


1229



BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS PHILOLOGIE.

TOME XIII.

LISTE

DE MM. LES COLLABORATEURS

DE LA 7e SECTION

DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES

ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. Champollion-Figeac et Champollion jeune.

Philologie comparative (*Vergleichende Sprachkunde*, ou *Linguistik* des Allemands), et Ethnologie (*Völkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Bianchi, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, Gail, Garcin de Tassy, de Golbéry, Grangeret de Lagrange, Hase, Héreau, Amédée Jaubert, Langlois, Letronne, Reinaud, Abel Rémusat, de Roguier, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

Mythologie. — *Collab.* : MM. Choppin d'Arnouville, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, de Golbéry, Guigniaut, Le Noble, Métral.

Archéologie, Numismatique. — *Collab.* : MM. Bottin, Coquebert de Montbret, Dubois, de Golbéry, Le Noble, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

Histoire. — *Collab.* : MM. Michel Berr, Berthevin, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, Gley (l'abbé), de Golbéry, Hase, Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Reinaud, Abel Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 12 cahiers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE,

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

7e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

de Monseigneur le Dauphin,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME TREIZIÈME.

A PARIS,

Au Bureau central du Bulletin, rue de l'Abbaye, n° 3;
Et chez MM. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24.
Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz;
Leipzig, MM. Brockhaus.

1829.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. Ursprach-Lehre. — Théorie du langage primitif; projet d'un système de grammaire considérée principalement sous le point de vue des langues de la branche indo-germanique, savoir le sanscrit, le persan, le pélasge, l'esclavon et les langues allemandes; par F. Schmitthenner. In-8° de XII, et 348 p. Francfort s. le M., 1826; Jugel. (*Allgem. Literat. Zeitung;* 1828, supplém., p. 1073 et 1081.)

Cet ouvrage est une nouvelle apparition dans le champ de la philologie philosophique. L'auteur entend par langue primitif l'idée même du langage, ou bien le langage général qui se manifeste dans les diverses langues que parlent les hommes. La notion du langage primitif est le corrélatif de la notion d'humanité, et de même qu'il n'y a qu'une seule humanité, de même il n'y a qu'un seul langage humain. L'auteur a combiné dans son travail le point de vue philosophique, avec le point de vue historique. Il l'a divisé en deux parties. La première comprend les élémens du langage, et la seconde la théorie de la proposition et de la versification. Il a fait preuve de talent et d'érudition. C. R.

2. Nugæ hebraicæ, ou Recherches sur les principes élémentaires de la structure de la langue hébraïque; par un membre de la Société royale irlandaise. In-4°, de 67 pages. Londres, 1825; Rivington. (*Classical Journal;* n° LXVII, p. 54.)

Cet ouvrage est divisé en deux parties: la première traite de la valeur des lettres; et la seconde de la construction des mots. L'auteur commence par exposer la théorie qui fait dériver les caractères hébreux de la représentation réelle des objets. Lors

même que l'on parviendrait à lever les difficultés que présente une matière aussi obscure, il resterait encore à prouver l'utilité de ce résultat. Suivant l'auteur, chacune des vingt-deux lettres dont se compose l'alphabet hébreu exprime par elle-même une idée indépendante de l'articulation qu'elle représente et de l'image symbolique ou réelle que leur attribuent plusieurs hébraïsans. Il donne une nouvelle extension au système des préfixes et des affixes en réduisant ainsi le radical à un seul son. Au reste, il se réserve d'exposer plus au long sa théorie dans un ouvrage subséquent, et de l'établir sur des bases solides. Toujours est-il que ce premier essai sera favorablement accueilli des personnes qui aiment les systèmes ingénieux et les idées originales. W.

3. La Sainte Bible, en latin et en français, suivie d'un Dictionnaire étymologique, géographique et archéologique. Tome Ier, partie 1re, in-8° de 16 feuilles $\frac{1}{4}$, avec 3 planches; prix, 8 fr. Paris, 1828; Lefèvre.

4. Radices sanscritæ. Illustratas edidit Frid. Rosen. Berolini, 1827. (*Wiener Jahrbücher der Litterat.*; Tom. 42, p. 242; article de M. Bopp.)

La langue sanscrite possède l'avantage de pouvoir ramener la plus grande partie de ses mots à leurs racines monosyllabiques, avantage bien considérable sous le rapport de l'étymologie, et qui facilite beaucoup les progrès des personnes déjà familiarisées avec le système grammatical. Il est vrai que les langues dites sémitiques semblent être dans le même cas, mais il est facile de voir qu'une partie de ces étymologies est forcée et que les grammairiens ont rangé sous une seule et même racine tout ce qui avait les mêmes trois consonnes radicales, sans égard à la signification; encore les voyelles sont tellement mobiles et accessoires qu'elles ne sont pas comptées, et le système d'écriture prouve que, jusqu'à un certain degré, on s'est dispensé de les désigner. En sanscrit au contraire les voyelles sont aussi radicales que les consonnes et leurs changemens réglés par des lois précises; le système entier est remarquable à la fois par sa richesse et sa simplicité. En effet 350 racines constituent le fond de la langue peut-être la plus riche du monde, et quelque

changement que subisse le mot il est facile d'y démêler le radical monosyllabique; les grammairiens indiens, outrant ici comme ailleurs le système, ont même essayé par des tours de force de faire dériver de ces racines, les noms de nombres, les pronoms; ils y ont réussi à la manière des Arabes, en ne prenant que la partie matérielle du mot et négligeant tout-à-fait la signification.

Deux éditions de ces racines (portées par les grammairiens à 2490 tandis que ci-dessus nous en avons donné le nombre réel) avaient déjà paru; la première à la suite de la grammaire de *Carey*, en 1806, et la seconde donnée par *Wilkins*, en 1815; le premier ouvrage est d'un prix très-élevé et a perdu de plus son utilité depuis la publication de la grammaire de M. *Bopp*, et depuis long-temps l'édition de Wilkins ne se trouvait plus dans le commerce. M. Rosen même, en ne produisant que le travail de ses prédécesseurs, aurait bien mérité de la littérature, mais il l'a considérablement augmenté en y ajoutant tous les dérivés et en appuyant le tout par des phrases tirées des livres publiés jusqu'ici.

M. Bopp fait remarquer qu'un grand nombre de verbes persans que l'on croirait primitifs sont réellement des dérivés tronqués; on peut remarquer quelquefois la même chose en grec et en latin, l'étymologie ordinaire saurait rendre raison de mots tels que ἀφικνεισθαι, adipiscor, etc., tandis que tout s'éclaircit par la comparaison avec le sanscrit. Le grand travail à faire sera de recueillir en sanscrit, zend, gothique, grec et latin toutes ces analogies, de faire enfin pour ces langues réunies ce que M. *Grimm* a fait pour la langue allemande; des vérités bien importantes sur un des objets les plus obscurs, le mécanisme des langues, jailliraient sans doute de ce parallèle; les observations et les découvertes faites jusqu'ici par les philologues semblent démontrer que cette espérance ne sera pas vaine. La philologie comme science était inconnue à l'antiquité dépourvue des points de comparaison; long-temps en Europe le cercle était trop rétréci, on sentait que le grec ne s'expliquait pas assez par lui-même, on lui chercha même un prédécesseur en hébreu (1); enfin Joner révèla à l'Europe l'existence

(1) Il ne s'agit pas ici du ὁμηρος ἑβραιζων de Bogan, qui, au contraire, est un livre très-raisonnable.

et la ressemblance du sanscrit avec les langues de l'antiquité; mais lui, de même que toutes les personnes qui s'occupent à suivre la route tracée, n'avait pas la connaissance de l'ancien persan, qui nous semble le chaînon qui rattache le sanscrit au grec et à l'allemand; le latin y paraît plus immédiatement lié. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la publication du texte d'une partie du Zend-Avesta, avec des commentaires, par M. Eug. *Burnouf*, remplira cette lacune; dès qu'on aura pu y joindre l'arménien, rien n'empêchera plus d'étudier sous un point de vue général cette série de langues qui s'étend depuis le Gange jusqu'aux montagnes de l'Écosse et à l'embouchure du Tage. S.

5. Épisode du Mahabharata, intitulé le Choix de Draupadî, extrait du 1er chant. (*Quart. Oriental. Magazine*; n° VII, juillet-sept. 1825, p. 140.)

Le Mahâbhârata, poème sanscrit qui, dit-on, contient quelques centaines de milliers de vers, offre le tableau des longues querelles entre deux branches collatérales de la dynastie lunaire, qui se disputèrent le trône. Les fils de Pandou, rivaux des fils de Dhritarâchtra, s'étaient vus exposés à mille persécutions: une maison, où ils s'étaient réfugiés, avait été incendiée. On croyait qu'ils y avaient péri: échappés à ce danger, ils erraient, mendians et malheureux. En ce temps la fille d'un roi de Pantchâla, nommé Droupada, était sur le point de choisir un époux: car tel était, dans ces temps antiques, l'usage des filles de rois; elles-mêmes désignaient, au milieu des princes qui demandaient leur main, celui qui avait fixé leurs regards. Elles faisaient le tour de l'assemblée convoquée pour cette cérémonie, et une guirlande de fleurs, jetée sur le col de l'heureux vainqueur, annonçait le choix de la princesse. Droupada aurait voulu pour gendre un Pândava: mais ils étaient cachés et ne pouvaient se montrer comme princes. Pour retarder le moment décisif, il avait annoncé que sa fille serait accordée à celui qui aurait la force de tendre un arc d'une force extraordinaire. Les prétendans se soumettent à cette épreuve; mais c'est en vain. Les Pândavas présens sous un déguisement de Brahmanes se mettent sur les rangs. Ardjouna prend l'arc, et le tend avec facilité. La jalousie excite la colère des autres princes: ils veulent,

les armes à la main, disputer à Ardjouna le prix qu'il vient d'obtenir. Ils sont vaincus et obligés de reconnaître la supériorité de ces Pândavas qui, plus tard, d'exilés qu'ils sont, s'éleveront jusqu'au trône. Tel est le sujet de cet épisode extrait d'un poème qui en présente plusieurs d'un intérêt assez remarquable. L—s.

6. Hymnes tirés de l'Atharvan-Véda. (*Ibid.*; n° VIII, oct.-déc. 1825, p. 298.)

L'Atharvan-Véda est un de ces quatre ouvrages antiques et sacrés sur lesquels est fondée la religion des Indiens. On le regarde quelquefois comme une compilation plus moderne que les autres, et souvent les auteurs ne citent que trois Védas, le Rig, le Jadjour et le Samâ. Les prières que contient l'Atharvan-Véda ne sont point destinées pour les sacrifices les plus importans : ce sont des formules d'invocations, des litanies dont l'emploi est accidentel et qui ont pour objet de se rendre les dieux favorables ou d'obtenir la ruine de ses ennemis. Le *Quarterly Oriental Magazine* cite et traduit deux de ces hymnes, l'un adressé à Vichnou sous le nom de Nârâyana, l'autre à Lakchmî, déesse de la prospérité. La seconde de ces pièces est surtout curieuse par les détails qu'on y donne sur les gestes préparatoires, et sur la consécration successive des différentes parties du corps. Le sujet de la méditation et les motifs qu'on s'y propose se trouvent exprimés avant l'hymne même qui contient les louanges de la déesse et la peinture de ses différens attributs. L—s.

7. Romans persans rares. (*Classical journal*; sept. 1826, n° LXVII, p. 156.)

Le premier de ces romans, qui étaient anciennement très-populaires chez les Persans, est le conte de *Vamec et Ozra*. La courte notice qu'en donne D'Herbelot dans sa *Bibliothèque orientale* pourrait induire en erreur : il donne *Vamec o'Adra* (c'est ainsi qu'il écrit) comme le titre d'un roman turc dans lequel sont racontés les amours de Vamec et d'Adra; il ajoute qu'il existe deux ouvrages portant le même titre : l'un, par Mahmoud ben Othman, surnommé Lamaï; l'autre par Mouid, natif de Nichapour. Cependant le roman en question n'est pas

turc mais persan, et paraît être assez ancien, car Dooulet-Chah, dans sa Biographie des poètes persans, rapporte qu'à la fin du deuxième siècle de l'hégire (ou vers le commencement du neuvième de l'ère vulgaire), un habitant de Tarkhan présenta à Abdoullah-Ben-Taber, alors gouverneur du Korasan, un manuscrit qui fut regardé comme très-précieux. Abdoullah ayant demandé quels étaient le titre et le sujet du livre, apprit que c'était le conte de *Vamec et Ozra*, écrit sous les auspices de Nouchirvan, qui avait régné environ trois cents ans auparavant. Ce prince mahométan, à l'exemple d'Omar, déclara que le Koran était le seul livre nécessaire à un vrai Musulman, et que ce roman, étant composé par des idolâtres, devait être rejeté avec horreur. En conséquence, non-seulement il ne voulut pas l'accepter, mais il ordonna qu'on le détruisît en sa présence; et non content de cet acte de fanatisme, il publia une proclamation qui enjoignait de brûler tous les manuscrits persans qu'on trouverait dans l'étendue de son gouvernement. Il n'est pas facile d'assurer si quelques exemplaires du roman de *Vamec et Ozra* échappèrent à la destruction, ou si la tradition suppléa aux manuscrits; mais nous voyons que, plusieurs siècles après cet événement, un poète nommé Fassihi ou Fessihi prit pour sujet le récit des amours de Vamec et d'Ozra; et parmi les ouvrages que sir William Ouseley trouva à Chiraz, à Ispahan et à Téhéran, était un livre intitulé comme celui qui fut brûlé par ordre d'Abdoullah. Mais cet orientaliste croit que le manuscrit qui est tombé entre ses mains est une composition moderne qui ne remonte pas au-delà du siècle dernier.

L'autre roman, qui ne mérite pas moins d'attention de la part des savans versés dans les langues de l'Asie, a pour titre: *Veïs et Ramin*, et fut écrit par le poète Fakhraddin, de la province de Gourgan. D'Herbelot parle d'un prince Ramin qui, conjointement avec un autre nommé Mouiad, gouverna le Korasan, et le fait contemporain de Narsi-Ben-Goudarz, roi de la dynastie des Arsacides, et qui monta sur le trône vers l'an 130 de l'ère chrétienne. Cependant aucun passage de la *Bibliothèque orientale* (quoique la chose soit assez probable) ne dit que le prince Ramin, du Khorasan, fut l'amant de Véïs et le héros du roman dont il s'agit.

Nous citerons encore quelques romans persans qui, bien que

moins anciens que ceux dont nous venons de parler, seraient néanmoins, pour les admirateurs des fictions orientales, l'objet de recherches du plus haut intérêt, tels que le *Dilsuz Nameh* (l'embrâsement du cœur), le *Sarv ou Goul* (le cyprès et la rose), le *Bourtan i Khayal* (le jardin de l'imagination), les amours de Selma et de Chamaïl, et ceux de Baharam et de Goulendam.

Ces romans sont, à ce qu'il paraît, fort rares même en Perse; mais il en est d'autres dont il existe en Europe un grand nombre d'exemplaires et qui offrent aux orientalistes de beaux sujets de traduction, comme les ouvrages de Djami et de Nizami, les romans de *Joseph et Zelikha*, de *Léila et Madjnoun*, de *Khosrou et Chirin*, etc. Ce serait un véritable service rendu aux lettres que de faire connaître des ouvrages qui jouissent dans l'Orient de l'estime générale. W.

8. Chinese courtship. — La galanterie chinoise, poème traduit en anglais par P. Perring Thoms. In-8°. Londres et Macao, 1824 (*Oriental Herald*; avril 1826, n° 28, p. 17.). Voyez *Bulletin*, T. X, n° 68.

Ce poème chinois est un conte qui renferme le récit des amours et des malheurs de trois ou quatre personnes. Nous disons trois ou quatre parce que le héros a deux maîtresses et qu'il ressent, sinon de l'amour, du moins quelque chose de tendre pour une ou même deux des suivantes de celles-ci. L'auteur de cette nouvelle en vers n'a pas dédaigné d'entrer dans les détails les plus communs : on y voit les dames se mettre du rouge, gronder leurs suivantes, jaser dans leurs chambres, prendre leur thé, etc. Quand le héros voyage, il nous entretient de son bagage; lorsqu'il rend des visites, il parle des dîners et des *frairies* auxquels il a été convié. Bref, à l'esprit et aux obscénités près, on peut dire que le *Chinese courtship* a quelques rapports avec *Don Juan*. Le roman chinois nous met dans le secret de la vie privée des mandarins et de leurs femmes. Cet ouvrage, par ce qu'il contient de relatif aux occupations, aux affaires, aux amitiés et aux relations sociales des personnes dont il y est parlé, nous fait bien mieux connaître l'état réel de la société en Chine, que toutes les relations de voyages publiées jusqu'ici. En effet, l'auteur paraît n'avoir eu pour but que de présenter le miroir fidèle de la vie domestique; et l'on peut

dire que rien n'est plus naturel et moins exagéré que les tableaux qu'il nous présente.

Comme le poème dont il s'agit peut donner une idée du genre de littérature en vogue à l'extrémité orientale de l'Asie, nous jetterons sur cette production un coup-d'œil rapide.

Leang, jeune étudiant de la province de Soutcheou-Fou, entré, avant sa dix-huitième année, dans la classe des lettrés, commence, vers cet âge, à s'ennuyer de la solitude. Il se plaint d'être obligé, au printemps de sa vie, de pâlir sur les livres, et médite une excursion dans la province de Chang-Chaou, qu'on lui a dit être en grande réputation pour produire des femmes aimables. Néanmoins, comme notre écolier a honte de paraître entreprendre un voyage uniquement pour des femmes, il ajoute que cette province est également renommée pour ses écoles, et qu'il espère y rencontrer un condisciple studieux. Il part donc le lendemain au matin et arrive sans accident chez sa tante Hiaou, dans la ville de Sou-Choou. Comme le jour de son arrivée se trouve être précisément l'anniversaire de la naissance de sa tante, il a été chargé par sa mère de petits présens pour celle-ci. Le retour annuel du jour natal étant, en Chine, une occasion de fêtes et de réjouissances, Leang a trouvé d'autres membres de sa famille réunis dans la maison, et voit pour la première fois sa cousine Yaou-Seen, dont il devient éperduement amoureux. Dès le lendemain, il fait part de sa passion à sa tante, qui, excellente femme, lui promet de s'employer à l'accomplissement de ses désirs, et lui conseille d'éteindre pour le moment ses feux dans le vin : remède dont les Chinois des deux sexes font volontiers usage. Mais, deux jours après, avant qu'il ait pu faire sa déclaration d'amour, sa belle retourne chez son père et le laisse dans des trances cruelles. Alors, il s'attache à ses pas et arrive presque aussitôt qu'elle à la porte de la maison paternelle. Se trouvant toutefois dans l'impossibilité de lui faire parvenir une lettre, il achète la maison contiguë qui se trouve heureusement à vendre. Dans cette nouvelle demeure, il médite à loisir sur le moyen de parvenir à ses fins, et après de mûres réflexions, il se détermine à régler sa conduite sur la maxime chinoise : *lent et sûr*. Il meuble sa maison avec magnificence et mène un train de grand seigneur. Par là il excite la curiosité de ses voisins, il reçoit, entre autres, le

père de Yaou-Seen, et s'introduit ainsi chez celui-ci, qui l'invite à dîner. Des relations s'établissent entre l'amant et la famille de sa maîtresse, et l'oncle, nommé Yang, ancien général, conçoit le projet d'en faire son gendre; mais il ne croit pas devoir faire les ouvertures. De son côté, Leang n'ose parler; de sorte que la morgue, d'une part, et la timidité, de l'autre, les empêchèrent de se communiquer leur pensée. Cependant les amans finissent par se voir et ont même ensemble des entrevues assez longues.

Le jeune étudiant commençait à peine à jouir par avance du bonheur, qu'il fut rappelé par son père qui voulait lui donner une autre femme. En Chine, l'autorité paternelle est absolue. Ce contre temps, qui est un coup de foudre pour l'heureux couple, amène des adieux touchans, dans lesquels chacun des deux amans jure à l'autre une fidélité éternelle.

Peu de temps après, le père d'Yaou-Seen est mandé à la cour par l'empereur, qui lui confie le commandement d'une nombreuse armée; il part et laisse sa femme et sa fille chez un proche parent. Cependant le mariage projeté par le père de Leang est différé; et celui-ci demande la permission d'aller continuer ses études à Chang-Choou. Il accourt croyant y trouver sa bien-aimée, mais son père l'avait emmenée à Pékin, et l'y avait laissée chez un proche parent. Toutefois, celle-ci y retourne quelque temps après et se retrouve avec son amant. L'expédition militaire commandée par Yang est malheureuse; Leang fait parvenir à l'empereur une supplique par laquelle il lui demande la permission d'aller au secours du père d'Yaou-Seen. La victoire se déclara pour les Chinois; et l'empereur, pour récompenser le jeune homme d'un si éminent service, enjoint à Yaug de lui donner sa fille en mariage. Les deux amans sont unis. Cette conclusion du roman est néanmoins troublée par un petit incident. Leang avait promis d'épouser une autre femme, et on vient le sommer de sa parole. Il s'élève alors une contestation assez vive. L'empereur, choisi pour arbitre, décide que Leang aura deux femmes.

Suivant l'auteur de l'article dont nous donnons un extrait, la traduction du *Chinese Courtsihp* est mal écrite; et ce défaut suffit pour empêcher le poème de devenir populaire, malgré l'intérêt qu'il présente. « C'est principalement, dit-il au jar-

gon barbare dans lequel sont en général traduits les ouvrages orientaux, qu'il faut attribuer le peu de succès qu'ils obtiennent. Les orientalistes anglais feraient bien d'imiter en cela les Français, qui, malgré les reproches qu'ils peuvent mériter d'ailleurs, écrivent généralement bien leur langue. » W.

9. Taki-eddini Makrizii historia coptorum christianorum in Aegypto; arabicè edita et in linguam latinam translata ab Henrico Joseph Wetzer. In-8° de xxiv et 215 p.; prix, 2 thalr. Sulzbach, 1828; Seidel. (*Allg. Repertor. der Literat.*; 1829, vol. 1, cah. 5, p. 325.)

M. Wetzer, à qui les langues orientales paraissent être plus familières que les langues classiques, a employé une partie du temps qu'il est resté à Paris, à copier l'histoire des Coptes chrétiens, d'après le manuscrit de Makrizi, qui lui a été communiqué par M. le baron Silvestre de Sacy. Il a déjà paru un spécimen de ce travail dans son ouvrage intitulé : *Restitutio veræ chronologiæ rerum ex controversiis arianis ab. an.* 325-350 *exortarum*, et publié en 1827. Ahmed ben Ali ben Abd-alkader ben Mohammed ben Temim Aben bd-alsamad, appelé communément Taki-Eddin Almakrisi (de Makriz, bourg près de Baalbek, où ses ancêtres avaient demeuré), naquit au Caire en 1364. Il étudia le droit mahométan, et fit d'abord partie de la secte des Hanifitistes, et plus tard de celle de Safeïtistes. Il fut revêtu de diverses fonctions civiles et religieuses qu'il abandonna dans un âge plus avancé, pour se vouer exclusivement à l'étude de l'histoire. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur le droit, sur la théologie et sur d'autres sujets, tels que la topographie et l'histoire de son pays, qui décèlent dans leur auteur un homme profondément versé dans tous les genres de connaissances et doué d'un esprit éminemment observateur. Il mourut en 1441. M. Wetzer a publié son Histoire des Coptes chrétiens d'après cinq manuscrits, décrits par M. Silvestre de Sacy dans le catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale de Paris, sous les nos 55, 673, 680, 681 et 801. Il a rectifié le texte d'après la comparaison de ces divers manuscrits, et a mis en regard une traduction latine littérale. Le texte est imprimé sans voyelle. Voici la division de ce petit ouvrage :

1re Partie. Histoire du Christianisme jusqu'à la conquête de

l'Égypte par les Mahométans. 1re période : Persécution des Chrétiens. Jésus et les Apôtres. Évêques d'Alexandrie; 2e période: Domination du Christianisme depuis Constantin jusqu'à l'invasion de l'Islamisme. Cette partie ne contient rien de nouveau ni d'important; on y trouve même des inexactitudes.

2e Partie. Depuis la conquête de l'Égypte par les Mahométans jusqu'à la moitié du 14e siècle. L'opinion émise par l'auteur sur la personne de Jésus se trouve dans le Coran. Viennent ensuite plusieurs appendices, où il est parlé des diverses sectes chrétiennes et de leurs doctrines sur la personne et la nature du Christ, sur l'essence de la Divinité et sur la Trinité; des usages, prières, jeûnes, fêtes, cérémonies et lois matrimoniales des Chrétiens; de l'Église Zahri et des églises et couvens de Chrétiens en Égypte, des persécutions. Le tout est terminé par une liste de plus de 80 évêques et patriarches d'Alexandrie. Le texte n'est accompagné d'aucune note. G.

10. Instituts du droit mahométan sur la guerre avec les infidèles, ou Extraits du livre d'Abou-l-hoçain-Ahmed-el-Kodouri, et de celui de Séid-Ali-el-Hamadani, traduits de l'arabe en français; par Ch. Solvet. In-8° de 40 p. Paris, 1829; Dondey-Dupré.

On ne saurait trop louer les personnes qui contribuent par leurs travaux à détruire les préjugés vulgaires au sujet de la barbarie présumée des Musulmans. Quoique les cinq codes de la nation ottomane, les mêmes qui forment la législation de tous les peuples musulmans, aient été publiés en français par M. d'Ohsson, on s'obstine à croire parmi nous que le bon plaisir d'un pacha est la seule règle de sa conduite, et qu'il peut impunément abattre des têtes et confisquer des biens. Voici un opuscule qui fait connaître le droit mahométan sur la guerre contre les Chrétiens, où on lit en propres termes : « Les Musulmans ne doivent point trahir la foi jurée, ne point employer la fraude, ne point mutiler les prisonniers, ne tuer ni la femme, ni le vieillard décrépit, ni l'enfant, ni l'aveugle, ni le boiteux, etc. » On y lit aussi, p. 32 et 33, des détails sur le *djizziah* (1), ou impôt personnel auquel les souverains musul-

(1) Le mot *djizziah* signifie simplement *tribut* et non *capitation*; mais toutes les fois qu'il s'agit des Turcs, on a grand soin d'employer les mots les plus odieux.

mans soumettent leurs sujets chrétiens : « Les femmes, y est-il dit entr'autres, ne sont pas sujettes au *djizziah*, non plus que les enfans, les hommes mutilés, les aveugles, les *pauvres* sans ouvrage et les *moines* vivant séparés des autres hommes.

Quoique les morceaux qui forment l'opuscule d'où nous tirons ces extraits, fussent dejà publiés en arabe et traduits en latin, M. Solvet a voulu les faire connaître davantage, et s'est décidé à les reproduire à cause du jour qu'ils jettent sur l'histoire et la politique des Musulmans. Le public ne peut manquer d'accueillir avec intérêt le travail de ce jeune orientaliste. Élève distingué de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes, auditeur assidu du célèbre orientaliste M. le baron Silvestre de Sacy, M. Solvet a fait de rapides progrès dans l'étude de la langue du Coran. Cette première publication n'est sans doute que le prélude de travaux plus importans qui lui assureront une place distinguée parmi les arabisans. G. T.

11. Méthode pour apprendre la langue grecque, adoptée par l'Université de France; par J. L. Burnouf, lecteur et prof. roy. au Collége de France, inspecteur adjoint de l'Acad. de Paris. 17e édit. in-8° de 22 feuilles 1/4; prix, 3 fr. Paris, 1828; Delalain.

12. Lexique élémentaire grec-français de tous les mots contenus dans les ouvrages classiques suivans : Fables d'Ésope, Dialogues des morts, le Songe ou le Coq, Charon ou les Contemplateurs, Timon ou le Misanthrope, Jugement des voyelles, Vie de Lucien, Isocrate à Démonique, Éloges d'Évagoras, Chrestomathie de M. Leclerc, Cyropédie, 1er et 2e livres; 1er livre de l'Iliade, la Batrachomyomachie, Selecta loca è vitis Plutarchi; les 4 Évangélistes et les Actes des apôtres. Sur un plan entièrement nouveau; par E. Lefranc. 3e édition. In-12 de 51 feuilles 2/3. Paris, 1828; Belin-Mandar et Devaux.

13. Les Chorizontes. (*Classical journal*; juin 1827, n° LXX, p. 189. — *Rheinisch. Museum für Philologie*; 1827, p. 199.)

Les *Chorizontes* (χωρίζοντες) étaient une secte de grammairiens homériques, qui soutenaient que l'Odyssée n'avait pas été composée par le même auteur que l'Iliade. Sénèque était le seul écrivain qui nous apprît (*De brevit. vitæ*, cap. 13.) que cette

question fut agitée chez les anciens, lorsque Villoison fit connaître, dans ses scholies sur Homère, plusieurs passages dans lesquels ces grammairiens sont critiqués sévèrement. Wolf, dans son édition (p. clviii), a réuni tous ces passages. Toutefois les Chorizontes n'y sont pas nommés; on ne saurait même en rien inférer relativement au nombre de ces grammairiens. Nul doute néanmoins que ce ne fussent des hommes d'une grande érudition et profondément versés dans l'histoire et la mythologie anciennes. Il serait injuste de n'apprécier leurs connaissances grammaticales que d'après les passages que leurs adversaires ont rapportés pour les réfuter; il est probable que ceux-ci, afin de combattre plus sûrement les Chorizontes, ont glissé sur beaucoup d'observations critiques importantes, et choisi celles qui leur ont semblé les moins fortes de raisonnement. Ainsi, on cite le vers 476 du chant ξ de l'Iliade pour détruire l'assertion des Chorizontes, qui soutenaient que le mot προπάροιθε est employé dans l'Odyssée comme un adverbe de temps, et dans l'Iliade comme un adverbe de lieu. Pour montrer qu'ils avaient tort de dire que, dans l'Odyssée seulement, se trouvent des εὐτελῆ λεξίδια comme χοῖνιξ et λύχνος, on leur oppose le mot ἅμας (Il. λ. 147). Les Chorizontes avaient encore remarqué que dans l'Odyssée, Vénus est femme de Vulcain, tandis que dans l'Iliade (φ. 416), elle a Mars pour époux. Nélée a 12 enfans dans l'Iliade (λ. 692), et 3 seulement dans l'Odyssée (λ. 295). L'île de Crète renferme 90 villes dans le dernier de ces poèmes et cent (ἑκατόμπολις, τ. 174), dans le premier (β. 649). Il paraît même que les Chorizontes ont indiqué des contradictions dans l'Iliade: dans le sixième chant (v. 252), Laodice est la plus belle des filles de Priam; dans le treizième, c'est Cassandre.

Dans la Vie d'Homère, de Proclus, publiée avec des additions d'après un manuscrit de l'Escurial, on lit ce passage: Γέγραφε δὲ (Ὅμηρος) ποίησεις δύο, Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν. Ξένων καὶ Ἑλλάνικος ἀφαιροῦσιν αὐτοῦ· οἱ μεντοὶ ἀρχαῖοι καὶ τὸν κύκλον ἀναφέρουσιν εἰς αὐτόν. Ces mots peuvent nous servir à fixer approximativement l'époque à laquelle vécurent les Chorizontes. Toutefois le texte est évidemment altéré; Wolf y voit une lacune; Heyne affirme que le manuscrit de Venise porte ἠύξενων et lit ἢν Ζήνων, qu'il croit désigner le philosophe Zénon, dont Diogène de Laërte (VII, 4) cite cinq livres de questions homériques (Προβλημά των

Ὁμηρικῶν πάντα). On ne peut douter que le passage cité donne le nom de deux Chorizontes. Nous connaissons un Xénon ambassadeur des Achéens (Pol. XXX. 7, 4); mais un témoignage plus précieux est celui du scholiaste de Venise, qui, au 435ᵉ vers du 12ᵉ chant de l'Iliade, cite un grammairien de ce nom.

Mais qui est Hellanicus? Il n'est guère vraisemblable que ce soit le logographe de Lesbos. Il est difficile de croire qu'on ait essayé de ravir à Homère l'honneur d'avoir composé l'Odyssée, à une époque où ce poète était regardé comme un Atlas portant tous les poèmes épiques sur ses épaules, et où l'on le croyait même auteur des Κύπρια et des Ἐπίγονοι (Hérodote *Eut.* c. 117). Comment Hellanicus aurait-il enlevé l'Odyssée à Homère, tandis qu'Aristote lui attribuait encore le *Margitès*? Comment aurait-il montré autant de hardiesse dans sa critique, celui que Thucydide, Éphore et Strabon accusent d'avoir ajouté foi aux fables les plus absurdes! Eustathe cependant semble avoir cru que le logographe et le grammairien du nom d'Hellanicus étaient la même personne. Mais Suidas (*voc.* Πτολεμαῖος ἐπιθέτης) lève, à cet égard, toute difficulté; il parle d'un Ptolémée qui était l'élève, non-seulement d'Aristarque, mais encore d'Hellanicus, et ajoute que cet Hellanicus était élève d'Agathocle, disciple de Zénodote, etc.

Ainsi, nous voyons que le grammairien Hellanicus était contemporain d'Aristarque, et qu'il vivait vers la 156ᵉ olympiade. Il était un de ceux qui trouvaient tous les dialectes dans Homère; et puisque Proclus, écrivain exact, le nomme particulièrement avec Xénon, on peut en conclure que ces deux grammairiens étaient chefs de leur école. Le *paradoxe* de Xénon est probablement l'opinion des Chorizontes, qu'Homère n'était pas auteur de l'Odyssée. Enfin, dans le passage cité de Proclus, le mot ἀρχαῖοι désigne les grammairiens nommés par Aristote (*Metaph.* XIV. *extr.* p. 306, 4ᵉ édit. Brandis), ἀρχαῖοι Ὁμηρικοί, comme Théagène de Rhegium, Stesimbrote de Thasos, Métrodore de Lampsaque, etc. Eustathe les appelle παλαιοί, et le scholiaste de Villoison, ἀρχαῖοι κριτικοί. Ils croyaient encore qu'Homère avait composé les poèmes cycliques; c'est du moins une induction qu'autorise naturellement l'emploi du mot κύκλος par Proclus.

W.

14. Herodoti historiarum libri IX. Recensuit et adnotationibus scholarum in usum instruxit C. A. Steger. T. I, xii et 340 p. in-8°; prix, 1 thaler 8 gr. Giessen, 1827; Heger. (*Jena. allg. Liter. Zeitung;* sept. 1828, p. 386.)

Le but de l'éditeur des histoires d'Hérodote a été de mettre cet historien à la portée des écoles, car les éditions antérieures présentent le texte nu, ou accompagné de commentaires trop étendus pour que les étudians puissent les lire avec fruit. Il a adopté un juste milieu en évitant à-la-fois de rendre les annotations trop prolixes et trop succinctes.

Le travail de M. Steger mérite des éloges, cependant il semble quelquefois avoir oublié à quelle classe de lecteurs il s'adresse; en effet, Hérodote ne pouvant être expliqué à des commençans, mais seulement à des esprits déjà familiarisés avec l'Iliade et l'Odyssée d'Homère, et versés dans la prose attique d'Istocrate et de Xénophon, les éclaircissemens qui tiennent trop aux élémens mêmes de la langue devenaient inutiles, et cependant la nouvelle édition en est remplie; ce défaut est d'autant plus sensible que des explications rigoureusement nécessaires manquent.

Il est plusieurs points sur lesquels on ne saurait partager les idées de l'auteur.

L'auteur a consigné dans la préface de son édition, et avec raison, toutes les réflexions critiques qu'il avait à présenter sur le texte. Les remarques que nous venons de faire suffiront pour lui démontrer qu'il a besoin d'approfondir davantage la grammaire grecque et de lire constamment les ouvrages des meilleurs auteurs grecs, s'il désire que ses travaux soient réellement utiles aux amis des études classiques. C. R.

15. Sur les Helléniques de Xénophon; par B. G. Niebuhr. (*Classical Journal;* juin 1827, n° LXX, p. 295.)

Les œuvres historiques de Xénophon forment deux ouvrages tout-à-fait différens : la continuation de Thucydide, et les *Helléniques*, écrites à des époques assez éloignées. Le lecteur doit avoir remarqué que les deux premiers livres et les cinq suivans ne sont point liés entr'eux par l'ordre chronologique; c'est donc contrairement au dessein de l'auteur qu'on les a tous réunis

sous le même titre; mais voici une considération qui rompt, d'une manière péremptoire, l'unité qu'on a prétendu établir entre ces deux ouvrages. Les cinq derniers livres, qui forment un corps complet d'histoire, furent écrits, comme l'indique le récit relatif au tyran de Phères, vers le commencement de la 106e olympiade; mais l'auteur dit, à la fin du second livre, que les Athéniens, conduits par Trasybule, marchèrent contre les Oligarques, alors établis à Éleusis, parce que ceux-ci, s'étant constitués en un état séparé, levaient des troupes dans l'Attique; il rapporte que leurs chefs ayant été tués, les deux partis se rapprochèrent et se jurèrent réciproquement alliance et amitié; et « aujourd'hui encore, ajoute-t-il, ils sont gouvernés en commun, et ce *dème* est fidèle à ses sermens. » Or, Xénophon n'a pu écrire ces derniers mots 44 ans après l'événement, car, alors, une autre génération avait depuis long-temps remplacé celle qui existait à l'époque de cette guerre; les vieillards, qui, comme Xénophon lui-même ou Platon, se rappelaient la victoire remportée par Lysandre, et qui vécurent assez long-temps pour voir les commencemens de Philippe, ne sauraient être le sujet d'une objection; car chaque année qui s'écoulait diminuait le mérite de la foi gardée par le dème envers les Athéniens; à peine en parlait-on même douze ou quinze ans après que la soif de la vengeance fut éteinte dans le sang des rebelles, et d'autant moins que les alliances et les relations amicales durent se multiplier dans l'intervalle entre les familles et les individus.

Il est facile d'expliquer la différence de sentimens qui règne dans les deux parties des *Helléniques*. On trouve dans la première un jugement équitable porté sur Athènes et la tyrannie oligarchique, sur le courage et la prudence que mirent Trasybule et ses compagnons dans le rétablissement de la constitution légitime, sur la modération et la justice avec lesquelles le parti populaire usa de sa victoire. Le discours adressé par Trasybule aux fauteurs de l'aristocratie, contient tout ce que pouvoit dire un véritable ami du peuple, et exprime l'opinion de l'auteur lui-même. Dans les 5 derniers livres, au contraire, on reconnaît à chaque page la partialité et la malveillance d'un renégat politique qui a vieilli dans sa ridicule admiration pour les institutions de Sparte, et qui ne modère ses sentimens hos-

tiles contre sa patrie, que lorsqu'elle se sacrifie à Sparte avec une générosité qu'il ne daigne pas même reconnaître. Certes, jamais cité ne rejeta de son sein un fils plus dénaturé que Xénophon.

On ne peut douter qu'il composa ses deux premiers livres dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre le retour des Dix-Mille et le rappel d'Agésilas dans l'Asie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait écrit dans cet esprit après la restauration du gouvernement athénien; et l'on est fondé à croire que le bannissement fut prononcé contre lui pendant qu'il était avec Agésilas, non, comme dit Diogène de Laërte, dès qu'il eût joint ce roi en Asie, mais lorsqu'il l'accompagna dans son expédition contre les alliés d'Athènes, et, par conséquent, contre les Athéniens eux-mêmes.

On dit encore que ce fut Xénophon qui publia les œuvres de Thucydide, ce serait ce qu'il a fait de mieux dans toute sa vie. Il est très-probable qu'il habita quelque temps Athènes avant la bataille de Cnide, qu'il y écrivit les deux livres qui forment le complément de l'Histoire de Thucydide, et que, dans l'origine, il les ajouta aux œuvres de cet historien. Suivant la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, les sept livres de Xénophon portent pour inscription, dans l'édition Aldine, *Paralypomena Thucydidis;* il n'y a pas de doute que ce soit d'après un manuscrit. Ce titre, qui est vraisemblablement celui des deux premiers livres et leur convient très-bien, ne saurait s'appliquer aux cinq derniers, qui, du temps de Marcellin, étaient séparés des autres, et ils doivent être considérés comme formant proprement les *Helléniques*.

Les anciens attachaient tant d'importance à la symétrie des divisions qu'on peut croire avec quelque fondement que les *Paralipomènes* ne faisaient qu'un seul livre qui, joint aux huit livres de Thucydide, donnait à l'histoire de la guerre du Péloponèse un nombre de livres égal à celui de l'Histoire d'Hérodote. Ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que les deux livres de supplément ensemble ne sont pas plus longs qu'un seul de Thucydide.

Séparés des *Paralipomènes*, les *Helléniques* paraissent sous une forme plus brillante; le plan de l'ouvrage tient de l'épopée : tout y est rapporté à Agésilas. Les campagnes de Thymbron et

de Dercyllidas ne sont que le préambule, ainsi que la guerre éléaque, dont le récit sert d'introduction à celui de la mort d'Agis et de l'avènement d'Agésilas. Une autre différence entre les *Helléniques* et les *Paralipomènes* consiste en ce que, dans ceux-ci, les synchronismes sont toujours pris, d'après Thucydide, de l'histoire de Syracuse, et ne le sont jamais dans ceux-là, quoiqu'il s'en présentât de fréquentes occasions.

Si les œuvres de Thucydide furent publiées aussitôt après sa mort et avec un supplément, on peut regarder cette circonstance comme une preuve indirecte contre l'opinion déjà ancienne, que cet écrivain n'est pas l'auteur du huitième livre de son histoire; car on ne peut croire qu'il ait été composé par Xénophon. Si ce dernier livre est moins parfait que les autres, cette différence tient à la manière de Thucydide. Il ne faut pas trouver étrange que cet historien, ayant mis la dernière main aux sept premiers livres, se soit borné, dans le dernier, à une simple narration; on doit au contraire y reconnaître la raison et le bon sens du grand écrivain, qui, après s'être élevé graduellement avec son sujet jusqu'à la catastrophe de Sicile, prend ensuite un ton plus modeste; la rime change tout-à-coup, le style de l'historien change avec elle, et la grandeur du récit disparaît avec celle des événemens. W.

16. Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par D. Ricard, ornées de cartes et de portraits d'après les bustes et les médailles antiques. VIe, VIIe, VIIIe et IXe. livraisons. Un seul cahier in-4° de 20 feuilles 1/2, avec portraits, cartes, etc.; prix, 120 fr. Paris, 1828; imprimerie de Gaultier-Laguionie. Dubois, rue Taranne, n° 18.

Chaque livraison coûte 30 fr. en prenant le terme moyen; chaque volume coûtera 180 fr.; les 15 volumes 2,700 fr., à quoi il faudra ajouter autant de fois 30 fr. qu'il y aura de volumes à 7 livraisons, ce qui peut porter l'ouvrage à 3,150 fr. On voit, par ce calcul fait par l'éditeur du journal de la librairie, que ce sera une édition de luxe.

17. Lycophron, le poète tragique, est-il l'auteur de la *Cassandre?* par B. C. Niebuhr. (*Classical Journal*; sept. 1827, n° LXXI, p. 28.)

Tous les auteurs qui ont traité de l'histoire de la littérature grecque affirment que Lycophron le Chalcidien, auteur du fameux monstre grammatico-poétique de la *Cassandre,* appartenait à la pléïade de poètes tragiques qui brilla sous Ptolémée Philadelphe, à l'époque où la poésie grecque commençait à perdre son éclat. On ne pourrait guère douter que le poète tragique ait été contemporain de celui dont nous venons de parler, si l'on s'en rapporte à un écrivain peu digne de foi, suivant lequel ce poète aurait joui de la faveur de Ptolémée et de la reine Arsinoé, et si l'on admettait que son père adoptif, Lycus de Rhegium, eût vécu en même temps que Démétrius de Phalère. (Cf. Suidas *voc.* Λύκος.)

Fabricius, il est vrai, dit, sans s'arrêter à cette particularité, que Tzetzès, dans son commentaire (v. 1226), se moquait de ceux qui attribuaient (*levibus de causis*) à un autre Lycophron le poème intitulé *Alexandra.* Mais il est arrivé à Fabricius (bien qu'ayant une immense lecture), ce qui arrive à quiconque entreprend plus que l'homme ne peut faire : il a écrit sur ce passage, comme sur une foule d'autres, d'après le souvenir d'une chose sur laquelle il n'avait jeté qu'un coup-d'œil rapide. S'il ne s'était pas contenté d'un extrait, et qu'il eût examiné le passage en question, il aurait vu que les raisons alléguées par le scholiaste, tournées en ridicule par Tzetzès, ne sont point frivoles, et que celui-ci n'a pas même compris le texte du commentaire dont il croyait la réfutation si facile. Le scholiaste ne dit pas que le poète tragique de la pléïade soit un autre personnage que l'auteur de *Cassandre,* il se borne à citer la *Troade* qui était probablement sa meilleure pièce. Ainsi Tzetzès ne s'est pas douté que cette production fût un autre ouvrage que l'*Alexandra.*

Quoi qu'il en soit de la bévue commise par cet interprète, il faut reconnaître, d'après le vieux scholiaste, que l'auteur de *Cassandre* et le poète tragique furent deux personnes différentes. Celui-ci fleurissait sous le règne de Ptolémée-Philadelphe; quant à l'époque à laquelle vécut le premier, nous renvoyons le lecteur au *Bulletin*, Tom. VI, p. 322. W.

18. Longi Pastoralia, e codd. Mss. duobus italicis primum græce integra edidit P. L. Courier. Exemplar Romanum

emendatius et auctius typis recudendum curavit G. R. Lud. de SINNER. Grand in-8° de LXIV et 212 p., papier vélin satiné; prix, 10 fr. Paris, 1829, Firmin Didot.

Les Grecs anciens ne nous ont laissé que 9 romans que nous nommons érotiques, et, de toutes ces compositions, ou ennuyeuses ou trop libres, le *Daphnis et Chloé*, de Longus, est certainement la plus distinguée. Aussi le texte grec en a été reproduit plusieurs fois, et des traductions nombreuses en furent faites dans toutes les langues de l'Europe. Mais, tandis que la traduction française de P.-L. Courier était reproduite presque chaque année, le texte complet et correct que le spirituel écrivain et savant Helléniste avait publié à Rome, en 1811, était resté pour ainsi dire inconnu. Courier, ne voulant point que le livre se vendît, avait distribué gratis la moitié des 52 exemplaires tirés, et dans la suite il les rachetait lui-même dans les ventes; l'autre moitié fut saisie et perdue. Cependant c'était là le seul texte complet où la lacune du premier livre se trouvait remplie par le moyen d'un manuscrit de l'Abbaye de Florence. Par les suites du trop fameux pâté d'encre que Courier était accusé d'avoir fait sur le feuillet où se trouvait ce fragment, ce feuillet fut complétement détruit. C'était donc rendre un véritable service à la philologie, que de reproduire en totalité l'édition romaine de Longus. Aujourd'hui, que les études de littérature grecque sont parvenues à un si haut point de perfection et d'étendue, reproduire textuellement de bons livres, c'est déjà se rendre utile, et c'est ce que les Allemands et les Anglais pratiquent depuis bien des années, avec un grand succès. Cependant le nouvel éditeur, M. de Sinner, ne s'est point borné à donner une simple réimpression du texte de Courier, il a fait à cet ouvrage de nombreuses et utiles additions. La préface latine, de 36 pages, expose d'abord pourquoi M. de Sinner a cru devoir qualifier cette réimpression de corrigée et augmentée, puis il y donne le catalogue de toutes les éditions du texte grec, complètes et incomplètes, et la notice des traductions françaises, allemandes et italiennes, de ce charmant ouvrage, ainsi que l'énumération des auteurs qui ont parlé de Longus. Tous ces détails bibliographiques sont de la plus scrupuleuse exactitude. Mais ce qui nous a surtout intéressés, c'est

la seconde partie de cette savante préface, dans laquelle M. de Sinner donne le catalogue raisonné des romans populaires grecs du Bas-Empire, et des livres populaires écrits en grec vulgaire. C'est une littérature beaucoup trop négligée par les Hellénistes, bien qu'il serait facile de prouver que le Bidpaï grec, le faux Callisthènes, publiés avec critique et érudition, seraient bien plus curieux et plus importans, que les Achilles Tatius, les Chariton, les Eumathius, les Nicetas Eugenianus, et autres, auxquels les savantes notes des Jacobs, des Dorville, des Gaulmyn, des Boissonade, ont seules donné du prix.

A la suite de la préface, M. de Sinner a inséré un excellent morceau anglais tiré de Dunlop : *History of fiction*, contenant une analyse critique du livre de Longus.

Le texte grec, avec les notes grecques de Courier, occupe 154 pages, correctement imprimées; la pagination de l'édition de Rome est en marge, et le texte divisé en chapitres, d'après l'exemple de M. Passow, ce qui facilitera beaucoup les renvois. Une lettre piquante de Courier, écrite en français, où il se justifie d'avoir négligemment copié le fameux fragment, vient ensuite; et 40 p. de notes supplémentaires latines, par M. de Sinner, terminent cet intéressant travail. M. de Sinner y indique les auteurs des conjectures adoptées par Courier, rectifie les citations des notes grecques, faites de mémoire, donne les notes supplémentaires publiées par Courier après l'édition du texte grec, des extraits complets des observations manuscrites de Brunck sur l'édition de Villoison conservées à la bibliothèque du Roi, et indique ce qui a été dit de bien sur le texte de Longus, depuis l'édition de Villoison à celle de Passow, la dernière qui ait du mérite. Chemin faisant, M. de Sinner explique plusieurs points de grammaire et de lexicographie grecques avec beaucoup de tact et d'érudition. Deux tables, une des auteurs cités, l'autre des locutions expliquées, viennent encore ajouter à l'utilité de cette consciencieuse et savante publication. L'exécution typographique est digne de la grande réputation des presses de MM. F. Didot. Nous désirons de tout notre cœur que le modeste et savant éditeur continue dans cette pénible carrière de profondes études et de travaux philologiques, où il ne pourra manquer d'obtenir des succès mérités. Z.

19. **Eunomia. Darstellungen, etc.—Eunomia. Exposés et fragmens de poésie et de prose grecques modernes, empruntés à des ouvrages anglais et français, ou communiqués par des Grecs, avec des appendices de divers auteurs. Le tout recueilli pour les savans et pour les gens du monde, par C. Iken. 3 vol., in-8°. Grimma, 1828, Gœschen-Beyer. (*Jena. Allg. Liter. Zeitung;* mai 1828. Supplément, pag. 249.)**

Cet ouvrage est loin de justifier le titre que l'auteur lui a donné, car il est entièrement dépourvu de plan. Laissant à l'écart les productions helléniques en vers et en prose les plus récentes, l'auteur a préféré traduire de l'ouvrage de Leake, intitulé Researches in Greece, 1814, la partie qui traite de la poésie et de la prose des Grecs modernes, quoiqu'il avoue lui-même que Leake n'a pas embrassé le sujet sous le véritable point de vue. Nous aurions désiré qu'il se fût montré moins avare de citations, et eût donné plus de pièces originales que de traductions.

Le 1er volume contient tout ce que l'auteur a traduit de l'ouvrage de Leake, des citations empruntées à la littérature et à la poésie grecques modernes, ainsi que les observations critiques de Leake. Les citations sont en partie des originaux et en partie des traductions.

Le 2e vol. embrasse diverses communications, que l'auteur prétend tenir de la bouche d'hommes nés sur le sol de la Grèce. On y trouve deux chansons de Rhigas et de Christopoulos, quelques-unes en entier, d'autres par fragmens, des proverbes grecs modernes, des notices biographiques et littéraires, des observations philologiques. Nous dirons qu'en général les remarques et explications de l'auteur manquent d'exactitude; car les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans des détails à ce sujet.

Le 3e vol. contient un recueil de divers chants populaires grecs modernes, qui jusqu'à présent n'avaient pas été imprimés. Ils sont au nombre de 24, et accompagnés d'une traduction métrique. L'auteur en a rectifié l'orthographe; mais nous craignons qu'il ne soit souvent allé trop loin dans ses corrections, et ait enlevé ainsi à ces chants leur caractère distinctif. Pour faciliter l'intelligence du texte, l'auteur a joint des notes

et éclaircissemens, toutefois cette partie du travail n'est pas complète. Plusieurs mots ne sont pas accompagnés d'explications, comme, par exemple, Μεν, dérivé probablement par syncope de Μενον, et qui signifie *cependant*. Au n° 5, p. 10, la première ligne semble devoir être écrite ainsi : Μονον Μονον Περ να τὸ Νικο, περ να τὸ αὔτο τὸ Μονοπατι, c'est-à-dire sous la forme impérative, et non sous la forme de narration. La pensée exprimée dans le second vers exige qu'il en soit ainsi, Νίκω est le vocatif tel que la langue populaire de la Grèce l'a fait et l'emploie.

En terminant, nous ferons remarquer qu'il est question dans la préface de l'ouvrage de la grammaire grecque moderne de David, mais qu'il n'est pas dit que l'auteur a accordé trop d'attention au dialecte si vicieux des Sciotes. Ce qui, toutefois, s'explique aisément lorsque l'on sait que David a été professeur au collége de Scio. C. R.

20. Bibliothèque latine-française, publiée sous les auspices de Mgr. le Dauphin, par C. L. F. Panckoucke. Livraisons xxii, xxiii et xxiv, 3 vol. in-8°. Paris, 1829; Panckoucke.

Ces 3 livraisons se composent, 1° du 1er volume de *Lucrèce*, traduit par M. de Pongerville, avantageusement connu par une traduction en vers, du même poète; 2° du tome second de l'*Histoire naturelle de Pline*, nouvellement traduite par M. Ajasson de Grandsagne, et annotée par un grand nombre de savans distingués; 3° du troisième et dernier volume des *Lettres de Pline le jeune*, publié par le professeur Pierrot, qui a judicieusement conservé la traduction estimée de De Sacy, en retouchant toutefois les passages sur lesquels une critique sévère aurait pu s'exercer. Ces nouvelles livraisons, dont nous rendrons compte successivement, se recommandent aux personnes studieuses par les mêmes avantages que les précédentes. E. C. D. A.

21. Aliquot vestigia antiquitatum romanorum in Taciti Germania latentia. Dissertatiuncula quam discessum ex gymnasio Fribergensi in academiam Lipsiensem auspicaturus scripsit Eduardus Aug. Hecht. Gr. 8° de 22 p. Friberg, 1828; Gerlach. (*Allg. Repert. der N. in und auslænd. Literat.*; 1828, vol. 2, cah. 2, p. 469.)

Bien que l'intention de Tacite n'ait pas été d'opposer les vertus des Germains aux mœurs corrompues des Romains, on trouve, toutefois, dans son ouvrage, plusieurs passages où, en donnant des louanges aux premiers, il fait la critique des seconds. C'est ce que l'auteur de l'ouvrage ci-dessus explique, en comparant plusieurs passages de l'auteur latin relatifs aux usages et aux lois des Romains, tels que les suivans : sur le mariage et la dot, c. 18, 1 3; des alimens, 19, 6. 9. 10, 20; 2. 9; 23, 2; traitement des esclaves, 25, 1; de l'usure, 26, 1; de la sépulture, 27, 1. 3. G.

22. Œuvres d'Horace : Odes, Epodes, Chant séculaire. Nouvelle traduction en vers français, avec le texte en regard; par M. Cournand. In-8° de 394 p. Paris, 1829; Delalain.

Voici comment s'exprime, dans sa préface, un des meilleurs traducteurs d'Horace qui aient précédé M. Cournand (1). « Si l'on me reproche d'être entré dans cette carrière, comment justifier mon audace? Quand je commençai ma traduction, celle d'un littérateur célèbre, de M. le comte *Daru* (2), ne jouissait-elle pas déjà depuis long-temps de cette réputation qui ne sera pas moins durable qu'elle est brillante et méritée? M. *Vanderbourg* n'avait-il pas publié son travail si estimable par divers genres de mérite? M. *de Wailly*, ravi si malheureusement aux lettres et à une entreprise qu'il promettait d'achever avec succès, n'avait-il point fait paraître plusieurs parties de son élégant ouvrage? Que pourrais-je donc alléguer pour mon excuse? Aurais-je eu la présomption de mieux faire que mes devanciers? non; mais j'ai pensé qu'ils n'avaient point tout épuisé, et j'ai voulu faire autrement qu'eux, soutenu par le sentiment profond des beautés du modèle que j'osais proposer à mes efforts. » M. Cournand ne nous a point rendu compte des motifs qui l'ont engagé à venir se placer, après tant d'autres, dans le rang des traducteurs d'Horace; mais nous devons penser qu'ils sont les

(1) M. Léon Halevy, p. xxij de son édition in-8° (Paris, 1824; Méquignon-Marvis.

(2) M. le comte Daru vient d'être enlevé aux lettres, et laisse à l'Académie française une place vacante, ainsi qu'une place d'associé libre à l'Académie des sciences.

mêmes que ceux de M. *Halevy*; sans doute aussi, il n'a point prétendu faire mieux, il a voulu seulement faire *autrement* que ses devanciers. Il y a certainement une arrière pensée dans une pareille déclaration, car pourquoi chercher à faire autrement si ce n'est avec l'espoir de faire mieux? Or, ce mieux est susceptible de bien des interprétations; les uns le trouveront dans une traduction plus poétique, plus fleurie, les autres dans une traduction plus fidèle. Ce mot lui-même est encore susceptible de plusieurs interprétations; pour nous qui pensons, avec M. Halevy, qu'un poète, surtout un poète comme Horace, doit être traduit par un poète, nous croyons aussi que la fidélité ne consiste pas seulement dans la reproduction exacte et littérale des idées : ce genre de fidélité est celui qui doit caractériser le travail du traducteur en prose; mais l'expression et la couleur poétiques ne peuvent se rendre que par les mêmes qualités, unies au même degré dans la traduction et dans l'original (1). Partant de ce point de vue, nous trouvons que M. Halevy a souvent fait mieux que ses devanciers, et que M. Cournand s'est borné à faire autrement : la traduction du premier est plus poétique, et par conséquent plus fidèle, à notre sens; celle que nous annonçons est plus près du texte, et servira mieux peut-être les intentions de son auteur (2).

Par la suite, l'intervalle qui sépare à nos yeux ces deux traductions peut être franchi; la différence la plus sensible que nous ayons remarquée peut être effacée à l'avantage de la dernière, si son auteur emploie tous ses soins à perfectionner un travail qui, pour être bien fait, doit être celui de toute une vie. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ailleurs (3) la même chose à son jeune devancier; mais qui voudrait aujourd'hui suivre le

(1) Ceux qui nient ce principe peuvent seuls préférer les traductions en prose aux traductions en vers, ainsi que ceux qui n'ont point reçu du ciel l'*influence secrète*.

(2) M. Cournand est professeur, et il a dédié sa traduction, où le texte se trouve en regard comme dans celle de M. Halevy, à son frère Antoine Cournand, chef d'institution à St-Pétersbourg, et dont l'établissement jouit d'une réputation méritée. Il destine sans doute cette traduction à l'usage des classes; mais je ne sais si, dans ce but unique, une traduction en prose ne serait pas préférable. Il est certain du moins qu'elle pourrait être encore plus littérale, sans danger pour la réputation poétique de son auteur.

(3) Dans la *Revue Encyclopédique*.

précepte de Boileau quand la réputation se mesure non plus sur la valeur, mais sur le nombre des titres littéraires? (1)

E. H.

23. Les moralistes latins, ou Choix de morceaux extraits des œuvres philosophiques de Cicéron, etc.; par M. Guérin, prof. au collége de Sainte-Barbe. In-18 de 19 feuil. 1/2; prix, 5 fr.. Paris, 1828; Gosselin.

24. Eutropii breviarium historiæ romanæ, ad optimorum librorum fidem cum variarum lectionum delectu edidit Carolus Zell, in univers. Friburg. professor. In-8°. Stuttgartiæ, 1829.

Ce joli volume fait partie d'une collection de classiques latins entreprise, à Stuttgart, par M. Hoffmann, et confiée à la direction de M. Zell, auteur de très-bons ouvrages, entre autres du *Ferien-Schriften*, ou dissertations rédigées pendant les vacances, sur plusieurs points d'archéologie. M. Zell a publié aussi une bonne édition du traité de morale adressé par Aristote à Nicomaque, puis une autre de *longitudine et brevitate vitæ*; enfin il a donné ses fragmens de la loi des douze tables, et plus récemment, une édition de la république de Cicéron. La préface de l'Eutrope que nous annonçons est intitulée *de vitâ et scriptis Eutropii.* Suidas l'appèle Σοφιστὴν Ἰταλον, d'où la conclusion, peut-être un peu forcée, qu'Eutrope était d'Italie. Il fut épistolographe de Constantin, survécut à Julien, et dédia son livre à Valens, auquel il paraît qu'il y avait passablement de choses à apprendre : *ut tranquillitatis tuæ posset mens divina lætari.* Nicéphore Grégoras nous apprend qu'il était païen, et que la seule force de la vérité put l'engager à louer Constantin. Notre Eutrope est-il celui que, Symmaque et Ammien Marcellin qualifient de proconsul d'Asie, et dont le prénom était Flavius? c'est ce que M. Zell n'ose entreprendre

(1) M. Halevy, tout jeune encore, a déjà publié, outre sa traduction d'Horace, qui eût suffi pour le placer au premier rang de nos poètes modernes, un roman, une comédie, une tragédie et des *poésies européennes*, parmi lesquelles se trouve une imitation de Karamzine, qu'un journal russe, le *Fils de la Patrie*, (n° 21 de 1828, p. 305) a jugée avec sévérité mais justice. Pour ne parler ici que de son *Czar* (lisez *Tsar*) *Démétrius*, nous dirons qu'une étude plus consciencieuse de l'histoire ne lui aurait pas permis de peindre les mœurs des serfs russes de la fin du 16e siècle avec les idées et les opinions des Français au 19e.

de décider, parce que ce prénom de Flavius, que beaucoup d'éditions attribuent à l'historien, ne lui est venu que des conjectures de Sigonius et de Bonifacius. Suidas nous apprend qu'Eutrope était auteur de plusieurs ouvrages : a-t-il terminé celui dont il *menace* à la fin de son abrégé ? (c'est à dessein que je traduis ainsi ce *minatur* de M. Zell) ; cette question serait difficile à résoudre, *reliqua stilo majore dicenda sunt.* On ne peut se dissimuler que si son histoire n'avait le mérite de tout englober dans un court abrégé, il y aurait bien des reproches à lui faire sur sa prédilection pour les combats, sur l'omission constante des lois et des institutions. Du reste son style est simple et clair. Eutrope a été deux fois traduit en grec, une fois par Cæanus qui passait pour avoir été son contemporain, et dont on a encore la versions, puis, une autre fois, par Capiton Lyaris, écrivain du 6e siècle. Du temps de Charlemagne, Paul Diacre amplifia cet abrégé, et le continua jusqu'à l'année 565; puis cette compilation entra dans les 24 livres de l'*historia* dite *miscella* écrite au 9e siècle, aussi est-elle quelquefois utile pour redresser de mauvaises leçons tant d'Eutrope que dans les auteurs dont Paul Diacre a opéré la fusion avec son abrégé; il paraît même qu'on y retrouve des fragmens d'auteurs que nous n'avons plus. Personne depuis Muratori, (Script. rer. ital. VI) n'a donné cette Historia miscella; aussi M. Zell a-t-il le projet de la faire entrer dans cette collection. Elle est susceptible d'un très bon travail philologique : il sera bon de discuter l'origine de chaque passage, et de reconnaître ainsi de quels fragmens on en pourait enrichir les auteurs perdus pour nous.

P. de G.

25. Dictionnaire raisonné des racines allemandes; par M. Suckau, professeur de Mgr le Duc de Bordeaux. (*Extrait du Prospectus.*)

Cédant aux encouragemens et aux conseils d'honorables amis et de plusieurs savans, et guidés par l'amour de la science et de l'utilité générale, nous nous sommes décidés à publier les Racines allemandes par *souscription ou par livraisons.*

En donnant la signification exacte du mot primitif et ses diverses acceptions, nous avons groupé autour du mot radical tous les mots qui en dérivent. Pour préciser ce travail, pour

éviter les répétitions, et pour répondre autant qu'il est en nous au titre de notre ouvrage, nous avons cherché à déterminer la valeur réelle de chaque particule, c'est-à-dire de toute syllabe *initiale* et *finale* qui entre dans la composition d'un mot. Voilà ce qui a servi de base à nos recherches et ce qui formera la première livraison de notre Dictionnaire. Nous avons indiqué par des chiffres les différentes acceptions d'une particule; et quand il y a eu anomalie pour certains mots, et qu'on n'a pu les classer d'après les règles établies, nous avons tâché d'expliquer les locutions particulières ou obscures, connues vulgairement sous la fausse dénomination d'*idiotismes*.

Tout en adoptant un plan entièrement nouveau, nous n'avons point négligé de consulter les bonnes sources qui traitent de ces matières; et nous nous plaisons à reconnaître que le célèbre Glossaire de Wachter, l'excellente Grammaire de Grimm, les Dictionnaires d'Adelung et de Heinsius, nous ont été d'un fort grand secours.

Pour donner une idée succinte de la manière dont nous avons rangé les mots dérivés, autour de leur racine, nous en prenons ici au hasard un qui nous conduit à la connaissance de plus de cinquante mots. il y a des racines qui en offrent un bien plus grand nombre. Exemple :

Schreib en, écrire, Imp.; *schrieb*; part. *geschrieb en*; *an*, *ab*, *auf*, *aus*, *be*, *bei*, *ein*, *fort*, *her*, *hin*, *mit*, *nach*, *über*, *um*, *unter*, *ver*, *vor*, *zu*, *zusammen*, etc.

Schreib er, m., *inn*, f.; *ab*, *aus*, *be*, *bei*, *nach*, *um*, *ver*.

Schreib er ei, f.; *aus*.

Schreib eln; *Schreib ler*.

Schreib ung, f. (peu usité); *be*, *ver*.

Schrift, f., *ab*, *auf*, *bei*, *in*, *nach*, *über*, *um*, *unter*, *vor*, *zu*

Schriftlich; *Schrift eln*; *Schrift ler*.

Nous avons indiqué aussi la formation des mots composés, et nous avons ajouté quelquefois aux racines les compositions qui présentent un grand intérêt, ou qui s'expriment en français par un seul mot, comme Schriftsteller, *écrivain*, qui compose un écrit, un ouvrage, très-différent du mot Schreiber,

qui signifie *écrivain, secrétaire*, ainsi que Schreibtisch, *table à écrire, secrétaire.*

Chaque livraison se composera de 40 pag. d'impression in-8°, et sera livrée aux souscripteurs à raison de 2 fr. A dater du 15 janvier 1830, le prix de la livraison sera porté pour les non souscripteurs à 2 f. 50 c. *On souscrit sans rien payer d'avance*, chez l'auteur rue du dragon n° 16; Firmin Didot, Treuttel et Würtz.

26. BUCHERKUNDE DER SASSISCH-NIEDERDEUTSCHEN SPRACHE.— Bibliographie du Bas-Saxon, composée principalement sur les matériaux de la bibliothèque de Wolfenbüttel; par le Dr K. F. A. SCHELLER. In-8° de 528 pag.; prix, 2 thlr., 12 gr. Halberstadt, 1826; Vogler. (*Leipzig. Literatur-Zeitung;* juin 1829, pag. 1043.)

Comme l'auteur le reconnaît lui-même dans sa préface, ce travail est loin d'être complet, et il est à regretter qu'il n'ait pu mettre à profit les documens précieux des bibliothèques de Hanovre, Gõttingue, Rostock, Hambourg, Zelle, etc.; toutefois M. Scheller a le mérite d'avoir le premier posé les bases d'un ouvrage destiné à remplir une lacune considérable dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. G.

27. ILLUSTRATIONS OF ANGLO-SAXON POETRY. — Commentaires sur la poésie anglo-saxonne; par John Josias CONYBEARE; avec notes additionnelles, etc., par W. D. CONYBEARE. In-8°, pp. 382. Londres, 1826; Harding and Lepard. (*London liter. Gazette;* 12, 19 et 26 août 1826. *Monthly Review;* octobre 1826, p. 183. *Literar. Chron.;* 5 mai 1827, 12 mai 1828.)

Cet ouvrage, fruit d'un travail long et consciencieux, peut être regardé comme une introduction à l'histoire de l'ancienne poésie anglaise. Malheureusement il est incomplet, la mort ayant surpris l'auteur lorsqu'il avait à peine disposé pour l'impression la moitié de ses matériaux. Son frère s'est efforcé de suppléer, autant qu'il le pouvait, à cette défectuosité; s'étant long-temps livré aux mêmes études que lui, personne n'était plus capable de remplir cette tâche laborieuse.

L'auteur, qui a été long-temps professeur d'anglo-saxon à l'université d'Oxford, a examiné avec le plus grand soin les manuscrits en cette langue, qui existent dans les bibliothèques

Bodléienne et Cottonienne, et surtout le célèbre recueil de poésies anglo-saxonnes, légué par l'évêque Leofric, vers le temps de la conquête, à la bibliothèque de la cathédrale d'Exeter.

M. Tyrwhit fait très-peu de cas de la poésie anglo-saxonne; d'un autre côté, le docteur Hickes donne dans l'exagération contraire. La vérité se trouve probablement entre ces deux extrêmes. Les vers anglo-saxons sont tantôt écrits en lignes continues, comme la prose; tantôt en lignes plus ou moins longues, selon la mesure et la cadence. Chaque pièce du manuscrit d'Exeter est non seulement divisée en lignes métriques, mais encore offre une grande variété de rimes.

La poésie anglo-saxonne ne saurait soutenir la comparaison avec celle des Grecs et des Romains, ni pour l'éclat des images, ni pour l'élévation des pensées, ni pour le talent poétique; elle est même inférieure, sous ces rapports, à celle des Scandinaves; néanmoins elle offre des beautés mâles, simples et franches qui rappellent les mœurs d'un peuple guerrier et non encore civilisé; il s'y trouve assez souvent des tirades pleines de vivacité, de chaleur et d'éloquence. W.

28. Edizione completa della divina comedia di Dante. — Edition complète de la divine comédie du Dante, d'après le texte du manuscrit Bartolini. 3 Vol. divisés en 4 parties. Udine, 1828; Mattruzzi. (*Antologia, giorn. di scienze*; mars 1828, p. 171.)

Cette édition du Dante est maintenant achevée. Nous en indiquerons le contenu.

Vol. Ier. 1° Lettre adressée au marquis J. J. Trivulzio, qui contient l'histoire du manuscrit de Bartolini, et d'autres documens relatifs à la divine comédie du Dante et aux derniers jours de sa vie. 2° Examen des caractères des trois codex de Bartolini, Fontanini et Trivulzio. 3° Table des textes manuscrits et imprimés, qui ont été consultés pour cette nouvelle édition, classés suivant l'ordre qu'on a suivi pour les examiner soit dans les villes, soit dans les bibliothèques publiques et privées. A cette table est jointe la description des trois codex de Breslau et de deux codex de la bibliothèque de la Brera. 4° Sommaires des chapitres de la divine comédie, tirés du codex de Trivulzio. 5° La grotte de Tol-

mino, représentant le poète qui médite et écrit. 6° Le texte de l'Enfer suivant le codex de Bartolini, avec la version correspondante adoptée par l'académie de la Crusca, et celles des autres codex, ainsi que des notes philologiques et critiques. 7° Fragmens inédits de l'Enfer en vers hexamètres latins, tirés du code de Fontanini.

Vol. II. Le Purgatoire et le Paradis dans le même ordre que le premier chant.

Vol. III. Partie Ire. 1° Préface en forme de lettre au marquis Trivulzio; réponse aux critiques du codex de Bartolini. Justification de ce 3e volume. 2° Développemens esthétiques sur la divine comédie, par F. Torti. 3° Le siècle du Dante, commentaire historique, par Ferdinand Arrivabene, qui sert à l'intelligence de l'histoire de la divine comédie.

Vol III. Partie IIe. 1° Vocabulaire étymologique des mots employés par le Dante, compilé par Quirico Viviani, contenant l'explication de l'origine et des significations de ces mots, avec les mots correspondans des différens dialectes italiens, et surtout de ceux de l'Italie septentrionale. 2° Notes historiques, géographiques et chronologiques qui donnent la clef de l'ouvrage.

29. Nouveau Dictionnaire portatif des langues française et portugaise, rédigé d'après les meilleurs lexicographes des deux nations, et enrichi des termes des sciences et arts, de médecine, de chimie, de commerce, de marine, des nouveaux poids et mesures, etc. 3e édit., rev., corr. et augmentée, sur la 2e, de plus de 8,000 mots et acceptions; par F. S. Constancio, D. M., etc. 2 part. in-16 de 36 feuilles 3/8; prix 12 fr. Paris, 1828; Rey et Gravier.

30. L'histoire du Chatelain de Coucy et de la dame de Fayel, publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et mise en français par G. A. Crapelet, imprimeur, chev. de la Légion d'honneur, Membre de la Société royale des antiquaires de France. Grand in-8° de xx-427 pages (1), papier

(1) La *Préface* occupe les pages 1 à x, la *Description du manuscrit de la Bibliothèque du Roi*, les p. xj à xx, le *Poème*, les p. 1 à 272, et la *Traduction*, les p. 275 à 427.

vélin; prix, 25 fr. (1). Paris, 1829; Crapelet et Jules Renouard.

Un des feuillets du manuscrit de la Bibliothèque du Roi qui a servi à M. Crapelet, et dont il nous donne une description détaillée, porte une note extraite de la *Bibliothèque des Romans*, par le C. de Gordon de Percel (l'abbé Lenglet Du Fresnoy), tom. II, p. 231, ainsi conçue : « Le Roman du Chastelain de Coucy, en rime, in-fol. *manuscrit*. Ce sont les amours de ce chevalier avec une bonne et belle dame nommée la dame Fayel, vers l'an 1228. » Cette date, ajoutée après coup et par une main étrangère, est donc celle de l'événement lui-même, ou, comme le pense l'éditeur, de la composition du poème, et non la date du manuscrit, le style des miniatures, la forme de l'écriture et les abréviations peu multipliées indiquant assez que ce dernier est du commencement du XIVe siècle. Ce ne serait donc, selon lui, que la copie d'un des manuscrits, plus anciens, relatés dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles V, fait en 1373, et dans celui de la bibliothèque de Charles VI, commencé le 13 octobre 1413 et clos le 10 janvier 1415, manuscrits qui probablement, ajoute-t-il, passèrent en Angleterre avec beaucoup d'autres, que le duc de Bedford s'était fait représenter en 1425, et qui disparurent ou furent achetés par lui en 1429. Cette copie est sur format petit in-4°, vélin, de 8 pouces 6 lignes de hauteur, sur 5 pouces 3 lignes de largeur, et contient 159 feuillets, formant 318 pages d'écriture en grosse bâtarde, chacune de 26 lignes, avec 2 miniatures, dont M. Crapelet a donné le *fac-simile*.

Quant au fait qui a servi de base au poème, et qui est bien connu, quelques auteurs le regardent comme historique, et d'autres veulent qu'il soit fabuleux. De Belloy, qui l'a popularisé parmi nous, a écrit un volume entier de recherches et de dissertations en forme sur l'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, dans le but d'établir la vérité historique du sujet de sa tragédie de *Gabrielle de Vergy* (2). De la Borde a

(1) Quelques exemplaires de la *traduction* seule ont été imprimés séparément, en un vol. in-8°, avec 2 *fac-simile*; prix, 12 fr.

(2) *Œuvres complètes de De Belloy*; Tom. IV, p. 335, éd. de 1779. — M. Michaud, dans son *Histoire des Croisades*, Tom. II, éd. de 1818,

composé des mémoires historiques sur Raoul de Coucy, pour prouver que Raoul I[er], sire de Coucy, n'est pas plus l'auteur des chansons qu'on lui a attribuées qu'il n'était l'amant de la dame de Fayel, et que l'amour et les chansons regardent le châtelain de Coucy, son neveu, qui naquit, vers 1165, d'Enguerrand de Coucy, frère de Raoul I[er], et qui se nommait aussi Raoul, comme son oncle, ou Renaud, selon le manuscrit de la Bibliothèque royale (1). D'un autre côté, Le Grand d'Aussy (2), dans une note de son recueil des *Fabliaux du XII[e] et du XIII[e] siècles* (Tome III, p. 280 de l'édition de 1779, et tom. IV, p. 174 de l'édition de M. Renouard, que nous avons annoncée dans notre dernier cahier), tranche toute discussion en déclarant qu'il a lu ce poème avec attention, et que « c'est un vrai roman, dans toute l'étendue de la signification que nous donnons aujourd'hui à ce mot. » « On prétend, ajoute-t-il, que cette scène d'horreur (celle qui sert de dénoûment au poème) s'est renouvelée en Espagne, sous Charles II, et qu'un certain marquis d'Astorga mangea aussi, sans le savoir, le cœur de sa maîtresse, que sa femme jalouse avait égorgée elle-même. Je laisse aux anthropophages le plaisir de prouver la vérité de ces abominations dégoûtantes (3). » Du reste, Legrand d'Aussy, se fonde principalement, pour rejeter l'authenticité de ce fait sur le mot de *conte* que l'auteur lui-même a employé, et qui se présente deux fois dès le

remarque que la dissertation de De Belloy n'a point été réfutée, et qu'elle prouve la vérité des faits principaux rapportés par la chronique en vers de la Bibliothèque royale.

(1) Si l'on compare, dit M. Crapelet, le langage des chansons insérées dans le manuscrit, et que le châtelain a dû composer de 1188 à 1190, au langage du poème, on trouvera que celui des chansons est plus difficile à entendre, et qu'il peut bien y avoir une différence d'une cinquantaine d'années entre la composition de celles-ci et celle du poème.

(2) C'est ainsi que M. Crapelet écrit le nom de cet auteur. M. Renouard, dans sa nouvelle édition des *Fabliaux* (annoncée dans notre dernier cahier), a imprimé Legrand d'Aussy, et avec toute raison.

(3) Après la manifestation de pareils sentimens, on doit s'étonner de trouver dans le recueil de Legrand d'Aussy l'aventure douze fois plus horrible du *Lai d'Ignaures*, dans lequel on voit douze maris, trompés par ce chevalier, le mettre à mort, lui arracher le cœur et le faire servir à leurs douze infidèles: absurde et grossière imitation, dit M. Crapelet, de la catastrophe de la dame de Fayel.

début du poème; mais M. Crapelet fait fort bien observer que ce mot signifiait, dans l'ancien langage, *discours, récit*, et que l'on disait *tenir conte* pour converser, discourir, et si Legrand d'Aussy avait lu attentivement les 2 vers 8166 et suivant, qui sont ainsi conçus :

> Atant vous fineray l'*istore*
> Et li *contes* des vrais amans.

et que M. Crapelet traduit ainsi : « Maintenant, je vais finir l'*histoire* des vrais amans et mon *récit* », il eût sans doute modifié son premier jugement.

Mais, quoiqu'il en soit de la vérité du fait en lui-même, dont le récit, comme nous l'avons déjà dit, est devenu populaire, et qui a même passé chez tous les peuples de l'Europe (1), nous ne partagerons point l'opinion d'un critique moderne, qui n'éprouve, dit-il, aucune horreur à voir le *pauvre* Fayel offrir à sa coupable épouse un *horrible* repas, et nous pensons, avec La Harpe (*Cours de littérature*), que, si le poète peut aller jusqu'à l'horreur pour nous émouvoir, « il faut que les forfaits horribles tiennent à un grand objet, à un grand caractère. »

Nous adopterons le jugement de M. Crapelet lui-même sur ce point, jugement où l'on ne trouve aucune trace de cette prévention ordinaire et si excusable d'ailleurs dans tout éditeur, jugement tellement impartial et tellement conforme au nôtre que nous n'avons qu'à le reproduire ici. Cette composition nous paraît en effet « *l'une des plus remarquables* que nous ait offertes jusqu'ici notre ancienne littérature; et, si elle n'est point exempte des défauts du temps où elle a été écrite, elle n'a pas non plus cette prolixité qui rend si pénible la lecture de nos anciennes poésies. Le plan est assez régulièrement tracé, quoique ses différentes parties ne soient pas toujours proportionnées; les événemens y sont multipliés, mais intéressans, ingénieusement présentés et se lient bien à l'action principale : seulement, dans quelques passages, les détails se ressentent un peu de la licence qui était à peu près commune à tous les trou-

(1) L'*Histoire du châtelain de Coucy* a été traduite en vers anglais, et cette version a été imprimée dans Ritson (*ancient english metrical Romances*, Tom. III, p. 193) sous le titre de *The Knight of Curtesy, and the fair Lady of Faguell*. Les Provençaux réclament pour un de leurs troubadours, Guillaume de Cabestain, et les Italiens pour un chevalier nommé Guardastagno, l'honneur de semblables infortunes.



veurs de l'époque. Sous le rapport grammatical, cet ouvrage peut aussi mériter l'attention des savans et des littérateurs ; il s'y trouve un certain nombre de mots qui ne figurent pas dans l'excellent *Dictionnaire de la langue romane*, de M. de Roquefort, ni dans aucun autre. Le style a souvent de la grâce et de la finesse, et souvent aussi beaucoup de cette naïveté particulière à nos anciens poètes. L'amour, qui joue un si grand rôle dans le poème, y brille des couleurs les plus vives et les plus variées. L'auteur a su lui faire parler un langage que le caractère et la position des personnages rendent tour-à-tour gracieux, énergique, attendrissant.....»

Il ne nous reste plus maintenant qu'à parler du travail de M. Crapelet, qui déclare lui-même avoir été aidé dans ses recherches par feu Armynot du Châtelet et Méon, employés tous deux à la Bibliothèque du Roi. Ce travail est très-satisfaisant, et se placera avec avantage dans sa *Collection des anciens Monumens de l'histoire de la langue française*, entreprise en 1826 et qui se poursuit avec ardeur (1). De pareils travaux sont faits tout à la fois pour honorer les lettres et pour relever l'art de la typographie du discrédit dans lequel il commence à tomber; ils sont dignes des éloges que nous avons accordés récemment (dans notre cahier d'août) à la nouvelle édition des *Fabliaux* de Legrand d'Aussy, publiée par M. Renouard père, et nous associons avec plaisir M. Crapelet aux noms de ceux que nous avons cités comme les dignes continuateurs de la gloire des Estienne. Sa

(1) Cette collection se compose jusqu'à présent des ouvrages suivans : 1° *Vers sur la mort*, par Thibaud de Marly, avec des notes par Méon 2° *Lettres de Henri VIII à Anne Boleyn*. 3° Le *Combat de trente Bretons contre trente Anglais*. 4° L'*Histoire de la passion de J. C.*, d'Olivier Maillard, publiée par M. Peignot. 5° Le *Pas d'armes de la Bergère*. On annonce comme prochaine la publication de l'*Ordonnance de Philippe-le-Bel sur les gages de bataille*. M. Crapelet a fait paraître en outre plusieurs autres ouvrages, qui tous témoignent de son bon goût et de son désir de ne prêter ses presses qu'à des entreprises réellement littéraires; nous nous contenterons de citer les *Œuvres de Regnard*, de *Destouches* et de *Quinault*, les *Poètes français* depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe (6 vol.), et le *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque*, de Thom. Dibdin *en France*, trad. de l'anglais avec des notes par MM. Licquet et Crapelet.

traduction d'ailleurs est facile et coulante, et se fait lire avec plaisir (1). E. H.

31. HISTOIRE DE LA PASSION DE J.-C., composée en MCCCCXC par le R. P. OLIVIER MAILLARD; publiée en 1828, comme monument de la langue française au XV[e] siècle, avec une Notice sur l'auteur, des notes et une table des matières; par Gabriel PEIGNOT. Grand in-8° jésus vélin de 9 feuilles; prix, 8 fr.; avec fig., 10 fr. 50 c. Paris, 1828; impr. de Crapelet.

32. HISTOIRE LITTÉRAIRE DES SIÈCLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV; par VOLTAIRE, D'ALEMBERT ET LE ROI DE PRUSSE, ou Jugemens qu'ils ont portés sur plus de mille auteurs contemporains et sur leurs ouvrages; examens critiques de ceux de Voltaire par lui-même et ses amis, en lettres et en fragmens de lettres tirés de sa Correspondance et classés dans l'ordre de ses œuvres, pour servir en même temps de Poétique appliquée à ses propres écrits, de Commentaires à chacun d'eux et aux changemens qu'ils ont subis, d'Éclaircissemens à sa Correspondance et de Mémoires pour sa vie; par M. Éloi JOHANNEAU, ancien prof. de belles-lettres, membre de la Société roy. des Antiquaires, etc.

L'ouvrage formera 6 vol. in-8°, qui paraîtront en 12 livraisons, de mois en mois. Le prix de chaque livraison, composée de 250 pages, est de 3 fr. 50 cent., et de 4 fr. 25 cent. par la poste. On souscrit, sans rien payer, chez l'éditeur, place Royale, n° 9, et chez Alex. Johanneau, libraire, rue du Coq.

(1) Nous ne pouvons omettre cependant de signaler ici une faute, qui est devenue trop générale aujourd'hui pour qu'on la laisse passer avec indifférence, c'est l'emploi de l'adverbe d'ordre *de suite* pour l'adverbe de temps *tout de suite*, répété plusieurs fois dans sa traduction (pag. 339, 344, 346, 353, 377, 386, 392 et 419). Cette faute, reproduite dans des impressions aussi correctes et aussi soignées que le sont celles de M. Crapelet, finirait par prendre droit de cité, et notre langue est déjà trop pauvre pour la laisser apauvrir encore. Nous lui ferons remarquer aussi qu'on ne peut pas dire *celles* (les familles) *titrées* (p. 281); la correction grammaticale exigeait : *celles qui sont titrées*. C'est encore là une de ces fautes qu'il faut laisser au style de prospectus et de catalogue employé par certains libraires fort peu lettrés sans doute, et qui en sont venus à écrire, en parlant de livraisons d'ouvrages publiées par eux : *celles* PARUES. — Nous recevons à l'instant le prospectus d'un nouveau journal, le *Démocrate littéraire*, avec un avis où se trouvent les deux fautes que nous signalons ici. Où allons-nous en littérature?

33. Dictionnaire étymologique de la langue française, dans lequel les mots sont placés par famille; par B. de Roquefort. Précédé d'une Dissertation sur l'étymologie; par M. Champollion-Figeac. 2 forts vol. in-8°; prix, 22 fr. Paris, 1829; Gœury.

Nous ne chercherons ni à discuter, ni à prouver l'utilité de l'étymologie; M. Champollion-Figeac nous semble l'avoir démontrée dans une dissertation que M. de Roquefort a judicieusement placée en tête de son ouvrage. Quoiqu'il en soit, au reste, de l'utilité immédiate de cette science, on ne saurait toutefois nier que les nombreuses et importantes applications dont elle est susceptible, la rendent digne de l'intérêt et de la vive curiosité qu'elle excite généralement; et si l'on contestait la vérité de cette proposition, la lecture de la dissertation citée et du discours préliminaire de l'auteur du *Dictionnaire,* suffirait pour dissiper toute espèce de doute à cet égard.

La science étymologique consiste, non seulement à reconnaître de quel mot d'une langue étrangère dérive un autre mot, mais encore, et principalement, à découvrir la *racine* ou l'*essence primitive* d'un mot, c'est-à-dire l'articulation simple qui renferme l'idée fondamentale exprimée par ce mot. On parvient à la découverte de la racine en dépouillant celle-ci de toutes les syllabes accessoires et circonstantielles dont elle est entourée. Appliquons cette opération analytique au mot nouveau *inconstitutionnellement*, l'un des plus longs de la langue française; nous y trouvons : 1° la particule privative *in;* 2° la terminaison adverbiale *ment;* 3° un second *n* prosodique; 4° *ion* désinence nominale féminine; 5° *t* précédant immédiatement, lettre figurative du supin actif ou du participe passif des $\frac{9}{10}$ au moins des verbes latins; 6° *con* préposition, pour *cum*, qui change toujours *u* en *o* lorsqu'il est composant; 7° *stitu* pour *statu* suivant la règle d'après laquelle l'*a* radical du verbe simple se change en *i* dans les compositions : ainsi *statuo* fait *constituo*, *restituo*, etc.; 8° *statu*, dont l'*u* est la lettre caractéristique des noms de la 4e déclinaison, et, par conséquent, des verbes qui en dérivent, comme *status*, gén. *statuus-ûs*, d'où vient *statuo*; 9° *stat*, dont le *t* est la figurative du supin, comme ci-dessus, et l'*a* la lettre caractéristique de la 1re conjugaison. Après cette analyse exacte et rigoureuse, il ne reste donc plus du long mot pris pour exemple, que *st*, seules lettres radicales, qui en constituent

l'essence primitive, et sont, dans les langues européennes, le type constant et invariable des mots qui expriment une idée d'existence accompagnée, à un certain degré, de durée et de fixité.

C'est par cette décomposition, par cette espèce d'anatomie, qu'on pénètre, pour ainsi dire, dans les entrailles d'un mot, qu'on en découvre le véritable sens. M. de Roquefort ne nous semble pas avoir assez insisté sur ce point dans son discours préliminaire, qui d'ailleurs est plein d'excellentes vues. Nous avons cru reconnaître dans ce morceau estimable, sinon une erreur, du moins une assertion trop générale : l'auteur pense que « toutes les langues en général sont plus douces et plus harmonieuses dans leur enfance que lorsqu'elles sont parvenues à l'âge viril. » Nous le lui demandons à lui-même : peut-on dire avec raison que le style des lois des Douze-Tables ou même des poésies d'Ennius, postérieures à celles-ci de deux siècles et demi, soit plus doux et plus harmonieux que celui de Cicéron et d'Horace? Qui ne sait, au contraire, combien est dure et inculte la diction des premiers monumens de la littérature latine :

Occupons-nous maintenant du Dictionnaire Étymologique lui-même. D'abord nous félicitons l'auteur d'avoir su se garantir de l'illusion qu'a faite à Court de Gébelin le système ingénieusement absurde du président De Brosses. Ce dernier prétendait ramener tous les mots d'une langue à un certain nombre de racines organiques et absolues, et attacher *à priori* un certain ordre d'idées à telle ou telle articulation. Mais le temps et la raison ont fait justice de ce système arbitraire comme de tout ce qui n'est pas fondé sur l'observation exacte des faits. Laissant de côté ces aberrations, M. de Roquefort s'est renfermé, selon nous, dans de justes limites, en classant les mots par *familles*; de cette manière, non seulement il épargne au lecteur de fatigantes répétitions, mais il rend plus sensibles la filiation et la descendance respectives des mots, en rapprochant les uns des autres ceux dont l'origine est la même. Ainsi, par exemple, les mots *grandement*, *grandeur*, *grandiose*, *grandir*, *agrandir*, etc., sont rangés sous le mot *grand*, qui est leur souche commune; de même, *saintement*, *sanctifier*, *sanction*, *sanctuaire*, etc., devaient se trouver naturellement placés sous l'article *saint*, etc., etc.



Mais l'exactitude qu'a mise M. de Roquefort dans la plupart de ses classifications, ne saurait dérober à nos regards les erreurs et les défauts qui nous ont frappé dans bien des endroits. D'abord, nous remarquons des familles dans lesquelles on peut regretter de ne pas voir certains membres. Pourquoi, par exemple, ne trouve-t-on pas *abattre* sous *battre*, *abcès*, *abcéder et précession* sous céder; *promener* sous *main*, etc.? — Réciproquement, comme l'auteur a tâché de n'omettre aucun des mots de la langue française, un certain nombre de familles doivent nécessairement contenir des intrus; ainsi la série qui a en tête le mot *bec* renferme *pic*, *pie*, *pioche*, *pique*, *pignon*, *pivot*; celle dont le chef est mal-à-propos *paraître* (*parere*), offre quantité de mots venant de *parare*: mais l'auteur nous apprend ici que ce dernier verbe dérive du précédent; apparemment comme *manare* de *manere*. *Penser* et ses composés ou dérivés ne viennent pas non plus de *pendre*; il dérive immédiatement du fréquentatif *pensare* formé de *pensum* supin de *pendo*; tandisque *pendre* vient directement de *pendeo*. *Borne* n'est point la souche d'*abonner*, ni *part* celle de *séparer*. *Pause* vient, non de *poser*, mais du grec παῦσις, substantif formé de παύω. *Bure* est présenté comme racine de *bourgeon*, *bourreau* et *bourrique*; *an* ou *année*, comme celle d'*anus* et *anal*; poule, comme celle de *poupée*, *polisson* et *polichinel*. Vous croyez peut-être que *loge* vient de *locus* ou de quelque mot de la basse latinité: point du tout, il dérive de λογος. Nous ne saurions penser avec M. de Roquefort qu'*ogre* vient de ἄγριος, *lune* de *lux*, *ourlet* de *bord*, *fraude* de φράζω, *czar* de *César*, *plébeïen* de *populus*, et ce dernier de πόλὺς, etc., etc. — Quoiqu'en dise notre étymologiste, nous persistons à croire que *accord*, *concorde*, *discorde*, etc., viennent de *cor*, *cordis*, et non des instrumens de musique à *cordes*; et que, par conséquent, il a déplacé la métaphore. — Dans la série commençant par *être*, se trouvent *étoile* et *détester* avec leurs dérivés; et *détestable* y est défini *qui n'a point de stabilité*.

Il est assez souvent arrivé à M. de Roquefort de placer dans des séries différentes des mots dont la souche est évidemment identique. Ainsi *connexion*, qu'il fait venir, on ne sait pourquoi, de *nœud*, ne se trouve pas avec *annexe*, *annexer*, etc; *circoncision* est séparé de *concision*, *décision*, etc.; *profession* et *confession*, *plausible* et *applaudir*, *licence* et *licite*,

péricondre et *hypocondre*, etc., sont aussi dans ce cas; les deux derniers mots sont rangés dans l'ordre alphabétique des prépositions qui entrent dans leur formation; c'est donc ici le principal qui suit l'accessoire, et ce défaut est reproduit plusieurs fois dans le Dictionnaire. Enfin, aucun des mots *exhibition, inhibition, prohibition* et *redhibition* ne se trouve dans la même série.

Sans doute, le plan adopté par l'auteur était sujet à de grandes difficultés; car la langue française, dans l'état où elle est aujourd'hui, présente bien peu de mots véritablement radicaux, et s'oppose sans cesse à la régularité de leur classification par familles. En suivant la méthode rationnelle en principe, mais de fait impraticable, mise en usage par l'auteur, on se trouve inévitablement dans la nécessité, ou de forger des mots primitifs ou de prendre comme tels des mots composés. Ainsi M. de Roquefort, vu le manque de mots simples ou primitifs en français, a mis à la tête de quelques-unes de ses séries des mots factices, immédiatement tirés du grec, et qui n'existent pas dans notre langue: tels que *logie, mancie, plégie*, etc. — L'auteur, disons-nous, s'est vu obligé, d'après le système adopté, de prendre pour chefs de séries des mots composés: en effet, il emploie arbitrairement, à ce titre, le verbe *percevoir*, qu'il fait suivre de *concevoir*, *décevoir*, *recevoir*, etc., mots dont chacun aurait pu être tout aussi bien ou tout aussi mal choisi pour chef de famille. Le même vice se manifeste d'une manière non moins frappante dans la série des mots à la composition desquels concourt l'adjectif grec μάκρος. Le premier mot de cette série est le nom propre *Macrobe*, et les autres sont des termes techniques d'histoire naturelle, qui renferment, comme ce nom, l'idée de longueur, mais unie à celle d'une partie du corps, tels que les mots *macrocéphale*, *macroure*, *macropode*, etc. Ces observations s'appliquent également à la série en tête de laquelle se trouve *pédagogue*, mot à-la-fois dérivé et composé.

Nous signalerons un autre vice capital, selon nous, et inhérent au système de M. de Roquefort, et qui ne saurait être évité dans les cas même où notre langue offre des mots incontestablement radicaux et devant, par conséquent, être pris pour souches. Souvent alors, le mot radical, bien qu'il ait, en grec ou en latin, un rapport manifeste de forme ou de signification

avec ceux dont se compose la série, ne présente, en français, aucune ou presque aucune trace de cette analogie : ce qui résulte de la multiplicité de forme ou de signification dans la langue ancienne, et de l'*unicité* de ces deux choses dans la langue moderne. Le vice dont il s'agit affecte notamment les séries qui ont pour chef les mots *lire* et *mettre :* dans la première, vous rencontrerez des mots qui expriment l'idée de choix et d'assemblage, contenue dans le verbe *lego* et ses composés : comme *élection*, *collection*, *collége*, et d'autres qui n'ont aucun rapport à la lecture; dans la seconde, vous en trouverez qui reproduisent l'idée d'envoi, de tolérance, de pollicitation, etc., tels que *mission*, *commission*, *permettre*, *promettre*, etc., lesquels n'offrent pas la moindre analogie avec l'action de placer une chose dans un endroit quelconque. Mais l'auteur n'est pas même toujours conséquent dans son système : car il met *nome* et *nomade* dans une série différente, quoique νέμω, dont dérivent ces deux mots, signifie également *distribuer*, *régler* et *paître*.

Nous bornerons ici nos observations qui, nous l'espérons, ne seront pas prises en mauvaise part. L'auteur aurait grand tort de conclure de nos critiques, que nous ne reconnaissons aucun mérite à son ouvrage : loin de nous une pareille pensée; et comme nous n'avons entrepris l'analyse de ce livre qu'avec l'intention de rendre à l'auteur une justice complète, nous nous faisons un devoir et un plaisir d'affirmer que le Dictionnaire Étymologique annonce une vaste et une solide érudition, que les lecteurs y puiseront de précieux renseignemens, que les anecdotes au moyen desquelles on y rend compte de quantité d'étymologies sont toutes plus ou moins curieuses, et que le lexicographe, fidèle aux saines doctrines dites *classiques*, a exprimé (T. II, p. 325), en termes non équivoques, la juste aversion que lui inspire le genre faux et absurde, connu sous le nom de *romantisme*. Enfin, si nos censures avaient besoin d'apologie, nous invoquerions, pour notre défense, les paroles mêmes de M. Roquefort, qui (T. I, p. XIII) prie « les amis de la science de vouloir bien faire parvenir leurs observations à l'éditeur. » Nous nous sommes rendus à l'invitation; seulement nous avons cru devoir adresser les nôtres à l'auteur, persuadés qu'elles arriveront plus sûrement à leur destination. Elles prouvent qu'un ouvrage tel que celui que nous analysons ne pouvait

pas être parfait du premier jet; ces ouvrages se perfectionnent dans chaque édition nouvelle: nous avons voulu concourir à ce bien pour une petite part. E. C. D. A.

34. Histoire générale des proverbes, adages, sentences, apophtegmes, dérivés des mœurs, des usages, de l'esprit et de la morale des peuples anciens et modernes; accompagnée de remarques et d'anecdotes, et suivie d'une notice biographique sur les poètes, les moralistes et les philosophes les plus célèbres cités dans cet ouvrage, et d'une table des matières; par M. C. de Méry. 3 vol. in-8°.; prix, 3 fr. Paris, 1828; Delongchamps.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

35. Image de Gaudama. (*Asiatic journal;* janvier, 1826, n°. 121, p. 62.)

En 1825, le colonel Smith trouva dans la province d'Arracan une image de *Phra-Phra* (l'un des noms de Gaudama ou Bouddha). Cette image consiste dans une figure de bois placée dans l'attitude qui distingue ordinairement le Gaudama birman, et sur un piédestal creux orné de verres de couleurs et de morceaux de miroirs taillés et disposés en forme de serpent. Il est vraisemblable que cette image fut faite pour être offerte à Phra-Phra, dans le but d'obtenir de ce dieu la destruction de l'armée anglaise. L'objet dont il s'agit, vu en masse, ne laisse pas d'avoir de l'éclat et d'imposer du premier abord; mais si on l'examine de près, tout l'or dont il est chargé ne saurait dissimuler l'extrême grossièreté du travail. W.

36. Catalogo, etc.—Catalogue d'un choix d'antiquités étrusques découvertes dans les fouilles faites par le prince de Canino en 1828 et 1829. In-4°. de 186 pages. Viterbe, 1829; Monarchi.

Nous reviendrons sur ce curieux catalogue, publié par le prince de Canino et qui offre à chaque page des *fac simile* des inscriptions tirées des vases qui sont le fruit de ses fouilles.

37. Sarcophage antique a Palerme; par Meyer. (*Ueber Kunst und Alterthum*, de Goethe; 1828, vol. VI, cah. 2, p. 294.)

Plusieurs voyageurs ont parlé avec beaucoup d'éloge d'un sarcophage antique qui sert de fonts baptismaux dans la cathédrale de Girgenti en Sicile, et dont les bas-reliefs sont relatifs à l'histoire d'Hippolyte et de Phèdre. Le baron de Riedesel, dans son voyage en Sicile et dans la Grande-Grèce en 1767, signale ce monument comme une production du premier ordre. Houel, dans son voyage pittoresque aux îles de Sicile, de Malte et de Lipari, en donne le dessin, à la vérité un peu grossièrement ébauché. Un rapport plus détaillé sur ce sarcophage et ses bas-reliefs a paru à Palerme, il y a quelques annés, sous le titre de *Illustrazione* al Sarcofago Agrigentino, di Raffaelo Politi Siracusano; in-4°. de 21 p. de texte et 4 planches. Le rapport favorable de l'auteur sur cet excellent travail, est d'autant plus digne de foi, qu'il ne dissimule point les fautes qu'il a trouvées dans certaines parties de cette sculpture antique. Il pense que le sculpteur a suivi, dans l'invention de ses figures, l'idée développée dans la tragédie d'Euripide. Un examen plus approfondi détruirait peut-être facilement cette opinion. Il est certain que le poète et l'artiste ont travaillé sur la tradition d'Hippolyte et de Phèdre, mais chacun à sa manière et conformément au but qu'il s'est proposé particulièrement. L. D. L.

38. Griechenlands Schriftsteller. — Auteurs grecs et autres personnages remarquables dessinés d'après l'antique. 3 livr., gr. in-4°; prix, 2 rthlr. 20 gr. Leipzig, 1828 et 1829; Köhler. (*Allg. Repertor. der Liter.*; 1829, vol. 1, cah. 4, p. 298.)

Les têtes sont lithographiées par M. Frieke. Le texte explicatif est au revers de chaque planche. Ces 3 liv. comprennent 24 pl. : la 1re. représente Homère (buste, mus. cap., t. 1, 54); la 2e. Platon (mus. cap. 1, 21); la 3e. Euripides (mus. de Paris; Bouillon, mus. des Antiques); la 4e. Démosthènes (mus. Pio Clem. VII, 37); la 5e. Péricles (mus. P. Cl. VII, 29); la 6e. Pythagore (m. P. Cl. VII, 26); la 7e. Antisthènes (mus. P. Cl. VII, 35); la 8e. Epiménides (m. P. Cl. VII, 21);

la 9e. Anacréon (d'après la gravure de Longhi dans sa collection de têtes antiques); la 10e. Sapho (mus. cap. 1, 58); la 11e. Socrate (d'après les gemmes antiques de Picart et Stosch, t. IV); la 12e. Hercule (d'après les gemmes de Cnejus, Picart, to. 23); la 13e. Sophocle (mus. P. Clem. VI, 27); la 14e. Pindare (mus. cap. 1, 38); la 15e. Lysias (mus. cap. 1, 63); la 16e. Thucydides (ibid. 68); la 17e. Epicure (ibid. 11.); la 18e. Aristophanes (ibid. 1, 35); la 19e. Esculape (gemme d'Aulus, Picart et Stosch, t. 18); la 20e. Théophraste (mus. cap. 1, 24); la 21e. Isocrate (ibid. 1, 56); la 22e. Hérodote (ibid. 67); la 23e. Diogènes (ibid. 27); la 24e. Appollonius de Tyane (ibid. 53).

39. Roms Schriftsteller. — Écrivains romains et autres hommes remarquables dessinés d'après l'antique. 1re. livr., gr. in-4°; prix, 20 gr. Leipzig, 1828. Köhler; (*Ibid.;* p. 299.)

Le texte explicatif est au revers de chaque planche. Cette livraison contient 8 planches : la 1re. représente Mécène d'après la gemme de Dioscorides, Picart et Stosch, t. 27; la 2e. P. Virgilius Maro (mus. cap. 1, 2); la 3e. Terentius Afer (ibid. 36); la 4e. M. Tullius Cicero (Visconti, Iconogr. Rom. 12); la 5e. M. Annæus Seneca (mus. cap. 1, 20;) la 6e. Aulus Persius Flaccus (ibid. 39); la 7e. Lucius Apulejus (ibid., t. 1.); la 8e. Germanicus (gemme d'Epitynchanus, Picart et Stosch, t. 32). M. Köhler publie aussi, avec ces ouvrages, une série de portraits des empereurs romains, dont la 1re. livr. a déjà été annoncée; il promet en outre un choix de portraits des personnages les plus remarquables de Carthage, de l'Égypte, de la Perse, etc., dessinés d'après l'antique.

40. Fouilles entreprises a Rome et dans les environs.

M. Raoul-Rochette a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'extrait suivant d'une lettre datée de Rome, 1er juillet, de M. Pietro Visconti, membre de l'Académie romaine d'archéologie. «La statue récemment découverte à Falleri, qu'on prenait pour une *Junon*, se trouve maintenant à Rome, et j'ai pu m'assurer ainsi par moi-même que c'est une statue de la *Fortune*, ou peut-être aussi de la *Clémence*, attendu que le seul attribut que porte aujourd'hui cette figure

est la *Corne d'abondance*, attribut commun à ces deux divinités, et que le bras droit, qui aurait dû soutenir le *timon*, dans le premier cas, ou la *patère*, dans le second, n'existe plus. La statue, du reste, est très-belle, d'une grande proportion, et la sculpture indique qu'elle dut être exécutée au temps d'Auguste, probablement pour représenter *Livie*, avec les attributs d'une des deux divinités en question. Mais s'étant trouvée placée dans une ville de province, elle subit la mutilation dont vous vous rappelez sans doute que nous eûmes occasion d'observer ensemble plus d'un exemple, parmi les statues trouvées à Veies, et déposées dans les magasins du Vatican; elle perdit sa tête primitive, et celle qu'elle porte actuellement, insérée, comme on dit chez nous, à pain de sucre, est le plus beau portrait de l'*Agrippine* de Claude, qui nous soit resté de l'antiquité. »

« Une des découvertes les plus intéressantes pour l'histoire de l'art, qui aient eu lieu récemment, est celle d'une demi-figure de *Bacchante*, de grandeur naturelle et du plus beau travail en terre cuite, chose absolument nouvelle, vu la proportion et le style de cette figure. On remarque aussi deux Silènes, employés pour décorations de fontaines, dans des attitudes neuves et curieuses, et d'une bonne exécution.

« Que direz-vous en apprenant que la *via sacra* ne passait pas sous l'arc de Titus, et que toutes les interprétations des vers de Martial, d'Ovide et d'Horace, qui paraissent si claires et si justes, et sur lesquelles nos antiquaires dormaient depuis tant d'années avec tant de sécurité, se trouvent maintenant toutes fausses, toutes erronées ? C'est pourtant ce qui vient d'être découvert ces jours passés, par la continuation des fouilles qui se font en cet endroit. Il vient pareillement d'être trouvé au voisinage du *Temple de la Paix*, lequel, par parenthèse, se confirme de plus en plus dans la possession de ce titre qui lui a été, comme vous savez, si fortement et si inutilement contesté par notre professeur Nibby, un beau pavé en mosaïque. J'ajouterai enfin qu'il se fait actuellement, à Tivoli, dans les ruines de la *villa de Cassius*, des excavations dont il est permis d'espérer les plus heureux résultats, d'après la découverte de plusieurs mosaïques, une, entre autres, toute en pierre dure et d'un beau travail.

« Mais ce que notre domaine archéologique offre maintenant de plus important, ce sont les grandes découvertes d'*objets étrusques*, ou plutôt *italo-grecs*, qui continuent d'avoir lieu dans les environs de *Canino*, et dans le lieu où fut l'antique *Vulcia*. Vous n'imaginez pas à quel nombre se montent déjà les vases *avec inscriptions*, et d'une dimension telle qu'on n'en avait pas encore vu de pareils. (*Voy. suprà*, *le n°* 36 *de ce cahier*.)

« Toutes ces inscriptions sont *grecques*, ainsi que vous l'aviez affirmé dans votre notice sur la collection de M. Dorow, au sujet des vases du même genre et de la même fabrique que nous avions vus ensemble à Corneto. Quelques-unes de ces inscriptions, qui m'ont été transmises, ont rapport aux prix donnés aux athlètes, et il se trouve, par exemple, une dixaine de ces vases avec l'inscription : *Ton Athenethen Athlon* (1), et non pas *Ton Atheneon Athlon*, comme on avait cru lire d'abord. Il a été découvert aussi, et il se découvre tous les jours, beaucoup d'*objets d'or*, d'un poids et d'un volume considérables, d'un excellent travail, appartenant soit à la toilette des femmes, soit à des armures et à des ornemens de guerriers (2). L'abondance et l'importance de ces découvertes sont telles, en un mot, que, parmi les propriétaires actuels de ces localités, aujourd'hui presque désertes, et jadis couvertes de cités riches et populeuses, c'est à qui se livrera à de pareilles recherches; et d'après l'émulation avec laquelle on se met de toutes parts à fouiller et retourner ce sol antique, il n'est pas douteux qu'il ne se fasse de jour en jour les découvertes les plus importantes pour l'histoire de l'art et pour l'intelligence de l'antiquité elle-même.

(1) Cette inscription se lit en effet très-clairement sur le grand vase n° 807 de la collection, dont la peinture représente la course dans le stade. Une seconde inscription est sur le même vase; on y lit *stadio andronnike*. Cette dernière se trouve aussi sur les vases numérotés 526, 545, 1114, 1193, 1202, 1430, 1636, 1766 et 1767 de la même collection. (N. du R.)

(2) Nous avons vu, il y a peu de jours, à Paris, la collection de ces bijoux en or trouvés dans les tombeaux étrusques. On se ferait difficilement une idée de leur variété et de leur richesse. (N. du R.)

41. Extrait d'une lettre de M. Jos. Tambroni, sur quelques édifices, dernièrement explorés, de la ville antique de Bovilles. (*Giorn. arcad.*; juin 1823, vol. LIV, p. 371.)

Une foule d'auteurs grecs et latins font mention de Bovilles, très-ancienne cité du Latium, située sur la voie Appienne, à dix milles de Rome. La guerre que Coriolan fit à sa patrie, et le procès de Milon, meurtrier de Clodius, ont donné à cette ville une place dans l'histoire romaine; mais elle se recommande plus hautement encore par les belles ruines qu'elle offre à la curiosité de l'archéologue.

Avant de parler de ces monumens, nous dirons quelque chose de la chapelle consacrée à la famille Julia, dont étaient issus les premiers empereurs romains. On ne sait pas bien dans quel endroit de la ville était située cette chapelle. Il est probable qu'elle occupait l'emplacement où se voient les restes d'un bel édifice, à l'est du cirque dont il sera question plus bas. Les fouilles seules pourront nous procurer, à cet égard, des renseignemens certains. Quoi qu'il en soit, des jeux annuels furent établis à Bovilles en l'honneur de la famille illustre qui y avait ses autels; et il est probable que les empereurs, le sénat et l'ordre des chevaliers assistaient à ces solennités. Quant à la raison pour laquelle la chapelle julienne fut construite à Bovilles plutot que dans toute autre ville, voici l'explication qu'en donne le savant Amati. « La famille Julia, dit-il, prétendait descendre des dieux par Iule, Énée et Vénus. Ce fut ce Iule qui fonda Albe-la-Longue près du mont Albain. Or, les trois inscriptions de P. Sufenate, dans lesquelles se lisent les mots *Albani Longani Bovillenses*, ne font-elles pas voir que ces derniers, c'est-à-dire les citoyens de Bovilles, se regardaient comme originaires d'Albe, et comme une colonie de cette ville? Depuis la destruction d'Albe, il ne restait plus que Bovilles, où le souvenir du règne de Iule se fût perpétué, et où l'on pût accueillir les prétentions des Jules qui voulaient qu'on les crût descendans du fils d'Énée. Voilà vraisemblablement d'où vient que la famille julienne voulut que son temple fût bâti chez le peuple qui était le seul reste du sang albain. »

Une rue de Bovilles a été mise à découvert sur une longueur de 86 mètres; elle était entièrement pavée de morceaux poly-

gones de lave basaltique, extraits peut-être des carrières voisines de la ville. On y remarque les sillons tracés par les roues, et une petite place demi-circulaire large de 3 mètres, et destinée à faciliter la circulation des chars : c'est le seul exemple que l'on connaisse de cette dernière particularité. La rue découverte était ensevelie à une profondeur de 2 mètres environ, et se prolonge encore sous terre en avant et en arrière. On découvre çà et là des restes des édifices dont la rue était bordée, et qui, étant construits de grands parallélipipèdes de pierre albaine, offrent de l'intérêt et mériteraient d'être déblayés.

Au couchant de cette rue on aperçoit le théâtre, dont aucun auteur ne fait mention; seulement, quelques inscriptions rapportées par Gruter, et après lui, par Volpi, nous apprennent qu'il exista autrefois à Bovilles une école de mimes, et que les comédiens y jouissaient d'une grande réputation. L'édifice dont il s'agit est un parallélogramme-rectangle, long de 69 mètres et large de 39. Il n'est pas moins remarquable par la richesse de la matière et de l'architecture, que par son étendue. M. Tambroni pense, au surplus, qu'il fut bâti vers la fin de la république ou dans les premiers temps de l'empire.

Derrière le théâtre, on voit, à quelque distance, un monument d'une structure singulière, et qui paraît avoir renfermé un tombeau; l'intérieur est de forme circulaire et couvert d'une voûte hémisphérique; l'extérieur, également rond, pose sur un soubassement de forme octogone, lequel porte lui-même sur une base carrée, ce qui produit une combinaison élégante de diverses figures géométriques. Le diamètre, pris dans l'intérieur, est de 4,45 mètres; la hauteur mesurée aussi intérieurement est de 6 mètres jusqu'au sommet de la voûte. Il est probable que les parois de cet édifice furent entièrement revêtues de marbre blanc, et que la voûte fut ornée de stuc et de peintures. L'architecture paraît être du siècle d'Auguste. Les pierres, notamment celles de la voûte, sont taillées et ajustées avec une précision et un art tels que l'on peut affirmer que, si les anciens ignorèrent la théorie de la stéréotomie, ils en connurent certainement la pratique.

A gauche de la rue, se trouve une piscine bâtie et revêtue de briques triangulaires, forme la plus convenable pour la construction de ces sortes de murs. L'analogie que présente l'architec-

ture de ce réservoir avec celle des monumens de Septime-Sévère, nous autorise à la faire remonter au temps de cet empereur. La piscine en question est carrée et divisée en 2 parties par un mur dans lequel est pratiquée une petite ouverture de 0,75 mètre. La longueur de chacun des deux compartimens est de 7,35 mètres; et la largeur est, pour l'un, de 4, et, pour l'autre, de 3,78 mètres.

Les ruines de Bovilles contiennent encore un cirque bâti dans un vallon, et dans la direction du nord au sud, avec une légère déclinaison vers l'occident. Les anciens recherchaient pour la construction de ces monumens les endroits enfoncés, comme étant plus favorables à la disposition de l'amphithéâtre; en effet, les accidens du terrain leur offraient des fondations naturelles et solides pour les gradins sur lesquels s'asseyaient les spectateurs. Le cirque de Bovilles est long de 328,50 mètres, et large de 60; ainsi la largeur est à peu près le $\frac{7}{40}$ de la longueur. L'édifice est d'ailleurs dans un état de dégradation tel, qu'on ne peut guère indiquer que par conjecture la situation de la plupart des parties, soit principales, soit accessoires, dont il se composait. W.

42. Antiquités dans le canton de Vaud.

Les fouilles les plus récentes ont donné des résultats d'une importance qui mérite d'être signalée. Outre les anciens tombeaux hunniques à Tolochenaz, près de Morges, sur le lac de Genève, on a trouvé à Villars-sous-Yars, une grande quantité de médailles d'empereurs romains du 3e siècle, depuis Héliogabale jusqu'à Volusien. La plupart de ces médailles sont en argent de mauvaise qualité. La plus grande partie a été achetée pour le Musée de Lausanne. Genève a aussi reçu une certaine quantité de médailles frappées à l'effigie de Gallien, que l'on a trouvées au même endroit, ainsi qu'un certain nombre de pièces de monnaie portant l'effigie de Gallien, de Claude le Gothique, de son frère Quintillus, et surtout d'Aurélien.

Le Musée de Genève possède aussi quelques médailles des 13e et 14e siècles, trouvées à Arrier, au-dessus de Nyon, au pied du Noir-Mont, à 3,510 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les gros de Philippe-le-Bel sont d'un argent fin, et valent de 75 à 80 centimes pour la fonte. A cette époque la livre tour-

nois de France avait une valeur de 15 à 16 fois plus grande que le franc de nos jours. (*Hertha*; août 1828, p. 61.) C. R.

43. Die Rolands Saeule in Bremen. — La colonne de Roland à Brême; par le sénateur Deneken; avec un dessin de cette colonne. 35 p. in-8°. Brême, 1828. (*Gœtting. gelehrte Anzeigen*; octobre 1828, p. 729.)

Cette colonne est une statue colossale en pierre, de 18 pieds 5 pouces de hauteur. Elle représente le chevalier Roland couvert de son armure, un glaive à la main, et le bras armé du bouclier décoré de l'aigle impériale. Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur ce qui a déjà été dit relativement à cette statue, l'auteur en expose l'histoire. Une statue en bois se trouvait primitivement à la place de la statue actuelle. On n'en connaît pas l'origine, mais il est certain qu'elle est devenue la proie des flammes dans l'année 1366, qui vit éclater des troubles civils. Suivant des documens authentiques, la statue de pierre actuelle fut érigée dans l'année 1404; un autre document, également authentique, porte qu'elle fut réparée et embellie dans l'année 1512. A l'histoire succède l'explication. Personne n'ignore que Roland appartient aux traditions fabuleuses du siècle de Charlemagne, et qu'il y apparaît sous les traits d'un héros d'une force gigantesque, témoin le poème de l'Arioste. C'est ainsi que dans la bouche du peuple le nom de Roland devint synonyme de celui de géant, et une statue de Roland, c'est une statue de géant. Il ne faut donc pas chercher l'explication de la statue dans la fable du chevalier Roland. L'auteur démontre par les insignes de la statue qu'il faut la considérer comme un symbole des droits de la cité, comprenant le droit de glaive et de juridiction suprême. Il ajoute que les jugemens criminels étaient par cette raison rendus en sa présence, et réfute les autres explications qui en ont été données. Le peuple l'envisage sous le même point de vue. C. R.

44. Antiquités de la France. *Rapport fait à l'Académie roy. des inscriptions et belles-lettres*, par sa Commission des antiquités de la France, sur les Mémoires envoyés, depuis le 18 juillet 1828, jusqu'au 31 juillet 1829. (M. Dureau de la Malle, rapporteur.) *Extrait.*

Les encouragemens du monarque et le zèle de l'Académie ont déjà produit d'heureux effets, et promettent pour les années suivantes des résultats plus importans.

Jusqu'ici les provinces du Midi de la France, surtout l'ancienne Gaule narbonnaise, avaient fourni le plus grand nombre de monumens antiques, et c'était spécialement sur ces contrées que se fondait l'espoir des nouvelles découvertes. En effet, outre l'avantage d'un climat plus sec, plus chaud, plus conservateur des ruines que celui de la France au Nord de la Loire, ces provinces avaient, lors de la destruction de l'empire romain, ressenti moins rudement les fléaux de l'invasion des barbares. La population conquérante y avait porté moins de forces, et acquis moins de prépondérance. Les règles de l'ancien droit romain, et les institutions municipales de l'empire qui se sont perpétuées si long-temps, qui existaient naguère encore dans ces provinces, sont une preuve irrécusable de cette assertion.

Il est cependant certain que les capitales des provinces du Nord de la Gaule, qui, pendant 4 siècles, ont joui d'une longue paix et d'une grande prospérité sous la domination romaine, durent avoir des aquéducs, des thermes, des cirques, des théâtres, des basiliques, des temples et des arcs de triomphe, qui semblent les accompagnemens obligés d'une pareille civilisation.

Nous allons d'abord vous entretenir de quelques-uns des Mémoires manuscrits que, depuis notre dernière séance publique, les auteurs vous ont directement adressés. Les dissertations, lettres et renseignemens de toute espèce, que nous devons à la correspondance ministérielle, et qui concernent les antiquités de la France, seront l'objet de la seconde partie de notre rapport : nous le terminerons par l'énumération de quelques ouvrages d'érudition que nous avons reçus dans le courant de l'année, et qui nous ont paru répandre de nouvelles lumières sur l'histoire de notre patrie.

Nommer M. Jouannet, c'est, pour ainsi dire, annoncer en même temps ou une nouvelle découverte archéologique, ou un travail fait dans un excellent esprit, avec des soins et une exactitude dignes de servir de modèle. Ce savant, préposé à la conservation des antiquités du département de la Gironde, a envoyé à l'Académie plusieurs Mémoires, dont l'un a pour objet les

monumens de l'époque gauloise, et en particulier les *tumulus* élevés sur les bords de la Dordogne et sur différens points du terrain qui, à l'ouest de Bordeaux, sépare cette ville de la mer. Dans une discussion lumineuse, M. Jouannet établit que ces buttes factices appartiennent à deux époques bien différentes. Les unes, renfermant des médailles impériales depuis le premier siècle de notre ère jusqu'au règne de Constance, démontrent que, grâce à la tolérance romaine, les habitans de l'Aquitaine conservèrent, jusqu'à l'introduction du christianisme, l'usage de leurs ancêtres d'élever des tertres sur la cendre des morts. Les autres, au sommet desquels on voit des tours en ruines, semblent appartenir à l'époque où les Anglais dominaient dans le Midi de la France. Enveloppés dans des retranchemens et des murs, entourés de fossés, ils offrent une ressemblance frappante avec les forteresses que les compagnons de Guillaume-le-Conquérant ont érigées en Angleterre, et dans lesquelles une butte très-haute, élevée à une extrémité du fort, en domine toute l'enceinte. C'est à l'auteur de la Notice que nous devons cet ingénieux rapprochement; et votre Commission s'empresse d'acquitter, par une nouvelle mention honorable, la dette de sa reconnaissance envers M. Jouannet qui, dans sa correspondance active, vous a déjà fourni un grand nombre de renseignemens précieux.

De toutes nos cités qui avoisinent la Méditerrannée, Béziers, l'antique *Biterræ*, département de l'Hérault, est une de celles qui semblent recéler le plus d'antiquités romaines. Des découvertes importantes ont été faites dans les ruines de son amphithéâtre et dans les environs. M. le marquis François de Bausset, qui habite Béziers, a entrepris de décrire les objets d'art recueillis dans sa ville natale. Vous vous rappelez, Messieurs, qu'il a communiqué à l'Académie, dans le courant de l'année dernière, un Mémoire détaillé sur ces antiquités, accompagné de *fac-simile* d'inscriptions du Haut-Empire, et de dessins exécutés avec autant de précision que de goût. Aujourd'hui nous avons la satisfaction de pouvoir vous annoncer que M. de Bausset a ajouté beaucoup de matériaux à ceux qu'il avait déjà réunis. L'Académie ne tardera pas à recevoir de lui un travail complet sur une localité qui a toujours vivement intéressé les amis des arts, et qui promet de nouvelles découvertes, à cause de la dé-

molition prochaine des antiques murailles de Béziers, bâties sous la domination des Goths, avec des débris de monumens romains. Si une petite partie de l'ancien mur d'enceinte de la ville de Bordeaux, abattue il y a trois ans, a fait paraître tout-à-coup cinquante-sept cippes portant des inscriptions funéraires, il est permis de présumer qu'une opération semblable, entreprise dans une ville moins populeuse, doit avoir des résultats plus importans encore.

M. Alexandre Le Noble, ancien élève de l'École des Chartes, et vérificateur des titres *diplomatiques* (1) près la Commission royale du sceau de France, a adressé à l'Académie un mémoire concernant la description et des extraits étendus d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de la ville de Strasbourg. Composé en latin par Herrade, abbesse du monastère de Sainte-Odile, accompagné d'une traduction interlinéaire dans l'ancien dialecte alémanique, et enrichi d'un grand nombre de miniatures, ce manuscrit présente, tant sous le rapport scientifique que sous celui de la littérature, un tableau fidèle de la plupart des connaissances humaines dans l'Occident de l'Europe, au douzième siècle de notre ère. Dans un ouvrage fort estimé, M. Engelhardt, de Strasbourg, l'avait déjà fait connaître aux savans. Après lui, M. Le Noble en a fait l'objet d'un travail particulier. Familiarisé avec les langues du Nord, il a encore développé dans son Mémoire des connaissances dans l'art diplomatique (*dans la diplomatique*), la bibliographie et l'histoire du moyen âge.

Votre Commission est d'avis d'accorder à M. Alexandre Le Noble une des trois médailles.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de la correspondance que l'Académie entretient directement avec les savans français, au sujet des monumens qui peuvent éclaircir des points obscurs de notre histoire. Mais pendant les premiers siècles de notre ère, nos annales se confondent avec celles de l'Espagne et de l'Italie, qui alors reconnaissaient les mêmes maîtres, et avec lesquelles la Gaule rivalisait dans la carrière de la civilisation et des arts. Nous avons donc accueilli avec gratitude les communications que plusieurs étrangers, amis des lettres, ont bien

(1) Ce mot n'est pas français dans l'acception qu'on lui donne ici. (N. du R.)

voulu nous faire; et nous devons surtout citer avec éloge M. Juan Barthé, membre correspondant de l'Académie royale de Madrid. Un monument élevé en l'honneur de l'impératrice Magnia Urbica a été trouvé dernièrement à Guadix, ville du royaume de Grenade: des inscriptions qui le décoraient, et dont M. Barthé vous a envoyé des copies lithographiées, démontrent que cette princesse était la femme de l'empereur Carinus. Elles décident ainsi sans appel une question peu importante, peut-être, en elle-même, mais dont la solution a cependant occupé des archéologues d'un grand mérite, qui avaient fait successivement de Magnia Urbica l'épouse de Claude, de Tacite, de Probus, de Florien, de Carus, de Decentius et de Magnence.

Pendant que l'Académie entretenait ainsi une correspondance directe avec des savans distingués de la France et de l'étranger, une autre correspondance non moins active s'est établie entre un grand nombre de préfets et l'administration de l'intérieur, trop éclairée pour ne pas recommander à ces magistrats de favoriser par tous les moyens les recherches sur les antiquités de notre patrie. Son Excellence renvoie à l'Académie les Mémoires qu'elle reçoit, les lettres qui lui sont adressées sur cet objet; elle y joint la description, le plan ou le dessin des monumens antiques récemment découverts, et nous fournit ainsi des moyens de comparaison qui peuvent conduire à des explications nouvelles. Nous devons les communications les plus importantes de ce genre au zèle éclairé de MM. les préfets de la Seine-Inférieure, de l'Aisne, de l'Eure-et-Loir, de l'Aveyron et du Var; mais, dans toute l'étendue de la France, les points d'archéologie, de géographie, de chronologie, d'histoire, éclaircis par cette correspondance, sont nombreux.

M. Emmanuel Gaillard, membre de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, s'est trouvé heureusement chargé de la surveillance des fouilles de Lillebone, l'ancienne *Juliobona*, qui depuis trente ans a fourni une abondante récolte d'antiquités romaines. On y a découvert un théâtre, des bains, plusieurs statues en bronze et marbre, des inscriptions, des médailles et beaucoup d'autres objets antiques. M. Gaillard, qui a presque achevé la description de ces restes précieux, nous a fait transmettre par S. Ex. le Ministre un abrégé très-bien fait de son ouvrage. Il est, de plus, auteur d'une Dissertation sur la

statue pédestre en marbre de Paros, trouvée à Lillebonne en 1828, et qui semble, comme il a cherché à l'établir par une discussion solide et lumineuse, représenter Faustine, épouse d'Antonin-le-Pieux.

Nous vous proposons de décerner à M. Gaillard une des trois médailles.

Des lames de bronze, offrant un certain nombre de bas-reliefs, ont été trouvées dans des fouilles faites à Bréquerèque près Boulogne-sur-mer, localité dont nous avons déjà eu l'occasion de vous entretenir, et qui paraît une mine riche et féconde pour les amateurs de l'antiquité. Ces figures, au nombre de dix, ont été expliquées d'une manière ingénieuse par M. Alexandre Marmin, membre de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne; et la Dissertation de cet archéologue, adressée à M. le vicomte Siméon, a été l'objet d'un rapport détaillé, lu dans une de vos séances particulières. Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, que parmi ces figures qui semblent dater du siècle de Constantin ou de Théodose, on voit le prophète Daniel, avec Adam et Éve, entouré de Jupiter, Mars et Minerve. Ce singulier mélange du christianisme avec les traditions payennes signale la lutte des deux cultes par une confusion d'idées, qui paraît ici avec un caractère plus déterminé que dans beaucoup de monumens du même genre et de la même époque, publiés par Buonarruoti, Ciampini, Rossi et Bosio.

Nous ne répéterons pas ici ce que, dans notre rapport de l'année dernière, nous avons dit de l'importance des antiquités de Fréjus, le *Forum Julii* des Romains. Le gouvernement y a encouragé des recherches que les personnes instruites, habitant la ville, appelaient de tous leurs vœux. M. Texier jeune, architecte du département du Var, a été chargé de la direction de ces fouilles. Il est auteur d'un Mémoire sur les restes de la splendeur romaine à Fréjus, Mémoire qu'il a accompagné de dessins fort bien exécutés, représentant le théâtre, les thermes, un amphithéâtre, une tour que l'on regarde comme un phare, enfin une construstion appelée communément la *Porte dorée*, et qui paraît être un reste de portique dépendant d'un vaste édifice aujourd'hui détruit. Nous devons encore à M. Texier un plan de la ville ancienne, plus exact que tous ceux que l'on

connaissait jusqu'à présent, et qui fait le plus grand honneur au zèle, à la sagacité et aux connaissances de cet artiste distingué. Votre Commission pense que des fouilles pratiquées à Fréjus dans l'amphithéâtre, aux environs de la Porte dorée, au pied du phare et dans le temple découvert il y a peu d'années, pourront conduire à des résultats importans pour les sciences archéologiques.

Nous devons de justes éloges à M. Le Maistre, ancien inspecteur-général des poudres et salpêtres, et auteur d'un Mémoire curieux sur les nombreux tombeaux et cercueils en pierre ou en terre cuite que l'on trouve sur différens points du département de l'Aisne, principalement aux environs de Laon, de la Fère et de Saint-Quentin. Ces rustiques et vastes sépultures renferment quelques médailles romaines, des débris d'armes, et des objets d'ornement d'un travail médiocre ou barbare; on n'y a trouvé jusqu'à présent qu'une seule inscription : c'est le nom de *Jovinus* imprimé à rebours, à l'aide d'un moule, sur le couvercle d'un cercueil de terre cuite. Éloigné de tout système, M. Le Maistre n'émet aucune opinion sur l'âge des tombeaux, qu'il décrit en observateur habile; il s'est borné à nous fournir un grand nombre de renseignemens précieux. En les comparant entr'eux, votre Commission penche à croire que ces tombeaux appartiennent aux siècles qui suivirent immédiatement la destruction de la puissance romaine dans les Gaules; et dans un rapport particulier, elle a exprimé son désir que l'auteur du Mémoire continue des recherches dont, jusqu'à présent, il s'est occupé avec tant de succès.

Il nous reste à citer un grand nombre de travaux estimables qui ont été communiqués à l'Académie par Son Exc. le ministre de l'intérieur, et qui prouvent que, protégé par le gouvernement, encouragé par la plupart des préfets, le goût des recherches historiques, de la solide érudition et de l'étude des antiquités se répand de plus en plus dans notre patrie. Des magistrats éclairés, profitant de quelques loisirs que leur laissent des fonctions judiciaires ou administratives, ont bien voulu composer eux-mêmes des Mémoires qui augmentent la masse de nos connaissances archéologiques. C'est ainsi que M. des Rotours, sous-préfet de l'arrondissement de Dreux, nous a communiqué une relation intéressante concernant des

tombeaux découverts à Rouvres, département d'Eure-et-Loir; et qu'une savante dissertation sur les antiquités de Villefranche, département de l'Aveyron, a été rédigée par M. Dulac, sous-préfet : elle renferme des faits qui méritent d'être recueillis, et qui prouvent, entre autres, que Villefranche n'a point remplacé l'ancien *Carentomagus*, comme tous les géographes, et d'Anville lui-même, l'avaient cru jusqu'à présent; c'est plus au sud, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Carenton, qu'il faut chercher l'emplacement de la cité romaine.

Nous devons encore à M. Chaix un rapport détaillé sur les monumens antiques qui existent dans le département de Vaucluse; à M. Delalande, archéologue dont l'érudition égale la sagacité, un Mémoire accompagné de dessins sur le résultat des fouilles entreprises au camp romain de Vermand, près de Saint-Quentin ; à M. le baron de Laugier, maire d'Arles, des dessins sur les arènes de cette ville, dessins exécutés par M. Nalis, architecte; enfin à M. Soulié, membre du conseil-général de l'Aveyron, une notice sur des médailles gauloises trouvées auprès de Villefranche. Une découverte du même genre a été faite sur les bords de la Mayenne, au mois d'octobre 1828; on en trouve les détails dans un mémoire rédigé par M. Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers, et conservateur des antiquités du département. M. Pâris a entrepris de nous faire connaître les monumens druidiques du département d'Eure-et-Loir; M. le chevalier de Fréminville, capitaine de frégate, ceux du Finistère. Ce dernier travail fait honneur à la laborieuse persévérance de son auteur, qui assure avoir vu lui-même et dessiné les nombreux monumens celtiques dont il parle; il confirme aussi le fait remarquable que dans la Basse-Bretagne, les antiquités romaines sont à peu près nulles. Malgré ses recherches multipliées, M. de Fréminville n'a pu découvrir dans le Finistère ni vestiges d'anciennes routes, ni bornes milliaires, ni inscriptions des premiers siècles, ni, ce qui doit paraître étonnant, de médailles antérieures au moyen âge : c'est assurément le seul département de la France où la domination romaine ait laissé si peu traces.

Parmi les ouvrages imprimés que leurs auteurs ont envoyés à l'Academie, deux surtout ont fixé notre attention. Le premier est l'histoire de Thionville, enrichie d'un grand nombre

de chartes et de documens paléographiques, publiés aujourd'hui pour la première fois. Le second, *Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz*, nous a paru contenir, malgré la modestie du titre, une foule de renseignemens précieux et nouveaux sur l'histoire littéraire de l'ancienne Austrasie, ainsi que sur les progrès de l'industrie et des arts en France, vers la fin quinzième siècle.

En conséquence, votre Commission vous propose de décerner à M. Teissier, sous-préfet à Thionville, et auteur des deux ouvrages dont nous venons de parler, une des trois médailles d'or accordées par S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Votre Commission s'est occupée, en outre, d'une nouvelle rédaction des questions proposées pour encourager la recherche des antiquités nationales. Cet exposé pourra servir à diriger les auteurs qui, d'ici au mois de juin 1830, voudront répondre à notre appel. Nous considérerons comme particulièrement admis à ce concours les Mémoires envoyés en manuscrits, sans exclure néanmoins les ouvrages d'une haute importance qui, ayant été imprimés et publiés dans le courant de l'année, seraient adressés au secrétariat de l'Institut.

45. Recherches sur le port Itius de Jules-César, et appendice à ce mémoire; par M. Morel de Campennelle. (*Analyse des travaux de la Soc. roy. d'émulation d'Abbeville pendant l'année* 1828).

M. Campennelle a eu pour but de prouver que les deux expéditions contre la Bretagne se firent en Morinie, et partirent du même port qu'il présume n'avoir pu être ni en-deça de l'Anthie, ni au-delà de la Canche.

46. Notice de M. Louandre sur l'église de St-Vulfran. (*Ibid.*)

Cette notice fait partie de l'histoire du Ponthieu que prépare l'auteur. M. Louandre a communiqué aussi une *Biographie d'Abbeville*, qui est sous presse en ce moment, et dans laquelle l'auteur a classé ses recherches sur plusieurs personnages célèbres de l'antiquité, tels que Enguerran, abbé de St-Riquier, Angilbert, gendre de Charlemagne, etc.

47. NOTICE SUR L'ANCIENNE ÉGLISE D'AVOLSHEIM; par M. REINER fils, architecte. (*Journal de la Soc. des sc. du Bas-Rhin*; 1827, n° 2, p, 173).

Cette notice nous fait connaître un des monumens les plus intéressans et les plus anciens de l'Alsace. L'église de *Dom-Petri* (*Domus Petri*), située entre Dáchstein et Avolsheim, mais plus près de cette dernière commune, sous le nom de laquelle on la désigne le plus généralement, paraît devoir subir une prochaine et entière destruction. M. Reiner fils, frappé de l'imminence du danger, a eu la louable intention d'appeler l'intérêt public sur cet antique édifice chrétien dont il offre la description complète. Il a soin d'indiquer les moyens de restauration qu'il juge les plus convenables et les moins dispendieux. Espérons, avec M. Reiner, que ses efforts n'auront pas été vains, et que l'esprit national joint au zèle religieux, viendront au secours de *Dom Petri* pour arracher à la perte dont elle est menacée, une église qui, d'après Beaurain, se trouvait au milieu du camp de Turenne lors de la guerre de 1675 (1). L. N.

48. MÉMOIRE SUR TROIS ÉPÉES DE BRONZE ANTIQUES, et sur quelques autres armes du même métal trouvées dans les marais de Montoire, avec une planche; par M. ATHENAS. (*Lycée armoricain*; 11e vol., 65e livrais., p. 279).

En 1821, M. Ollivault, médecin, adressa à la Société académique du département de la Loire-Inférieure, une épée de bronze trouvée 36 ans auparavant dans les marais tourbeux de Montoire. Le musée de Nantes en possédait déjà une qui avait été découverte dans le même endroit; et, en 1823, des ouvriers employés dans cette tourbière en tirèrent une troisième du même métal, très-oxidée. Ces 3 épées sont absolument semblables à celles dont M. Mongez fit, il y a vingt et quelques années, le sujet d'une dissertation insérée dans les Mémoires de la troisième classe de l'Institut.

Les épées en question ont deux tranchans; elles sont assez étroites vers la poignée, s'élargissent vers les deux tiers de la lame et se rétrécissent de nouveau pour former la pointe. Les

(1) *Dom-Petri*, placé, ainsi que nous venons de le dire, entre deux villages, est dans une position isolée.

surfaces sont ornées de lignes ou cannelures qui règnent parallèlement à l'arète médiane, et s'y réunissent au dernier tiers de la longueur. Aux deux tranchans, immédiatement au-dessous de la poignée, se trouve une échancrure de neuf lignes de longueur sur une de profondeur. M. Mongez pense que ces deux entailles étaient destinées à retenir l'épée dans le fourreau, dont l'entrée devait être garnie intérieurement de deux ressorts qui entraient dans les échancrures. M. Athenas présume que leur usage était spécialement d'empêcher le soldat ennemi d'arracher l'épée du fourreau de son adversaire, pour le désarmer ou s'en servir contre lui.

Après quelques considérations sur le procédé employé dans la fabrication de ces épées, l'auteur du mémoire passe à la question de savoir à quel peuple elles appartenaient. Se fondant sur les textes de Polybe, de Plutarque et de Dion Cassius, il ne croit pas que ce soit aux Gaulois, parce que celles dont ce peuple se servait étaient longues et obtuses à l'extrémité. Il ne pense pas non plus que ces armes soient saxonnes ou normandes, parce que le petit et le grand *seax*, qui étaient les seules sortes d'épée dont les Saxons fissent usage, avaient, le premier, la forme d'un couteau flamand; l'autre, celle du sabre de nos cuirassiers. Quant aux Normands, leurs épées étaient aussi très-longues et ressemblaient à celles des anciens chevaliers.

M. Athenas est d'avis que les épées dont il s'agit sont romaines, vu qu'elles ont la même forme que celles qui sont représentées sur les colonnes Trajane et Antonine. Il trouve dans Virgile (liv. VII, vers 740-743) la preuve que certains peuples d'Italie se servaient d'épées de bronze.

Les autres armes de même métal dont le mémoire fait mention, sont: 1° trois *matahrs*, à peu près semblables à ceux qui, dans le *Lycée armoricain*, Tom. II, p. 48, portent les n°s 2, 3 et 12; 2° deux fers de lance; 3° une espèce d'aiguille terminée, d'un côté, par un cercle dont il est difficile de déterminer l'usage; 4° un outil de 3 pouces et demi et 6 lignes de diamètre, rond et portant, à l'une des extrémités, une douille; et, à l'autre, une gouge. W.

49. Antiquités trouvées dans les fondations de l'église de Saint-Landry à Paris. (*Journ: des Artistes*; 23 août 1829, p. 115.)

Il a été trouvé au-dessous du sol sur lequel s'élevait l'église de Saint-Landry : 1° une masse quadrangulaire présentant sur 3 de ses côtés des personnages en demi-relief, grandeur demi-nature; 2° un bas-relief d'environ 10 pieds de long sur 18 pouces de hauteur, offrant une chasse; 3° une médaille romaine; 4° des fragmens moins anciens de sculpture, appartenant au XVe ou au XVIe siècle; 5° enfin les restes d'un mur en pierre de grandes dimensions, supposé avoir fait partie de l'ancien mur d'enceinte de la cité des *Parisii*.

Les détails donnés à ce sujet par M. Gilbert à la Société des Antiquaires, font connaître qu'on a trouvé dans le même lieu diverses autres antiquités, savoir : 1° un fragment de bas-relief sculpté sur une seule pierre, de 3 pieds de longueur sur 28 pouces de hauteur, et présentant les torses de deux hommes, dont l'un est vêtu du *sagum*, ou tunique militaire, et l'autre est nu et offre des formes athlétiques. Nous avons remarqué dans le modèle une perfection qui annonce une époque où l'art devait briller d'un grand éclat. On voit aussi sur ce bas-relief l'apparence d'une proue de navire; 2° une pierre de forme carrée présentant, sur trois de ses faces, des figures dont les parties supérieures sont tronquées, de sorte que l'on ne voit que les jambes des personnages qui faisaient partie des bas-reliefs. Sur la face antérieure de ce cube sont les jambes d'un homme, derrière lesquelles paraissent celles d'un enfant, et à côté est une espèce de triton dont les deux jambes en queue de poisson sont terminées chacune par une tête de serpent; 3° plusieurs pièces de monnaie romaine, outre celles dont nous avons déjà parlé, et qui portent d'un côté Remus et Romulus allaités par la louve, et de l'autre le mot *Roma;* 4° plusieurs poteries, parmi lesquelles se trouvent une lampe antique en terre cuite, et un petit pot de la forme d'une tirelire, percé de plusieurs trous, et dont l'usage est connu dans les anciennes sépultures.

Le mur trouvé dans la partie inférieure des fouilles est formé d'assises de grandes pierres, posées à sec, sans mortier. Il a été reconnu avoir 80 pieds de longueur sur 8 de largeur à sa base; il s'élevait sur une ligne parallèle à la Seine, et cette disposition, jointe à de fortes dimensions, fait penser qu'il a dû faire partie, ainsi que nous l'avons avancé, de l'enceinte de la cité des Parisiens sous les rois chrétiens. Ce qui fortifierait cette

assertion, c'est que les paremens de ce mur étaient unis et taillés avec soin, de manière à faire conclure que le sol de la ville, étant alors beaucoup plus bas qu'aujourd'hui, les deux faces de ce mur étaient hors de terre, et n'avaient que des fondations peu profondes.

Bien que le bas-relief représentant une chasse soit très-fruste et fort mutilé dans certaines parties, M. Gilbert y a reconnu d'un côté une meute de chiens poursuivant deux lièvres qui se trouvent pris dans un piége dont les réseaux ont environ deux pouces de diamètre, et de l'autre côté neuf enfans nus, conduisant deux chiens armés de colliers, et les excitant à assaillir un quadrupède qui paraît être un ours, lequel cherche à passer par-dessus le piége où les lièvres sont pris.

Parmi les antiquités du XVe siècle, on distingue la statue d'un évêque, grandeur demi-nature, revêtu de ses ornemens pontificaux, et plusieurs bases de colonnes d'un travail assez délicat. Ces fragmens appartiennent, sans aucun doute, aux débris de la chapelle de Myre, qui a précédé sur le même emplacement l'église de Saint-Landry, et qui était dédiée à Saint-Nicolas. Cette église, rebâtie à la fin du XVe siècle, avait été convertie en un atelier de teinture, à la suite des événemens de la révolution; elle vient d'être entièrement démolie pour faire place à de nouveaux bâtimens, et aussi pour l'élargissement de la rue qui partira du quai de la Cité, et viendra déboucher sur la place du parvis Notre-Dame. Parmi les monumens qui décoraient l'intérieur de cette église, on remarquait le tombeau du célèbre statuaire Girardon et de son épouse, qui, après avoir été transporté d'abord au Musée des monumens français, a été placée dans le chœur de l'église de Sainte-Marguerite, où il se trouve depuis plusieurs années.

Ainsi qu'on le voit par ce compte rendu, les monumens gallo-romains dont il est ici question sont, excepté la masse quadrangulaire, dans un assez mauvais état de conservation. Les fouilles n'ayant fait découvrir aucune inscription, seul guide certain pour l'explication de fragmens de cette nature, il est bien difficile d'émettre aucune conjecture plausible sur leur véritable origine et sur leur destination.

50. Travaux de la commission archéologique, dite d'*Arnas* Magnæus à Copenhague. (*Dansk Litteratur Tidende*; 1828, n° 22.)

Une commission est chargée par le gouvernement danois de conserver et de publier les manuscrits provenant du legs d'Arnas Magnæus ou Arnas Magnusen. Il résulte du rapport que cette commission a adressé au roi en 1828, qu'elle a achevé le 3e et dernier volume de l'édition complète de l'*Edda* poétique, in-4°. Ce volume a été prodigieusement accru par le trop prolixe Finn Magnusen, qui, étant chargé de faire pour cette édition une table des matières mythologiques de l'Edda, a fait de cette table un dictionnaire entier de la mythologie du Nord, en 90 feuilles d'impression, qui a été publié aussi séparément, et que nous avons annoncé. M. Magnusen a ajouté encore une longue dissertation sur le calendrier des anciens habitans du Nord, formant 15 feuilles d'impression. Un autre grand ouvrage, dont la publication est confiée à la commission, est le *Graagaus*, ou le recueil des anciennes lois du Nord; un savant islandais, Thord Sveinbiœrnsen, a collationné le texte d'après les manuscrits, il a ajouté une traduction latine et des tables. M. Schlegel a préparé une introduction. L'ouvrage formera 2 vol. in-4°, dont l'impression est très-avancée.

Indépendamment de ces deux grands ouvrages, la commission a choisi parmi les manuscrits islandais du fonds d'Arnas Magnæus une *saga* inédite, intitulée *Laxsdæla saga*, pour la mettre au jour avec une traduction latine, comme un monument littéraire, propre à faire connaître les mœurs des Islandais du moyen âge.

Plusieurs membres de la commission se sont livrés en outre à des travaux particuliers sur le fonds des manuscrits d'Arnas Magnæus. M. Schlegel a fait un mémoire sur l'autonomie ou la législation des villes du Danemark, mémoire qui a été inséré depuis dans le 3e vol. des Mémoires historiques de la Société royale des sciences danoise. MM. Thorlacius et Werlauff ont achevé le recueil des histoires (islandaises) des rois de Norvége, qui se publie aux frais du roi. Ce recueil forme actuellement 7 vol. On y a inséré, outre le texte et les notes, diverses dissertations savantes qui se rapportent à ces histoires. M. Finn

Magnusen a donné au public, en 4 vol. in-8°, le système de l'Edda, dont nous avons parlé. D-G.

51. SPECIMEN DIPLOMATARII NORVAGICI, exibentis monumenta diplomatica, historiam populi, linguæ, morum et familiarum, nec non et jura Norvagiæ illustrantia, ab vetustioribus inde temporibus usque ad finem seculi XVI; par Gr. FOUGNER-LUNDH, prof. 21 pag. in-4° avec une planche. Copenhague, 1828; imprim. de Mœller. (*Dansk Litteratur Tidende;* 1829, n° 16.)

Thorkelin, dans ses *Analecta* et dans son *Diplomatarium Arna-Magnæanum*, a donné des chartes de la Norvége, mais il n'existe point de collection spéciale de chartes de ce pays, dont l'histoire, aux XIVe et XVe siècles, faute de chroniques, a grand besoin du secours d'autres documens. M. Fougner-Lundh a cherché à remplir la lacune qui existe; il donne au public un spécimen du recueil qu'il se propose de faire. Ce spécimen contient 17 chartes dont 15 dans la langue nationale, et 2 en latin; il les a tirées des dépôts publics et particuliers du Danemark et de la Norvége. On espère que ce spécimen attirera l'attention des savans du nord, et que M. Fougner-Lundh sera encouragé, par les souscriptions, à exécuter son projet de mettre au jour un *Diplomatarium Norvagicum*. D-G.

52. PROJET D'UN VOYAGE DANS LES PAYS SLAVES, ET D'EXPLORATION DES ARCHIVES SLAVONNES. (*Bibliographitcheskiè Listi.*— Feuilles bibliographiques; n°s 33 et 34, 1825 et suppl.)

Un seigneur russe, ami des sciences, se propose de confier à un étranger la mission d'entreprendre un voyage dont le but serait de réunir tous les matériaux épars dans les diverses contrées de l'Europe, pour composer une histoire de l'archéologie et de la philologie slavonnes. Voici quel serait le plan de ce voyage:

1. *Voyage d'Odessa à Vienne et à Rome.* La BESSARABIE. S'arrêter à *Kischénef*, et recueillir tous les manuscrits slaves qui se trouvent entre les mains des moines, tant en Moldavie qu'en Valachie; delà se rendre à *Mohilef,* sur le Dniester, *Kaménitz*, *Zalèstchik* et *Tchernovits* en BOUKOVINE, où l'on s'appliquerait à étudier l'idiôme des Russes, habitans de ce pays,

et connus sous le nom de Roussniaks ou Karpato-Russes. — Rechercher à *Soutchava*, capitale de toute la Moldavie dans le XVIe siècle, les débris de l'ancienne bibliothèque du despote *Iakof Bazilidous* ou *de Jean Héraclide*. Cet homme extraordinaire, qui avait étudié à Wittemberg, était parvenu à recueillir ou à copier lui-même un grand nombre de manuscrits précieux dans la bibliothèque du Vatican, en France et en Allemagne.

2. *En Transylvanie*, pays anciennement habité par les Russes, comme il est prouvé par un ouvrage du fameux *Samuel Wolf*, ayant pour titre: *de Vestigiis Ruthenorum in Transylvania.* (Cibinii, 1802.) Visiter la ville *de Bouistritsa*, pour y étudier les Allemands du pays et les Seklers, peuple de race hongroise; celle de *Marosch-Vascharguel*, afin d'y consulter les livres et manuscrits de la bibliothèque ou muséum de feu *le comte Téléki*. Ne pas négliger non plus les colléges unitaires et autres, tels que celui de Nagy-Enyed. — Se rendre par *Elisabethstadt* à *Cronstadt*, où peut-être l'on pourra faire, sinon chez les habitans, du moins chez les colons valaques, de précieuses acquisitions pour les sciences. — Accorder une attention particulière à toutes les idoles qui se trouvent aux environs de *Hermanstadt* dans le Broukenthal, et en rapporter les dessins. S'informer exactement, dans le même endroit, de la collection de manuscrits d'Éder, appartenant aujourd'hui au musée national hongrois, à Pesth. — Examiner également à *Karlsburg*, tout ce qui fait partie du musée du comte Bathiani, dirigé par l'abbé Fr. Xav. Hene. — Enfin, de *Nagy-Enyed*, où le professeur Heyeden s'empressera de communiquer sa collection d'antiquités, on se rendra en

3. *Hongrie*. — Se pourvoir à *Groswaradin* de lettres de recommandation pour *Tokay*. — Examiner avec soin la fameuse bibliothèque de *Débretsine*. — De là se rendre à *Tokay*, ville aux environs de laquelle habitent les *Roussniaks*. — Visiter, à *Mounkatsch*, la bibliothèque épiscopale connue par les ouvrages de Douritch et de Tchaplovitch. Parcourir les comtés de Béreg et de Marmarosch, également peuplés de Roussniaks, ayant soin de déterminer exactement les districts qu'ils occupent, et jusqu'aux moindres nuances qui différencient leurs idiômes. — De là se transporter par les monts Krapaks en

4. *Gallicie*, notamment à *Galitch*, et remonter le Dniester

jusqu'à *Sambor.* — Examiner les précieuses archives du couvent des Bénédictins, à *Loof* ou *Lemberg,* et tâcher de découvrir, ou le manuscrit, ou d'avoir une copie du privilége accordé en 1067, par le prince *Féodor,* aux Arméniens. — De là, ne pas oublier d'aller à *Tarnobrzeg,* bourg appartenant au comte Tarnofsky, et situé à huit milles de Preszow. Ce comte est possesseur d'anciens documens russes qui peuvent jeter le plus grand jour sur les premiers temps de la monarchie russe. — *A Prémouisle,* s'entendre avec le chanoine Lavrosky, pour compulser les archives de la ville, qui, jusqu'ici, n'ont point encore été disposées dans un ordre convenable. — Se munir de lettres pour *Sanok,* et autres villes situées dans les environs des monts Krapaks. — Faire connaissance avec *M. Moguilnitski,* auteur de la grammaire roussniaque, et, avec le secours de l'Énéide petite-russienne et d'autres ouvrages imprimés, établir la différence de la langue roussniaque avec celle des Petits-Russiens. De Przemouisle on se rendra par *Yaroslav* à *Séniafon,* afin d'y visiter la collection d'antiques, appartenant au prince *Adam Tchartoriysky.* — A *Rimanof,* où l'on arrivera par *Sanok,* on s'appliquera à bien établir la différence qui existe entre les langues karpato-russe et madjaro-slavonne. De là, on retournera par les monts Krapaks en

5. *Hongrie,* et l'on tâchera d'arriver à Bartfeld pendant la belle saison, afin de recueillir de la bouche des nombreux voyageurs qui visitent cette contrée, tout ce qui pourra être relatif aux annales slavonnes. Si le *baron Medniansky* ou le comte Maïlat se trouvaient par bonheur à Bartfeld, leur demander des lettres de recommandation qui seront du plus grand secours dans l'intérêt du but de ce voyage. — Pénétrer, en traversant les montagnes, jusqu'à Kezmark, d'où, s'il n'y a pas d'empêchemens, on fera bien de se transporter sur les monts *Tatra,* en se faisant accompagner par *Slavkowsky,* éditeur des chansons nationales slovaques, ou par *le professeur Benedicti.* Il est impossible que le philologue ne recueille pas une ample moisson d'observations utiles sur le sommet des monts Krapaks, habités par tant de tribus slaves. — Il serait également bon d'aller à *Krivan,* à *Leitschof,* ou *Lévotchou,* villes où il serait nécessaire de consulter les professeurs du gymnase, et à *Kaschof* ou *Kocsitsié,* pour s'y entendre avec les membres de

l'académie qui y fut fondée en 1776. — Arrivé à *Neusol* (*Banskaïa-Bouistritsa*), s'adresser au sous-intendant *Lovich* qui pourra éclairer le voyageur sur les antiquités slaves qui se trouveraient dans la contrée. — Visiter *Kremnitz* et *Schavnitz*, où l'on aura soin de se présenter au baron *Revay*, parent du baron Mednianski, et surtout au prédicateur évangélique, *Séberiny*, correspondant de M. Kollar, ex-pasteur des Slaves à Pesth et à Offen, et connu par un recueil de poésies qu'il a publié. — Il ne serait pas inutile non plus d'aller à *Kostelnié-Moravtsi* (*Egyhàzas-Maroth*), résidence du pasteur évangélique, *Tablic*, qui a écrit sur la littérature tchetsko-slave. — *Nitra* (ou *Neutra*). Au temps de saint Méthodius, le poète *Wiching*, qui fut envoyé à Rome par *Sviatopolk*, obtint le titre d'évêque de Nitra. — De Nitra on ira à *Gran*, séjour actuel du chanoine *Palkovitch*, émule, pour la littérature slavonne, du célèbre *Palkovitch*, professeur à Presbourg. C'est lui qui, à la mort de l'écrivain slave Bernolak, a hérité du dictionnaire en quatre langues que celui-ci avait composé. — De *Gran*, par Vouischégrad à Pesth, où l'on examinera les manuscrits de feu *M. Eder*. Ne pas oublier de rendre visite à M. *Magaraschévitch*, auteur de la Chronique servienne; non plus qu'à MM. *Khorvat* et *Schedins*. — Se procurer à Bude tous les livres imprimés dans les différens idiômes slavons, et faire venir d'Édenbourg tout ce qu'on pourra trouver d'ouvrages en langue croate. Se recommander à l'antiquaire *Ivanitch*, qui doit être possesseur d'un grand nombre de monumens précieux pour l'histoire de Russie. — Acheter, à l'usage des bibliothèques de chacune des universités russes, un exemplaire du catalogue de la bibliothèque de Sotchénief, appartenant aujourd'hui au musée national de Hongrie. — Quand on sera sur la route de Presbourg, on se transportera de Raab à Hedervar, auprès du comte Vitsaï, dont la célèbre collection numismatique a été décrite par M. *Sestini*. — A Presbourg on s'adressera à *M. Palkovitch*, pour se perfectionner dans l'étude de la langue slovaque. — Ne rester à *Vienne* que le temps nécessaire pour vérifier les erreurs qui auraient pu se glisser dans les manuscrits, et revenir par *Diévin-Grad* ou Thében, ancien château slave, à Presbourg, d'où l'on rejoindra les monts Krapaks. — A Turnau, faire connaissance avec M. Holy, prêtre catholique, connu par les traductions

d'Homère, de Virgile, d'Horace. — S'arrêter à *Vesselé*, chez le baron Mednianski, possesseur d'anciens manuscrits; et de là se rendre à *Trentschine*, où, selon quelques savans, on parle l'idiôme slovaque le plus pur.

6. *La Moravie*. Se rendre par *Gradistché* à *Brünn*, où l'on visitera la bibliothèque et les manuscrits appartenant à *M. Perroni*. S'il est possible, on gagnera *Prague* par des chemins de traverse. On pourra rester dans cette ville un mois ou deux, afin de profiter des lumières de *MM. Dobrowsky, Hanki, Youngmann, Palatski*, etc. Les bibliothèques qu'il sera bon de voir à Prague sont celles de l'université, du muséum national, des comtes *Nostilz* et du prince *Lobkowicz*.

7. *La Saxe*, et les autres parties de l'Allemagne centrale, autrefois habitées par les Slaves. On se rendra à *Erfurt* en passant par *Dresde, Leipzig, Halle* et *Merseburg*. Cette dernière ville est surtout célèbre, parce qu'en 971, ses évêques convertirent un grand nombre de Slaves au christianisme. Ne renfermerait-elle pas les originaux latins des sermons et prières dont les traductions slaves ont été découvertes, en 1807, parmi les manuscrits de Freisingen, conservés dans la bibliothèque de Munich ? — Tâcher de trouver à Erfurt le livre de Saint Cyrille, martyr, contre Julien. — Visiter ensuite attentivement les archives de la bibliothèque de *Gotha*, où, selon Schloezer, doit se rencontrer la correspondance extrêmement remarquable qui eut lieu entre le Tsar Alexis Mikhailovitch et Ernest-Charles, duc de Gotha.—Aller à Koburg, où l'on voit, dit-on, des idoles chargées de caractères slavons.

8. *La Bavière*. Visiter Bamberg, dont l'évêque Othon convertit, dans le XIIe siècle, les Slaves, habitans du nord de l'Allemagne. — De Nuremberg et Regensburg, se rendre à Landshut, dont on examinera la bibliothèque qui renferme entre autres un manuscrit polonais intitulé *Stschit doukhovni*, c'est-à-dire, le Bouclier spirituel, et le fragment d'un manuscrit glagolien, dont a tiré parti M. Dobrowky. — Visiter la cathédrale de *Freisingen*, dont les évêques, ainsi que ceux de Salzbourg, s'appliquèrent à abolir l'idolatrie chez les Slaves qui habitaient le midi de l'Allemagne. S'arrêter à Munich et à Schleisheim où l'on voit des images grecques portant des caractères slavons, et dont a parlé M. Mannlich dans son opuscule intitulé : *Fort-*

gesetzte Beschreibung der kœniglich - baierischen Gemælde-Sammlungen, IIIe vol., *enthaltend die Gemœlde von Schleisheim und Lustheim.* (München, 1810.)

9. *En Autriche;* par *Salzbourg*, *St. Gall* et *Mariazell*, on se rendra à Vienne, ayant soin de s'arrêter en route, au monastère de Gœttwich, célèbre par l'érudition de ses religieux. C'est là que se trouve M. Blumberger, auteur de la critique du livre de M. Dobrowsky sur St.-Cyrille et St.-Methodius. Après être resté plusieurs mois à Vienne et avoir compulsé tous les manuscrits et livres slaves qui se trouvent tant dans la Bibliothèque Impériale que dans celles de l'université et des moines déchaussés, le voyageur partira pour la Croatie.

10 et 11. *La Carinthie et la Croatie.* A Grætz, il se fera accompagner par le prof. Apel, et s'arrêtera au Johanneum, où il fera connaissance avec M. Daïnke, qui, en 1824, a publié une grammaire vénède.—A *Clagenfurth*, il s'informera de l'éditeur des anciens mots slaves, imprimés en 1822, et recherchera la société de M. Eichhorn, préfet du gymnase de cette ville, auteur du livre intitulé : *Beitræge zur æltern Geschichte und Topographie des Herzogthums Kærnten,* qui a paru en 1817, et celle de MM. Meyer et Kumpf, éditeurs du Journal de Carinthie.—Les faubourgs de la ville de *Leybach*, n'étant peuplés en grande partie que de Slaves, on les parcourra attentivement, et l'on fera une étude particulière de la collection des antiquités slavonnes du baron Zois. On examinera également les premiers livres slaves imprimés que l'on conserve dans l'*Alumnatsbibliothek.* De Leybach on passera en Italie.)

12. A *Venise,* voir l'abbé Bettio, qui s'empressera de communiquer les archives confiées à sa conservation, ainsi que le patriarche Ladislaus Pyrker. — Il fera bon aussi de visiter la bibliothèque arménienne. On fera de même à *Padoue,* à Modène, où la bibliothèque ducale renferme jusqu'à 3000 manuscrits. On aura soin de rechercher le bréviaire slavon dont parle Montfaucon, qui le regarde comme russe. — A Bologne, faire des recherches sur le Psautier, qui, ayant appartenu d'abord aux Bénédictins, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de cette ville. — A *Ravenne, Ferrare, Rovigo,* compulser les archives, et de là se rendre par *Venise* à *Trieste,* pour y examiner les *Stadtbücher,* ou registres de la ville, si importans, selon le docteur

Perthz, pour l'histoire de cette contrée. On cotoyera la presqu'île par *Capo-d'Istria*, *Rovigno*, et on se dirigera ensuite sur Fiume ou Rikver, résidence de M. *Mikhanovitch*, secrétaire du gouvernement, et très-versé dans les antiquités slaves. — On pourra également visiter *Veglia* et les autres îles voisines. De là on se rendra à *Carlstadt*, où se trouvera probablement encore un savant servien, l'archimandrite *Mouschitzky*, auteur d'une histoire encore inédite de la littérature servienne. — Le voyageur pourra ensuite se porter sur la partie sud-ouest de la Hongrie, visiter *Sambor*, où il verra le professeur du gymnase, *Dmitri Issaïlovitch*, auquel on doit, en langue servienne, une histoire du commerce, traduite en grec moderne par *Constantin Kokkinaki*; *Neusatz*, où il profitera de l'immense érudition de MM. *P. J. Schaffarik* et *Magaraschevicz*. Le voyageur russe trouvera des connaissances fort utiles dans la

13. *Sirmie* (Srem-Srijem)—Examiner la bibliothèque et les archives de *Kàrlovitz*. Après avoir parcouru tous les couvens greco-serviens sur le *Mont-Fruschka*, et traversé *Pogégou*, capitale de l'Esclavonie, il retournera à *Carlstadt*, d'où il se rendra à *Segnia* ou *Zeng*, à *Zara*, et ainsi de suite en

14. *Dalmatie* jusqu'à Raguse, où le vénérable abbé Appendini se fera sans doute un devoir de le bien accueillir dans l'intérêt de la science. De là à Cattaro. S'il est impossible d'arriver à *Scutari* (Scadar-Skender), où existait autrefois une imprimerie slavonne, on tâchera au moins de pénétrer sur la montagne Noire, *tchornaïa gora*. S'y appliquer à bien connaître l'idiôme du pays, et surtout déterminer avec exactitude la position des bourgs de *Zenta* et de *Tsetina*, situés, selon toute apparence, sur les bords des deux rivières de mêmes noms. On s'embarquerait ensuite et l'on traverserait le golfe pour arriver sur la côte opposée de l'Italie. On poursuivrait la route vers la Sicile, et l'on irait, à 4 lieues de Palerme, consulter dans le monastère de St.-Martin un manuscrit slave que M. Bronewsky a reconnu pour être bulgare ou servien. A Naples, visiter les bibliothèques des Studi et Branccaciana, le *grande Archivio*, et après s'être rendu au couvent de Monte-Virgine, arriver à Rome, où le voyageur aura toute latitude de profiter de ses instructions.

A. J.

53. Note sur un exemplaire des lettres d'indulgence du pape Nicolas V, *pro regno Cypri;* par le baron de Reiffenberg. 12 pag. in-4°, avec une planche. Bruxelles, 1829; imprimerie de Hayez.

Les lettres d'indulgence du pape Nicolas V sont le plus ancien monument typographique que l'on connaisse; en effet ce feuillet date de 1454, tandis que le fameux psautier est de 1457. Il est vrai que ce psautier est un livre, et que la bulle n'a qu'une page. Les exemplaires en sont d'une si grande rareté que l'on a décrit exactement le petit nombre qui se conservent dans les bibliothèques d'Europe : ce nombre vient d'être augmenté d'un exemplaire que le hasard a fait découvrir dans la couverture d'un des livres de la bibliothèque de Louvain. C'est cet exemplaire qui fait le sujet de la note de M. Reiffenberg; il faut savoir gré à l'auteur d'en avoir donné un fac-similé. Il ressemble aux autres exemplaires, en ce que la date de 1454 a été changée, à l'aide de la plume, en 1455; mais il en diffère en ce qu'il est imprimé en d'autres caractères, et qu'il n'a que 30 lignes au lieu de 31 : c'est donc une autre édition faite dans la même année. Quant au lieu de la publication et au nom de l'imprimeur, il sont encore inconnus.

M. de Reiffenberg paraît n'avoir pas connu la notice critique du prof. Nyerup sur les lettres d'indulgence imprimées qui se trouvent au musée archéologique de Copenhague, notice accompagnée également d'un fac-similé (1), et le supplément à cette notice que M. Nyerup rédigea après un voyage en Allemagne, où il avait fait des recherches dans les bibliothèques publiques sur ces mêmes lettres d'indulgence (2). M. de Reiffenberg aurait trouvé dans cette double notice des renseignemens comparés sur tous les exemplaires connus des fameuses lettres d'indulgence. M. Nyerup les divise en 2 classes, savoir : I. exemplaires de l'an 1454, 1° un à Copenhague; 2° celui de Schelhorn, qui a passé en Hollande, dans la bibliothèque de Meerman; 3° de Häberlin, maintenant dans la bibliothèque de Gœttingue; 4° celui de la bibliothèque de Hildesheim. Il faudra y ajouter: 5° l'exemplaire de Louvain. II. exemplaires de l'an 1455. Il y

(1) *Antiquariske Annaler;* vol. III. Copenhague, 1820, p. 211.

(2) *Ibid.;* vol. IV. Copenhague, 1823, p. 11. Voy. aussi Lichtenberger, *Initia typographica.* Strasbourg, 1811; et le *Voyage bibliographique et archéologique de Dibdin;* vol. III.

en a dont la date est exprimée en chiffres romains MCCCCLV; de ce nombre sont les 2 exemplaires acquis par lord Spencer et décrits par M. Dibdin, ainsi qu'un exemplaire conservé dans la bibliothèque de Gœttingue. Une autre édition de la même année porte la date indiquée de la manière suivante MCCCCL quinto; un exemplaire à Brunswick est de ce genre : cet exemplaire est imprimé aussi en d'autres types, plus purs que ceux de la précédente édition. Dans chacune des deux années, les lettres d'indulgence ont donc été imprimées deux fois. D-G.

54. Atlante illustatrivo. Atlas explicatif du premier essai historique sur l'architecture symbolique, civile et militaire, suivie en Italie durant la domination des Lombards. (*Nuovo Ricoglitore;* 1828, cah. XLVI, pag. 785).

A l'appui du mémoire qui a obtenu une mention honorable de l'Athénée de Brescia dans le concours de 1828, le peintre Louis Sacchi publiera dans des planches lithographiées annexées quelques-uns des principaux monumens d'architecture élevés en Italie dans les sixième, septième et huitième siècles. Il en a pris sur les lieux les plans, les *orthographies* et les coupes; mais comme il ne sait si la publication des monumens d'architecture les plus remarquables de cette époque, obtiendra un grand succès, il se bornera à faire paraître en ce moment la partie des dessins relatifs à l'architecture symbolique, et se référant à des monumens inédits, ou qui du moins n'ont pas encore été présentés sur une aussi grande échelle.

Cet atlas sera composé de cinq planches in-folio. Elles contiendront : 1° Iconographies de l'ancienne sainte Stéphanie de Naples; 2° Iconographies de saint Étienne et sainte Marie du peuple, à Pavie; 3° Iconographie de saint Jean, à Pavie; 4° Iconographie de saint Michel, à Pavie.

Table V. Une vue extérieure de sainte Julie, à Brescia.

Ceux qui voudraient faire l'acquisition de cet atlas, dont le prix est d'une livre d'Autriche par planche, le trouveront chez Antonio Fortunato Stella et fils, à Milan, qui a publié le premier essai des Antiquités Romantiques de l'Italie de MM. Defendente et Joseph Sacchi, auquel le présent atlas est destiné à servir d'explication. Nous avons rendu compte de l'ouvrage lui-même, *Antichità romantiche d'Italia,* dans le dernier cahier du *Bulletin*, *suprà*, n° 298, p. 454. C. R.

55. **Cathédrales françaises**, dessinées d'après nature et lithographiées par Chapuy, ex-officier du génie, etc., avec un texte historique et descriptif, par M. de Jolimont. 13e livraison. In-4° de 2 feuil., plus 5 pl.; prix, pap. blanc 6 f.; papier de Chine, 10 fr. Paris, 1828; Engelmann.

56. **Traduction d'une inscription en sanscrit**, relative au dernier roi hindou de Delhi; avec un commentaire; par le capitaine James Tod. (*Transact. of the roy. asiat. Society of Great-Britain;* vol. I, part. 1.)

C'est dans les ruines de Hansi-Hisar, ancienne résidence et place forte des rois hindous de Delhi, à 126 milles anglais et au nord-ouest de Delhi, qu'a été trouvée cette inscription qui fait un éloge pompeux du roi Prithwiraja. Ce prince est aussi le sujet des chants héroïques des anciens bardes hindous; ses prouesses vivent dans les traditions populaires. L'inscription date de l'an de notre ère 1224. Hansi-Hisar fut démoli au dernier siècle; il paraît que le fort était construit en forme d'une immense pyramide tronquée; le palais était située sur le plateau de cette pyramide. M. Tod cite des passages du poème hindou de Chand, qui se rapportent aux exploits héroïques du roi Prithwiraja: l'inscription fait mention d'une victoire que ses grands vassaux Kichan et Hamir remportèrent sur la tribu des Dodas, qui autrefois se distinguait parmi les tribus hindoues, mais qui depuis est tombée dans une profonde obscurité. D.

57. **Inscriptions nouvellement découvertes.** (*Giorn. arcad.;* avril 1823, vol. LII, pag. 97.)

Ces inscriptions, au nombre de 5, proviennent des recherches faites sur la voie Appienne, et ont été communiquées par M. Caproneri à M. Amati, qui les a publiées dans le *Giornale arcadico.*

1.

Θ Δ

ΠΟΣΤΟΥΜΙΑΣΣΕΚΟΥΝ

ΔΗΣ.ΕΠΟΙΗΣΕ.ΠΟΣΤ

ΟΥΜΙΟΣ.ΜΗΤΡΟΔΩ

ΡΟΣ.ΑΔΕΛΦΗ.ΤΑΥΚΥ
ΤΑΤΗ.ΕΖΗϹΕΝΕΤΗ
Δ Θ

Ici, on voit les lettres Θ Δ au lieu de Θ K, qui se lisent communément en tête des épitaphes. Cette leçon pourra embarrasser quiconque voudra l'expliquer sans une étude préparatoire; toujours est-il qu'elle est certaine, et nettement gravée sur une pierre que son excellente qualité ne peut faire soupçonner d'altération.

2.

D. M.
AELIA FORTU
NATA TERENTIO
ALVMNO DVL
CISSIMO. FEC
Q. V. AN. I. D. XXX
VIII.

Cette seconde inscription présente une particularité qui a déjà été observée par le savant Marini, c'est que la mère compte les jours et non les mois que son enfant a vécus.

3.

ITER PRIVAT
ANNI LARGI
PRECARIOV TITVR
ANTONIVS
ASTRALIS

4.

D M
POMPONIAE
RVFINAE
TROPHIMUS
AVGVST.
DISP. CONIVGI
B. M. F.

5.

HIC SITA SUM QUAE FRUGIFERAS CVM COIVGE TERRAS
HAS COLVI SEMPER NOSTRO DILECTA MARITO
MYRSINA MINOR
VIXI ET QVEM DE

CARE MARITE M[IHI DV]LCISSIMA NATA VALETE
ET MEMORES NOSTRIS SEMPER DATE JVSTA SEPVLCHRIS.

La pierre qui portait la troisième inscription ayant été calcinée par le feu dans un incendie, tomba en poussière lorsqu'elle fut frappée de l'air. M. Castellani prit heureusement une copie de l'épitaphe avant la destruction totale de cette pierre. — La quatrième inscription est intéressante en ce qu'elle constate une servitude réelle accordée à titre gratuit sur un fonds particulier. Elle est tracée sur du travertin, en caractères courans d'une grande netteté; et paraît appartenir aux premiers temps de l'empire romain. — La cinquième, enfin, est pleine d'élégance champêtre, et reproduit avec fidélité les sentimens qui l'ont dictée. Rien n'est plus facile que de restituer le cinquième hexamètre; le quatrième peut se rétablir par des conjectures; quant au troisième, il faut en regarder la restitution comme à peu près impossible: d'autant plus qu'il renfermait probablement la désignation, soit de quelqu'autre qualité de la défunte, soit du nom de son mari, personnage non moins obscur que cette Myrsina elle-même; car on ne sait absolument rien ni de l'un ni de l'autre de ces deux époux. W.

58. NOUVELLE DÉCOUVERTE D'ANTIQUITÉS A LYON; NOTICE, par M. ARTAUD.

Ces jours passés, M. Martin, marchand de meules, en faisant creuser les fondemens de sa maison, dans la rue Sainte-Colombe, à l'extrémité de l'Arsenal, a découvert des vestiges d'antiquités et des inscriptions qui offrent beaucoup d'intérêt pour l'histoire de Lyon; on y remarque des murailles, dont les unes, plus profondes, sont de construction romaine, les autres établies par-dessus, paraissent appartenir à des temps moins reculés. Ces dernières, d'une dureté excessive, faites entièrement avec du beton, nous portent à croire qu'elles ont servi de base au monastère de Saint-Michel dont la tradition et les historiens de cette ville nous ont conservé le souvenir. Tout près et joignant la rue Martin, nous avons cru reconnaître les fondemens du chevet de l'église consacrée au même Saint-Michel; on voit qu'elle a été assise sur de gros blocs de pierre de Choin, qui ont fait partie d'un édifice plus ancien. Ces cubes, assez mal assemblés, reposent, ainsi que les murs de l'ancien cou-

vent, tantôt sur des ruines, tantôt sur le gravier du Rhône, ce qui prouve que le tout a été fait sans beaucoup de soin et dans un siècle peu éclairé. En effet, on se rappelle que la fondation du couvent et de l'église de l'archange Saint-Michel a devancé celle de l'Abbaye d'Ainay. On la doit à Caretène, femme de Gonderic, mère de Gondebaud, roi de Bourgogne-vandale; cette princesse, d'une grande piété, s'était retirée dans ce pieux asile, pour élever dans la pratique des vertus sa petite-fille Clotilde, (1) dont l'esprit, la sagesse et la beauté la firent rechercher en mariage par notre grand roi Clovis. Il est assez remarquable de voir à Lyon la mère d'un roi féroce et impie, consacrer une église au saint que nos rois ont choisi pour être le protecteur du royaume, se faire religieuse dans le couvent qu'elle a fondé pour élever saintement son auguste fille, dont l'exemple devait porter le vainqueur de Tolbiac à asseoir les bases de la France chrétienne.

Caretène mourut dans son couvent de Saint-Michel en 506, âgée de 50 ans; son épitaphe curieuse nous a été conservée par l'historien Duchène; Menestrier l'a reproduite dans son histoire consulaire avec des détails intéressans; on prétend que l'église de Saint-Michel fut rebâtie dans le XIIe siècle, par un prêtre nommé Gontran.

Feu notre docte confrère Tabard nous a conservé la copie d'un bas-relief de ce temps trouvé près de l'église que nous venons de nommer; elle représente J.-C. assis entre deux Anges, (Séraphin et Ruben). Dans notre ouvrage intitulé Lyon souterrain, nous avons parlé des différentes enceintes de la ville, nous avons dit que les murs du temps de Clovis se terminaient, d'un côté, à la rue Longue, de l'autre, à la petite rue Mercière; plus tard, ils furent portés vers les Jacobins, et dans le 14e siècle, de la rue Sainte-Hélène à Saint-George. Ainsi, l'on voit qu'Ainay et Saint-Michel ont toujours été hors des remparts dans les temps anciens. Nous avons remarqué que le rond-point de cette dernière église, dont on ignorait le gisement, était orienté comme celui de la précédente, ainsi que l'étaient les temples des Romains, c'est-à-dire que le prêtre, en disant la messe, devait regarder l'Orient; son étendue ou plutôt sa lon-

(1) Pernetti, Tom. I, p. 73. Les historiens ne sont pas bien d'accord sur ce point.



gueur paraît être semblable à celle de la dernière aîle du bâtiment de l'Arsenal qui repose sur les fondations de celui qu'on appelait le Vieux-Arsenal. Là, se trouvent les traces d'un ancien cimetière, et quelques gens du voisinage racontent qu'on y a déterré, il y a 50 ans, un tombeau en marbre qu'on appelait *le tombeau de la Reine*. Parmi les blocs de pierre qu'on a retirés des fouilles de Saint-Michel, on a été assez heureux pour y rencontrer un chapiteau et deux autels ou bases antiques, d'un grand intérêt, ainsi qu'une médaille de Mammea, mère d'Alexandre Sévère, qui en détermine à-peu-près l'époque. Ces bases ont dû supporter les statues de deux personnages importans de *Lugdunum*. En voici la copie et la traduction.

C. APRONIO
APRONI
BLANDI. FIL
RAPTORI
TREVERO
DEC. EIVSD. CIVITATIS.
N̄. ARARICO. PATRONO
EIVSDEM. CORPORIS
NEGOTIATORES. VINARI
LVGVD. CONSISTENTES
BENE. DE. SE. . . ENTI
PATR. .
CVIVS. STATVAE· DEDICA
TIONE· SPORTVLAS
DED. NEGOT. SING. CORP. XV.

« A C. Apronius Raptor, fils d'Apronius Blandius citoyen de Trèves; décurion de la même ville, naute de la Saône, patron du même corps. Les marchands de vin résidans à Lyon, à leur patron qui a bien mérité d'eux, et qui, pour la dédicace de sa statue, a donné les sportules (ou repas d'usage), et à chaque négociant du corps XV deniers. »

Voici la seconde : (*Les lignes sont incomplètes vers la fin.*)

MINTHATIO. M. FIL
VITALI. NEGOTIAT. VINARI
LVGVD. IN. KANABIS. CON
SIST. CVRATVRA. FIVSDEM
CORPOR. BIS. FVNCT. ITEM. C

Q. NAUTAE ARARE. NAVIG
PATRONO. EIVSD. CORPORI
PATRONO. EQ. R. IIIII VIR. VTR
CLAR. FABROR. LVGVD. CON
SIST. CVI. ORDO. SPLENDIDIS.
SIMVS. CIVITATIS. ALBENSIV
CONCESSUM. DEDIT
NEGOTIATORES VINARI
IN. KANABIS. CONSIT. PATR
OB. CVIVS. STATVAE. DEDIC
TIONE. SPORTVL. X
DEDIT

« A Minthatius Vitalis, fils de Marcus, marchand de vin de Lugdunum, résidant sur la place du Marché au chanvre; honoré par deux fois de l'administration du même corps; pareillement quinquennal, naute naviculaire de la Saône et patron du même collége. Patron des chevaliers romains, des Sevirs, des Utriculaires, des Fabri faisant leur résidence à Lugdunum, à qui l'ordre très-illustre de la ville d'Albs a donné le droit de siéger dans son sein, les marchands de vin du Marché au chanvre, à leur patron qui, pour la dédicace de sa statue, a donné les sportules et (XV) deniers à chaque assistant.

En étudiant ces deux inscriptions, on remarque qu'elles font mention de la Saône et non du Rhône, ce qui semble annoncer qu'elles n'étaient pas précisément au confluent des deux rivières; l'une d'elles nomme le Marché au chanvre où demeurait Minthatius, où résidait le corps des marchands de vin (in Kanabis consistentes.) Ce marché, selon Menestrier, était vers la place des Terreaux; effectivement, il y avait autrefois près de cet endroit, le faubourg et la porte du Chenevier, et il est à considérer que tous les samedi, les gens de la campagne apportent encore leur chanvre pour le débiter sur la place de Saint-Pierre et dans la rue Sainte-Catherine, qui sont dans le voisinage. En se figurant les traces du canal des Terreaux dans le moyen âge, on peut se le représenter tel qu'il devait être du temps des Romains. Il n'y a pas de doute qu'on y voyait passer continuellement des barques pleines de marchandises, qu'il devait y avoir de chaque côté un large quai pour la vente et les transports de vin, d'huile, de chanvre, etc.; qu'on y voyait

aussi deux temples en face l'un de l'autre, le premier, consacré à Jupiter dépulseur, vers la rue Sainte-Catherine; le second, dédié à Vesta, sur l'emplacement du couvent de Saint-Pierre.

On avait trouvé à Lyon plusieurs monumens relatifs au corps des Utriculaires, mais je ne sais par quelle fatalité ils ont tous disparu. Menestrier cite l'inscription d'un nommé Quiguron de Lyon, originaire du Berri, qui, du Gourguillon, fut transportée à l'Ile-Barbe, dans la chapelle de Saint-Martin; il parle d'une seconde qui était dans la collection des Bellièvre, au jardin de la Trinité; d'une troisième concernant Derimanus, citoyen de Vienne, résidant à Lyon; Maffeï et Calvet en produisent une quatrième relative à un Catus Driburon, qui fut trouvée à Fourvières. Reinesius rapporte celle d'un Arrius, utriculaire honoraire à Lyon. Il y en avait une sixième dans l'hôtel de la Valette. Montélimart en possède une septième de Lugdunum, sur la place du Mai; il en existe une huitième fragmentée sous la troisième arche du pont de pierre, et Menestrier parle enfin d'une dernière qui a beaucoup de rapport avec celles qu'on vient de découvrir; il la désigne sur une urne à la tête du pont de Saint-Barthélemy à Rome; elle fait mention d'un C. Sentius Regulianus qui était aussi du nombre des marchands d'huile et de vin résidans à Lyon, dans le Marché au chanvre (*in canabis*); il était chevalier romain, naute de la Saône, sevir curateur et patron des corporations auxquelles il appartenait. C'est d'après cette inscription, où l'on trouve le mot LVGVDVNVM et ensuite *Lugdunum*, que Menestrier a établi son système de deux villes de Lyon dans la même enceinte; la première bâtie sur la montagne de Fourvières; la seconde dans la partie basse et sur la colline Saint-Sébastien. C'était à *Lugudunum*, dit-il, que trafiquait Regulianus, et c'était à *Lugdunum* que demeuraient les Augustaux, à cause que c'était de ce côté qu'était le temple de Rome et d'Auguste. Pour montrer le peu de solidité de cet échaffaudage, il faut nous rappeler que la table Claudienne, découverte sur la colline Saint-Sébastien, porte le mot *Lugudunum*; que *Lugudunum* (*in canabis*) était dans la ville basse, et que nos deux inscriptions trouvées autour du temple d'Auguste, nous offrent, par trois fois, ce mot écrit de même. Convenons donc que Lyon s'appelait indifféremment *Lugudunum* ou *Lugdunum* par syncope et par l'habitude que l'on a de simplifier

les mots trop compliqués. Le corps des mariniers utriculaires de *Lugudunum* était lié au génie militaire et au négoce avec les Nautes, les Fabri, les Centonarii, Dendrophori, etc. Personne n'a mieux démontré les fonctions de cette compagnie que le docteur Calvet d'Avignon : il a prouvé qu'elle n'était point relative à des joueurs de cornemuse, mais à des bateliers qui transportaient les marchandises dans des outres, ou qui établissaient des ponts avec ces sortes de peaux remplies de vent. Il paraît que la ville d'Albs (Alba Helviorum) avait des rapports avec notre collége d'utriculaires et qu'elle fit à Minthatius, leur chef, l'honneur de l'agréger à l'ordre des Décurions, c'est-à-dire au sénat des Helviens.

On sait que les corporations d'ouvriers, instituées par Numa, furent souvent abolies, attendu qu'elles étaient regardées comme suspectes ou dangereuses ; ce ne fut que sous Alexandre Sévère que ces compagnies furent rétablies dans leur ancien droit ; cette époque et la médaille dont nous avons parlé peuvent nous donner à-peu-près la date de nos deux inscriptions. Nous avons dit dans notre mémoire sur l'autel d'Auguste, qu'une statue équestre et un édifice sacré avaient été élevés sur les bords de la Saône, là où se trouve l'ancien couvent de Sainte-Claire: nous avons lieu de penser que les statues honoraires des nautes de cette rivière étaient placées autour de ce temple antique, et que celles des nautes du Rhône étaient érigées sur l'autre rivage, vis-à-vis le même monument. En faveur de cette dernière opinion, nous pourrions citer l'inscription de Sabinianus trouvée dans le terrain de Saint-George, etc. (1). Les moulures de nos deux bases ayant été taillées ensuite sur les côtés, il paraît qu'après avoir servi à des statues, on les aura employées à l'église de Carctène; les Sarrazins ayant renversé cette même église, on aura bâti sus ces matériaux du temps de Charlemagne et encore long-temps après. On voit enfin, par nos deux inscriptions, que les négocians de Lyon, dignes des plus hauts emplois, étaient quelquefois, comme les plus hauts personnages, honorés d'une statue : bien différens du portrait peu flatteur que Cicéron fait de ceux de son temps (2), ils ont toujours fait le négoce en grand et mérité l'estime des nations avec qui ils ont travaillé. « On

(1) Voyez notre Musée Lapidaire.

(2) Cicero de offic., lib. I, cap. 42.

pourrait, dit Pernetti, faire un article assez glorieux pour cette ville et son commerce, des maisons considérables du royaume qui ont été étayées du côté de la fortune par des héritiers des négocians de Lyon qui leur ont porté de grandes richesses. Les Polignac, les Brissac, les Tessé, en sont des preuves bien récentes. » Au reste, c'est à notre savant confrère M. Cochard, qui s'est occupé avec succès de l'histoire du commerce de Lyon, à nous faire connaître les fastes de sa grandeur et de sa bonne renommée depuis son origine jusqu'à nos jours. A.

59. SPISSOK MÉDALEÏ I MONIETT NAKHODIATSCHIKHSSIA V MINTZ-KABINIÉTIÉ IMPÉRATORSKAGO MOSKOFSKAGO OUNIVERSITITA. — État des médailles et monnaies qui se trouvent dans le cabinet des médailles de l'Université impér. de Moscou. 81 p. in-8°. Moscou, 1826.

60. MÉDAILLES SASSANIDES; PAR M. FRÆHN.

Le conseiller d'état Fræhn a découvert récemment, dans la magnifique collection de médailles du conseiller de Reichel, un joyau de la dynastie des Sassanides. C'est une médaille d'argent de Narses, 7e. roi de Perse de la dynastie de Sassan, dont jusqu'à présent on ne connaissait aucun monument numismatique. La face représente le buste du roi; les cheveux sont tombans, réunis en sept tresses et surmontés d'une petite couronne à crans très fins. La légende est écrite en anciens caractères pehlewy et signifie : le serviteur d'Ormuzd, l'excellent Narschi, le roi des rois d'Iran, rejeton des dieux du ciel. Le revers représente un autel sans ornemens, et consistant en une colonne élevée, sur lequel brûle le feu sacré. A gauche de celui-ci, une petite figure qui est vraisemblablement le *Ferwer* ou Génie du roi, et à droite une autre qui représente peut-être la fameuse coupe de Dschemchid. Légende marginale de droite : *Narschi*, et de gauche : *le Divin*. La date de cette médaille doit se trouver entre 296 à 303 ans avant J. C., période pendant lequel Narses a régné. (*Leipzig. Literat. Zeitung*; avril 1829, p. 645.) G.

61. A NUMISMATIC ATLAS OF ANCIENT HISTORY, etc. — Atlas numismatique de l'histoire ancienne, comprenant une suite de

360 médailles grecques de rois, disposées d'après le plan d'une charte historique, et lithographiées par Benjamin Richard GREEN.

Cet ouvrage est accompagné d'une description imprimée, et se vend ou arrangé dans une boîte dont le prix est de 2 liv. st. 15 sh., ou sur toile vernie; prix, 3 liv. st. 3 sh.; Londres, 1829. Priestley and Weale, etc.

62. MÉDAILLES IMPÉRIALES DE CONSTANTINOPLE.

Vers la fin de 1826 on a trouvé sous la terre Nedre-Stromsberg en Norvége 14 médailles d'or. La pierre qui les couvrait était d'une grosseur telle qu'on ne put la déplacer qu'en la brisant. Ces médailles, qui ont la grandeur de ducats danois sont, d'après l'examen qu'en a fait le professeur Steenbloch, des médailles de Constantinople, du dixième siècle. Deux de ces médailles qui appartiennent au commencement de ce dixième siècle, représentent sur le front Jésus-Christ, assis et tenant dans la main un livre avec cette inscription : J. H. S. X. R. S. *Rex regnantium* autour; sur le revers on voit les bustes de deux empereurs avec la cuirasse et la croix, et cette inscription : *Roman et Xristofo Augg.* (Romanus et Christophorus Imperatores.) Les 12 autres médailles, qui sont du milieu du 10[e] siècle, diffèrent surtout des deux premières par l'inscription qu'on voit sur le revers : Constant et Roman Augg.—Elles sont bien conservées, et il est facile de lire les inscriptions. Peut-être proviennent-elles de Croisés ou d'individus qui étaient au service des empereurs. (*Leipzig. Literat. Zeitung;* août 1828, p. 1618.) C. R.

63. RAPPORT A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, sur le concours du prix de numismatique; par M. RAOUL-ROCHETTE. (29 mai 1829.)

Dans le cours des 5 années que l'Académie avait fixées pour la durée de ce concours, plusieurs ouvrages ont été publiés, entre lesquels il n'a pas été difficile à la Commission de faire le choix qu'elle doit soumettre au jugement de l'Académie, et dont elle se bornera à faire connaître brièvement l'objet, la nature et le mérite.

M. le baron Marchand, qui paraît avoir formé à Metz une

collection considérable de monnaies romaines, a continué de mettre au jour, dans une suite de *Lettres numismatiques*, plusieurs des monumens les plus rares ou les plus curieux, qui se rapportent à une période généralement trop négligée, à celle du Bas-Empire.

Un autre antiquaire, fixé pareillement dans une de nos provinces où abondent les monnaies grecques et romaines, et qui a profité de cette heureuse circonstance pour former une belle collection de médailles antiques, M. le marquis de Lagoy, a publié, à Aix en Provence, un *Essai sur les médailles de la Grande-Bretagne en général, et en particulier sur celles de Cunobelinus, roi de ce pays* (1). Le résultat de ce Mémoire intéressant est de restituer à un pays que la plupart des antiquaires, entraînés par l'autorité d'Eckhel, avaient déclaré dépourvu de monnaie nationale, toute une classe de monumens qu'on croyait appartenir à la Gaule; et ce résultat, important pour l'histoire et pour la numismatique, semble de plus en plus confirmé par l'apparition fréquente de cette sorte de médailles sur le sol actuel de l'Angleterre, et par leur excessive rareté sur celui de la France.

Les études numismatiques ne peuvent se passer de la vue des monumens mêmes sur lesquels elles s'exercent. C'est ce qui rend ces études si rares dans nos provinces, qui manquent presque absolument de collections de ce genre, ou ce qui les circonscrit dans le domaine de la numismatique romaine, la seule dont les monumens s'y montrent en plus ou moins grande abondance. Il n'y a donc qu'un goût décidé pour cette classe de monumens antiques, favorisé par des voyages ou par des circonstances particulières, qui puisse mettre un antiquaire, ou un simple amateur, à même de former de grandes collections numismatiques, et de s'en servir pour ajouter de nouveaux faits à la science de l'antiquité.

C'est dans ce cas que se trouvait feu M. Allier de Hauteroche, qui eût mérité sans doute de recevoir un des premiers le prix qu'il a fondé lui-même, et qui, par les deux disserta-

(1) In-4°, pages 1-20, 1826, avec une planche gravée. Ce mémoire est rédigé par le fils de M. de Lagoy, qui, d'après l'honorable exemple qu'il trouve dans sa propre famille, promet à sa province et à la science un digne successeur des Peiresc et des Fauris Saint-Vincent.

tions qu'il avait publiées sur une *médaille de Sapho d'Érèse* (1) et sur une autre *monnaie inédite de Polémon I*, roi de Pont (2), avait montré tout ce qu'on pouvait attendre en ce genre de connaissances archéologiques, de son savoir et de son expérience. Il n'avait pas, du reste, servi moins utilement la science à laquelle il avait consacré toutes ses facultés, en formant une collection de médailles grecques, dont la *Description*, rédigée, après la mort de M. Allier de Hauteroche, par M. Dumersan, premier employé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi, et accompagnée de seize planches gravées (3), est un monument précieux du goût éclairé qui avait présidé à la formation de cette collection, et en même temps l'une des publications qui ont dû fixer l'examen de la Commission.

Une distinction particulière était due au travail de M. Ed. de Cadalvène, qui a publié en 1828 un *Recueil de médailles grecques inédites* (4), rassemblées en grande partie par lui-même pendant sept années de voyages ou de séjour dans la Grèce, et qui a répandu des lumières sur plusieurs points de la géographie numismatique grecque, en réformant quelques attributions vicieuses et en en proposant de nouvelles. La Commission aurait à regretter de ne pouvoir proposer cet ouvrage au suffrage de l'Académie, si des travaux plus importans encore n'avaient déterminé son choix.

A la tête des personnes qui ont aidé de toute manière aux progrès de la science numismatique, figure depuis cinquante années le nom de M. Cousinéry, correspondant de l'Académie. Ce nom, souvent cité dans l'immortel ouvrage d'Eckhel, a reçu ainsi le témoignage de considération le plus flatteur qu'il pût recevoir peut-être d'aucune part et à aucune époque. M. Cousinéry a récemment ajouté aux titres que lui avait acquis depuis si long-temps son zèle à recueillir et à expliquer les monnaies antiques, en publiant un *Essai historique et critique sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne, accompagné de recherches sur les monnaies de Corinthe, de Sicyone et de Car-*

(1) Notice sur la courtisane Sapho, etc., pages 1-20, in-8°. Paris, 1822.

(2) Mémoire sur une médaille anecdote de Polémon I, roi de Pont, pages 1-26. Paris, 1826, in-8°.

(3) In-4°, pages I-XII et 1-140. Paris, 1829.

(4) In-4°, pages I-X, et 1-260. Paris, 1828, avec cinq planches gravées

thage (1). Bien que la Commission soit loin d'adopter toutes les opinions énoncées dans ce travail, ce n'en est pas moins, à ses yeux, un Mémoire fort important, où beaucoup de monumens nouveaux sont publiés, et un plus grand nombre encore de monumens déjà connus, restitués à leur véritable patrie. La Commission est d'avis que l'auteur a pu considérer des monnaies différentes d'âge et de fabrique sous un point de vue trop systématique, en les rapportant à une même époque historique, mais sans que ce système, plus ou moins fondé en lui-même, diminue rien du mérite des recherches particulières et des nombreux et curieux aperçus qui s'y trouvent semés.

Un mérite d'un autre genre recommande les ouvrages que M. Mionnet, conservateur-adjoint du Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque du Roi, a soumis au jugement de l'Académie. Ce sont deux volumes de la deuxième édition de l'ouvrage intitulé : *De la rareté et du prix des médailles romaines*, et un troisième volume de Supplément à la *Description des médailles grecques et romaines du Cabinet du Roi*, dont il avait paru huit volumes. On sait quelle est la nature des travaux de M. Mionnet, et il n'est sans doute pas besoin d'entrer dans de longs détails à ce sujet : sans être proprement scientifiques, ces travaux ont cependant contribué utilement aux progrès de la science, en déterminant, avec autant de justesse et d'exactitude que possible, la valeur nécessairement très-variable des monumens eux-mêmes, en en répandant le goût, et surtout en en prévenant la destruction.

D'après les considérations qui viennent d'être exposées, et d'après le genre de mérite divers des travaux de MM. Mionnet et Cousinéry, la Commission croit devoir proposer à l'Académie d'accorder à MM. Mionnet et Cousinéry une médaille d'or de la valeur de 200 fr. (L'Académie a adopté les conclusions de ce Rapport.)

64. Mémoire sur deux monnaies de Lucques, par le chanoine Jules Mancini de Castello. (*Giornal. arcad.*; déc. 1826, vol. xcvi, p. 329.)

Parmi les médailles expliquées par Muratori, ne se trouvent pas deux pièces d'argent qui peuvent répandre quelque lumière sur l'histoire du moyen âge. La première porte, d'un

(1) In-4°, pages I-VIII, et 1-192. Paris, 1825, avec sept planches gravées.

côté, *Luca* au centre, et Chorradus en légende. Sur le revers sont deux T joints ensemble vers le milieu du jambage par un tiret horizontal : c'est le monograme d'Othon; autour, on lit *imperator*. Il est probable, vu la nature des caractères, qu'il est question ici de Conrad I[er] à qui le titre d'empereur paraît avoir été commun avec Othon.

L'autre monnaie est celle des marquis de Toscane. On discute sur le point de savoir si ces marquis avaient ou non le droit de battre monnaie. Muratori a tranché fort légèrement cette question, et a décidé que, dans le moyen âge, il n'exista jamais de monnaie fabriquée dans cette partie de l'Italie; déduisant son assertion précipitée de ce que Charlemagne avait défendu aux princes de Salerne et de Bénévent de battre monnaie autrement qu'à son effigie; il doit pourtant savoir que les marquis de Suze mettaient leur nom sur les monnaies qu'ils faisaient frapper. Mais ici les faits parlent d'eux-mêmes; il est certain que le musée de Lucques possède deux pièces de monnaie d'Hugues, marquis de cette ville. Une autre pièce d'argent, frappée à Lucques, a été trouvée dans le territoire de Tifern. D'après cela, nous croyons volontiers au témoignage des personnes qui affirment avoir vu et possédé des pièces de monnaie portant les noms d'Adalbert et de Boniface, marquis de Lucques; car, dès qu'il en existe seulement une, il peut en avoir existé mille. W.

HISTOIRE.

65. Memoirs of Zehir-ed-din-Muhammed Baber, etc. — Mémoires de Zehir-ed-din-Mohammed Baber, empereur de l'Indoustan, écrits par lui-même en jaghatai-turk, et traduits, en partie, par J. Leyden, écuy., en partie, par Will. Erskine, écuy.; avec des notes et une introduction géographique et historique, une carte des pays situés entre l'Oxus et l'Iaxarte, etc. Londres, 1826. (*Edinburgh Review*; juin 1827, n° xcl, p. 47.)

Cet ouvrage curieux, et d'une belle exécution, contient le récit fidèle de quelques centaines de batailles, de siéges et de

grandes expéditions militaires; des notices sur un nombre considérable d'hommes célèbres dans leur pays : conquérans, poètes, martyrs, fondateurs de villes, chefs de dynasties, dévastateurs de contrées riches et peuplées. Personne, en Europe, à l'exception de quelques orientalistes, n'a jamais seulement entendu parler ni de ces personnages, ni des événemens qui s'y rattachent. « Et, dit le journal écossais, il ne serait pas très-facile, à notre avis, de prouver que nous soyons plus avancés pour avoir maintenant l'oreille frappée de cette multitude de noms et de faits. »

Zehir-ed-din-Mohammed, surnommé *Baber* ou le *Tigre*, était un des descendans de Gengis-Kan et de Tamerlan. Quoiqu'il n'eût hérité que du petit royaume de Ferghana, en Boukharie, il régna néanmoins sur le Delhi et la plus grande partie de l'Indoustan, qu'il avait conquis, et transmit le magnifique empire du Mogol à ses illustres descendans Akber et Aureng-Zeb. Né en 1482, il mourut en 1530. Bien qu'il eût presque toujours les armes à la main, c'était cependant un homme instruit et civilisé : il était poète élégant, scrupuleux même à l'excès sur le goût et la pureté du langage, observateur curieux et attentif des forces productives de tous les pays où il portait ses pas, grand admirateur des beautés de la nature, et, tout mahométan qu'il était, aimant le vin avec passion. Clément, brave, libéral, doué d'un esprit pénétrant et d'un caractère franc et ouvert, on pourrait, sous bien des rapports, le comparer à Henri IV.

La préface du livre contient une notice savante sur la langue turque, dominante dans l'Asie centrale, et dont le dialecte parlé à Constantinople, est un des plus corrompus. On trouve, en outre, de bonnes corrections pour l'ouvrage de Jones, relatif aux institutions de Timur, et une exposition de la méthode suivie par les traducteurs, avec l'indication des secours qu'ils ont eus à leur disposition dans ce travail difficile.

Le sujet de la première introduction est d'un bien plus haut intérêt. Cette partie renferme l'histoire des grandes tribus tartares qui, sous le nom de Turcs, de Mongols et de Mandchoux, occupent toute la partie de l'Asie comprise entre l'Indoustan et la Perse au sud, et la Chine à l'est. Les Mandchoux, qui ont été long-temps maîtres de ce dernier empire, habitent les con-

trées limitrophes au nord et à l'ouest. Les Turcs sont établis dans les pays situés au nord et à l'ouest de l'Inde et de la Perse propre, et s'étendent jusque vers la partie sud-ouest de l'Europe. Entre ces deux peuples se trouvent les Mongols.

Les Turcs, les Mandchoux et les Mongols, quoique appartenant à la même nation, parlent, à ce qu'il paraît, des langues entièrement différentes. La dénomination générique de *Tartares* ou *Tatars*, sous laquelle on désigne communément ces peuples, en Europe, paraît ne convenir à aucun d'eux, mais être particulière à une petite tribu de Mongols. M. Erskine pense que les Huns, qui désolèrent l'Europe sous la conduite d'Attila, étaient de la race mongole; ce savant ne doute pas que Gengis-Kan, le fameux conquérant, ne fût un de ses descendans. Cependant, cette famille se confondit par des mariages avec celles des princes turcs. De ces deux races royales réunies, sortit Timur ou Tamerlan, dont la famille, quoique issue de Gengis, était depuis long-temps établie dans le royaume turc de Samarkand. Au reste, les mémoires de l'illustre Baber, descendant de Timur, annoncent un vrai Turc, pour le langage, les mœurs, le caractère et les préjugés. W.

66. Mœurs, coutumes et religion des Yezidis, peuple de la Mésopotamie. (*Orient. Herald;* mars 1825, Vol. 4, p. 318).

Les Yézidis vivent, pour la plupart, sous des tentes noires, faites de tissu de poil de chèvre, et entourées de claies de roseaux et d'épines enlacées d'une manière très-serrée. Ces tentes forment tantôt des carrés, tantôt des parallélogrammes; différant en cela de celles des Turcomans qui sont rondes comme une tour. A la manière des Arabes, ils ne vont que par tribus pour leur plus grande sûreté, et dressent leurs tentes en rond, laissant l'intérieur vide pour leurs troupeaux, de sorte que, ni les voleurs, ni les bêtes sauvages, ne peuvent enlever les bestiaux pendant la nuit sans passer entre les tentes. En hiver ils habitent de préférence les montagnes; mais aussitôt que les approches de l'été se font sentir, on les voit descendre en foule comme des essaims d'abeilles, et chercher les riches pâturages des plaines de l'Asie. Ils choisissent, pour s'établir, les rives des fleuves et des ruisseaux, comme fournissant à leurs troupeaux une nourriture plus abondante; mais ils restent rarement quinze

jours dans le même lieu : ils vont à la recherche de nouveaux pâturages, qu'ils ne trouvent pas quelquefois avant le sixième ou le septième jour. C'est ainsi que vit, dans le cœur de l'Asie, une petite nation composée d'environ deux cent mille âmes.

Les Yezidis ont la réputation d'être voleurs, cruels et inhospitaliers : notamment la tribu qui habite la montagne de Singiar. Cette tribu peut mettre sur pied une armée de 6000 hommes, outre un corps de cavalerie armé de lances. Il se passe à peine un an sans que quelque grande caravane soit dépouillée par cette horde de brigands, qui a même soutenu plusieurs guerres contre le pacha de Bagdad ; guerres qui ont été plus souvent terminées par l'or que par les armes. Ils massacrent impitoyablement leurs prisonniers, et quand un Mahométan tombe entre leurs mains, ils le font mourir dans les plus affreuses tortures. Les Yezidis établis en grand numbre sur les bords du Zab, où ils ont beaucoup de villages, s'adonnent à l'agriculture, sont riches en troupeaux, et ont plus d'humanité que ceux du Singiar.

Leur vêtement ressemble à celui des Turcs, excepté que leur chemise n'est pas fendue par devant; mais elle a seulement, en haut, une ouverture ronde, assez grande pour passer la tête; cette différence provient de l'opinion superstitieuse, qu'il y a dans le cercle quelque chose de mystérieux : car ils prétendent qu'un large anneau d'or et de feu descendit du ciel sur le cou du Scheikh-Adi, restaurateur de leur religion, après que celui-ci eut jeûné pendant quarante jours. Leurs Fakirs, ou moines, qui se marient, et ont même quelquefois deux femmes, sont habillés de noir ; et leurs épouses portaient encore, il y a quelque temps, la chemise bleue, en usage parmi les femmes des Bédoins, et la préféraient à la blanche, comme se conservant plus long-temps propre. Voici la cause qui fit tomber en désuétude la chemise bleue. Le chef des Yezidis a un ministre confident, appelé *Kotchek*, avec lequel il délibère sur toutes les affaires. Le Kotchek donne aussi des avis à tous ceux qui le consultent, et se croit l'oracle de sa nation. Il prétend recevoir en songe des révélations particulières ; et une fois il lui fut déclaré que les chemises bleues portaient malheur et déplaisaient à Satan. D'après cela, il annonça à toutes les tribus que le bleu était une couleur défendue, et que ceux qui tenaient à être sau-

vés devaient la quitter sur-le-champ, pour porter le blanc. Depuis ce temps, l'obéissance des Yezidis fut si scrupuleuse sur ce point, que si quelqu'un d'eux logeait par hasard chez un Turc, ou chez un Chrétien, il aimait mieux endurer le froid le plus rigoureux plutôt que de se couvrir d'une étoffe bleue.

Leur extérieur a quelque chose de hideux; jamais ils ne coupent leurs cheveux, ni ne rasent leur barbe; on en voit assez souvent à Mosul, dont la bouche est entièrement cachée par leurs moustaches. Leur nourriture est fort grossière, ils aiment le vin avec passion, et en boivent avec excès, afin de témoigner, dit-on, leur mépris pour Mahomet et ses commandemens Michel Lefebvre dit que, dans l'ivresse, ils ne sont pas dangereux et n'éclatent pas en blasphèmes comme la plupart des Chrétiens, mais qu'ils chantent à haute voix, s'embrassent les uns les autres, et se font mille protestations d'amitié. Le même voyageur ajoute cependant qu'ils sont fort gourmands, et que quand ils sont conviés à un repas, ils se précipitent vers la meilleure place et s'en emparent, de peur qu'un autre n'en prenne possession avant eux. Une fois qu'ils sont à table, rien ne saurait les en faire sortir; ils mangent jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus et s'endorment sur leur siège. Dès qu'ils sont éveillés, ils se remettent à manger, puis encore à dormir, et passent souvent ainsi vingt-quatre heures de suite. Leurs hôtes ne peuvent s'en débarrasser qu'en faisant serment que toutes leurs provisions de bouche sont entièrement épuisées. Alors chacun se retire en souhaitant au maître de la maison toutes sortes de prospérités, et se met en quête d'un autre repas. Il est à remarquer que, chez ce peuple, le vin est souvent nommé *Sang de Jésus-Christ.* Lorsqu'on engage quelqu'un à boire, on l'excite en lui disant: *Allons, prenez cette coupe du sang de Jésus-Christ.* La personne qui reçoit la coupe, quoique supérieure à celle qui la lui présente, baise la main de celle-ci, et lui fait une profonde salutation en croisant les bras sur sa poitrine.

Un des témoignages de la vénération des Yezidis pour le christianisme, consiste à baiser les murailles et les portes des couvens, et à ôter leurs souliers quand ils y entrent, dans l'espoir de se rendre favorable le saint auquel le monastère est dédié. Leur arrive-t-il, pendant une maladie, de rêver de voir

en songe quelqu'un de ces lieux saints, ils ne manquent jamais, dès qu'ils ont recouvré la santé, de porter aux moines des offrandes d'encens, de cire ou de miel, dans la persuasion que ces religieux doivent avoir contribué à leur rétablissement. Ils ont aussi un grand respect pour les reliques, et attachent un si haut prix aux vieilles chemises jetées au rebut par le chef de leur religion, qu'ils en achètent une jusqu'à 40 piastres, pour s'en faire un drap mortuaire; et ils sont sûrs, étant ainsi enveloppés, de recevoir un bon accueil dans l'autre monde.

Niebuhr était persuadé que les Yezidis n'adoraient ni n'invoquaient le Diable, mais qu'ils reconnaissaient un seul Dieu créateur de l'univers et bienfaiteur des hommes. Ce voyageur observe néanmoins qu'ils n'osent ni prononcer ni entendre prononcer le nom de Satan. Hyde rapporte que lorsque des Chrétiens ou des Musulmans de Mosul rencontrent un Yezidi sur la place du marché, ils décrivent sur la terre un cercle autour de lui; sa supertition lui faisant regarder comme impossible de franchir ce cercle, à moins que quelqu'un ne dissipe le charme qu'il y croit attaché; il y reste enfermé, et pendant ce temps-là, on fait retentir à ses oreilles le nom de Satan : ce qui est pour lui un cruel supplice. Les Yezidis regardent le Diable comme un visir disgracié, mais qui peut rentrer en faveur d'un moment à l'autre. C'est pourquoi il leur semble tres-imprudent de se permettre contre lui des malédictions qu'il n'oubliera pas et dont il peut se venger un jour. Ils s'inclinent devant le soleil levant; c'est ainsi qu'ils commencent leur prière du matin; ils prient toujours, la face tournée vers l'orient, et jeûnent, suivant Niebuhr, trois jours par an. Lorsque quelqu'un veut être enterré près de quelque lieu sacré, ils ont coutume, tandis qu'on descend le corps dans la tombe, de faire entendre des hymnes en l'honneur de Jésus-Christ et de la Vierge, en s'accompagnant sur la guitare. Il leur est défendu de pleurer la mort d'un Fakir, puisque ces religieux sont sûrs d'aller au ciel; de sorte qu'au lieu de larmes et de lamentations, qui paraîtraient criminelles, ils témoignent de la joie et dansent en signe d'allégresse.

Les Fakirs ont quelques rapports avec les Brahmanes : ils ne peuvent répandre le sang d'aucun animal, fût-ce un insecte, même une puce. Ils prennent garde, en marchant, d'écraser

une fourmi ou d'autres petits animaux. Cependant, ils ne se font pas scrupule de manger la chair d'un animal tué par un autre. Ils ont une idée de la transmigration des âmes, et croient à la résurrection des morts. Ils achètent leurs femmes. Le prix moyen d'une fille était, du temps de Lefebvre, d'environ 1,200 francs. Ils préfèrent de prendre des femmes dans leur parenté, espérant les avoir à meilleur marché; et celui qui a une sœur la donne ordinairement en échange contre une femme. Ils peuvent obtenir le divorce quand ils veulent vivre en ermites, ou parvenir à la dignité de chef de Fakirs, laquelle est incompatible avec la polygamie. W.

67. Monumens des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, publiés par M. le vicomte L. F. de Villeneuve-Bargemont. In-8°. 2e livraison. Paris, 1829; Blaise. Planches lithogr.

A cette seconde livraison, qui complète le premier volume, se trouve jointe une *Introduction historique* sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Dans ce morceau bien écrit, l'auteur s'attache à rappeler les exploits guerriers des chevaliers, les services qu'ils ont rendus à l'humanité et à la religion chrétienne, la haute considération dont ils jouissaient dans les cours de l'Europe; il déplore la situation précaire dans laquelle on laisse aujourd'hui languir cet ordre, et l'indifférence qui accueille les propositions tendant à son rétablissement; enfin, il fait des vœux pour que les hospitaliers recouvrent le rang qu'ils occupaient jadis et les honneurs qui leur étaient rendus. M. de Villeneuve divise en trois classes les monumens des maîtres ou grands maîtres : la première comprend ceux qui ont existé à Jérusalem, à Ptolémaïs, à Margat et en Chypre, et dont les traces ont entièrement disparu; la seconde embrasse les tombeaux élevés à Rhodes; la troisième contient les mausolées qui décorent l'église de St. Jean, à Malte.

Après Dieudonné de Gozon, mort subitement en 1353, le magistère fut déféré à Pierre de Cornillan, chevalier de la langue de Provence et grand-prieur de Saint-Gilles. Le pape Innocent VI lui ayant ordonné de transférer le chef-lieu de l'ordre en Asie, dans les contrées occupées par les Mahométans, il répondit qu'il convoquerait le chapitre général à ce sujet. On

peut croire que le chagrin que lui causa cette injonction du pontife le conduisit au tombeau. Toujours est-il qu'il mourut dix-huit mois après son avènement.

Il eut, en 1355, pour successeur, Roger de Pins, issu d'une famille qui avait déjà donné un grand-maître à l'ordre de St.-Jean. Les statuts de l'ordre avaient toujours été jusqu'alors rédigés en français; Roger les fit traduire en latin afin qu'on ne pût se dispenser de les observer, faute de les comprendre.

Raymond Bérenger, qui le remplaça en 1365, recommença avec une nouvelle vigueur la *guerre sacrée* (c'est-à-dire contre les Sarrasins), qui s'était ralentie sous ses prédécesseurs. Ligué avec le roi de Chypre, il assiégea et prit d'assaut Alexandrie, qui fut pillée et incendiée pour la plus grande gloire de Dieu. Il paraît que, tout en prenant les intérêts de la religion, les Chrétiens ne négligeaient pas les leurs; car, après avoir mis à feu et à sang la capitale de l'Égypte, ils « ne s'éloignèrent qu'en emmenant un butin immense. » La prise de Tripoli, qui eut lieu deux ans après, mit le comble à la haine et à la fureur des Musulmans, qui résolurent de s'emparer de Rhodes. Bérenger fit vainement un appel au dévouement des commandeurs. Le pape Grégoire IX convoqua une assemblée à Avignon; on y fit de sages réglemens, que le manque de ferveur et d'obéissance rendirent à peu près nuls.

A Raymond Bérenger, mort en 1374, succéda Robert de Julliac, qui fit des réformes salutaires, et eut un magistère assez paisible malgré les immenses préparatifs de guerre que fit Sôliman contre l'ordre des Hospitaliers.

Ferdinand d'Hérédia, frère puîné du Grand-Justicier d'Aragon, fut promu, en 1376, à la dignité de grand-maître, sur le déclin d'une vie pleine d'aventures dont l'espace ne nous permet pas d'entretenir le lecteur. S'étant joint aux Vénitiens pour reprendre Patras, que les Turcs avaient enlevé à la République, il monta le premier à l'assaut malgré son grand âge, et termina par ce coup hardi un siége dont la longueur irritait son impatience. Il tomba peu de temps après dans une embuscade et fut fait prisonnier. N'ayant pas voulu que sa rançon fût payée des deniers de l'ordre, il souffrit une dure captivité; mais il fut racheté trois ans après par sa famille, et retourna à Rhodes en 1381. Le schisme qui, à cette époque, divisait l'église ca-

tholique, produisit une scission parmi les Hospitaliers, dont les uns se déclarèrent pour le pape de Rome, les autres pour celui d'Avignon. Les dissidens prononcèrent la déchéance de d'Hérédia, et élurent grand-maître Richard Caraccioli, prieur de Capoue; mais la nécessité de résister à Bajazet, qui menaçait l'île de Rhodes, réunit la plus grande partie des chevaliers contre l'ennemi commun.

Philibert de Naillac, 32ᵉ grand-maître, fut élu en 1396. C'est cette même année que se livra la célèbre bataille de Nicopolis, si fatale aux Chrétiens, et à l'ordre de Saint-Jean en particulier. Bajazet profita de sa victoire pour mettre la Morée à feu et à sang; mais il fut lui-même bientôt après vaincu et fait prisonnier par Tamerlan, qui, à la tête de hordes innombrables de Tatares, parcourait l'Asie et renversait tout ce qui s'opposait à son passage. L'île de Rhodes n'avait rien à craindre de ce dernier conquérant, qui n'avait point de marine; mais Smyrne, qui appartenait aussi aux Hospitaliers, devint sa proie et fut le théâtre d'un affreux carnage; quelques chevaliers seulement parvinrent à se sauver. Tamerlan, rappelé dans ses états par une invasion d'Indiens, ne songea plus à inquiéter l'ordre Saint-Jean. Peu de temps après, le sultan d'Égypte envoya demander la paix au grand-maître, qui l'accorda et en dicta les conditions. Le concile de Pise, assemblé en 1409, voulant mettre un terme au schisme par l'élection d'un troisième pape, ne fit qu'augmenter le trouble et la discorde dans l'Église, et, par suite, dans l'ordre des chevaliers de Rhodes. Enfin, le concile de Constance ayant reconnu Martin V pour Souverain-Pontife, la paix et l'harmonie se rétablirent promptement. Philibert de Naillac mourut en 1421, emportant les regrets universels, et fut remplacé par son lieutenant Antoine Fluvian.

Alors, Mahomet, fils et successeur de Bajazet, marchait de conquêtes en conquêtes et menaçait l'Europe. Seifeddin, sultan d'Égypte, avait conquis l'île de Chypre, et portait ses vues sur celle de Rhodes, qu'il n'osa pas toutefois encore attaquer. Cependant le trésor de l'ordre était épuisé; un chapitre général fut convoqué pour remédier au délabrement des finances; de nouveaux réglemens furent ajoutés aux statuts déjà existans; mais « malheureusement, dit M. de Villeneuve, l'expé-

rience atteste que les plus sages mesures ne résistent pas à l'action du temps.»

La valeur guerrière de Jean Bonpar de Lastic réunit les suffrages sur sa tête après la mort d'Antoine Fluvian. Il était d'usage, qu'à la mort de chaque chef des Hospitaliers, ceux-ci reçussent un don de trois écus : on peut juger du nombre des guerriers qui portaient la croix de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1437, puisque, pour payer cette singulière aumône, on fut obligé d'emprunter 13,000 florins d'or au nom du nouveau grand-maître.» — Dix-huit galères sarrasines parurent tout-à-coup devant Rhodes le 24 sept. 1440; la bonne contenance des chevaliers de l'Hôpital imposa tellement aux Musulmans, que ceux-ci n'osèrent pas les attaquer et se retirèrent même avec perte devant les Chrétiens, qui avaient pris l'offensive. Une trève fut conclue avec l'intention, de part et d'autre, de la rompre le plus tôt possible. Les Égyptiens équipèrent une flotte nombreuse; le grand-maître, ayant vainement invoqué le secours des princes chrétiens (car la manie des croisades était passée), fit un appel à tous les chevaliers de l'ordre, même aux bannis, et à la noblesse séculière des différens états de l'Europe: une foule de volontaires accoururent de toutes parts et vinrent grossir son armée. La menaçante expédition des Musulmans fut enfin aperçue en mer; les troupes débarquèrent sans obstacle et marchèrent droit à la ville de Rhodes, qui fut attaquée en même temps du côté de la terre et de la mer. Après trente-neuf jours du siége le plus opiniâtre et le plus meurtrier, les Sarrasins furent mis dans une déroute complète. La paix s'en suivit en 1446. A cette guerre extérieure, succédèrent des dissensions intestines qui obligèrent le conseil de l'ordre à revêtir le grand-maître d'un pouvoir discrétionnaire qui devait durer trois ans. Sur ces entrefaites, Mahomet II, qui venait de prendre Constantinople, envoya demander foi et hommage à Lastic, qui lui fit une réponse fière et hardie. Celui-ci s'occupa des préparatifs de guerre pour résister à l'invasion dont Rhodes était de nouveau menacée. Il mourut au milieu de ces soins, en 1454, et eut pour successeur Jacques de Milli.

Mahomet, obligé de tenir tête à une ligue puissante formée contre lui, ajourna la guerre d'extermination qu'il méditait contre les Hospitaliers. Mais l'île fut en proie à un fléau non

moins terrible, à la peste. Le sultan des Turcs, apprenant que les chevaliers commettaient sans cesse des hostilités contre ses sujets, envoya, pour assiéger le château de Lango, une flotte chargée de 18,000 combattans, qui furent entièrement défaits. Sous le magistère de Jacques de Milli, l'île de Chypre fut conquise par le sultan d'Égypte, et de nouvelles divisions éclatèrent dans l'ordre de Saint-Jean, par suite de jalousies qui nous sont aujourd'hui fort indifférentes.

La guerre, qui s'était un peu ralentie sous Pierre Raymond, Zacosta et Jean-Baptiste des Ursins, successeurs de Jacques de Milli, éclata avec plus de fureur que jamais sous Pierre d'Aubusson, qui fut élevé en 1476 à la dignité de grand-maître. Après trois ans employés aux préparatifs de l'attaque et de la défense, la flotte musulmane, forte de 160 vaisseaux de haut-bord et d'une multitude de galères, parut le 23 mai 1480 devant Rhodes, portant une armée de 100,000 hommes. Le grand-visir, Misach-Paléologue, somma la place de se rendre et reçut, pour réponse, une bordée de coups de canon, à laquelle les Turcs ripostèrent vigoureusement. Les remparts, battus en brèche, s'écroulèrent, et une troupe innombrable de janissaires montèrent à l'assaut. Pierre d'Aubusson donna l'exemple de la plus rare intrépidité, et, à la tête de ses chevaliers, parvint à renverser les assaillans du haut des murailles. Deux transfuges envoyés pour l'empoisonner furent mis en pièces par le peuple. Le visir, repoussé partout et redoutant la colère de Mahomet, rallie ses soldats et renouvelle l'attaque avec plus de furie que jamais; des pans de murs tombent sous l'artillerie musulmane: des chevaliers parlent de capituler: le Grand-Maître rejette cette proposition avec colère. C'en était fait de Rhodes et de l'ordre entier s'il ne fût accouru au-devant de 40,000 janissaires qui avaient déjà planté sur la brèche l'étendard du croissant. Un épieu à la main, il se trouve partout où est le danger; voyant 3000 Turcs rangés en bataille sur un bastion, il ordonne froidement d'y dresser des échelles; le premier, il monte à l'assaut, tombe, se relève, monte encore, est de nouveau renversé, remonte une seconde fois et fait déployer la bannière des Chrétiens. Douze janissaires, excités par de magnifiques promesses, cherchent d'Aubusson dans la mêlée pour lui donner la mort, et le frappent tous à la fois; atteint de cinq larges blessures, il est

inondé de sang et s'obstine à rester au milieu du carnage malgré les vives instances de ses chevaliers. Alors les Hospitaliers fondent avec acharnement sur les Turcs, qui prennent la fuite et entraînent le Visir lui-même. Mahomet résolut de tirer une vengeance éclatante de cette défaite; il avait déjà assemblé une armée de 300,000 hommes quand il mourut. L'illustre Grand-Maître profita de la paix pour rétablir dans l'ordre la discipline et les mœurs, qui s'y étaient relâchées. Le chagrin que lui causa la conduite du pape Alexandre VII à son égard le conduisit, dit-on, au tombeau, le 3 juillet 1503, à l'âge de plus de 80 ans.

Émery d'Amboise, son successeur, remporta sur les Turcs une victoire éclatante et fut remplacé, en 1512, par Gui de Blanchefort, neveu de Pierre d'Aubusson, et qui mourut en Sicile en se rendant à Rhodes pour prendre le commandement de l'ordre. — Fabrice Carrette, élu en 1515, se préparait à une vigoureuse résistance contre le sultan Sélim, lorsque la mort le surprit en 1521.

La biographie de Fabrice Carrette est la dernière du premier volume de l'ouvrage que nous annonçons; nous trouvons ensuite, sous le titre de *Notes et Pièces justificatives du tome premier*, un Appendice composé de morceaux très-curieux relatifs, soit à la topographie des pays qu'ont occupés les chevaliers de l'Hôpital, ou qu'ils ont illustrés par leurs exploits, soit à différens faits ou à certaines particularités dont il est fait mention dans le corps de l'ouvrage. La première de ces pièces est un extrait assez étendu (31 pages) du Journal du voyage que fit, en 1827, le capitaine de Villeneuve Bargemont dans les contrées de la Turquie asiatique, qui formaient anciennement la Palestine. La description détaillée qu'il fait, comme témoin oculaire, de lieux auxquels se rattachent tant de souvenirs, est non-seulement digne de foi, mais encore d'un grand intérêt. — La seconde pièce est une note relative au trait de courage dont la représentation est figurée sur le tombeau d'Arnold de Comps. Nous trouvons ensuite une note historique et topographique sur la forteresse de Margat et la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre, qui ont successivement servi de refuge à l'ordre de Saint-Jean après la prise de Jérusalem par les Sarrasins. — Après quelques détails sur Césarée et Limisso, villes

de la Palestine, et sur la généalogie de la famille de Pins, vient une description historique de l'île de Rhodes. M. de Villeneuve donne ici un extrait du bel ouvrage du colonel Rottiers et du *Journal* du capitaine Robillard, commandant, en 1826, la corvette la *Truite* dans les parages de l'Asie mineure. — La pièce suivante est un morceau assez curieux tiré d'une Histoire de Malte, écrite par Boissat. — Enfin, l'Appendice se termine par la lettre qu'écrivit le grand-maître Pierre d'Aubusson à l'empereur d'Occident, pour lui faire connaître les détails du siége et de la défense de Rhodes. Cette pièce, dont le style est ici rajeuni, est fort intéressante et d'une authenticité qu'on ne pourrait révoquer en doute; elle porte la date de 1480. Elle contient un récit circonstancié des faits dont nous avons offert plus haut le résumé. E. C. D. A.

68. Mémoires sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain; par le baron de Reiffenberg. 44 pages in-4°. Bruxelles 1829; imprim. de Hayez. (Extrait du vol. V des *Mémoires de l'Acad. de Bruxelles.*)

Pour éviter aux étudians le séjour dispendieux de Paris, où la vie était d'ailleurs licentieuse, le duc de Brabant, Jean IV, résolut de fonder une université dans son duché; après avoir hésité entre plusieurs villes, il se décida pour Louvain; les bulles du pape Martin V, qui institua la nouvelle université, sont de l'an 1425. Une des dispositions de ces bulles porte que la connaissance et la décision de toutes les affaires dans lesquelles interviendraient les officiers, membres ou suppôts de l'université, appartiendraient non pas au duc, ni aux magistrats de Louvain, mais au recteur de l'université, en sorte que cet établissement était presqu'entièrement soustrait à l'autorité civile qui la fondait, et passait sous l'autorité ecclésiastique. M. de Reiffenberg donne quelques détails sur les premiers maîtres qui furent appelés aux chaires du nouvel établissement d'instruction publique. Jean de Grœsbeeck reçut 5 mesures de vin du Rhin, pour venir enseigner le droit; un autre professeur fut attiré par le cadeau de 2 mesures de vin de Beaune et autant de vin du Rhin. L'université fut solennellement installée par le duc de Brabant, assisté d'un partie des États du duché.

Cependant les priviléges, accordés avec un peu trop de libéralité à l'université, firent naître quelque opposition, d'abord de la part de l'évêque de Liége, qui avait Louvain dans son diocèse, puis de la part du duc même, qui obtint que lorsqu'un membre de l'université frapperait deux fois un officier ducal ou un bourgeois, il serait traduit devant la justice ordinaire, sans pouvoir réclamer les priviléges universitaires. Il est à remarquer que même à la fin du 18e siècle, peu de temps avant sa suppression, l'université de Louvain défendait opiniâtrement ses priviléges, et l'inviolabilité de son institution, quoiqu'elle ne fût plus d'accord avec l'esprit de son siècle. M. de Reiffenberg ajoute comme pièces justificatives les passages des chroniques belges qui se rapportent à la fondation de l'université. D.

69. Memoirs of the court of Henry the eight. — Mémoires sur la cour de Henri VIII; par Mme A. T. Thompson. 2 vol. in-8°. Londres, 1826; Longman. (*Monthly Review*; juin 1826, p. 195.)

Quiconque se rappelle l'immoralité de la cour de Henri VIII, et la dissolution dont le roi lui-même donnait le scandaleux exemple, concevra peut-être difficilement qu'une femme ait entrepris un ouvrage comme celui que nous annonçons. Mais le lecteur sera agréablement surpris en voyant que l'auteur, dans la partie de son travail la plus délicate, a su concilier la bienséance avec l'amour de la vérité, et a traité de la manière la plus décente les détails d'une vie crapuleuse.

Mme Thompson a consulté les auteurs les plus estimés et les plus généralement suivis. Les chroniques de Hall et de Holinshed, et la vie du cardinal Wolsey, par son domestique Cavendish, sont les principaux ouvrages contemporains dont elle s'est servie. Elle a également fait usage de lettres originales tirées par M. Ellis du Musée Britannique, où elles étaient comme enfouies. Cependant il est un écrivain qu'on peut s'étonner qu'elle ait mis à contribution : c'est lord Herbert, de Cherbury, qui a composé une histoire de Henri VIII. Cet auteur et son livre ont été loués outre mesure, quoique ce soit une autorité bien suspecte. Lord Herbert ne peut pas même être considéré comme un historien contemporain des événemens qu'il rap-

porte. Les défauts qui le distinguent sont une partialité choquante, une affectation pédantesque et une extrême négligence dans l'exposition des faits.

Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de Mme Thompson est très-agréable à lire. A la vérité, elle ne raconte presque rien qui ne se trouve dans d'autres livres; mais le sien a peut-être l'attrait de la nouveauté, en ce qu'on y trouve les événemens politiques mêlés avec art à des détails curieux sur la littérature du temps de Henri VIII et la vie privée des Anglais à cette époque. Le style de Mme Thompson est, en général, clair, simple et soigné; ce n'est pas qu'il n'offre quelques taches: mais ces négligences, qui d'ailleurs peuvent échapper à tout écrivain, sont très-excusables, tant pour leur rareté, que parce qu'elle ne nuisent presque jamais à la lucidité des expressions.

W.

70. Histoire de la maison de Savoie; par Jean Frézet. 3 vol. in-8° de 463, 590 et 688 pages. Turin, 1826-27; Alliana et Paravia.

Le chef de la maison de Savoie, sans contredit l'une des plus anciennes de l'Europe, fut, selon l'opinion la plus commune, Bérold, dont la généalogie est fort incertaine: car les uns le disent fils d'Eudes, frère de Hugues Capet; les autres, de Lothaire III, margrave de Saxe. Las-Cases, d'après d'Hozier, le fait descendre de Boson, roi d'Arles, dont le petit-fils, Charles Constantin, hérita, dans le 10e siècle, du comté de Viennois; mais cette opinion est peu probable. Quoiqu'il en soit, le personnage obscur nommé Bérold, arrière-petit-fils de Witekind, duc de Saxe, vivait, à ce qu'il paraît, à la fin du 10e siècle; son fils, nommé Humbert, ayant reçu de l'empereur Conrad II une partie de la Savoie, en récompense de ses services, doit être considéré comme le véritable fondateur de la souveraineté de sa maison; car Bérold n'était que le commandant militaire de la marche de Savoie et de Maurienne, et lieutenant du royaume des Deux-Bourgognes.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails donnés sur l'origine de la maison de Savoie par M. Frézet, dont l'ouvrage se divise en trois parties distinctes, suivant les différens titres portés par les princes de cette maison et les accroissemens suc-

cessifs de leurs domaines. L'histoire que nous avons à faire connaître, comprend donc trois époques : 1° celle des comtes, qui ne possédèrent que les pays situés entre les Alpes, le Rhône et l'Isère ; 2° celle des ducs, qui portèrent leurs vues au-delà de cette dernière rivière et ajoutèrent à leurs états le reste de la Savoie et le Piémont ; 3° celle des rois, qui ont pris place parmi les puissances du troisième ordre de l'Europe. Chacun de ces trois périodes forme un volume de l'histoire de la maison de Savoie.

Les comtes sont au nombre de quinze, à commencer par Humbert Ier, fils de Bérold, et dit, *aux blanches mains*, à cause, dit-on, de l'intégrité qu'il apporta dans son administration. Ce prince ne régna que peu d'années, et ne se recommanda guère au souvenir de la postérité que comme chef de dynastie. Il eut pour successeur son fils Amé ou Amédée-*la-queue*, qui, à ce qu'il paraît, commença à régner vers l'an 1030. On ignore également l'époque de sa naissance et celle de sa mort. Le singulier surnom qu'il reçut vient de ce que l'empereur Henri III, qui allait à Rome se faire couronner, n'ayant pas voulu l'admettre auprès de lui avec sa suite, à son passage par Vérone, Amédée, piqué de ce refus, dit : je proteste que je n'entrerai point *sans ma queue.*» Le règne d'Odon, son successeur et son frère, n'est pas guère moins obscur ; ce qu'il importe surtout de savoir, c'est qu'en 1035 il épousa Adélaïde, fille de Mainfroi, laquelle lui apporta en dot le marquisat de Suse, le comté de Turin, la seigneurie de Pignerol et d'autres domaines qui s'étendaient jusqu'à la Ligurie occidentale.

Les premières années d'Amédée II, second fils d'Odon, sont couvertes de ténèbres. On sait qu'il régnait en 1068. Étant parvenu à reconcilier le pape Grégoire VII avec l'empereur, il reçut de celui-ci, en reconnaissance de ses services, la propriété du Bugey et l'inféodation du marquisat d'Ivrée. La succession de sa mère Adélaïde fut, entre lui et son neveu Conrad, un sujet de discorde ; mais par suite de la mort d'Amédée, arrivée en 1097, la guerre n'éclata que sous son successeur et son fils Humbert II, dit *le renforcé*, contre lequel Pierre, comte de Montbéliard, et Mainfroi Ier, marquis de Saluces, suscitèrent une puissante ligue pour le dépouiller de ses provinces subal-

pines. On ignore l'issue de cette guerre. Après Humbert II, mort en 1108, régna son fils Amédée III, dit *le Croisé*. C'est le dernier comte de Savoie dont le lieu et la date de la naissance nous soient inconnus. Sa sœur Adélaïde, femme de Louis-le-gros, roi de France, voyant qu'il n'avait pas d'enfans, songea à s'assurer d'avance de sa succession; elle poussa, en conséquence, son mari à mettre garnison dans les places fortes de Savoie. Amédée marcha contre les Français, et fit évacuer les villes occupées par l'ennemi. Peu de temps après, il lui naquit un fils, et la réconciliation s'ensuivit entre le frère et la sœur.

A Amédée III, succéda en 1148, Humbert III, surnommé le *Saint*, et qui fut élevé par un évêque dans un couvent. M. Frézet fait un grand éloge du gouvernement de ce précepteur et le regarde comme le Suger de la Savoie. Obligé de prendre parti dans la guerre qui éclata entre Frédéric Barberousse et le pape, Amédée se déclara pour le dernier, et entra dans la ligue formée contre l'empereur. Celui-ci, dans sa fureur contre lui, le mit au ban de l'empire avec tous ses alliés. Le marquis de Montferrat, dévoué à la cause impériale, s'aggrandit à ses dépens. Frédéric, abhorré en Italie, fut contraint de l'évacuer; il y revint l'année suivante avec une nombreuse armée, qui mit Suze à feu et à sang pour se venger de Humbert; échoua devant Alexandrie, construite depuis quelques années en l'honneur du pape Alexandre III, perdit une bataille décisive contre la coalition, et fut réduit à demander la paix et à faire sa soumission au souverain pontife. Humbert rentra alors dans ses états, qu'il vit neuf ans après ravagés par Henri, roi des Romains, envoyé à la tête d'une armée pour soutenir les prétentions de son père Frédéric au royaume des Deux-Bourgognes. Humbert mourut en 1177, avant de pouvoir mettre un terme aux progrès de l'invasion.

Thomas I[er], son fils, âgé de onze ans seulement, se trouve alors appelé à régner. A cette époque, éclata la guerre des Guelfes et des Gibelins; Thomas se déclara pour le dernier parti à la tête duquel était Philippe, frère de Henri VI et ennemi de la cour de Rome. Il imagina aussi de se croiser; mais des circonstances que nous passerons sous silence l'empêchèrent d'aller en Palestine. Si Thomas ne put faire la guerre aux Sarrazins, il s'en dédommagea contre les Albigeois, dont l'hérésie avait excité le zèle intolérant du roi de France et du

pape. M. Frézet dit que Saint-Dominique prêcha cette croisade *avec feu* : il fallait dire avec une fureur fanatique. Le même prétend que la cause sacrée de la religion était intéressée dans cette barbare expédition ; que cette guerre inhumaine ne fut entreprise que pour le triomphe de la foi ; il aurait dû dire pour les intérêts temporels de l'évêque de Rome. Ne nous hâtons donc pas de plaindre les croisés d'avoir gagné sous les murs d'Avignon et dans le Languedoc une bonne maladie épidémique qui moissonna une partie de l'armée et à laquelle Louis VIII lui-même succomba. Toutefois Thomas n'en fut point atteint ; après avoir fait aux hérétiques le plus de mal qu'il put, il retourna dans ses états pour s'occuper un peu de ses propres affaires. Il voulut prendre par les armes Turin, que M. Frézet nomme gratuitement *rebelle*, parce que ses habitans refusèrent de se soumettre à lui et préférèrent l'indépendance qui leur avait été assurée par Frédéric Barberousse, en vertu du traité de Constance. Toujours est-il qu'il fut obligé de lever le siége et de le convertir en blocus. Il mourut sur ces entrefaites, après avoir fait une ville de Chambéry, qui, avant lui, n'était qu'un bourg sans importance.

Amédée, quatrième du nom, lui succéda en 1233 et préféra, pour l'acquisition de Turin, la voie des négociations à celle des armes. La ville se soumit à lui la même année. Il tira ensuite l'épée contre les Valaisans excités par Landri évêque de Sion ; puis, comme son père, contre la ligue lombarde qui s'était formée contre Frédéric II. Remarquons ici en passant l'état précaire des comtes de Savoie, qui sont toujours obligés d'épouser la querelle des empereurs et de sacrifier leurs soldats pour des différends qui leur sont étrangers. Si, d'un côté, ils étaient à la merci des empereurs, ils avaient, de l'autre, intérêt de ménager les papes, dont les anathêmes, dans ces temps d'ignorance et de désordre, n'étaient pas moins terribles que les armes impériales. C'est pourquoi il ne prit jamais ouvertement parti ni pour l'un ni pour l'autre ; il suivit, dit un ancien historien, le conseil que Dédale, selon Ovide, donna à son fils Icare :

Inter utrumque tene : medio tutissimus ibis.

Il termina sa carrière en 1253 et laissa les rênes de l'état à son fils Boniface âgé d'environ dix ans, et surnommé depuis *le Roland*, à cause de son humeur guerrière.

Boniface, plus brave guerrier qu'habile politique, ayant embrassé le parti de Mainfroi contre Charles d'Anjou, s'engagea imprudemment dans une guerre qu'il ne put soutenir et qui, après quelques succès insignifians, se termina par une captivité des plus rigoureuses. La douleur abrégea ses jours, il mourut à la fleur de son âge sans postérité.

La succession de Boniface devint un sujet de contestation entre les grands de l'état; après d'assez longs débats, la majorité des suffrages y appela Pierre, fils de Thomas I, comte de Piémont. Voué, dès son bas âge, à l'état ecclésiastique, il fut chanoine de Valence et prévôt de la cathédrale d'Aoste. Mais, à trente ans, dégoûté du sacerdoce, il céda à son penchant pour les armes. Brave, entreprenant, ambitieux, il chercha querelle à ses voisins, qui aimèrent mieux traiter avec lui ou se mettre sous sa protection que de l'avoir pour ennemi. Il sut si bien se mettre dans les bonnes grâces de Henri III, roi d'Angleterre, son neveu par alliance, que celui-ci le combla d'honneurs et de richesses et lui conféra même le droit de siéger au parlement, honneur insigne pour un étranger. Envoyé dans le Poitou par le roi, à qui le comte de la Marche avait fait croire que cette province lui tendait les bras, il y trouva une vive opposition à la domination anglaise, et se signala par sa valeur dans la bataille de Taillebourg. Après un assez long séjour à Londres, il fut nommé gouverneur de Douvres. Il fut ensuite chargé de missions importantes auprès de la cour de Franee. Ayant reçu de l'empereur Richard l'investiture du duché de Chablais, avec le titre de vicaire-général de l'empire, il crut que son premier devoir était de marcher sur Turin, dont il s'empara en peu de temps. Il recula encore vers le nord les frontières de ses états et mourut en 1268, à l'âge de soixante ans, après un règne plein de gloire et de bonheur. Ses exploits et ses talens guerriers le firent surnommer *le Petit-Charlemagne.*

Il eut pour successeur son frère Philippe, vieux et infirme. Quoique son corps fut un peu affaibli par les années, son esprit n'avait cependant rien perdu de sa vigueur. Il fit des traités avantageux et entama des négociations qui furent sans succès. Toutefois il ne put éviter la guerre que lui fit Rodolphe de Habsbourg; mais il se défendit avec énergie jusqu'à la conclusion de

la paix menagée par la reine de France et le roi d'Angleterre.

Amédée V, dit le Grand, lui succéda en 1285. Ce prince, né avec les plus heureuses dispositions, avait été associé au gouvernement par son oncle Philippe. Apeine fut-il monté sur le trône, qu'il eut plusieurs guerres à soutenir contre ses voisins; mais il les termina heureusement pour lui. Il devint ensuite l'allié de Philippe-le-Bel, roi de France, à qui il fournit des troupes contre Gui de Dampierre, comte de Flandre. Étant allé, en 1323, à Avignon pour engager le pape Jean XXII à prêcher une croisade contre les Turcs, qui serraient d'assez près Constantinople, où était sa fille, épouse de l'empereur Andronic Paléologue il mourut dans la ville qu'habitaient alors les souverains-pontifes.

Son fils Edouard, surnommé *le Libéral* à cause de sa munificence, lui succéda. Il se disposait à se venger d'une défaite qu'il avait essuyée à Saint-Jean-le-Vieux, lorsque Philippe de Valois réclama son secours contre les Flamands, qui étaient toujours en état d'insurrection contre la France; il se rendit auprès du roi, à qui il rendit d'éminens services à la sanglante bataille de Mont-Cassel.

Edouard eut pour successeur, en 1329, son frère puîné Aimon dit *le Pacifique*. Après quelques guerres contre le Dauphin Gui VIII et les Anglais (comme allié du roi de France), il se livra entièrement à ses goûts paisibles, et s'appliqua à faire le bonheur de son peuple. Il établit à Chambéry un conseil suprême de justice et les assises publiques, qui participaient à la confection des lois et, en cas de vacance, devaient déterminer le successeur à la couronne. Il mourut en 1343, âgé de 52 ans. « Il fut frappé, dit naïvement M. Frézet, d'une maladie à laquelle ni l'art des médecins, ni les vœux de ses sujets, ni les *pélerinages* n'apportèrent de remède. »

Amédée, son fils, sixième du nom, et surnommé *le Vert*, lui succéda; il s'empara de plusieurs villes du Piémont, dont la possession lui fut confirmée par une victoire remportée sur le seigneur de Milan et le marquis de Montferrat. Sous son règne, le dernier prince de la famille des dauphins de Viennois, menacée d'une extinction totale, fit donation de ses états au fils aîné de Philippe de Valois, roi de France; et, quatre ans après, il en donna l'investiture à son petit-fils, qui régna depuis sous le

nom de Charles V. Amédée vit cette donation d'un œil jaloux, et se mit en campagne pour revendiquer les villes sur lesquelles il croyait avoir des droits; il gagna une bataille aux Adrets. Le dauphin français envoya au comte de Savoie un cartel qui n'eut pas de suite; et les longues hostilités des Dauphinois et des Savoisiens se terminèrent par un traité signé à Paris en 1355. Le comte de Turin ayant voulu se rendre indépendant de la Savoie, Amédée lui envoya des députés pour lui faire des remontrances. Les commissaires furent mis à mort; Amédée accourut, s'empara des places les plus importantes du Piémont et fit prisonnier le comte lui-même, auquel il pardonna dans la suite. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails des guerres et des exploits militaires rélatifs au règne d'Amédée-le-Vert, qui, à l'exemple de plusieurs de ses ancêtres, fit la folie de prodiguer son argent et ses soldats pour des intérêts étrangers: c'est-à-dire, pour combattre les Turcs, dont il n'avait jamais reçu aucune injure. Il mourut en 1381.

Nous venons de voir un Amédée dit *le Vert*, en voici un autre, son successeur, qui fut surnommé *le Rouge*, à cause de la couleur de ses cheveux. Il combattit pour les Français dans les guerres de Flandre, et pour ses propres intérêts, dans le Valais et dans le Piémont, où les mécontens avaient levé l'étendard de la révolte. Une blessure reçue dans une partie de chasse le conduisit au tombeau en 1391. (*La fin au prochain cahier*).

E. C. D. A.

71. Entwurf eines historischen Gemaeldes, etc. — Tableau historique de l'Europe depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la paix de Paris, en 1815; par Fréd. Schoell; traduit du français avec des rectifications et des additions de l'auteur et du traducteur, Ed. Cottel. Gr. in-8°, 23 feuill. Berlin, 1826; Dunker et Humboldt. (*Jena. Allg. Liter. Zeitung;* mai 1828, p. 258.)

Dans l'origine, cet ouvrage était une continuation du tableau des révolutions de l'Europe, par M. de Koch, publié en 1807. M. de Koch, ne voulant pas se faire l'historien des évènemens extraordinaires de la révolution française, termina son travail au premier partage de la Pologne, en 1772, pour les états du nord de l'Europe, et à la paix de Versailles, en 1783, pour les états du sud. Il l'avait divisé en 8 périodes. Les 7 premiers étaient

seuls précédés d'un tableau général. M. Schoell, auteur d'une histoire des traités de paix, qui publia en 1823 une troisième édition, revue et augmentée, de l'ouvrage de M. de Koch, s'est chargé de remplir une pareille lacune. Il a de plus enrichi l'ouvrage d'un neuvième période, qui renferme l'histoire de l'Europe jusqu'à la secoude restauration du trône de la maison de Bourbon.

M. Ed. Cottel a publié une traduction allemande du livre de M. Schoell, parce qu'il n'en connaissait aucun qui présentât, d'une manière plus succincte et en même temps plus complète, les événemens de cette époque mémorable. L'auteur a en effet retracé tous les événemens principaux, ceux surtout qui ont exercé une influence notable. Nous recommandons par conséquent ce livre comme étant d'une lecture à la fois utile, instructive et agréable, quoique l'auteur n'ait pas toujours fait preuve d'un esprit droit et impartial dans l'appréciation des événemens qu'il a décrits. Il dit, par exemple, que la révolution française n'a été amenée que par les doctrines philosophiques du 18e siècle, et qu'à l'époque du retour de Bonaparte de l'Égypte, le Directoire n'était composé que d'hommes sans mérite, incapables, ou arrivés au plus haut degré d'exaltation politique. Il y a longtemps que les sentimens de M. Schoell à l'égard de la France sont très-connus. C. R.

72. LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE; par M. E. A. CABEL. 2e *édition*, revue et corrigée. 2 volumes in-8° de XXIV-344 et 416 pages; prix, 8 fr. et 11 fr. Paris, 1829; Cordier.

La 1re édition de cet ouvrage avait paru en 1820; une seconde étant devenue nécessaire, l'auteur à profité de cette circonstance pour le compléter par le récit des événemens remarquables qui se sont passés en France dans l'espace des neuf dernières années: récit qu'il offre, dit-il, plutôt comme un résumé des faits historiques que comme un corps de doctrine. Le but qu'il s'était cependant proposé dans son ouvrage, et qu'il avoue dans son introduction, était bien de soutenir une guerre de principes, car voici comme il s'y exprime: « Les fastes du siècle et les événemens qui se sont succédés autour de nous présentent le vœu d'une sage liberté que réclament tous les peuples. La France, sous l'appui tutélaire de la Charte, a conservé

ses droits; le monarque, qui tient d'un main ferme le timon de l'état, s'applique à contenir et à balancer les partis; tous ses efforts tendent à rendre au gouvernement sa dignité et aux gouvernés la confiance, sans laquelle un état ne saurait subsister; cependant, malgré la sagesse qui le dirige, la discorde, secondée par des écrivains passionnés, sous le prétexte spécieux de soutenir les intérêts du trône, et s'enveloppant de l'obscurité des temps passés, cherche à soulever les passions et à égarer les esprits : nous allons essayer d'arracher le masque trompeur qui la couvre, en traçant d'une main impartiale le tableau de l'ancienne monarchie et celui des différens ordres qui la composaient. »

Après avoir ainsi déclaré l'intention dans laquelle il a entrepris son ouvrage, il le divise en 13 chapitres, dans lesquels il traite tour-à-tour de la France monarchique, de la France république et empire, de la France sous le règne de Louis XVIII et de la Charte constitutionnelle, de la religion en France, de la noblesse, de l'administration intérieure, de l'opinion et des mœurs, du ministère et des ministres, du tiers-état et des états-généraux, des parlemens et des deux chambres, de l'état militaire chez les anciens et chez les modernes, et particulièrement en France, de la loi sur le recrutement de l'armée, enfin de la situation politique des puissances européennes depuis le traité de Paris.

On voit, par la simple énumération de ces matières, qu'il doit être question principalement de doctrines dans les deux volumes que nous annonçons, et que les faits n'y viennent qu'à l'appui des principes; l'ouvrage de M. Carel diffère également en cela, des histoires où l'on s'attache à tirer un principe d'une série de faits bien observés et de celles dont les auteurs se bornent au simple rôle de rapporteurs, sans prétendre rien conclure du récit des événemens qu'ils ont retracés. Nous concevons difficilement qu'on puisse rester impassible devant le spectacle des passions humaines et des révolutions des empires; pour nous, cette impartialité est presque de l'indifférence, une espèce d'apathie morale enfin, parce qu'il n'est pas donné à l'homme de juger froidement les hommes et les choses de son siècle. Mais, d'un autre côté, nous aimons mieux voir un historien tirer un

principe, une leçon salutaire des événemens qui se sont passés sous ses yeux, et qui se sont liés dans ses souvenirs et se sont contrôlés par la comparaison et le jugement, que de voir un écrivain rapporter tout à un principe arrêté d'avance, et forcer, pour ainsi dire, les événemens à lui obéir. On ne peut douter que M. Carel ne doive être rangé dans cette dernière classe, lorsqu'il s'écrie dans sa *conclusion* : « Le but louable de notre entreprise sera-t-il rempli ? Le lecteur aura-t-il pu remarquer, selon nos désirs, et les améliorations d'un gouvernement régulier et constitutionnel, et les calamités et les rigueurs des temps féodaux ? » Mais, si l'on peut craindre qu'il n'ait peint avec des couleurs un peu trop sombres des temps, des institutions et des hommes qu'il avait jugés d'avance, on ne peut qu'avoir beaucoup d'estime et de confiance pour l'écrivain qui termine ainsi son ouvrage : « Les hommes passent, et le temps, s'avançant dans sa marche, règle les destinées des empires. Puissent celles de la France s'agrandir de nouveau ! Puisse-t-elle voir chaque jour s'affermir le règne de la Charte ! On ne peut plus régner aujourd'hui que par les lois. » « Heureux les peuples, disait Marc-Aurèle, qui auront des rois philosophes ! plus heureux encore les rois qui gouverneront des sujets éclairés ! » E. H.

73. I. Mémoire sur le séjour que Louis, Dauphin de Viennois, depuis Roi sous le nom de Louis XI, fit aux Pays-Bas, de l'an 1456 à l'an 1461 ; par le baron de Reiffenberg. 43 pages in-4°. Bruxelles, 1829 ; imprim. de Hayez.

74. II. Notice sur Olivier le Diable ou le Dain, barbier et confident de Louis XI ; par le même. 23 pages in-4°. Bruxelles, 1829 ; imprim. de Hayez.

Ces deux mémoires sont extraits du Tom. V des *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, dans lequel ils doivent paraître. Pour le mémoire sur le séjour du Dauphin Louis à la cour du duc de Bourgogne, son oncle, par suite de ses démêlés avec le roi son père, l'auteur a puisé principalement, comme de raison, dans les ouvrages des historiens belges, ou dans des écrits que les historiens ne consultent guère. Ainsi, c'est du *Cérémonial de la cour de Bourgogne*, par Éléonore de Poitiers, qu'il a tiré les détails du séjour de Louis à Bruxelles. On assigna pour séjour

au Dauphin réfugié le château de Genappe; il y resta 5 ans, n'ayant d'autre récréation que la chasse, la table et un peu de lecture. Il se fit inscrire parmi les élèves de l'université de Louvain, et M. de Reiffenberg croit que ce fut dans cette école que le roi futur puisa sa prédilection pour la philosophie d'Aristote, ce qui ne l'empêcha pas d'aimer autant, et peut-être davantage, les contes licentieux : les *Cent nouvelles nouvelles* en fournissent la preuve. M. de Reiffenberg donne quelques détails sur chacun des conteurs introduits dans ce recueil. Louis crut comme ses contemporains à l'astrologie. Il sut gagner la famille des Croy, ennemis secrets du Duc de Bourgogne. Pendant son séjour à Genappe, il épousa la fille du Duc de Savoie : elle lui donna un fils dont le baptême fut l'occasion de grandes fêtes. A cette occasion, le Duc de Bourgogne se montra si généreux que le neveu en fut touché jusqu'aux larmes. On ne cite pas beaucoup d'exemples des émotions de Louis XI. Cet enfant mourut peu de temps après. Le Dauphin fut encore fêté par les Gantois, qui alors étaient au comble de la prospérité. La mort de Charles VII permit enfin à Louis de rentrer en France pour monter sur le trône.

On ne sait si ce fut en Flandre qu'il attacha à son service personnel le fameux Olivier le Diable ou le Dain, né dans la petite ville de Thielt, dans la Flandre occidentale, et qui, de barbier et de chirurgien, devint son confident et son agent. Il l'envoya dans les Pays-Bas pour soulever les Gantois contre la maison de Bourgogne. M. de Reiffenberg indique les autres missions de cet agent redoutable, sur lequel Philippe de Commines a donné beaucoup de détails. On sait qu'après la mort de Louis XI, ayant voulu continuer d'abuser de son crédit, et ayant commis un crime atroce, il fut saisi et pendu à Paris. Les auteurs belges ne paraissent guère contenir de détails inconnus sur ce personnage. D-G.

75. Extraits d'auteurs arabes, relatifs aux guerres des Croisades; par M. Reinaud. Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée.

Nous avons déjà eu occasion de parler dans ce recueil, de cet ouvrage qui doit jeter un nouveau jour sur l'histoire des na-

tions chrétiennes et musulmanes au moyen âge. Malheureusement, jusqu'ici on n'en possédait que quelques fragmens. L'ouvrage entier est sur le point de paraître avec la fin de celui de M. Michaud. Il est imprimé à l'imprimerie royale.

76. Histoire du chateau Gaillard et du siége qu'il soutint contre Philippe-Auguste en 1203 et 1204; par Achille Deville, membre de la Soc. des antiquaires de Normandie, etc. 152 pages grand-in-4°, ornée de 11 pl. lithograph. ou gravées, et de plusieurs vignettes; prix, 18 fr. Rouen, 1829; Frère. Paris; Renouard.

En 1198, le château Gaillard fut construit par Richard surnommé Cœur de Lion, sur une roche de 300 pieds de haut, auprès des Andelis, pour servir de boulevard à la Normandie contre les attaques et les tentatives de Philippe-Auguste roi de France. Il importait tant au roi d'Angleterre de posséder ce local, qu'il ne balança point de l'échanger contre Dieppe et contre d'autres places également considérables. La charte d'acquisition et d'échange, signée par Richard et munie des sceaux de ce prince et de ceux de l'archevêque de Rouen, cessionnaire au nom de l'Église, a été retrouvée en original aux archives du département; M. Deville en publie un fac-similé, en ajoutant les figures des sceaux attachés au parchemin. Le château Gaillard fut un chef-d'œuvre de construction militaire; une première enceinte, flanquée de tours, se présentait d'abord à ceux qui gravissaient la roche; une seconde enceinte, plus large, succédait à celle-ci. Elle renfermait la citadelle qui pouvait servir de refuge en cas que les deux enceintes fussent envahies, et la citadelle à son tour renfermait le donjon, dernier asile d'une garnison aux abois. Cependant, malgré la force de la position, Philippe-Auguste vint à bout, après un an de siége, de se rendre maître de la place, 6 ans après la construction. Guillaume le Breton a employé un chant de sa Philippide à la description de ce siége et de la prise du château Gaillard. Cet événement entraîna la soumission de la Normandie. Le château resta intact pendant quelques siècles; mais pendant les guerres de la ligue on crut devoir détruire cette position où un parti pouvait se te-

nir. La démolition fut ordonnée : les matériaux furent abandonnés aux moines des Andelis. C'est ainsi que cette magnifique forteresse gothique fut détruite. M. Deville en a étudié et reconstruit le plan; et il a retracé sur plusieurs planches les ruines du château. Le texte contient le récit de tous les événemens qui s'y sont passés; l'auteur a ajouté, comme pièces justificatives, le 2e livre de la Philippide de Guillaume le Breton, ainsi que les chartes qui se rapportent au château Gaillard. L'ouvrage de M. Deville est imprimé avec une sorte de luxe, et fait honneur à la littérature historique de la Normandie. D-G.

77. Mémoires de Fauche-Borel. 4 vol. in-8°, avec supplément, orné du portrait de l'auteur; prix, 34 fr. Paris, 1829; Moutardier.

Au milieu du déluge de *mémoires* dont nous sommes inondés, et dont les auteurs ou éditeurs peuvent être accusés, en général, selon nous, d'avoir un peu trop spéculé sur le scandale et sur cette soif de curiosité que rien, en ce genre, ne semble pouvoir éteindre; ceux que nous annonçons aujourd'hui se recommandent du moins au public, ainsi que ceux de St.-Simon et de M. de Bourienne, par leur authenticité. Leur auteur était déjà connu de toutes les personnes qui ont gardé quelque souvenir de l'émigration et des malheurs qu'une restauration de 15 années et tous ses bienfaits ont à peine effacés du cœur ulcéré de quelques-unes des victimes de notre révolution. A ceux auxquels le nom de M. Fauche-Borel ne serait point parvenu, et qui seraient tentés de demander quels sont ses titres pour entretenir de lui le public, laissons l'auteur répondre ainsi lui-même. « Les 25 années les plus précieuses de ma vie ont été consacrées à la cause du roi de France; pour lui j'ai abandonné ma patrie, mon état, ma femme, mes enfans; le sang des miens a coulé pour lui; pour lui j'ai porté des fers, vieilli dans les prisons, parcouru l'Europe, supporté toutes les rigueurs de la fortune. Employé secrètement par Louis XVIII et par le gouvernement d'Angleterre, la restauration m'aurait trouvé encore dans les prisons de Buonaparte, sans mon auguste souverain, le roi de Prusse, qui, par son intervention, obtint ma liberté. J'ose le dire, pendant plus de 25 ans, les souverains de l'Europe, les princes, les ministres, les ambassadeurs, les généraux, m'ont ac-

cueilli, protégé, honoré. J'ai connu, pendant plus de 25 ans, les dispositions des cabinets, les ressorts que faisait jouer la politique, les agens, les moyens qu'elle mettait en œuvre. Chargé moi-même, à plusieurs reprises, de missions périlleuses, vingt fois j'ai bravé la mort et affronté l'échafaud : touché de tant de persévérance, Louis XVIII m'aimait, ne m'appelait que son *cher Fauche*, son *cher Louis*. »

Après ces témoignages, qui ne s'attend à voir l'auteur, glissant légèrement sur les services qu'il a été assez heureux pour pouvoir rendre aux Bourbons, célébrer leur reconnaissance, et peindre en historien fidèle les causes de leurs anciens revers et celles de leur rétablissement sur le trône de leurs aïeux ? Mais, non, ce sont des mémoires personnels, c'est sa *confession historique et politique* qu'il a voulu nous donner. « Il n'a reçu, dit-il, pour récompense de son dévoûment sans bornes, que des tribulations et des peines plus sensibles à son cœur que toutes ses infortunes précédentes. Calomnié, persécuté, abreuvé d'amertume, en proie, depuis la restauration, à une sorte d'abandon cruel, de là cette impérieuse nécessité pour lui d'éclairer l'opinion publique sur son compte, de dissiper des préventions injustes, des doutes injurieux et de combattre enfin avec avantage les traits perfides d'une malveillance calculée. » Puis, il ajoute qu'aucune des promesses qui lui avaient été faites n'a été réalisée, et que pour lui l'ère de la restauration ne commencera que lorsque d'augustes paroles qui lui ont été adressées le 3 janvier 1826 recevront leur effet; ces paroles les voici : « Oui, mon cher Fauche, je connais vos services; il sont de tous les temps et de toutes les époques ; je ne les oublierai pas ! Voyez Villèle de ma part... » Et M. Fauche-Borel vit le ministre, et celui-ci lui donna les assurances les plus positives que les intentions du Roi seraient remplies. « Promesses décevantes, s'écrie-t-il ! comme tant d'autres, je ne tardai pas à me convaincre qu'il n'y a rien à espérer des paroles royales lorqu'elles sont interprétées par de tels ministres ! »

Mais que demande donc enfin l'auteur? N'aurait-il donc pas obtenu la récompense de services si bien constatés, si hautement reconnus? Aurait-on voulu les ravaler au nombre des services intéressés et les considérer comme tels? et lui-même n'en aurait-il pas une plus haute idée? Ne sentirait-il point la

dignité de l'homme qui a fait le bien pour le plaisir de faire le bien et pour l'acquit de sa conscience, de ses affections ou de son opinion politique?... Quoi! c'est de l'argent qu'il demande? de l'argent qu'il réclame, sur des titres reconnus, du gouvernement du Roi qu'il a servi et qui ne lui a encore accordé qu'un *provisoire* en 1820, tandis qu'il a reçu de l'Angleterre 15,000 guinées, pour indemnité de sa détention au Temple, puis une pension de 300 liv. sterl.! L'Angleterre aurait-elle plus gagné que la France aux services que Fauche-Borel a rendus à la cause de la légitimité, ou serait-elle plus reconnaissante (1)? Il fait remarquer, avec quelque apparence de raison, que « n'étant pas né Français, il n'était lié par aucun serment de fidélité, soumis à aucun devoir, enchaîné par aucun bienfait, séduit par aucune habitude, aucune promesse, aucune espérance, lorsque, par enthousiasme, il s'est dévoué à la cause royale de France, qui était celle de la légitimité européenne. » L'intérêt, assure-t-il, ne l'a jamais guidé. Aussi ses réclamations se bornent-elles à demander qu'on le replace dans l'état de situation et de fortune où il était en 1775, lorsque le prince de Condé l'attacha, par un noble entraînement, à la cause des Bourbons. « On ne saurait révoquer en doute, ajoute-t-il, ma situation à cette époque : je jouissais d'une grande aisance ; j'étais à la tête de deux établissemens considérables ; je commandais à un capital de près de 500 mille francs, et je ne devais rien. En sacrifiant cette existence à la cause des Bourbons, je me suis exposé à mille dangers, et pendant 30 ans j'y ai dévoué ma vie. Si ma position sociale, ajoute-t-il, me permettait d'attendre l'accomplissement des promesses qui m'ont été faites et qui ont été confirmées par les consolantes paroles de S. M. Charles X, je serais sans inquiétude ; mais il n'en est pas ainsi, et 30 années de sacrifices de tous les genres, de dévouement de tous les instans, mes établissemens anéantis, ma fortune dispersée, le pain de mes enfans engagé, ma liberté compromise ne me laissent

(1) Une lettre de Fauche-Borel à sa fille, madame Goumoins, dont le *Constitutionnel* du 15 septembre a donné des fragmens, nous apprend que S. M. Charles X faisait à F. Borel une pension de 5,000 fr. sur les fonds particuliers de sa cassette.

d'autre alternative qu'une prompte justice ou une catastrophe inévitable (1). »

Nous avons dû, en fidèle rapporteur, signaler le point le plus important de ces mémoires, le plus important du moins pour leur auteur, le point de vue personnel enfin. Mais, si leur intérêt devait se borner là, cet intérêt trop restreint ne mériterait pas qu'on les considérât comme des documens qui peuvent être utiles à l'histoire, tandis qu'au contraire ils nous paraissent dignes de quelque attention sous ce rapport. L'auteur a vu de trop près de trop grands personnages et de trop grandes choses, il s'est trouvé mêlé à de trop graves intérêts publics pour que ses mémoires ne doivent point prendre rang parmi les sources les plus curieuses de l'histoire de notre Révolution et de notre Restauration, surtout sous une plume aussi libre que franche, et qui paraît obéir tout à la fois à une mémoire fidèle et à une conscience éclairée. Si ces mémoires n'embrassent pas tout-à-fait, comme le dit l'auteur dans sa préface, « tout ce que la politique et la guerre ont de plus saillant dans les événemens de notre âge », leur lecture donnera le fil de bien des intrigues secrètes, mal connues et mal appréciées jusqu'ici, elle servira à éclairer et à rectifier bien des faits. Les trois points les plus importans et sur lesquels il insiste le plus sont, 1° la justification de Pi-

(1) Cette catastrophe a eu lieu depuis que notre article est écrit; les journaux ont annoncé que Fauche-Borel s'était donné la mort; et nous avons maintenant un motif de plus de nous féliciter de n'avoir pas porté sur l'auteur de ces mémoires le même jugement que d'autres critiques ont publié avec si peu de ménagement. C'est une tâche bien délicate que de scruter la conscience d'un homme et d'y chercher les motifs qui l'ont fait agir dans de si grands intérêts, et loin de briguer une pareille mission, nous chercherons toujours à nous y soustraire, en nous attachant avec soin à distinguer les hommes des choses dans tous nos jugemens. Nous devons dire d'ailleurs que les Mémoires de Fauche-Borel ont rencontré beaucoup de contradicteurs publics. Nous citerons entre autres les deux brochures suivantes : 1° *Fauche-Borel démasqué*, ou un mot de M. Pierre Grand, avocat à la Cour royale, à la jeune France, sur les mémoires de M. Fauche-Borel, pour faire suite à ces mémoires. In-8° d'un 1/4 de feuille; Paris, 1829; Dureuil.—2° *Réponse de M. le baron* De Marguerit *à M. Fauche-Borel.* In-8° de 67 p.; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1829; Delaunay.

chegru (1) et de Moreau; 2° la libre concession par Louis XVIII, de la Charte, que certaines personnes ont eu le tort de ne considérer que comme une œuvre de déception arrachée ou obtenue par l'empire de la nécessité; 3° la réfutation de cette autre erreur, que la Restauration n'aurait été qu'un événement imprévu et dû au seul hasard des circonstances. Quant à lui personnellement, il assure qu'il ne s'est dévoué ni au pouvoir absolu, ni à la tyrannie, ni à l'usurpation, ni à la trahison, et qu'imbu des principes d'une sage liberté, il a toujours désiré l'alliance de la couronne avec les libertés publiques, et que ce fut toujours là également le vœu de l'auguste auteur de la Charte. Nous ne pensons pas qu'on puisse révoquer un seul instant la vérité de cette assertion relativement à Louis XVIII; quant à M. Fauche-Borel, personnellement, cette vérité n'intéresse pas assez la postérité pour que nous nous attachions à mettre ses actes en regard de sa protestation un peu tardive, afin d'en déterminer la valeur, et nous aimons à le croire sur parole.

E. H.

78. Histoire de France depuis la Restauration; par Charles Lacretelle. In-8°, Tomes I et II; prix, 14 fr. Paris, 1829; Delaunay.

En 1814, la France, épuisée par des guerres interminables et rassasiée de gloire militaire, n'aspirait, après tant de triomphes et de désastres, qu'au repos et à la liberté. A cette époque, qui fut pour nous une ère nouvelle, nous nous crûmes appelés à jouir enfin du régime constitutionnel, solennellement promis par un prince qui venait de retrouver un trône et une patrie, et aux yeux duquel de longues infortunes rendaient encore plus précieux le sceptre de ses pères. Louis XVIII oetroya une Charte et jura de la maintenir. Mais on sait que les meilleures intentions d'un roi ne sont que trop souvent paralysées ou même perverties par ceux qui l'entourent. Dès-lors, il se forma en France deux partis inconciliables: l'un, ne concevant ni bonheur, ni salut pour la France, hors de la ligne constitution-

(1) On trouvera dans notre *Bulletin des sc. milit.*, cah. de mai 1829, p. 315-317, des détails curieux empruntés aux mémoires que nous annonçons, sur les négociations de Pichegru avec le prince de Condé, en 1795.

nelle, admettait bien la monarchie, mais il la voulait accompagnée de garanties et tempérée par une représentation nationale; l'autre, qui ne pouvait séparer le gouvernement du pouvoir absolu et se trouvait en arrière du siècle de toute la révolution, prétendait annuller celle-ci avec toutes ses conséquences. Ces deux partis, mis en présence par des sentimens et des intérêts opposés, se déclarèrent, en 1814, une guerre qui n'a encore rien perdu de son acharnement, mais dont l'issue finale, vu l'immense disproportion des forces, ne saurait être long-temps douteuse.

Tels sont les violens débats, telle est la lutte de principes et d'intérêts dont fut le signal une restauration pourtant saluée par les vœux les plus ardens et les acclamations les moins équivoques; tel est le tableau que déroule à nos yeux M. Lacretelle, à qui ses productions ont déjà assigné une place éminente parmi nos historiens.

L'esquisse rapide des événemens politiques et militaires qui se sont passés en Europe depuis l'avénement de Bonaparte au consulat jusqu'à sa seconde abdication (c'est-à-dire depuis 1800 jusqu'en 1815), forme l'introduction et le chapitre premier de l'ouvrage et environ les deux tiers du premier volume. L'auteur, se proposant de publier une histoire spéciale de ce période si fécond en prospérités et en désastres pour la France, s'est borné à toucher les sommités de cette immense série de faits, et ne présente que ceux qui ont jeté le plus d'éclat ou qui ont préparé de loin la grande catastrophe dont le rétablissement de la maison de Bourbon fut le résultat. Les réflexions qui précèdent ce résumé sont pleines de sagesse et de raison; M. Lacretelle y annonce une impartialité à laquelle nous aurons plus d'une fois occasion de rendre hommage. « Pour qu'une telle domination (celle du parti absolutiste) parvînt à s'établir, dit-il, il a fallu qu'une fatale mésintelligence s'élevât entre des hommes qui avaient compris l'alliance nécessaire de la légitimité et de la Charte. J'exposerai ces débats sans passion, sans faiblesse...»

Quelque brillans qu'aient été les succès de nos armes de 1805 à 1810, l'historien ne s'en laisse point éblouir; au milieu de tous ces triomphes, il réserve toujours quelques lignes à des considérations d'un ordre plus pacifique, mais non moins

élevé; les victoires et les conquêtes, loin d'absorber toute son attention, sous le règne d'un guerrier, lui suggèrent des comparaisons pleines de vérité entre l'esprit de domination et d'orgueil que l'armée portait chez l'étranger, et l'état d'abaissement et de servitude dans lequel une main de fer tenait le reste de la nation. Gloire et terreur au-dehors, despotisme et silence au-dedans. Bonaparte avait été presque l'idole d'un peuple qui le regardait comme son libérateur; Napoléon voulut régner par l'admiration et la crainte. La différence frappante qu'une augmentation purement nominale de puissance mit entre le premier consul et l'empereur est habilement tracée par M. Lacretelle: en historien véridique, il répartit dans une juste proportion la louange et le blâme sur les qualités et les actes du maître que la France s'était donné. « Quelques grâces ou commutations de peines accordées dans la conspiration de Georges, lavèrent un peu les mains du meurtrier du duc d'Enghien. » Si la victoire d'Iéna fut pour l'ennemi une déroute complète, la bataille d'Eylau ne fut, pour les deux partis, qu'une horible boucherie. M. Lacretelle nous fait partager toute la réprobation que méritent la guerre injuste et impolitique entreprise contre l'Espagne et les persécutions dirigées contre le paisible et respectable Pie VII.

L'un des morceaux les plus remarquables de l'introduction est le paragraphe intitulé : *Situation morale de la France.* L'auteur y examine les divers élémens de l'opinion publique, l'état de la religion et de ses ministres sous l'empire; il indique les tentatives que firent alors les jésuites pour ressaisir leur autorité; il expose la situation dans laquelle se trouvaient, sous le régime du pouvoir absolu, les sciences, les lettres, la philosophie et l'instruction publique. Nous voyons que tout devait concourir à l'affermissement de la puissance impériale. Quoique la plume vénale ou craintive de la plupart des littérateurs eût perdu ce qui fait la première et la véritable vertu de l'homme de lettres, l'indépendance, nous citerons, avec M. Lacretelle, des hommes qui, inaccessibles aux faveurs du gouvernement, n'asservirent jamais leur pensée à la volonté d'un despote : Ducis, Lemercier, Delille et Raynouard, aux yeux de qui la liberté était plus précieuse que les bienfaits par lesquels on prétendait les enchaîner, résistèrent à toutes les

séductions et refusèrent constamment de grossir le nombre des esclaves attachés au char de celui qui dispensait alors les honneurs et les richesses.

Nous glisserons sur les paragraphes relatifs à la campagne de Russie et aux désastres qui en furent la suite. Il n'est personne qui ne les connaisse; d'ailleurs nous devons nous hâter d'arriver au chapitre troisième, qui est, à proprement parler, le premier de l'ouvrage : car c'est là que M. Lacretelle commence réellement l'histoire de la Restauration, dont il ne donne qu'un aperçu sommaire pour l'époque antérieure aux cent jours.

Le chapitre second n'est qu'une appendice à l'introduction; les actes du Congrès de Vienne y sont brièvement rapportés. L'auteur ne pouvait, en effet, s'engager dans les discussions qui s'élevèrent dans cette réunion de plénipotentiaires sans s'écarter de son sujet; cependant il était indispensable d'en parler; aussi M. Lacretelle n'a-t-il donné à ce chapitre, qui est une espèce de hors d'œuvre, que l'étendue suffisante pour faire connaître les intérêts respectifs des souverains alliés, les dispositions plus ou moins amicales des puissances soit entr'elles soit envers la France; enfin, la nouvelle circonscription des états européens et la réduction du territoire français à ses anciennes limites. Un très-bon mot du roi de Danemark mérite de trouver place ici. Tous les souverains, résolus de ne rien accorder à ce prince dans le partage de l'Allemagne, le dédommageaient de leur mieux en égards et en complimens. Quand il leur annonça l'intention de partir, l'empereur Alexandre lui dit : « Vous emportez tous les cœurs. » — « Je ne sais, répondit le roi, mais ce qu'il y a de certain c'est que je n'emporte pas une âme. » Quelque court que soit ce chapitre, nous le recommandons néanmoins à l'attention du lecteur, à cause de l'excellent esprit dans lequel il est écrit.

Après avoir signalé la politique inhumaine et égoïste de l'Angleterre à l'égard de Napoléon, M. Lacretelle aborde la seconde restauration qui est le point de départ de son Histoire. Nous trouvons d'abord la fameuse déclaration de Cambrai, pleine de dignité, et qui, bien qu'elle renferme un passage menaçant, dut néanmoins rassurer la nation sur les intentions

d'un roi qui ne craignait pas de reconnaître à la face de tout son peuple les fautes de son gouvernement. Cette pièce officielle est un document très-important pour l'histoire de la douloureuse époque de 1815.

Le désastre de Waterloo n'avait point anéanti l'armée entière, ni encore moins éteint l'ardeur guerrière à laquelle la présence de l'étranger donnait une nouvellle force. Quoiqu'il eût pu tenir la campagne avec succès et même battre l'une après l'autre les armées anglaise et prussienne, qui s'étaient imprudemment séparées, le maréchal Davoust ne voulut pas sacrifier Paris, et peut-être la France entière, à un avantage passager qui eût changé en fureur les dispositions déjà si hostiles des coalisés, et attiré sur nos provinces plus de six cent mille baïonnettes. On resolut donc de capituler; une convention militaire fut conclue le 3 juillet à Saint-Cloud; les alliés et, quelques jours après, Louis XVIII, firent dans Paris une entrée qui, bien différente de celle de l'année précédente, faisait craindre des vengeances et des réactions. De funestes exceptions à la loi d'amnistie, précédemment annoncées, furent précisées et publiées par l'ordonnance du 24 juillet; Fouché, en la contresignant, se couvrit d'un opprobe éternel. Ici, une juste indignation suggère de fort belles lignes à M. Lacretelle; ici, comme dans tout le reste de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, il se montre bon citoyen et historien consciencieux. Dans ce chapitre et dans le suivant, son patriotisme, non moins éclairé que sincère, déplore avec amertume les scènes sanglantes dont plusieurs villes du midi, entre autres Marseille, Nîmes et Avignon, furent alors le théâtre. Son style s'anime et s'échauffe avec la fureur qui transporte les séides de la contre-révolution; on croit, pour ainsi dire, voir le fer des assassins, aiguisé par le fanatisme politique et religieux, près de frapper les victimes. La patrie n'avait-elle pas assez gémi de l'odieuse présence des hordes étrangères altérées de notre sang, fallait-il que des Français, des frères missent le comble à nos désastres en se faisant une guerre cruelle et en s'entredéchirant comme des bêtes féroces? Pendant que notre territoire était en proie à la plus effroyable dévastation, et, il faut le dire, à d'inévitables représailles, la guerre civile, allumée par des mains invisibles, ensanglantait le sol par des massacres dignes du règne de la terreur. Voilà le

hideux, l'effrayant tableau que trace M. Lacretelle, avec une énergique et une impartiale fidélité, de la réaction qui suivit les cent jours. On partage involontairement l'horreur dont il est lui-même saisi en faisant cette peinture.

Le chapitre V est entièrement consacré à la session orageuse et tristement célèbre de 1815. Les dispositions hostiles d'une chambre animée de passions haineuses se manifestèrent dès le commencement : une majorité ardente brûlait de consommer la ruine des libertés publiques, fondées par une Charte qui, à la vérité, avait déjà souffert de si cruelles atteintes. Les royalistes n'étaient pas les seuls membres qu'on pût taxer d'exagération contre-révolutionnaire. « On voyait, en outre, dit M. Lacretelle, se grouper autour des esprits les plus fiers et les plus vindicatifs, des hommes qui avaient mal soutenu l'épreuve des cent jours, plié sous l'usurpateur et signé l'acte additionnel. Pour masquer leur faiblesse ou la faire oublier, ils répétaient en braves les cris de la persécution. » Une attitude ferme et calme était le seul rôle qu'eût à jouer la minorité, composée à peine de 45 membres, et à laquelle appartenaient des citoyens courageux et des orateurs éloquens. M. Lacretelle parcourt successivement les actes les plus violens de la législature qui, de 1815 à 1816, mit la monarchie dans le plus grand péril; il déverse sur les odieuses lois d'exception qui y furent votées ou discutées toute l'exécration qu'elles méritent : celles qui avaient pour objet la répression des cris et actes réputés séditieux, la suspension de la liberté individuelle, l'établissement des cours prévotales et l'organisation d'un infernal système de vengeance auquel on prostitua le beau nom d'*amnistie*.

Nous avons vu la réaction politique résidant uniquement dans la force brutale et sanguinaire ; nous venons de la voir exercée par le pouvoir législatif; maintenant, elle se montre à nous révêtue des formes judiciaires : tel est le sujet du sixième chapitre de l'histoire dont nous présentons l'analyse. Nous ne nous arrêtons pas à des procès trop fameux et de douloureuse mémoire, qui fixèrent l'attention de l'Europe entière, tant à cause de l'espèce des délits qui y furent jugés, qu'à raison de la qualité même des accusés. Contentons-nous donc de dire qu'à ces déplorables affaires se rattachent les noms du héros de la Bérésina, Ney, ceux des frères Faucher, et Lallemand, de

Drouot, de Cambronne, de Bertrand, de Lavalette, etc. Imitons ici la sage réserve de notre historien, qui nous avertit qu'il serait téméraire « d'entrer dans une révision de ces procès et de substituer ses conjectures à la conscience de juges éclairés par de longs débats. » Nous voyons dans ce même chapitre la fin tragique de Joachim Murat, qui subit le supplice des criminels dans une contrée où naguères il exerçait le pouvoir souverain.

Après avoir consacré quelques pages aux ténébreux conciliabules appelés *sociétés secrètes*, et aux iniques destitutions qui, sous le nom d'*épurations*, planèrent sur toute la France, et s'étendirent jusqu'aux emplois les plus minces et les plus obscurs, M. Lacretelle revient aux actes législatifs de la session de 1815, lesquels font le sujet du chapitre suivant. L'auteur nous permettra de faire ici une observation sur le plan qu'il a cru devoir adopter. Mieux aurait valu, à notre avis, renfermer dans le même chapitre tout ce qui se rapporte à la législature réactionnaire dont fut suivie la seconde restauration, ou bien d'en former deux chapitres consécutifs, si la longueur du récit ne permettait pas de réunir le tout en un seul. Non-seulement il n'y avait pas, selon nous, nécessité de scinder ainsi les actes d'une même session, mais encore cette interruption ne nous semble point heureuse, car en lui faisant perdre de vue les premiers travaux de l'assemblée, le chapitre interposé l'empêche de suivre attentivement la marche des délibérations. Mais considérons en lui-même, et abstraction faite du rang qui lui est assigné, le chapitre septième, qu'il eût été plus rationnel de placer avant celui qui le précède. M. Lacretelle s'élève avec force contre la funeste exagération d'une chambre qui n'aspirait à rien de moins qu'à détruire de fond en comble l'édifice de toute une révolution, et dont l'emportement fanatique eût infailliblement porté le coup le plus rude à la monarchie, s'il n'avait trouvé un contre-poids dans la prudence de quelques députés, et un frein dans la modération de la chambre des pairs. Toutefois l'auteur, dans sa noble impartialité, n'hésite pas à rendre justice à cette *Convention aristocratique ;* il se plaît à reconnaître, de sa part, deux actes d'équité : la reconnaissance de l'arriéré laissé par Bonaparte après les cent jours, et la restitution, aux communes, des biens dont elles avaient été dépouillées en 1813. Il termine le chapitre par des réflexions que

nous regrettons vivement de ne pouvoir transcrire ici : elles portent l'empreinte d'un cœur droit, d'un esprit juste et du plus sincère patriotisme.

Il était urgent de porter remède aux maux que la Chambre avait faits au pays, et de prévenir ceux dont elle le menaçait pour la session suivante; il était temps de délivrer la nation d'une assemblée qui pesait déjà tant sur elle. Le 5 septembre 1816, parut une ordonnance royale, qui, replaçant la France sous l'empire de la Charte, la rassurait sur les intentions du gouvernement et lui promettait un heureux avenir. M. Lacretelle, juste appréciateur des faits, examine successivement les circonstances qui ont précédé, accompagné ou suivi cette restauration de la liberté constitutionnelle. C'est la matière du chapitre VIII de son ouvrage.—La France respirait sans doute; elle avait fait, à la vérité, un grand pas vers un meilleur ordre de choses, mais elle manquait de lois organiques qui assurassent à la cause nationale la victoire qu'elle venait de remporter; nous jouissions de la Charte, dont Louis XVIII venait de nous garantir l'intégrité, mais nous étions encore privés des institutions qui en sont le complément et la conséquence nécessaires : la liberté de la presse, les élections et la liberté individuelle étaient encore livrées à l'arbitraire. En outre, 150,000 étrangers tenaient nos principales places fortes en nantissement d'une dette de 1500 millions, et insultaient à notre nullité militaire. Ce n'est pas tout : après deux années consécutives d'invasion, l'inclémence des saisons nous menaçait d'un fléau plus terrible encore. Il restait donc beaucoup de mal à réparer et à prévenir, et beaucoup de bien à faire. « Il fallait, dit notre historien, que la politique gagnât sans armée une bataille de Denain. » Il consacre deux chapitres aux efforts que fit la France pour goûter enfin, dans leur plénitude, les bienfaits du gouvernement représentatif. Auparavant, il croit devoir exposer (chap. IX) l'état des partis en 1816, et analyser les élémens, les forces, les opinions, les projets de chacun des deux camps politiques qui divisaient alors et divisent encore la nation. Il passe d'abord en revue le parti avoué par l'immense majorité des Français, celui qu'on nomme *libéral*, et qui, sauf quelques exagérations dérivant de l'imperfection humaine, ne voulait que la révolution ramenée dans la Charte; il examine ensuite celui

qu'il appelle *royaliste exclusif*, c'est-à-dire, cette poignée de gens, qui, ne comprenant ni la Charte, ni une restauration qui ne restaurait rien pour eux, repoussait aveuglément toute espèce d'innovation et rêvait encore la résurrection de priviléges désormais incompatibles avec notre pacte social. M. Lacretelle reconnaît un tiers-parti qu'il nomme *modéré ;* ce dernier était composé d'hommes dévoués de cœur au régime constitutionnel, et qui pensaient qu'il ne pouvait y avoir en France de gouvernement stable que celui qui a pour base une juste pondération des pouvoirs.

L'auteur nous entretient ensuite des discussions parlementaires relatives au projet d'une loi éminemment nationale, et que Louis XVIII regardait comme une ancre de salut pour la patrie. Le monarque avait donné la Charte; mais il sentit que les droits conférés aux citoyens par ce traité d'alliance entre le trône et le peuple seraient illusoires s'ils n'étaient réglés et garantis dans leur spécialité par des institutions grandes et fortes; il voulut donc fonder un système électoral qui fût le complément nécessaire de la Charte, sinon même une seconde Charte. Cet immense bienfait ne saurait toutefois dérober à la réprobation publique les lois qui suspendirent alors la liberté individuelle, la liberté de la presse, lois d'exception indignes d'un gouvernement qui se respecte.

Nous ne nous appesantirons pas sur les événemens de Lyon, en 1817, que M. Lacretelle lui-même retrace assez brièvement. Ces scènes d'horreur que l'esprit ne peut séparer des troubles qui avaient éclaté l'année précédente dans un département voisin, sont couvertes de ténèbres que le temps ne peut qu'épaissir encore; l'historien ne cherche point à les dissiper : il se contente de soulever un coin du voile; nous respectons ses scrupules. C'est peut-être à ces sanglantes réminiscences de la terreur que la France dut être enfin délivrée de ces odieux tribunaux connus sous le nom de *cours prévôtales*, et qui disparurent sous le poids de l'exécration publique. Mais un objet consolant se présente à notre regard, c'est une assemblée législative, qui donne une armée à la France (1818), et rend aux citoyens la liberté la plus précieuse à l'homme, celle de son corps, qu'une loi jugée nécessaire dans des conjonctures difficiles avait momentanément suspendue.

« Qu'il m'est doux, dit M. Lacretelle, d'écrire le sujet de ce chapitre (XII): *Libération du territoire!* Il me semble que ma relation va suivre une marche plus libre, lorsque ni mes lecteurs, ni moi n'aurons plus à gémir sous le fardeau de l'occupation étrangère, sous la pensée du plus cruel affront. » Voilà des sentimens éminemment français; nous avons cru devoir en rapporter fidèlement l'expression, afin d'apprendre à nos lecteurs dans quel esprit et sous quelle inspiration l'auteur a conçu et exécuté son ouvrage. Le résultat du congrès d'Aix-la-Chapelle, tenu en 1818, fut l'évacuation de nos places fortes par les étrangers, dont les yeux jaloux, du haut de nos remparts, planaient sur notre patrie et la dévoraient en idée; le démembrement de la France pouvait seul satisfaire l'avidité et assouvir la vengeance du farouche vainqueur.. — M. Lacretelle expose ensuite succinctement les essais de gouvernement représentatif faits par différens états de la confédération germanique, et la situation critique de l'Angleterre, en 1818, résultant de la misère du peuple. Le lecteur parcourra avec le même plaisir les paragraphes, non moins intéressans, relatifs à la fameuse *note secrète*, à la réorganisation de la garde nationale, etc.

Après une crise financière qui faillit être des plus funestes à la France et dont le contre-coup se fit sentir dans toute l'Europe, notre horizon politique se couvrit encore de nuages amoncelés par la frayeur réelle ou factice qu'inspirait à certains royalistes exclusifs une loi des élections dont on commençait à peine à goûter les bienfaits. Il se préparait, dans la sphère ministérielle, une révolution dont chaque parti se flattait de sortir triomphant, mais qui se termina heureusement pour les libertés publiques. Mais ces mêmes libertés devaient deux mois après recevoir la plus cruelle atteinte des adversaires de notre système électoral. Il n'est personne qui ne se rappelle et la proposition d'un noble pair, sa prise en considération par la Chambre et la défaveur qui l'acueillit dans toute la France. M. Lacretelle, fidèle au plan qu'il s'est tracé, rapporte avec son impartialité et sa précision ordinaires, les débats parlementaires de la session de 1818 à 1819. C'est, en grande partie, le sujet du chapitre XIII.

Le suivant, dans lequel sont consignés des faits de la plus haute gravité, mérite, de notre part, un examen particulier.

« Tout prenait, dit l'auteur, une couleur plus sombre à l'approche du renouvellement par cinquième » de la Chambre des députés. Les élections prirent un caractère hostile contre le gouvernement, et le nom tristement célèbre de l'abbé Grégoire sortit de l'urne électorale de l'Isère. Cette élection, que désavoue l'immense majorité des habitans du département, et sur laquelle l'opinion publique est aujourd'hui irrévocablement fixée, fut le résultat d'une alliance monstrueuse entre deux partis extrêmes et diamétralement opposés. Des hommes pleins de mauvaise foi ou aveuglés par l'intérêt et la passion, osèrent alors accuser le préfet d'avoir favorisé ce choix. M. Lacretelle, inaccessible aux pernicieuses influences de l'esprit de parti, détruit en peu de mots cette absurde calomnie et justifie complètement l'administration que le département de l'Isère regrette encore. Réduisant toute la question à des chiffres (argumens irrésistibles), il réfute ainsi d'une manière péremptoire les allégations mensongères d'hommes habiles à tout exploiter, même leurs méfaits, au profit d'une cause depuis long-temps perdue devant la nation. On sait, au reste, à quels vifs débats donna lieu la vérification des pouvoirs du nouveau député, dont l'élection fut annullée. — Cependant, plus le parti libéral se grossissait dans la Chambre élective, plus le gouvernement semblait s'en éloigner : le changement partiel de ministère qui s'effectua en novembre 1819 en est une preuve frappante. Les événemens du dehors augmentaient encore la fermentation qui régnait dans l'intérieur. Les troubles de l'Angleterre devenaient de plus en plus sérieux; en Allemagne, quelques esprits remuans et exaltés conçurent, au commencement de l'année 1820, l'audacieux projet de réunir en un seul corps fédératif tous les états du vieil empire germanique, divisés depuis tant de siècles. A la même époque, la constitution des cortès, après six ans de leurres, d'une part, et d'attente vaine, de l'autre, fut de nouveau proclamée en Espagne. Telle était la situation politique de l'Europe, lorsqu'un attentat commis sur un des membres de la famille royale de France vint relever les espérances de la contre-révolution, d'une manière beaucoup plus efficace peut-être que ne l'aurait fait le plus brillant succès parlementaire. Le 14 février 1820, le duc de Berry mourut assassiné ; ce crime isolé devint le sujet d'une ridicule accusation ;

les absolutistes profitèrent de la consternation générale répandue par un malheur aussi imprévu, pour redemander à grands cris les lois exceptionnelles que leur avaient enlevées les dernières législatures; « le travail de trois ans d'énergie et de sagesse, dit M. Lacretelle, se trouvait perdu en un jour. Il s'agissait de suspendre encore une fois la liberté individuelle et celle de la presse périodique. » M. Decazes, accusé par la cour, qui conspirait sa perte, d'avoir au moins manqué de vigilance; exposé plus que jamais au ressentiment toujours croissant des hommes de 1815; privé désormais de l'appui des libéraux par la proposition d'une nouvelle loi électorale; voulant d'ailleurs mettre un terme à l'état d'angoisses et de perplexité dans lequel les sollicitations de plus en plus pressantes de la cour avaient jeté le roi son bienfaiteur, qui ne pouvait se détacher de lui; M. Decazes s'exécuta généreusement par une démission qui ne coûta pas moins au cœur du monarque qu'à celui du ministre.

Le chapitre suivant nous montre la Charte livrée encore une fois à ses bourreaux; c'est en vain que de courageux citoyens élèvent une voix énergique et solennelle : nos libertés publiques les plus précieuses sont de nouveau immolées à la vengeance d'un parti implacable, qui, au nom du roi, dont il a surpris la religion, ressaisit le pouvoir à peine échappé de ses mains. La réaction de 1815 reparaît cinq ans après avec son hideux cortège. Sans doute, nous déplorons avec M. Lacretelle les scènes tumultueuses dont Paris fut, en 1820, le théâtre; mais il faut reconnaître aussi que rien n'eût été plus facile que de les prévenir, et que l'on ne compromet pas impunément le repos et l'avenir d'un grand peuple.

Maintenant (chap. XVI) la scène s'agrandit et devient, s'il est possible, plus imposante. Les regards de l'historien franchissent les Pyrénées et contemplent les efforts héroïques d'un peuple, généreux quoiqu'asservi, pour s'affranchir du pouvoir absolu et du joug monacal. M. Lacretelle fait un récit fidèle et succinct des événemens dont, en 1820, l'Espagne fut le théâtre, et qui exercèrent une passagère influence sur les destinées de plusieurs autres contrées de l'Europe méridionale. Lisbonne, Turin et Naples répondirent au signal donné par l'île de Léon, et brisant le pouvoir établi, proclamèrent la consti-

tution d'Espagne. On se rappelle que l'indépendance qui en résulta ne fut qu'éphémère.

Dans ce chapitre, qui est le dernier des deux volumes dont nous avions à rendre compte, l'historien est, comme dans les précédens, à la hauteur de son sujet, quelqu'élevé qu'il soit ; ce morceau termine dignement la première partie d'un ouvrage dont le style noble, facile, nerveux et souvent pittoresque en rend la lecture très-attachante, et ajoute encore à l'intérêt et au plaisir qui s'attachent naturellement au récit des faits contemporains.

E. C. D. A.

MÉLANGES.

79. Voyage de M. Champollion le jeune en Égypte.

13e Lettre. — *Thèbes* (*Biban-el-Molouk*), *le* 26 *mai* 1829.

Les détails topographiques, donnés par Strabon, ne permettent point de chercher ailleurs que dans la vallée de *Biban-el-Molouk*, l'emplacement des tombeaux des anciens rois. Le nom de cette vallée, qu'on veut entièrement dériver de l'arabe en le traduisant par *les portes des rois*, mais qui est à-la-fois une corruption et une traduction de l'ancien nom égyptien *Bib an-Ourôou* (les hypogées des rois), comme l'a fort bien dit M. Silvestre de Sacy, lèverait d'ailleurs toute espèce de doute à ce sujet. C'était la *nécropole royale*, et on avait choisi un lieu parfaitement convenable à cette triste destination, une vallée aride, encaissée par de très-hauts rochers coupés à pic, ou par des montagnes en pleine décomposition, offrant presque toutes de larges fentes occasionnés soit par l'extrême chaleur, soit par des éboulemens intérieurs, et dont les croupes sont parsemées de bandes noires, comme si elles eussent été brûlées en partie; aucun animal vivant ne fréquente cette vallée de mort : je ne compte point les mouches, les renards, les loups et les hyènes, parce que c'est notre séjour dans les tombeaux et l'odeur de notre cuisine qui avaient attiré ces quatre espèces affamées.

En entrant dans la partie la plus reculée de cette vallée, par une ouverture étroite évidemment faite de main d'homme et offrant encore quelques légers restes de sculptures égyptiennes,

on voit bientôt au pied des montagnes, ou sur les pentes, des portes carrées, encombrées pour la plupart, et dont il faut approcher pour apercevoir la décoration : ces portes, qui se ressemblent toutes, donnent entrée dans les *tombeaux des rois*. Chaque tombeau a la sienne, car jadis aucun ne communiquait avec l'autre ; ils étaient tous isolés : ce sont les chercheurs de trésors, anciens ou modernes, qui ont établi quelques communications forcées.

Il me tardait, en arrivant à Biban-el-Molouk, de m'assurer que ces tombeaux, au nombre de seize (je ne parle ici que des tombeaux conservant des sculptures et les noms des rois pour qui ils furent creusés), étaient bien, comme je l'avais déduit d'avance de plusieurs considérations, ceux de rois appartenant *tous à des dynasties thébaines*, c'est-à-dire à des princes dont la *famille était originaire de Thèbes*. L'examen rapide que je fis alors de ces excavations avant de monter à la seconde cataracte, et le séjour de plusieurs mois que j'y ai fait à mon retour, m'ont pleinement convaincu que ces hypogées ont renfermé les corps des rois des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, qui sont en effet toutes trois des dynasties *diospolitaines* ou *thébaines*. Ainsi j'y ai trouvé d'abord les tombeaux de six des rois de la XVIIIe, et celui du plus ancien de tous, Aménophis-Memnon, inhumé à part dans la vallée isolée de l'ouest.

Viennent ensuite le tombeau de Rhamsès-Maïamoun et ceux de six autres Pharaons, successeurs de Meïamoun et appartenant à la XIXe ou à la XXe dynastie.

On n'a suivi aucun ordre, ni de dynastie, ni de succession dans le choix de l'emplacement des diverses tombes royales : chacun a fait creuser la sienne sur le point où il croyait rencontrer une veine de pierre convenable à sa sépulture et à l'immensité de l'excavation projetée. Il est difficile de se défendre d'une certaine surprise lorsque, après avoir passé sous une porte assez simple, on entre dans de grandes galeries ou corridors, couverts de sculptures parfaitement soignées, conservant en grande partie l'éclat des plus vives couleurs, et conduisant successivement à des salles soutenues par des piliers encore plus riches de décorations, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à la salle principale, celle que les Égyptiens nommaient la *salle dorée*, plus vaste que toutes les autres, et au milieu de laquelle

reposait la momie du roi dans un énorme sarcophage de granit. Les plans de ces tombeaux, publiés par la Commission d'Égypte, donnent une idée exacte de l'étendue de ces excavations et du travail immense qu'elles ont coûté pour les exécuter au pic et au ciseau. Les vallées sont presque toutes encombrées de collines formées par les petits éclats de pierre provenant des effrayans travaux exécutés dans le sein de la montagne.

Je ne puis donner ici une description détaillée de ces tombeaux; plusieurs mois m'ont à peine suffi pour rédiger une notice un peu détaillée des innombrables bas-reliefs qu'ils renferment et pour copier les inscriptions les plus intéressantes. Je donnerai cependant une idée générale de ces monumens par la description rapide et très-succincte de l'un d'entr'eux, celui du Pharaon Rhamsès, fils et successeur de Meïamoun. La décoration des tombeaux royaux était systématisée, et ce que l'on trouve dans l'un reparaît dans presque tous les autres, à quelques exceptions près, comme je le dirai plus bas.

Le bandeau de la porte d'entrée est orné d'un bas-relief (le même sur toutes les premières portes des tombeaux royaux) qui n'est au fond que la *préface* ou plutôt le *résumé* de toute la décoration des tombes pharaoniques. C'est un disque jaune au milieu duquel est le soleil à tête de bélier, c'est-à-dire le soleil couchant entrant dans l'hémisphère inférieur, et adoré par le roi à genoux; à la droite du disque, c'est-à-dire à l'orient, est la déesse Nephthys, et à la gauche (occident) la déesse Isis, occupant les deux extrémités de la course du dieu dans l'hémisphère supérieur: à côté du soleil et dans le disque, on a sculpté un grand scarabée qui est ici, comme ailleurs, le symbole de la régénération ou des renaissances successives: le roi est agenouillé sur la montagne céleste sur laquelle portent aussi les pieds des deux déesses.

Le sens général de cette composition se rapporte au roi défunt: pendant sa vie, semblable au soleil dans sa course de l'orient à l'occident, le roi devait être le vivificateur, l'illuminateur de l'Égypte et la source de tous les biens physiques et moraux nécessaires à ses habitans; le Pharaon mort fut donc encore naturellement comparé au soleil se couchant et descendant vers le ténébreux hémisphère inférieur qu'il doit parcourir pour renaître de nouveau à l'orient et rendre la lumière et la

vie au Monde supérieur (celui que nous habitons), de la même manière que le roi défunt devait renaître aussi soit pour continuer ses transmigrations, soit pour habiter le Monde céleste et être absorbé dans le sein d'Ammon, le Père universel.

Cette explication n'est point de mon crû; le temps des conjectures est passé pour la vieille Égypte; tout cela résulte de l'ensemble des légendes qui couvrent les tombes royales.

Ainsi, cette comparaison ou assimilation du roi avec le soleil dans ses deux états pendant les deux parties du jour, est la clef ou plutôt le motif et le sujet dont tous les autres bas-reliefs ne sont, comme on va le voir, que le développement successif.

Dans le tableau décrit est toujours une légende dont suit la traduction littérale : « Voici ce qui dit Osiris, seigneur de l'Amenti (région occidentale habitée par les morts) : Je t'ai accordé une demeure dans la montagne sacrée de l'Occident, comme aux autres dieux grands (les rois ses prédécesseurs); à toi Osirien roi seigneur du Monde, Rhamsès, etc., encore vivant. »

Cette dernière expression prouverait, s'il en était besoin, que les tombeaux des Pharaons, ouvrages immenses, et qui exigeaient un travail fort long, étaient commencés de leur vivant, et que l'un des premiers soins de tout roi égyptien fut, conformément à l'esprit bien connu de cette singulière nation, de s'occuper incessamment de l'exécution du monument sépulcral qui devait être leur dernier asile.

C'est ce que démontre encore mieux le premier bas-relief qu'on trouve toujours à sa gauche en entrant dans tous ces tombeaux. Ce tableau avait évidemment pour but de rassurer le roi vivant sur le fâcheux augure qui semblait résulter pour lui du creusement de sa tombe au moment où il était plein de vie et de santé : ce tableau montre en effet le Pharaon en costume royal, se présentant au dieu Phré à tête d'épervier, c'est-à-dire au soleil dans tout l'éclat de sa course (à l'heure de midi), lequel adresse à son représentant sur la Terre ces paroles consolantes :

« Voici ce que dit Phré, dieu grand, seigneur du Ciel : nous « t'accordons une longue série de jours pour régner sur le » Monde et exercer les attributions royales d'Horus sur la « Terre. »

Au plafond de ce premier corridor du tombeau, on lit éga-

lement de magnifiques promesses faites au roi pour cette vie terrestre, et le détail des priviléges qui lui sont réservés dans les régions célestes ; il semble qu'on ait placé ici ces légendes, comme pour rendre plus douce la pente toujours trop rapide qui conduit à la salle du sarcophage.

Immédiatement après ce tableau, sorte de précaution oratoire assez délicate, on aborde plus franchement la question par un tableau symbolique, le disque du soleil Criocéphale, parti de l'Orient, et avançant vers la frontière de l'Occident, qui est marqué par un crocodile, emblême des ténèbres, et dans lesquels le dieu et le roi vont entrer chacun à sa manière. Suit immédiatement un très-long texte, contenant les noms des soixante-quinze parèdres du soleil dans l'hémisphère inférieur, et des invocations à ces divinités du troisième ordre, dont chacune préside à l'une des soixante-quinze subdivisions du Monde inférieur, qu'on nommait Kellé, *demeure qui enveloppe*, *enceinte*, *zône*.

Une petite salle, qui succède ordinairement à ce premier corridor, contient les images sculptées et peintes des 75 parèdres, précédées ou suivies d'un immense tableau dans lequel on voit successivement l'image abrégée des 75 zônes et de leurs habitans dont il sera parlé plus loin.

A ces tableaux généraux et d'ensemble, succède le développement des détails : les parois des corridors et salles qui suivent (presque toujours les parois les plus voisines de l'Orient) sont couvertes d'une longue série de tableaux représentant la marche du soleil dans l'hémisphère supérieur (image du roi pendant sa vie), et sur les parois opposées, on a figuré la marche du soleil dans l'hémisphère inférieur (image du roi après sa mort).

Les nombreux tableaux relatifs à la marche du dieu au-dessus de l'horizon et dans l'hémisphère lumineux, sont partagés en douze séries annoncées chacune par un riche battant de porte sculpté, et gardé par un énorme serpent. Ce sont les portes des douze heures du jour, et ces reptiles ont tous des noms significatifs, tels que tek-ho, serpent à face étincelante ; satempefbal, serpent dont l'œil lance la flamme ; tapentho, la corne du Monde, etc., etc. A côté de ces terribles gardiens on lit constamment la légende : *Il demeure au-dessus de cette grande porte, et l'ouvre au dieu Soleil.*

Près du battant de la première porte, celle du lever, on a figuré les vingt-quatre heures du jour astronomique sous forme humaine, une étoile sur la tête, et marchant vers le fond du tombeau, comme pour marquer la direction de la course du dieu, et indiquer celle qu'il faut suivre dans l'étude des tableaux qui offrent un intérêt d'autant plus piquant, que, dans chacune des douze heures de jour, on a tracé l'image détaillée de la barque du dieu, naviguant dans le fleuve céleste sur le *fluide primordial* ou *l'Æther*, le principe de toutes les choses physiques selon la vieille philosophie égyptienne, avec la figure des dieux qui l'assistent successivement, et de plus, la représentation des *demeures célestes* qu'il parcourt, et les scènes mythiques propres à chacune des heures du jour.

Ainsi, à la première heure, sa *bari*, ou barque, se met en mouvement et reçoit les adorations des esprits de l'Orient; parmi les tableaux de la seconde heure, on trouve le grand serpent Apophis, le frère et l'ennemi du soleil, surveillé par le dieu Atmou; à la troisième heure, le dieu Soleil arrive dans la zône céleste où se décide le sort des ames, relativement aux corps qu'elles doivent habiter dans leurs nouvelles transmigrations; on y voit le dieu Atmou assis sur son tribunal, pesant à sa balance les ames humaines qui se présentent successivement : l'une d'elles vient d'être condamnée, on la voit ramenée sur Terre dans une *bari* qui s'avance vers la porte gardée par Anubis, et conduite à grands coups de verges par des cynocéphales, emblêmes de la justice céleste; le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au-dessus de laquelle on a gravé en grand caractère *gourmandise* ou *gloutonnerie*, sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque.

Le dieu visite, à la cinquième heure, *les Champs-Élysées* de la mythologie égyptienne, habités par les ames bienheureuses se reposant des peines de leurs transmigrations sur la Terre : elles portent sur leur tête la plume d'autruche, emblême de leur conduite juste et vertueuse. On les voit présenter des offrandes aux dieux; ou bien, sous l'inspection du *seigneur de la joie du cœur*, elles cueillent les fruits des arbres célestes de ce paradis : plus loin, d'autres tiennent en main des faucilles; ce sont les ames qui cultivent les champs de la vérité; leur légende porte : « elles font des libations de l'eau et des offrandes

« des grains des campagnes de gloire; elles tiennent une faucille « et moissonnent les champs qui sont leur partage; le dieu So« leil leur dit : prenez vos faucilles, moissonnez vos grains, « emportez-les dans vos demeures, jouissez-en et les présentez « aux dieux en offrande pure. » Ailleurs enfin on les voit se baigner, nager, sauter et folâtrer dans un grand bassin que remplit l'eau céleste et primordiale, le tout sous l'inspection du dieu *Nil-Céleste*. Dans les heures suivantes, les dieux se préparent à combattre le grand ennemi du Soleil, le serpent *Apophis*. Ils s'arment d'épieux, se chargent de filets, parce que le monstre habite les eaux du fleuve sur lequel navigue le vaisseau du soleil; ils tendent des cordes; Apophis est pris; on le charge de liens; on sort du fleuve cet immense reptile, au moyen d'un câble que la déesse Selk lui attache au cou et que douze dieux tirent, secondés par une *machine fort compliquée*, manœuvrée par le dieu *Sév* (Saturne) assisté des génies des quatre points cardinaux. Mais tout cet attirail serait impuissant contre les efforts d'Apophis, s'il ne sortait d'en bas une *main énorme* (celle d'Ammon) qui saisit la corde et arrête la fougue du dragon. Enfin, à la onzième heure du jour, le serpent captif est étranglé, et bientôt après le dieu Soleil arrive au point extrême de l'horizon où il va disparaître. C'est la déesse *Netphé* (Rhéa) qui, faisant l'office de la Téthys des Grecs, s'élève à la surface de l'abîme des eaux célestes; et montée sur la tête de son fils Osiris, dont le corps se termine en volute comme celui d'une syrène, la déesse reçoit le vaisseau du Soleil que prend bientôt dans ses bras immenses le Nil-Céleste, le vieil *Océan* des mythes égyptiens.

La marche du soleil dans *l'hémisphère inférieur*, celui des ténèbres, pendant les 12 heures du nuit, c'est-à-dire la contrepartie des scènes précédentes, se trouve sculptée sur les parois des tombeaux royaux, opposées à celles dont je viens de donner une idée très-succincte. Là le dieu, assez constamment peint en *noir*, de la tête aux pieds, parcourt les 75 cercles ou zônes auxquels président autant de personnages divins de toute forme, et armés de glaives. Ces cercles sont habités par les *ames coupables* qui subissent divers supplices. C'est véritablement là le type primordial de l'*Enfer* du Dante, car la variété des tourmens a de quoi surprendre; et je ne suis pas étonné

que quelques voyageurs, effrayés de ces scènes de carnage, aient cru y trouver la preuve de l'usage des sacrifices humains dans l'ancienne Égypte; mais les légendes lèvent toute espèce d'incertitude à cet égard : ce sont des affaires de l'autre Monde, et qui ne préjugent rien pour les us et coutumes de celui-ci.

Les ames coupables sont punies d'une manière différente dans la plupart des zônes infernales que visite le dieu Soleil : on a figuré ces esprits impurs, et persévérant dans le crime, presque toujours sous la forme humaine, quelquefois aussi sous la forme symbolique de la *grue*, ou celle de l'*épervier à tête humaine* entièrement peint en *noir*, pour indiquer à-la-fois et leur nature perverse et leur séjour dans l'abîme des ténèbres; les unes sont fortement liées à des poteaux, et les gardiens de la zône, brandissant leurs glaives, leur reprochent les crimes qu'elles ont commis sur la Terre; d'autres sont suspendues la tête en bas; celles-ci, les mains liées sur la poitrine et la tête coupée, marchent en longues files; quelques-unes, les mains liées derrière le dos, traînent sur la terre leur cœur sorti de leur poitrine; dans de grandes chaudières, on fait bouillir des ames vivantes, soit sous forme humaine, soit sous celle d'oiseau, ou seulement leurs têtes et leurs cœurs. J'ai aussi remarqué des ames jetées dans la chaudière avec l'emblème du bonheur et du repos céleste (l'éventail), auxquels elles avaient perdu tous leurs droits. J'ai des copies fidèles de cette immense série de tableaux et des longues légendes qui les accompagnent. A chaque zône et auprès des suppliciés, on lit toujours leur condamnation et la peine qu'ils subissent. « Ces ames en-« nemies, y est-il dit, ne voient point notre dieu lorsqu'il lance « les rayons de son disque; elles n'habitent plus dans le Monde « terrestre et elles n'entendent point la voix du dieu grand « lorsqu'il traverse leurs zônes. »

Tandis qu'on lit au contraire à côté de la représentation des ames heureuses, sur les parois opposées : « Elles ont trouvé « grâce aux yeux du Dieu grand; elles habitent les demeures « de gloire, celles où l'on vit de la vie céleste; les corps qu'el-« les ont abandonnés reposeront à toujours dans leurs tom-« beaux, tandis qu'elles jouiront de la présence du Dieu su-« prême. »

Cette double série de tableaux nous donne donc le *système*

pscychologique égyptien dans ses deux points les plus importans et les plus moraux, *les récompenses et les peines.* Ainsi se trouve complètement démontré tout ce que les anciens ont dit de la doctrine égyptienne *sur l'immortalité de l'ame* et le but positif de la vie humaine. Elle est certainement grande et heureuse, l'idée de symboliser la *double destinée* des ames par le plus frappant des phénomènes célestes, le cours du soleil dans les deux hémisphères, et d'en lier la peinture à celle de cet imposant et magnifique spectacle.

Cette galerie psychologique occupe les parois des deux grands corridors et des deux premières salles du tombeau de *Rhamsès* V, que j'ai pris pour type de ma description des tombes royales, parce qu'il est le plus complet de tous. Le même sujet, mais composé dans un esprit directement *astronomique*, et sur un plan plus régulier, parce que c'était un tableau de science, est reproduit sur les plafonds et occupe toute la longueur de ceux du second corridor et des deux premières salles qui suivent.

Le ciel, sous la forme d'une femme dont le corps est parsemé d'étoiles, enveloppe de trois côtés cette immense composition: le torse se prolonge sur toute la longueur du tableau dont il couvre la partie supérieure; sa tête est à l'occident; ses bras et ses pieds limitent la longueur du tableau divisé en deux bandes égales: celle d'en-haut représente l'hémisphère supérieur et le cours du soleil dans les 12 heures du jour; celle d'en-bas, l'hémisphère inférieur, la marche du soleil pendant les 12 heures de la nuit.

A l'orient, c'est-à-dire vers le point sexuel du grand corps céleste (de la déesse Ciel), est figurée la naissance du soleil; il sort du sein de sa divine mère *Néith*, sous la forme d'un petit enfant portant le doigt à sa bouche, et renfermé dans un disque rouge: le dieu *Méuï* (l'Hercule égyptien, la raison divine), debout dans la barque destinée aux voyages du jeune dieu, élève les bras pour l'y placer lui-même; après que le soleil enfant a reçu les soins de deux déesses nourrices, la barque part et navigue sur l'*océan céleste*; l'æther qui coule comne un fleuve de l'*orient à l'occident*, où il forme un vaste bassin, dans lequel aboutit une branche du fleuve traversant l'*hémisphère inférieur, d'occident en orient.*

Chaque heure du jour est indiquée sur le corps du ciel par

un disque rouge, et dans le tableau par 12 barques ou *bari* dans lesquelles paraît le dieu soleil naviguant sur l'Océan céleste avec un cortége qui change à chaque heure, et qui l'accompagne sur *les deux rives*.

A la première heure, au moment où le vaisseau se met en mouvement, les esprits de l'Orient présentent leurs hommages au dieu debout dans son naos qui est élevé au milieu de ce bari; l'équipage se compose de la déesse *Sori* qui donne l'impulsion à la proue; du dieu *Sev* (Saturne), à la tête de lièvre, tenant une longue perche pour sonder le fleuve, et dont il ne fait usage qu'à partir de la 8e heure, c'est-à-dire lorsqu'on approche des passages de l'Occident; le rëis ou commandant est Horus, ayant en sous-ordre le dieu Haké-Oëris, le Phaëton et le compagnon fidèle du soleil: le pilote manœuvrant le gouvernail est un hiéracocéphale nommé *Haôu*, plus la déesse Neb-Wa (la dame de la barque), dont j'ignore les fonctions spéciales, enfin le dieu gardien supérieur des tropiques. On a représenté sur les bords du fleuve, les dieux ou les esprits qui président à chacune des heures du jour; ils adorent le soleil à son passage, ou récitent tous les noms mystiques par lesquels on les distinguait. A la seconde heure paraissent les ames des rois ayant à leur tête le défunt Rhamsès V, allant au-devant de la bari du dieu pour adorer sa lumière : aux 4e, 5e et 6e heures, le même pharaon prend part aux travaux des dieux qui font la guerre au grand Apophis caché dans les eaux de l'Océan. Dans les 7e et 8e heures, le vaisseau céleste cotoie les demeures des bienheureux, jardins ombragés par des arbres de différentes espèces, sous lesquels se promènent les dieux et les ames pures. Enfin le dieu approche de l'Occident : *Sev* (Saturne) sonde le fleuve incessamment, et des dieux échelonnés sur le rivage dirigent la barque avec précaution; elle contourne le grand bassin de l'ouest, et reparaît dans la bande supérieure du tableau, c'est-à-dire dans l'hémisphère inférieur, sur le fleuve qu'elle remonte d'occident en orient. Mais, dans toute cette navigation des douze heures de nuit, comme il arrive encore pour les barques qui remontent le Nil, la *Bari* du soleil est toujours tirée à la corde par un grand nombre de génies subalternes, dont le nombre varie à chaque heure différente. Le grand cortége du dieu et l'équipage ont disparu, il

ne reste plus que le pilote debout et inerte à l'entrée du Naos renfermant le dieu auquel la déesse Thméï (la vérité et la justice) qui préside à l'enfer ou à la région inférieure, semble adresser des consolations.

Des légendes hiéroglyphiques placées sur chaque personnage et au commencement de toutes les scènes, en indiquent les noms et les sujets, en faisant connaître l'heure du jour ou de la nuit à laquelle se rapportent ces scènes symboliques. J'ai pris copie moi-même et des tableaux et de toutes les inscriptions.

Mais, sur ces mêmes plafonds et en dehors de la composition que je viens de décrire en gros, existent des textes hiéroglyphiques d'un intérêt plus grand peut-être, quoique liés au même sujet. Ce sont des *tables des constellations et de leurs influences pour toutes les heures de chaque mois de l'année*; elles sont ainsi conçues :

Mois de Tôbi, la dernière moitié. — *Orion* domine et influe sur l'oreille gauche.

Heure 1re, la constellation d'*Orion* (influe) sur le bras gauche.

Heure 2e, la constellation de *Sirius* (influe) sur le cœur.

Heure 3e, le commencement de la constellation *des deux étoiles* (les gémeaux?), sur le cœur.

Heure 4e, les constellations *des deux étoiles* (influent) sur l'oreille gauche.

Heure 5e, les étoiles *du fleuve* (influent) sur le cœur.

Heure 6e, la tête (ou le commencement) *du lion* (influe) sur le cœur.

Heure 7e, *la flèche* (influe) sur l'œil droit.

Heure 8e, *les longues étoiles*, — sur le cœur.

Heure 9e, les serviteurs des parties antérieures (du quadrupède), *Menté* (le lion marin?) (influent) sur le bras gauche.

Heure 10e, le quadrupède *Menté* (le lion marin?), — sur l'œil gauche.

Heure 11e, les serviteurs du *Menté*, — sur le bras gauche.

Heure 12e, *le pied de la truie* (influe) sur le bras gauche.

Nous avons donc ici une *table des influences*, analogue à celle qu'on avait gravée sur le fameux *cercle doré* du monument d'Osymandyas, et qui donnait, comme le dit Diodore de Sicile, les heures du lever des constellations *avec les influences de chacune*

d'elles. Cela démontrera sans réplique, comme l'a affirmé notre savant ami M. Letronne, que l'*astrologie* remonte, en Égypte, jusqu'aux temps les plus reculés; cette question, par le fait, est décidée sans retour, c'est un petit souvenir que je lui adresse, en attendant ses commissions pour Thèbes.

La traduction que je viens de donner d'une des vingt-quatre tables qui composent la série des levers, est certaine dans les passages où j'ai introduit les noms actuels des constellations de notre planisphère; n'ayant pas eu le temps de pousser plus loin mon travail de concordance, j'ai été obligé de donner partout ailleurs le mot à mot du texte hiéroglyphique.

J'ai dû recueillir, et je l'ai fait avec un soin religieux, ces restes précieux de l'*astronomie antique*, science qui devait être nécessairement liée à l'*astrologie*, dans un pays où la religion fut la base immuable de toute l'organisation sociale. Dans un pareil système politique, toutes les sciences devaient avoir deux parties distinctes : *la partie des faits observés,* qui constitue seule nos sciences actuelles; *la partie spéculative*, qui liait la science à la croyance religieuse, lien nécessaire, indispensable même en Égypte, où la religion, pour être forte et pour l'être toujours, avait voulu renfermer l'Univers entier et son étude dans son domaine sans borne; ce qui a son bon et son mauvais côté, comme toutes les conceptions humaines.

Dans le tombeau de Rhamsès V, les salles ou corridors qui suivent ceux que je viens de décrire, sont décorés de tableaux symboliques relatifs à divers états du soleil considéré soit physiquement, soit surtout dans ses rapports purement mythiques : mais ces tableaux ne forment point un ensemble suivi, c'est pour cela qu'ils sont totalement omis ou qu'ils n'occupent pas la même place dans les tombes royales. La salle qui précède celle du sarcophage, en général consacrée aux quatre génies de l'amenti, contient, dans les tombeaux les plus complets, la comparution du roi devant le tribunal des 42 juges divins qui doivent décider du sort de son ame, tribunal dont ne fut qu'une simple image celui qui, sur la terre, accordait ou refusait aux Rois les honneurs de la sépulture. Une paroi entière de cette salle dans le tombeau de Rhamsès V, offre les images de ces 42 assesseurs d'Osiris, mêlées aux justifications que le roi est censé présenter, ou faire présenter en son nom, à ces juges sévères;

lesquels paraissent être chargés, chacun, de faire la recherche d'un crime ou péché particulier, et de le punir dans l'ame soumise à leur juridiction. Ce grand texte, divisé par conséquent en 42 versets ou colonnes, n'est à proprement parler qu'une *confession négative*, comme on peut en juger par les exemples qui suivent :

O dieu (tel)! *le roi*, soleil modérateur de justice, approuvé d'Ammon, *n'a point commis de méchancetés.*

Le fils du soleil Rhamsès, *n'a point blasphémé.*

Le roi, soleil modérateur, etc., *ne s'est point énivré.*

Le fils du soleil Rhamsès, *n'a point été paresseux*,

Le roi, soleil modérateur, etc., *n'a point enlevé les biens voués aux dieux.*

Le fils du soleil Rhamsès, *n'a point dit de mensonges.*

Le roi, soleil, etc., *n'a point été libertin.*

Le fils du soleil Rhamsès, *ne s'est point souillé par des impuretés.*

Le roi, soleil, etc., *n'a point secoué la tête en entendant des paroles de vérité.*

Le fils du soleil Rhamsès, *n'a point inutilement alongé ses paroles.*

Le roi soleil, etc., *n'a pas eu à dévorer son cœur* (c'est-à-dire à se repentir de quelque mauvaise action.)

On voyait enfin, à côté de ce texte curieux, dans le tombeau de *RhamsèsMeïamoum*, des images plus curieuses encore, celles des péchés capitaux : il n'en reste plus que trois de bien visibles, ce sont *la luxure*, *la paresse* et *la voracité*, figurées sous forme humaine, avec les têtes symboliques de *bouc*, de *tortue* et de *crocodile.*

La grande salle du tombeau de Rhamsès V°, celle qui renfermait le sarcophage, et la dernière de toutes, surpasse aussi les autres en grandeur et en magnificence. Le plafond creusé en berceau et d'une très-belle coupe, a conservé toute sa peinture : la fraîcheur en est telle, qu'il faut être habitué aux miracles de conservation des monumens de l'Égypte, pour se persuader que ces frêles couleurs ont résisté à plus de trente siècles. On a répété ici, mais en grand et avec plus de détails dans certaines parties, la marche du soleil dans les deux hémisphères pendant la durée du jour astronomique, composition qui dé-

core les plafonds des premières salles du tombeau et qui forme le motif général de toute la décoration des sépultures royales.

Les parois de cette vaste salle sont couvertes, du soubassement au plafond, de tableaux sculptés et peints comme dans le reste du tombeau, et chargées de milliers d'hiéroglyphes formant les légendes explicatives; le soleil est encore le sujet de ces bas-reliefs, dont un grand nombre contiennent aussi, sous des formes emblématiques, tout le système cosmogonique et les principes de la physique générale des Égyptiens. Une longue étude peut seule donner le sens entier de ces compositions que j'ai toutes copiées moi-même, en transcrivant en même temps tous les textes qui les accompagnent. C'est du mysticisme le plus raffiné; mais il y a certainement, sous ces apparences emblématiques, de vieilles vérités que nous croyons très-jeunes.

J'ai omis dans cette description, aussi rapide que possible, d'un seul des tombeaux royaux, de parler des bas-reliefs dont sont couverts les piliers qui soutiennent les diverses salles; ce sont des adorations aux divinités de l'Égypte et principalement à celles qui président aux destinées des ames, Phtha-Socharis, Atmou, la déesse *Méresochar*, *Osiris* et *Anubis*.

Tous les autres tombeaux des rois de Thèbes, situés dans la vallée de Biban-el-Molouk et dans la vallée de l'Ouest, sont décorés, soit de la totalité, soit seulement d'une partie des tableaux que je viens d'indiquer, et selon que ces tombeaux sont plus ou moins vastes et surtout plus ou moins *achevés*.

Les tombes royales véritablement achevées et complètes, sont en très-petit nombre, savoir : celle d'Aménophis III[e] (Memnon), dont la décoration est presque entièrement détruite; celle de Rhamsès-Meïamoun, celle de Rhamsès V, probablement aussi celle de *Rhamsès-le-Grand*, enfin celle de la reine Thaoser. Toutes les autres sont incomplètes. Les unes se terminent à la première salle, changée en grande salle sépulchrale, d'autres vont jusqu'à une seconde salle des tombeaux complets; quelques-unes même se terminent brusquement par un petit réduit creusé à la hâte, grossièrement peint, et dans lequel on a déposé le sarcophage du roi, à peine ébauché. Cela prouve invinciblement ce que j'ai dit au commencement, que les rois ordonnaient leur tombeau en montant sur le trône; et si la mort venait les surprendre avant qu'il fût terminé, les tra-

vaux étaient arrêtés et le tombeau demeurait incomplet. On peut donc juger à coup sûr de la longueur du règne de chacun des rois inhumés à Biban-el-Molouk, par l'achèvement ou par l'état plus ou moins avancé de l'excavation destinée à la sépulture. Il est à remarquer à ce sujet, que les règnes d'Aménophis IIIe, de Rhamsès-le-Grand et de Rhamsès V, furent, en effet, selon Manéthon, de plus de 30 ans chacun, et leurs tombeaux sont aussi les plus étendus.

Il me reste à parler de certaines particularités que présentent quelques-unes de ces tombes royales.

Quelques parois conservées du tombeau d'Aménophis IIIe (Memnon), sont couvertes d'une simple peinture, mais exécutée avec beaucoup de soin et de finesse. La grande salle contient encore une portion de la course du soleil dans les deux hémisphères; mais cette composition est peinte sur les murailles sous la forme d'un immense papyrus déroulé, les figures étant tracées au simple trait comme dans les manuscrits, et les légendes, en hiéroglyphes linéaires, arrivant presque aux formes *hiératiques*. Le Musée royal possède des rituels conçus en ce genre d'écriture de transition.

Le tombeau de cet illustre Pharaon a été découvert par un des membres de la Commission d'Égypte dans la vallée de l'Ouest. Il est probable que tous les rois de la première partie de la XVIIIe dynastie, reposaient dans cette même vallée, et que c'est là qu'il faut chercher les sépulchres d'Aménophis Ier et IIe, et des quatre Thouthmosis. On ne pourra les découvrir qu'en exécutant des déblayemens immenses au pied des grands rochers coupés à pic, dans le sein desquels ces tombes ont été creusées. Cette même vallée recèle peut-être encore le dernier asile des rois thébains des anciennes époques; c'est ce que je me crois autorisé à conclure de l'existence d'un second tombeau royal d'un très-ancien style, découvert dans la partie la plus reculée de la même vallée, celui d'un Pharaon thébain nommé *Skhai*, lequel n'appartient certainement point aux quatre dernières dynasties thébaines, les XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe.

Dans la vallée proprement dite de Biban-el-Molouk, nous avons admiré, comme tous les voyageurs qui nous ont précédés, l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures du tombeau d'Ousiréi Ier, qui, dans ses légendes, prend les di-

vers surnoms de *Noubeï*, *d'Athothi* et *d'Amoneï*, et dans son tombeau celui d'Ousireï; mais cette belle catacombe dépérit chaque jour. Les piliers se fendent et se délient; les plafonds tombent en éclats, et la peinture s'enlève en écailles. J'ai fait dessiner et colorier sur place les plus riches tableaux de cet hypogée, pour donner en Europe une idée exacte de tant de magnificence. J'ai fait également dessiner la série de *peuples* figurée dans un des bas-reliefs de la première salle à piliers. J'avais cru d'abord, d'après les copies de ces bas-reliefs publiées en Angleterre, que ces quatre peuples, de race bien différente, conduits par le dieu Horus, tenant le bâton pastoral, étaient les nations soumises au sceptre du Pharaon Ousireï; l'étude des légendes m'a fait connaître que ce tableau a une signification plus générale. Il appartient à la 3e heure du jour, celle où le soleil commence à faire sentir toute l'ardeur de ses rayons et réchauffe toutes les contrées habitées de notre hémisphère. On a voulu y représenter, d'après la légende même, *les habitans de l'Égypte et ceux des contrées étrangères*. Nous avons donc ici sous les yeux l'image des diverses *races d'hommes* connues des Égyptiens, et nous apprenons en même temps les grandes divisions géographiques ou *ethnographiques*, établies à cette époque reculée.

Les hommes guidés par le pasteur des peuples, Horus, sont figurés au nombre de douze, mais appartenant à quatre familles bien distinctes. Les trois premiers (les plus voisins du dieu) sont *de couleur rouge sombre*, taille bien proportionnée, physionomie douce, nez légèrement aquilin, longue chevelure nattée, vêtus de blanc, et leur légende les désigne sous le nom de RÔT-EN-NE-RÔME, *la race des hommes*, les hommes par excellence, c'est-à-dire les Égyptiens.

Les trois suivans présentent un aspect bien différent: peau couleur de chair tirant sur le jaune, ou teint basané, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante et terminée en pointe, court vêtement de couleurs variées; ceux-ci portent le nom de NAMOU.

Il ne peut y avoir aucune incertitude sur la race des trois qui viennent après; ce sont des *nègres*; ils sont désignés sous le nom général de NAHASI.

Enfin, les trois derniers ont la teinte de peau que nous nom-

mons couleur de chair, ou peau blanche de la nuance la plus délicate, le nez droit ou légèrement voussé, les yeux bleus, barbe blonde ou rousse, taille haute et très-élancée, vêtus de peaux de bœuf conservant encore leur poil, véritables sauvages tatoués sur diverses parties du corps; on les nomme TAMHOU.

Je me hâtai de chercher le tableau correspondant à celui-ci dans les autres tombes royales, et en le retrouvant en effet dans plusieurs, les variations que j'y observai me convainquirent pleinement qu'on a voulu figurer ici *les habitans des quatre parties du Monde*, selon l'ancien système égyptien, savoir: 1° *les habitans de l'Égypte*, qui, à elle seule, formait une partie du Monde, d'après le très-modeste usage des vieux peuples; 2° Les *Asiatiques*; 3° les habitans propres de l'*Afrique*, les nègres; 4° enfin (et j'ai honte de le dire, puisque notre race est la dernière et la plus sauvage de la série) les *Européens* qui, à ces époques reculées, il faut être juste, ne faisaient pas une trop belle figure dans ce monde. Il faut entendre ici tous les peuples de race blonde et à peau blanche, habitant non-seulement l'*Europe*, mais encore l'*Asie*, leur point de départ.

Cette manière de considérer ces tableaux est d'autant plus la véritable que, dans les autres tombes, les mêmes noms génériques reparaissent et constamment dans le même ordre. On y trouve aussi les Égyptiens et les Africains représentés de la même manière, ce qui ne pouvait être autrement: mais les *Namou* (les Asiatiques) et les *Tamhou* (les races européennes) offrent d'importantes et curieuses variantes.

Au lieu de l'arabe ou du juif, si simplement vêtu dans le tombeau d'Ousirei, l'Asie a pour représentant dans d'autres tombeaux (ceux de *Rhamsès-Meïamoun*, etc.) trois individus toujours à teint basané, nez aquilin, œil noir et barbe touffue, mais costumés avec une rare magnificence. Dans l'un, ce sont évidemment des *Assyriens*: leur costume, jusque dans les plus petits détails, est parfaitement semblable à celui des personnages gravés sur les cylindres assyriens; dans l'autre, les peuples *Mèdes* ou habitans primitifs de quelque partie de la Perse, leur physionomie et costume se retrouvant en effet, trait pour trait, sur les monumens dits *persépolitains*. On représentait donc l'Asie par l'un des peuples qui l'habitaient, indifféremment. Il en est de même de nos bons vieux ancêtres les *Tamhou*, leur

costume est quelquefois différent; leurs têtes sont plus ou moins chevelues et chargées d'ornemens diversifiés : leur vêtement sauvage varie un peu dans sa forme; mais leur teint blanc, leurs yeux et leur barbe conservent tout le caractère d'une race à part. J'ai fait copier et colorier cette curieuse série ethnographique. Je ne m'attendais certainement pas, en arrivant à Biban-el-Molouk, d'y trouver des sculptures qui pourront servir de vignettes à l'histoire des habitans primitifs de l'Europe, si on a jamais le courage de l'entreprendre. Leur vue a toutefois quelque chose de flatteur et de consolant, puisqu'elle nous fait bien sentir le chemin que nous avons parcouru depuis.

Le tombeau de *Rhamsès* Ier, le père et le prédécesseur d'Ousireï, était enfoui sous les décombres et les débris tombés de la montagne; nous l'avons fait déblayer : il consiste en deux longs corridors sans sculptures, se terminant par une salle peinte, mais d'une étonnante conservation, et renfermant le sarcophage du roi, en granit, couvert seulement de peintures. Cette simplicité accuse la magnificence du fils, dont la somptueuse catacombe est à quelques pas de là.

J'avais le plus vif désir de retrouver à Biban-el-Molouk la tombe du plus célèbre des Rhamsès, celle de *Sésostris*; elle y existe en effet : c'est la troisième à droite dans la vallée principale; mais la sépulture de ce grand homme semble avoir été en bute, soit à la dévastation par des mains barbares, soit aux ravages des torrens accidentels qui l'ont comblée à très-peu près jusqu'aux plafonds. C'est en faisant creuser une espèce de boyau au milieu des éclats de pierres qui remplissent cette intéressante catacombe, que nous sommes parvenus, en rampant et malgré l'extrême chaleur, jusqu'à la première salle. Cet hypogée, d'après ce qu'on peut en voir, fut exécuté sur un plan très vaste et décoré de sculptures du meilleur style, à en juger par les petites portions encore subsistantes. Des fouilles entreprises en grand produiraient sans doute la découverte du sarcophage de cet illustre conquérant : on ne peut espérer d'y trouver la momie royale, car ce tombeau aura sans doute été violé et spolié à une époque fort reculée, soit par les Perses, soit par des chercheurs de trésors, aussi ardens à détruire, que l'étranger, avide d'exercer des vengeances.

Au fond d'un embranchement de la vallée et dans le voisinage

de ce respectable tombeau, reposait le fils de Sésostris ; c'est un très-beau tombeau, mais non achevé. J'y ai trouvé, creusée dans l'épaisseur de la paroi d'une salle isolée, une petite chapelle consacrée aux mânes de son père Rhamsès-le-Grand.

Le dernier tombeau, au fond de la vallée principale, se fait remarquer par son état d'imperfection ; les premiers bas-reliefs sont achevés et exécutés avec une finesse et un soin admirables ; la décoration du reste de la catacombe, formée de trois longs corridors et de deux salles, a été seulement tracée en rouge, et l'on rencontre enfin les débris du sarcophage du pharaon, en granit, dans un très-petit cabinet dont les parois à peine dégrossies sont couvertes de quelques mauvaises figures de divinités, dessinées et barbouillées à la hâte.

Son successeur, dont le nom monumental est *Rhamerri*, ne s'était probablement pas beaucoup inquiété du soin de sa sépulture : au lieu de se faire creuser un tombeau comme ses ancêtres, il trouva plus commode de s'emparer de la catacombe voisine de celle de son père, et l'étude que j'ai dû faire de ce tombeau *Palimpseste*, m'a conduit à un résultat fort important pour le complément de la série des règnes formant la 18e dynastie.

Le temps ayant causé la chûte du stuc appliqué par l'usurpateur Rhamerri sur les sculptures primitives de certaines parties du tombeau qu'il voulait s'approprier, je distinguai sur la porte principale les légendes d'une reine nommée *Thaoser*, et le temps faisant aussi justice de la couverte dont on avait masqué les premiers bas-reliefs de l'intérieur, a mis à découvert des tableaux représentant cette même reine, faisant les mêmes offrandes aux dieux et recevant des divinités les mêmes promesses et les mêmes assurances que les Pharaons eux-mêmes dans les bas-reliefs de leurs tombeaux, et occupant la même place que ceux-ci. Il devint donc évident que j'étais dans une catacombe creusée pour recevoir le corps d'une reine, et je dois ajouter d'une reine ayant exercé par elle-même le pouvoir souverain, puisque son mari, quoique portant le titre de roi, ne paraît qu'après elle dans cette série de bas-reliefs, la reine seule se montrant dans les premiers et les plus importans. *Ménéphtha-Siphtha* fut le nom de ce souverain en sous-ordre.

Comme j'avais déjà trouvé à *Ghebel-Selséléh* des bas-reliefs

de ce prince qui avait, après le roi Horus, continué la décoration du grand Spéos de la carrière, j'ai dû reconnaître alors dans la reine *Thaoser* la fille même du roi Horus, laquelle succédant à son père, dont elle était la seule héritière en âge de régner, exerça long-temps le pouvoir souverain, et se trouve dans la liste des rois de Manéthon, sous le nom de la reine *Achenchersès*. Je m'étais trompé à Turin, en prenant l'épouse même d'Horus, la reine *Tmauhmot*, pour la fille de ce prince, mentionnée dans le texte de l'inscription d'un groupe. Cette erreur de nom, indifférente pour la série des règnes, n'aurait point été commise si la légende de la reine épouse d'Horus eût conservé ses titres initiaux, qu'une fracture a fait disparaître. *Siphtha* ne porte donc le titre de roi qu'en sa qualité d'époux de la reine régnante ; ce qui déjà avait eu lieu pour les deux maris de la reine *Amensé*, mère de Thouthmosis IIIe (Mœris).

Ce fait diminue un peu l'odieux de l'usurpation du tombeau de la reine *Thaoser* et de son mari *Siphtha* par leur cinquième ou sixième successeur, qui ne devait point, en effet, avoir pour eux le respect dû à des ancêtres, parce qu'il descendait directement de Rhamsès Ier, et que, d'après les listes, il était tout au plus le frère de la reine Thaoser Archenchersès, et continuait directement la ligne masculine à partir du roi Horus. Mais cela ne saurait justifier le nouvel occupant, d'abord d'avoir substitué partout à l'image de la reine, la sienne propre, au moyen d'additions ou de suppressions ; en l'affublant d'un casque ou de vêtemens et d'insignes convenables seulement à des rois et non à des reines ; et en second lieu, d'avoir recouvert de stuc tous les cartouches renfermant les noms de la reine et de Siphtha, pour y faire peindre sa propre légende. Cette opération a dû, toutefois, s'exécuter fort à la hâte, puisqu'après avoir métamorphosé la reine Thaoser en roi Rhamerri, on n'a point eu la précaution de corriger, sur les bas-reliefs, le texte des discours que les dieux sont censés prononcer, lesquels sont toujours adressés à la reine, et ne sauraient l'être convenablement au roi, ni par leur forme, ni par leur contenu.

Le plus grand et le plus magnifique de tous les tombeaux de la vallée encore existans, fut sans contredit celui du successeur de Rhamerri, Rhamessès-Méïamoun ; mais aujourd'hui, le temps ou la fumée a terni l'éclat des couleurs qui recouvrent la plupart de ces sépulchres ; il se recommande d'ailleurs par huit

petites salles percées latéralement dans le massif des parois du 1er et du 2e corridor, cabinets ornés de sculptures du plus haut intérêt et dont nous avons fait prendre des copies soignées. L'un de ces petits boudoirs contient, entr'autres choses, la représentation des travaux de la cuisine; un autre celle des meubles les plus riches et les plus somptueux; un troisième est un arsenal complet où se voient des armes de toute espèce et les insignes militaires des légions égyptiennes : ici on a sculpté les barques et les canges royales avec toutes leurs décorations. L'un d'eux aussi nous montre le tableau symbolique de l'année égyptienne, figurée par six images du Nil et six images de l'Égypte personnifiée, alternées une pour chaque mois et portant les productions particulières à la division de l'année que ces images représentent. J'ai dû faire copier, dans l'un de ces jolis réduits, les deux fameux joueurs de harpe avec toutes leurs couleurs, parce qu'ils n'ont été exactement publiés par personne.

En voilà assez sur *Biban-el-Molouk*. J'ai hâte de retourner à Thèbes où l'on ne sera point fâché de me suivre. Je dois cependant ajouter que plusieurs de ces tombes royales portent sur leurs parois le témoignage écrit qu'elles étaient, il y a bien des siècles, abandonnées et seulement visitées, comme de nos jours, par beaucoup de curieux désœuvrés, lesquels, comme ceux de nos jours encore, croyaient s'illustrer à jamais en griffonnant leurs noms sur les peintures et les bas-reliefs, qu'ils ont ainsi défigurés. Les sots de tous les siècles y ont de nombreux représentans; on y trouve d'abord des Égyptiens de toutes les époques, qui se sont inscrits, les plus anciens en Hiératique, les plus modernes en Démotique; beaucoup de Grecs de très-ancienne date, à en juger par la forme des caractères; de vieux Romains de la république, qui s'y décorent avec orgueil du titre du *Romanos;* des noms de Grecs et de Romains du temps des premiers Empereurs; une foule d'inconnus du Bas-Empire noyés au milieu des superlatifs qui les précèdent ou qui les suivent; plus, des noms de Coptes accompagnés de très-humbles prières; enfin les noms des voyageurs européens que l'amour de la science, la guerre, le commerce, le hasard ou le désœuvrement ont amenés dans ces tombes solitaires. J'ai recueilli les plus remarquables de ces inscriptions, soit pour leur contenu, soit pour leur intérêt sous le rapport paléographique.

Ce sont toujours des matériaux, et tout trouve sa place dans mes portefeuilles égyptiens, qui auront bien quelque prix translatés à Paris.... J'y pense souvent.... Adieu.

80. TRANSACTIONS OF THE ROYAL SOCIETY OF LITERATURE, etc — Mémoires de la Société royale de littérature du RoyaumeUni.- Vol. Ier, part. 1re; in-4° de 277 pp. Londres, 1827; Murray.

Ce premier volume d'une Société qui ne compte guères que trois ans d'existence, indique suffisamment l'étendue des travaux qu'elle se propose; il contient seize mémoires.

Le premier est historique et a pour but d'éclaircir un point des annales d'Angleterre au moyen d'un manuscrit français, trouvé en 1819, à Lille, par M. Granville Penn. Ce mémoire doit être accueilli par les Anglais avec d'autant plus de faveur, qu'il fait connaître le caractère de Henri V, le plus populaire de leurs rois.

Les six morceaux suivans, de M. Sharon Turner, consistent dans des recherches sur l'affinité des langues. L'auteur s'est proposé d'éclaircir et de confirmer jusqu'à un certain point le récit de la dispersion du genre humain et de la confusion des langues, consigné dans le Pentateuque; il prétend ramener toutes les langues à une origine commune, à l'hébreu.

Le 8e mémoire renferme quelques remarques sur l'Euphrate, par sir William Ouseley; c'est le fruit des observations qu'il a faites dans les contrées arrosées par ce fleuve et de ses connaissances étendues dans les langues orientales.

Vient ensuite une notice historique de l'archidiacre Nares, sur les découvertes faites dans les manuscrits palimpsestes.

Parmi les autres pièces, il s'en trouve deux de M. Todd, relatives à deux manuscrits curieux. Le premier, laissé par le célèbre Jean Harrington, contient quelques documens intéressans sur la reine Élisabeth et Jacques Ier. Le second est un manuscrit grec acheté par la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth, à la vente du feu professeur Carlyle, mais réclamé ensuite comme appartenant au patriarche de Jérusalem, à qui il fut restitué. Le savant Dr C. Burney est l'auteur de la description détaillée de ce manuscrit: il y donne des variantes d'anciens auteurs, qu'il a collationnées; les écrivains dont il a éclairci le texte par ce travail, sont Hérodote, Libanius, Démosthène, Simplicius, Héraclide et Aphthonius.

Le 11[e] mémoire est relatif à une médaille de Métaponte, laquelle fournit un exemple frappant du secours que l'on peut tirer de l'étude de l'archéologie pour l'explication d'une foule de passages obscurs des écrivains de l'antiquité, particulièrement pour ce qui concerne les arts. L'auteur du mémoire, qui est M. Millingen, croit y trouver l'interprétion d'un passage des *Trachiniennes* de Sophocle, où le poète appelle le fleuve Achéloüs βούπρωρος. La représentation de ce fleuve-Dieu, sous la forme d'un homme portant une longue barbe et des cornes de taureau, indique, selon le savant antiquaire, le vrai sens de l'épithète employée par le poète grec.

Dans le mémoire suivant, sont décrites six autres médailles appartenant à une ville de Thessalie, fort peu connue d'ailleurs et nommée Κιέριον ou Cierium. Cinq de ces médailles étaient inédites avant que le colonel Leake, auteur du mémoire, eût entrepris de les décrire. On trouve également dans ce morceau deux inscriptions grecques découvertes à Mataranga, et servant à déterminer la situation de Cierium.

Viennent ensuite 1° un mémoire de M. Malthus sur l'économie politique; et un 2° du colonel Leake, renfermant une notice sur une inscription latine trouvée à Stratonicée. C'est la même que celle dont se sont occupés MM. Sherard, Chishull, Ward, Bankes et Champollion Figeac. M. Leake l'a soumise à un nouvel examen et expliquée avec sagacité. C'est un édit de Dioclétien, relatif à la taxe des marchandises pour tout l'empire. (Voy. le *Bulletin*; Tom. VIII, n° 152).

Le dernier mémoire, dû à MM. Yorke et Leake, est consacré à l'explication d'inscriptions hiéroglyphiques d'après les travaux de M. Champollion jeune. Les planches ont été exécutées sous la direction du docteur Young et sont d'un bon travail. Le *Bulletin* a rendu compte de cet ouvrage (Tom. IX n° 213.)

Le bulletin annuel de la Société contient un aperçu des morceaux qui ont été lus dans les séances ordinaires, et qui formeront la seconde partie du premier volume des *Mémoires*. Nous allons en donner la liste. — I. Suite des mémoires sur l'introduction de la littérature grecque en Angleterre après les siècles de barbarie, par B. F. Tytler. — II. Sur une inscription dans le dialecte ionien, trouvée aux environs de Priène. (Voyez le *Bulletin*, VII, 434.) — III. Sur quelques monumens existant au musée britannique et dans d'autres collections. (Voy. *Ibid.*

— IV. Remarques sur la chronique fabuleuse intitulée *Brut Tysilio*, faussement attribuée à un prince breton du 7e siècle, et insérée dans le second volume de l'*Archéologie de Galles*; par Ed. Davies. — V. Observations sur le premier vers de l'Iliade, par Granville Penn. (L'auteur voulant, d'après un passage de Plutarque, trouver une syllabe de plus dans l'avant dernier mot, transpose le dactyle de ce vers. — VI. Observations sur quelques anecdotes extraordinaires concernant Alexandre, et sur l'origine orientale de plusieurs fables populaires dans différens pays de l'Europe, par sir W. Ouseley. — VII. Sur un poème nouvellement publié à Paris, dans l'appendice d'une édition de la correspondance de Henri VIII, par Sharon Turner écuy. — VIII. Indication d'un mot latin grécisé et pris jusqu'à présent pour un mot d'origine grecque, par Granville Penn. (Le mot dont il s'agit ici est ἐλάκησε, qui se trouve dans les Actes des apôtres, à l'endroit où St-Pierre raconte le suicide de Judas. Selon l'auteur ce mot vient de λακέω, dérivé lui-même de *laqueo*, et doit se rendre par *laqueavit se*.) — IX. Extraits de manuscrits relatifs à l'histoire d'Angleterre, par T. D. Fosbroke. — X. Sur le vase de Portland, par Millingen. — XI. Mémoire sur les forts vitrifiés d'Écosse, par J. Jamieson. — XII. Description du cartulaire de l'abbaye de Flanley, dans le comté de Gloucester; par sir Thomas Phillipps. (Ce recueil de chartes paraît avoir été écrit sous le règne du roi Jean.) — XIII. Copie d'un manuscrit relatif à Henri V, roi d'Angleterre, conservé à la bibliothèque royale de Paris; avec une préface et des notes. (C'est le manuscrit qui, dans la *Bibliothèque de la France*, de Lelong et Fontette, est intitulé : *Factum du sieur de Gaucourt contre Louis, seigneur d'Estouteville, où il y a plusieurs choses curieuses sur la bataille d'Azincourt.*) W.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE SEPTEMBRE 1829.

Philologie, Ethnographie et Linguistique.

Erratum dans le cahier de septembre 1829.

Page 126, ligne 14, au lieu de *administration*, lisez *administrateur*.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N° 24.



BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

81. **De duabus Pentateuchi paraphrasibus chaldaicis, particula prima, de indole paraphraseos quæ Jonathanis esse dicitur; par M. Jul. Henri Petermann. Un petit vol. in-8°. Berlin, 1829.**

C'est une dissertation publiée par l'auteur à l'occasion de sa promotion au grade de docteur en philosophie. On sait qu'il est d'usage en Allemagne que les élèves qui, après avoir fini leurs études, désirent obtenir le titre de docteur, soutiennent en public certaines questions sur lesquelles il est libre à chacun de les attaquer, et qu'ils publient à cette occasion un mémoire qui souvent renferme les développemens les plus approfondis. Les questions traitées dans ce mémoire ont été discutées au mois de janvier de la présente année.

Il existe deux paraphrases chaldaïques du Pentateuque, une qui porte, mais à tort, le nom de Jonathan, fils d'Usiel; l'autre qui est vulgairement appelée *Targum de Jerusalem*. L'une et l'autre paraissent avoir été écrites dans le septième siècle de notre ère. Il n'est parlé ici que de la première.

M. Petermann commence par examiner le texte de la paraphrase; malheureusement n'ayant eu à son usage aucun manuscrit, n'ayant même pu consulter que l'édition imprimée dans la polyglotte de Walton, il a été souvent réduit à de simples conjectures. Il ne laisse pas de signaler plusieurs passages qui lui paraissent vicieux.

M. Petermann passe ensuite à la manière dont le paraphraste a cherché à rendre le texte hébreu. La version de Jonathan est

tantôt une simple traduction, tantôt une paraphrase, tantôt un commentaire. Jonathan, appartenant d'ailleurs à l'ordre des rabbins, a suivi dans ses explications les doctrines rabbiniques et celles du Talmud. De plus, comme il manquait de goût et de méthode, il s'est souvent appesanti sur des points ridicules, tandis qu'il a omis les faits les plus intéressans. M. Petermann cite plusieurs exemples de ces bizarreries. Il cite encore plusieurs erreurs grossières qui annoncent dans l'auteur ou beaucoup de précipitation ou beaucoup d'ignorance.

M. Petermann arrive enfin à la diction proprement dite. A l'exemple de Wolf et d'Eichhorn, il reconnaît dans la version de Jonathan un certain nombre de mots grecs, latins, persans, et il en cite quelques-uns. Il relève aussi plusieurs fautes de grammaire et d'orthographe.

Il reste encore à examiner la paraphrase chaldaïque de Jérusalem. Cette paraphrase offre à peu près les mêmes défauts que l'autre. M. Petermann mérite cependant d'être encouragé, non-seulement à cause de son esprit patient et laborieux, mais parce que ces recherches jettent nécessairement du jour sur l'état de la littérature sacrée des Juifs dans ces premiers siècles de notre ère. R.

82. Vom Geiste der ebraeischen Poesie. — De l'Esprit de la poésie hébraïque; par J. G. de Herder. Ouvrage destiné à servir de guide aux amateurs de cette poésie et de l'histoire la plus ancienne de l'esprit humain. 3e édit. revue, corrigée et augmentée, par C. W. Justi. 2 vol. in-8°. Leipzig, 1825; Bartz. (*Leipzig. Liter. Zeitung;* sept. 1828, p. 1755.)

Herder est le premier qui, dans son ouvrage sur l'esprit de la poésie hébraïque, ait su apprécier avec justesse les monumens anciens encore existans de la poésie hébraïque. Il en a fait sentir toute l'importance, tant pour la religion que pour l'histoire du développement de l'esprit humain en général, indépendamment du mérite incontestable qu'ils ont comme productions poétiques. Depuis long-temps l'Allemagne a rangé l'ouvrage de Herder parmi les livres classiques, et les jeunes gens qui étudient la théologie y ont toujours puisé des connaissances précieuses.

La 3e édition de l'ouvrage de Herder, que nous avons sous les

yeux, est due aux soins d'un savant, qui a fait plusieurs traités pleins de goût sur la poésie hébraïque. M. Justi n'a fait aucun changement au texte original, mais il y a joint les additions que J. G. Muller à faites à la seconde édition, et l'a enrichi d'annotations nouvelles, et d'une traduction en vers, de 5 chants. On avait espéré que M. Justi publierait le 3e volume pour lequel Herder avait réservé les poésies de Salomon, celles des prophètes et les chants de l'exil, mais il s'est trop défié de ses forces. Nous regrettons d'autant plus cet excès de modestie, que les travaux utiles que nous devons à ce savant nous semblaient un sûr garant d'un nouveau succès. C. R.

83. Notice sur les langues, la littérature et la religion des Bouddhistes de Népal et de Bhot; par B. H. Hodgson. (*Asiatic Researches*; 16e vol., 1828, p. 409.)

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces renseignemens, que M. Hodgson avait transmis à la Société asiatique de Calcutta, sur le Népal et le Tibet. Ils sont insérés en entier dans le 16e vol. des *Asiatic Researches*. On y dit que la langue du Népal est appelée Newari, et a beaucoup de rapport avec celle du Bhot ou Tibet. Mais j'avoue que l'inspection du tableau dressé à l'appui de cette assertion semble en détruire toute la force. Les livres népalais offrent un grand nombre de caractères appartenant au dialecte newari ou à la langue de Bhot. On y distingue 7 alphabets différens. Celui qui porte spécialement le nom de newari ressemble assez au dévanâgari. Les Népalais, comme les Tibétains, ont une littérature qui semble fort riche, mais qui ne traite que du bouddhisme. Ils connaissent l'imprimerie, que les prêtres ont probablement apportée de la Chine. Leur tradition porte que leurs écritures formaient jadis un corps de 84,000 volumes.

Ils en attribuent la destruction à Sancarâtchârya. Des ouvrages maintenant existans dans le Népal, les plus importans dans le genre spéculitif sont les cinq *Khandas* du *Rakcha Bhâgavati*, et les cinq *Parmitas*, auquel on joint le *Pradjgnâ Parmita*, qui est d'un genre narratif, et qui est un des 9 livres appelés *Dharma*. Malgré les explications étendues données par M. Hodgson, il règne encore beaucoup d'incertitude sur l'objet et le contenu de ces écrits. L'auteur de ce mémoire donne de

longs détails sur la littérature des Bouddhistes, dont il distingue quatre systèmes, *Swabhâvika*, *Éswarika*, *Yâtnika* et *Cârmika*. Il finit par quelques observations sur les Bouddhas, dont il a dressé une liste nominative, cherchant à mettre un peu d'ordre dans cette matière toujours embarrassante et obscure. Le mémoire est accompagné de plusieurs planches, offrant des *specimen* des différens alphabets népalais et tibétains, et la représentation de divers Tchétias, ou temples des Bouddhistes.

L—s.

84. REMARQUES SUR LE VISARGA. (*Quarterly Oriental Magazine;* n° XIII; janvier-mars 1827, p. 52.)

M. Bopp avait admis comme principe que le signe sanscrit, appelé *visarga*, ne se trouve jamais pour son compte, mais comme changement euphonique de *s* ou *r*. L'auteur des remarques relève cette assertion comme mal fondée: il cite 12 vers tirés de l'épisode de Nala donné par M. Bopp, en faisant observer qu'il s'y trouve treize exemples de l'emploi du visarga: dans six il est élidé, dans cinq il est changé en *r*, dans trois en *o*, dans un seul en *s*. (Et il est à remarquer que M. Bopp croit devoir le représenter par *s*.) De ces exemples, on conclut que le visarga existe d'une manière indépendante. L—s.

85. SUR LES LIVRES DE DROIT DES HINDOUS. Extrait des papiers de feu F. W. ELLIS. (*Transactions de la Société littéraire de Madras;* 1re part., 1827, p. 1.)

Cet article a été inséré dans l'*Asiat. Journal* du mois d'août 1828. Nous en avons déjà rendu compte, *Bulletin*, janv. 1829, pag. 3.

86. MÉMOIRE SUR LE DIALECTE ARABE DE L'EMPIRE DE MAROK; par MM. GRABERG DE HEMSOE et VINCENT. (*Nouv. journ. asiat.;* septembre 1828, et mai 1829.)

En avril 1824, M. Grey Jackson publia dans le *Journal asiatique* un mémoire sur la ressemblance de l'arabe usité dans l'Afrique occidentale et de celui qui est en usage en Égypte et en Syrie. A en croire M. Jackson, les deux langages étaient absolument conformes.

Le mois suivant, M. Silvestre de Sacy inséra dans le même

recueil une note où il montrait que si l'arabe des livres est à peu près partout le même, il n'en est pas ainsi du langage parlé, ni même de la langue usitée dans la correspondance épistolaire, et il fit voir en quoi consistaient au juste les ressemblances et les dissemblances.

M. Graberg de Hemsoe, consul-général de Suède à Tripoli, revenant sur la même question, prétend que le langage des Arabes d'Afrique est tout différent de celui de Syrie et d'Égypte, et va jusqu'à dire que les deux dialectes s'éloignent autant entre eux que l'espagnol s'éloigne du portugais. Il cite à l'appui quelques exemples mal choisis et qui prouvent qu'il ne connaît pas l'arabe du Levant. M. Vincent, revenant à l'opinion de M. de Sacy, fait voir le peu de fondement des assertions de M. de Hemsoe. R.

87. Les Pythiques de Pindare, traduites en français; par J. Genouille. In-12 de iv et 180 pag.; prix, 4 fr. Paris, 1829; Delalain.

Toutes les traductions de Pindare, publiées à différentes époques, laissent beaucoup à désirer. Celle de Chabanon, qui est la moins défectueuse, offre souvent des longueurs et s'éloigne généralement trop du texte. M. Genouille s'est efforcé de faire disparaître ces défauts dans le résultat d'un travail long et pénible. Le texte qu'il donne a été collationné sur les meilleures éditions allemandes et sur celle de M. Boissonade. Les notes qui accompagnent la nouvelle traduction sont extraites, pour la plupart, de celles dont Heyne, Schmid, Chabanon, etc., ont enrichi leurs éditions. M. Genouille, se faisant un devoir de rendre à chacun ce qui lui appartient, témoigne sa reconnaissance aux personnes qui l'ont aidé de leurs conseils. Son but a été de hâter l'instant où Pindare sera aussi connu dans les écoles que Sophocle et Euripide; s'il ne l'a pas pleinement atteint, il offre du moins, en attendant, quelque secours à ceux que leur genre d'étude ou leur goût porte à lire le poète qui a eu pour successeurs Horace, Dryden, J.-B. Rousseau, Lebrun, etc. W.

88. De Æschyli Choephoris, deque Electra cum Sophoclis tum Euripidis. — Disputatio inaug. à J. V. Westrik. Gr. in-8° de 236 pag. Leyde, 1826. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1826, vol. 3, cah. 4, p. 225.)

On sait que ces trois tragiques grecs ont traité le même sujet, et que leurs productions ont été par conséquent l'objet de diverses comparaisons faites par plusieurs savans. Mais ces comparaisons n'ont pas toujours porté le caractère ni de la profondeur, ni de l'impartialité. Le traité dont nous nous occupons est divisé par chapitres. 1. *De trium fabularum argumento.* En premier lieu, les anciennes traditions, les poètes du *Cycle mythique*, du *Cycle iliaque* et du Cycle épique, où les tragiques pouvaient puiser leurs sujets, sont perdus pour nous. L'auteur aborde ensuite l'histoire des Pélopides; il la traite d'une manière très-circonstanciée, et parle en particulier des personsages qui figurent dans les trois tragédies. Il examine après cela les circonstances qui paraissent avoir été tirées de l'imagination des tragiques, et compare sous ce rapport les 3 tragédies. Dans le 2e chap.: *de trium fabularum universa compositione*, l'auteur examine les Choëphores d'Æschyle qui forment, pour ainsi dire, le second acte du grand drame, composé d'Agamemnon, des Choëphores et des Euménides. Æschyle, qui composa cette trilogie dans un âge bien avancé, paraît l'avoir revue peu de temps avant sa mort. Vient ensuite l'Électre de Sophocle et celle d'Euripide. De toutes ses tragédies, la disposition du plan de celle que nous venons de nommer est la moins régulière. Dans le 3e chapitre, l'auteur de la dissertation fait ressortir les caractères des personnages remarquables dans les Choëphores, dans l'Electre de Sophocle et dans celle d'Euripide, les compare et fait connaître avec quelle justesse Euripide les a dépeints. Le 4e chap. traite *de trium fabularum partibus quibusdam, de poëtico ornatu, de disgressionibus deque locis insignioribus.* L. D. L.

89. L'Énéide de Virgile, traduction nouvelle, avec le texte en regard, des notes et des rapprochemens; par P. Fr. Delestre, de l'ancienne École normale. Tom. Ier. In-12 de xiv et 388 p.; prix, 5 fr. 50 c. Paris, 1829; l'auteur, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 8.

Une bonne traduction du prince des poètes latins était encore à faire; car, pour ne parler que des plus connues, celle de l'abbé Desfontaines ne remplit presqu'aucune des conditions imposées à un traducteur, et surtout à un traducteur de Vir-

gile ; celle à laquelle ont coopéré plusieurs professeurs anonymes de l'Université, généralement dépourvue d'élégance et de coloris, n'est guère qu'une version exacte ; celle de M. Deguerle pourrait, avec beaucoup plus de raison que les traductions de Perrot d'Ablancourt, être nommée une *belle infidèle* ; celle de M. Binet, enfin, quoique supérieure en tout aux précédentes, est néanmoins plus propre à faciliter l'intelligence matérielle du poète qu'à en faire sentir les beautés. M. Delestre, voyant en quoi ont péché ses devanciers, s'est appliqué à éviter les défauts dans lesquels ils sont tombés. Pour parvenir à ce but, une route sûre, et la seule véritable, se présentait à lui; c'était, avant tout, de se bien pénétrer de l'esprit de son auteur et de s'identifier, pour ainsi dire, avec lui, sans s'occuper d'abord, comme font beaucoup d'interprètes, des traductions déjà publiées, ni des éternels commentaires qui surchargent ou même obscurcissent le texte. C'est cette voie que M. Delestre nous paraît avoir suivie ; et, par la citation d'un passage célèbre, nous mettrons le lecteur à portée de juger si le nouveau traducteur a pris le bon parti ; ce sont les imprécations de Didon contre Énée (liv. IV, v. 612-629) : « S'il faut que le monstre touche au port et parvienne au rivage, si Jupiter ainsi l'ordonne et que ce terme soit inévitable ; qu'assailli du moins par la guerre et les armes d'un peuple audacieux, banni de ses états, arraché des bras de son fils, il aille mendier des secours (*auxilium imploret*), et voie l'affreux trépas des siens ; que, réduit à subir une paix honteuse, il ne jouisse ni du repos ni de la douce lumière; qu'il meure avant le temps et soit sans sépulture abandonné sur le rivage. Voilà mes vœux : voilà le dernier cri que je laisse échapper avec mon sang (*hanc vocem extremam cum sanguine fundo*). » etc., etc.

Quoique cette tirade nous paraisse bien traduite, nous ne saurions toutefois approuver la manière dont M. Delestre a rendu le vers 615, ainsi conçu :

At bello audacis populi vexatus et armis.

Qu'il traduit, ainsi qu'on vient de le voir, « qu'assailli du moins par la guerre et par les armes d'un peuple audacieux. » Si, comme nous le pensons, il a voulu donner une version littérale, il ne pas fallait rendre *vexatus* par *assailli*, mot beaucoup trop faible pour exprimer le vœu hostile et cruel de Didon, qui ne désire pas

seulement qu'Énée soit assailli, mais qui veut encore qu'il soit poursuivi, accablé. En second lieu, le traducteur nous semble avoir eu tort de suivre le texte aussi rigoureusement pour le reste du vers; pourquoi traduire les deux mots *bello* et *armis?* N'est-il pas clair qu'ils signifient la même chose, et que Virgile ne les a employés cumulativement que pour remplir son vers? C'est un des exemples de tautologie très-fréquens chez les poètes anciens, défaut dont la superstition ou du moins l'indulgence des grammairiens et des rhéteurs a fait une figure appelée ἓν διὰ δυοῖν.

Le lecteur trouvera rarement dans la traduction de M. Delestre sur quoi exercer une critique sérieuse; elle se recommande, sous tous les rapports, aux amateurs de l'antiquité classique; elle prouve que l'auteur joint à une étude approfondie de la langue latine un goût excellent et le sentiment du beau. Si, comme nous n'en doutons pas, le mérite des volumes suivans répond à celui du premier, la nouvelle traduction de Virgile pourra être mise en parallèle avec celle de Pline par Gueroult, de Cicéron par M. Leclerc, et de Tacite par M. Burnouf : ce qui n'est pas un faible éloge. E. C. D. A.

90. Denuo edendæ Accursianæ glossæ specimen quod edidit J. G. Claussen. 1 vol., 16 et 91 pag. gr. in-8°. Halle, 1828. (*Gotting. gelehrte Anzeigen;* mars 1829, p. 439.).

On sait que la Glose qu'Accurse rédigea pour faciliter l'intelligence de la compilation de l'empereur Justinien, renferme; outre les observations particulières à ce savant, des extraits, en forme de sigles, de quelques ouvrages de ses contemporains les plus célèbres, et des gloses des docteurs qui l'avaient précédé depuis le 12ᵉ siècle. Mais dès le 14ᵉ siècle, et surtout après l'invention de l'imprimerie, on s'aperçoit que ces sigles ont été mal interprêtés ou omis dans les manuscrits et dans les éditions du corps de droit enrichies de gloses. La Glose d'Accurse avait même été augmentée, interpolée et gâtée par des additions tirées de commentateurs postérieurs. Depuis, de nouvelles interpolations et additions étant venu augmenter à chaque édition du corps du droit le nombre de celles qui existaient déjà, le texte de la Glose d'Accurse est aujourd'hui méconnaissable. Le rétablissement du texte pur, en prenant pour base du travail

les manuscrits qui se rapprochent le plus du siècle d'Accurse, est donc indispensable; mais la direction actuelle du commerce de la librairie ne permet guères de l'espérer.

La dissertation que nous avons sous les yeux annonce qu'un travail de ce genre a été tenté. Il est fâcheux que l'auteur n'ait eu à sa disposition qu'un seul manuscrit du 13[e] siècle, alors qu'il ne pouvait obtenir un résultat satisfaisant qu'en comparant plusieurs manuscrits contemporains. Il donne, d'après ce manuscrit, le texte de la glose des quatre premiers titres du 1[er] liv. du Digeste; il a comparé aussi le *Digestum vetus, Venet. ex officina Jacobi Galici*, 1477, *undecim. Kal. décemb.r*, s. l. et *a cura Nicolai Jenson. Venet. ap. Baptist. de Tortis*, 1502, 3 *novemb. s. l.* et *a per Nicolaum de Benedictis Lugd. ap. Hugon a Porta*, 1542. *Lugd.* ap. eund. 1548., *Lugd. ap. eund.* et Ant. Vincentium 1558. in-4°, et l'édition de Godefroi *Genevæ ex typogr. Gamoneti sumptibus Theodori des Juges*, 1625, fol. — C'est ainsi qu'il est parvenu à découvrir les additions et à rétablir le texte primitif de quelques gloses. Sous ce rapport, les efforts de l'auteur méritent les plus grands éloges. L'introduction à la dissertation expose les circonstances qui ont amené la glose, et traite des services que les glossateurs ont rendus à la science, Accurse surtout. C. R.

91. NOTICE DE M. HÆNEL indiquant les manuscrits de droit romain, qui se trouvent dans les bibliothèques des départemens de la France. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; octobre 1828, p. 2177)

La liste suivante est un appendice à la *Thémis*, tome VIII: (V. *Bullet.*, 1828, tom. X, n° 129.)

Strasbourg. Bibliothèque publique—Codex (1-9) cum glos. Accurs., XIV s. memb. fol. Biblioth. Universitatis argentinensis. B. (1-18). Digestum vetus. c. gl. Accurs.; membr. fol.; (B. 1. 4.), Digestum novum c. gl. Accurs. XIV. s. membr. fol.; (B. 1. 6.) Digestum infortiatum c. gl. Accurs. XIV. s. membr. fol. (B. 1. 6.) Codex (1. 9. Mais ce code ne va que jusqu'au titre 47. c. 7; il est par conséquent défectueux) c. gl. Accurs. XIV, s. membr.; fol. (B. 1. 7. (1) Novella Justiniani de Lenonibus c. gl.

(1) Ces 4 derniers manuscrits appartenaient en 1525 à J. Reuchlin.

Novella Justiniani *de Lenonibus* (1).
(Cette novelle est placée à la suite de divers traités) XV. s., chart., 4. (D. 29) 2).

Les Bibliothèques étrangères ont été également consultées ; voici le résultat des recherches qui y ont été faites :

Espagne et Portugal (2)

Séville. — Bibliotheca Ecclesiæ Patriarchalis (3).

A A, 143. 10. Institutiones, c. gl. Accurs. XIV. s., membr. fol.

A A. 140. 12. Digestum infortiatum, c. gl. Accurs XIV. s., membr. fol.

A A, 140. 14. Codex (1-9) c. gl. Accurs. XIV. s., memb., fol. (3).

Madrid. — Bibliothèque Nationale, actuellement Royale. C. 8. Constitutiones feudorum. c. gl. Ces constitutions vont jusqu'au liv. 11, tit. 72; viennent ensuite plusieurs extravagantes de Frédéric, de Lothaire et de Conrad. XIV. s., memb., fol.

D. 23. Juliani Epitome XIII. s., membr. Ké. fol., avec de courtes remarques marginales, dont A. Augustin serait l'auteur, suivant une note qui se trouve sur la première couverture de la reliure (4).

(1) L'auteur n'a pu découvrir les livres 3 et 4 des Institutes, indiqués dans la table des matières. Actuellement il fait connaître au public 192 manuscrits de droit romain, qui se trouvent dans les bibliothèques départementales de la France.

(2) Je n'ai, dit l'auteur, aucune notion sur Barcelonne, parceque je n'ai pas été admis à la bibliothèque. Je ne puis non plus parler de l'Aragon, de la Biscaye, des Asturies et de la Galice. Les désordres de la guerre m'ont empêché de visiter ces provinces. Toutefois, des Espagnols très-instruits m'ont assuré que ces provinces n'offraient rien d'intéressant pour la science. Déjà, sous le règne de Philippe II, elles étaient assez pauvres en manuscrits. Voyez le voyage de A. Moralès, par ordre du roi D. Philippe II, dans les royaumes de Léon et de Galice. Je puis étendre la même assurance à la plus grande partie des autres provinces espagnoles que j'ai visitées.

(3) On l'appelle aussi Bibliotheca Columbina, en l'honneur de Ferdinand Colomb, frère de l'illustre navigateur, qui lui légua 20,000 volumes.

(4) Ces deux derniers manuscrits sont écrits de la même main.

(5) D. II Codex Justiniani, c. gl. N'est qu'un Hugotinus ad codicem.



San Lorenzo del Escurial (5). — 1. V. 12. Institutiones. ç. gl. Accurs. XV. s., membr. fol.

1. V. 1. Volumen c. gl. Accurs. XIV. s., membr. fol. (avec de belles vignettes et des lettres initiales.)

1. V. 10. Digestum cum gl. Accurs. XIV. s., membr. fol.

1. S. 9. 1° Fragment du Code, sur deux feuilles, du 11e siècle, avec une glose plus récente et quelques autres annotations du 12e siècle; 2° Novellæ c. gl. Accurs; XIII. s.; 3° appendice de 20 novelles, contenant les novelles 63, 59, 64, 65, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 13, 125, 110. Cette novelle est suivie d'une table des novelles et du code), 101, 130, 129, 145, 146, 147, 133. Le texte des novelles 63, 125 et 110 coïncide seul avec mon édition du Corpus juris. Amstelod. IN. d c c typis P. et J. Blaeu. Dans les autres, le texte diffère entièrement quoique le contenu soit le même.

Tolède. Bibliotheca Sancta Ecclesiæ (1).

Cajon 32. n° 1. Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV. s., membr. fol.

— — n° 2. Digestum novum c. gl. Accurs. XIV. s., memb. fol.

— — n° 7. Digestum infortiatum c. gl. Accurs. XIV. s., memb. fol.

— — n° 12. Codex (1-5) c. gl. Accurs. XIV. s., membr. fol.

— — n° 15. Codex (1-5) c. gl. Accurs. XIV. membr. fol. (avec d'élégantes vignettes et des lettres initiales.

— — n° 2. Volumen c. gl. Accurs. memb. fol.

(1) I. D. 7. Justiniani codex, c. gl. membr. fol. N'est qu'un Cynus ad codicem. De même les n°s 1 et 8, Justiniani codex, membr. fol. et 1 v. 5, Justiniani codex cum gl. incerti membr. fol., ne sont que deux exemplaires d'Azon ad codicem.

(2) C'est dans cette bibliothèque que se trouve le plus ancien manuscrit des Étymologies d'Isidore et du Fuero juezgo. L'Académie de Madrid, en publiant son édition du Fuer. juez., ne connaissait pas l'existence de ce manuscrit.

Cajon 32, n° 11 digestum infortiatum, n'est qu'un Bartolé.

(3) Le Portugal est très-pauvre en vieux manuscrits. C'est ainsi qu'à la grande bibliothèque de Lisbonne, un Fuero juezgo, dont l'Académie de Madrid ne faisait point usage, était considéré comme le plus remarquable des manuscrits sur parchemin. Il n'y avait pas dans Lisbonne un seul

Coimbre (2).—Digestum vetus c. gl. Accurs. XIV. s., memb. fol.
Codex (1-9) c. gl. Accurs XIV. s., membr. fol.
Volumen c. gl. Accurs. XIV. s.. membr. fol.

92. ETYMOLOGISCHE VERSUCHE, etc. — Essais étymologiques pour l'archéologie et la grammaire; par L. F. HEYD. In-8° de 148 p. Tübingen, 1824. (*Heidelb. Jahrbüch. der Literat.;* juin 1826, 6e cah., p. 555.)

Cet ouvrage, sous le titre modeste d'*Essais*, mérite l'estime publique; et ce n'est pas sans raison que l'auteur croit avoir comblé des lacunes en lexicographie ou en grammaire, et qu'il espère fixer l'attention des savans sur divers points de ces deux sciences, sur lesquelles il présente des vues nouvelles; il pense que ses observations pourront provoquer de la part des érudits un examen plus approfondi et plus rigoureux des fondemens sur lesquels reposent l'histoire ancienne, la mythologie et la géographie. Toutefois, les remarques de M. Heyd sont principalement relatives à l'étymologie; car il laisse ce qui regarde les antiquités et la mythologie à ceux qui, s'étant spécialement occupés de ces matières, peuvent en parler avec connaissance. Le journaliste allemand, en consacrant à l'ouvrage en question un assez long article, témoigne le cas qu'il en fait; il reconnaît l'utilité dont ces recherches peuvent être pour l'archéologie, et souhaite que l'auteur continue ses doctes investigations. W.

93. VOYAGE LITTÉRAIRE EN RUSSIE. (Voy. *Bulletin;* sept. 1829, n° 52.)

L'archéologue M. Stroieff avait présenté à l'Académie des Sciences, au mois de mars 1828, le plan détaillé d'un voyage archéographique en Russie, voyage qui, avec celui de Müller en Sibérie, devait former un ensemble. L'Académie a adopté ce plan, et l'empereur l'a approuvé le 14 juillet de l'année dernière.

manuscrit de droit romain. Il en doit être de même dans tout le royaume de Portugal, si l'on excepte Coimbre, à moins que les convens de Batalha et de Santa-Cruz, dont je n'ai point visité les bibliothèques, mais qui possédaient autrefois des manuscrits, ne soient plus riches. Toutefois ces deux bibliothèques ont déjà été visitées par les Français. Hænel.

L'expédition archéographique doit examiner et décrire en détail toutes les bibliothèques des couvens et autres appartenant aux différens établissemens du clergé, ainsi que les archives des villes, et en extraire tout ce qu'elle trouvera d'intéressant; elle s'occupera également de tout ce qui a rapport aux antiquités russes. Lorsque le voyage sera terminé, M. Stroieff dressera, d'après les descriptions obtenues, un catalogue général et systématique des bibliothèques de la Russie, dont il a présenté le modèle à l'Académie; cette entreprise ne peut manquer d'être d'une grande utilité à l'histoire et à la littérature anciennes.

L'expédition partira au mois de mars de Moscou pour Arkhangel, et de là, à l'ouverture de la navigation, pour Solovki; dans le cours de 2 ans et demi ou de 3 ans, elle visitera les bibliothèques des gouvernemens d'Arkhangel, d'Olonetz, de Saint-Pétersbourg, de Novgorod, de Pskoff, de Vologda, de Perm et de Viatka; Moscou sera ensuite le centre d'où l'expédition fera pendant 2 ans des excursions dans les gouvernemens de l'intérieur; enfin, elle parcourra la Petite-Russie, la Volhynie, la Podolie, la Russie-Blanche et la Lithuanie, ce qui l'occupera également 2 ans ou plus. Tout le voyage sera terminé dans l'espace de 7 années. M. Stroieff mettra ensuite en ordre tout ce que l'expédition aura recueilli, et s'occupera de la publication du catalogue, ce qui lui prendra 2 ou 3 ans.

Ainsi, dans le courant de 10 années, une grande révolution sera opérée dans notre histoire, qui offre encore tant d'incertitudes, de doutes et de lacunes. Nous souhaitons un entier succès au savant voyageur, et remercions ceux dont la protection l'a mis en état de mettre à exécution son important projet. (*Journal de Saint-Pétersbourg;* 24 janv.=5 fév. 1829, p. 42.)

94. Langue slavonne.

L'Académie impériale russe, désirant propager la connaissance de la langue slavonne et le bon goût dans les productions de la littérature russe, a jugé utile de publier tous les 4 mois un volume de compositions originales et de traductions approuvées par elle. Ces publications périodiques se composent: 1° de recherches philologiques sur la langue slavonne en gé-

néral et sur ses différens dialectes; 2° de morceaux de littérature russe; 3° d'aperçus critiques de la littérature russe; 4° de comptes rendus des travaux de l'Académie russe; 5° d'annonces de livres; 6° d'articles biographiques. L'Académie invite tous les amateurs de la littérature à lui envoyer leurs travaux; les auteurs d'ouvrages distingués pourront obtenir des médailles, des prix en argent ou même être admis au nombre des membres de l'Académie. (*Ibid.;* 29 janv. (10 fév. 1829, p. 50.)

95. SUPPLEMENT TO THE ETYMOLOGICAL DICTIONARY, etc. — Supplément au Dictionnaire étymologique de la langue écossaise, donnant les différentes significations des mots d'après les écrivains anciens et modernes, et indiquant leur affinité avec ceux de quelques autres langues, particulièrement du Nord, etc.; par J. JAMIESON. 2 vol. in-4°. Edimbourg, 1825. (*Edinburgh Review;* mai 1828, n° XCIX, p. 487.)

Ce supplément à un ouvrage qui parut il y a 24 ans, sera feuilleté avec intérêt, non-seulement par les personnes qui se livrent à l'étude des langues, mais par quiconque est curieux de connaître les coutumes, les superstitions et les opinions anciennes, et les changemens qu'ont subis successivement les mœurs et les occupations de la société pendant les cinq derniers siècles. Ainsi, au mérite philologique du Dictionnaire étymologique, s'en joint un autre très-éminent sous le rapport historique.

On désirerait que M. Jamieson, au lieu d'ajouter un dictionnaire à un autre, eût donné, de tout l'ouvrage, une édition dans laquelle il aurait fondu son nouveau travail. On pourrait souhaiter aussi que le lexicographe eût admis moins facilement dans son dictionnaire des mots qui n'ont d'autre autorité que celle d'écrivains écossais modernes peu scrupuleux, et dont le témoignage n'est que d'un faible poids, ou même de nulle valeur dans la matière.

Walter-Scott lui-même est soupçonné d'avoir forgé des mots qu'il donne comme appartenant à l'ancienne langue écossaise. Toujours est-il qu'il ne faut pas trop se fier à certains écrivains écossais de nos jours, qui ne méritent aucun crédit, et qu'il est prudent de s'en tenir aux termes consacrés par un usage généralement établi. W.

96. SUR LA LANGUE DES CHIPPEWYANS, tribu de l'Amérique septentrionale; par Edwin JAMES.

Les philologues d'Europe ont compté 423 dialectes américains, qui sont pour la plupart inconnus aux habitans de nos contrées. Soit défaut de moyens pour acquérir de si grandes connaissances, ou soit défaut de curiosité, nos savans se sont bornés à n'en reconnaître qu'un petit nombre. Heckewelder, dans sa correspondance avec M. Du Ponceau, établit 3 langues principales. La table, que l'on doit à M. Gallatin, présente un nombre plus grand de dialectes; ce nombre paraît encore trop petit en raison de l'étendue de pays sur lequel on prétend que ces 423 dialectes étaient répandus. Mais les idées de M. Du Ponceau et de M. Gallatin sont bornées aux limites du territoire des États-Unis. Si nous allons vers le Nord, nous trouvons le *Lenni lenappe* ou l'Algonkin, qui s'étend des rives de la baie d'Hudson jusqu'à celles de la grande rivière Saskatchawin, qui, descendant des *Rocky mountains*, à 51° au nord, et tombant presque vers l'orient dans le lac Winnipeg, sépare les Knistineaux et leurs confédérés les Ah-Sen-Bwoinug, « les Rotisseurs de pierres », ou les Assinneboins, bande révoltée du Dahcotah, de leurs voisins les plus éloignés. De l'extrémité nord-est de l'extrémité du lac Winnipeg, une ligne qui suivrait la direction du port Nelson à la factorerie York, sur les rives de la baie d'Hudson, renfermerait probablement toute la contrée des *Muskegoes*, que l'on croit être la dernière peuplade des Algonkins dans cette direction, et dont les dialectes semblent être un intermédiaire entre ceux des Schawneeses et des Crees, et se rapprochent beaucoup du dernier. On ne doit pas confondre ces dialectes avec ceux des Muskeegoes, nommés souvent Nopemings ou Nopeme *tus innineawug*, qu'on trouve sur les bords du lac supérieur, qui s'étendent de là jusqu'à Sainte-Marie, dans le bas Canada. Ces derniers sont nommés par les commerçans de la baie d'Hudson, « Têtes de bœufs », et ils sont cités comme remarquables par leur stupidité.

La terre au nord de la ligne indiquée ci-dessus est froide et inhospitalière, et on ne croit pas qu'elle puisse nourrir une population nombreuse et compacte. Depuis les voyages de Hearne et de Mackensie, cette contrée n'a presque été visitée que par

les marchands de fourrures anglais, qui ne se sont guère inquiétés de prendre de minutieuses informations sur un pays dont ils tiraient tant de richesses. Les explorations plus récentes du capitaine Franklin et de ses hardis compagnons, ont répandu beaucoup de lumières sur la géographie de ces tristes pays; mais ils ont laissé beaucoup à désirer pour pouvoir connaître en détail les tribus natives encore existantes. Il paraît qu'on a accordé peu d'attention à la langue et aux autres particularités importantes d'un peuple qui, par ses traits, semble différer absolument de tous les autres peuples aborigènes.

Le peuple appelé Chippeway par M. M'Kensie, et qui a conservé ce nom, a un langage qui diffère autant de celui des Ojibbeways et des autres tribus Algonkines, que celui de celles-ci, à leur tour, diffère de celui des habitans de la Floride. On croit aussi qu'il est très-différent de celui des hordes de Dahcotah, peuple cependant auquel les Chippeways ressemblent par quelques habitudes remarquables.

La particularité la plus frappante dans les écrits des Chippeways, est la fréquence des mots monosyllabiques et la brièveté de ceux qui ont plusieurs syllabes, si on les compare à ceux de la plupart des dialectes indiens. Pour le voyageur dont l'oreille a été accoutumée aux sons doux et harmonieux des dialectes Algonkins, le rauque et monotone murmure de celui des Hoohurgenah, et celui plus fier des habitans du Dahcotah, le langage Chippewayan, doit au premier abord paraître le plus hétérogène assemblage de tous les sons dissemblables. Ce sont des sons du gosier, du nez, du palais, et des sons non décrits, formés en serrant les joues sur la langue avec la mâchoire ouverte qui se mêlent aux syllabes labiales les plus douces, comme aux plus douces et aux plus légères syllabes dentales. Les sons gutturaux dominent, et l'oreille exercée les reconnaît immédiatement dans le dialecte qui ressemble beaucoup à celui des Winnebagoes. Mais, quiconque a surmonté les difficultés d'autres idiômes barbares, sera probablement découragé par la rudesse évidente des sons de celui-ci, et sera porté à croire, ainsi qu'on l'a pensé pendant long-temps qu'aucun blanc ne pouvait jamais le posséder. Ce langage fut d'abord connu à l'écrivain de cet article par des modèles conservés par M. M'Kensie, dans son histoire générale du commerce des



fourures, au moyen d'un interprète allemand qui avait passé sa vie parmi eux; et il n'y a nulle exagération à dire que rien n'a pu lui donner les moyens de comprendre les combinaisons de ce langage. Le son composé que les Grecs représentent par *théta*, et les Anglais par *th*, est fréquent dans ce dialecte, comme on dit qu'il l'est aussi dans le dialecte des Muskegoes. Leurs voisins Algonkins, pour écrire dans la langue des Chippewyans, ont fait usage de beaucoup de combinaisons non habituelles des consonnes, telles que *ts* au commencement des mots, *tch*, *tz*, *sz*, *hlh*, *zh*, *st*, etc., et de beaucoup d'autres qui doivent empêcher d'avoir une idée juste des mots prononcés.

Les Chippewayans, selon une tradition qui se conserve parmi eux, et d'après les preuves tirées de leurs mœurs et de leurs habitudes, étaient encore naguère errans sur cette masse de rochers nuds, de lichens et de neiges, appelée par les voyageurs contrée *stérile* ou *ouverte*, et que quelques individus se sont imaginés de nommer *l'extrémité* de ce cercle journalier et visible. Quoique un grand nombre d'entr'eux soient encore confinés dans ce district, d'autres peuplades les ont rencontrés près de la maison de pierre ou du fort Churchill, et dans le pays de Attrabasco. Ils sont d'un caractère paisible et inoffensif, et ils regardent les Knistineaux et les Muskegoes comme leurs ennemis, et même bien plus, ils les détestent, selon M. M'Kensie, relativement à l'habitude qu'ont ces derniers de manger des chiens. On donne une raison mythologique du respect que les Chippewayans portent aux chiens. On pourrait au moins supposer que la conjecture, qu'ils tirent leur origine d'un chien, leur est venue de ce qu'à une époque reculée de besoin ou de danger, ils ont été sauvés par la fidélité, l'attachement ou la vigilance de ce précieux animal.

Les Chippewayans n'ont point de *totems* ou d'arbres généalogiques héréditaires comme les Ojibbeways; et la coutume la plus incompréhensible, qui défend au beau-père et au gendre de jamais se regarder, règne parmi eux comme parmi les peuplades du Dahcotah. Leurs idées mythologiques paraissent différer totalement de celles de plusieurs autres tribus de notre continent. Chez eux, nous n'entendons pas parler des Manitous et des Wahkoudahs, du grand esprit, des mauvais esprits, et de ces innombrables esprits inférieurs des Algonkins et des Iro-

quois. Le créateur et le conservateur de la terre, selon eux, est le même, un grand oiseau qu'ils nomment *Penwahr-annee*, « le Gardien de la terre », de *peen wahr*, il garde, et de *ne eh* la terre (1). Ils rapportent leur origine, comme on l'a dit ci-dessus, à un chien; et l'idée qu'ils ont d'un principe qui empêche le mal, et qui leur est venue probablement des Européens, ne s'est fixée chez eux que sous le nom de *Whahchowah*, « gros homme », qui est à peu près le synonyme de notre mot *diable*. L'idée qu'ils ont que les morts voyagent vers un état futur de repos dans un canot de pierre, explique, quoique moins clairement que leur pneumatologie hétérogène, une origine différente de celles de nos tribus bien connues, ou qu'ils sont d'une autre branche.

On peut remarquer des ressemblances dans le son des mots entre ce langage et celui de quelques autres peuples, leurs voisins du sud, qui, quelque poids que nous accordions aux preuves mythologiques, ne prouvent rien, excepté le fait important de l'adoption de quelques mots des tribus avec lesquelles il leur est arrivé d'avoir des relations.

Les dialectes des peuplades des Chippewayans se parlent sur une grande étendue de pays, depuis l'embouchure du Missisipi ou de Churchill-River, à l'océan Pacifique, des deux côtés des Rocky-Mountains, sur les limites nord des Esquimaux, et une partie de celles des Quansellers, qui, quoique cela ne soit pas encore bien prouvé, sont supposés parler un langage différent. Tout ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que ce groupe comprend les dialectes des Chippewayans, des Beaver-Indians, des Sarcees, des Dog-Ribs, des Red-Knives, ou des Copper-Mines-Indians, Hare-Indians, Sheep-Indians et des Strong-Bows. On peut compter d'autres tribus, d'après l'autorité de M. Béthune, très-respectable associé de la Compagnie de la baie de Hudson, à qui l'on doit une partie des détails ci-dessus; mais on n'a pu avoir aucun modèle de l'écriture de ces dialectes. (*Philadelphia Magazine*; n° 1, 15 avril 1828, p. 15.)

Fr. L.

(1) *Ne* est aussi le premier son du pronom personnel *je*; peut-être il est le mot entier.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

97. Elementi di archeologia. — Élémens d'archæologie, à l'usage de l'archigymnase romain; par M. Ant. Nibby, professeur d'*archæologie de l'université de Rome*. In-8°. Rome, 1828; de Romanis.

La préface de ce volume lui sert d'introduction; l'auteur y expose quelques considérations sur l'utilité classique de l'archæologie, et sur les services qu'ont rendus à cette étude les savans anciens ou modernes qui l'ont cultivée, ainsi que les souverains qui l'on protégée, surtout par la fondation des musées comme d'un grand nombre de collections publiques ou particulières: ces derniers secours fournis à l'archæologie datent principalement du commencement du 19e siècle. Cependant, ajoute l'auteur, il y a peu de temps encore que des livres élémentaires pour l'étude de l'archæologie manquaient entièrement en Europe, quand M. Vermiglioli publia, en 2 vol. in-8°, à Pérouse, ses leçons élémentaires, en 1822 et 1823; bientôt après parut à Londres, en 1825, l'Encyclopédie des Antiquités, par M. Thomas Dudley Fosbroke, en 2 vol. in-4°, enrichis de belles planches, et presqu'en même temps à Paris, le Résumé complet d'Archæologie, en 2 vol. in-12, avec des planches, par M. Champollion Figeac. M. Nibby a consulté ces trois ouvrages, et tout en rendant hommage à leur mérite, il adopte néanmoins une autre méthode de division de l'archæologie, ou plutôt, il estime l'archæologie proprement dite sur une échelle beaucoup plus vaste, lui concède plus d'attributions, et il en fait tout à-la-fois, on peut le dire, un enseignement qui comprend l'histoire littéraire ancienne, la mythologie, la géographie comparée et la connaissance proprement dite des monumens figurés de l'antiquité; il donnera peut-être par-là à son ouvrage une étendue démesurée, non sous le rapport du mérite sans doute, mais comme ouvrage élémentaire: il ne doit renfermer que 24 leç., et le premier vol., qui a 280 p. grand in-8°, en petits caractères, ne contient que les trois premières de ces

24 leçons. Après les préliminaires qui traitent du nom, de l'objet, des divisions, des fondemens de l'archæologie et des précautions qu'on doit prendre dans son étude, l'auteur énumère les sujets spéciaux de chacune de ses 24 leçons; en voici la nomenclature: 1. bibliothèque et iconographie des anciens écrivains (grecs et latins, depuis Orphée jusqu'à Servius et même aux Scholiastes de Perse et de Juvénal, avec l'indication des portraits qui nous restent de ces écrivains); 2. topographie comparée de l'Égypte; 3. topographie comparée de la Grèce; 4. *idem* de l'Italie; 5. théogonies anciennes; 6. divinités de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie; 7. costumes religieux des anciens; 8. costumes civils; 9. costumes militaires; 10. classification des monumens; 11. matière des monumens; 12. caractères distictifs dans les arts; 13. architecture, 14. édifices sacrés; 15. tombeaux; 16. édifices publics civils; 17. fortifications et ports; 18. édifices privés; 19. inscriptions; 20. toreutique; 21. plastique; 22. glyphique; 23. numismatique; 24. peinture.

On conviendra facilement que les 9 premières leçons pourraient être supprimées sans que le cours d'archæologie proprement dit en souffrît aucunement. Sans doute la connaissance de l'histoire littéraire, de la géographie, de la mythologie, est indispensable à l'archæologue; mais si M. Nibby veut lui enseigner dans ses leçons élémentaires tout ce qu'il doit savoir, pourquoi a-t-il omis les langues anciennes classiques, les alphabets employés dans les inscriptions et les médailles, connaissance non moins nécessaire à l'antiquaire? Mais un traité général des langues aurait grossi l'ouvrage, et il l'est déjà assez, puisque sur les 280 pages du 1er volume, la topographie de l'Égypte et celle de la Grèce en occupent 248. C'est là un traité réel de géographie, et l'archæologie proprement dite pourra n'arriver aux lecteurs ou aux auditeurs qu'avec le 4e volume de cet ouvrage élémentaire. Nous ne prétendons pas dire que les leçons de M. Nibby soient oiseuses; ce sont au contraire de bons résumés des travaux des modernes sur la description de ces deux célèbres contrées; mais *non erat hìc locus*, ce nous semble. Une table alphabétique des matières termine le volume que nous annonçons, et il aura peut-être le mérite d'être, par la variété de son contenu, utile à un plus grand nombre de lecteurs. Nous nous empresserons d'annoncer les volumes suivans à mesure

qu'ils nous parviendront; et, à présent que la part de la critique est faite à l'égard du plan de ces leçons élémentaires d'archæologie, les preuves nombreuses que M. Nibby a faites dans cette science nous autorisent à recommander d'avance son travail au suffrage des savans et à l'attention des amateurs. L. R.

98. Notice sur un Cabinet d'histoire naturelle, d'antiquités et de médailles, existant à Sondrio, ville centrale de la Valteline. (*Bibliot. italiana;* nov. 1828, p. 264.)

M. G. Sertoli, qui réunit depuis 3 ans à Sondrio les élémens d'un cabinet d'histoire naturelle de la province de la Valteline, ayant fait différens voyages dans le pays afin de donner à se recherches toute l'extension possible, a recueilli divers objets d'antiquité et de numismatique; quelques armures en fer à petites figures très-bien dessinées, et quelques médailles ou monnaies antérieures à l'ère chrétienne ont déjà fixé l'attention d'un connaisseur distingué, et donneront lieu à de savantes explications. C. R.

99. Die schoensten Ornamente, etc. — Ornemens et tableaux remarquables tirés de Pompei, d'Herculanum et de Stabia, avec des croquis et des vues d'après les dessins originaux de Wilhelm Zahn. 3e et 4e livr. Berlin, 1828; Reimer. (*Allg. Repertor. der Literat.;* 1829, 1er vol., 4e cah., p. 282.)

Ces deux livraisons contiennent 20 planches, dont chacune représente des ornemens, des tableaux ou des statues et autres objets. On y trouve la vue d'une partie de la rue des tombeaux à Pompei, avec celle de 4 tombeaux en marbre et d'un morceau de mur de la Villa de Cicéron. La planche 31 de la 4e livraison présente une vue du Forum de Pompei, orné de statues et d'arcs de triomphe. G.

100. Vues des ruines de Pompéi, d'après l'ouvrage publié à Londres en 1819. 12e, 13e et 14e liv. in-4°; prix de chaque, 6 fr., et sur papier de Chine, 10 fr. Paris, 1829; Roux, éditeur, rue de Chabrol, n° 30, et Firmin Didot. (Voy. le *Bulletin,* Tom. XI, n° 148.)

101. Commentatio qua Myrinæ Amazonis in museo Vaticano asservatum signum Phidiacum explicatur. Mémoire du

prof. MULLER, lu à la Soc. roy. de Goettingue le 4 juillet 1829. (*Goetting. Gelehrte Anzeigen;* 6 août 1829.)

Au musée Pio-Clementin à Rome, on conserve une statue d'Amazone, que Visconti a figurée dans sa description de ce musée, vol. II, pl. 38. On a restauré les bras qui manquaient, et de plus on a mis un arc entre ses mains; car on ne doutait point que l'Amazone, munie d'ailleurs du carquois, n'eût porté un arc. Visconti hésite seulement sur la question de savoir si la guerrière était occupée à tendre ou à détendre la corde de cet arc. M. Müller a pour but de prouver que l'Amazone ne faisait ni l'un ni l'autre dans son état primitif. C'est qu'il a trouvé dans le *Traité de la méthode antique de graver en pierres fines*, de Natter, une pierre gravée qui n'est pas à la vérité des meilleurs temps de l'antiquité, mais qui est certainement antique. Or, sur cette pierre, l'Amazone est figurée précisément dans la même attitude et dans le même costume que sur la statue; ce n'est pas un arc qu'elle porte dans ses mains, c'est un bâton de voltige, et l'Amazone se dispose à s'élancer, en posant à terre le pied droit et en levant le pied gauche. C'est donc non pas une Amazone prête à combattre, mais une Amazone sautante que représente la statue. Voilà pourquoi la guerrière n'est armée qu'à la légère, le casque, la hache, le bouclier sont déposés à ses pieds; il n'est donc pas question de combats: son vêtement léger, le khiton, est retroussé au-dessus du genou gauche, ce qui vient encore à l'appui de l'opinion qu'il s'agit de sauter et non de combattre.

M. Müller convient qu'il n'y a pas beaucoup d'exemples de bâtons de voltiges figurés sur les monumens antiques: les anciens parlent plus souvent de poids de voltige (ἁλτῆρες); cependant ils parlent de lances (κόντοι), à l'aide desquelles on s'élançait sur les arbres, et par-dessus les bêtes féroces au cirque. Dans le code de Justinien on parle de ces sauts comme d'un jeu particulier appelé κοντομονοβολον. La lance servait aussi à l'équitation pour sauter sur le cheval, et M. Müller est porté à croire que c'est à un exercice d'équitation que se livre l'Amazone de la statue; d'autant plus qu'il voit au pied de la guerrière une courroie qui lui paraît être celle à laquelle s'attachait l'éperon.

M. Müller fait ensuite des recherches sur l'origine de la statue : il présume qu'on a voulu représenter Myrine, princesse des Amazones, dont le tombeau se voyait selon Homère dans la plaine de Troie. Les auteurs anciens rapportent que les artistes parmi lesquels se trouvait Phidias, concoururent à Ephèse pour le prix de la meilleure statue d'Amazone. Le prix fut adjugé à Polyclète : on ne sait quelle attitude cet artiste avait donnée à sa statue ; Ktésilas avait représenté une Amazone blessée, il existe d'anciennes copies de cette statue au musée Capitolin et au musée du Louvre ; l'Amazone de Phidias était, selon Lucien, représentée appuyée sur la lance (ἐπερειδομένη τῷ δορατίῳ.) M. Müller croit que la statue du musée Pio-Clémentin en est une copie, et que la pierre gravée, du recueil de Natter, retrace également l'ouvrage de Phidias. D-G.

102. Beschreibung der heidnischen Begræbniss-Plætze, etc.— Description des tombes païennes de Zilmsdorf dans la Haute-Lusace ; par Jean Traugott Schneider. 1er cah. avec 4 pl. lithogr. ; prix, 16 gr. Görlitz ; Arnold.

Depuis quelques années on porte, en Allemagne, surtout en Saxe et en Prusse, une attention particulière sur les anciens tombeaux qui existent dans ces pays. On les visite avec soin, et les résultats de ces examens sont ensuite consignés dans des mémoires particuliers ou dans les recueils périodiques. Cependant toutes ces recherches n'avaient encore, jusqu'à présent, rien appris de positif sur ces monumens anciens, et personne n'avait donné à cet égard des détails aussi intéressans que l'auteur du petit ouvrage que nous annonçons. Il est à désirer que ce travail soit accueilli comme il le mérite, et que l'auteur soit encouragé à en publier la suite, c'est à cette condition qu'il la promet. Outre la description des tombeaux païens des environs de la forêt de Zelmsdorf, des urnes, vases et monnaies qui y ont été trouvés, cet ouvrage renferme des dessins exécutés avec le plus grand soin d'après les originaux, et en général très-bien lithographiés. Tout en évitant d'assigner une origine à ces tombeaux, l'auteur laisse cependant entrevoir qu'ils pourraient bien être d'origine slave, ce qui, selon toute apparence, est exact. (*Leipzig. Literat. Zeitung* ; janvier, 1829, p. 159.) G.

103. **Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères**, publiés par la Société roy. des Antiquaires de France. Tom. VIII, 492 pag. in-8°, avec 19 pl.; prix, 8 fr. Paris, 1829; Selligue.

La Société royale des Antiquaires de France continue avec zèle à recueillir des mémoires et des dissertations, et de les publier. Le 8ᵉ volume qu'elle a mis au jour récemment, est plein de morceaux archéologiques et de figures. Après un rapport du secrétaire sur les travaux de la Société dans les années 1826 et 1827, on lit une longue analyse de recherches de M. Rolle *sur le Culte de Bacchus*, ouvrage que l'Académie des Inscriptions a couronné, et que l'auteur a étendu plus tard jusqu'à 3 vol. in-8°. On lit ensuite un mémoire sur les monumens druidiques du département du Morbihan, par M. de Freminville, avec 2 planches qui représentent des monumens de pierres brutes, comme la Bretagne en possède un grand nombre. M. de Ribiers donne des renseignemens sur les fouilles et découvertes faites en 1822 dans le canton de Sagnes, département du Cantal: on a trouvé des tumuli, des restes de constructions romaines, et diverses antiquités dont les dessins accompagnent la notice. La Société a inséré une notice très-détaillée sur l'ancienne ville de Scarponne, département de la Meurthe, tiré des mémoires manuscrits d'un ancien religieux et curé de ce village. Dans les ruines de Scarponne on a trouvé un grand nombre d'inscriptions, malheureusement frustes pour la plupart, qui sont fidèlement transcrites dans cette notice à laquelle M. de Ladoucette a joint quelques notes. Divers correspondans, tels que MM. Cayx, Rataud, Dugué, Duvivier, ont donné dans le même volume des notices sur des antiquités du département de la Lozère, de la forêt de Fontainebleau, a l'ancien Maine, des Ardennes, etc. M. Dumège a cherché à expliquer une inscription latine du musée de Toulouse dont il est le directeur, et quelques inscriptions hébraïques découvertes à Narbonne, dont il donne le texte original. A ce dernier mémoire la Société en a joint un sur les anciens établissemens des Juifs du Gévaudan, par M. Ignon. M. Lapret a expliqué deux monumens, dont l'un est un tombeau d'Italie très-bien dessiné. M. Vergniaux Romagnesi a donné de même un

bas-relief curieux, en bois, qui paraît se rapporter au temps de la ligue, quoique les costumes soient anciens. Un grand mémoire sur les procès et jugemens relatifs aux animaux dans le moyen âge, par M. Berriat Saint-Prix, avec des documens envoyés à la Société par M. Lejeune à Chartres, est plein de faits singuliers. La Société a donné encore dans ce volume quelques chansons anciennes avec la musique, et plusieurs autres morceaux d'un contenu varié, parmi lesquelles il faut citer aussi une notice sur les usages et traditions du Poitou, par M. Guerry.

Nous nous proposons de donner, selon notre coutume, des extraits des principaux mémoires de ce volume. D.

104. Château souterrain. On vient de découvrir à Jemelle, village situé à un quart de lieue Nord-Est de Rochefort, (province de Namur) un château souterrain. On a trouvé dans les galeries des débris de vases de terre, et on s'occupe en ce moment de pénétrer dans l'intérieur du bâtiment, qui paraît très-ancien. (*Journal des Artistes;* 20 juil. 1829, p. 190.)

105. Atlas des monumens des arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois jusqu'au règne de François Ier; composé de 45 planches, contenant plus de 800 sujets, dessinés et gravés au trait par les plus habiles artistes en ce genre; il présente une suite non interrompue de Monumens d'architecture, de sculpture et de peinture; de Monnaies, Médailles, Meubles, Armes et Armures; Costumes civils, religieux et militaires; Machines, Inventions utiles, etc., etc., classés par siècles, et de manière à présenter un tableau des connaissances des Français aux différentes époques de leur histoire; précédé d'un texte ou précis de l'histoire complète des arts libéraux, mécaniques et industriels en France, depuis les Celtes et les Français jusqu'au règne de François Ier, et d'une explication ou analyse particulière et raisonnée de chaque figure ou monument; par M. le chevalier Alexandre Lenoir. Avec un Atlas géographique; par MM. Guadet et Brué. (Voy. *Bull. des sc. géog.;* sept. 1829, n° 358.) Prix des 2 Atlas, réunis et reliés en 1 vol. grand in-fol., texte imprimé par M. Didot le jeune, 130 fr.; papier

vélin superfin, *tiré à 20 exemplaires seulement,* 260 fr. Paris, 1828; veuve Desray (1).

106. **Die Schweizer in ihren Ritterburgen**, etc.—Les anciens châteaux forts des montagnes de la Suisse, représentés sous le point de vue historique par des écrivains du pays, avec *une Introduction historique* du professeur Hottinger, à Zürich, et publiés par le profess. Gust. Schwab, à Stuttgart. Vol. 1er avec planches; prix, 8 fr. Coire, 1828; Dalp. Paris; Levrault.

Un ouvrage de Gottschalk sur les vieux châteaux d'Allemagne a suggéré à M. Dalp l'idée de publier un ouvrage semblable sur les vieux châteaux forts de la Suisse. L'éditeur a fait lithographier ou graver les vues des principales ruines, et il a engagé plusieurs savans de Suisse à écrire l'histoire des anciens châteaux forts; enfin un poète allemand, M. Gustave Schwab, s'est chargé de la partie poétique, en mettant en romances les faits les plus intéressans qui se rattachent à ces vieux monumens, et dont quelques-uns vivent depuis des siècles dans la tradition populaire. Le 1er volume contient une introduction historique, un aperçu sur les châteaux forts de la Suisse en général, par le pasteur Ley; vient ensuite la description d'un grand nombre de châteaux des divers cantons, à la tête desquels l'éditeur a placé celui de Habsbourg, berceau de la dynastie des empereurs d'Autriche. La notice historique sur ce château est du profes. Munch. Il y a un autre château de la même famille, dans le canton de Lucerne; c'est le nouveau Habsbourg, dont les ruines présentent pourtant un aspect plus délabré que celles du grand château dans l'Argovie. Le site du dernier château, assis sur un monticule au bord du lac des quatre cantons, est aussi plus pittoresque. Parmi les autres châteaux décrits dans ce volume, on distingue Altenbourg auprès de l'em-

(1) Il reste encore à madame veuve Desray un petit nombre d'exemplaires du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par dom Martin Bouquet, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, ouvrage continué par plusieurs religieux du même ordre, et terminé par M. Brial, membre de l'Institut et ancien bénédictin. Paris, 1738-1813; 16 gros vol. in-fol. imprimés à l'Imprimerie royale; prix, brochés, 400 fr.

placement de la ville romaine de Vindonisse ; Weissenbourg sur un rocher qui domine un ravin profond; Gruyère, château bien conservé encore, dans une charmante vallée des Alpes, et habité par un bailli de Fribourg, qui se fait donner le titre de *très-honoré seigneur.* Les descriptions sont accompagnées de notes qui prouvent que les auteurs n'avancent rien sans de bonnes autorités. (*Revue Encyclop.*; oct. 1828, p. 153.)

107. Inscriptions sanscrites a Abou. (*Asiatic Researches*; 16e vol. 1828, p. 282.)

Une grande quantité d'inscriptions sanscrites a été trouvée sur le mont Arbouda, communément appelé Abou. Des copies en on été présentées à la Société de Calcutta, par le capitaine Speirs, avec une courte notice en Hindi, qui indique la place et le genre de monument où elles ont été découvertes. M. Wilson a donné l'analyse ou la traduction de celles qui lui ont paru avoir le plus d'importance pour l'histoire. Il les a distinguées sous 48 nos différens, et les a fait suivre de quelques remarques où il résume les notions qu'on peut tirer de ces inscriptions pour l'histoire particulière des Radjputs. La plus ancienne est du 7e siècle. Dans cette série d'inscriptions rapprochées les unes des autres on observe avec un certain intérêt les vicissitudes qu'ont éprouvées successivement les opinions des Djênas ou des Sivistes, tour-à-tour victorieuses ou vaincues. On y trouve des renseignemens curieux sur plusieurs dynasties, telles que celles des Tchôloukyas, ou maison souveraine de Guzerat; des Prâgvâtas, des Paramâras, des Agaras et des Vatchhas, qui, à cette époque, semblent avoir étendu leur domination sur Sâkambhari. M. Wilson, d'après ces données, a dressé des tables généalogiques de ces dynasties, comparant ces documens avec ceux que l'on pouvait avoir déjà d'ailleurs : c'est ainsi qu'il prouva que la dynastie Tchôloukya est la même que celle que l'Ayen-Akberi appelle Solunky. Il reste encore bien des doutes et des obscurités que la sagacité de M. Wilson n'a pu éclaircir. Nous devons toutefois nous féliciter des lumières qui commencent à percer dans cette partie de l'histoire de l'Inde, et que nous devons aux efforts réunis de ce savant et du major Todd. L—s.

108. Traduction d'un ancien contrat de donation, en dialecte Carnataca. (*Transactions de la Société littéraire de Madras*; 1re part., 1827, p. 119.)

On ne donne aucun détail sur la découverte de cette donation faite dans le 14e siècle par un prince de la cité de Calibarige au dieu surnommé Mahalingodbhava. Elle est inscrite sur quatre plaques de cuivre séparées, qui semblent avoir été enfermées entre deux autres, sur lesquelles est représentée la forme d'un quadrupède singulier, au-dessus duquel on dirait qu'on a voulu figurer le soleil et le croissant de la lune. Ces six planches devaient être attachées ensemble; car à l'un des bouts on remarque un trou, où passait la courroie qui les retenait. Outre la traduction, on trouve dans cette 1re partie des Transactions de Madras, les gravures des 4 planches du texte Carnataca. L-s.

109. Illustrazione, etc. — Explication d'une stèle en grec du Musée royal égyptien de Turin; par M. Amédée Peyron. In-4°, avec une planche. Turin, 1829; impr. royale.

Nous reviendrons sur cette intéressante publication d'une stèle qui porte à la fois un texte égyptien et un texte grec.

110. D'una Iscrizione antica. — Inscription antique trouvée dans le district de Vicence. Lettre adressée à M. B. Muxari. Padoue, 1828. (*Giorn. dell' ital. Letter.*; Tom. LXV, p. 45.)

Cette inscription, trouvée depuis 2 années environ dans le district de Vicence, est ainsi conçue.

M. TERENTIUS
M. F. MARCELLUS (fils de Marcus)
CAPSARIUS
SIBI ET SUIS (pour lui et les siens.)

L'auteur démontre d'abord que le Térence de l'inscription n'appartenait point à la classe des *Capsarii* dont parlent Ulpien, Suétone et Juvénal. Ces *Capsarii* étaient des esclaves qui accompagnaient les enfans aux écoles publiques, et portaient leurs livres dans une cassette.

Il ne croit pas non plus que ce Térence appartînt aux gardiens des vêtemens dans les bains publics; il le range dans la classe des Capsarii que le jurisconsulte Tarruntenus Paternus

énumère dans son premier livre de re militari, et soutient que les *Capsarii* étaient des officiers auxquels le chef de la légion confiait la garde des vêtemens, des vivres et des toiles pour dresser les tentes. R.

111. Première lettre de l'abbé G. L. Oderico, sur une ancienne inscription découverte à Rome vers la fin de 1796. (*Giornale Ligustico di scienze*, etc.; mai et juin 1828, 3e cahier, p. 239.)

Avant la découverte de cette inscription, l'on ne connaissait que deux monumens de l'antiquité qui fissent mention de la ville de Gènes; l'un est la fameuse table de bronze, gravée l'an de Rome 637, et dont l'explication répandrait un grand jour sur la topographie ancienne de cette partie de l'Italie; l'autre est une pierre trouvée à Tortone, et portant une inscription rapportée par Gruter (p. 1019, n° 10), et commentée avec étendue par Édouard Gauducio, dans son ouvrage sur les anciens gouvernemens de Gènes.

L'inscription dont il est ici question est une épitaphe relative à un certain Cattius, personnage obscur; mais ce qui lui donne un intérêt historique, c'est qu'elle nous apprend que Gènes jouissait du droit de cité romaine, et qu'elle appartenait à la tribu *Galeria*. Mais à quelle époque entra-t-elle dans cette tribu? et, lorsqu'elle y entra, fut-ce comme colonie, comme municipe, comme préfecture, ou enfin comme ville alliée et confédérée? L'abbé Oderico, après avoir exposé les divers motifs qui l'empêchent de croire que Gènes fût une colonie, une préfecture ou une ville alliée, conclut que c'était un municipe, mais de l'espèce de ceux dont parle Festus, quand il dit: « *Alio modo municipium dicitur, cum id genus hominum definitur, quorum civitas universa in civitatem Romanam venit.* » Ainsi, Gènes cessa, malgré son titre de ville municipale, d'être régie par ses lois particulières; elle fut partie intégrante de la république romaine; d'où il suit que ses habitans durent supporter les charges et jouir des privilèges attachés à la qualité de citoyen romain. W.

112. Inscription romaine trouvée a Barcelonne.

Le 20 juillet 1829 on a trouvé, en creusant un puits dans la

maison d'un notaire, place de S. Justo y Pastòr, une pierre de 3 cuartas $\frac{1}{3}$ de hauteur sur 2 c. $\frac{1}{2}$ de largeur, en calcaire jaunâtre tel que celui des carrières de Tarragonne. Elle faisait partie des débris d'un édifice très-ancien et d'une grande solidité, que l'on venait de découvrir à une profondeur d'environ 2 varas $\frac{1}{2}$. En levant cette pierre on trouva deux os humains, l'un de la hanche, et l'autre, à ce qu'il paraît, de l'omoplate. Voici l'inscription que la pierre présente :

CLODIAE
P. F. PHILEMENAE
L. CLODIVS
HIGINVS
VXORI
L. D. D. D.

Il est à remarquer que dans le court espace de 35 à 45 varas on a déjà rencontré 4 pierres de cette espèce, dans diverses occasions, et que la petite place de S. Justo y Pastor est située dans la petite enceinte où se trouvait la ville de Barcelonne du temps des Romains. (*Gaceta de Bayona;* août 1829, n° 94.)

G.

113. Explication d'un vase gréco-sicilien, représentant Apollon Citharœdus et la Paix, trouvé à Girgenti au commencement de 1826; par Raphael Politi. (*Giorn. di scienze, lettere ed arti per la Sicilia*; janv. 1826, n° 37, p. 75.)

Mercure, chassé du ciel pour différens vols, et fidèle à ses inclinations perverses, imagina de dérober les troupeaux du roi Admète gardés par Apollon. Celui-ci s'en étant aperçu, querella vivement le fils de Maïa. Enfin, les deux divins frères firent la paix et scellèrent leur réconciliation par des dons réciproques. Apollon reçut en présent la lyre, dont Mercure était l'inventeur, et donna en retour la merveilleuse verge, qui, selon les uns, était d'or, et, selon les autres, ne consistait que dans une branche de coudrier; mais qui avait, quoiqu'il en fût, la vertu de réunir les ennemis les plus acharnés.

Le rapprochement des deux divinités, la cérémonie des libations, usitée dans les négociations et les traités, l'intervention et l'assentiment de la Paix : tel est le sujet représenté sur le

vase gréco-sicilien en question, morceau d'antiquité précieux, tant pour le dessin que pour l'éclat du vernis.

Sur le devant du vase, on voit Apollon *Citharædus* ou *Musagétès* dans une attitude tout-à-fait théâtrale. La Paix, dont le visage est celui d'une jeune femme, est vêtue d'une longue robe, a la main droite élevée et verse le vin sacré dans la coupe d'Apollon, qui tient de la main gauche sa baguette magique. La représentation de la divinité allégorique n'est pas moins remarquable par la noble simplicité du dessin que par la fidélité du costume et des ornemens. La coiffure est également digne d'attention; c'est une couronne du genre de celles qu'on nomme *diadémes*, et que portaient les femmes grecques. Outre la dénomination commune de στέφανος, chez les Grecs, et de *corona*, chez les Romains, cette espèce d'ornement était encore désignée sous celle de σφενδόνη *fronde*, que nous ont conservée Eustathe et Julius Pollux. Ce dernier nom est venu de ce que la coiffure dont il s'agit avait une forme analogue à celle d'une fronde: plus large au milieu, c'est-à-dire dans la partie qui couvrait le front, elle allait en se rétrécissant jusqu'aux extrémités qui se joignaient derrière la tête et s'attachaient avec des cordons. La Paix a des pendans d'oreilles, ornement très-ancien donné par les sculpteurs grecs à leurs statues de femmes. La Vénus de Praxitèle, les filles de Niobé, la Leucothoé de la Villa Albani, la Vénus dite de Médicis, et beaucoup d'autres statues de l'antiquité ont les oreilles percées; il en existe même deux dont les pendans se sont conservés: ces ornemens sont de marbre comme les statues.

La longue chevelure d'Apollon descend en boucles et flotte sur ses épaules et sur sa poitrine. Une couronne de laurier lui ceint les tempes. Le vêtement du dieu est la *palla*, costume des joueurs de lyre et des personnes, en général, qui, chez les anciens, montaient sur le théâtre. C'est une longue tunique à manches courtes et larges, bordée au bas, et semblable à celle que les antiquaires nomment *palla muliebris*. Les draperies sont fort bien exécutées; la disposition des plis est d'une grande élégance, et leur multiplicité ne nuit aucunement à la grâce et à la beauté des formes du corps. Le long du bras gauche, qui est en partie caché par la lyre, descend la chlamyde mouchetée, et bordée de franges et de dessins formant mille sinuosités. La *magade*,

ou partie inférieure de la lyre, a une ouverture horizontale en parallélogramme, particularité d'autant plus remarquable qu'elle ne se trouve peut-être sur aucun autre bas-relief connu.

Au reste, la forme du vase lui-même, quoiqu'en vogue chez les Grecs (car on la voit souvent répétée), n'est, à dire vrai, ni la plus gracieuse, ni la plus recherchée des antiquaires. Cependant les petites palmes figurées à la base de chaque anse méritent de l'attention, puisque cet ornement ne se mettait qu'aux vases du premier ordre, soit pour la matière, soit pour la délicatesse du travail. W.

114. Opuscoli diversi, etc. — Opuscules divers de F. M. Avellino, secrétaire-général de la Société royale bourbonienne de Naples. 1er vol. de 260 pp., avec une pl. Naples, 1826; Tramater. (*Bibliot. ital.*; n° CXXXII, p. 381.)

M. Avellino est un de ces archéologues qui, négligeant les choses peu importantes, ne s'attachent qu'à celles qui peuvent contribuer aux progrès et au perfectionnement des sciences et des lettres. Il compare les écrits relatifs aux antiquités avec les relations des voyageurs qui ont visité des contrées lointaines. Telle est la méthode suivie par l'auteur des mémoires que nous annonçons, et qui sont au nombre de quatre dans ce premier volume.

Le premier de ces morceaux a pour objet une médaille d'or d'Ariadne Augusta, femme qui eut une vie très-aventureuse et dont la magnanimité la rendait digne du trône de Byzance, qu'elle occupa depuis l'an 474 jusqu'à l'an 515 ou 516 de l'ère vulgaire. C'est la seule médaille connue jusqu'ici de cette princesse. M. Avellino parle par occasion des *Chalcidici* de Vitruve, qui appelle ainsi des ornemens très-riches, le plus souvent de forme demi-circulaire, lesquels se trouvaient dans les palais et les temples. Ces pièces architectoniques ne tiraient pas leur nom de Χαλκὸς, *cuivre*, comme on l'a dit, mais de celui des *Chalcidiens*, qui en furent les inventeurs. Le second opuscule traite du taureau à figure humaine et barbue, type qui se voit souvent sur les médailles de la Sicile et de la Grande-Grèce. Dans ce Mémoire, M. Avellino soutient avec Lanzi et Eckhel que cet emblême représente Bacchus Hébon, contre Millingen, qui veut que ce soit l'image d'un fleuve. Dans sa troisième disserta-

tion, l'auteur prouve que les médailles attribuées par Paruta, Goltzius et autres, à Théron, tyran d'Agrigente, appartiennent réellement à la ville de Terina, en Italie. Il en cite une très-importante pour l'archéologie, et qui représente la sirène Ligie, sous la forme d'une belle femme qui n'a pas les ongles crochus. Le quatrième morceau, enfin, est un essai sur les parasites des anciennes comédies grecques et latines; dans ce morceau remarquable, plusieurs passages d'auteurs classiques sont éclaircis avec beaucoup d'érudition. W.

115. De numismate aureo maximi moduli Lucillam aug. Antonini aug. fil. et L. Veri uxorem referente nondum apte illustrato; dissertatio anonima et inedita, etc. In-4° avec 1 pl. gravée. Venise 1828. (*Bibliot. ital.*; mai 1828, n° 149, p. 251.)

M. Bonicelli, vice-directeur de la bibliothèque *Marciana*, a fait précéder cette dissertation d'une préface, et l'a enrichie de notes et de commentaires.

Quant à l'auteur, M. Bonicelli pense que c'est le docteur Nicolo Bono, duquel on trouve des notices dans l'ouvrage de Mazzuchelli *Gli scrittori d'Italia*. Relativement à la médaille en question, M. Bonicelli a réuni toutes les opinions déjà publiées par Mezzabarba, Vaillant, Pedrusi Mazzoleni, l'Antologie romaine et Eckhel; opinions dont aucune n'a encore expliqué d'une manière satisfaisante cette médaille de Lucille. M. Bonicelli croit que l'auteur anonyme de cette dissertation a trouvé la véritable explication du revers de la médaille.

Cette médaille appartenait au musée Pisano-Corrario, et aujourd'hui à M. Martinengo : elle représente la tête de Lucille femme de L. Verus (à droite), avec la légende LVCILLAE AVGVSTAE ANTONINI AVG. F. Au revers, sans légende, est une femme demi-nue, en pied, qui embrasse du bras droit un arbuste planté sur un autel, sur lequel on voit un petit enfant aîlé, ou génie qui, de la main droite, s'attache au même arbuste : un autre enfant sans aîles tombe la tête en bas dans un étang placé au-dessous, sur les bords duquel, et aux pieds de la figure de femme, on voit une autre femme qui puise de l'eau, et regarde un autre petit génie aîlé qui semble s'enlever de la base sur laquelle il repose; sur le rivage est un autre petit enfant en pied, sans aîles, qu'on dirait sortir de l'étang. Dans le champ

de la médaille, à droite, on voit un mur d'enceinte composé de pierres carrées, surmonté de petits arbres : là se trouve un nouveau génie aîlé appuyé sur ce mur. L'auteur anonyme de la dissertation pense que les génies aîlés indiquent la Vénus que Cicéron, dans le livre III *De naturâ Deorum*, qualifie de *quatrième*, l'attribuant à la Syrie; la même qui est nommée *Mater amorum* dans l'hymne 55 que l'on croit être d'Orphée, etc. La figure de femme en pied représentée sur cette médaille, serait par conséquent la Vénus de Syrie ou la Vénus Uranie. Mais quel rapport peut avoir cette médaille avec L. Verus et Lucille? Voici l'opinion de l'anonyme : il est d'avis que l'auteur de la médaille voulait implorer la protection de Vénus en faveur de Lucille pendant son séjour en Syrie avec L. Verus; il croit pareillement que la médaille pourrait être considérée comme un *vœu* de la même Lucille ou de son mari, quand celui-ci revint victorieux de la guerre contre les Parthes. L'auteur anonyme penche cependant à la considérer comme ayant été frappée pour les noces célébrées en Syrie entre Lucille et L. Verus. L'auteur fait observer qu'on ne trouve dans la vie de Lucille, de circonstance analogue à cette médaille, que ce voyage en Syrie, le mariage et le retour. Il ajoute en second lieu que, sur les autres médailles de Lucille, et particulièrement sur les médaillons (comme est celui-ci), on voit également la déesse de Syrie, avec les noms divers de Junon Lucine, appelée *Militta* par les Syriens ou Assyriens, parce qu'elle protégeait les accouchemens. Nous ne suivrons point l'auteur anonyme dans ses savantes recherches; son explication après tant d'observations érudites nous semble encore trop douteuse. Nous remarquerons cependant que la description du revers de la médaille même, faite par l'anonyme, ne correspond pas exactement à la gravure qu'y a jointe M. Boniceili; par exemple, tandis que l'anonyme met en doute si la figure placée près de l'étang est masculine ou féminine, d'après la gravure c'est assurément une femme. On peut en dire autant de l'enfant placé sur les bords de l'étang, lequel n'est point aîlé sur la gravure, et les deux autres placés au-dessus ont des aîles.

116. An Essay on some ancient coins, medals and gems. — Essai sur quelques coins, médailles et pierres gravées, servant à éclaircir les progrès du christianisme dans les premiers siè-

cles; par le Rév. Robert Walsh, auteur du voyage à Constantinople. 2[e] édit. augmentée. 140 pag. in-12. Londres, 1828; Howel et Stewart. (*London literary Gazette*; 1828, n[os] 598, 599 et 601; et *Athenæum*; 1828, n° 40.)

Pendant son séjour dans l'Orient, le voyageur anglais a recueilli des médailles et des pierres gravées mystiques, qui se rapportent en grande partie aux sectes gnostiques, ou que l'auteur y rapporte du moins. Ce que M. Walsh dit sur les gnostiques est un peu superficiel; l'auteur paraît ignorer complètement que les Allemands ont publié un grand nombre de traités à ce sujet, et que l'Académie des inscriptions à Paris a provoqué en France des recherches sur les mêmes sectes, et qu'elle a couronné un ouvrage sur les gnostiques, par M. Matter, et imprimé depuis en 2 vol. in-8° (V. *Bullet.* tom. XI, n° 86). Il est fâcheux que les savans d'Angleterre se mettent quelquefois si peu en peine de se tenir au courant des travaux des savans du continent sur la matière qui les occupe. Les pierres gravées que décrit et figure M. Walsh, sont en partie de la classe de celles qu'on appelle *abrasax* ou *abraxas*, d'après le mot sacré qu'on y lit; ces pierres proviennent de la secte de Basilide. Chifflet en France, et M. Bellermann à Berlin, ont publié des ouvrages spéciaux sur ces pierres. M. Matter, dans son ouvrage sur le gnosticisme, en a figuré et décrit aussi un grand nombre. Quelques-unes des pierres publiées par M. Walsh se font remarquer par des particularités; l'auteur en fait connaître une qui a été trouvée parmi les effets du prince Edouard lors de son fameux débarquement en Écosse; on présume que ce rejeton infortuné des Stuarts la portait sur lui comme un talisman. D'autres pierres rapportées par le même auteur ont un caractère tout-à-fait égyptien, et il ne nous paraît pas prouvé qu'elles aient appartenu aux gnostiques. Par exemple, une des pierres représente Anubis, ayant 3 jambes, et étant caractérisé par les lettres AN...; une autre fait voir d'un côté Anubis, et au revers une femme mettant le doigt sur les lèvres, comme pour indiquer le silence. Il est vrai que Basilide recommandait un profond silence à ses disciples; mais les Égyptiens n'avaient-ils pas un Harpocrate dieu du silence? Une 3[e] pierre représente un ange guidant un crocodile à 2 têtes; une 4[e] a la figure de Jupiter avec cette singulière légende : Zaberbeberei-

BACACIRACIRBRIΘIΘCEMECΠΛAM. Toutes ces pierres ont pu appartenir à d'autres religions que celle des gnostiques. Pour celles qui ont évidemment un caractère gnostique, le petit traité de M. Walsh, et les figures qui l'accompagnent, méritent d'être consultés par les savans qui s'occupent de gnosticisme. Ils y trouveront plusieurs monumens inédits. D—G.

117. HANDLEIDING VOOR VERZAMELAARS VAN NEDERLANDSCHE HISTORIE PENNINGEN. — Guide de ceux qui recueillent les médailles historiques des Pays-Bas contenant la description d'un nombre considérable de médailles et jetons dont il n'est pas fait mention dans les ouvrages numismatiques de Bizet, van Loon et Mieris; par G. van ONDEN. 393 p. in-8°; prix, 3 flor. 60. c. Leyde 1825; Herdingh. (*De Recensent;* août 1826, pag. 402.)

Tandis que la 2e classe de l'Institut royal des Pays-Bas s'occupait à continuer et à compléter les ouvrages de numismatique de van Mieris et van Loon, M. van Onden, correspondant de cette classe, préparait de son côté un *guide* qui a le même but. L'auteur y indique plus de 1400 pièces, et leur assigne le rang qu'elles doivent occuper dans la série des médailles et jetons historiques des Pays-Bas. C'est d'après son propre médaillier, d'après celui d'autres amateurs, enfin d'après des dessins et des catalogues que l'auteur a rédigé sa liste. N'ayant pu voir lui-même beaucoup de pièces, il est tombé dans des erreurs, dont quelques-unes sont signalées par le journal hollandais qui annonce l'ouvrage. D.

118. LETTRE DE J. CALEY A H. ELLIS sur un extrait du *Liber memorandorum camerariorum receptæ scaccarii*, concernant les bijoux engagés au cardinal Beaufort, la 17e année du règne de Henri VI. (*Archaeologia;* vol. 20, p. 34.)

Parmi les livres confiés à la garde de M. Caley, au chapitre de Westminster, il s'en trouve un qui a pour titre : *Liber memorandorum camerariorum receptae scaccarii;* ce livre commence à la 39e année du règne d'Edouard III, et se termine à la 35e de Henri VIII. L'intitulé peut faire juger du contenu. Le volume est orné, dans beaucoup d'endroits, aux marges des feuillets, de dessins à l'encre, relatifs pour la plupart au sujet

des articles en regard desquels ils se trouvent; mais quelquefois, ces dessins semblent n'être là que pour l'ornement.

Le livre dont il s'agit contient une foule d'articles peu intéressans et qui ont rapport à l'administration des finances, au trésor royal, aux matières de comptabilité, aux revenus de la couronne, etc.; mais il renferme plusieurs listes assez curieuses de bijoux royaux, déposés en nantissement de sommes prêtées, et dégagés par suite du paiement. M. Caley a extrait une de ces listes pour en donner communication à la Société des antiquaires de Londres; elle se compose d'une grande quantité d'objets précieux dont l'estimation s'élève à la somme, considérable pour le temps, de 4671 livres sterling. W.

119. Œuvre choisie de Canova. — Recueil de 45 pl. gravées par Réveil, avec un texte par M. H. Delatouche. 1re et 2e livraisons grand in-8°; prix, 2 fr. chaque. (Il y en aura 9.) Paris, 1829; Audot.

120. Antiquités mexicaines. (*Nation. Gazette. — Nile's weekly Register*: 7 juillet 1827.)

M. William B. Reed, secrétaire de M. Sergeant, un des ministres américains au congrès de Tacubaya, a dernièrement envoyé à M. Duponceau, pour être présentée à la Société philantropique américaine de Philadelphie, la gravure d'une peinture ancienne des Mexicains, représentant l'émigration des Asteques au Mexique. On voit que ce peuple vint sur le territoire de la république du Mexique, des parties nord-ouest de ce continent : du moins, c'est la tradition qui, depuis plusieurs siècles, règne parmi eux. Cortès, dans sa correspondance avec Ferdinand et Isabelle, rapporte que l'empereur Montezuma l'informa de ce fait dans la première conversation qu'il eut avec lui. « Nous savons par nos livres, dit l'empereur, que moi, de même que tous ceux qui habitent ce pays, ne sommes pas des indigènes, mais des étrangers venus de très-loin. Nous savons aussi que le chef qui a conduit nos ancêtres, retourna quelque temps dans son pays natal, et qu'il revint ici pour en chasser ceux qui s'y étaient établis et dont il avait eu une nombreuse lignée. Ils vivaient dans des villes qu'ils avaient bâties. Notre peuple ne voulant pas obéir à son premier maître, il

s'en revint seul. »(Voir Humboldt, *Vue des Cordillières*, vol. I, p. 113.)

La gravure envoyée par M. Reed à la Société philantropique, est probablement tirée d'un des livres dont parlait Montezuma. Elle a 18 pieds 8 pouces de long sur 18 pouces de haut, et consiste dans une suite de figures qui toutes concourent à représenter l'événement mentionné ci-dessus. Cette gravure a été faite depuis quelques années, par un Anglais nommé Bullock, mais n'a jamais été mise au jour. On la regarde comme exacte, et elle est très-estimée de ceux qui sont capables d'en faire une juste appréciation. L'original appartient au gouvernement, et cependant n'a pas encore été déposé au Museum. Il est convenu que toutes les anciennes peintures qui se trouvent encore dans le Mexique doivent y être réunies; et il a été défendu depuis peu d'en exporter aucune. Des gravures et des fac-simile sont maintenant tout ce qu'on peut se procurer.

HISTOIRE.

121. Notice sur les épreuves judiciaires chez les Indiens. (*Transactions de la Société littéraire de Madras*; Ire p., 1827, p. 108.)

Cette notice, communiquée à la Société par l'abbé Dubois, a depuis été insérée par ce missionnaire dans l'ouvrage qu'il a publié en Frrnce, sous le titre de *Mœurs et Institutions des peuples de l'Inde*. Elle contient des détails fort intéressans, extraits des livres indiens. L'auteur passe successivement en revue les épreuves par la balance, par le feu, par l'eau et par le poison. Il cite encore quelques autres genres d'épreuves particulières. C'est une partie importante de l'ouvrage de M. Dubois, qui renferme tant de choses véritablement curieuses sur un peuple long-temps si peu connu. L—s.

122. Sur l'empire des Birmans. (*Aziatski-Vestnik*. — Courrier asiatique; sept. et oct. 1825, nos 9 et 10, p. 158 et 228.)

De tous les pays de la terre, où la civilisation et les arts

sont depuis long-temps en honneur, le moins connu est sans contredit l'empire des Birmans, qui se trouve entre les possessions anglaises dans les Indes et la Chine. Les anciens connaissaient peu cette contrée, cependant tout fait supposer qu'au temps même de Ptolémée, les navigateurs fréquentaient déjà les ports de la presque île orientale de l'Inde, et qu'ils y faisaient un commerce fort avantageux. Depuis cette époque, les contrées situées au-delà du Gange tombèrent dans l'oubli, jusqu'à ce que le génie entreprenant d'Emmanuel-le-Grand, roi de Portugal, eût découvert une nouvelle source de richesses, en anéantissant le commerce de l'Égypte et de la République de Venise.

Lorsqu'au commencement du seizième siècle, les Portugais se furent emparés de Malacca, ils ne tardèrent pas à répandre leur influence sur les pays environnans, situés sur la même côte; aussi l'Europe est-elle redevable aux écrivains seuls de cette nation de tout ce qu'elle sait relativement aux contrées orientales de l'Inde. On peut même juger par les descriptions de l'emphatique *Mendez de Pinto*, du degré de grandeur et de civilisation auquel étaient parvenus des peuples que l'on avait crus jusqu'alors plongés dans l'état de barbarie.

D'après le témoignage des auteurs portugais, le pays situé entre la partie sud-est de l'Inde appartenant aux Anglais, et celui qui se trouve entre la province chinoise de *Younan* et la mer Pacifique, s'étendait depuis les frontières de Cassai et d'Assam jusqu'à l'île de Younkceïlon, c'est-à-dire depuis la partie sud-ouest jusqu'à celle sud-est. Cet espace comprenait encore plusieurs provinces connues des Européens sous les noms *d'Arracan*, *d'Ava*, de *Pégu* et de *Siam*. La première, dont le véritable nom est *Yeekein*, touche à la partie sud-est des possessions anglaises, et comprend toute la côte ainsi que les îles brisées jusqu'au cap Négrais ou de la Négraille. Les Européens ont appelé *Ava* tout le pays que les habitans eux-mêmes nomment *Miamma*. Il est situé à l'est d'Arracan, et de ce côté il est borné par la chaîne des monts *Anoupectoumïou* ou *grande région des montagnes orientales*. Au nord-est, la rivière *Kin-Doueme* sépare *Ava* de la province de Lassan; au nord, elle touche aux montagnes et à de petits états indépendans limitrophes du pays *d'Assam*; au nord-ouest et à l'ouest, elle

a pour frontières la Chine et le royaume de Siam. Ses limites au sud sont difficiles à déterminer. Il paraîtrait que la ville de *Promé* ou de *Pée* servait jadis de frontière aux Birmans, qui depuis ont étendu leur domination à quelques degrés au-delà. Le *Pégu*, appelé *Bagou* par les habitans, est situé au sud d'Ava; sa frontière septentrionale était anciennement la ville de *Promé*; aujourd'hui il est borné à l'est par la Cambodje et le pays de *Laos*, et au nord par le *Djémée* ou Chiamaï, et la province chinoise de *Younan*. Les Siamois se donnent le nom de *Taï*, et se divisent en *grands* et *petits*. (Taï-Yaï et Taï-Naï). Leur ancienne capitale s'appelait *Youdia* ou *Youdra*, d'où les Birmans les ont nommés *Youdres*.

Les Portugais prêtèrent leur secours aux Birmans pour soumettre le Pégu, et s'il faut s'en rapporter à Pinto, ils firent des prodiges de valeur. On n'est point forcé de croire à l'immensité des richesses et des munitions de guerre qui furent trouvées à la prise de la ville de Martaban, non plus qu'à l'énormité des trésors que l'on prit dans celle de Chaimbainham, et dont la valeur était portée à cent millions de pièces d'or.

Tant que les Portugais eurent de la prépondérance dans les Indes, ils jouirent de la plus haute estime et de la plus grande confiance auprès des Birmans, des Péguans, et surtout des habitans d'Arracan; mais, lorsque les Hollandais leur eurent enlevé une partie de leurs colonies, le nom portugais perdit beaucoup de son crédit. Au commencement du dix-septième siècle, les Anglais et les Hollandais reçurent la permission d'établir des comptoirs dans plusieurs provinces de l'empire des Birmans, mais l'excessive cupidité des Hollandais les fit bientôt chasser de tout ce pays, dont l'entrée fut depuis fermée à tous les Européens. Ce ne fut que long-temps après que l'on restitua aux Anglais leurs comptoirs de *Siriam* et *d'Ava*, où ils exercèrent le commerce, non comme agens de la Compagnie des Indes, mais comme simples particuliers. En 1687, les Anglais s'emparèrent de l'île de Négrais, et commencèrent à construire le fort Saint-George. Mais cette acquisition ne leur procura alors que fort peu d'avantages; car les affaires de la Compagnie et de la nation anglaise se trouvaient en si mauvais état dans une autre partie de l'Asie, qu'ils ne purent pas envoyer à Négrais le nombre suffisant d'hommes, ni fournir aux dépenses indispensables pour ce nouvel établissement,

Pendant tout le dix-septième siècle, et à peu près la moitié du 18e, les Birmans gardèrent les Péguans sous leur domination. Enfin ces derniers se révoltèrent dans les provinces de *Dollé*, *Martaban*, *Tonga*, *Promée*, et une guerre des plus cruelles s'alluma entre les deux peuples.

En 1744, le comptoir des Anglais à Siriam fut détruit. Les négocians qui le tenaient abandonnèrent leurs affaires commerciales pour ne plus songer qu'à leur sûreté; et le sort de la guerre se montra long-temps douteux: mais en 1750 et 1751, les Péguans, commandés par des renégats hollandais, remportèrent plusieurs victoires sur leurs ennemis, et ces succès les enhardirent au point que, en 1752, ils vinrent mettre le siège devant Ava, qui fut bientôt forcée de se soumettre au vainqueur. *Douïpdii*, le dernier souverain de l'ancienne famille des Birmans, tomba lui-même avec toute sa famille au pouvoir des ennemis, à l'exception de deux de ses fils qui se réfugièrent chez les Siamois. Lorsque *Beïnga* où *Bonna Della*, roi des Péguans, eut entièrement réduit le royaume d'Ava, il en confia le gouvernement à son frère *Apporuza*, et retourna dans ses états, emmenant avec lui son ennemi vaincu et détrôné.

Ava jouit pendant quelque temps d'une apparente tranquillité: car les principaux habitans et les propriétaires les plus riches n'avaient pas trouvé de meilleur moyen que de prêter serment de fidélité au vainqueur. Mais bientôt un Birman nommé *Alompra*, homme de basse extraction, mais audacieux et né pour les grandes entreprises, leva l'étendard de la révolte dans la petite ville de Monschabou, dont il était resté gouverneur, et son plan fut exécuté avec tant de sagesse et de bonheur, qu'il s'empara de la capitale du royaume, dont il chassa *Schembouan*, qu'Apporaza avait laissé dans la ville lorsqu'il était parti pour aller informer son frère de la rébellion des Péguans.

Dès que *Beinga Della* fut instruit de tout ce qui s'était passé, il fit partir de Siriam un nombre considérable de vaisseaux de guerre pour soumettre les rebelles. Ceci eut lieu en 1754, au moment où les Français et les Anglais venaient de rétablir leurs comptoirs à Siriam. Les premiers prirent fait et cause pour les Péguans, et les derniers se rangèrent du parti des Birmans; seulement ces deux peuples européens restaient paisibles spectateurs de la lutte sanglante de leurs alliés respectifs tant que le théâtre de la guerre restait éloigné de leurs possessions.

Apporaza fit sommer Schembouan de se rendre; mais celui-ci, assuré du bon état de la forteresse et de la valeur de ses soldats, fit répondre qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Alompra, de son côté, ne négligea rien pour résister vigoureusement. Il rassembla un grand nombre de bâtimens de guerre à *Néoum-Méoum*, il se trouva bientôt à la tête d'une armée de 10,000 hommes, dont le courage semblait croître à mesure que le danger devenait plus imminent. Un combat des plus opiniâtres fut livré, et les Péguans furent complètement mis en déroute. Le roi de Pégu, irrité de cette défaite, ordonna de mettre à mort l'ancien roi des Birmans, sous prétexte qu'il avait conspiré contre ses jours; et les Birmans, exaspérés à leur tour par cet acte de barbarie, firent périr tous les Péguans dans les districts de *Promé*, *Kéounzenk*, *Lonzaë* et *Dénoubé*.

Vers la fin de 1754, *Beinga Della* rassembla une nouvelle armée et marcha en personne avec son frère contre l'ennemi; mais il fut encore battu par Alompra, qui profita de cette victoire pour faire rentrer toutes les anciennes villes birmanes sous sa domination. Un détachement de ses troupes pénétra même jusque près de la ville de Persaïm où l'infortuné Della s'était retiré, mais d'où il sortit pendant la nuit pour se réfugier dans sa capitale. Six jours après (le 23 février 1755), l'avant-garde de la flotte birmane parut sous les murs de Persaïm, et débarqua 250 hommes qui marchèrent droit à la factorerie anglaise. Le capitaine Beker, qui en était le chef, s'empressa d'aller au devant de ses hôtes, et leur demanda pour les agens anglais une protection qui leur fut promise; mais rien ne put sauver la ville, que les Birmans brûlèrent en grande partie, et dont ils détruisirent les fortifications.

La victoire remportée par Alompra à Siniangonga avait été décisive. Aussi les Péguans se retirèrent-ils à Siriam, et plusieurs même allèrent se réfugier dans la capitale du royaume. Apporaza fut du nombre de ces derniers. Les factoreries française et anglaise se trouvaient alors dans cet état d'exaspération réciproque qu'entraînent toujours après elles la haine et la cupidité commerciales. Leur situation respective était également désagréable, car ils ne savaient ni l'un ni l'autre de quel parti se ranger, et reconnaissaient pourtant que la neutralité était impossible. Dans ces fâcheuses circonstances, l'égoïsme et l'im-

prudence triomphèrent de part et d'autre sur ce qu'auraient dû leur inspirer la raison et leurs propres intérêts.

M. Bruneau, chef de la factorerie française, favorisait ouvertement les Péguans, et sans redouter la puissance toujours croissante d'Alompra, il caressait tour-à-tour les deux nations pour les rendre favorables à ses intérêts. Sous le prétexte d'être plus à portée de secourir les Péguans, il s'embarqua sur un vaisseau français, et, suivi de deux autres bâtimens de la même nation, il se dirigea sur Siriam et alla jeter l'ancre dans la rivière de Ragounga. Mais prévoyant bien qu'Alompra triompherait encore de ses ennemis, il résolut de captiver l'amitié de ce chef. A cet effet il se rendit avec deux personnes de son équipage, à Dagon, où il fut parfaitement reçu par Alompra. Mais deux jours après qu'il eût quitté son vaisseau, quel fut son étonnement d'apprendre que le lieutenant auquel il avait confié le commandement pendant son absence, avait levé l'ancre et qu'il était retourné à Siriam pour se réunir aux Péguans. Alompra fit les reproches les plus sanglans à M. Bruneau, et celui-ci n'obtint la permission de retourner vers son équipage qu'en laissant un de ses officiers en ôtage dans le camp des Birmans.

Cependant les Anglais avaient embrassé la cause de ces derniers dès qu'il leur avait été possible de faire un choix entr'eux et leurs ennemis. Apporaza, instruit de cette circonstance, fit tout son possible pour engager le capitaine Jackson à protéger les Péguans, et réussit en partie en obtenant que les Anglais demeureraient neutres pendant la guerre qui allait se rallumer avec les Birmans. Les Péguans ayant échoué dans leur entreprise contre Dagon, ils entamèrent de nouvelles négociations avec les Anglais, et sûrs du secours de ceux-ci et des Français, ils se dirigèrent de la rivière Pégu sur Irravali ou Rangoun qui faisait partie de la ville d'Ava. Les Birmans, à l'aspect de la flotte ennemie, envoyèrent demander du secours aux Anglais, mais quelles furent et leur surprise et leur douleur de les voir se réunir à leurs adversaires, et tirer sur eux. C'en était fait peut-être de l'empire des Birmans, si les Péguans, plus valeureux, avaient su tirer parti d'une circonstance aussi avantageuse ; mais au lieu de profiter de la terreur de leurs ennemis, ils se contentèrent de passer six semaines en pure perte sous les murs de Rangoun, et repartirent ensuite pour Siriam, où ils furent bientôt suivis par les Français et les Anglais.

Ces derniers furent reçus avec les plus grands honneurs par Apporaza, et Brooke, agent de la Compagnie, fut invité à se rendre de Négrais à Siriam pour y conclure un nouveau traité de commerce, gage de l'amitié qui devait désormais exister entre les deux nations. Pendant ce temps, le capitaine Beker fut présenté à Alompra, qui, rassuré par lui sur la conduite qu'avaient tenue ses compatriotes lors du siège de Dagon, permit aux Anglais d'établir des factoreries dans cette dernière ville et à Persaïm, car son intention bien prononcée était de détruire Siriam de fond en comble. L'île de la Négraille fut, en outre, cédée à la Compagnie anglaise des Indes.

Tandis que cet accord tout pacifique se concluait entre les Birmans et la colonie de Négrais, les Péguans attaquèrent de nouveau le camp de Dagon, avec le secours de trois vaisseaux anglais et d'un vaisseau français; ils avaient, en outre, dix hommes pour s'emparer des hauteurs qui dominaient la ville. Mais les Birmans déjouèrent encore les projets de leurs ennemis, et Alompra sortit vainqueur d'une lutte qui aurait dû lui coûter la couronne. Les vaisseaux anglais reçurent la permission de se retirer, mais l'agent français, malgré toutes les excuses qu'il put alléguer, fut envoyé lui et les siens dans la forteresse de Siriam, et l'embargo fut mis également sur son vaisseau et sur la factorerie française.

Dupleix, gouverneur de Pondichéri, convaincu qu'il était de l'intérêt de sa nation de favoriser les Péguans, fit partir deux frégates, la *Galatée* et la *Diligence*, pour porter du secours à ces derniers. Mais les deux vaisseaux se séparèrent bientôt; la Galatée prit la route la plus courte, mais au lieu de faire voile pour la rivière de Rangoun, qui se trouve à quelques milles plus au sud, elle entra d'abord dans celle de Litong, deux jours après la prise de Siriam par les Birmans qui s'emparèrent du bâtiment français par la plus infâme des trahisons. Alompra instruit par les papiers dont le capitaine était porteur, que son but avait été de secourir les Péguans, entra dans une si grande fureur qu'il fit mettre à mort MM. Bruneau et Martin, ainsi que le capitaine et tous les officiers de la Galatée. La *Diligence* n'arriva que six mois après le massacre des Français, et repartit bientôt pour aller instruire de ces tristes événemens le gouverneur de Pondichéri qui fut forcé par les circonstances d'abandonner ses alliés.

Les Péguans réduits au désespoir, résolurent de se défendre jusqu'à l'extrémité dans la capitale du royaume qui, au bout de quelques mois, fut bientôt réduite à se rendre aux vainqueurs. L'infortuné Beinga Della fut fait prisonnier et la ville livrée au pillage. Ce fut le dernier coup porté à la puissance des Péguans, qui n'eurent plus d'autre ressource que de se soumettre aux Birmans. A. J.

123. NOTICE SUR LES MISSIONS PROTESTANTES EN ASIE. (*Nouv. Journ. Asiat.*; juillet 1828.)

Il n'y a guères qu'une trentaine d'années que l'esprit de prosélytisme s'est introduit parmi les différentes sectes protestantes d'Angleterre. Avant ce temps, elles étaient en général disposées à blâmer plutôt qu'à seconder les entreprises que l'Église catholique faisait à ce sujet. Mais depuis cette époque, les protestans ont montré une ardeur dont on trouverait à peine des exemples chez aucun peuple.

Les protestans anglais ne se furent pas plutôt formés en corps de mission, qu'ils firent un appel aux protestans du continent de l'Europe et des États-Unis d'Amérique. Des associations s'établirent en Prusse, en Danemark, en Suède, en Suisse, en Hollande.

On compte dix sectes protestantes engagées dans cette carrière; savoir : les Luthériens, les Calvinistes, les Méthodistes, les Presbytériens, les Indépendans, les Baptistes, les Unitaires, les Moraves, les Anabaptistes et les Anglicans. Les Anglicans à eux seuls entretiennent 419 missionnaires; les Méthodistes 623; on peut juger par là des autres sectes. Le nombre des missionnaires protestans d'Europe ne paraît pas être au-dessous de 4242. A ce nombre on peut ajouter celui des missionnaires des États-Unis d'Amérique, pays où l'esprit de prosélytisme est au moins aussi actif qu'en Europe, et d'où l'on envoie des missionnaires dans les quatre parties du monde. Chez les Catholiques, au contraire, le nombre des missionnaires ne s'élève pas en tout à 400.

On demandera peut-être où se trouvent les fonds nécessaires pour subvenir à l'entretien de cette armée de prédicateurs. En effet, il est bon de savoir, qu'en Angleterre surtout, l'état de missionnaire est une profession salariée comme les autres, et

qu'il n'est pas de missionnaire qui ne reçoive au moins 280 liv. sterl. par an, c'est-à-dire environ 6,000 fr.

Un journal anglais (le *Quarterly review*) nous apprend qu'en Angleterre sont des troncs, placés pour cet objet dans les manufactures, les boutiques et les maisons particulières. Les femmes vendent, au profit des missionnaires, des pelotes à épingles et d'autres ouvrages. Les petits marchands mettent chaque jour de côté le sou impair qui se trouve dans une vente. Ceux qui ont encore moins de ressources, font le sacrifice des liards impairs. Quelquefois des filles apportent une partie des épargnes de la semaine. Des sommes considérables sont offertes par des personnes qui recoivent une augmentation inattendue de fortune. On estime à plus de vingt millions la somme qui se recueille annuellement pour l'entretien des missionnaires.

Si nous jetons maintenant les yeux sur les succès de cette armée de la foi protestante, nous trouverons que l'effet ne répond pas aux moyens; le résultat de tant d'efforts réunis paraît s'être borné jusqu'ici à la formation d'un grand nombre d'écoles dans l'Inde, et à la distribution de Bibles imprimées dans toute sorte de langues. Nous ne voyons pas d'ailleurs que ces écoles et ces Bibles aient beaucoup contribué à accroître la grande famille chrétienne.

Les missionnaires Baptistes de Calcutta ont, dit-on, avoué que le nombre de leurs prosélytes, après un travail pénible de six ans, n'excédait pas quatre. Les missionnaires indépendans de la même ville, après sept ans d'efforts, n'avaient, ajoute-t-on, pu produire qu'une seule conversion; encore la plupart de ces conversions n'ont lieu qu'en vue du plus sordide intérêt.

R.

124. Predskazanié o padenii tourbtskavo tsarstva, etc. — La Chute de l'empire turc, prédite par l'astrologue arabe Mousta-Eddin; brochure imprimée pour la première fois à Saint-Pétersbourg, en 1789. In-8° de 8 p. Moscou, 1828; imp. de Stépanof.

Cette brochure, écrite en russe ancien, et dans le style obscur des prophéties, est assez difficile à lire. On y trouve cependant, clairement indiquées, toutes les circonstances de la prédiction faite par Mousta-Eddin, astrologue arabe, à Soli-

man (1), de la chute de l'empire turc, que devaient opérer les armes des Moscovites. Cette prédiction, qu'il était dit que les Turcs pouvaient éluder en écartant soigneusement tout sujet de guerre avec la Russie, et que l'on pourrait soupçonner d'avoir été répandue à dessein par la politique adroite de cette dernière, valut à son auteur d'être jeté à la mer par ordre du sultan.

Un libraire de Moscou avait jugé l'occasion favorable pour réimprimer cet opuscule, et le succès qu'il a obtenu a prouvé qu'il avait bien calculé; plusieurs milliers d'exemplaires en ont été vendus, dit-on, en quelques jours. Aussi, a-t-on vu bientôt paraître d'autres brochures dans le même goût; elles ont été toutes accueillies par le public avec une égale faveur, qui témoigne assez des dispositions générales où était la nation russe à l'approche des grands événemens qui viennent de se passer sous les yeux de l'Europe. Le *Télégraphe de Moscou*, dans son cahier de juin 1828 (n° 12, p. 510), signale un *Recueil de prédictions curieuses* sur le même événement (2); contenant 1° une prophétie trouvée sur la pierre du tombeau de l'empereur Constantin-le-Grand; 2° la prophétie de Soliman, empereur des Turcs; 3° celle de l'astrologue arabe Mousta-Eddin (3), 4° enfin, celle de Martin Zadeck.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans tout ceci, c'est qu'il existe réellement, à ce qu'il paraît, parmi les Turcs, une tradition qui a passé de siècle en siècle et qui prédit la venue des Russes à Constantinople. On montre même la place par où ils doivent y entrer. E. H.

125. Quelques mots sur les crimes de l'Asie; par E. Marcellin, Conseiller de Collége. Ouvrage publié en faveur de l'agriculture en Grèce. In-8° de viii-128 p., de l'imprimerie de Migneret; prix, 3 fr. Paris, 1829; Firmin-Didot.

Laissant à part le style de cette brochure, qui accuse l'inexpérience ou le défaut de conscience et de soins de celui qui a été chargé de sa révision (4), nous nous entretiendrons seule-

(1) On ne dit pas lequel.

(2) In-12 de 21 p. Moscou, 1828.

(3) Ces deux dernières sembleraient devoir n'en faire qu'une.

(4) Il a laissé, par exemple, subsister dans le titre le nom de *Marcellin*, que l'imprimeur avait mis par erreur au lieu de Marcella, qui est celui de l'auteur. M. Marcella est né dans la Moldavie, et a servi la Russie avec distinction, ainsi que l'avaient fait son père et son grand père. Il a

ment du but que son auteur s'est proposé. C'est le même que celui qui lui a déjà dicté sa *Justification des Grecs* (1), c'est-à-dire le désir de faire naître dans l'âme de ses lecteurs une haine profonde pour les Ottomans et pour leur gouvernement despotique et barbare. Dans XCII paragraphes ou plutôt alinea, il passe en revue leur histoire, depuis *Tougnoul-bei*, sous lequel les Turcs embrassèrent le mahométisme, et Othman I, qui a donné son nom à ce peuple, jusqu'à Mahmoud II, qui règne aujourd'hui. Dans cette foule de despotes, qui, presque tous, montèrent sur le trône après avoir fait massacrer leurs compétiteurs et souvent leurs frères (2), on n'en compte que deux, Mahomet I et Achmet II, dont la mémoire ne soit pas odieuse ; ce dernier cultiva même avec succès la musique et la poésie. Sous Amurath IV commença la décadence de l'empire ottoman, due principalement à deux causes, l'anarchie militaire chez les Turcs et les progrès de la tactique européenne. Un de ses prédécesseurs, Sélim II, qui faisait annoncer, dit l'auteur, par un coup de canon chaque verre de vin qu'il avalait, avait le premier attaqué la Russie, par les armes de laquelle l'orgueil du Croissant devait être abaissé au 19e siècle; (3) Achmet III, Mahmoud I, Mustapha III, Abdoul-Hamid, Sélim III, se distinguèrent tous plus ou moins par leurs guerres impolitiques contre cette puissance redoutable, avec laquelle le dernier se vit forcé de conclure une paix désavantageuse en 1792. Tous ont poursuivi constamment le même but, l'humiliation des autres puissances européennes et l'anéantissement du nom de chrétien ; Sélim Ier avait même publié la défense formelle aux Chrétiens de professer leur religion, ordonnant le massacre de tous ceux qui ne consentiraient pas à se faire Turcs.

Le sultan actuel, Mahmoud II, qui s'est annoncé comme le réformateur de sa nation, et auquel on ne peut refuser une

composé à Saint-Pétersbourg, par ordre du gouvernement, une *Grammaire russe-moldave*, dont nous avons déjà rendu compte (Voy. *Bulletin*, Tom. XII, p. 303), d'où lui vient le titre, purement honorifique, de *Conseiller de collége*, qui n'a aucun sens pour nous.

(1) Voir le *Bulletin*, Tom. XI, p. 504.

(2) Mahomet III ne régna qu'après avoir fait étrangler dix-neuf des siens.

(3) Voyez ci-dessus, p. 198, la prédiction de l'astrologue arabe Mousta-Eddin.

certaine énergie et quelques bonnes intentions, avait débuté lui-même par faire périr le fils de son frère Mustapha, et noyer dans le Bosphore quatre sultanes enceintes. « Il conclut la paix avec la Russie, dit M. Marcella (p. 52), en lui cédant la Bessarabie, tandis qu'elle avait beaucoup plus besoin de la paix que la Turquie, puisque la guerre avec la France l'exposait au plus éminent danger. »

Du reste, les alarmes causées à l'auteur par les projets de Mahmoud doivent être reportées désormais sur un autre point; les réformes commencées par ce sultan ont été tentées trop tard ou trop tôt, et son influence sur les affaires de l'Europe ne semble plus à craindre de long-temps. E. H.

126. La Moravie sous les premiers princes slaves. (*Archiv für Geschichte, Lit. und Kunst*; juillet 1828, p. 809.)

L'histoire ancienne de la Moravie se perd dans l'obscurité des temps. Ne possédant aucune tradition écrite sur ce pays, on ignore quels ont été ses premiers habitans et les rois qui l'ont gouverné jusqu'à l'arrivée des nations slaves, qui y fondèrent un royaume après la mort d'Attila. D'un autre côté, l'histoire de ce royaume, à son origine, est presque aussi peu connue que la première. Les documens écrits se sont perdus, et quant aux traditions populaires, elles sont parvenues jusqu'à nous tellement altérées et défigurées qu'on ne peut y ajouter aucune confiance, bien qu'elles reposent réellement sur des faits historiques. Pessina, qui a recueilli un grand nombre de ces traditions, a essayé, en vain, de les coordonner de manière à former un corps d'histoire; ces temps reculés ne lui ont présenté que fables et fictions. Selon cet historien, l'un des premiers rois de la Moravie fut Babak ou Babai, qui s'empara de l'empire Marcoman, peu de temps après la mort d'Attila. Jornandès assure qu'il descend de Bogus, roi des Antes, qui dominait en Dacie. Plus tard, Bogus, ayant été tué par Withimir, roi des Goths, un de ses fils s'enfuit dans l'ancienne Marcomanie, où il eut pour descendant Babak, qui s'éleva à la royauté par son grand courage. Selon Pessina, celui-ci ayant rallié les restes des Marcomans, fit une guerre sanglante aux Gépides, qui, fiers d'avoir abattu la puissance des Huns, attaquaient tout ce qui les entouraient, et menaçait de subjuguer leurs voisins, les Slaves et les Lombards.

Le plus grand combat que Babak eut à soutenir fut contre Théodoric, roi des Ostrogoths, comne le rapportent Jornandès et Aeneas Sylvius. Blondus assure que Théodoric, âgé de 22 ans, passa le Danube, battit et tua le roi sarmate Babak. Jornandès dit la même chose et ajoute que Babak, ayant battu le général romain Carnundus, s'empara de Singidunum, ville romaine. Tous ces témoignages prouvent bien que ce Babak ou Babai a existé, sans que pour cela on soit autorisé à croire, d'après Pessina, qu'il ait été roi de Moravie. D'ailleurs Blondus et Jornandès disent positivement que c'était un roi sarmate, ce qui semble plus probable. Aucun auteur ne fait mention d'une guerre entre les Slaves et les Gépides, et il paraîtrait plus croyable que ces deux nations s'étaient alliées pour combattre contre les Ostrogoths. En rassemblant, au reste, toutes les invraisemblances que présente le récit de Pessina, on voit clairement que Babak n'a pu être un roi de Moravie; et comme les auteurs ne citent aucun roi de ce pays, il est plus juste de penser qu'il n'y en a pas eu avant Samo, ou du moins que l'on n'en connaît point.

Ce fut en 629 que parut le fameux Samo qui s'éleva au trône par sa bravoure et ses talens militaires. Entouré de la confiance de ses sujets, il arma toutes les nations slaves contre l'empire des Francs, et tailla en pièce l'armée du roi Dagobert et celles de ses alliés, les Allemands et les Lombards. Cette guerre, qui dura 35 à 36 ans, de 629 à 664, acquit au roi slave une telle renommée, que son nom seul faisait trembler toute l'Europe. Les empereurs de Byzance, Tibère II, Maurice, Phocas et Héraclius, essuyèrent plus d'une défaite de la part des armées slavo-sarmates. Assemani assure que les rois suivans, Marod et Svatosch, étaient fils de Samo, sans toutefois appuyer son assertion d'aucune autorité. Le royaume de Moravie comprenait alors la Moravie proprement dite, la Silésie et une partie de la petite Pologne. Marod ou Maravod paraît avoir régné depuis 690 jusqu'en 720, où son fils Svatosch ou Svathes lui succéda. Celui-ci eut à soutenir contre les Avares une guerre meurtrière, qui dura jusqu'à l'époque où Charlemagne abattit la puissance de ces derniers. Sous les rois suivans, Rastües et Swatopluk, les Moraves achevèrent d'anéantir les Avares dont il ne resta plus que le nom.

Svatosch fut le premier roi qui résida à Welchrad, château fort qui, plus tard, devint la capitale des rois de Moravie, et dont, du temps de l'historien Strzedovsky, on voyait encore des vestiges qui attestaient la splendeur de cette ville royale.

Samomir agrandit le royaume par ses conquêtes sur les Avares; mais ayant attaqué les Polonais en 760, ceux-ci le battirent et le forcèrent de rentrer dans ses états. Après lui Samoslav monta sur le trône. Ce roi pénétra en Bohême par plusieurs points, battit les Bohémiens et ravagea presque tout le pays; mais repoussé à son tour par Prostislas de Chlum, il perdit tout le territoire situé entre la Taya et la Schwarzawa.

Il existe ici une grande lacune dans l'histoire des rois de Moravie, jusqu'au règne de Mogemir. Celui-ci fit la guerre aux Polonais et se rendit maître de Cracovie, que lui reprit bientôt le duc de Piast après l'avoir battu dans une bataille rangée. C'est sous ce règne que le christianisme commença à pénétrer en Moravie; Mogemir conclut à Francfort une alliance avec Louis le Débonnaire qui lui envoya des ministres de la religion chrétienne, et dès la même année (au commencement du 9e siècle) il existait déjà 4 évêchés dans le royaume. G.

127.—I. Geschichte der Deutschen.—Histoire des Allemands; par J. C. Pfister. 1re partie. Hambourg; Perthes et Besser.

128.—II. Geschichte von Italien. —Histoire d'Italie, par H. Leo. Ire et 2e part., avec une carte. Prix de souscription, 5 thlr. Hambourg; les mêmes. (*Leipzig. Liter. Zeitung;* janv. 1829, p. 22.)

C'est la 1re livraison de l'*Histoire des États de l'Europe*, publiée par Heeren et Ukert. Cette entreprise a déjà été annoncée depuis long-temps, et les noms des éditeurs ont inspiré une confiance que les auteurs de cette première livraison ont su soutenir. On a choisi un historien pour chaque état, de manière que les éditeurs ont l'espoir de voir leur entreprise terminée en 1834. L'histoire de l'Allemagne a été confiée au Dr Pfister, dont les travaux importans, et une longue étude de l'histoire nationale, sont suffisans pour légitimer le choix des éditeurs. Cette partie comprendra 3 vol. de 30 à 40 feuil. chacun. Le 1er vol. que nous annonçons va jusqu'à l'extinction de la race carlovingienne.

Les 2 premiers vol. de l'histoire d'Italie, par le prof. Leo, commencent depuis la chûte de l'empire d'Occident jusqu'à celle de la maison de Hohenstaufen. Cette histoire formera 4 vol. de 30 feuill. chacun. G.

129. Die Nationalgeschichte der Deutschen. — Histoire nationale des Allemands; par H. C. de Gagern. —Les grandes émigrations depuis la chûte de l'empire des Goths sur le Danube, jusqu'à l'origine de l'empire de France. 2ᵉ partie, gr. in-8° de xi et 861 pp.; prix, 5 thlr. Francfort, 1826; Wilmans. (*Allgem. Repertor.* de Beck; 1828, vol. I, cahier 1, pag. 1.)

Le 1er volume de cet ouvrage parut en 1813. Celui que nous annonçons aujourd'hui offre la continuation des chapitres 13 à 24 inclusivement, consacrés aux matières suivantes : 13. L'époque de Constantin; les rapports politiques des *Læti* (des Germains *immigrés* et leurs descendans). Magnence, l'usurpateur, était germain d'origine, et appartenait à la caste des *Læti* (*Leute* en allemand). Julien, déclaré ennemi implacable des peuples germaniques. Constantin, ses campagnes de Germanie. Vetranio et Sylvan. 14. Julien et Chnodomar. Description de l'éducation de Fl. Cl. Julien. On explique son apostasie. Gouverneur chez les Gaulois, il diminua chez eux les impôts. Ces impôts, dit l'auteur, étaient à peu près de la même nature que ceux que nous connaissons aujourd'hui : la *jugeratio*, taille réelle; *capitatio*, capitation; le *canon*, impôt mensuel; *oblatio*, don gratuit, et *conquisitio*, réquisition. La capitation se montait à cette époque jusqu'à 25 pièces d'or (420 fr.) 15. Signes manifestes de la domination du christianisme sur le paganisme. Accroissement de la puissance et de la considération de l'évêque de Rome (il n'était pas encore pape). Successeurs de Julien. Trèves et la Moselle. Les frontières romaines et leurs fortifications. Les progrès, la persévérance et l'énergie des Allemands dans les combats contre les Romains, les Francs et Bourguignons. 16. Événemens et dissolution du grand empire des Goths. Les Huns. On peut établir des conjectures sur l'origine de ces derniers, mais il faut renoncer à la conviction. L'accueil des Visigoths et des Alains en Romanie, et la lutte désespérée qui en fut bientôt après la conséquence. 17. L'époque du grand

Théodose, ses contemporains goths et germains, Athanaric et Fritigern, Alatheus et Saphran, Arbogast, Sunno et Marcomer. 18. Alaric et Stilicho, Gainas et Tribigild, Radagast. 19. Les expéditions militaires des Allemands dans le 5e siècle, leurs guerres intestines jusqu'à l'époque de l'établissement de leurs colonies dans les pays étrangers. 20. Gaiseric et les Vandales en Afrique. 21. Attila. 22. La conduite des Allemands à l'époque de la dissolution de l'empire des Huns. 23. Les Saxons dans la Grande-Bretagne. 24. Les Francs dans la Gaule. L. D. L.

130. Ueber die Ehegesetze, etc.—Sur les lois matrimoniales à l'époque de Charlemagne; par le Dr G. W. Boehmer. Enrichi du portrait de Charlemagne. In-8° de 150 p.; prix, 12 gr. Gœtting, 1826; Vandenhöck. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; mars 1827, n° 53, p. 417.)

Ce n'est qu'au moyen d'une connaissance parfaite de ces lois qu'il est possible de bien concevoir et d'apprécier plusieurs lois matrimoniales encore vigueur. Une monographie de ce genre offre un grand intérêt non-seulement au jurisconsulte, mais aussi au théologien et à l'historien. L'auteur cite comme sources dont il a tiré parti, les écrivains contemporains et principalement les codes des anciens peuples germaniques. Il a divisé son ouvrage en 9 chapitres qui renferment plus ou moins de paragraphes selon l'importance et l'étendue de la matière. L'aperçu suivant peut donner une idée du plan qu'il a suivi dans son travail 1. Du pouvoir législatif sous le rapport du mariage. 2. Sources documentales qui constatent le pouvoir que la législation exerce sur le mariage. 3. L'idée qu'on doit attacher à l'état conjugal. 4. Sur l'institution et le but du mariage. 5. Sur les qualités individuelles et les conditions politiques et domestiques qui sont nécessaires pour contracter un mariage. 6. Sur les fiançailles. 7. Sur le contrat de mariage. 8. Sur le concubinat. 9. Sur la juridiction matrimoniale. Quant à l'exécution du travail, le journal cité en parle avec éloge. L. D. L.

131. Chronica de gestis Hungarorum, d'après un manuscrit de la bibliothèque du comte Illeshazy à Dubnitz; par Et. Fréd. Ladisl. Endlicher. (*Jahrbücher der Literatur*; Vol. XXXIII, p. 291.)

Parmi les manuscrits de la bibliothèque du comte Illeshazy, à Dubnitz, se trouve une Chronique des Hongrois qui mérite une attention spéciale. On pourrait conjecturer, d'après le titre que c'est une copie de la Chronique de 1358, dont il existe à la Bibliothèque impériale de Vienne un exemplaire défectueux vers la fin; mais elle n'a de commun avec celle-ci que les sources auxquelles ont puisé tous les chroniqueurs hongrois.

La Chronique du prêtre-courtisan Simon de Keza, composée d'après le désir, et pour l'éducation du jeune roi Ladislas IV, est celle dont il s'agit ici. Cet ouvrage, pour la restitution critique duquel rien n'a encore été fait, eut, comme presque tous les écrits historiques du moyen âge, le sort d'être augmenté, corrigé arbitrairement, et entièrement défiguré; tellement que presque chaque copie semble être un ouvrage particulier. Il existe onze chroniques de Hongrie, toutes écrites d'après celle de Keza et qui s'en rapprochent plus ou moins; elles forment les seules sources authentiques qui puissent servir à l'histoire de cette contrée. W.

132. Alte Sagen zu Fallrum am Teutoburger Walde. — Anciennes traditions à Fallrum près de la forêt de Teutobourg, concernant la bataille d'Arminius, recueillies par M. de Hammerstein. 42 p. in-8°. Hanovre 1815; Hahn. (*Allgem. Litterat. Zeitung*; déc. 1828, p. 833, 841, 849, et suppl. p. 1137 et 1145.)

Il est glorieux pour les Allemands d'avoir recherché dans ces derniers temps, avec une ardeur infatigable, les traces d'un événement qui a exercé la plus grande influence sur les destinées de leur patrie, et auquel ils sont à certains égards redevables de leur individualité et de leur intégrité comme peuple. Malheureusement les résultats n'ont pas répondu aux efforts soutenus des patriotes éclairés qui se sont livrés aux investigations les plus minutieuses sur la célèbre bataille d'Arminius. Les traditions et documens relatifs à cet événement sont trop incomplets pour qu'on parvienne jamais à les connaître à fond. Nous conseillerons par conséquent à nos lecteurs de consulter les historiens qui ont fait le récit de la défaite de Varus, avant de porter un jugement sur le mérite des travaux de M. de Ham-

merstein. Peut-être acquerront-ils ainsi que nous la conviction de l'inutilité de plus amples recherches sur ce sujet. C. R.

133. Scriptorum Rerum Bohemicarum; Tom. 3us; par Fr. Palacky. Gr. in-8° de xviii et 524 p.; prix, 3 flor. Prague, 1829; Calve. (*Monatschrift der Gesellschaft des Vaterlænd. Mus. in Bœhmen*; 1829, avril, p. 372.)

Ce volume comprend les anciennes chroniques de la Bohème, depuis 1378 jusqu'à 1527, au nombre de 17; elles diffèrent entièrement entr'elles, tant par leur ancienneté que par les documens précieux et variés qu'elles renferment. Ce volume peut être considéré comme la suite du recueil publié à la fin du siècle dernier, par Pelzel et Dobrowsky, sous le titre de: *Scriptores Rerum Boemicarum e bibliotheca ecclesiæ metropolitanæ Pragensis.*

134. Notices et extraits de la bibliothèque dite de Bourgogne, relatifs aux Pays-Bas; publiés par l'Académie roy. des sciences et belles-lettres, pour faire suite à ses mémoires; par M. le baron de Reiffenberg. Tom. 1er, 1re partie. In-4°. Bruxelles, 1829; Hayez.

Cette publication, qui réunit une élégante exécution typographique à toutes les ressources de la science et de la critique, servira de pendant au travail rédigé par l'Académie des inscriptions de France. Les ouvrages qu'on fait connaître dans cette 1re partie, sont au nombre de dix: 1° *les basses danses de la cour de Bourgogne*, 2° *Ballades de Marguerite*; 3° Censure des *œuvres d'Érasme*; 4° *Correspondance d'Erycius Puteanus*; 5° une *Chronique de Flandre*; 6° les *Mémoires d'Hopperus*; 7° les *Antiquités de Flandre, de P. Wielant*; 8° quelques anciens registres de Poligny; 9° les *Droits de Marie de Bourgogne*; 10° enfin un *Poème sur Marguerite*, tante de Charles-Quint. (*Revue bibliog. des Pays-Bas*; 30 sept. 1829.)

135. Nova et absoluta collectio synodorum, tam provincialium quam diœcesanarum archiepiscopatus Mechliniensis. Accedunt illùc spectantia rei ecclesiasticæ monumenta, pleraque inedita: omnia diligenter recognita ac in sectiones V distributa. Primum collegit et illustravit Joan. Franc. Van de

VELDE, in Acad. Lov. professor. Avec un portrait; prix, 8 fr. (PARS SECUNDA). In-4°. Mechliniœ; Hanicq.

136. I. L'HISTOIRE D'ANGLETERRE racontée aux petits enfans; ouvrage traduit de l'anglais sur la 7e édition. In-18 de viij-196 p.; prix, 2 fr. Paris, 1829; Dufart.

137. II. L'HISTOIRE ROMAINE, racontée aux petits enfans. In-18 de viij-207 p.; prix, 2 fr. Paris, 1829; le même.

Un auteur anglais, qui ne nous est connu que par les lettres initiales J. W. C., dont il a signé sa préface, frappé, dit-il, « de la difficulté de payer la contribution d'*histoires* que les enfans exigent avec tant d'ardeur, et qu'on a coutume de satisfaire par des contes de fées, qui faussent si souvent leur imagination et leur jugement, » a eu l'heureuse idée d'arranger pour eux quelques récits qui pussent les amuser et les instruire en même temps; il a choisi l'histoire nationale pour base de ces récits, et le succès qu'il a obtenu auprès de sa propre fille l'a engagé à livrer son travail au public. Son principal but étant d'amuser encore plus que d'instruire, il n'a nullement essayé de faire une histoire complète; il ne s'est guère arrêté qu'aux faits historiques les plus saillans, et il lui a semblé utile d'arranger ses anecdotes dans l'ordre chronologique et d'en choisir une seulement pour chaque règne, en y rattachant le nom du roi sous lequel l'action s'est passée. Il a espéré les intéresser, sans les éloigner en rien de la vérité, et les conduire même à entreprendre de plus sérieuses études.

Le succès a été si rapide que sept éditions de son ouvrage ont été publiées en Angleterre dans un court espace de temps; il a été si bien mérité que Walter Scott n'a pas dédaigné de choisir cette légère composition comme modèle de ses *Contes d'un grand-père à son petit-fils*. Le suffrage de cet écrivain célèbre a décidé une dame française, mère de famille, à transporter chez nous l'*Histoire d'Angleterre racontée aux petits enfans*, et l'éditeur, encouragé à son tour par l'accueil que ce petit volume a reçu, a conçu l'idée de former, sous un titre commun, et sur le même modèle, une série de lectures historiques destinées à remplacer avec avantage les Contes de fées et autres ouvrages de pure fiction, aujourd'hui, et avec tant de raison, tombés

dans un discrédit presque complet; bientôt la publication de l'*Histoire de France* suivra celle de l'*Histoire romaine* et de l'*Histoire d'Angleterre* que nous annonçons aujourd'hui.

Voilà une de ces entreprises que nous aimons à encourager et à recommander, parce que nous leur reconnaissons un but vraiment utile; la réputation méritée de son éditeur, M. Dufart, connu surtout par la publication de l'*Histoire littéraire d'Italie*, de Ginguené, continuée avec succès par M. Salfi, nous donne lieu d'espérer que ce ne sera pas ici une spéculation de librairie seulement, et que les parties suivantes de sa collection répondront à celles qui sont déjà publiées, et où nous avons remarqué, au même degré, l'instruction rendue facile et agréable par une tournure d'idées et un style tout-à-fait appropriés à l'enfance. La plus grande objection que nous ayons à opposer à cette entreprise, c'est la difficulté d'accorder la moralité, souvent très-peu morale, de l'histoire avec les idées de cette justice rétributive que l'on doit chercher à inculquer aux enfans pour les disposer au bien. E. H.

138. Geschichte Alfred's des Grossen. — Histoire d'Alfred le-Grand, traduite de l'histoire des Anglo-Saxons, par Turner; suivie du texte primitif et d'une traduction en vers du chant de Lodbroke, par F. Lorentz. 1 vol. et 283 pag. gr. in-8°. Hambourg, 1828; Perthes. (*Allg. Liter. Zeitung*; déc. 1828; suppl. p. 1097.)

L'histoire des Anglo-Saxons, par Turner, est une des productions les plus remarquables dans la littérature historique moderne de l'Angleterre. Elle dénote une connaissance parfaite des sources. C'est Turner qui, le premier, a fait des temps de la domination anglo-saxonne, l'objet d'une étude plus étendue; et si, jusqu'à présent, sa méthode n'a guère trouvé d'imitateurs, il faut du moins reconnaître que tous les historiens anglais modernes ont mis à profit ses savantes investigations. Cependant, quelque soit le mérite de Turner, nous doutons qu'une traduction allemande d'un fragment de son histoire obtienne un grand succès en Allemagne, car, tout savant qu'il est, Turner ne rend pas l'histoire très-intéressante. Son style un peu diffus n'exprime pas toujours les idées avec une clarté suffisante. M.

Lorentz eût par conséquent mieux fait de donner une forme nouvelle et plus agréable aux nombreux matériaux réunis par Turner. Quoiqu'il en soit, son ouvrage est divisé en 3 livres. Le 1er expose les événemens politiques arrivés depuis la naissance d'Alfred jusqu'à la mort d'Ethelred. Le 2e livre embrasse toute la période du gouvernement d'Alfred. Le 3e est consacré tout entier au caractère moral, scientifique et politique de ce prince. Quant à la traduction du chant de Lodbroke, M. Lorentz mérite des éloges. Ce chant a déjà été publié et traduit plusieurs fois.

C. R.

139. The history and antiquities of the Tower of London. — **Histoire et antiquités de la Tour de Londres, avec des mémoires de personnages du haut rang, dont quelques-uns même étaient de la famille des rois; composée sur les rapports, manuscrits, pièces officielles et sources authentiques;** par John Bayley, Esqr. En 2 parties. Part. II, in-4°, pp. 671. Append. CXXXVIII. Londres. (*Gentlemans Magaz.*; juillet, 1825, p. 37.)

Les recherches auxquelles s'est livré l'auteur de cet ouvrage, M. Bayley, bien qu'elles ne paraissent avoir pour but qu'une simple monographie, et qu'elles ne semblent par conséquent devoir traiter que de la Tour de Londres et de ses antiquités, jettent un grand jour sur les diverses parties de l'histoire générale de l'Angleterre, surtout pour l'époque des fameuses querelles qui divisèrent les maisons d'York et de Lancastre. Non seulement le but de l'auteur était d'étudier le monument en lui-même, il devait encore porter un examen attentif sur tous les faits qui ont pu s'y passer. De combien d'événemens, en effet, la Tour de Londres ne fut-elle point le théâtre! Combien d'illustres prisonniers d'état y expièrent quelquefois dans des supplices affreux le malheur d'être nés dans un haut rang, et près du trône, ou d'avoir approché de trop près la personne des souverains! De combien de soupirs, de paroles, ses épaisses murailles durent retentir, lorsque la fureur des partis y entassa de si nombreuses victimes! Quelques-unes d'entr'elles ont pu, malgré la persécution, léguer à la postérité quelques pièces qui, en relatant les faits, ont servi du moins à rectifier les idées erronnées

que l'on en avait d'abord conçues. Les réunir, les extraire, en présenter une sorte de sommaire, ou du moins s'en servir comme d'autorités dignes de quelque crédit, c'est le but que s'est proposé l'auteur de cet ouvrage, important par les éclaircissemens qu'il renferme. Entr'autres faits rapportés et discutés par M. Bayley, nous citerons la mort de Henri VI; il ne pense point, comme quelques historiens, que ce prince ait péri victime de la main du Duc de Gloucester, il croit devoir plutôt attribuer sa mort au chagrin que lui causèrent non pas seulement son changement de fortune, mais la ruine entière de sa maison, le massacre de ses amis à Barnet et à Tewkesbury, le meurtre de son unique enfant et la captivité de la reine, série d'événemens bien capable, sans doute, d'influer sur un corps faible et débile, altéré d'ailleurs par une santé délabrée. Il rejette comme une fable, ce que l'on a si souvent dit de la mort du Duc de Clarence, dans une tonne de malvoisie. Bien que l'on ne possède sur la fin de ce prince aucun document certain, il est de fait cependant qu'une pareille fin est impossible; ce qui a pu donner quelque crédit au conte absurde que l'on en a fait, c'est probablement le goût particulier du Duc pour cette liqueur. Il est au reste bien étrange que l'historien de *Croyland-Abbey*, écrivain de l'époque, qui raconte toutes les mesures qui ont été prises contre lui, ne fasse aucune mention d'un fait qui aurait dû cependant le frapper. Ce qui attire encore l'attention de M. Bayley et qu'il discute fort au long et d'une manière toute particulière, c'est l'identité de Perkin Warbeck et de Richard, duc d'York, frère d'Édouard V, que Richard III fit, dit-on, périr avec lui dans la Tour. Il est certain que l'histoire de Perkin Warbeck, racontée par Fabian, Polydore Vergil, Hall, Grafton et Bacon, a toute l'apparence d'un récit controuvé. C'est ce que M. Bayley établit et prouve d'une manière qui nous a paru péremptoire. Cette monographie de la Tour de Londres devient donc, quoiqu'elle s'applique à une localité bornée, une de celles qu'il est le plus intéressant de connaître. L'histoire des nombreuses victimes, dont elle a caché les derniers soupirs, ne peut assurément que répandre une grande clarté sur beaucoup d'événemens rapportés d'une manière incomplète ou mal compris. B.

140. **Glorie della famiglia Medici. — Fastes de la famille Médicis, Milan.** (*Antolog.;* n° 70, oct. 1826, vol. XXIV; p. 149.

Le comte Litta visitant *Florence*, promit à M. Moreni que la première famille illustre dont il publierait les mémoires serait la famille de *Médicis*. M. Moreni lui envoya en témoignage de reconnaissance un catalogue de 1200 et plus, d'ouvrages publiés ou inédits concernant cette famille.

Ce catalogue est accompagné d'un grand nombre de notes qui ajoutent à son utilité, et d'une table qui en facilite l'usage; il est établi selon l'ordre alphabétique des auteurs, et la table des matières, selon celui des membres de la maison de Médicis dont parlent ces auteurs. Au nom de chacun d'eux, le bibliographe a joint une note généalogique qui peut devenir nécessaire en beaucoup d'occasions.

Un second titre donné au catalogue, celui de *Fastes de la maison de Médicis*, indique suffisamment l'esprit dans lequel il est composé; cependant tous les auteurs qui y sont inscrits n'ont pas écrit avec le même sentiment, et toutes les choses qui sont annotées par le bibliographe n'ont pas été l'objet de son attention.

A la page 184, par exemple, dit le rédacteur, on indique un petit livre très rare, imprimé en 1575, sous le titre de *Legenda sanctæ Catharinæ Mediceæ*, où les fastes de la maison de Médicis sont rassemblés. Le bibliographe assure qu'il est conforme à un autre petit ouvrage également très rare, imprimé en 1578, et qui est noté à la page 125 sous le titre de : *Catharinæ Mediceæ reginæ matris vitæ, actorum et consiliorum quibus universum regni Gallici statum turbare conata est, stupenda eaque vera narratio*, attribué généralement à *Henri Estienne*. Il est vrai qu'il ajoute : « Brantôme a prouvé que l'auteur de cet ouvrage très curieux n'était qu'un fourbe. » Mais supposant que Brantôme dise vrai, le bibliographe ne peut se dissimuler à lui-même que la vie de Catherine, écrite même par le plus simple des hommes, ne serait pas exempte d'un certain enthousiasme dont il est difficile de se défendre. Lenglet Dufresnoy dit (soit de la légende ou de la narration) que Catherine, à qui elle fut soumise, n'y trouva rien d'*anti-historique*, si ce n'est les omissions.

A la page 225, on désigne un autre petit livre latin, imprimé à Rome dans le XVIe siècle, sous le titre de *Oraison aux Lucquois*, que Ferdinand de Naples fit écrire contre Laurent le Ma-

gnifique. Nous voulons bien croire, dit le rédacteur, que l'auteur (ou Cola Montani, ou Niccolo Capponi) fut cet homme *ferus, crudelis et inhumanus* dont parle *Fabbroni*, cité par le bibliographe, mais nous demandons si, de l'avoir fait étrangler par rage dans les Alpes de Bologne, ainsi que le rapporte le bibliographe même, c'est une si grande gloire pour cette maison.

Je pourrais, dit le rédacteur, faire la même question à l'égard de plusieurs personnages plus illustres de cette maison, qui ont travaillé beaucoup pour la Toscane, et beaucoup pour eux-mêmes, et dont la gloire serait immense si elle était celle qui donne la célébrité. Mais comme le savant bibliographe a depuis long-temps étudié l'histoire de la patrie, il sait mieux que moi, dit-il, que l'on peut mettre en problème si la Toscane doit *aux Medicis* ou si les *Médicis* ne doivent pas plutôt à la Toscane, ou, pour s'exprimer autrement, si la Toscane en a reçu plus de bien que de mal.

Entre tous les manuscrits indiqués çà et là dans le catalogue, quelques-uns contiennent des notes qui en rendent la publication précieuse. Il y a une époque de l'histoire florentine (celle des derniers temps de la république et des commencemens du nouveau gouvernement), que je ne crois pas être encore suffisamment éclaircie, et à l'égard de laquelle toute révélation faite aujourd'hui serait intéressante pour les deux mondes.

Quand je désire la publication de beaucoup de lettres remarquables des deux *Strozzi*, de *Nardi* et autres célèbres républicains leurs contemporains, que j'ai vues depuis long-temps dans les mains de ces savans, et que je crois être actuellement dans celles de lord Guilford qui doit les avoir portées à Corfou, quand je désire que l'on imprime les manuscrits dont parle Moreni, assurément ma curiosité ne me fait point illusion!

On serait également satisfait de voir mettre au jour l'ouvrage qui a pour titre *La supplication de l'Italie au Roi très-chrétien Francois* Ier, que possède depuis peu de temps le Dr *Francesco Guicciardini*. Je voudrais voir pareillement imprimée l'opinion de *Louis*, frère de ce savant docteur, envoyée au duc Alexandre, *sur le gouvernement de Florence*, ainsi que le discours de *Baccio Valori*, adressé au duc même, sur le mode d'établir la république, et l'*information* de Robert Acciajoli sur la *manière de gouverner à Florence*, et l'opinion de l'archevêque de Capoue, con-

seiller du duc, de *s'emparer de l'état de Florence au lieu de le protéger, après la guerre de* 1530. Je voudrais enfin, ajoute le rédacteur, voir mettre au jour beaucoup d'autres documens que possède notre savant bibliographe, auquel les sciences historiques se recommandent d'autant plus qu'elles se rapportent à la patrie et à la gloire de la maison de *Médicis*. T. D.

141. Historia de Espana. — Histoire d'Espagne; par le P. Mariana. Tom. IX, contenant le récit des principaux événemens depuis 1600 jusqu'en 1808. Madrid, 1829, Escobar et Orea.

L'histoire d'Espagne par le jésuite Mariana a été continuée par un autre religieux, le P. Miñana; en réimprimant cet ouvrage, l'éditeur a voulu le compléter, en y ajoutant une continuation jusqu'aux temps modernes. C'est là le sujet du 9e volume de la nouvelle édition, volume qui se vend aussi séparément comme un ouvrage indépendant de celui qui y a donné lieu.

142. Précis de l'histoire moderne; par M. Michelet, maitre de conférences à l'école préparatoire. 2e édition. In-8° de 250 p. Paris, 1829; Louis Colas.

Dans ce précis, l'auteur a insisté beaucoup plus sur l'histoire des évènemens politiques que sur celle des institutions civiles et religieuses, du commerce, des lettres et des arts; persuadé que la première doit servir d'introduction à la seconde. Les faits et les dates ne sont point en grand nombre dans cet ouvrage; M. Michelet s'est simplement proposé de graver dans la mémoire des élèves, auxquels son livre est spécialement destiné, le souvenir des points capitaux de l'histoire moderne.

Les limites étroites dans lesqu'elles l'auteur s'est renfermé, ne lui ont pas permis de s'étendre sur l'histoire des peuples du nord et de l'orient de l'Europe; il s'est principalement attaché aux peuples qui ont marché à la tête de la civilisation européenne: c'est-à-dire à ceux qui habitent les contrées de l'occident et du sud de l'Europe. Les chapitres qu'il consacre à l'histoire de ces derniers paraîtront peut-être relativement un peu longs; mais cette étendue, toute disproportionnée qu'elle sem-

ble d'abord, trouve naturellement son excuse dans l'importance du sujet. W.

143. Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence, etc. 6e et 7e livraisons, composées des Tom. XI, XII, XIII et XIV. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. Paris, 1829; Sautelet.

144. Rétablissement de l'École royale des chartes a Paris.

Rapport au Roi.

Sire, Animé de la sollicitude qu'inspirait à ses augustes ancêtres tout ce qui pouvait soutenir ou augmenter l'éclat de notre littérature, le feu roi institua, le 22 février 1821, au département des manuscrits de sa Bibliothèque de la rue de Richelieu, et aux archives du royaume, une École des chartes, afin de « *ranimer* (porte le préambule de cette ordonnance) *un genre* « *d'études indispensable à la gloire de la France, et de fournir* « *à l'Académie des inscriptions et belles-lettres tous les moyens* « *nécessaires pour l'avancement des travaux confiés à ses soins.* »

Cette création fut non moins utile que généreuse; mais on ne tarda pas à reconnaître combien il importait de l'améliorer. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres se rendit l'organe de cette nécessité (1) : elle insista principalement sur l'inconvénient de n'avoir ouvert aucune carrière aux douze pensionnaires dont cette École était composée, et de ne leur fournir aucun moyen d'émulation. Il devait arriver en effet qu'après avoir employé deux années à de pénibles études, ces élèves seraient également embarrassés de tirer parti, pour eux et pour l'État, de la science qu'on leur avait donné le moyen d'acquérir.

C'était un vice non moins notable dans l'organisation primitive de l'École de l'avoir divisée en deux sections absolument isolées l'une de l'autre, n'ayant que le même enseignement pour objet, et ne s'entendant ni sur l'ordre et la marche des études, ni sur les progrès des élèves, dont rien d'ailleurs ne constatait régulièrement l'aptitude et l'assiduité.

D'un autre côté, les leçons, bornées à la seule lecture et à la simple copie correcte des chartes de diverses époques, n'em-

(1) Séance du 23 janvier 1824.

brassaient pas la *diplomatique* et la *paléographie*. C'est pourtant cette science qui a pour but de constater l'authenticité des documens, de déterminer les caractères qui l'établissent, l'altèrent ou la détruisent en tout ou en partie; de fixer incontestablement les dates des actes, par l'interprétation de notes chronologiques, si variables et si arbitraires, même pour chaque règne; de spécialiser, toujours dans l'intérêt de la certitude historique, les formules et les protocoles propres à chaque époque, selon les variations qui s'introduisaient dans la haute administration de l'État, et d'exposer les caractères qui différencient les uns des autres, les *Chartes*, les *Diplômes*, les *Lettres*, *Épîtres*, *Indicules*, *Rescrits*, *Édits*, *Capitulaires*, etc., etc.

Telles furent, il est au moins permis de le supposer, les raisons pour lesquelles les cours de l'École des chartes furent abandonnés, lorsqu'elle avait à peine deux ans d'existence; et il n'a pas été possible de ranimer, depuis lors, une ardeur que ces diverses causes avaient éteinte.

J'ai dû, Sire, m'appliquer à rechercher les moyens de mettre un terme à ce fâcheux état de choses, et d'assurer enfin, dans toute son étendue, à la France, la jouissance du bienfait dont votre auguste frère l'a dotée.

Pour atteindre ce double but, si digne de mes efforts, il m'a paru nécessaire de proposer à Votre Majesté :

1° D'admettre aux cours publics de l'École des chartes, tous ceux qui désirent les suivre, pourvu qu'ils soient âgés de 18 ans révolus, et bacheliers ès-lettres;

2° De diviser les cours, à compter du 2 janvier 1831, en cours uniquement *élémentaire*, et en cours de *diplomatique* et de *paléographie française*. Dans celui-ci, on expliquera aux élèves les divers dialectes du moyen âge, et on les dirigera dans la science critique des monumens écrits de cette époque;

3° De réduire à six, au moins, et à huit au plus, le nombre des élèves *pensionnaires*, et de porter le traitement de chacun d'eux à 800 francs par an;

4° D'ouvrir, pour ces places, entre tous les élèves de l'École, un concours, d'après lequel une commission composée du secrétaire-perpétuel et de deux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de trois conservateurs de la Bibliothèque royale, et du garde des archives du royaume, présenterait à ma nomination une liste double de candidats;

5° D'astreindre les élèves *pensionnaires*, pendant la durée de leurs cours, qui doit être de deux années suivant l'ordonnance du 16 juillet 1823, à concourir aux travaux d'ordre et de classification qui se font au département des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, rue de Richelieu, et aux Archives du royaume, puisque leurs occupations journalières dans ces établissemens, seront pour eux un moyen d'augmenter continuellement leur instruction;

6° D'ordonner que l'imprimerie royale publiera gratuitement chaque année, conformément à l'art. 3 de l'ordonnance royale du 23 juillet 1823, deux recueils ayant pour titre, l'un: *Bibliothèque de l'École royale des chartes;* l'autre, *Bibliothèque de l'Histoire de France,* et de décider que la somme pour laquelle le département de l'intérieur y souscrira, sera distribuée, sur la proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en gratifications aux élèves dont les travaux contribueront le plus au succès de cette publication;

7° Enfin, d'assurer aux élèves de l'École des chartes, qui, à la fin de leurs études, auront obtenu du ministre secrétaire-d'état de l'intérieur un brevet d'*archiviste paléographe*, la moitié des emplois qui deviendront vacans aux Archives du royaume, dans les divers dépôts littéraires et dans les bibliothèques publiques, la Bibliothèque royale exceptée toutefois, à cause des ordonnances anciennes et nouvelles, qui attribuent au conservatoire de ce magnifique établissement, la nomination de ses employés.

Je souhaite vivement, Sire, ne pas m'abuser en espérant un véritable succès de ces dispositions, si Votre Majesté veut bien les approuver.

Ainsi, tandis que dans le sanctuaire ouvert par François Ier, à tous les peuples, à toutes les sciences utiles, un auditoire instruit vient apprendre chaque jour ce qu'il lui importe le plus de savoir sur les peuples dont les annales occupent les premières pages de l'histoire, un autre enseignement, fruit de la munificence de Votre Majesté, aura pour objet spécial les fastes glorieux de la monarchie française, l'étude de ses vénérables monumens; il sera placé dans cet immense établissement littéraire qui ne fut d'abord que la *librairie* de Charles V, et dont la protection de ses augustes successeurs a fait aujour-

d'hui le dépôt de toutes les connaissances humaines. On n'aura donc plus enfin à regretter de voir privées d'encouragement ces études françaises, qui ont fait pendant plus de deux siècles, l'honneur de notre patrie; ces études savantes dans lesquelles nous avons eu partout des imitateurs et nulle part de rivaux.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant serviteur et très-fidèle sujet.

Le ministre secrétaire-d'état de l'intérieur, La Bourdonnaye.

Ordonnance du Roi.

CHARLES, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur le rapport de notre ministre seccétaire-d'état au département de l'intérieur; vu les ordonnances du Roi, en date des 22 février 1821, et 16 juillet 1823; voulant compléter le bienfait de l'institution de l'École des chartes, que la France doit à la sollicitude éclairée du feu Roi, notre très-honoré frère, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. L'École royale des chartes, qui a été établie à Paris par l'ordonnance du 22 février 1821, sera remise en activité le 2 janvier 1830.

2. Les cours de cette École se diviseront, à compter du 2 janvier 1831, en *cours élémentaire*, et en cours de *diplomatique* et de *paléographie française*.

Le premier (celui des Archives du royaume) aura uniquement pour objet d'apprendre à déchiffrer et à lire les chartes des diverses époques; sa durée sera d'un an.

Le second (celui de notre Bibliothèque de la rue de Richelieu) expliquera aux élèves les divers dialectes du moyen-âge, et les dirigera dans la science critique des monumens écrits de cette époque, ainsi que dans le mode d'en constatér l'authenticité et d'en vérifier les dates.

Ce dernier cours durera deux ans.

3. Nul ne pourra être admis à l'École royale des chartes, s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus et bachelier ès-lettres.

4. Notre imprimerie royale publiera gratuitement chaque année, conformément à l'art. 3 de l'ordonnance du 23 juillet 1823, un volume des documens que les élèves auront traduits, avec le texte en regard.

Ce recueil portera le titre de *Bibliothèque de l'École royale*

des chartes, et sera composé des traductions qu'une commission formée du secrétaire-perpétuel et de deux membres de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, de trois conservateurs de notre Bibliothèque royale et du garde des Archives du royaume, aura jugées dignes d'en faire partie.

5. Le nombre des élèves pensionnaires sera réduit à six au moins et huit au plus; et le traitement de chacun d'eux porté à 800 fr. par an.

Leur nomination n'aura lieu que pour le 2 janvier 1831.

6. Pendant la durée de leurs études, ces élèves pensionnaires prendront part aux travaux d'ordre et de classification qui se font habituellement au département des manuscrits de notre Bibliothèque de la rue de Richelieu, ainsi qu'aux Archives du royaume, et seront, sous ce rapport, soumis aux mêmes règles que les employés de ces établissemens.

7. Tous les élèves de l'École royale des chartes seront admis à concourir pour les places d'élèves pensionnaires, devant la commission dont il est parlé en l'art. 4.

Cette commission, d'après les examens qu'elle leur aura fait subir, dressera une liste double de candidats, d'abord au mois de novembre 1830, et ensuite lors de chaque renouvellement desdits élèves pensionnaires.

A égalité de titres, l'élève qui aura contribué à la publication prescrite par le même article, obtiendra la préférence.

8. Indépendamment de la bibliothèque de l'École des chartes, notre imprimerie royale publiera, chaque année, et de la même manière, sous la direction de la commission susnommée, un volume de chartes nationales, qui seront disposées dans leur ordre chronologique, avec des notes critiques.

Ce recueil sera intitulé : *Bibliothèque de l'Histoire de France.*

9. Il sera prélevé annuellement, sur le fonds affecté dans le budget de l'Etat à l'encouragement des sciences, lettres et arts, une somme de 3,000 fr., qui sera employée par notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur, en gratifications aux élèves dont les travaux contribueront le plus au succès desdits recueils, sur la proposition de notre Académie des inscriptions et belles-lettres.

10. Après les deux années d'étude auxquelles ils sont soumis, les élèves de diplomatique et de paléographie françaises

seront examinés de nouveau par les juges du premier concours.

Ceux de ces élèves qui auront été reconnus dignes de cette distinction, recevront de notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur un brevet d'Archiviste Paléographe, et obtiendront ensuite, par préférence à tous autres candidats, la moitié des emplois qui viendront à vaquer dans les bibliothèques publiques (notre Bibliothèque de la rue de Richelieu exceptée), les Archives du royaume et les divers dépôts littéraires.

11. Notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur fera les réglemens nécessaires pour la discipline de l'École royale des chartes, et l'ordre régulier des études, après avoir pris l'avis de notre Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

12. Les ordonnances des 22 février 1821 et 16 juillet 1823, sont maintenues, en ce qui n'est pas contraire aux dispositions de la présente.

13. Notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur et notre garde-des-sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des Lois.

Donné au château des Tuileries, le onzième jour de novembre de l'an de grâce 1829, et de notre règne le sixième.

CHARLES.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur,

LA BOURDONNAYE.

145. A HISTORICAL SKETCH, etc.—Esquisse historique de la formation de la confédération américaine, considérée principalement dans ses rapports avec les limites de chaque état et la juridiction du gouvernement central sur les tribus indiennes et les terres du domaine public; par Jos. Carvill. BLUNT. In-8° de 116 p. New-York, 1825. (*North american Review;* avril 1826, n° LI, p. 460.)

Le titre de cet ouvrage indique d'une manière exacte et précise le dessein de l'auteur. Une des tâches les plus difficiles qu'eût à remplir le congrès général des États-Unis, fut de concilier les prétentions des diverses provinces à la propriété des terres nouvellement conquises sur les tribus indiennes. Le gou-

vernement, à force de prudence et de ménagement, parvint à aplanir toutes les difficultés, à modérer toutes les exigences. Les terres en question ne furent adjugées à aucun des états en particulier, mais formèrent de nouvelles provinces qui furent, comme les autres, incorporées à l'Union américaine. L'ouvrage de M. Blunt roule sur les évènemens qui ont amené ce résultat. L'auteur, qui a considéré son sujet sous toutes ses faces, a rendu service au public en rassemblant en un seul corps une multitude de faits épars dans les livres, les actes publics, les diplômes, les lois, les ordonnances, les traités, etc. L'esquisse historique nous a paru mériter la confiance des lecteurs; il atteste un examen scrupuleux des documens authentiques; le style en est clair et précis, et la méthode judicieuse. W.

146. Histoire de l'Amérique. (*Gaceta de Bayona;* août 1829, n° 94.)

Les éditeurs de la nouvelle édition de l'*Histoire d'Espagne*, par le P. Mariana (voy. ci-dessus n° 141), vont publier une *Histoire de l'Amérique*, composée de la *Conquête du Mexique*, par D. Antonio Solis, et de la *Conquête du Pérou et de la Floride*, par l'Inca Garcilaso de la Véga, descendant des anciens souverains du Pérou, et qui a laissé l'unique document que l'on possède sur les époques antérieures à cette conquête. On souscrit à Madrid, chez Escobar et Orea; chaque vol. coûte 20 réaux. L'ouvrage aura 8 à 9 vol. Les éditeurs devraient y joindre l'*Histoire de Buenos-Ayres*, par le chanoine Funes, qui a paru, en 1819, à Buénos-Ayres, en 3 vol. pet. in-4°, et qui est très-rare en Europe. D.

147. Recuerdos sobre la rebelion de Caracas. — Souvenirs sur la révolte de Caracas; par l'intendant D. José Domingo Diaz. Madrid, 1829. (*Gaceta de Bayona;* août 1829, n° 90).

Témoin oculaire de la révolution de ce pays et de presque tous les événemens qui s'y rattachent; condisciple ou ami des principaux moteurs de l'insurrection de juillet 1808, et ayant pris une part active aux intérêts du gouvernement jusqu'à la bataille de Carabobo, en 1821, l'auteur a cru devoir donner des renseignemens sur les principaux événemens qui ont amené et consolidé l'indépendance des colonies espagnoles. On sent que l'intendant espagnol n'a pu écrire cette histoire dans le même sens que les auteurs américains; cependant, comme il

faut entendre les deux partis, le récit de M. Diaz méritera d'être comparé aux historiens des républiques de l'Amérique. D.

148. Mémoires et Mélanges historiques et littéraires, par le Prince de Ligne; ornés de son portrait et d'un *fac simile*. Tom. V. (Voy. le *Bulletin* de juin 1828, Tom. IX, n° 464.) In-8° de v-490 p.; prix des 5 vol., 33 fr. Paris, 1829; Denain.

En annonçant les 4 premiers volumes des *Mémoires et Mélanges du prince de Ligne*, dans l'article auquel nous renvoyons, nous avons dit que les éditeurs français n'avaient pas voulu comprendre dans leur choix des morceaux qui ne sont pas du prince (quoiqu'ils se trouvent dans la volumineuse collection de ses œuvres publiées en Allemagne), ou du moins qui ne sont pas originaux, et d'autres qui, réimprimés plus d'une fois, sont devenus en quelque sorte populaires, tels, par exemple, que le *Mémoire sur le comte de Bonneval*. L'accueil que le public a fait à leur édition les a engagés à revenir sur cette détermination, en publiant un 5ᵉ volume, qu'ils ont composé de ce morceau même et de la *Vie du prince Eugène de Savoie*. Peut-être eût-il été à désirer qu'ils pussent donner quelque autre fragment moins connu; mais un sentiment de délicatesse a empêché les héritiers de l'illustre auteur, auxquels ils s'étaient adressés, de livrer aux presses françaises des manuscrits devenus la propriété d'un libraire de Vienne, auquel le gouvernement autrichien n'a pas cru devoir permettre la publication d'écrits qui traitent d'événemens politiques dont les résultats sont encore récens, et parlent de personnages dont la plupart sont vivans.

Espérons que cette interdiction sera levée, ou que, par une transaction entre le libraire allemand et les éditeurs français, ceux-ci pourront puiser quelque jour dans cette mine si riche d'écrits qu'a dû laisser après lui un des hommes les plus distingués du 18ᵉ siècle. En attendant, nous ne doutons point que ceux qui possèdent déjà les 4 premiers volumes de cette édition dans leur bibliothèque ne s'empressent aussi d'y placer le 5ᵉ que nous annonçons, et de saisir cette occasion de relire celui des ouvrages du prince de Ligne qui joint au plus haut degré la vérité historique et l'intérêt du roman. Il est inutile de

dire que nous voulons désigner par là, non pas la *Vie du prince Eugène*, que l'auteur avait voulu faire passer sous le manteau d'un prétendu émigré français, devenu possesseur du manuscrit original, en grande partie (disait-on dans la préface) de la main du prince lui-même, mais du *Mémoire du comte de Bonneval*, suivi d'une *Correspondance*, du *Procès* du comte, fait et instruit par lui-même, d'un *Mémoire sur la tactique*, et d'un autre *sur la manière d'assurer le succès des armées ottomanes contre les Allemands*, qui ne peut manquer de piquer vivement la curiosité dans la situation présente des affaires en Europe. E. H.

149. Musée moral, ou Préceptes, conseils et exemples recueillis chez les anciens moralistes et divers autres personnages célèbres de l'antiquité; par M. Ch. S. De S.... 2 vol. in-8°; prix, 10 fr. Paris 1828 et 1829; Carilian Goeury.

Cet ouvrage renferme les plus utiles leçons et les avis les plus salutaires; c'est un choix fort bien fait de règles, de maximes, de traits et d'exemples dus à quinze siècles consécutifs, depuis le neuvième avant notre ère jusqu'au sixième après. Il présente succinctement et méthodiquement ce que, pendant cet espace de temps, les hommes les plus renommés comme les plus divergens et les plus opposés dans leurs opinions, ont pensé des bonnes et des mauvaises mœurs, du juste et de l'injuste. Il n'est pas jusqu'aux personnages les moins propres à servir de modèles et d'exemples, que l'auteur n'y ait fait intervenir, et toujours sans le moindre danger, ni le plus léger inconvénient pour les lecteurs de tous les pays, de tous les âges et de toutes les classes.

L'auteur du *Musée moral* a rendu service aux pères de famille ainsi qu'à la jeunesse, en mettant sous ses yeux un tableau de ce que l'antiquité a laissé de plus éminemment propre à détourner du vice, à faire aimer la vertu, et à graver dans le cœur ces principes invariables et ces sentimens élevés qui seront toujours les garans les plus sûrs de la vraie félicité publique. « Aucune lecture ne nous semble plus faite pour inspirer l'amour de la patrie, le respect aux lois et le dévouement aux plus nobles sacrifices. L'ami de la vertu y trouvera une source

d'émotions généreuses, et elle peut retenir dans les règles du devoir celui qui serait tenté de s'en écarter. »

Ce recueil, destiné spécialement à la jeunesse, est encore utile aux personnes qui voudraient remplir le vide que laisse dans l'esprit une éducation négligée; elles éviteront, par des lectures peu fatigantes, une partie des travaux et des recherches qu'exige l'étude aride, et quelquefois décourageante de l'histoire. Les orateurs et les écrivains trouveront, au moyen des tables chronologique, alphabétique, et par ordre de matières, une infinité de traits heureux à citer.

La seconde partie du *Musée moral* est précédée d'une introduction qui offre quelques détails sur les manuscrits retirés d'Herculanum.

MÉLANGES.

150. Société des Antiquaires de Londres.

On y a lu un mémoire de M. Britton sur les antiquités celtiques ou druidiques, qui accompagnait une suite de charmans dessins d'après les esquisses de l'auteur, représentant plusieurs cromlechs et cercles en pierres brutes; les derniers étaient divisés en deux classes : les simples et les composés. Parmi les derniers, étaient quelques figures intéressantes du monument immense d'Avebury et du fameux Stonehenge, tous les deux dans le Wiltshire. M. Nichols donna communication d'un mémoire et des dessins des tapisseries très-curieuses de Saint-Mary Hall, Coventry. (*Literary Gazette;* 16 mai 1829, p. 321.)

151. Société Royale Asiatique de Londres.

Dans l'assemblée de cette société du 2 mai 1828, sous la présidence de sir Gore Ouseley, M. Davis a lu la première partie de son Essai sur *la poésie des Chinois*. Il a traité de la versification, des règles qui dominent dans la construction des vers, des couplets, et des sources d'où dérivent leur mélodie et leur rhythme. M. Davis a divisé cette partie de son sujet dans les chapitres suivans, savoir : le son du langage parlé, la variation des tons que prescrit la règle, l'emploi du nombre poétique, l'observation d'une pause régulière de césure, l'emploi de la

rime et l'effet rhythmique de l'égalité des couplets. Le mémoire était accompagné de specimens de poésie chinoise, et l'auteur en a fait la comparaison avec les poésies grecque, latine, hébraïque. On a fait l'énumération d'un grand nombre de présens, entre lesquels se trouvaient plusieurs volumes d'ouvrages en chinois, renfermant un poème manuscrit, qui offre la description de Londres, des notices sur la Mongolie, publiées en Russie par le moine Yakinff (Hyacinthe), dédiées au prince Lieven et envoyées à la Société par le ministre des affaires étrangères impériales à Saint-Pétersbourg. Sir George Stanton a offert un gros volume de dessins de plantes rares, exécutées, dit-on, à Paris, pour l'empereur de la Chine. M. Davis a présenté une chandelle faite en entier avec de la cire végétale du Japon. M. Davis a apporté en Angleterre des échantillons des plantes qui ont donné cette cire, dans le dessein d'essayer de les faire croître en Angleterre. Les Transactions de la Société royale de littérature et quelques autres volumes de recueils d'arts et de sciences ont aussi été déposés sur le bureau. (*Litterary Gazette*; n° 642, mai 1829, p. 306.)

152. Académie Royale des sciences et Belles-Lettes de Bruxelles. Concours de 1829, et sujets de prix pour le concours de 1830 et celui de 1831.

L'académie avait proposé 9 questions pour le concours de 1829; et il lui est parvenu 2 mémoires en réponse à la 4me, et un à la 5me.

4me question, ayant pour objet le *voyage de Charles-Quint à Gand*, etc.

Premier mémoire, rédigé en hollandais, et divisé en 3 parties, la 1re, qui a rapport aux anciennes communes, à leur origine, à leurs droits acquis ou usurpés, est en grande partie étrangère à la question; la seconde, qui décrit les événemens qui ont précédé l'arrivée de Charles-Quint, est traitée avec soin; la 3me devait présenter le tableau des événemens qui ont suivi l'arrivée de l'empereur. Cette partie, la plus importante de la question, n'est qu'effleurée. L'auteur, n'ayant suivi pour guide que les mémoires de Jean d'Hollander, qui finissent au mois de novembre 1539, n'a pu donner la relation des événemens postérieurs à cette époque.

Second mémoire, écrit en français. L'auteur, au moyen des documens qu'il a puisés dans les archives et les manuscrits contemporains, et dont il a su faire un judicieux usage, donne réellement la continuation du journal de d'Hollander. Ayant satisfait de cette manière au point essentiel de la question, il a rempli l'intention de l'Académie, qui a jugé que cet ouvrage méritait la médaille d'or. L'auteur est M. *Steur*, avocat à Courtrai.

Quant au mémoire hollandais, l'Académie a trouvé que, pour le fond, il laisse un grand vide dans la partie qui exigeait le plus de développemens; elle a cependant reconnu que cet ouvrage a le mérite d'être traité avec dignité et écrit avec pureté, et lui a en conséquence décerné la médaille d'argent. L'auteur est M. *Grégoire Mees*, avocat à Rotterdam.

5me question, relative à l'*établissement des communes en Flandre*. Mémoire ayant pour épigraphe : *Toute charte, toute constitution n'est qu'un résumé historique*, etc. Le véritable objet de la question était d'indiquer l'origine et le temps de l'établissement des communes. Ce n'est que par des inductions tirées des faits que l'auteur a tâché de prouver, non l'époque précise, mais l'ancienneté de l'existence des communes. Cette manière d'envisager la question l'a nécessairement entraîné dans de longs détails historiques; mais les conséquences qu'il a déduites des faits, sont souvent hasardées, de sorte que la question n'est pas résolue d'une manière précise; l'Académie a jugé cependant que le sujet, d'après l'idée et le plan suivant lesquels l'auteur l'a conçu, est bien traité; que d'ailleurs quelques-uns des argumens ne sont pas dénués de probabilité, et elle a en conséquence résolu d'accorder la médaille d'argent à ce mémoire, dont l'auteur est M. *Jean Perneel*, avocat à Bruges.

L'Académie propose pour le concours de 1830 les questions suivantes :

1re question. Quelle a été l'influence de la lègislatien civile française sur celle des Pays-Bas espagnols, depuis le commencement du 16me siècle jusqu'à la fin du 17me, ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle? En d'autres termes : Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas espagnols en matière civile dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et ordonnances générales publiées en France?

L'Académie désire que l'on transcrive les textes des deux législations, et que l'on indique les différences des dispositions des placards belgiques qui n'ont été qu'imités des lois françaises.

2me question. L'action lente, mais inévitable du temps, les ravages des guerres et des révolutions, quelquefois la nécessité même, et plus souvent l'intérêt ou le caprice des hommes, amènent partout la destruction successive des plus anciens et des plus beaux monumens d'architecture, consacrés soit à la religion, soit à l'administration, soit à d'autres grands objets d'utilité publique ou privée. Dans cet état de choses, l'Académie désirant connaître et ce que les provinces méridionales du Royaume ont perdu en monumens de cette nature, et ce qu'elles possèdent encore, propose la question suivante :

Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans les provinces formant actuellement le Brabant méridional et le Hainaut, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du 16me siècle (année 1500), *et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours?*

Si la nature du monument, soit qu'il n'existe plus, soit qu'il existe encore, le comporte, l'auteur de la réponse en fera la description succincte, et indiquera les gravures qui en ont été faites. Il désignera, autant que possible, l'époque de la construction, avec l'usage auquel le monument est destiné, et celle de la démolition ou de la destruction, avec les motifs qui y auront donné lieu.

L'Académie ne demande ni une nomenclature aride, ni une liste minutieusement exacte de toutes les constructions anciennes. C'est au goût éclairé et au discernement des concurrens qu'elle confie le choix des monumens, dont les souvenirs et les traditions méritent d'être conservés, surtout lorsqu'ils se rattachent à de grauds intérêts politiques ou religieux.

Cette question, lorqu'elle aura été résolue d'une manière satisfaisante, sera continuée et étendue aux autres provinces de la division méridionale des Pays-Bas.

3e question. Plusieurs écrivains du 15e siècle, et nommément *Froissart*, ont traité une partie de l'histoire des Pays-Bas. Ces ouvrages, par l'intérêt des événemens et le mérite du travail, ont exercé et exercent encore sur l'étranger et dans notre patrie

même, une influence qui a fait adopter et a comme naturalisé un certain nombre d'erreurs graves, qui, successivement accueillies sans réflexion par d'autres historiens plus rapprochés de l'époque des premiers, ont insensiblement fini par acquérir un certain droit de cité dans notre histoire, où elles sont quelquefois admises, surtout chez l'étranger, comme autant de faits dont la vérité n'est plus même sujette à discussion. L'Académie demande *un tableau raisonné des principales erreurs de fait ou des omissions, lorsqu'elles ont une importance historique, qu'on rencontre dans* Froissart, *relativement à des passages qui ont directement rapport à l'histoire générale ou particulière de nos provinces ou de leurs souverains.*

4e question. *Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande depuis le commencement du 13e siècle jusqu'au 15e exclusivement, et quels genres furent les plus cultivés.* L'Académie désirerait qu'en traitant cette question, on suivît le plan de l'ouvrage de M. *de Roquefort* sur l'ancienne poésie française, qui lui a valu un prix à l'Académie des Inscriptions de Paris.

5e question. *Recueillir, coordonner et expliquer les fragmens de la doctrine d'*Ammonius Saccas, *philosophe de l'école d'Alexandrie et chef des* Néoplatoniciens, *en ayant soin d'indiquer ce qu'il dut à ses devanciers, et de montrer l'influence qu'il exerça sur ses contemporains ainsi que sur ses successeurs.*

Elle avait précédemment proposé une question sur les attributions des anciens états des provinces belgiques, leurs rapports avec le souverain et avec la nation, ainsi que le degré d'influence que chacun de ces états exerçait dans les affaires publiques. Elle s'est de nouveau occupée de cette question; et ayant considéré que son étendue pouvait éloigner les concurrens, elle a résolu de la simplifier, en commençant par mettre au concours la première partie. Elle demande donc, pour le concours de 1831 :

Quels étaient les droits et les attributions des états dans les différentes provinces des ci-devant Pays-Bas autrichiens, d'après les constitutions et le droit public de chaque province, jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la France en 1795?

Les concurrens doivent traiter ce sujet surtout d'après les constitutions, chartes, diplômes, capitulations, lois, ordonnances, coutumes et autres actes publics des provinces respectives; et là où ces documens manquent, d'après les témoigna-

ges des publicistes, historiens et jurisconsultes anciens et modernes qui ont écrit sur ces matières.

Le prix pour chacune de ces questisns est une médaille d'or du poids de 30 ducats. Les mémoires, écrits en latin, français, hollandais ou flamand, doivent être adressés au secrétaire perpétuel, M. Dewez, avant le 1er février de chaque année.

153. ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN. Sujet de prix pour 1830.

L'Académie demande des *Programmes de Tableaux tirés de l'histoire de Normandie*. Elle décernera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., à celui qui aura envoyé les meilleurs et en plus grand nombre. Elle désire que chaque programme, éclairé de notes critiques, soit accompagné d'un simple trait ou croquis. Les pièces du concours doivent être envoyées, franches de port et dans la forme accoutumée, à M. Bignon, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la *classe des belles-lettres*, avant le 1er juin 1830.

154. MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES pour servir à l'histoire de Lyon; par M.... In-8°, 522 p. Lyon 1828.

Quoique cet ouvrage soit spécial à la ville de Lyon, il n'en est pas moins susceptible d'un intérêt général. C'est un recueil de variétés historiques et littéraires comme nous en ont laissé les Huet, les Leclerc, les Leduchat, lecture remplie d'attraits et d'instruction. Rien ne prouve mieux ce qui a été dit souvent: Combien en province on est capable de travaux érudits et consciencieux. A Paris, j'en ai vu bon nombre ne rechercher que le succès à quelque prix que ce fût; loin de la capitale j'en ai rencontré aussi qui voulaient avant tout le mériter.

Il serait difficile de donner l'analyse de ce livre qui ne se compose que de morceaux détachés; les citations même ne le feront connaître qu'imparfaitement. Ce qui plaît dans ces sortes d'ouvrages, c'est la réunion de tous les objets qui s'y trouvent: anecdotes, réflexions, critique, biographie, histoire littéraire. C'est de la variété que naît le principal charme; surtout quand elle présente à la fois, du goût dans le choix des sujets, une parfaite exactitude dans les recherches, et une grande étendue de connaissances. Cependant je pense que les lecteurs du Bulle-

tin trouveront ici avec plaisir un article fort important sur l'imprimerie Lyonnaise, c'est ce qui nous engage à le donner quoiqu'un peu long; et aussi parcequ'il justifiera du moins en partie le jugement que nous avons porté de ce recueil intéressant. « Imprimerie lyonnaise (p. 451-6.) Tout le monde sait combien l'imprimerie et la librairie ont été florissantes à Lyon, dès le principe même de leur introduction en France, et jusque vers la fin du dix-huitième siècle, époque où elles ont beaucoup perdu dans cette cité, de leur ancienne splendeur. Un mémoire *sur l'origine de l'imprimerie en Provence,* par M. Antoine Henricy, avocat près la cour royale d'Aix (1), nous fournit de nouvelles preuves de l'étendue et de l'importance qu'avait cette branche du commerce lyonnais. On y voit, en effet, que, pendant de longues années, la Provence a eu recours à nos imprimeurs, soit pour l'impression des actes publics, soit pour celle des ouvrages des particuliers. La première des villes de cette province qui ait attiré dans son sein l'art typographique, est celle d'Aix; mais ce ne fut qu'en l'année 1575 (2); jusqu'alors, le parlement, l'administration provinciale, les consuls et les citoyens s'adressaient presque toujours à nos typographes, et quelquefois seulement à ceux d'Avignon, pour les publications dont ils avaient besoin. Il est vrai qu'Aix posséda des libraires assez long-temps avant l'époque que nous venons d'indiquer : M. Henricy en nomme plusieurs, à la tête desquels il met un Dominique de Portunaire, exerçant en 1539 et appartenant, suivant toute apparence, à la même famille que Vincent de Portunaire ou *de Portunariis*, né à Trino, dans le Montferrat, libraire à Lyon dès 1507, et que Pierre de Portunaris, qui imprimait en notre ville dans la seconde moitié du seizième siècle. Des privileges furent accordés

(1) Dans le *Recueil des mémoires et autres pièces de prose et de vers, qui ont été lus dans les séances de la Société académique d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, depuis* 1823 *jusqu'à présent;* Aix, imprimerie de Pontier fils aîné, 1827, in-8°, p. 1-43.

(2) Il y avait à cette époque un peu plus d'un siècle que l'on imprimait à Lyon, puisque le livre aujourd'hui reconnu pour le plus ancien produit de la typographie de cette ville, le *Compendium Lotharii*, est de 1473. Voyez les premières *Lettres lyonnaises*.

à quelques-uns des libraires d'Aix, en 1539 et 1545, par François Ier, qui avait donné, en 1536, à Antoine Vincent (1), imprimeur à Lyon, la permission, pour trois ans, d'imprimer les ordonnances du pays de Provence.

Les autres villes de Provence ont continué encore plus tard d'emprunter le secours des presses lyonnaises.

M. Henricy entre dans beaucoup de détails sur l'objet de ses recherches, qu'il appuie presque toutes sur des documens puisés dans les archives municipales et dans les anciens protocles. Ce qui se rencontre de relatif à Lyon dans son intéressant mémoire, ne se borne pas à ce que nous venons d'en extraire. Voici encore quelques faits qui y sont rapportés, rentrant, en grande partie, dans ce que nous avons dit ci-dessus, et rappelant tous des souvenirs qui appartiennent à notre localité.

En 1547 et le 18 juillet, l'archevêque d'Arles et le chanoine Cazaphilète, au nom du chapitre, autorisèrent, par acte reçu Antoine Surian, notaire à Saint-Chamas, Vas Cavallis, libraire d'Aix, à publier une nouvelle édition du Bréviaire de leur église. Ce libraire chargea de l'impression Thibaud Payen, imprimeur de Lyon (2). *Lugduni excudebat Theobaldus Paganus* 1549, *venundantur Aquis, in palatio regali, per Vas Cavallis, bibliopolam.*

Les consuls de la ville de Manosque firent imprimer à Lyon, en 1559, suivant l'ordonnance du 20 août, le recueil municipal, intitulé : *Tenor privilegiorum, franquesiarum et libertatum villæ Manuascæ in comitatu Provinciæ et Forcalquerii existentis. Venundantur Manuascæ, per magistrum Salvatorem Jurami, bibliopolam.* 1559.

Les chanoines de l'église métropolitaine d'Aix firent aussi imprimer à Lyon leur Bréviaire, en 1499 et en 1526; leur Missel, en 1527; leur Diurnal, en 1533. C'est également à notre ville que l'église de Marseille, en 1526, celle d'Arles, en 1501 et 1549, celle de Grasse, en 1528, celle de Fréjus, en 1530, et celle d'Apt, en 1532, durent l'impression de leurs Bréviaires.

(1) Simon, Antoine et Barthélemy Vincent ont beaucoup imprimé ou fait imprimer à Lyon, dans le 16e siècle; Simon y fut échevin en 1524, et Antoine en 1544, 1552 et 1560.

(2) Thibaud-Payen imprima à Lyon de 1537 à 1570.

Ce ne fut qu'en 1575, comme nous l'avons dit, que l'imprimerie fut établie à Aix. Pierre Roux, imprimeur d'Avignon, traita avec les consuls d'Aix et y transporta ses presses. Il y donna *le Traité de l'église de Dieu contre les calvinistes....*, par Jean Pellicot, conseiller au siège de cette ville, dont cet ouvrage paraît être la première production typographique. Guillaume Maillou et ensuite Jean Courraud et Philippe Coignat son gendre, succédèrent à Pierre Roux; mais Jean Courraud n'ayant pu remplir le service des établissemens publics, soit à cause de son incapacité reconnue par le conseil de ville, soit à cause de l'insuffisance de son atelier, on appela de Lyon, en 1597, pour le remplacer, Jean Tholosan, qui y était établi depuis plusieurs années. François Dupérier, homme de lettres distingué, père de Scipion Dupérier (1), avait désigné Tholosan aux consuls sous des rapports honorables; il lui fit le meilleur accueil et exigea même qu'il vînt demeurer d'abord dans sa maison; il le qualifiait dans ses lettres son *très affectionné et parfait amy*, et lui adressa des vers familiers qui se trouvent dans les *mémoires et instructions pour l'établissement de meuriers et art de faire la soie en France*, *reimprimez par ordre du roi*, en 1603, à Aix, chez Jean Tholosan.

Jacques Fontaine, célèbre médecin de ce temps à Aix, dit à Dupérier, en lui dédiant son livre de la petite vérole: « Vous ne « vous êtes pas contenté d'avoir attiré un bon et suffisant impri- « meur en votre ville; mais, à sa grande commodité, vous l'avez « logé dans votre maison. »

M. Henricy compare François Dupérier à Barthélemi Buyer, de Lyon, et aux Maximis, de Rome, qui attirèrent et logèrent aussi dans leurs maisons les premiers imprimeurs qui s'établirent dans ces villes.

Le parlement d'Aix, par arrêt du 31 janvier 1598, autorisa Tholosan à exercer sa profession, en attendant les lettres patentes du roi, lesquelles lui furent accordées le 14 octobre 1599, et confirmées le 16 novembre 1616. Tholosan fut nommé imprimeur de la ville aux gages de 100 livres, portés ensuite à 150.

(1) C'est à François Dupérier que Malherbe adressa ces fameuses stances:

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle.

Il était oncle de Charles Dupérier, l'un de nos meilleurs poètes latins modernes. Voy. l'art. de ce dernier dans la Biogr. univ.

On lui donna pour son habitation et pour l'exercice de son art la maison de l'université. Son imprimerie fut mise en activité dès 1597. Il reçut diverses indemnités des consuls, « en considération de plusieurs grands frais et dépens qu'il avait faicts et « soufferts à la conduite des caractères et autres engins nécessaires à son art, de la ville de Lyon en cette ville d'Aix, pour « estre luy un homme sçavant et bien entendu à son mestier, « ayant grand quantité de beaux caractères..... »

L'ouvrage suivant, publié en 1598, doit être considéré comme le premier livre sorti à Aix de l'atelier de cet imprimeur : *Statuta provinciæ Forcalquerii comitatum* (sic), *cum commentariis L. Massæ*. Le frontispice de ce livre porte le nom de Tholosan, avec celui de Nicolas Pillehotte, libraire, originaire de Lyon (1), venu probablement à Aix avec lui pour y établir un commerce de librairie qui fut de courte durée. Tholosan fit paraître la même année, *la Fauconnerie de Charles d'Arcussia*, seigneur d'Esparron, première édition devenue très rare, de ce livre dont le P. Lelong cite six réimpressions. Il réunissait à la profession d'imprimeur celle de libraire. La qualification d'*imprimeur-libraire* lui est donnée dans le privilége du 10 juillet 1612, qui lui fut accordé pour la publication d'un livre d'église.

Étienne David, après avoir fait son apprentissage chez Tholosan, épousa en 1616, l'une de ses filles, et le 14 novembre de la même année, il reçut des lettres patentes pour exercer conjointement avec son beau-père et après lui.

Tholosan ne pouvant plus, à cause de son âge, continuer le service de la ville, obtint, en 1625, qu'Étienne David fût nommé à sa place. Il lui légua ensuite son imprimerie par son testament du 23 août 1627, et celui-ci la transmit à ses descendans, qui en ont joui successivement avec des lettres patentes de nos rois. Cette imprimerie subsiste encore aujourd'hui

L'intérêt qu'offre cette pièce pour l'histoire de l'imprimerie dans le midi de la France, nous fera excuser la longueur de la citation. Il n'y a de trop long que ce qui est sans utilité.

DUGAS-MONTBEL.

(1) Il était sans doute parent de Pillehotte, imprimeur de la ligue, et dont le fils fut seigneur de la Pape, échevin en 1643, etc. Voy. *Archiv. du Rhône*, Tom. II, pag. 163.

155. Vie de Shah-Nawaz khan Samsam al Dowlah. (*Quarterly oriental Magazine*; oct.-déc., n° VIII, 1825, p. 265.)

Cette notice sur un personnage qui, dans le dernier siècle, a joué un role remarquable au milieu des dernières convulsions de l'empire Mogol, est extraite d'un dictionnaire biographique qu'il avait composé lui-même et qui a été continué par son fils. Le critique qui l'a insérée dans le *Quarterly oriental Magazine*, regrette que les écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'Inde, n'aient pas plus souvent recours aux auteurs même du pays, et que, s'attachant presque à la seule autorité de Ferishteh, ils négligent les sources où cet historien a puisé.

Le premier nom de Shah Nawaz Khan Samsam al Dowlak était Abd-al-Razzak. Son trisaïeul avait quitté Khowaf pour venir à la cour d'Akber; son bisaïeul, Amanat-Khan, avait été, sous Alemgir, en très grande faveur; son aïeul était Dewan de Moultan; son père se nommait Mir Hasan Ali. Le siége de sa famille était à Aurengabad; cependant il naquit à Lahore en 1700. Il se distingua de bonne heure par ses talens, et fut chargé de fonctions importantes. Il avait la confiance de Nizam al Dowlak Nazir Jeng, quand celui-ci osa se déclarer contre son père Asof Jah; il avait essayé de le détourner de cette entreprise, et n'en fut pas moins disgracié pendant cinq ans. En 1747, il fut nommé Dewan de Béran, et quand Nizam al Dowlak eut succédé à son père dans le gouvernement de l'empire, Samsam al Dowlak fut appelé au déwani du Dékhan; puis, après la fin malheureuse de Nizam al Dowlah, à la soubobhie d'Hyderabad. Il subit encore une courte disgrâce que l'on attribue à l'influence de M. de Bussy, et bientôt après il rentra en faveur auprès d'Amiral Memalek, dont il fut le ministre. Il se distingua dans différentes expéditions, et surtout dirigea toute sa politique vers un seul but, qui était de chasser les Français de Pondichéry. Une révolte de l'armée d'Amir al Memalek entrava ses projets, et causa même son malheur. Il fut destitué, obligé de fuir et d'aller s'enfermer avec ses partisans dans Dowletabad. Cependant Nizam al Dowlah II, sous le nom de Nizam al Mulk Asof Jah, venait de succéder à Amir al Memalek, et Samsam al Dowlah recouvra une partie de son influence. Mais trompé par un traître nommé Hyder Jeng, qui était dévoué aux Français, il fut sur-

pris, arrêté avec ses trois fils et confié à une garde étrangère. Le perfide Hyder Jeng avait encore d'autres projets : Asof Jah devait être aussi sa victime. Il osa se présenter devant lui, mais il fut tué par l'ordre de ce prince. A cette nouvelle, des furieux se précipitèrent dans la tente où était gardé Samsam al Dowlah et le massacrèrent avec le plus jeune de ses fils. Cet événement eut lieu en 1785.

156. Détails biographiques sur les principaux seigneurs de la cour de l'impératrice Catherine Ire. (*Moskofski Telegraph.* — Télégraphe de Moscou; janv. 1826, n° 1, p. 41.)

On n'a pu se procurer aucune notion sur la vie du comte *Alexéïévitch Moussin-Pouschkin*; on sait seulement qu'en 1725, il était conseiller privé actuel, et président du sénat moscovite.

Le prince *Grégoire Ioussoupof* passa toute sa vie au service de la patrie, et termina paisiblement ses jours. En 1676, il avait été promu à la dignité de grand intendant du Tsar Féodor-Alexéïévitch, mais dans la campagne d'Azof, il fut nommé général, et prit part aux batailles de Narva, de Pultava, et se distingua sur le Pruth, en Poméranie et en Perse. Il mourut en 1730, avec le grade de général en chef, de lieutenant-colonel du régiment de Préobragenski, et de premier membre du collége de guerre.

Le prince *Repnin* (le même dont le prince Galitzin, son ennemi, implora le pardon), se fit remarquer par sa bravoure. On le vit tour-à-tour s'illustrer sous les murs d'Azof, de Narva, de Schlüsselbourg, à la bataille de Pultava, au siége de Riga (1710), sur les bords du Pruth et en Poméranie. Ce fut lui qui, au combat de Lessni, pria Pierre-le-Grand de placer des Cosaques et des Kalmouks, avec ordre de tuer tous ceux qui essaieraient d'abandonner le champ de bataille. Il mourut à Riga en 1726, revêtu du titre de *général-feld-maréchal.*

La vie de Moussin-Pouschkin, de Repnin, d'Ioussoupof, a été couverte de tout ce que la gloire militaire peut offrir de grand; mais un coup-d'œil sur celle des autres seigneurs qui apprirent à la Russie la mort de Pierre Ier ne peut être que fort instructif sous d'autres rapports. Apraxin, Tolstoï, Dolgorouki, Bruce et Ostermann étaient ceux sur lesquels, il y a cent

ans, reposait le poids des affaires, dans le vaste empire de Russie.

Le comte *Fédor Apraxin* était le parent et l'ami de Pierre-le-Grand. Ce prince l'aimait beaucoup et lui pardonnait, en raison de cette amitié, l'attachement trop fortement prononcé qu'il affichait pour les vieilles coutumes. Ayant appris qu'une conspiration tramée par des esprits turbulens affligeait le cœur d'Apraxin, Pierre lui écrivit en 1716 : *Ne te chagrine pas et sache te mettre en garde contre tes ennemis; tu m'es nécessaire, à moi et à l'état. Écris-moi simplement et sans étiquette.*

Apraxin était d'une valeur à toute épreuve. Grand intendant sous le règne du Tsar Féodor Alexéiévitch, il fut fait, en 1707, général-amiral et commandant de la flotte. En 1723, à l'époque où il revenait de la Perse, l'amiral fut témoin de la mort de son prince et de son ami. Il termina ses jours à Moscou le 10 novembre 1728.

Gabriel Golovkine ne fut pas aussi habile guerrier que profond diplomate. A l'occasion de ses travaux en Pologne, lors de l'entrée de Charles XII en Russie, il fut nommé chancelier de l'empire, comte, et en 1720, il se trouva le premier pour offrir à Pierre I[er], au nom de la Russie, le titre de Grand et de Père de la patrie. Au reste, on doit à la vérité de dire, que parvenu à un si haut degré d'élévation, il devint méfiant, égoïste, avare et presque intraitable avec ses inférieurs. Il mourut à St. Pétersbourg en 1734.

Il n'en était pas ainsi du généreux, du sincère prince *Dmitri Galitzin*, protecteur des sciences et de la civilisation, quoique lui-même n'eût pas reçu une éducation brillante. Une partie de sa vaste bibliothèque se trouve maintenant chez le comte Tolstoï. Comme il ne connaissait point de langues étrangères, il se faisait traduire en russe les ouvrages les plus connus et les plus propres à l'éclairer. Son séjour favori était Arkhangelsk, village qui se trouve à 11 verstes de Moscou. Son frère, le prince Michel, le héros de Schlüsselbourg, de Lessni, de Pultava et de Hanhut, était bien aimé du prince à cause de son courage et de sa fermeté d'âme. Mais si Dmitri le cédait à son frère du côté de la valeur, rien n'égalait sa droiture et son adresse dans les affaires administratives. A son retour de Constantinople, il fut nommé gouverneur

de Kief, et à la mort de Pierre-le-Grand, il était le 3e membre du sénat. Il mourut a Schlüsselbourg en 1738.

Pierre Tolstoï, sans être d'une naissance illustre, parvint aux premières dignités de l'empire. Il avait autrefois participé à la révolte des Strélitz; cependant il fut pendant plusieurs années ambassadeur à Constantinople, où, par son esprit fin et ses combinaisons astucieuses, il rendit les plus grands services à sa patrie. Ce fut lui que Pierre Ier envoya à Naples, où s'était réfugié l'infortuné Tsarévitch Alexis. Tolstoï fut promu à la dignité de comte en 1723. Son caractère est parfaitement peint dans ces paroles de Pierre Ier. Un jour, après une conversation fort gaie, fort amicale, ce prince lui ôte sa perruque, le regarde fixement pendant quelque temps, et lui dit : *O tête, tête, si tu n'étais pas si spirituelle, il y a long-temps qu'il aurait fallu te couper.*

La vie du comte Jacques Bruce fut une source de faits pleins d'intérêt pour l'historien scrutateur. Son père avait abandonné l'Angleterre au temps de Cromwell; fixé depuis lors en Russie, il avait donné à son fils une si brillante éducation, que Bruce surpassait en connnaissances tous les seigneurs ses contemporains. Les mathématiques furent surtout l'objet particulier de ses études; il entretenait une correspondance suivie avec Leibnitz, et Pierre Ier le consultait sur tout ce qui concernait les sciences. Bruce était inspecteur-général de l'artillerie, président du conseil des mines et des manufactures. Au moment où, en 1709, il commandait l'artillerie à la bataille de Pultava, on imprimait à Moscou l'*Almanach de Bruce.* Ce grand homme perfectionna l'artillerie russe, fonda des écoles de génie, et en même temps, d'après les ordres de Pierre Ier, il présidait à l'impression des livres qui devaient hâter les progrès de l'industrie dans le pays. Il mourut dans ses terres situées près de Moscou, après y avoir passé dix années, dans le repos de la retraite, éloigné du fracas des affaires publiques. En le voyant étranger à l'ambition, les grands seigneurs avaient peine à comprendre Bruce, et le peuple, en considérant ses machines, les affuts de canon dont il était environné, son laboratoire, ses *livres noirs,* puisqu'il connaissait son almanach, en l'examinant, avec un télescope en main, diriger ses regards vers le ciel, ou tracer des signes et des figures sur une planche, le regardait comme un sorcier et un enchanteur. Nombre de traditions relatives à ses prétendues sorcelleries ont sur-

vécu au siècle : on dit encore aujourd'hui que Bruce avait fait une poupée, qui marchait, qui parlait, et à laquelle il ne manquait qu'une âme; qu'il avait voulu ressusciter un mort etc... De semblables traits sont fort curieux pour un historien, et servent principalement à faire connaître l'esprit du temps.

Le prince *Wassili Dolgorouki,* qui fut sous Pierre Ier ambassadeur en Danemark, en Suède, en France, mais surtout en Italie, ne peut être cité comme un personnage doué de qualités éminentes. Il n'était qu'ambitieux et recommandable par ses grandes et belles liaisons. Il haïssait Menstchikof, qui avait opprimé toute la famille des Dolgorouki, parceque l'impératrice accordait une distinction particulière au prince Vassili (Basile). Il fut depuis exilé à Bérézof, en 1730, et puni de mort à Novgorod, en 1739.

De tous les grands personnages dont on vient de parler, le plus illustre est sans contredit Menstchikof. L'histoire de ce favori de la fortune est connue de tout le monde. Du plus bas rang de la société, parvenu aux premières dignités de l'empire, fidèle compagnon de Pierre, ministre habile, guerrier infatigable, mais en même temps avide, fier, ambitieux, il fut élevé si haut par Pierre-le-Grand, il rendit tant de services à la patrie, que la bassesse de ses passions, dont le monarque fut si souvent indigné, ne put jamais abattre la puissance de Menstchikof. Il conserva ses dignités et ses emplois jusqu'à la fin de sa vie. Pierre ne l'aimait déjà plus comme par le passé; l'impératrice ne lui en témoigna pas moins une confiance illimitée. Il mourut à Bérézof le 22 octobre 1729. A. J.

157. Slovar istoritcheskii, etc. — Dictionnaire historique des écrivains appartenant à l'Église gréco-russe. 2e édit., corrigée et augmentée. 2 Vol. in-8° de 343 et 333-lxxxvi pages; prix, 12 roubles. Pétersbourg, 1827; Glazounof.

Cet ouvrage, que l'on doit au métropolite de Kieff, *Eugène,* contient 442 noms d'auteurs appartenant à l'Église russe, et qui ont écrit sur différens sujets, depuis le IXe siècle jusques et compris le XIXe. — La vie de quelques-uns de ces auteurs offre des détails curieux pour l'histoire. C'est ainsi qu'à l'article *Jean-Fédorof,* diacre à l'église de St-Nicolas-Gostounsky, au Kremlin, on trouve la relation de l'origine (1553) et des pro-

grès de l'imprimerie en Russie. Dix années seulement après l'introduction de cet art dans cette vaste contrée, c'est-à-dire au mois de mars de 1564, parut la première édition russe du *Livre des Apôtres*, commencée le 19 avril de l'année précédente. Les copistes de manuscrits, se voyant privés de leur état par cette nouvelle invention, accusèrent les imprimeurs d'hérésie et de sorcellerie, et les obligèrent de se réfugier en Pologne, où ils furent bien accueillis par le roi Sigismond. Le *Bulletin du Nord* (cah. de mai 1828, pag. 30-50) donne la traduction française de ce morceau, où l'on suit toutes les vicissitudes de l'imprimerie en Russie, et où se trouvent cités les premiers établissemens de ce genre et ceux qui les ont suivis dans les temps modernes, soit qu'ils appartiennent au gouvernement, soit qu'ils aient été créés par des particuliers. Les détails renfermés dans ce morceau sont d'une nature trop spéciale pour être rapportés ici. Nous dirons seulement qu'il paraît que la gravure fut introduite en Russie en même temps que l'imprimerie, sous le règne du Tsar Ivan Vassiliévitch, puisque le *Livre des Apôtres*, dont nous avons parlé plus haut, offre des ornemens figurés, et que les éditions subséquentes ont même des figures. Il est vrai que ce n'étaient que des gravures en bois, qui se tiraient avec une presse ordinaire; ce ne fut qu'un peu plus tard qu'on connut les planches en étain fondu, et rien n'indique que les planches en cuivre aient été employées en Russie avant le règne du Tsar Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre-le-Grand. La taille-douce paraît y avoir été introduite au commencement du XVIII[e] siècle, et la lithographie y est en usage depuis 1816.

Le *Télégraphe de Moscou*, qui a consacré une analyse au *Dictionnaire historique*, loue beaucoup cet ouvrage; mais il regrette que l'auteur de cette utile publication ne se soit pas montré assez difficile dans le choix de ses matériaux, et que, dans la deuxième édition, il n'ait pas écarté quelques articles dont l'authenticité ne paraît pas bien prouvée. E. H.

158. Absalon som Helt, Statsmand og Biskop. — Absalon considéré comme héros, homme d'état et évêque. Essai biographique; par H. F. J. Estrup. 187 pag. in-8°. Soroe, 1826. (*Dansk Literat. Tidende*; 1828, n° 22.)

Absalon était le ministre et le général de Valdemar, roi de

Danemark, au moyen âge; il était de plus évêque et homme savant. A ces divers titres, il méritait une biographie spéciale. Suhm, dans son *Histoire de Danemark*, a eu soin de faire connaître, d'après les sources authentiques, la vie de cet homme remarquable; cependant il restait à envisager l'histoire d'Absalon sous des points de vue plus critiques; c'est ce qu'a fait M. Estrup. Il a très-bien exposé l'état politique et moral du siècle d'Absalon. Il a ajouté une gravure représentant le tombeau de l'évêque dans l'église de Soroe; ce tombeau n'est pourtant que du 16[e] siècle. D.

159. Notice nécrologique sur Bouterweck.

Le 9 septembre 1828, l'Université de Gottingue a perdu l'un de ses professeurs les plus célèbres dans la personne de M. Bouterweck. Il n'avait pas atteint sa 63[e] année, et, quelques jours avant sa mort, il remplissait encore ses fonctions. Il naquit le 15 avril 1766 à la fonderie hanovrienne d'Oker non loin de Goslar. Il sentit de bonne heure sa vocation pour la vie scientifique. Dès l'année 1784, il vint à l'Université de Gottingue, y étudia en droit jusqu'en 1787, et remporta pendant ses études, le prix que la faculté de droit de l'Université avait mis au concours entre les étudians. Mais bientôt il abandonna la jurisprudence pour se livrer à l'étude de la philosophie et particulièrement de l'esthétique. Il pouvait assurément se promettre des succès dans la carrière de la jurisprudence; mais le résultat a prouvé qu'il était spécialement destiné à l'étude des sciences philosophiques. Il donna ses premières leçons de philosophie à Gottingue dans l'année 1791. Elles avaient pour objet la philosophie de Kant, et furent suivies avec intérêt. Dans la même année, il reçut de la cour de Weimar le titre de conseiller, et deux années plus tard, il fut nommé magister en philosophie à Helmstadt. Jusqu'en 1797, il donna des cours et des leçons privées à Gottingue, et entreprit plusieurs voyages en Allemagne et en Hollande. En 1797, le gouvernement de Hanovre le nomma professeur extraordinaire de philosophie à Gottingue. En 1802, il devint professeur ordinaire, et en 1806, conseiller d'état.

De ses nombreux ouvrages, dont Saalfeld a donné une désignation complète dans son histoire des savans de Gottingue, le plus volumineux est une histoire de la poésie et de l'éloquence,

depuis la fin du 13e siècle, en 12 volumes, connue aussi sous le titre d'*Histoire des arts et des sciences*. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; sept. 1828, p. 421.) C. R.

160. SUR LA VIE DE RICHARD HENRY LEE, et ses relations avec les hommes les plus célèbres de l'Amérique et de l'Europe : avec des éclaircissemens sur le caractère de ces personnages et sur les événemens de la révolution américaine; par R. H. LEE, son petit-fils. 2 Vol. in-8°. Philadelphie, 1825. (*North american Review*; avril 1826, n° LI, p. 373.)

Richard Henri Lee, l'auteur de la motion relative à l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, naquit le 20 janvier 1732, dans la province de Virginie, et avait un an de plus que l'illustre Washington. Il fit ses études en Angleterre, à l'académie de Wakefield, dans le Yorkshire; et retourna dans sa patrie vers la 19e année de son âge, deux ans après la mort de son père Thomas Lee, l'un des principaux colons de la contrée. Il n'embrassa aucune profession, mais il s'appliqua à étendre la sphère de ses connaissances en morale et en politique, et fit une étude particulière de la constitution et des lois de l'Angleterre et de l'Amérique.

Quelque douces et honorables que fussent les occupations de Lee, il était prêt à les quitter dès que son pays ferait appel à son patriotisme. Les incursions des Français et des Indiens sur la frontière occidentale, pendant la guerre de sept ans, réclamaient hautement l'intervention de l'Angleterre, qui, après bien des hésitations, vint enfin au secours de ses colonies. Le général Braddock fut envoyé en 1755, avec un corps de troupes anglaises, pour protéger les établissemens de l'Ouest, qui étaient dépourvus de tout moyen de défense. A l'arrivée de Braddock à Alexandrie, des compagnies de volontaires, qui s'étaient organisées dans la Basse-Virginie, lui offrirent leurs services, et voulurent partager avec l'armée régulière les chances d'une guerre périlleuse. Lee était capitaine d'une de ces compagnies. Vainement il sollicita le dangereux honneur de faire partie de l'expédition; il ne reçut, pour prix de son zèle, qu'un refus méprisant. Le général ne voulut accepter le concours d'aucun corps de troupes coloniales.

Lee avait hérité de ses pères une exactitude ponctuelle et une grande activité dans toute espèce d'affaire. Étant fort jeune encore, il fut sollicité de veiller aux intérêts des enfans orphelins de ses amis; et, dès l'âge de vingt-cinq ans, majorité requise pour exercer les fonctions de juge-de-paix, il se distingua dans la cour de justice de son district, comme un des membres les plus appliqués et les plus influens. On conçut même une si haute idée des services qu'il pouvait rendre dans la carrière judiciaire, que plusieurs magistrats du pays adressèrent au gouvernement et au conseil une pétition, par laquelle ils demandaient que son brevet fût antidaté, de sorte qu'il pût être nommé président de la cour. La même année, il fut élu membre de la chambre représentative pour le bourg de Westmoreland, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant l'espace de trente-trois ans, presque tous les momens de sa vie furent consacrés au service de sa patrie. Une défiance de lui-même, qu'il ne pouvait vaincre, l'empêcha long-temps de prendre part aux discussions de la Chambre. On pense que son premier discours fut la proposition de soumettre à un droit énorme l'importation des esclaves, afin d'anéantir dans la Virginie ce honteux trafic. Mais ce qui fonda réellement la réputation parlementaire de Lee, et commença à donner l'opinion la plus avantageuse de son talent, de son courage et de son patriotisme, ce fut la séance dans laquelle il dénonça à la Chambre les malversations du Trésorier de la colonie, lequel était l'un des chefs et des soutiens du parti aristocratique. Lee fut dès-lors regardé comme un des plus fermes appuis du parti populaire. Il ne cessa depuis, par ses actes et par ses discours, de se montrer digne de l'estime de ses concitoyens; dans toutes les circonstances, on reconnut en lui l'homme du peuple, l'élu de la nation.

Il nous serait impossible de suivre l'auteur du Mémoire dans tous les détails d'une vie si pleine de faits et d'événemens; mais nous ne saurions passer, sans nous y arrêter un moment, l'intéressant chapitre relatif à la déclaration de l'indépendance. Le 17 mai 1776, l'assemblée législative de la Virginie décida, à l'unanimité, que les délégués nommés pour représenter la colonie au congrès général, proposeraient de déclarer tous les États américains libres et indépendans de la domination an-

glaise. Lee, chargé de porter la parole, s'en acquitta courageusement et fut secondé par Jean Adams. Personne n'ignore les suites de cette fameuse proposition, qui contenait le germe de l'affranchissement d'un grand peuple.

Rappelé dans la Virginie par des affaires domestiques qui exigeaient impérieusement sa présence, Lee ne fit point partie de la Commission chargée de rédiger la déclaration d'indépendance; les membres nommés furent Thomas Jefferson, Jean Adams, Benjamin Franklin, Roger Sherman, et R. R. Livingston. A son retour à Philadelphie, Lee se livra avec ardeur aux travaux législatifs du Congrès. L'année suivante, sa santé s'altéra assez gravement pour ralentir son activité; ses ennemis, par des insinuations perfides, vinrent à bout de faire suspecter ses opinions politiques. En conséquence, il fut révoqué de ses fonctions de député au Congrès. Ayant été réélu à la Chambre de la province de Virginie, il demanda et obtint qu'on fît une enquête sur sa conduite. Le rapport, qui en fut fait à la Chambre, en présence du Sénat, prouva son innocence et mit dans le plus grand jour l'intégrité irréprochable dont la calomnie avait essayé de ternir l'éclat.

Peu de temps après il fut de nouveau envoyé, comme député, au Congrès; sa santé eut encore beaucoup à souffrir de l'excès du travail, et l'obligea de retourner dans la Virginie, qu'il quitta aussitôt qu'il le put, pour reprendre son poste au Congrès. Après la paix de 1783, Lee fut nommé président de cette assemblée. Il fit partie de la Commission qui, en 1787, fut chargée de rédiger la fameuse ordonnance relative à l'État de l'Ohio. Il se déclara l'un des plus ardens adversaires de la constitution de 1788. Sa correspondance, et notamment celle qu'il entretint avec Samuel Adams, contient tous les argumens par lesquels il s'efforça de convaincre ses amis du danger d'adopter la forme de gouvernement proposée.

Lee, membre du Sénat au premier Congrès, parla sans cesse en faveur des principes constitutionnels; dans aucune circonstance, son zèle pour les intérêts nationaux ne se démentit, et s'il ne fut pas toujours assez heureux pour voir ses opinions partagées par la majorité, il lui resta du moins l'honneur d'avoir rempli son devoir de loyal représentant, en faisant tous ses efforts pour assurer le triomphe des libertés publiques. Il

resta au Sénat pendant deux sessions, et fut, comme son ami Henry, l'un des plus sincères partisans de l'administration de Washington. Depuis 1792, il n'occupa plus aucune place dans le gouvernement, et mourut à l'âge de 62 ans, le 19 juin 1794.

Le second volume des Mémoires, auquel bien des lecteurs donneront la préférence sur le premier, renferme la correspondance que Lee entretint avec quelques célèbres personnages de son temps, tels que Washington, Lafayette, les deux Adams, Henry, Jefferson, etc. Toutefois, la disposition des pièces est défectueuse, en ce qu'elle manque totalement de méthode. De plus, comme le volume est sans table de matières, il est très-difficile, non seulement de trouver une particularité qu'on désire connaître, mais encore de prendre une idée générale du recueil. Au reste, l'éditeur, bien qu'il n'ait pas rempli toutes les conditions relatives au matériel de l'ouvrage et imposées par la sévérité bibliographique, n'aura pas moins fait preuve, sous le rapport littéraire, d'un talent peu commun; et l'on peut affirmer qu'il a élevé un beau monument à la mémoire de son illustre aïeul. W.

161. Mémoires du Vénitien J. Casanova de Seingalt, extraits de ses manuscrits originaux publiés en Allemagne, et traduits en français par M. Aubert de Vitry, traducteur des *Mémoires de Goëthe*, etc. Tom. XII, XIII, XIV et dernier. 3 vol. in-12; prix, 10 fr. 50 c. — Prix de l'ouvrage complet, 47 fr. 50 c. Paris, 1829; Tournachon-Molin.

Nous voici arrivés, sinon au terme des aventures, du moins à la fin des Mémoires de Casanova; et, bien que 14 volumes consacrés à la vie d'un seul homme doivent paraître un monument littéraire peu proportionné à son objet, nous devons avouer qu'il n'ont pas lassé notre curiosité, et que nous eussions désiré suivre l'auteur jusqu'au moment où il trouva un asile à sa vieillesse dans la château du comte de Waldstein (à Dux, en Bohême). Il avait alors 70 ans, et n'en comptait guère que 52 lors de son retour à Trieste, en 1774, époque où se termine pour nous le récit de cette vie si agitée, si remplie d'événemens, et qu'on devait espérer de voir un peu mieux employée dans ses dernières années. Les plus actives recherches, disent ses éditeurs, n'ont procuré que quelques renseignemens

qui se rapportent aux derniers événemens de sa vie ; on a trouvé dans ses papiers, entre une grande quantité de notes scientifiques, une suite de projets de lettres à un sieur Faulkircher, intendant du comte de Waldstein. On ignore si ces lettres sont parvenues à leur adresse, ou si Casanova ne les a écrites que pour se rendre compte à lui-même des chagrins qu'il ressentait alors, et dont il ne pouvait accuser que lui seul. C'est, en effet, parce que les voyages ne lui offraient plus de ressources, après avoir, pour ainsi dire, exploité toutes les grandes cités, qu'il avait accepté l'asile qui lui était offert. Là, son humeur prit une teinte si sombre, sa susceptibilité devint si chatouilleuse, que tout lui faisait ombrage. Il était mécontent de tout le monde : naturellement tout le monde fut mécontent de lui. On lui fit, en conséquence, quelques espiégleries assez grossières. Voilà le motif de ses lettres à Faulkircher, qu'il regardait comme l'âme de la conjuration tramée contre lui.

Mais, en y réfléchissant bien, peut-être trouverons-nous que nous n'avons rien perdu à cette lacune. Casanova n'avait plus ce qui rend la folie aimable, ou du moins excusable, et l'heure de la raison avait sonné trop tard pour lui, si même elle était arrivée. Qu'attendre d'un homme qui, à près de 50 ans, est sûr le point de se suicider parce qu'une courtisane ne répond pas à son amour (Tom. XIIe, chap. 1er)? Deux années auront-elles suffi pour calmer l'effervescence de ses passions et, si l'impuissance de les satisfaire est venue, peut-on espérer que l'habitude de leur céder aveuglément n'aura pas laissé des traces ineffaçables dans ses qualités intellectuelles, comme dans son moral, et que des études incomplètes auront jamais pu lui ouvrir une carrière honorable, ou seulement occuper avec avantage ses loisirs? Casanova ne pouvait être un homme ordinaire; il lui était donné peut-être de servir son siècle par son génie, sa vie n'a été pour lui qu'un objet de scandale; et si l'on doit s'étonner de quelque chose après avoir lu ses mémoires, c'est de le trouver encore meilleur que sa réputation, en le comparant du moins avec quelques autres personnages de son temps dont le nom est arrivé jusqu'à nous escorté de la réprobation générale.

Quant à l'intérêt que présentent ces mémoires, et contre lequel nous n'avons entendu jusqu'ici qu'une seule voix qui ait

essayé de protester (1), il est certainement des plus puissans, et nous connaissons peu de lectures qui soient aussi attachantes. Toujours amoureux, toujours prêt à faire une fin et à épouser chaque nouvel objet qui s'empare de ses affections, toujours dans la même situation en apparence, la différence des mœurs, des pays, des caractères, le hazard même, qui se plaît à compliquer et à diversifier pour lui les événemens, tout contribue à varier les jouissances du lecteur mieux que ne pourrait le faire l'imagination la plus riche et la plus féconde. Il y a dans ses mémoires l'étoffe nécessaire pour vingt romans; et ce n'est pas là cependant leur seul mérite : le plus grand, à nos yeux, c'est de nous peindre parfaitement les mœurs de la société, dans presque tous les pays de l'Europe, à l'époque où l'auteur a vécu. (2). E. Héreau.

162. Histoire de la Vie et des Ouvrages de P. Corneille; par M. Jules Taschereau. In-8° de VII-418 p., avec portrait; prix, 7 fr. 50 c. Paris, 1829; Mesnier.

Nous avons annoncé, sous le n° 104 de notre cahier de janvier dernier, la 2e édition de l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de Molière*, par M. Taschereau, avec tous les éloges que nous

(1) Le *Nouveau Journal de Paris*, du 18 mai dernier, en annonçant la publication à Leipzig du 12e volume des *Mémoires de Casanova*, regrette que la rédaction, ou plutôt l'imitation française, soit d'une médiocrité tellement désespérante qu'elle compromet, dit-il, le succès d'un ouvrage qui semblait destiné à en obtenir beaucoup. Si cette critique s'applique aux premiers volumes de la traduction, l'aveu est assez naïf et assez piquant dans un journal à la rédaction duquel nous savons que l'auteur de cette première traduction prend une part active; si l'on a voulu, au contraire, parler des derniers volumes, dont l'éditeur a cru devoir confier la traduction à un homme de lettres connu (M. Aubert de Vitry), la critique nous paraît faite pour porter atteinte au caractère du premier traducteur.

(2) Nous nous contenterons de signaler, dans les 3 volumes que nous annonçons aujourd'hui, à l'appui de notre opinion, et pour ceux surtout que les détails historiques intéressent plus que le récit d'intrigues amoureuses, le voyage de Casanova à Berlin et son entrevue avec le Grand Frédéric (Tom. XII, chap. V), son arrivée à Moscou et ses entretiens avec l'impératrice Catherine (*Ibid.* chap. VII et VIII), son séjour en Espagne (Tom. XIII, chap. II et suiv.) et sa visite à Rome (Tom. XIV, chap. IV).

semblait mériter cet ouvrage consciencieux. Nous pouvons prédire le même succès à celui qu'il vient de publier, et où il a su dignement apprécier le père de notre théâtre, celui dont Bonaparte disait : « *S'il vivait, je le ferais prince.* La tragédie échauffe l'âme, élève le cœur, peut et doit créer des héros ; sous ce rapport, peut-être, la France doit à Corneille une partie de ses belles actions. » — « Ces paroles, ajoute M. J. Taschereau, prononcées par un homme auquel la fortune et le malheur avaient appris à bien connaître les hommes, sont un éloge de Corneille aussi vrai que vivement exprimé, mais ne sont pas tout son éloge. Si la puissance de son génie s'est manifestée par l'influence qu'elle a pu avoir sur nos caractères, elle ressort plus vivement encore, rapprochée de l'inhabileté de ses prédécesseurs. *Corneille s'est créé lui-même*, et de toutes les œuvres qu'il a enfantées, il est la plus grande. »

Avec tous les détails biographiques et bibliographiques, qui font le plus grand mérite d'un livre de ce genre, on trouvera dans l'ouvrage de M. Taschereau, ce que demandait un critique, « la peinture de cette noble résistance aux ordres du puissant cardinal, de cette vie pauvre et éprouvée, que la gloire et la faim semblaient se disputer, de cet abandon où se trouve le poète dans sa dernière maladie, n'ayant pas même de quoi mourir, enfin de cette tardive munificence du grand roi, qui ne servit qu'à payer des funérailles. » L'auteur ne se borne pas à l'énumération exacte des ouvrages publiés par P. Corneille ou à son occasion, et de tous les faits qui accompagnèrent ces publications, toutes choses que les bibliophiles estiment par-dessus tout ; il écrit aussi pour les gens du monde, et sait s'animer quand il le faut, témoin le début du liv. II, où il est surtout question du *Cid*. Écrivant la vie d'un de nos plus grands *classiques*, qui, certes, a été aussi l'un des plus heureux *novateurs* de notre scène, il ne prend point parti dans les querelles ridicules qui divisent aujourd'hui nos écrivains dramatiques, et jusqu'à nos aristarques eux-mêmes ; mais on aime à le voir rappeler aux uns et aux autres ces paroles du grand Corneille au sujet de son *Don Sanche d'Aragon* : « Vous connaissez l'humeur des Français ; ils aiment la nouveauté, et je hasarde *non tam meliora quàm nova.* » N'est-ce pas un peu là, avec le génie de moins, le secret et le but de l'école moderne?

E. H.

163. **Franzoesischer Heldensaal.** — Salon des héros français, ou vies, exploits et destinées actuelles des plus célèbres compagnons d'armes de Napoléon, et surtout de ses maréchaux, avec une gravure sur le titre; par K. H. Leidenfrost. 1 Vol. vi et 428 p. in-8°. Ilmenau, 1828. Voigt; (*Jenaische Allg. Liter. Zeitung*; nov. 1828, p. 203.)

Le grand nombre de biographies des généraux illustres de Napoléon, qui se trouvent disséminées dans les biographies des contemporains, a été mis à contribution par l'auteur, qui a même adopté la forme de la narration française. Cet ouvrage manque par conséquent d'originalité, tant sous le rapport du style que de la critique. On reproche surtout à l'auteur d'avoir appelé l'attention du lecteur sur des hommes qui en sont indignes, et d'en avoir omis dont les actions méritent de passer à la postérité. Il aurait dû aussi entrer, relativement à certains généraux, dans des détails plus curieux et intéressans. C. R.

164. **Biographie universelle classique, ou Dictionnaire historique portatif.** *Ouvrage entièrement neuf*, contenant, par ordre alphabétique, des articles sur l'histoire générale des peuples, les ordres religieux, les sectes religieuses, les batailles mémorables, les grands événemens politiques, et particulièrement la nécrologie des personnages célèbres de tous les pays et de tous les temps, et des auteurs connus en quelque genre que ce soit, avec l'indication de leurs principaux ouvrages, des différentes éditions et traductions qui en ont été faites, etc., etc.; par une société de gens de lettres. 3 vol. in-8°, d'environ 1,200 pages chacun, imprimés avec le plus grand soin en caractère mignonne à deux colonnes; prix de l'ouvrage entier, y compris le *Supplément*, papier fin cavalier satiné, 75 fr.; papier vélin cavalier satiné d'Annonay, 100 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui nous paraît conçu d'après un bon plan, dont les parties sont mieux proportionnées que dans ceux du même genre que nous avons eu occasion d'examiner jusqu'à ce jour, à la rédaction duquel ont coopéré plusieurs hommes de lettres qui jouissent d'une réputation justement acquise, et qui a l'avantage d'avoir été revu par MM. Barbier. E. H.

165. THE ANNUAL BIOGRAPHY, etc.—Biographie annuelle des personnes célèbres mortes en 1827 et 1828. — La Reine douairière de Wurtemberg. — L'archevêque Sutton. — Lord Liverpool. — Dugald Stewart, esq. — Sir J. E. Smith. — L'évêque Tomline. — Sir T. B. Thompson.— Sir R. J. Straham. — Le doyen Hook. — Le capitaine Clapperton. — L'archiduc Coxe. — Sir H. Torrens. — Sir Neil Campbell. — Le Dr Mason Good. — L'amiral Nowell, etc. In-8°, 15 sh. Londres, 1829; Longmann et comp.

166. VERZEICHNISS EINER PHILOLOGISCHEN HANDBIBLIOTHEK FÜR DIE OBEREN KLASSEN, etc. — Catalogue d'une bibliothèque usuelle de philologie pour les classes supérieures des gymnases et des lycées d'Allemagne. In-8° de 32 pp.; prix, 3 gros. Braunschweig, 1825; Lucius. (*Heidelberg. Jahrb. der Literatur;* juin 1826, 6e cah., p. 551.)

Nous pouvons en toute sûreté recommander à l'attention publique le petit ouvrage que nous annonçons, comme étant d'une utilité incontestable. Il n'y faut pas chercher un catalogue complet et détaillé de toutes les éditions qui ont paru jusqu'à ce jour; car le but de l'auteur a été simplement de donner un choix des livres les plus utiles aux élèves des gymnases. Lorsque, dans le catalogue, plusieurs ouvrages sont cités ensemble, les qualités particulières de chacun d'eux se trouvent indiquées, ou bien il faut considérer le premier nommé comme celui qui doit être préféré.

Après quelques vues générales, l'auteur donne une liste d'ouvrages indispensables pour l'étude des langues, c'est-à-dire, de grammaires et de dictionnaires; il fait connaître ensuite les meilleures méthodes de traduction latine, puis il passe aux traités de prosodie, de métrique, de littérature ancienne, de mythologie, d'histoire, d'archéologie, etc. Il aurait dû faire aussi mention du Manuel de bibliographie philologique, publié par Krebs (2 part. Brême, 1822). Suit, par ordre alphabétique, une liste des auteurs classiques grecs et latins, avec l'indication du prix de chaque édition, d'après les meilleurs renseignemens. A l'article d'Élien (Histoires diverses), l'auteur indique bien, comme pour les autres écrivains grecs, l'édition de Tauchnitz,

mais il omet celle de Kühn, laquelle est accompagnée du commentaire de Perizonius (2 vol., Leipzig, 1780); cette dernière est pourtant d'un grand secours pour les personnes qui étudient sans maître. Les éditions d'Eschyle, données par Schwenk, sont passées sous silence, ce n'est pas sans raison; on a pu sans inconvénient se dispenser aussi de parler de celle que publia Schützen. Le journal allemand signale un grand nombre d'autres omissions, dont il approuve les unes et blâme les autres, et finit par faire des vœux pour que, dans une plus ample édition, l'auteur mette profit les observations suggérées par la lecture de son livre. W.

167. Catalogue de la Bibliothèque publique de Rennes; par D. Maillet. 2 vol. in-8°. Rennes; 1823-1828: Jansion.

La Bibliothèque des avocats du barreau de Rennes est l'origine de celle qui est aujourd'hui la Bibliothèque publique de la ville. Bornée d'abord à 5,000 volumes, elle fut enrichie successivement par des dons, par les livres tirés des diverses maisons religieuses supprimées. Mise à la charge de l'administration municipale, en l'an XI, elle fut dès lors l'objet de plus de soins. Il en fut extrait plusieurs fois des collections, soit pour les séminaires, soit pour le collége; enfin, il y a 10 ans qu'on pensa sérieusement à en faire un dépôt littéraire digne de la ville à laquelle il appartenait. Une Commission administrative seconda le zèle de l'autorité; les livres furent examinés, classés; les doubles servirent à des échanges ou furent vendus; le budget municipal assura des acquisitions annuelles; le gouvernement lui donna un exemplaire des ouvrages qu'il favorisa par des souscriptions, et le nombre total des volumes dépasse aujourd'hui 30,000.

C'est aussi au Conseil municipal de la ville qu'on doit l'impression du catalogue que nous annonçons : c'est un service de plus qu'il a rendu à l'établissement, et son zèle éclairé ne trouve en cela que trop peu d'imitateurs. Ce catalogue est divisé selon la Bibliographie, généralement adoptée, de Guill. De Bure. Cette indication suffit pour faire connaître l'économie de cet ouvrage. Une seule série de numéros, depuis 1 jusqu'à 12,112, embrasse tout ce catalogue; son rédacteur, vû le nombre de ses volumes, n'a pas jugé à propos d'adopter, pour chaque faculté,

une lettre rattachée à une série spéciale de nos. Ainsi compris en bloc en un seul ordre de chiffres, ce Catalogue abondera bientôt en nos *bis*, *ter*, etc. : il ne peut plus y entrer un volume qu'à cette condition, et c'est là peut-être un grand inconvénient. Il en est de même à l'égard des formats, qui sont tous inscrits selon l'ordre des matières, à la suite l'un de l'autre, et on pourra en ressentir l'inconvénient si, par exemple, un ouvrage de format in-4° doit, par son sujet, être inscrit forcément à la suite d'un in-folio : ces deux volumes analogues seront à côté l'un de l'autre au catalogue, mais bien loin l'un de l'autre dans les tablettes. Il y a sans doute des difficultés dans l'emploi de toutes les méthodes bibliographiques, et l'exigence des localités est la première loi à subir dans le choix à faire à cet égard.

La même série de nos comprend aussi et les imprimés et les manuscrits. Nous approuvons encore moins cette confusion. Il est vrai que les manuscrits sont en petit nombre dans la Bibliothèque de Rennes; mais un cabinet d'ouvrages de ce genre est un ornement qu'on est jaloux de montrer; à part, ils paraissent; confondus dans les livres, on ne les soupçonne pas. Il en est de même des éditions du XVe siècle : nous sommes d'avis qu'elles doivent partout être rangées séparément comme curiosités typographiques aussi : il est bien de pouvoir montrer facilement aux savans et aux curieux, les manuscrits et les éditions anciennes qu'une bibliothèque possède.

Ces observatious ne nous dispensent pas d'indiquer ici quelques-uns des principaux manuscrits de Rennes, et les voici : Plusieurs bibles latines, la plus ancienne est de 1226; les quatre Évangiles en arabe, à l'usage de frère Jean-Pierre Refenville de la Terre Sainte, en 1760; Exposition de l'Évangile de St-Mathieu, en arabe, par le P. Brice de Rennes, missionnaire en Syrie, en 1647; plusieurs ouvrages ascétiques, du 12e siècle et des siècles suivans; Missels de diverses églises; Heures de divers formats; un manuscrit irlandais dont on ignore le sujet; le Coran, en arabe, papier et reliure de Chine, 2 vol. in-4°; Pindare, en grec, de la main du P. Lobineau et peut-être d'après quelque bon manuscrit ancien; le roman de la Rose et quelques autres compositions de ce genre; recueil de Chansons depuis Henri IV; des romans de chevalerie; Pomponius Mela, 1467; les Cartulaires de St-Mélain (1344, et commençant en 1139);

de St-Sulpice près Fougères, copie du 16e siècle; de Rissé les Fougères, copie du 16e siècle, et commençant par des chartes de 1203; la Légende dorée, in-folio, du 14e siècle; plusieurs documens relatifs aux guerres de religion; donation du duché de Malines au connétable Du Guesclin, titre original espagnol, ave la date 1407, année qui, selon l'ère d'Espagne, répond à l'an 1369 de l'ère chrétienne; plusieurs mémoires ou collections sur l'histoire de Bretagne, notamment un poème *en termes rudes et rymes selon les histoyres anticques*, contenant la commémoraison et avertissement de la mort de madame Anne, deux foys royne de France, duchesse de Bretagne; le volume est orné de très-belles miniatures; inventaire des lettres du château de Nantes[1], en 1566; plusieurs collections, armoriaux, montres et reconnaissances pour la noblesse de Bretagne; inventaire de la librairie de messire Bertrand d'Argentré, sennéschal de Rennes, sieur de Gosné, catalogue de la main de d'Argentré, en 1582, et contenant 2943 articles; chronique de Baudouin; voyage à la Terre-Sainte; roman de Ponthus; etc., etc. Il y aurait là de quoi former un curieux cabinet de manuscrits; on sait d'ailleurs qu'en fait d'établissemens publics, ils n'ont qu'à gagner à montrer sans déguisement leurs parties faibles; des dons répondent bientôt à cette franchise, parceque ce qu'on donne n'est point perdu dans des masses considérables de choses analogues.

Ce que nous venons de dire suffira toutefois pour donner une bonne idée du Catalogue de la ville de Rennes, et pour attirer à M. Maillet la gratitude des bibliophiles et des littérateurs. Ce catalogue réunit les qualités les plus essentielles à ce genre d'ouvrage, l'ordre et l'exactitude: on pourrait y relever quelques négligences; par exemple, n° 2235, *Joan. Nic. Delphinatis*, NICOLAS est le nom propre de l'auteur, le mot suivant indique sa patrie; n° 2637, *Brétigny* pour Bréquigny; n° 5527, Jamblique ne doit pas rester en tête des ouvrages d'alchimie et de philosophie occulte; il en est de même du Pimander et de l'Asclépias, numéros 5534 et 5535, on peut au moins les laisser avec les philosophes anciens; le recueil des notices et extraits des manuscrits, n° 11,626, n'appartient pas à la section bibliographique ou des catalogues, c'est un digne complément des mémoires de l'Académie des inscriptions. Quel-

ques dates ont aussi besoin de rectification; mais ces taches légères ne déparent pas un ouvrage qui a exigé tant de travail, et où l'on trouve de plus quelques anecdotes qui ne sont pas sans intérêt : ainsi, au n° 9478, l'Afrique de Marmol, l'auteur fait remarquer l'analogie qui existe entre une foule de noms de lieux de la Bretagne et de la côte de Barbarie; au n° 7934, il nous apprend que la traduction française du Paradis perdu, publiée par Dupré de St-Maur, fut faite réellement par l'abbé de Boismorand, de Quimper, de qui Dupré l'acheta 3 ou 4 mille francs, pour se faire un titre à l'Académie. De pareilles remarques, assez nombreuses, en ce qui touche à l'histoire littéraire de la Bretagne, recommandent de plus en plus ce catalogue, et nous osons lui garantir le suffrage des gens instruits comme celui des amateurs. C. F.

168. École royale des jeunes de langues, établie au collége de Louis-le-Grand, à Paris.

Cette école, qui fut fondée par Louis XIV, et qui est destinée à former, pour notre diplomatie dans le Levant, des interprètes capables d'y faire maintenir nos prérogatives commerciales, compte aujourd'hui trois savans professeurs : M. Kieffer, pour la langue turque, M. Jouannin, pour la langue persane, et M. Agoub, pour la langue arabe.

Parmi les élèves qui ont été couronnés cette année, on a remarqué Jules David, fils de notre ancien consul à Smyrne, qui a remporté le prix de persan. Le prix de langue arabe a été décerné à Ch. Beuf, qui a aussi obtenu le prix de langue turque. Un autre prix a été accordé à l'un des fils de M. Jouannin, dans la division élémentaire. (*Moniteur;* 30 août 1829.)

169. Voyage de M. Champollion le jeune en Égypte. — 14e *lettre.* — *Thèbes, le* 18 *juin* 1829.

Depuis mon retour au milieu des ruines de cette aînée des villes royales, toutes mes journées ont été consacrées à l'étude de ce qui reste d'un de ses plus beaux édifices pour lequel je conçus, à sa première vue, une prédilection marquée. La connaissance complète que j'en ai acquise maintenant, la justifie au-delà de ce que je devais espérer. Je veux parler ici d'un

monument dont le véritable nom n'est pas encore fixé, et qui donne lieu à de fort vives controverses : celui qu'on a appelé d'abord le *Memnonium*, et ensuite *le Tombeau d'Osymandyas*. Cette dernière dénomination appartient à la Commission d'Égypte ; quelques voyageurs persistent à se servir de l'autre qui, certainement, est fort mal appliquée et très-inexacte. Pour moi, je n'emploirai désormais, pour désigner cet édifice, que son nom égyptien même, sculpté dans cent endroits et répété dans les légendes des frises, des architraves et des bas-reliefs qui décorent ce palais. Il portait le nom de *Rhamesséion*, parce que c'était à la munificence du pharaon Rhamsés-le-Grand que Thèbes en était redevable.

L'imagination s'ébranle et l'on éprouve une émotion bien naturelle en visitant ces galeries mutilées et ces belles colonnades, lorsqu'on pense qu'elles sont l'ouvrage et furent souvent l'habitation du plus célèbre et du meilleur des princes que la vieille Égypte compte dans ses longues annales, et toutes les fois que je le parcours, je rends à la mémoire de Sésostris l'espèce de culte religieux dont l'environnait l'antiquité tout entière.

Il n'existe aucune partie complète du Rhamesséion ; mais ce qui a échappé à la barbarie des Perses et aux ravages du temps, suffit pour restaurer l'ensemble de l'édifice et pour s'en faire une idée très-exacte ; laissant à part sa partie architecturale qui n'est point de mon ressort, mais à laquelle je dois rendre un juste hommage, en disant que le Rhamesséion est peut-être ce qu'il y a de plus noble et de plus pur à Thèbes en fait de grand monument, je me bornerai à indiquer rapidement le sujet des principaux bas-reliefs qui le décorent, et le sens des inscriptions qui les accompagnent.

Les sculptures qui couvraient les faces extérieures des deux massifs du premier pylone construit en grès, ont entièrement disparu, car ces massifs se sont éboulés en grande partie. Des blocs énormes de calcaire blanc restent encore en place ; ce sont les jambages de la porte, ils sont décorés, ainsi que l'épaisseur des deux massifs entre lesquels s'élevait cette porte, des légendes royales de Rhamsès-le-Grand, et de tableaux représentant le Pharaon faisant des offrandes aux grandes divinités de Thèbes, Amon-Ra, Amon générateur, la déesse Mouth,

le jeune dieu Chons, Phtha et Mandou. Dans quelques tableaux, le roi reçoit à son tour les faveurs des dieux, et je donne ici l'analyse du principal d'entr'eux, parce que c'est là que j'ai lu pour la première fois le nom véritable de l'édifice entier.

Le dieu Atmou (une des formes de Phré) présente au dieu Mandou le Pharaon Rhamsès-le-Grand, casqué et en habits royaux; cette dernière divinité le prend par la main en lui disant : « Viens, avance vers les demeures divines pour contem-« pler ton père, le seigneur des dieux, qui t'accordera une « longue suite de jours pour gouverner le Monde et régner sur « le trône d'Horus. » Plus loin, en effet, on a figuré le grand dieu Amon-Ra assis, adressant ces paroles au Pharaon : « Voici « ce que dit Amon-Ra, roi des dieux, et qui réside dans le *Rha-« messéion de Thèbes* : Mon fils bien-aimé et de mon germe, « seigneur du Monde Rhamsès! mon cœur se rejouit en con-« templant tes bonnes œuvres ; tu m'as voué cet édifice ; je te « fais le don d'une vie pure à passer sur le trône de Sev (Saturne), « (c'est-à-dire dans la royauté temporelle.) »

Il ne peut donc, à l'avenir, rester la moindre incertitude sur le nom à donner à ce monument.

Les tableaux militaires, relatifs aux conquêtes du roi, couvrent les faces des deux massifs du pylone sur la première cour du palais; ils sont visibles en assez grande partie, parce que l'éboulement des portions supérieures du pylone a eu lieu du côté opposé. Ces scènes militaires offrent la plus grande analogie avec celles qui sont sculptées dans l'intérieur du temple d'*Ibsamboul* et sur *le pylone de Louqsor*, qui font partie du Rhamesséion ou Rhamséion oriental de Thèbes. Les inscriptions sont semblables, et tous ces bas-reliefs se rapportent évidemment à une même campagne contre des peuples asiatiques qu'on ne peut, d'après leur physionomie et d'après leur costume, chercher ailleurs, je le répète, que dans cette vaste contrée sise entre le Tigre et l'Euphrate d'un côté, l'Oxus et l'Indus de l'autre, contrée que nous appelons assez vaguement la Perse. Cette nation, ou plutôt le pays qu'elle habitait, se nommait *Chto*, *Chéto*, *Scéhto* ou *Schto*, car je me suis aperçu, enfin, que le nom par lequel on la désigne ordinairement dans les textes historiques, et qui peut se prononcer *Pscharanschéto, Pscharinschéto* ou *Pscharenschto* (vu l'absence des voyel-

les médiales), est composé de trois parties distinctes 1° d'un mot égyptien, épithète injurieuse *Pscharé* qui signifie une plaie ; 2° de la préposition ⲛ (*de*) que j'avais d'abord crue radicale ; 3° *Chto*, *Schto*, *Schéto*, véritable nom de la contrée. Les Égyptiens désignèrent donc ces peuples ennemis sous la dénomination de *la plaie de Schéto*, de la même manière que l'Éthiopie est toujours appelée *la mauvaise race de Kousch*. Ce n'est point ici le lieu d'exposer les raisons qui me portent à croire fermement que c'est de peuples du nord-est de la Perse, de Bactriens, ou Scythes-Bactriens qu'il s'agit ici.

On a sculpté sur le massif de droite, la réception des ambassadeurs Scytho-Bactriens dans le camp du roi ; ils sont admis en la présence de Rhamsès qui leur adresse des reproches ; les soldats, dispersés dans le camp, se reposent ou préparent leurs armes, et donnent des soins aux bagages ; en avant du camp, deux Égyptiens administrent la bastonade à deux prisonniers ennemis, afin, porte la légende hiéroglyphique, de leur faire dire ce que fait *la plaie de Schéto*. Au bas du tableau, est l'armée égyptienne en marche, et à l'une des extrémités se voit un engagement entre les chars des deux nations.

La partie gauche de ce massif offre l'image d'une série de forteresses desquelles sortent des Égyptiens emmenant des captifs : les légendes sculptées sur les murs de chacune d'elles, donnent leur nom, et apprennent que Rhamsès-le-Grand les a prises de vive force, la VIIIe année de son règne.

Il manque près de la moitié du massif de droite du pylône ; ce qui reste offre les débris d'un vaste bas-relief représentant une grande bataille, toujours contre les Schéto. Comme j'aurai l'occasion d'en décrire une seconde tout-à-fait semblable et beaucoup mieux conservée, je passerai rapidement sur celle-ci, disant seulement qu'on y a représenté l'un des principaux chefs Bactriens, nommé *Schiropsiro* ou *Schiropasiro*, blessé et gissant sur le bord du fleuve, vers lequel se dirige aussi, fuyant devant le vainqueur, un allié, le chef de la mauvaise race *du pays de Schirbech* ou *Schilbesch*. A côté de la bataille est un tableau triomphal : Rhamsès-le-Grand, debout, la hache sur l'épaule, saisit de sa main gauche la chevelure d'un groupe de captifs, au-dessus desquels on lit : « Les chefs des contrées du Midi et » du Nord conduits en captivité par sa majesté. »

Les colonnades qui fermaient latéralement la première cour, n'existent plus aujourd'hui. Le vaste espace compris jadis entre ces galeries et les deux pylones, est encombré des énormes débris du plus grand et du plus magnifique colosse que les Égyptiens aient peut-être jamais élevé : c'était celui *de Rhamsès-le-Grand*. Les inscriptions qui le décorent ne permettent pas d'en douter. Les légendes royales de cet illustre Pharaon se lisent, en grands et beaux hiéroglyphes, vers le haut des bras, et se répètent plusieurs fois sur les quatre faces de la base. Ce colosse, *quoiqu'assis, n'avait pas moins de* 53 *pieds de hauteur*, non compris la base, second bloc d'environ 33 pieds de long sur 6 de haut.

Il faut admirer à la fois la puissance du peuple qui érigea ce merveilleux colosse, et celle des barbares qui l'ont mutilé avec tant d'adresse et de soins.

Ce beau monument s'élevait devant le massif de gauche du second pylone ou mur détruit jusqu'au niveau du sol actuel : c'est par nos fouilles que je me suis assuré que l'on avait aussi couvert ce massif de sculptures représentant des scènes militaires : j'y ai retrouvé le bas d'un tableau représentant le roi, après une grande bataille, recevant des principaux officiers, le compte des ennemis tués dans l'action, et dont les mains coupées sont entassées à ses pieds. Plus loin, existait une inscription toujours relative à la guerre contre les Schéto; le peu qui reste des dernières lignes, interrompu par de nombreuses fractures, m'a fait vivement regretter la destruction de ces documens historiques abondans en noms propres et en désignations géographiques. Il y est surtout question des honneurs que le roi accorde à deux chefs scythes ou bactriens, *Iroschtoasiro*, grand chef du pays de Schéto; et *Peschorsenmausiro*, qualifié aussi de grand chef : ce sont, très-probablement, les gouverneurs établis par le conquérant après la soumission du pays.

Les sculptures du massif de droite du 2ᵉ pylone ou mur, subsistent en très-grande partie sous la galerie de la seconde cour à droite en entrant; c'est le tableau d'une bataille livrée sur le bord d'un fleuve, dans le voisinage d'une ville que ceignent deux branches de ce fleuve, et sur les murailles de laquelle on lit : *la ville forte Watsch* ou *Batsch* (la première lettre est douteuse). Vers l'extrémité actuelle du tableau, à la gauche du

spectateur, l'on voit le roi Rhamsès sur son char lancé au galop, au milieu du champ de bataille couvert de morts et de mourans. Il décoche des flèches contre la masse des ennemis en pleine déroute; derrière le char, sur le terrain que le héros vient de quitter, sont entassés les cadavres des vaincus, sur lesquels s'abattent les chevaux d'un chef ennemi nommé *Torokani*, blessé d'une flèche à l'épaule et tombant sur l'avant de son char brisé. Sous les pieds des coursiers du roi, gissent, dans diverses positions, les corps de *Torokato, chef des soldats du pays de Nakbésou*, et ceux de plusieurs autres guerriers de distinction. Le grand chef Bactrien, *Schiropasiro* se retire sur le bord du fleuve; les flèches du roi ont déjà atteint *Tiotouro* et *Simaïrrosi* fuyant dans la plaine et se dirigeant du côté de la ville. D'autres chefs se réfugient vers le fleuve dans lequel se précipitent les chevaux du chef *Krobschatosi*, blessé et qu'ils entraînent avec eux. Plusieurs enfin, tels que *Thotdro* et *Maférima*, *frère* (allié) *de la plaie de Schéto* (des Bactriens), sont allés mourir en face de la ville, sur la rive du fleuve, que d'autres, tels que le Bactrien *Sipaphéro*, ont été assez heureux pour traverser, secourus et accueillis sur la rive opposée par une foule immense accourue pour connaître le résultat de la bataille. C'est au milieu de tout ce peuple amoncelé, qu'on aperçoit un groupe donnant des secours empressés à un chef que l'on vient de retirer du fleuve où il s'est noyé; on le tient *suspendu par les pieds la tête en bas*, et on s'efforce de lui faire rendre l'eau qui le suffoque, afin de le rappeler à la vie. Sa longue chevelure semble ruisseler, et le traitement ne produira aucun effet, si l'on en juge par la physionomie et le mouvement de l'assistance. On lit au-dessus de ce groupe : « Le chef de la « mauvaise race du pays des *Schirbesch*, qui s'est éloigné de « ses guerriers en fuyant le roi du côté du fleuve. »

Enfin, au milieu de la foule sortie de la ville par *un pont* jeté sur l'une des branches du fleuve, on remarque des symptômes d'un prochain changement dans l'état des esprits : un individu adresse un discours à ceux qui l'entourent; sa harangue a pour but d'encourager ses compatriotes à se soumettre au joug de Rhamsès-le-Grand; on lit en effet au-dessus du bras de l'orateur, le commencement d'une inscription ainsi conçue : « Je célèbre la gloire du Dieu gracieux, parce qu'il a dit...... » Le reste est détruit.

J'ai voulu, en entrant dans tous ces détails, donner une idée des bas-reliefs historiques dont on décorait les grands monumens de l'Égypte, de ces compositions immenses que je me plais à nommer des *tableaux homériques* ou de la sculpture héroique, parce qu'ils sont pleins de ce feu et de ce désordre sublimes qui nous entraînent, à la lecture des batailles de l'Iliade. Chaque groupe considéré à part, sera trouvé certainement défectueux dans quelques points relatifs à la perspective, ou aux proportions, comparativement aux parties voisines; mais ces petits défauts de détails sont rachetés, et au-delà, par l'effet des masses, et j'ose dire ici que *les plus beaux vases grecs*, représentant des *combats*, pèchent précisément (si péché il y a), sous les mêmes rapports que ces bas-reliefs égyptiens.

Sur le haut de cette grande paroi, on a sculpté un long bas-relief, mutilé au commencement et à la fin, représentant Rhamsès-le-Grand célébrant la Panégyrie du grand dieu de Thèbes, le double Horus, ou Amon-Générateur. Comme j'aurai l'occasion de décrire une fête semblable existant, dans tout son entier, au palais de Médinet-Habou, je me contenterai de dire que c'est ici qu'existe une série de statuettes de rois rangés par ordre de règne; ce sont: 1° Mènes (le premier roi terrestre); 2° un prénom inconnu, antérieur à la dix-septième dynastie; 3° Amosis; 4° Aménothph Ier; 5° Thouthmosis Ier; 6° Thouthmosis IIIe; 7° Aménothph IIe; 8° Thouthmosis IVe; 9° Aménothph IIIe; 10° Horus; 11° Rhamsès Ier; 12° Ousireï; 13° Rhamsès-le-Grand lui-même. Cette série ne donne que la ligne directe des ancêtres du conquérant; ainsi Thouthmosis IIe est omis parce que Thouthmosis IIIe (Mœris) était fils d'une fille de Thouthmosis Ier.

De nombreux bas-reliefs représentant des actes d'adoration du roi Rhamsès aux grandes divinités de Thèbes, couvrent trois faces des piliers formant la galerie devant le pylone; sur la quatrième face de chacun d'eux, on voit, sculptée de plein relief, une image colossale du roi, d'environ trente pieds de hauteur. Voici les légendes les mieux conservées des quatre qui subsistent encore :

« Le Dieu gracieux a fait ces grandes constructions; il les a « élevées par son bras, lui, le roi soleil, gardien de justice, « approuvé par Phré, le fils du soleil, l'ami d'Ammon, Rham- « sès, le bien-aimé d'Amon-Ra.

« Le Dieu gracieux dominant dans sa patrie, l'a comblée de « ses bienfaits, lui, le roi soleil, etc.

« Le bien-aimé d'Amon-Ra, le Dieu gracieux, chef plein de « vigilance, le plus grand des vainqueurs, a soumis toutes les « contrées à sa domination, lui, le roi soleil, etc., le bien-aimé « de la déesse Mouth. »

Ainsi, ces inscriptions rappellent tout ce que l'antiquité s'est plue à louer dans Sésostris : les grands ouvrages qu'il a fait exécuter, les bonnes lois qu'il donna à sa patrie, et la vaste étendue de ses conquêtes.

Les piliers ornés de colosses qui font face à ceux-ci, et les colonnes qui formaient la seconde cour du palais du côté droit, se font aussi remarquer par la richesse des tableaux religieux qui les décorent. Les piliers et les colonnades qui formaient la partie gauche de la cour, sont entièrement détruits.

Je ne m'étendrai point sur les intéressans bas-reliefs qui couvrent la partie gauche du mur du fond du péristyle ; je me hâte d'entrer dans la salle hypostyle dont environ trente colonnes subsistent encore intactes, et charmeraient par leur élégante majesté les yeux même les plus prévenus contre tout ce qui n'est pas architecture grecque ou romaine.

Quant à la destination de cette belle salle, à la disposition des colonnes, et à la forme des chapiteaux qui les décorent, je laisserai parler, sur ces divers points, la dédicace elle-même de la salle, sculptée, au nom du fondateur, sur les architraves de gauche, en très-beaux hiéroglyphes.

« L'Haroëris puissant, ami de la vérité, le seigneur de la ré- « gion supérieure et de la région inférieure, le défenseur de « l'Égypte, le castigateur des contrées étrangères, l'Horus res- « plendissant possesseur des palmes et le plus grand des vain- « queurs, le roi seigneur du Monde (soleil gardien de justice « approuvé par Phré), le fils du soleil, le seigneur des diadè- « mes, le bien-aimé d'Ammon, Rhamsès, a fait exécuter ces « constructions en l'honneur de son père Amon-Ra roi des « dieux, il a fait construire *la Grande salle d'Assemblée*, en « bonne pierre blanche de grès, soutenue par de *grandes co- « lonnes* à chapiteaux imitant des fleurs épanouies, flanquées de « colonnes plus petites à chapiteaux imitant un bouton de Lotus « tronqué ; salle qu'il voue au seigneur des dieux pour la célé-

« bration de sa panégyrie gracieuse ; c'est ce qu'a fait le roi de « son vivant. »

Ainsi donc, les salles hypostyles, qui donnent aux palais égyptiens un caractère si particulier, furent véritablement destinées, comme on le soupçonnait, à tenir de grandes assemblées, soit politiques, soit religieuses, c'est-à-dire, ce qu'on nommait des *panégyries* ou réunions générales : c'est ce dont j'étais déjà convaincu avant d'avoir découvert cette curieuse dédicace, parce que, observant la forme du caractère hiéroglyphique exprimant l'idée *panégyrie* sur les obélisques de Rome où ce caractère est sculpté en grand, je m'étais aperçu qu'il représentait, au propre, une salle hypostyle avec des siéges disposés au pied des colonnes.

C'est à l'entrée de la salle hypostyle du Rhamesséion, à droite, qu'existe un bas-relief dans lequel on a représenté la reine mère du conquérant. Elle se nommait *Taouaï* ; une belle statue de cette princesse existe aussi au Capitole. J'en avais copié les inscriptions, mais des fractures pouvaient donner lieu à quelques incertitudes ; elles sont levées par le bas-relief que j'ai sous les yeux.

On trouve, du même côté, un grand tableau historique décrit ou dessiné par tous les voyageurs qui ont visité l'Égypte ; le seul dessin exact que l'on puisse citer, est celui que M. Cailliaud a publié dans son voyage à Méroë. J'en ai fait prendre une copie plus en grand, et j'ai transcrit moi-même les légendes, qui sont intéressantes, quoiqu'incomplètes sur plusieurs points. C'est encore ici un grand tableau de guerre, mais qui se partage en deux parties principales : dans une vaste plaine, le roi Rhamsès vient de vaincre les Schéto qu'il a mis en pleine déroute. Deux princes sont à la poursuite de l'ennemi ; ces fils du roi se nomment *Mandouhi Schopsch* et *Schat-hemkémé*. C'étaient le 4ᵉ et le 5ᵉ des enfans de Rhamsès. Les vaincus sont encore des peuples de Schéto (des Bactriens ?) ; ils se dirigent vers une ville placée à l'extrémité droite du tableau, où s'ouvre une nouvelle scène. Quatre autres fils du conquérant, les 7ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ de ses enfans, appelés *Méiamoun, Amenhemwa*, *Noubei* et *Setpanré*, sont établis sous les murs de la place ; les assiégés opposent une vigoureuse résistance ; mais déjà les Égyptiens ont dressé les échelles, et les murailles vont être escala-

dées. Une fracture a malheureusement fait disparaître la première partie du nom de la ville assiégée ; il ne reste plus que les syllabes *Apouro*.

Des tableaux religieux, exécutés avec beaucoup de soin, existent sous le fût des grandes et des petites colonnes de la salle hypostyle ; on y voit successivement toutes les divinités égyptiennes du premier ordre, et principalement celles dont le culte appartenait d'une manière plus spéciale au nome diospolitain, annoncer à Rhamsès les bienfaits dont elles veulent le combler en échange des riches offrandes qu'il leur présente. Ici, comme dans la sculpture des piliers et des colonnes de la seconde cour, reparaissent en première ligne les divinités protectrices du palais, et auxquelles ce bel édifice était plus particulièrement consacré : celles-ci prennent toujours un titre qui se traduit exactement par *résidant* ou *qui résident dans le Rhamesséion de Thèbes*. A leur tête, paraît Amon-Ra, sous la forme du roi des dieux, ou sous celle de générateur ; viennent ensuite les dieux Phtha, Phré, Atmou, Meuï, Sev, et les déesses Pascht et Hâthor. Chacune d'elles accorde au Pharaon une grâce particulière. Voici quelques exemples de ces formules donatrices, extraites des galeries et des colonnades du Rhamesséion :

« J'accorde que ton édifice soit aussi durable que le ciel « (Amon-Ra).

« Je te donne une longue suite de jours pour gouverner l'É- « gypte (Isis).

« Je t'accorde la domination sur toutes les contrées (Amon-Ra).

« J'inscris à ton nom les attributions royales du soleil (Thoth).

« Je t'accorde de vaincre, comme Mandou, et d'être vigilant « comme le fils de Netphé (Amon-Ra).

« Je te livre le Midi et le Nord, l'Orient et l'Occident (Amon-Ra).

« Je t'accorde une longue vie pour gouverner le Monde par « un règne joyeux (Sev, Saturne).

« Je te donne l'Égypte supérieure et l'Égypte inférieur à di- « riger en roi (Netphé, Rhéa).

« Je te livre les barbares du Midi et ceux du Nord à fouler « sous tes sandales (Thméi, la justice).

« Je t'ouvrirai toutes les bonnes portes qui seront devant « toi (Le gardien des portes célestes).

« Je veux que ton palais subsiste à toujours (Meuï).

« Je t'accorde de grandes victoires dans toutes les parties du « Monde (La déesse Pascht).

« Je t'accorde que ton nom s'imprime dans le cœur des Bar- « bares (La déesse Pascht). »

La portion des murailles de la salle hypostyle échappée aux ravages des hommes, présente des scènes plus riches et plus développées : sur le mur de fond, à la droite et à la gauche de la porte centrale, existent encore deux vastes tableaux remarquables par la grande proportion des figures et le fini de leur exécution. Dans le premier, la déesse Pascht à tête de lion, *l'épouse de Phtha, la dame du palais céleste*, lève sa main droite vers la tête de Rhamsès couverte d'un casque, en lui disant : « Je t'ai préparé le diadême du soleil, que ce casque demeure sur ta corne (le front) où je l'ai placé. » Elle présente en même temps le roi au Dieu suprême, Amon-Ra ; qui, assis sur son trône, tend vers la face du roi les emblêmes d'une vie pure.

Le second tableau représente l'*institution royale* du héros égyptien, les deux plus grandes divinités de l'Égypte l'investissant des pouvoirs royaux. Amon-Ra, assisté de Mouth, la grande mère divine, remet au roi Rhamsès la *faulx de bataille*, le type primitif de la *harpé* des mythes grecs, arme terrible appelée *schopsch* par les Égyptiens, et lui rend en même temps les emblêmes de la direction et de la modération, le fouet et le pedum, en prononçant la formule suivante :

« Voici ce que dit Amon-Ra qui réside dans le Rhamesséion : « Reçois la faulx de bataille pour contenir les nations étrangè- « res et trancher la tête des impurs ; prends le fouet et le pe- « dum pour diriger la terre de Kémé (l'Égypte). »

Le soubassement de ces deux tableaux offre un intérêt d'un autre genre : on y a représenté en pied, et dans un ordre rigoureux de primogéniture, les enfans mâles de Rhamsès-le-Grand. Ces princes sont revêtus du costume réservé à leur rang ; ils portent les insignes de leur dignité, le pedum et un éventail formé d'une longue plume d'autruche fixée à une élégante poignée, et sont au nombre de 23 ; famille nombreuse, il est vrai, mais qui ne doit point surprendre si l'on considère d'abord que Rhamsès eut, à notre connaissance, au moins deux femmes légitimes, la reine Nofré-Ari et Isénofré, et qu'il est de plus très-

probable que les enfans donnés au conquérant par des concubines ou des maîtresses, prenaient rang avec les enfans légitimes, usage dont fait foi l'ancienne histoire orientale toute entière. Quoiqu'il en soit, on a sculpté au-dessus de la tête de chacun des princes, d'abord le titre qui leur est commun à tous, savoir : le fils du roi et de son germe; et pour quelques-uns (les trois premiers et les plus âgés par conséquent), la désignation des hautes fonctions dont ils se trouvaient revêtus à l'époque où ces bas-reliefs furent exécutés. Le premier se trouve ainsi qualifié : porte-éventail à la gauche du roi; le jeune secrétaire royal (Basilico-Grammate), commandant en chef des soldats (l'armée), le premier né et le préféré de son germe, Amenhischôpsch; le second, nommé Rhamsès comme son père, était porte éventail à la gauche du roi et secrétaire royal commandant en chef les soldats du maître du Monde (les troupes composant la garde du roi); et le troisième, porte-éventail à la gauche du roi, comme ses frères (titre donné en général à tous les princes sur d'autres monumens), était de plus secrétaire royal, commandant de la cavalerie, c'est-à-dire des chars de guerre de l'armée égyptienne. Je me dispense de transcrire ici les noms propres des vingt autres princes; je dirai seulement que les noms de quelques-uns d'entr'eux font certainement allusion soit aux victoires du roi, au moment de leur naissance, tels que Nébenschari (le maître du pays de Schari), Nébenthonib (le maître du Monde entier), Sanaschtenamoun (le vainqueur par Ammon); soit à des titres nouveaux adoptés dans le protocole de Rhamsès-le-Grand, comme, par exemple, Patavéamoun (Ammon est mon père), et Setpenri (approuvé par le soleil), titre qui se retrouve dans le prénom du roi.

J'observe en même temps dans cette série de princes un fait très-notable : on y a, postérieurement à la mort de Rhamsès-le-Grand, caractérisé d'une manière particulière celui de ses vingt-trois enfans qui monta sur le trône après lui; ce fut son 13[e] fils, nommé Ménéphtha, qui lui succéda. Il est visible qu'on a en conséquence modifié, après coup, le costume de ce prince, en ornant son front de l'Urœus et en changeant sa courte *sabou* en longue tunique royale; de plus, à côté de sa légende première, où se lit le nom de Ménéphtha qu'il conserva en montant sur le trône, on a sculpté le premier cartouche de sa légende

royale, son cartouche prénom (soleil esprit aimé des dieux) que l'on retrouve en effet sur tous les monumens de son règne.

En sortant de la salle hypostyle par la porte centrale, on entre dans une salle qui a conservé une partie de ses colonnes, et où la décoration prend un caractère tout particulier. Dans la portion de palais que nous venons de parcourir, des hommages généraux sont adressés aux principales divinités de l'Égypte, comme il convenait dans des cours ou des péristyles ouverts à toute la population, et dans la salle hypostyle où se tenaient les grandes assemblées. Mais ici commencent véritablement la partie privée du palais et les salles qui servaient d'habitation au roi, le lieu qu'était censé habiter aussi plus particulièrement le roi des dieux auquel ce grand édifice était consacré. C'est ce que prouvent les bas-reliefs sculptés sur les parois à la droite et à la gauche de la porte : ces tableaux représentent quatre grandes barques ou *bari* sacrées, portant un petit naos sur lequel un voile semble jeté comme pour dérober à tous les regards le personnage qu'il renferme. Ces bari sont portées sur les épaules par 24 ou 18 prêtres, selon l'importance du maître de la bari. Les insignes qui décorent la proue et la poupe des deux premières barques, sont les têtes symboliques de la déesse Mouth et du dieu Chons, l'épouse et le fils d'Amon-Ra; enfin la 3e et la 4e portent la tête du roi et de la reine, coiffées des marques de leur dignité. Ces tableaux, comme nous l'apprennent les légendes hiéroglyphiques, représentent les deux divinités et le couple royal venant rendre hommage au père des dieux, Amon-Ra, qui établit sa demeure dans le palais de Rhamsès-le-Grand. Les paroles que prononce chacun des visiteurs ne laissent d'ailleurs aucun doute à cet égard : « Je viens, dit « la déesse Mouth, rendre hommage au roi des dieux, Amon-« Ra, modérateur de l'Égypte, afin qu'il accorde de longues « années à son fils qui le chérit, le roi Rhamsès. »

« Nous venons vers toi, dit le dieu Chons, pour servir ta « majesté, ô Amon-Ra, roi des dieux! Accorde une vie stable « et pure à ton fils, qui t'aime, le Seigneur du Monde. »

Le roi Rhamsès dit seulement : « Je viens à mon père Amon-« Ra, à la suite des dieux qu'il admet en sa présence à tou-« jours. »

Mais la reine Nofré-Ari, surnommée ici Ahmosis (engendrée

de la lune), exprime ses vœux plus positivement; l'inscription porte : « Voici ce que dit la déesse épouse, la royale mère, la « royale épouse, la puissante dame du Monde, Ahmosis-Nofré-« Ari; je viens pour rendre hommage à mon père Amon, roi « des dieux; mon cœur est joyeux de tes affections (c'est-à-« dire, de l'amour que tu me portes); je suis dans l'allégresse « en contemplant tes bienfaits; ô toi, qui établis le siége de ta « puissance dans la demeure de ton fils le Seigneur du Monde « Rhamsès, accorde-lui une vie stable et pure; que ses années « se comptent par périodes de Panégyries! »

Enfin, la paroi du fond de cette salle était ornée de plusieurs tableaux représentant l'accomplissement de ces vœux, et rappelant les graces qu'Amon-Ra accordait au héros égyptien; il n'en reste plus qu'un seul, à la droite de la porte. Le roi est figuré assis sur un trône, au pied de celui d'Amon-Ra-Atmou, et à l'ombre du vaste feuillage d'un persea, l'arbre céleste de la vie : le grand dieu, et la déesse Saf qui présidait à l'écriture, à la science, tracent sur les fruits cordiformes de l'arbre, le cartouche prénom de Rhamsès-le-Grand; tandis que, d'un autre côté, le dieu Thoth y grave le cartouche nom propre du roi auquel Amon-Ra-Atmou adresse les paroles suivantes : « Viens, je « sculpte ton nom pour une longue suite de jours, afin qu'il « subsiste sur l'arbre divin. »

La porte qui, de cette salle, conduisait à une seconde, également décorée de colonnes, dont quatre subsistent encore, mérite une attention particulière, soit sous le rapport de son exécution matérielle, soit pour les sculptures qui la décorent.

Les bas-reliefs qui couvrent le bandeau et les jambages sont d'un relief tellement bas, qu'il est évident qu'on les a usés avec soin pour en diminuer la saillie; j'attribuais ce travail au temps et à la barbarie qui á certainement agi sur plusieurs points de ces surfaces, lorsque, ayant fait déblayer le bas des montans de cette porte, j'ai lu une inscription dédicatoire de Rhamsès-le-Grand, dans les formes ordinaires pour les dédicaces des portes; mais il y est dit, de plus, que cette porte a été *recouverte d'or pur*. J'ai étudié alors les surfaces avec plus de soin. En examinant de plus près l'espèce de stuc blanc et fin qui recouvrait encore quelques parties de la sculpture, je m'aperçus que ce stuc *avait été étendu sur une toile* appliquée sur les tableaux;

qu'on avait rétabli sur le stuc même les contours et les parties saillantes des figures, avant d'y appliquer la dorure. Ce procédé m'ayant paru curieux, j'ai cru utile de le noter ici.

Mais les deux tableaux qui ornent cette porte, offrent un intérêt bien plus piquant. Le bandeau et le haut des jambages sont couverts d'une douzaine de petits bas-reliefs représentant le roi Rhamsès adorant les membres de la triade thébaine : ces divinités tournent toutes le dos à l'entrée de la porte en question, parce qu'elles sont seulement en rapport avec la première salle et non avec la seconde à laquelle cette porte sert d'entrée. Mais au bas des jambages, et immédiatement au-dessus de la dédicace, sont sculptées deux divinités, la face tournée vers l'ouverture de la porte, et regardant la seconde salle qui était par conséquent sous leur juridiction. Ces deux divinités sont, à gauche, le dieu des sciences et des arts, l'inventeur des lettres, Thôth à tête d'Ibis, et à droite, la déesse Saf, compagne de Thôth, portant le titre remarquable de *Dame des Lettres* et *présidente de la bibliothèque* (mot-à-mot *la salle des livres*). De plus, le dieu est suivi d'un de ses Parèdres, qu'à sa légende et à un grand *œil* qu'il porte sur la tête, on reconnaît pour *le sens de la vue* personnifié, tandis que le Parèdre de la déesse est *le sens de l'ouie*, caractérisé par une grande oreille tracée également au-dessus de sa tête, et par le mot *sôtem* (l'ouie) sculpté dans sa légende; il tient de plus en main tous les instrumens de l'écriture, comme pour écrire tout ce qu'il entend.

Je demande s'il est possible de mieux annoncer, que par de tels bas-reliefs, l'entrée d'une bibliothèque ? Et à ce mot, la controverse qui divise nos savans sur le fameux monument *d'Osymandyas*, si connu par sa bibliothèque, et sur ses rapports avec le Rhamesséïon, se présente naturellement à ma pensée.

Dès les premiers jours, en lisant au milieu des ruines du Rhamesséïon la description que Diodore nous a conservée du monument d'Osymandyas, je fus frappé de retrouver autour de moi et dans le même ordre, les parties analogues et presque les plus menus détails du grand édifice dont Diodore emprunte à Hécatée une notice si complète.

D'abord, l'ancien voyageur grec place le monument d'Osymandyas à dix stades des derniers tombeaux de ce qu'il nomme

les Παλλακιδας του Διου, les concubines de Jupiter (Ammon). — Nous avons trouvé, en effet, à une distance à peu près égale du Rhamesséïon, une vallée renfermant les tombeaux, encore ornés de peinture et d'inscriptions, d'une douzaine de femmes, mais de reines égyptiennes, dont le premier titre dans leur légende fut toujours celui d'*épouse d'Ammon*.

Le monument d'Osymandyas s'annonçait par un grand pylone *de pierre variée* (λιθου ποικιλου). — Le premier pylône du Rhamesséïon, dont les massifs sont en grès rougeâtre, et la porte en calcaire blanc, a quelque analogie avec cette expression.

Ce pylone donnait entrée dans un péristyle dont les piliers étaient ornés de figures colossales; on passait de là à un second pylone bien plus soigné que le premier, sous le rapport de la sculpture, et à l'entrée duquel se trouvait *le plus grand colosse de l'Égypte*, d'un seul bloc de granit de Syène. Tout cela se rapproche du Rhamesséïon, à quelques différences de mesures près; mais l'exactitude des anciens copistes, transcrivant les quantités de ces mesures, est-elle certaine? Là, existent encore aujourd'hui les immenses débris *du plus grand* colosse connu de l'Égypte; il est en granit de Syène : ce sont-là des traits remarquables.

Dans le péristyle qui suivait le pylone, dit Hécatée, on avait représenté le roi, qu'on appelle *Osymandyas*, faisant la guerre aux révoltés de Bactriane, assiégeant une ville entourée des eaux d'un fleuve, etc., etc. — C'est la description exacte des bas-reliefs encore existans sous le deuxième péristyle du Rhamesséïon; et si l'on n'y voit plus le lion combattant avec le roi contre des troupes ennemies, ni les quatre princes commandant les divisions de l'armée, c'est que les murs du fond du péristyle sont détruits, et qu'il n'en subsiste pas la huitième partie. Il est vrai qu'on voit ailleurs, sur les monumens d'Égypte, des rois assiégeant des villes *entourées par un fleuve* : cela existe réellement à Ibsamboul, à Derri, sur les pylones de Louqsor et au Rhamesséïon; mais tous ces monumens sont de Rhamsès-le-Grand, et reproduisent les événemens *de la même campagne*.

Sur le second mur du péristyle, dit la description du monument d'Osymandyas, sont représentés les captifs ramenés par le roi de son expédition; ils n'ont point de mains ni de parties sexuelles; et sur le mur de fond du péristyle du Rhamesséïon, j'ai mis à découvert, par des fouilles, les restes d'un tableau

dans lequel on amène des prisonniers au roi, au pied duquel sont des monceaux de mains coupées.

Sur un troisième côté du péristyle du monument d'Osymandyas, étaient représentés des *sacrifices et le triomphe du roi au retour de cette guerre*. Au Rhamesséïon le registre supérieur de la paroi sur laquelle est sculptée la bataille, représente la fin d'une grande solennité religieuse à laquelle assistent le roi et la reine, et ce tableau commençait, sans aucun doute, sur le mur de fond du côté droit du péristyle.

On entrait ensuite, dit l'historien grec, dans la salle hypostyle du monument d'Osymandyas, par trois portes ornées de deux colosses. Tout cela se trouve exactement au Rhamesséïon, immédiatement aussi après le second péristyle.

Après la salle hypostyle de l'Osymandyéion, venait un espace désigné dans les traductions sous le nom de *Promenoir*. Dans le Rhamesséïon, une salle décorée des barques symboliques des dieux, succède à la salle hypostyle.

Ensuite, a dit Diodore, *venait la bibliothèque*, et c'est effectivement sur la porte qui, du *Promenoir* du Rhamesséïon, conduit *à la salle suivante*, que j'ai trouvé des bas-reliefs si convenables à l'entrée d'une *bibliothèque*.

La salle de la bibliothèque est presque entièrement rasée; il n'en reste que quatre colonnes et une portion des parois de droite et de gauche de la porte : sur ces murailles, on a sculpté des tableaux représentant le roi faisant successivement des offrandes aux plus grandes divinités de l'Égypte, à Amon-Ra, Mouth, Chons, Phré, Phtha, Pascht, Nofré-Thmou, Atmou, Mandou; et en outre, la plus grande partie de la surface de ces parois est occupée par deux énormes tableaux divisés en nombreuses colonnes verticales, dans lesquelles sont trois longues séries de noms de divinités et leurs images de petite proportion; c'est un panthéon complet; le roi, debout devant chacun de ces tableaux *synóptiques*, fait nommément des libations et des offrandes à tous les dieux ou déesses grandes et petites : et c'est encore ici un rapport avec le *monument d'Osymandyas*. *On voit dans la salle de la bibliothèque*, dit en effet la description grecque, *les images de tous les dieux de l'Égypte ; le roi leur présente de la même manière des offrandes convenables à chacun d'eux*.

Cette comparaison des ruines du Rhamesséïon avec la des-

cription du monument d'Osymandyas, conservée dans Diodore de Sicile, a été déjà faite, et avec bien plus de détails encore, par MM. Jollois et Devilliers, dans leur Description générale de Thèbes, travail important, auquel je me plais à donner de justes éloges parce que j'ai vu les lieux, et que j'ai pu juger par moi-même de l'exactitude de leurs descriptions; mais j'ai dû reproduire rapidement ce parallèle dans cette lettre, par le besoin de mettre à leur véritable place quelques faits nouveaux que j'ai observés, et qui rendent si frappante l'analogie du monument décrit par les Grecs avec le monument dont j'étudie les ruines. Les deux savans voyageurs que je viens de citer ont mis en fait leur *identité*; d'autres l'ont combattue: pour moi, voici ma profession de foi toute simple:

De deux choses l'une: ou le monument décrit par Hécatée sous le nom de *monument d'Osymandyas*, est le même que le *Rhamesséïon occidental de Thèbes*, ou bien le *Rhamesséïon* n'est qu'une *copie*, à la différence des mesures près, si l'on peut s'exprimer ainsi, du *monument d'Osymandyas*.

Ici se terminent les débris du palais de Sésostris; il ne reste plus de traces de ses dernières constructions, qui devaient s'étendre encore du côté de la montagne. Le Rhamesséïon est le monument de Thèbes le plus dégradé, mais c'est aussi, sans aucun doute, celui qui, par l'élégante majesté de ses ruines, laisse dans l'esprit des voyageurs une impression plus profonde et plus durable. J'aurais pu passer encore bien du temps à son étude sans l'épuiser; mais d'autres monumens de la rive opposée du Nil, où est toujours Thèbes, m'arrachent à ces merveilles....... Et je pense à la France .... Adieu.

170. ALMANACCO BIOGRAFICO PER L'ANNO 1829, cioè breve compendio della vita de piu illustri litterati italiani nati in ciascun Giorne dell' anno. — Almanach biographique pour l'année 1829, ou Abrégé de la vie des auteurs italiens les plus illustres, par ordre de naissance. Pesare, 1828; impr. de Nobile. (*Nuovo Giorn. de' Litterati*; janv. et févr. 1829, p. 57.)

C'est un almanach et en même temps un compendium biographique; toutefois, nous pensons que l'auteur qui a précédemment gardé le voile de l'anonyme, n'a pas atteint le double but qu'il s'est proposé. En effet, si l'ouvrage est

un almanach, nous demanderons quelle utilité peut présenter un livre qui n'indique ni les jours de la semaine et les fêtes, ni les noms des saints, en un mot, aucune de ces choses qu'on trouve ordinairement dans tous les almanachs? D'un autre côté, pourquoi intituler *Almanach pour l'année* 1829, un livre qui, par son objet, ne s'applique à aucune année eu particulier?

Que, si l'on considère l'ouvrage comme un abrégé biographique, il est évident qu'il ne saurait satisfaire ceux qui désireraient connaître la vie de quelqu'auteur italien célèbre.

Pour les biographies, l'ordre alphabétique est indispensable, autrement il faut une table des noms, ce qui donne double peine au lecteur: or, l'ordre qu'a suivi l'auteur est vraiment bizarre. Dans son almanach, on trouve à côté de chaque jour de l'année, au lieu du nom d'un saint, celui d'un auteur italien célèbre, dont la vie est exposée en quelques lignes. Nous ajouterons que plusieurs des biographies de l'auteur portent l'empreinte du libelle plutôt que de la vérité, quoiqu'il ait eu soin d'annoncer qu'il a procédé à son travail avec la plus scrupuleuse impartialité. C. R.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'OCTOBRE 1829.

Philologie.

ERRATA.

Tom. XIII (cahier de septembre 1829), page 123, ligne 39, au lieu de *dans la Charte,* lisez *à son principe.* — Page 124, ligne 32, au lieu de *dut être,* lisez *dut de se voir.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

171. Etymologische Versuche, etc. — Essais étymologiques pour la connaissance des antiquités et de la philologie; par L. F. Heyd. 1 vol., iv et 148 p. in-8°. Tubingue, 1824; Laupp. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; octob. 1828, p. 1937.)

L'unique but de l'auteur de cet ouvrage a été d'enrichir la lexicographie et la grammaire, et d'inspirer aux savans le désir de se livrer à un examen plus approfondi du terrain sur lequel reposent l'histoire primitive, la mythologie et la géographie. Il a émis des opinions bien judicieuses sur la formation et les rapports des langues, et son érudition est dégagée de toute prétention. Nous lui reprocherons seulement de s'être quelquefois trop aventuré dans le champ de l'étymologie, et d'avoir franchi des limites que la raison elle-même a tracées.

L'auteur traite d'abord de la formation des mots; suivant sa doctrine, les voyelles dominent dans les mots qui expriment quelque chose de général et d'indéterminé, et les consonnes dans ceux qui expriment des spécialités ou des particularités. Ces deux espèces de mots ne sont jamais accompagnées que des consonnes ou des voyelles qui ne peuvent qu'ajouter à leur signification; mais, si on voulait exprimer par un seul mot la notion de ce qui est général, on formerait ce mot avec l's et une voyelle. L'auteur démontre ensuite que l's accompagnée d'une voyelle se trouve 1° dans les mots qui expriment, de la manière la plus générale, les objets ou les choses qui sont hors de nous; 2° dans les mots qui expriment un objet dans un sens

tout-à-fait spécial. Dans la première classe de mots se trouvent le pronom et les autres parties du discours qui ont des rapports intimes avec le pronom; dans la seconde classe l'auteur range les substantifs désignant des objets qui, par leur forme ou par l'idée qu'ils réveillent, frappent l'attention d'une façon toute particulière. Tels sont les hautes montagnes, les grands animaux, les plantes élevées, les dénominations du soleil, des dieux et des choses divines, de roi, de prince, de noble, de maître, etc. Les plus grands animaux de l'Europe et de l'Asie sont le cheval, en allemand *Ross*, et le bœuf Ohs, ochs, gr. Βοῦς, lat. bos. Βοοῦς, Βοός semble avoir été formé de Βοῦ et de ος, et l'on serait porté à croire que Βοῦ est l'expression de l'admiration à la vue de la grandeur. Cependant nous ferons remarquer que si Βοῦ dérivait de Βοῦς, les mots βουβρωσις, Βουλιμιαίμια, Βοοδομεω eussent conservé une légère trace du σ.

L'auteur démontre, par plusieurs exemples, que la racine ας se trouve fréquemment dans les noms de dieux, surtout dans ceux que l'on donne à la divinité suprême. Il soutient même que c'est ainsi que l'on a primitivement appelé la divinité. Il prétend que teseus et dexter, δεξιος, ont une origine commune, parce que ces deux mots ont signifié dans l'origine *divin*, du côté des dieux, vers l'Orient. Αστος serait, suivant M. Heyd, un adjectif formé de la racine ας, qui signifie haut, élevé, et qui pourrait avoir autrefois signifié saint, divin; il s'appuie d'un passage d'une ancienne loi religieuse citée par Démosthène, dont le sens devient très-clair, dit-il, si l'on admet cette étymologie du mot; mais, s'il avait lu attentivement ce passage, il se serait infailliblement aperçu que αστη qui y est opposé à ξενη, signifie non pas chaste, pur, mais bien enfant de la ville d'Athènes.

Dans l'appendice qu'il a joint à son ouvrage, M. Heyd traite de ces mots d'Homère Il. Β' 461. Ἀσῳ ἐν λειμονι κ.τ.λ, de l'étymologie du mot Asie, et enfin des terminaisons en εσσα et ισσα' dans les noms de lieux. C. R.

172. PROPHETÆ MINORES PERPETUA ANNOTATIONE ILLUSTRATI, a Dre Petro Four. ACKERMANN, Canon. reg. lateran. In-8°, 798 et VIII pp. Vienne, 1829; Volke; et Paris, Treuttel et Würtz.

On connaît assez l'avantage qui dérive de l'étude savante des saintes Écritures pour quiconque aspire à la réputation de théologien accompli. Les temps modernes ont fait beaucoup à cet égard, particulièrement en ce qui concerne l'étude des langues; mais il faut convenir que les anciens ont été aussi très-heureux, surtout dans la découverte du vrai sens. Le docteur et professeur Ackermann a su réunir fort habilement, dans la compilation des douze prophètes mineurs, les recherches philologiques et les moyens herméneutiques des temps modernes avec l'étude approfondie des anciens, et a, par conséquent, produit un résultat qui assurément remplira l'attente des connaisseurs. Aussi le libraire éditeur croit-il rendre un service important aux théologiens de tous les pays, en publiant un ouvrage dont la partie typographique a reçu ses plus grands soins, et dont le prix est sans doute le plus modique possible.

173. **Literarische Notiz ueber das Wort Bedola oder Bedolach.** — Notice littéraire sur le mot Bedola ou Bedolach de la Genèse II. — 11 — 12, et nombre XI, 7; par le Dr. J. J. Schmidt. Pétersbourg, 1827. (*Leipzig. Literat. Zeitung*; mai 1828, p. 924.)

Quiconque lira attentivement l'histoire de la création d'après Moïse, doutera que le *Bedola*, ou *Bedolach*, qui est rangé dans la catégorie des belles productions minérales du pays de Chawilah, qu'arrose le fleuve Pischon, désigne la résine jaunâtre connue sous le nom de Bdellion. Cependant le passage du livre des *nombres*, où le *man* est décrit comme ressemblant par la couleur au Bedola, semble avoir trait à cette résine.

D'après l'opinion du journal de Leipzig, le mot Bedola, ou Bedolach, est susceptible de deux sens; dans le livre des *nombres* il signifie la résine ou gomme à laquelle on compare le man, tandis que dans la Genèse, il indique un autre produit précieux, peut-être la pierre d'azur, lapis lazuli.

La pierre d'azur joue un rôle très-important dans la cosmogonie indienne, ainsi que dans celles du Tibet et de la Mongolie, qui dérivent de la première; son nom en sanscrit est Weidurja ou Weidurjah; il est le même dans la langue du Tibet, et son nom mongol, qui est probablement dérivé de ce dernier, est Bedurja. Il est très-facile de trouver dans cette dénomination de la pierre

d'azur, le Bedolach hébreu; car les langues en général, et plus spécialement les langues asiatiques, fournissent tant d'exemples du changement de l'R en L et du N en B, qu'aucun philologue n'en pourrait être choqué.

Les livres bouddhiques nomment principalement quatre des produits précieux du règne minéral, savoir l'or, l'argent, wedurjah et padmaraga (le rubis). D'autres, moins importans, sont ugyu ou gju, marakata ou marakta (l'émeraude), et le cristal. C'est ainsi que, d'après ces mêmes livres, le penchant oriental de la montagne de l'univers et de l'olympe sumeru (que plusieurs prétendent être le haut Tibet et la grande Tatarie), est d'argent; celui du sud, de wèidurjah; celui de l'ouest, de padmaraga ou rubis; celui du nord, d'or. Au lieu de rubis ces livres indiquent quelquefois le cristal; c'est ainsi que, d'après ces livres, le principal fleuve oriental ou Ganga (le Gange) coule sur du sable d'argent; celui du sud, c'est-à-dire le Sindhu (l'Indus), sur du sable de Weidurja; celui de l'ouest, ou le Baktsku (dénomination qui lui vient peut-être de Baktra et Tscku qui signifie de *l'eau*, dans la langue du Tibet), sur du sable de cristal; et le principal fleuve septentrional, ou le Sisita, sur du sable d'or. Il est dit de ces quatre fleuves principaux qu'ils prennent tous leur source à une légère distance les uns des autres, et cela aux côtés du lac quadrangulaire Map'am, au milieu duquel croît l'arbre Dochambu (l'arbre des Roses qui a donné son nom à cette partie du monde appelée Dschambudwip), dont les fruits servent de nourriture au serpent (naga) qui habite le lac. Ici, de même que dans la Genèse, nous voyons quatre fleuves sortis d'un réservoir commun; seulement la Genèse n'indique pas la direction du cours de chacun de ces fleuves. C. R.

174. Association biblique de Calcutta.

Le 7[me] rapport annuel de cette institution expose que, depuis le dernier rapport, 3,368 exemplaires des Saintes-Écritures ou de portions de la Bible ont été distribués par la Société, lesquels joints aux 23,307 qui avaient été mis en circulation durant les années précédentes, donnent un total de 26,675.

Le rapport annonce qu'on a demandé, il y a peu de temps,

d'accorder un certain nombre de Nouveaux-Testamens en *hindoustani* à quelques personnes respectables de Londres qui parlent cette langue, et qui sont zélées pour répandre des idées spirituelles parmi les *laskars* qui se rendent dans ce pont. Cette demande a été accordée, et 100 exempl. ont été envoyés pour cet objet. R.

175. SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE SLESWIG-HOLSTEIN.

Cette Société possède une valeur de 4,500 thal. de caractères stéréotypes pour 3 édit. de la Bible et un Nouveau-Testament; plus, 2 magasins à Bibles ayant une valeur d'environ 4,000 thl. Depuis son origine, en 1815, elle a répandu dans le pays 48,000 Bibles et N.-T., et l'imprimerie qu'elle a établie dans l'Institution des sourds-muets à Sleswig a aussi expédié un nombre considérable de Bibles en pays étrangers et même jusqu'en Amérique. Le rapport qui contient ces détails renferme aussi un extrait de l'acte de fondation du collége royal à Sérampore et à Fredricks-Nagor, près de Calcutta. Ce collége, qui fait partie de la grande institution de traductions des missionnaires Carey, Marshmann, etc., pourra devenir un établissement scientifique très-important pour les Indes-Orientales. (*Leipzig. Liter. Zeitung;* septembre 1828.) R.

176. SOCIÉTÉ BIBLIQUE DANOISE.

D'après le rapport de la Sociéte biblique danoise, qui a été publié en 1828, cette Société possède en Danemark une valeur d'environ 30,000 thalers. Depuis l'établissement de la Sociéte, en 1814, 18,000 Bibles et 535,000 N.-T. ont été imprimés à l'imprimerie des Orphelins. On a vu se former insensiblement dans le pays 30 Sociétés auxiliaires et affiliées. La Société biblique islandaise, qui a une existence indépendante, a achevé la nouvelle édition, revue et corrigée, du N.-T. en langue islandaise. (*Ibid.;* p. 1865.) C. R.

177. DISCOURS SUR LA LANGUE PHÉNICIENNE; par M. DE FORTIA D'URBAN. (*Nouv. journal asiatique;* juin 1828.)

Dans ce discours, M. de Fortia d'Urban rappelle les divers témoignages des écrivains de l'antiquité sur l'origine de l'alphabet grec. On sait que la plupart des lettres grecques furent apportées de Phénicie par Cadmus, et que les autres furent

ajoutées plus tard. M. de Fortia parle ensuite de l'origine des Phéniciens eux-mêmes, qui, suivant certains auteurs, vinrent des bords de la mer Rouge et du golfe Persique. Il finit par rappeler l'existence d'une inscription phénicienne en caractères boustrophédons, qui a été trouvée dans l'île de Malte, et sur laquelle il désire fixer l'attention des savans. R.

178. REPORT OF THE PROCEEDINGS, etc. — Rapport des travaux du Comité de correspondance de la Société asiatique de Londres. Gr. in-4° de 24 p. Londres, 1828.

Dans ce rapport, qui a eu lieu lors de l'assemblée générale de la Société, le 15 mars 1828, sir Alexandre Johnston, président du Comité de correspondance, rend compte des efforts qui ont été faits pour étendre les relations de la Société, et de l'état actuel de ces relations.

Ces relations embrassent à-la-fois les gouvernemens d'Europe et d'Asie, les Compagnies marchandes, les Sociétés littéraires et scientifiques, les simples particuliers qui, par leur crédit ou leurs lumières, peuvent être de quelque utilité à la Société. Voici le tableau en raccourci des faits présentés par M. Johnston.

La Société asiatique de Londres avait formé le projet d'une association d'orientalistes qui se chargeraient de traduire en anglais les ouvrages orientaux relatifs à l'histoire, à la géographie, à la religion, à la philosophie. Le comité écrivit aux universités d'Oxford et de Cambridge pour leur soumettre le plan projeté, et ces deux universités s'empressèrent de l'approuver. Plusieurs professeurs même, entr'autres M. Lee, promirent de traduire les ouvrages écrits dans la langue qu'ils connaissaient. Il restait à se procurer les fonds nécessaires pour le succès d'une entreprise non moins dispendieuse qu'utile, le comité s'adressa à la Compagnie des Indes-Orientales, qui aussitôt accorda une souscription annuelle de cent cinq livres sterl. Cet exemple fut imité par le roi, les princes de la famille royale, plusieurs pairs et membres du parlement. En quelques mois la Société parvint à réunir une somme très-considérable.

Sur ces entrefaites la Société s'occupant, par l'objet de son institution, des mœurs et des usages des nations orientales, avait senti le besoin de s'entourer de toutes les lumières qui tiennent

de près ou de loin à ces sortes de matières. Le comité se mit en rapport avec la Société royale de Londres pour tout ce qui concerne les métaux et les autres substances employées dans l'Inde, soit dans les procédés des arts, soit dans tout autre genre, l'état de la chimie, de la physique, etc. Il s'adressa à la Société de médecine et de botanique pour la description des végétaux et des usages qu'on en fait dans l'Inde; enfin à la Société de mécanique, pour les modèles de machines et autres objets du même genre qu'on pourrait faire venir de l'Asie.

Dans le même temps le comité entretenait une active correspondance avec le gouverneur-général des possessions anglaises dans l'Inde, les gouverneurs particuliers de Bombay, de Madras, de l'Ile-de-France et de Ceylan; avec les Sociétés littéraires de Calcutta, Bombay, Madras, Ceylan, etc. Là où il manquait des Sociétés savantes, il cherchait à en établir. Il visait surtout à exciter le zèle des officiers au service de la Compagnie des Indes. Ces officiers, maintenant répandus dans presque tout l'Orient, et ayant en général reçu une éducation soignée, peuvent être d'une grande utilité par la facilité qu'ils ont d'étudier des contrées qui n'ont jamais été décrites.

Les recherches de la Société embrassent toutes les races d'hommes qui se sont établies successivement dans l'Inde et les contrées voisines. Tels sont, outre les indigènes, les Arabes répandus sur les côtes d'Afrique, de l'Inde et de l'Océan indien; les Parsis établis dans l'Inde. Pour les peuples indigènes, on ne les étudie pas seulement chez eux, on les suit dans leurs émigrations les plus lointaines, et on les examine mêlés avec les nations étrangères. C'est ainsi qu'on passe en revue les adorateurs de Bouddha, en Tatarie, au Tibet, chez les Birmans, à Siam et jusqu'en Chine.

Si la Société asiatique de Londres est si zélée à se maintenir en relation avec des contrées aussi éloignées, que doit-ce être avec les peuples d'Europe? La Société a des correspondans établis en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans le Nord. Tout ce qui est du ressort des sciences orientales est l'objet de ses recherches. Le comité a écrit au gouvernement russe pour rappeler le projet commencé par Catherine II, et qui consistait à déterminer le langage de toutes les races et de toutes les tribus répandues sur la vaste surface de l'empire russe.

Il propose d'en faire autant pour les langues parlées dans les possessions anglaises d'Asie.

A la fin du rapport, on trouve les pièces principales de la correspondance. On y remarque deux lettres de M. Lee, relatives au projet de traduction de tous les ouvrages orientaux de quelque intérêt, quelle que soit la langue dans laquelle ils sont écrits. Ce projet a déjà reçu un commencement d'exécution. La Société a publié la traduction de l'Abrégé de la géographie arabe d'Ibn-Batouta, par M. Lee: celle de l'Histoire des Afghans, par M. Dorn; celle de la Relation des voyages d'un patriarche d'Antioche, appelé Macarius, par M. Belfour, etc. D'après la rapidité des ouvrages entrepris jusqu'ici, on peut croire qu'avant quelques années on jouira de ce qui existe de mieux dans la littérature orientale. R.

179. Extrait d'un commentaire et d'une traduction nouvelle du Vendidad Sadé, l'un des livres de Zoroastre; par M. E. Burnouf. (*Nouveau Journal asiatique;* n° 17, mai 1829.)

Par cet extrait, M. E. Burnouf donne une idée de son travail sur le Vendidad Sadé, dont il s'occupe depuis plusieurs années. Il a pris pour texte un beau manuscrit de la Bibliothèque royale qu'il publie au moyen de la lithographie. L'ouvrage doit former un volume in-folio de 600 pages, et la première livraison est en vente. M. E. Burnouf, outre la traduction d'Anquetil Duperron, a eu le bonheur de découvrir une autre traduction sanscrite de l'Izeschné, faite, il y a trois cents ans, par un Parse de l'Inde, nommé Nériosengh : ce qui l'a mis dans le cas de constater les rapports du zend avec le sanscrit. Il essaie de démontrer, sur plusieurs passages, le système d'explication qu'il a suivi, et développe l'esprit de critique qui l'a dirigé dans sa laborieuse entreprise. L-s.

180. Diluvium cum tribus aliis Maha Bharati praestantissimis episodiis. Primus edidit Fr. Bopp. 4. Berolini, 1829. Officina academica. Fascic. 1, quo continetur textus sanscritus. — Le même ouvrage traduit du sanscrit en allemand, par Fr. Uhlemann. In-8°. Berlin, 1829; Riemann.

181. Littérature Mahratte.

La Société établie à Bombay, pour l'instruction des naturels,

se dispose à publier les ouvrages suivans :

Grammaire mahratte, à l'usage des naturels : la révision de cet ouvrage est presque achevée ;

Questions et réponses sur la grammaire mahratte ; ouvrage dont la révision n'est pas encore faite ;

Dictionnaire mahratte, à l'usage des naturels ;

Grammaire anglaise et mahratte ;

Dictionnaire anglais-mahratte, et mahratte-anglais ;

Grammaire guzarate, achevée, mais n'ayant pas encore été revue ;

Questions et réponses sur la grammaire guzarate ;

Dictionnaire guzarate, à l'usage des naturels ;

Dictionnaire anglais-guzarate, et guzarate-anglais ;

Et enfin une grammaire guzarate et anglaise.

(*Journal asiatique ;* mars 1828, p. 249.)

182. Extrait d'une lettre de M. Senkovski. (*Nouv. Journ. asiat.* ; sept. 1828.)

Dans cette lettre, M. Senkovski, professeur de langues orientales à Saint-Pétersbourg, remercie M. Silvestre de Sacy du compte que celui-ci a rendu dans le Journal des savans du *Supplément à l'histoire des Huns et des Mogols.* M. Senkovski admet toutes les observations de M. de Sacy, à l'exception de celle qui concerne le pays de *Kyrym*, contrée que M. de Sacy croyait être la Crimée, et que M. Senkovsky a reconnu plus tard être située du côté du Tibet.

M. Senkovski annonce que l'empereur de Russie, profitant de l'ascendant que ses victoires lui avaient donné sur la Perse, a commencé à se faire livrer plusieurs manuscrits orientaux qui manquent à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Non seulement les généraux russes ont reçu ordre de faire un choix dans les bibliothèques des villes persanes soumises par la force des armes, mais l'empereur, par son traité avec le schah, a stipulé la remise de quatre cents ouvrages à son choix, à chercher dans toute l'étendue de la Perse. Déjà au moment où M. Senkovski écrivait, soixante ouvrages précieux avaient été livrés. Trois cents autres avaient été apportés d'Ardebil. Avec ces acquisitions et celles que l'empereur Alexandre avait précédemment faites, la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg va devenir une des plus riches qui existent. R.

183. De l'écriture arabe appelée carmatique; par M. Fræhn. (*Ibid.*; mai, 1828.)

Quelques auteurs, d'après un passage arabe mal traduit, avaient supposé l'existence d'une écriture arabe appelée carmatique, et qui, dit-on, avait donné son nom à une secte musulmane très-fameuse au dixième siècle de notre ère. Cette écriture, prétendait-on, se faisait remarquer par ses ornemens et par certains traits entortillés. On allait même jusqu'à désigner certaines inscriptions arabes qui nous sont parvenues, et auxquelles elle convenait. M. Fræhn, soumettant cette question à un examen approfondi, fait voir d'où est provenue l'erreur, et prouve que l'écriture carmatique n'a jamais existé. R.

184. Recherches sur l'origine du recueil de contes intitulé les Mille et une Nuits. Mémoire lu à la séance publique de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, le 31 juillet 1829; par M. le baron Silvestre de Sacy. 14 p. in-8°. Paris, 1829. (Extrait textuel.)

La littérature orientale n'offre assurément aucun ouvrage qui ait reçu en Europe un accueil plus favorable que les *Fables de Bidpai*, et les contes des *Mille et une Nuits*. Quel est en effet le livre qui ait été traduit dans un plus grand nombre de langues, et qui ait eu plus de lecteurs que ces recueils de contes, et surtout le dernier, dont s'est amusée notre enfance, et qui, dans un âge plus grave et plus sérieux, nous offre encore bien souvent un délassement et un remède contre l'ennui? Que l'on nous vante l'antiquité et la sagesse des lois de Menou, la grave et sententieuse obscurité des livres sacrés de la Chine, l'éloquence majestueuse et plus qu'humaine de l'Alcoran, la divine épopée de Valmiki, les chants sublimes d'Homère lui-même, ou les célestes méditations de Platon; aucun de ces monumens de l'esprit humain ne saurait rivaliser, sous le rapport dont il s'agit, avec deux livres qui pourtant n'ont produit dans le monde aucune révolution, et qui n'ont ni fait couler le sang, ni armé secte contre secte, nation contre nation.

La fortune de ces deux livres, semblable sous ce rapport général, offre pourtant des différences notables. Le premier, comme les pyramides d'Égypte, semble avoir lassé les efforts

destructifs des siècles : sa patrie primitive est connue, on pourrait croire que la date de sa composition remonte à l'origine des temps historiques. Il y a plus de douze siècles qu'un puissant monarque de la Perse prodiguait ses trésors pour le dérober à l'Inde, dont les souverains le conservaient avec une religieuse jalousie, comme l'un des plus précieux et des plus antiques joyaux de leur couronne. Et depuis ce temps, partout où la connaissance en est parvenue, dans l'Asie comme en Europe, il a été accueilli avec le même empressement par les savans et par le vulgaire, par les hommes de toutes les croyances, hébreux, chrétiens ou musulmans. Dans les plus beaux siècles de la littérature de l'Europe, des écrivains célèbres n'ont point dédaigné de lui emprunter quelques apologues, et de s'enrichir de ses dépouilles. Ajoutons qu'à bien des égards, les Fables de Bidpai ne sont point indignes de l'attention du philosophe, du moraliste, et même de l'homme d'État.

L'autre livre, les *Mille et une Nuits*, sans avoir jamais occupé une place distinguée dans la littérature de l'Orient ; incapable même, par le style dans lequel il est écrit, de prendre rang entre les modèles de l'éloquence et du bon goût ; inconnu parmi nous jusqu'au siècle qui a précédé celui où nous vivons ; n'offrant aucun but moral ou philosophique ; contant, enfin, uniquement pour le plaisir de conter, a, en quelques années, rempli l'Europe de sa renommée. Son succès, croissant de jour en jour, n'a rien souffert des caprices de la mode, ni du changement de nos habitudes. Le drame de Schiller a pu supplanter la tragédie surannée de Sophocle et de Corneille ; un déluge d'indigestes souvenirs, ou frivoles, pour ne rien dire de plus, ou recueillis et rédigés sous l'influence des passions, imposer silence à l'impartiale et sévère muse de l'histoire ; la science des Bodin et des Montesquieu, l'art des Sully et des Colbert, devenus le domaine de tous, et désormais sans mystères, remplacer, dans nos écrits comme dans nos salons, l'enjouement et la gaîté : les *Mille et une Nuits* ont toujours eu des éditeurs et des lecteurs, et l'on n'a jamais cessé de redemander à l'Orient ce qui manquait à cette longue suite de contes. Bien plus, leur nom magique a servi d'escorte et de convoi à une prodigieuse importation de marchandises de contrebande, sans que les

Mille et une Nuits aient rien perdu de leur popularité et de leur faveur.........

L'Inde était incontestablement la patrie des Fables de Bidpai : cette vérité était établie, et par des traditions historiques qu'une sage critique ne devait pas rejeter, et par un assez grand nombre de traits empreints dans le livre lui-même. Peut-être est-ce là, sans qu'on s'en soit bien rendu raison, le premier motif qui a suggéré l'idée de chercher aussi dans l'Inde l'origine des *Mille et une Nuits*, et de leur attribuer, comme à cet autre recueil d'apologues, une haute antiquité. Cette opinion cependant n'a été mise en avant que depuis quelques années. Elle ne s'était présentée ni à Galland, qui le premier a fait connaître en Europe les *Mille et une Nuits*, ni à celui des membres de l'Académie qui, pour se délasser de travaux plus sérieux, a enrichi de deux volumes de nouveaux contes l'édition qu'il en a donnée en 1806. Le premier traducteur, dans son épître dédicatoire à Mme la marquise d'O, fille de M. de Guilleragues, avait attribué tout simplement ce recueil à *un auteur arabe inconnu*. M. Caussin de Perceval, bien éloigné d'en chercher l'origine dans des âges reculés, se croyait autorisé à leur donner tout au plus trois à quatre siècles d'antiquité. Et quoiqu'on puisse élever des doutes légitimes sur le fait qui sert de fondement à son opinion, il faut reconnaître qu'elle pourrait être justifiée, ne fût-ce que par le style vulgaire et nécessairement assez moderne dans lequel l'original de ce recueil est écrit. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que deux savans, l'un Français, l'autre Autrichien, ont prétendu avoir trouvé des preuves incontestables de la haute antiquité des *Mille et une Nuits*, et en même temps se sont cru autorisés à en attribuer la première rédaction à l'Inde, ou du moins à la Perse, antérieurement à la soumission de cet empire aux successeurs de Mahomet. M. Langlès, dont les travaux ont eu le plus ordinairement pour objet l'Inde et les monumens de ses arts et de sa littérature, est le premier qui ait émis publiquement cette opinion ; et le savant M. de Hammer, connu par un nombre presque infini d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la poésie des Arabes, des Persans et des Turcs, qui, de son côté, avait conçu la même idée de la patrie primitive et de l'âge de ce recueil, n'a point cessé depuis ce temps, toutes les fois que

ses travaux scientifiques lui en ont fourni l'occasion, de revenir sur cette question, et de développer les argumens sur lesquels il établit cette double assertion.

M. Langlès avait présenté d'une manière assez superficielle quelques-unes des raisons qu'il alléguait en faveur de son système, et avait répondu encore plus faiblement aux objections dont il sentait bien que ce système était susceptible. Un nouvel éditeur de sa traduction des *Mille et une Nuits*, entraîné sans doute par l'autorité de celui dont il était le disciple et l'admirateur, a voulu suppléer au silence de M. Langlès, et il a prétendu que ces contes mêmes fournissaient des preuves intrinsèques d'une origine étrangère aux Arabes. Et, d'un autre côté, M. de Hammer, qui ne pouvait ni ne voulait se dissimuler les objections qui naissaient en foule contre l'opinion qu'il défendait, s'est attaché à atténuer ces objections à force de concessions ; mais, qu'il nous soit permis de le dire avec franchise, il nous semble qu'en abandonnant ainsi toutes les avenues et les ouvrages extérieurs de la place qu'il avait à défendre, il s'est mis hors d'état d'obtenir une capitulation honorable, telle qu'on aimerait à l'accorder à ses talens si distingués et à sa haute réputation.

Comme j'ai le plus grand intérêt à être court, et que d'ailleurs je n'ai affaire qu'aux opinions et non aux personnes, je vais présenter en un seul résumé les preuves qu'on fait valoir pour ôter aux Arabes l'honneur d'être les inventeurs de cette espèce de cycle mythologique ou plutôt romanesque, et pour en reporter l'origine à une époque antérieure à l'islamisme.

Le premier argument, et j'oserais dire le seul qui ait réellement quelque valeur et qui mérite une réfutation sérieuse, se tire d'un passage remarquable d'un historien arabe, justement célèbre, qui écrivait, comme on n'en peut douter, vers l'an 336 de l'ère mahométane, 947 de Jésus-Christ. Dans ce passage, dont il me suffit de donner ici la substance, Masoudi, c'est le nom de cet historien, parlant des récits merveilleux qui avaient cours de son semps sur certains monumens et certains personnages appartenant à l'histoire des Arabes avant Mahomet, assure que, dans l'opinion de quelques personnes, ce sont là autant de fables et de récits romanesques, *semblables à ceux qu'on nous a traduits*, dit-il, *des langues persane, indienne et grec-*

que, tels par exemple que le livre intitulé les Mille Contes. *C'est,* ajoute-t-il, *le livre qu'on appelle communément* les Mille Nuits, et *qui contient l'histoire du roi, du visir, de la fille du visir, et de la nourrice de celle-ci; les noms de ces femmes sont Schirzad et Dinarzad.*

Il y a entre les divers manuscrits de l'ouvrage duquel ceci est tiré, quelques différences qu'il est nécessaire de faire observer.

Au lieu de: *c'est le livre qu'on appelle communément* les Mille Nuits, on lit dans quelques exemplaires: *les Mille et une Nuits;* et au lieu de l'*histoire du visir, de sa fille et de la nourrice de celle-ci,* les autres exemplaires portent: l'*histoire du visir et de ses deux filles.*

A l'appui de ce passage de Masoudi, on observe que, sous les khalifes Haroun-Alraschid et ses deux fils Amin et Mamoun, vers la fin du huitième et le commencement du neuvième siècle de notre ère, la littérature des Arabes s'enrichit de la traduction d'un grand nombre d'ouvrages étrangers, grecs, persans et indiens.

Passant aux preuves intrinsèques que fournissent, dit-on, les *Mille et une Nuits* de leur origine indienne et persane, on fait observer que l'intervention des génies, qui figurent si souvent dans ce recueil de contes, caractérise une source indienne. C'est, dit-on, au système théologique de l'Inde qu'appartiennent ces êtres fantastiques, inférieurs aux dieux, et sujets à toutes les fragilités de l'espèce humaine, sans toutefois avoir un corps capable de tomber sous nos sens. C'est dans l'Inde qu'il faut chercher ces êtres d'une nature mystérieuse, les sylphes malfaisans qui n'emploient leur pouvoir surnaturel qu'au détriment de l'homme, et les bonnes fées dont il ne réclame point en vain l'assistance.

De plus, c'est encore à l'Inde qu'appartiennent certains usages sur lesquels se fonde l'intrigue de ces récits, et qu'en conséquence le traducteur arabe n'a pas pu totalement effacer, pour substituer les mœurs de son pays aux mœurs indiennes.

Les noms mêmes des principaux personnages qui figurent dans l'aventure qui sert de cadre à cette multitude de récits, s'ils ne sont pas indiens, ont pour patrie la Perse ancienne, et il est naturel d'en conclure que c'est par l'intermédiaire des

Persans que la littérature arabe s'est enrichie de ce produit étranger.

Enfin, on assure que, si l'on voulait en prendre la peine, on ferait voir aisément que, malgré tous les efforts du traducteur arabe, il est encore resté dans ces contes une multitude de traits qui rappellent les productions, la topographie et la zoologie de l'Hindoustan, ou de l'île de Ceylan, ou des îles de l'archipel indien; mais il faut que le lecteur se contente de cette assertion générale, puisqu'on a cru inutile de la justifier par aucun exemple.

Ces argumens, malgré la confiance avec laquelle ils sont présentés, laissent cependant apercevoir l'endroit faible du système. On a prévu l'objection que ferait naître à chaque page le tableau de la religion, des coutumes, des lois, des mœurs, du luxe, de l'étiquette des cours de Bagdad ou du Caire, et au lieu de la discuter et de se mesurer corps à corps avec un adversaire si redoutable, on a espéré lui échapper, en mettant tout cela sur le compte du traducteur arabe. Cependant il ne fallait que lire quelques pages des *Mille et une Nuits* pour sentir que l'objection n'était pas si méprisable que les auteurs de ce système feignaient de le croire. Aussi le savant allemand, qui n'a point voulu devoir son triomphe à une retraite précipitée, a-t-il employé, pour arracher aux adversaires de son système une arme si formidable, d'adroites concessions. D'abord il a un peu rapproché la patrie de ces contes, qui furent, suivant lui, composés pour l'amusement d'un roi de la Perse orientale. Ensuite il admet que ce recueil, en passant, d'âge en âge, par les mains de plusieurs écrivains arabes, a été surchargé d'un grand nombre de pièces d'origine arabe, et de toute sorte de formes et de couleurs. Au milieu de cet assemblage si hétérogène de nouvelles, de contes et d'anecdotes, de diverses époques et de différens styles, l'ancien fond des *Mille et une Nuits* s'est trouvé réduit à n'être que la plus petite partie du recueil. Des ouvrages anciens, originaires de la Perse ou de l'Inde, mais tout-à-fait étrangers aux *Mille et une Nuits*, y ont été intercalés. Ce n'est pas tout: ce qu'elles contiennent de matériaux plus récens et d'origine purement arabe, est encore incomparablement plus grand. Les nouvelles dans lesquelles le khalife Haroun, le contemporain de Charlemagne, joue un si grand rôle, ne peuvent

y avoir été ajoutées que deux siècles au moins après la mort de ce prince, puisque le narrateur en parle comme d'une époque passée depuis long-temps. Ailleurs il est fait une mention expresse d'un sultan égyptien dont le règne répond à la seconde moitié du treizième siècle de l'ère chrétienne, d'où il résulte, toujours suivant M. de Hammer, que le dernier remaniement ou la dernière édition du recueil ne peut pas être portée à une époque plus reculée que le commencement du quatorzième siècle. Plusieurs anecdotes qui s'y trouvent mêlées sont même évidemment d'une époque encore plus rapprochée. « Si donc, conclut ce savant, on ne saurait déterminer que d'une manière vague la date de la rédaction arabe des *Mille et une Nuits*, on peut indiquer avec bien plus de précision l'Égypte comme la patrie de cette édition augmentée et retouchée, car les mœurs, les usages, les circonstances locales, la langue, tout, en un mot, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, porte l'empreinte de ce pays. »

Après de tels aveux, est-il besoin de réfuter un système dont on a cherché à couvrir la faiblesse par de si larges concessions? Ne suis-je pas autorisé à demander ce que sont donc devenus ces contes indiens ou persans qui faisaient le fond de l'ouvrage original, et qui, pour remplir mille nuits, devaient nécessairement former un recueil au moins égal à celui que nous connaissons, surtout si, comme tous les critiques en tombent d'accord, les *Sept Voyages de Sindbad le marin* et l'histoire du *roi, de son fils, de la marâtre et des sept visirs*, sont des interpolations tout-à-fait étrangères aux *Mille et une Nuits*? Qu'on ait augmenté et même surchargé une pareille collection, où il y a bien des matières de mauvais aloi mêlées à des métaux précieux, on le conçoit facilement. Mais que d'un recueil qui, à la plus brillante époque de la littérature musulmane, aurait été jugé digne d'être traduit de l'indien ou du persan en arabe, on ait peu à peu éliminé tout ce qui faisait le fond de l'ouvrage, pour y substituer des contes souvent insipides, tels que celui de la *belle Tewweddond*, et quelques autres dont les nouveaux éditeurs n'ont pas craint de se servir pour arriver au nombre indiqué par le titre du recueil, voilà ce qui est tout-à-fait paradoxal. Encore, du moins, si la peinture des mœurs, des opinions, des usages, nous ramenait de temps à autre à une épo-



que antérieure à l'islamisme; si, comme on l'a avancé contre toute évidence et sans essayer de le prouver, les scènes de la nature, le règne animal ou végétal, les accidens géographiques ou atmosphériques, nous transportaient nécessairement hors des contrées musulmanes, nous pourrions croire que, par des altérations ou des interpolations maladroites, des plagiaires arabes se seraient fait honneur des fruits du génie persan ou indien. Mais on n'a pas cette ressource. On est contraint d'avouer que les mœurs, les usages, les circonstances locales, tout, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, porte l'empreinte de l'Égypte. Enfin, peut-être le style, la pureté du langage, la richesse des figures, nous autoriseront-ils à rapporter la composition de ce recueil à une époque antérieure à la décadence de la littérature chez les Arabes. Rien de tout cela : l'ouvrage est écrit dans un langage vulgaire, dans un style qui montre toutes les traces de la décadence, et trahit une rédaction moderne dont l'Égypte est la patrie. Et, malgré tout cela, on persiste à soutenir que Masoudi, qui écrivait il y a près de neuf siècles, trente ou quarante ans avant la fondation du Caire, dont il est souvent fait mention dans ces contes, a connu ce recueil, et en a parlé. De bonne foi, que penser d'une semblable assertion ?

Ne croyant pas devoir me contenter de l'argument tiré des aveux de ceux que je combats, j'ai recueilli et mis sous les yeux de l'Académie une multitude de passages que je dois supprimer aujourd'hui : il me suffit de dire qu'ils fournissent des preuves directes et en grand nombre, que presque tous les acteurs de ces contes sont des musulmans; que la scène des événemens est le plus souvent sur les bords du Tigre, de l'Euphrate ou du Nil; que les sciences réelles ou fantastiques dont il y est question, sont celles dont les Arabes se font honneur; que les génies sont ceux de la mythologie arabe, modifiés par les préjugés musulmans, et toujours tremblans au seul nom de Salomon; que les religions connues de l'auteur ne sont jamais autres que l'islamisme, le christianisme, le judaïsme et le magisme; enfin, qu'on y parle de Moïse, de David, d'Asaf, personnages certes parfaitement inconnus aux sages de l'Inde et de la Perse, avant l'introduction du mahométisme dans ces contrées. A-t-on recours à des opérations magiques ? On y emploie le *nom ineffable*, emprunt évidemment fait aux Juifs, et des instrumens

sur lesquels sont gravés des caractères hébreux. En un mot, j'en ai conclu qu'il me suffisait de dire aux partisans du système que j'attaque : Prenez les *Mille et une Nuits*, et tous les supplémens dont on les a dotées ; si vous y trouvez seulement une dixaine de passages qui ne puissent appartenir qu'à l'Inde, ou bien à la Perse, telle qu'elle était avant l'islamisme, je consens à admettre tous les résultats que vous tirez du passage de Masoudi.

Voudrait-on faire valoir les mentions fréquentes de l'Inde, de la Chine, ou des contrées situées au-delà de l'Oxus, qui se rencontrent dans les *Mille et une Nuits?* Mais c'est là précisément ce qui prouve que l'auteur n'était ni Indien, ni Persan, pas plus qu'il n'était Chinois. N'est-il pas évident qu'il n'a introduit, dans le conte qui sert de cadre à tous ses récits, quelques noms persans, qu'il n'a mis en scène des rois persans ou tatares, et des acteurs de ces mêmes nations ; enfin, qu'il n'a placé quelquefois ses personnages dans la Chine, les Indes, Caschgar et Samarcande, que pour dépayser les lecteurs, en les transportant loin des contrées qui leur étaient connues, et se donner ainsi plus de liberté de feindre et d'inventer à son gré, sans d'ailleurs se mettre en peine le moins du monde de ménager les vraisemblances? Pour en donner un exemple, l'ogresse de la quinzième nuit, qui veut s'emparer du jeune prince égaré dans le désert pour le dévorer, et qui n'est autre qu'un de ces êtres malfaisans que les Arabes nomment *goul*, se dit, pour tromper celui dont elle veut faire sa victime, *fille d'un roi des Indes*. Certes, si ce conte eût été écrit dans l'Inde, elle se serait dite princesse de la Chine, ou bien fille d'un scheikh arabe ou d'un roi de Syrie.

Maintenant il est naturel qu'on me demande ce que je fais du passage de Masoudi. J'observe d'abord que ce passage a été altéré, puisqu'il offre deux variantes assez graves. Je ne conteste point que cet historien n'ait connu un roman persan intitulé *les Mille Contes*, et que ce roman n'eût été traduit en arabe, peut-être comme les Fables de Bidpai, sous le khalifat de Mamoun. Je suis encore très-disposé à admettre que les premiers personnages de l'aventure principale du roman étaient un roi, son visir, la fille du visir et la nourrice de celle-ci, ou même, si l'on veut, *les deux filles du visir*, quoique cette der-

nière leçon me paraisse très-suspecte. Quant à ces mots : *et c'est là le livre qu'on appelle* les Mille Nuits, peut-être bien ne sont-ils qu'une interpolation, toutefois je consens encore à les attribuer à Masoudi ; mais ce que je regarde comme certain, c'est que Masoudi a écrit *les Mille Nuits*, et non *les Mille et une Nuits*. Cette nuit de plus est assurément due aux copistes, qui ont cru que ce passage devait s'appliquer aux *Mille et une Nuits* qu'ils connaissaient, et je pense que c'est par la même raison qu'ils auront substitué *les deux filles du visir*, à ce que Masoudi avait dit : *la fille du visir et la nourrice de celle-ci*. Et, pour le dire en passant, il eût été bien plus convenable, surtout dans les mœurs de l'Orient, que la fille du visir, tandis qu'elle partageait la couche du roi, eût auprès d'elle une duègne que sa sœur. Tout ce qu'on peut conclure du texte de Masoudi, c'est qu'il a existé sous le nom de *Mille Contes* un livre originairement persan ou indien, puis traduit en arabe, que nous ne connaissons pas, et duquel peut-être l'auteur des *Mille et une Nuits* aura emprunté les noms de ses principaux personnages.

Je terminerai par un simple exposé, dégagé de toute discussion, de ce qu'on peut dire, suivant moi, de plus vraisemblable sur l'histoire du livre qui a été l'objet de ces recherches.

Il me paraît qu'il a été originairement écrit en Syrie, et dans le langage vulgaire ; qu'il n'a jamais été achevé par son auteur, soit que la mort l'en ait empêché, ou par toute autre raison ; que, dans la suite, les copistes ont cherché à le compléter, soit en y insérant des nouvelles qui étaient déjà connues, mais qui n'appartenaient pas à ce recueil, comme les *Voyages de Sindbad le marin*, et le *Livre des Sept Visirs*, soit en en composant eux-mêmes avec plus ou moins de talent, et que de là naît l'extrême variété qu'on a observée entre les divers manuscrits de ce recueil ; que telle est aussi la raison pour laquelle les manuscrits ne sont point d'accord sur le dénouement, dont il existe deux récits très-différens ; que les contes ajoutés l'ont été à différentes époques et peut-être en diverses contrées, mais surtout en Égypte ; enfin, que la seule chose qu'on puisse affirmer avec beaucoup de vraisemblance, sur l'époque de la composition de ce livre, c'est qu'il n'est pas fort ancien, comme le prouve le langage dans lequel il est écrit, mais que toutefois,

lorsqu'il a été rédigé, on ne connaissait point encore l'usage du tabac et du café, puisqu'il n'y en est fait aucune mention : car l'auteur ne montre pas assez de respect pour les vraisemblances, pour qu'on puisse supposer qu'il aurait évité de faire présenter à ses personnages des pipes ou des tasses de café, afin de ne pas compromettre l'honneur de ses récits par quelques légers anachronismes. Cette observation reporterait la composition de ce recueil au moins au milieu du neuvième siècle de l'égire, et il compterait ainsi environ quatre cents ans d'existence.

185. SCHARKAN, CONTE ARABE, suivi de quelques anecdotes curieuses, traduit par M. ASSELAN RICHE. In-12. de 240 p.; prix, 3 fr. Paris, 1829; Dondey Dupré.

En annonçant dernièrement un recueil des contes traduits de l'arabe par M. Marcel, nous disions que la mine des contes orientaux était loin d'être épuisée; mais que nous doutions qu'on en tirât jamais rien qui pût égaler les Mille et une Nuits, encore moins les faire oublier. Le conte que nous sommes chargés d'annoncer aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin*, ne nous fera pas changer d'opinion, quoiqu'il soit plus intéressant que la plupart de ceux, en très-grand nombre, que différens orientalistes ont traduits depuis Galland. Le traducteur ne nous dit rien sur l'auteur de l'ouvrage manuscrit qu'il a rendu en français, ni sur sa date du moins présumée. Quoi qu'il en soit, ce conte, dont la scène paraît se passer dans la première moitié du 15ᵉ siècle, avant la prise de Constantinople par les Musulmans, offre une série d'événemens dans le goût de ceux qui sont décrits dans les poèmes qui parurent en Europe au 16ᵉ siècle; aussi serait-il curieux de faire des recherches, pour savoir si l'auteur arabe a eu connaissance de la *Jérusalem délivrée* et des *Roland furieux*, ou si le même goût a produit à la même époque le même genre de composition.

La multitude des événemens qui se pressent dans le conte du *Scharkan* nous empêche d'en donner l'analyse. Comme nous n'avons pas le texte sous les yeux, nous ne pouvons nous assurer si la traduction est toujours bien fidèle; mais le Cheikh Mohammed Dachtouty (un des jeunes Égyptiens envoyés en France par le Pacha d'Égypte) qui a lu l'original et la tra-

duction, nous assure qu'elle est fort exacte, et que le traducteur est d'autant plus louable que l'original est généralement fort difficile à entendre.

On lit à la suite du Conte sept anecdotes traduites aussi de l'arabe, dont quelques unes étaient déjà connues à la vérité, mais qui sont toutes intéressantes et morales.

Le jeune traducteur de ces différens morceaux est un des Orientaux à qui l'expédition d'Égypte a donné la France pour nouvelle patrie. Son double nom indique à-la-fois son origine tatare et le passage de sa famille en Perse. Asselan, en effet, est un mot tatare qui signifie *lion*, et Riche un mot persan qui signifie *barbe*. M. Asselan-Riche est du très-petit nombre des réfugiés Égyptiens qui, secouant la paresse orientale, se sont appliqués à l'étude de leur propre langue, et se sont ainsi mis à même de lire leurs bons auteurs, aussi inintelligibles aux autres que le sont à nos lecteurs ordinaires les écrits du moyen âge. Nous le croyons digne de l'intérêt des savans par son amour pour l'étude et son désir d'utiliser ses connaissances. Il ne se bornera pas sans doute à ce premier travail; mais il s'empressera de publier des traductions plus importantes qui permettront de le classer parmi les orientalistes distingués de l'Europe. G. T.

186. Gradus, etc. — Gradus grec, ou Dictionnaire prosodique grec-latin-anglais, contenant l'explication, en latin et en anglais, de tous les mots qui se rencontrent dans les poètes grecs, depuis l'époque la plus reculée jusqu'au temps de Ptolémée-Philadelphe; avec la quantité sur chaque syllabe; par J. Brasse. In-8°. Londres, 1828; Baldwin.

Le but de l'auteur a été principalement d'offrir aux étudians un manuel portatif de versification grecque. Il a toujours soin de citer un exemple à l'appui de la quantité qu'il donne à chaque mot. Il déclare avoir examiné scrupuleusement le texte des poètes qui lui servent d'autorité et s'être attaché à ne donner que des épithètes et des phrases légitimées par l'usage, et capables de donner aux vers une tournure poétique. M. Brasse a souvent fait usage du *Thesaurus* de Morell; composition pleine de recherches, fruit d'un travail immense, mais qui ne saurait être, pour les jeunes étudians, d'un usage aussi général que le *Gradus grec*. Au reste, un exemple fera voir que cet ouvrage n'est qu'une imitation du *Gradus ad Parnassum*, mis

entre les mains des écoliers que l'on exerce au travail fort peu utile de la versification latine. 'Αγάλμα, ατος το. Subst. (*ornamentum, statua*) *an ornament, a statue, an offering or consecrated gift, an image* : Ἵππους ἄγαλμα τῆς ὑπερπλούτου χλιδῆς. P. V. 475. Syn. Κόσμος, κῦδος, εἴδωλον, ξόανον, ἀνάθημα, εἰκών, βρέτας, δαίδαλμα; μνημεῖον. Épith. χρύσεον, αἰνόν, μαρμάρεον, φαεινόν, χρυσεοτευκτόν, ἱερόν, αἴγληεν, ἐσθλόν, εὐμέγεθες. W.

187. De νούσῳ θηλείᾳ, apud Herodotum prolusio Jenensium. — Dissert. du Dr C. G. Skart. 64 p. in-4°. Jena 1827; Croker. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; septembre 1828, p. 1760.)

Dans le 7e siècle avant l'ère chrétienne, lorsque les Scythes, après avoir ravagé une grande partie de l'Asie, arrivèrent à Ascalon et pillèrent le temple de Vénus Uranie, cette déesse, ainsi que le rapporte Hérodote, leur envoya, pour les punir, la maladie des femmes qui, depuis, s'est maintenue chez eux parmi les Énarés.

Cette maladie a été souvent étudiée, mais personne n'en a encore mieux approfondi la nature que l'auteur de la dissertation que nous annonçons en tête de cet article. Il a comparé l'opinion qu'Hippocrate a émise sur cette maladie, avec tous les passages des auteurs anciens qui en font mention. Un nouvel examen lui a démontré que la maladie avait consisté en une incapacité absolue de procréer, et que la perte de la barbe et des forces physiques en avait été la suite. Il a cité la remarque que Larrey a faite de l'incapacité de procréer, dont les Français furent atteints en Égypte, non pour avoir pillé le temple de Vénus Uranie, mais pour avoir trop sacrifié à cette déesse. Nous sommes surpris que l'auteur ait passé sous silence les rapports si dignes de foi que Pallas, Georgi et Lesseps ont faits sur des maladies analogues qu'ils ont observées chez des peuplades nomades de la Sibérie, et se soit borné à citer à cet égard MM. Reineggs et J. Klaproth, qui ne méritent pas la même confiance.

C. R.

188. ΞΕΝΟΦΩΝΤΟΣ ΑΠΟΜΝΗΜΟΝΕΥΜΑΤΑ. — Recognovit et illustravit G. A. Herbst. 1 vol. de XII et 366 p. in-8°. Halle en Saxe, 1827; Anton.

189. ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΣ ΠΟΛΙΤΕΙΩΝ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ. — *Aristotelis rerum publicarum reliquiæ*. Collegit, illustravit atque prolegomena addidit C. A. NEUMANN. 1 vol. VI et 166 p. in-8°. Heidelberg et Spire, 1827; Osswald. (*Allg. Jena. Liter. Zeitung*; juillet 1828, p. 131.)

M. Neumann mérite des éloges pour avoir réuni les fragmens épars de la politique d'Aristote, et pour les avoir commentés. Il a traité avec talent, dans des prolégomènes, divers sujets qui ont trait aux écrits politiques d'Aristote. Nous regrettons d'autant plus vivement qu'il soit sorti du cercle qu'il s'était tracé, et qu'il ait surchargé ses prolégomènes d'un bagage inutile. C'est ainsi qu'en parlant à la page 1re des penchans divers qui gouvernent les hommes, et portent les uns vers les choses du ciel, et les autres vers les choses de la terre, il affirme que la tendance de ces derniers n'est point blâmable, puis il définit l'homme un animal sociable, et trouve dans la sociabilité de l'homme la cause de l'origine des sociétés. Il ajoute que les hommes ne peuvent vivre *nisi adsit* οἰκιῶν πλῆθος καὶ χώρας καὶ κτημάτων αὐταρκὲς πρὸς τὸ εὖ ζῆν, et que la diversité des facultés physiques et intellectuelles, ainsi que des religions, produit une félicité d'une nature particulière, qui amène la diversité des états. De quelle utilité peuvent être ces notions générales qui n'ont pas même le mérite de la nouveauté?

On trouve à la page 21 une désignation très-intéressante des publicistes grecs dont les ouvrages ont été perdus. L'auteur juge avec sévérité le style de la politique d'Aristote; il le trouve obscur, diffus, embarrassé. Ces reproches paraissent hasardés à ceux qui réfléchiront que les ouvrages d'Aristote ne sont parvenus jusqu'à nous que dans un état bien imparfait.

Quant au mérite de l'ouvrage en lui-même, M. Neumann pense que c'est une production incomplète, et donne des preuves à l'appui de son opinion; il croit que suivant l'usage des anciens Aristote avait extrait d'ouvrages qu'il avait lus, les maximes et les principes de sa politique; mais le commencement même de cet ouvrage, dans lequel le philosophe de Stagyre parle de l'origine et des élémens constitutifs des sociétés, ne prouve-t-il pas qu'il avait l'intention de faire un ouvrage systématique? Pourquoi ce début, si son livre avait dû être un résumé d'un ouvrage plus historique que politique?

Après avoir présenté des remarques pleines d'intérêt sur les écrits d'Aristote qui ont été perdus, M. Neumann cherche à découvrir quel était le contenu de l'ouvrage intitulé Δικαιωματα πολεων. Mais comme les fragmens encore existans de cet ouvrage sont tout-à-fait insignifians, on ne peut avoir à cet égard que des conjectures. Toutefois, l'auteur nous semble avoir parfaitement refuté les opinions de Valesius, de Buhle et de Grotius sur ce point.

L'ordre dans lequel il a disposé les fragmens de la politique d'Aristote est très heureux. Les états sont rangés suivant l'ordre alphabétique, et le même ordre est répété relativement aux fragmens concernant chaque état en particulier. Les notes explicatives du texte sont pleines d'érudition, et le style est en général correct. C. R.

190. Apparatus Criticus ad Aristophanem. Digessit et lectione codicum ab T. Bekkero collatorum auxit C. Passow. Vol. III — aussi sous le titre: Adnotatio Critica in Aristophanis Nubes auctore C. Passow. In-8° de XII et 116 p. Leipzig, 1828; Teubner.

191. Les noces de Pélée et de Thétis, poème de Catulle, traduit en vers français par M. Servan de Sugny. In-8°. Lyon, 1829; imprim. de Idt. Paris; Blosse.

M. de Servan de Sugny, à qui nous devons déjà une excellente traduction de Théocrite, publie aujourd'hui la traduction des *Noces de Thétis et de Pélée,* le plus important, et peut-être le plus beau des poèmes de Catulle, qui soient parvenus jusqu'à nous. Il ne faut pas s'étonner que l'auteur, nourri du style de Théocrite, ait été entraîné à reproduire cet ouvrage de Catulle, qui souvent se plaît à imiter le poète sicilien, comme l'a fort bien observé Walcknaer (1).

Dans cette nouvelle production on retrouve tout le charme du talent de M. de Sugny; cette douceur de poésie, cette élocution facile, harmonieuse que j'avais déjà remarquées dans la traduction de Théocrite (2); et qui assure une place distinguée parmi nos écrivains à ce poète aimable et gracieux.

(1) Voyez l'édition de Théocrite donnée par Valcknaer, Lugduni Batavorum, 1773, p. 311, 391, 406, etc., etc.

(2) Voyez le *Bulletin* du mois de mars 1829, p. 329.

M. de Sugny a donné deux tirages de sa traduction, et le second tirage, il faut le dire, n'a eu d'autre but que de faire droit à quelques observations que l'auteur, trop scrupuleux peut-être, a trouvées justes. Ainsi, dans la première version, ce passage du poète latin

.... Virtus
Eripit invito mihi te, quoi languida nondum
Lumina sum gnati cara saturata figura (v. 218-20)

était ainsi rendu :

Toi que je dois quitter quand mes yeux satisfaits,
Quand mon cœur paternel a retrouvé tes traits.

Il n'est point question dans l'original du *cœur paternel*, qui, après ces mots : *mes yeux satisfaits*, étaient un véritable pléonasme. M. de Sugny a donc cru devoir substituer à sa première version, cette phrase plus conforme au modèle,

Quand mes regards, hélas ! à peine satisfaits
d'un fils que j'idolâtre ont retrouvé les traits.

Ailleurs pour rendre ce vers de Catulle,

Prospicit, et magnis curarum fluctuat undis (v. 61),

l'auteur avait dit :

Ces regards éperdus poursuivent le héros,
Et l'ennui dans son cœur a déchaîné les flots.

Cette image produit un mauvais effet dans notre langue, et ne rend qu'imparfaitement celle du latin. L'auteur a cru devoir la remplacer ainsi,

Son regard sur les mers s'égare, et les soucis
Entre mille tourmens font flotter ses esprits.

L'expression *flotter*, qui rend le *fluctuat* latin, suffit pour indiquer la métaphore. Les Grecs ont employé le verbe Κυμαίνω dans le même sens ; l'auteur d'Héro et Léandre a dit :

Ἵστατο κυμαίνουσα πολυκλαύτοισι μερίμναις (v. 332.)

Je n'ai cité ces deux corrections que pour faire voir combien M. Servan de Sugny travaillait consciencieusement. C'est un bel exemple à suivre.

Maintenant *pro captu lectoris*, qu'il me soit permis de choisir quelques vers dans la brillante poésie du traducteur. J'ouvre au hasard, et je transcris ; c'est l'instant où chacun apporte des présens aux jeunes époux,

Bientôt dans le palais, le superbe Chiron
Arrive en apportant les tributs du vallon ;

Roi du mont Pélion, sur sa cîme embaumée
Il a cueilli les fleurs dont la terre est semée,
Tous ces présens de Flore, et ces trésors nouveaux
Qu'un soufle du Zéphyr fait naître au bord des eaux:
Ses mains en ont formé les plus fraîches guirlandes,
Et la cour se remplit du parfum des offrandes.
Le Pénée en ces lieux se présente à son tour;
Quittant du frais Tempé l'agréable séjour,
Ces palmes, par les bois mollement abritées,
Et par les doctes sœurs dignes d'être chantées,
Il apporte l'ormeau, le superbe laurier,
Le platane mouvant, le tendre peuplier,
Le frêne, le cyprès dont l'orgueilleuse tête
S'élève dans les airs pour braver la tempête.
Par ses efforts nerveux, leurs flexibles rameaux,
Enlacés, arrondis, façonnés en berceaux,
Embrassent le palais dans leur vaste ceinture,
Et tout le vestibule est voilé de verdure.

Ces vers, qui justifient nos éloges, feront désirer de connaître toute la traduction de ce charmant poème. Dugas-Montbel.

192. Bibliothèque latine-française, publiée sous les auspices de S. A. R. Mgr. le Dauphin; par C. L. F. Panckoucke. 25e, 26e et 27e livraisons; 3 vol. in-8°. Paris, 1829; Panckoucke.

Ces 3 livraisons de la vaste et belle entreprise littéraire formée par M. Panckoucke se forment du Tome IIIe de l'Histoire naturelle de Pline, du premier de l'Institution oratoire de Quintilien, et du premier des œuvres de Cicéron. Le volume de Pline que nous annonçons contient les livres III et IV. La nouvelle traduction de Quintilien est de M. Ouizille, chef de bureau au ministère de l'intérieur, déjà connu dans le monde littéraire. Le frontispice du Tome Ier de Cicéron annonce, comme traducteurs du célèbre orateur latin, des hommes d'un mérite reconnu, et qui ont fait leurs preuves comme savans et comme écrivains: entr'autres, MM. de Golbéry, Andrieux, Gueroult, et Matter. Dans cette importante publication, M. Panckoucke ne se bornera pas au rôle d'éditeur; il s'est réservé la traduction du Discours sur l'amnistie. Nous espérons que ce travail ne sera pas au-dessous de celui qu'il a publié sur la *Germanie* de Tacite. Au reste, le volume de Cicéron qui vient de

nferme les Discours pour Sextus Roscius d'Amérie, Quintius, pour Roscius le comédien, et contre ... sommaires, notes et dissertations; plus, un ...le sur les Verrines, prononcé au collége de ...ult à l'ouverture de la première année du

E. C. D. A.

3ª, sive opera tragica quæ ad pari... ...os recensuit novisque commenta... ... 1er, in-8° de 41 feuilles 3/8. ...aire, rue des Quatre-Fils, n° 16.

194. Dictys de Crète.

...ai 1828, le conseiller privé Niebuhr fit l'examen en ... publique des mémoires qu'on lui avait envoyés sur le Dictys de Crète, sujet qu'il avait mis au concours l'année précédente. Il adjugea ce prix à M. A. Dederich de Bonn. Le sujet de prix proposé cette année par M. Niebuhr est une géographie de l'empire romain, tel qu'il était du temps de l'empereur Justinien, et une carte qui pourra être jointe à l'édition des auteurs byzantins, qui s'imprime à Bonn. (*Leipzig. Liter. Zeitung;* septembre 1828, p. 1761.) C. R.

195. Viadomosc' o pierwiastkowey uprawie cerkiewnego i ruskiego iezyka, etc.—Notices sur les commencemens de la langue liturgique et ruske; par Jean Alexandrowski, prof. de littérature et histoire russe, au lycée de Krzémiéniecz. Traduit du russe. (*Dziennick Warszawski*, oct. 1827.)

Cet ouvrage savant, que nous citons entre tant d'autres, établit de la manière la plus précise la différence qu'il faut mettre entre la langue ruske, liturgique, ou l'ancien slavon, et le russe moderne, corrompu par les dialectes des Tatars-Mongols.

« La vraie civilisation chez les Polonais et les Russes, dit le journal de Varsovie, commence à l'époque où ils reçurent la religion chrétienne. Mieczyslaw et Wlodzimierz (Vladimir) ont introduit dans le même siècle, la religion de Jésus-Christ, le premier chez les Polonais et le dernier chez les Russes. Ceux-ci ayant reçu des Grecs les principes de la religion, l'ancien idiôme slavon ou ruske emprunta les formes de la langue grecque.

« Les premiers monumens de l'antique slavon sont le code du grand-duc Iaroslaf, la chronique de Nestor, les chants militaires sur l'expédition du grand-duc Igor, le testament de Vladimir Monomaque, des prières et nos livres saints.

« Aucune langue ancienne n'a rendu les paroles de Moïse : *Dixit Deus : fiat lux et facta est lux*, avec une précision plus noble et plus majestueuse que notre vieux slavon : *Recze Boh : da budiet swiet-i byt swiet.*

« C'est Vladimir-le-Grand qui introduisit en Russie la religion chrétienne et qui a posé les fondemens de l'église russe ; mais c'est Iaroslaf, son successeur, qui a donné des formes à la langue liturgique ruske : *budowa cerkiewnego ruskiego ienzyka.* Ce prince aimait les livres, il en fit traduire du grec ; il lisait nuit et jour et avec les livres qu'il avait fait transcrire, il établit une bibliothèque dans l'Église métropolitaine de Kief. L'histoire de Russie nous a conservé le code ruske *pravda ruskaïa*, monument précieux du siècle dans lequel a vécu le législateur Iaroslaf. Ce prince le proclama en 1017.

« Le monument le plus ancien, écrit dans l'ancienne langue slavonne, est le traité de paix que le grand-duc Oleg alla dicter (en 907), à l'empereur Léon, dit le *Philosophe*, sous les murs de Constantinople. Nestor nous a conservé cette pièce diplomatique, si importante pour la littérature et l'histoire de la Russie. Un autre traité de paix est celui que le grand-duc Sviatoslaf alla dicter en 970 à l'empereur Zimiscès, sur les bords du Danube, près de Dorostol, ville appelée aujourd'hui Silistrie. Il fut aussi rédigé en vieux slavon. G. Gley.

196. Kralodworsky Rukopis ; Koeniginhofer Handschrift. — Manuscrit de Kœniginhof, ou Recueil d'anciens chants épiques et lyriques en bohémien, découverts et publiés par W. Hanka, bibliothécaire du musée ; trad. en allemand et munis d'une introduction historique et critique, par W. A. Swoboda, prof. 240 pages in-8°, avec un fac similé. Prague 1829 ; Calve.

La découverte de ces vieilles poésies bohémiennes a été un événement dans le royaume. En passant par la petite ville ou le bourg de Kœniginhof, qui a été jadis assiégé par le fameux Ziska, le bibliothécaire Hanka fut curieux de voir une réunion de lé-

ches que l'on conserve sous une voûte de l'église du lieu. En soulevant ces armes, il aperçut quelques feuillets de parchemin qui se trouvaient au-dessous des flèches; il les prend, il déchiffre les vieux caractères dont ils sont couverts, et quelle est sa joie, lorsqu'il trouve que le manuscrit qu'il vient de découvrir contient des poésies épiques et lyriques des anciens Bohémiens! Il communique sa découverte et son enthousiasme aux autorités publiques de Kœniginhof; on décerne à l'heureux bibliothécaire la propriété du manuscrit : M. Hanka le publie à la grande satisfaction de ses compatriotes charmés de posséder les productions poétiques, et jusqu'à un certain point patriotiques, de leurs ancêtres : bientôt des poètes étrangers les font passer dans les langues allemande, anglaise, russe et polonaise. Nous ne connaissons point cette première édition; ainsi nous n'en pouvons rien dire; mais nous avons reçu la nouvelle édition que vient de publier le prof. Swoboda à Prague avec une traduction et une introduction allemandes. Le nouvel éditeur qui, sans doute, est aussi Bohémien, partage l'enthousiasme de son prédécesseur : il félicite la nation de la découverte inattendue de poésies dont on ignorait complètement l'existence, et il regrette qu'on n'ait pas trouvé le reste du manuscrit ou d'autres recueils; car sans doute le génie poétique des Bohémiens du moyen âge ne s'est pas borné au petit nombre de chants que l'on vient de retrouver; peut-être existe-t-il d'autres manuscrits qu'un hasard semblable au premier fera découvrir un jour.

D'après les signes paléographiques, on a jugé que le manuscrit de Kœniginhof a dû être fait entre l'an 1290 et 1310; pour mettre le lecteur à même de juger de l'âge, on a fait graver un fac similé d'une page du manuscrit. Les poésies qu'il contient sont donc antérieures au commencement du 14e siècle; quelques-unes sont peut-être plus anciennes; cependant il est probable qu'elles se rapprochent en général de l'époque où elles ont été rassemblées. Le mètre consiste en trochées de 5 pieds. Les unes chantent des événemens historiques; d'autres appartiennent au genre lyrique; nous ne dirons pas avec M. Swoboda que les poètes y modulent tous les sons, qu'ils *roucoulent* comme les tourterelles, qu'ils *bruissent comme le torrent*, qu'ils *soupirent,* qu'ils *pleurent;* il suffira de dire que la poésie de ces temps barbares surprend souvent les modernes par les senti-

mens doux et tendres qui y sont exprimés. On a fait cette remarque à l'apparition des poésies serviennes : on peut l'appliquer aussi aux vieilles poésies de la Bohême. Mais ce qui intéresse davantage, ce sont les poésies que l'auteur appelle épiques, parce qu'il lui semble que les poètes s'élèvent quelquefois jusqu'à l'épopée; elles méritent à plus juste titre le nom de poésies historiques ou héroïques; car elles chantent des exploits nationaux qui n'ont pas été tous conservés par l'histoire, en sorte qu'elles ont un mérite historique aux yeux des Bohémiens actuels. C'est ainsi qu'un des principaux morceaux du recueil chante la victoire de quelques héros bohémiens, tels que Zaboï et Slawoï, remportée sur un prince étranger, nommé *Ludiek*, qui venait pour subjuguer les Slaves et leur imposer le christianisme. On présume que par ce Ludiek, on a voulu désigner Louis (en allemand *Ludwig*) le Germanique. Le récit des combats donne des détails intéressans sur les mœurs et coutumes des Slaves de la Bohême à cette époque, c'est-à-dire au 9e siècle. L'imagination des poètes a fort exagéré, comme de coutume, l'héroïsme des chefs. Zaboï abat un arbre d'un seul coup; il poursuit les ennemis la hâche à la main, et quand il a lancé cette arme contre son adversaire, non-seulement elle traverse sa poitrine, mais elle vole encore à quelques toises au-delà. La manière de peindre le combat est grande et vive. « Zaboï frappe de sa hache de combat; Ludiek saute lestement de côté; la hache frappe un arbre, il tombe sur les troupes, trente ennemis vont rejoindre leurs pères. » Le morceau est plein d'images et de comparaisons, comme si le poète avait lu Homère. A la fin l'enivrement de la victoire se manifeste par les exclamations pleines d'énergie des héros bohémiens : ils se réjouissent de voir des *troupes d'ames* voltiger d'arbre en arbre et faire fuir les oiseaux : ils s'exhortent à sacrifier aux dieux. Nous avons été surpris de voir dans le bohémien la lune s'appeler *luna* : d'où provient ce mot latin dans une langue slave? Est-ce que les Slaves n'avaient pas de mot pour la lune, tandis qu'ils en avaient un pour le soleil (*Slunce*)? Un autre morceau, *Cestmir et Wlaslaw*, décrit encore des combats qui finissent par des sacrifices : ces héros paraissent connus des historiens bohémiens, et ici la poésie est davantage sur le terrain de l'histoire. Un 3e morceau, *Ludise et Lubor*, décrit un tournois à la cour d'un duc de Saxe

qui donne la main de sa fille Ludise au vainqueur de ses rivaux. Au chant intitulé *Jaroslaw*, nous rentrons dans les combats : cette fois c'est Jaroslaw qui repousse les Tatares; un autre chant célèbre une victoire sur les Allemands. Tous ces chants respirent un ardent patriotisme: on voit qu'ils ont été composés dans un temps où le souvenir de ces exploits vivait dans la bouche du peuple. La 2e partie se compose de chansons légères qui ne sont pas dépourvues de grâce; quelques-unes rappellent les romances des Espagnols. L'éditeur a ajouté quelques autres poésies anciennes des Bohémiens, qui ne se trouvaient pas dans le manuscrit; il a fait des notes en allemand et en bohémien : il y dit peu de chose sur la langue bohémienne à cette époque : il paraît qu'elle avait outre le pluriel un duel comme la langue grecque. Le vocabulaire mis à la fin du volume est en bohémien : nous aurions désiré que l'allemand ou le latin y fût joint pour faciliter aux étrangers l'interprétation du texte original; car sans doute les étrangers voudront connaître la poésie héroïque des Slaves au 13e siècle. Ce sera une étude très-intéressante pour les amateurs de la littérature du moyen âge.

D—G.

197. The Will of King Alfred. — Testament du roi Alfred, réimprimé d'après l'édition d'Oxford de 1728; avec une préface et des notes additionnelles. Londres, 1828; Pickering.

M. Turner, dans son histoire des Anglo-Saxons, a dit avec vérité: « Notre langage, notre forme de gouvernement et nos lois décèlent partout nos gothiques ancêtres : ils respirent tout entiers, non-seulement dans nos annales et dans nos traditions, mais encore dans nos institutions civiles et dans notre mode de conversation. Notre arbre généalogique s'est, à la vérité, grandement augmenté par des branches étrangères qui y ont été greffées, et par de nouveaux rejetons que des accidens du temps et les progrès de la civilisation y ont produits; mais il conserve encore l'empreinte et les propriétés de son origine saxonne, bien que plus de 13 siècles aient passé sur lui avec toutes leurs tempêtes et leurs vicissitudes. »

Le langage anglo-saxon est donc d'un haut intérêt et d'une grande importance pour tout Anglais qui désire connaître l'origine et la construction de sa propre langue. La forme et le

fonds de notre langue sont anglo-saxons. Le savant Dr Hickes a remarqué que sur les 58 *mots* dont se compose l'oraison dominicale, il n'y en avait que 3 qui fussent d'introduction gallo-normande; les 55 autres sont dérivés immédiatement et originairement de l'anglo-saxon.

Considéré sous un point de vue philologique, l'anglo-saxon est un idiôme très-intéressant. La composition de plusieurs de nos mots et de nos syllabes finales, qu'on ne peut pas connaître autrement, est évidente, selon l'auteur, lorsqu'on remonte à l'origine saxonne: c'est ainsi que de *ac* (chêne) et de *corn* (grain), on a formé accorn (gland); que de *æ* (eau), et de *æes* ou œs (de), et de *land* (terre), est venu le mot composé *æsland* (terre d'eau ou îles); que *bisceop* (évêque) et *ric* (domination) ont formé le mot bishop-ric (évêché); que *feorm* (nourriture) et *er* (homme) font farmer (fermier ou homme qui nourrit les autres); que *fæder* (père) et *leas* (perdu ou moins) font fatherless (orphelin); plusieurs mots techniques, en saxon aussi bien qu'en grec, lorsqu'on les analyse, offrent des définitions parfaites. C'est ainsi que *boccræft* fait book-craft (science des livres ou grammaire), et *tungolcræftig,* starcraflig (astronome).

La littérature anglo-saxonne est non-seulement éminemment intéressante pour les philologues, mais encore de la plus grande utilité sous d'autres rapports. Par exemple, tout homme de loi doit puiser une solide instruction dans l'étude des lois anglo-saxonnes publiées par Lombard, Whelock et Wilkins. Il nous reste encore plusieurs chartes qui ne sauraient être comprises sans la connaissance du saxon. Quel est l'ecclésiastique qui ne lirait pas avec intérêt l'histoire de l'église dans la traduction anglo-saxonne du roi Alfred de l'histoire ecclésiastique de Bede? La pureté des doctrines exprimées avec force dans quelques-uns des sermons anglo-saxons, prouve à quel point les principes de l'église romaine se sont corrompus depuis l'époque à laquelle ces sermons furent composés. S'il est un patriote anglais qui se fait gloire de notre admirable constitution, ou qui vive en pleine sécurité sous la protection de cette institution du jugement par jurés, ce palladium de la liberté anglaise, qu'il se rappelle que la dernière, d'origine scandinave, fut introduite dans notre patrie par les Saxons; et que notre parlement actuel n'est que la renaissance du libre et simple *Witena Gemot* (l'assemblée des

sages ou le parlement de nos ancêtres saxons), dans les écrits desquels il remontera aisément à l'origine de notre glorieuse constitution. Il n'est personne qui ne reconnaisse l'utilité indispensable de la littérature saxonne, considérée comme servant à éclaircir la topographie et les antiquités de l'Angleterre, et à expliquer nos dialectes provinciaux et nos coutumes locales. Dans le fait, souvent le nom d'une ville est généralement la description de son site local. Ainsi, rencontre-t-on une ville appelée Eton, on peut se tenir pour assuré que cette ville est située dans un terroir humide, car *œton* signifie la *ville d'eau.*

Parmi les nombreux documens intéressans qui existent dans la littérature saxonne, le petit ouvrage que nous annonçons est un des plus curieux et des plus importans. L'habile auteur de la préface observe avec raison que « le testament seul pourrait faire la matière d'une intéressante dissertation sur des points d'antiquité d'une haute importance. Cet ouvrage précieux peut jeter un grand jour sur les droits de succession, tant de la Régale que des propriétés particulières; les différens modes de tenure, les dons et le maintien des priviléges personnels, les formes de legs, et autres circonstances relatives aux anciennes habitudes et localités du pays. Ses révélations indiquent avec quel soin cauteleux les monarques anglo-saxons transmettaient et assuraient à leurs familles et à leurs créatures la possession de leurs domaines privés. »

L'espace nous manque pour donner ici une analyse du testament ou des échantillons de la traduction; mais nous recommandons de très-bon cœur ce petit ouvrage à l'attention du public. Jusqu'ici les ouvrages sur la littérature anglo-saxonne ont été publiés sous un format trop pesant et dispendieux; le testament du roi Alfred forme une heureuse exception à cet égard. Si l'on pouvait publier quelques autres ouvrages du même genre dans de semblables dimensions réduites, et établir un dictionnaire d'un format commode, et d'un prix modéré, nous ne doutons pas que l'étude de la langue saxonne ne devînt bientôt aussi populaire qu'elle mérite de l'être. (*London liter. Gazette;* 6 déc. 1828.) L.

198. Voci e modi toscani raccolte da V. Alfieri. — Expressions et locutions toscanes recueillies par Vict. Alfieri, avec les expressions et locutions correspondantes en français et dans le dialecte piémontais; publ par L. Cibrario. Un vol. in-8°. Turin, 1827. (*Antologia;* févr. 1829, p. 113.)

On ne peut, dit l'éditeur de cet opuscule, contester au peuple toscan les titres littéraires que lui donnent le grand nombre et le talent de ses écrivains. La langue populaire que l'on parle aux rives de l'Arno l'emporte aussi pour la beauté et la dignité sur tous les autres dialectes de l'Italie. C'est dans le dialecte toscan qu'il faut chercher de préférence ces formes de langage particulièrement propres à l'expression des pensées nouvelles et des objets nouveaux. C'est aussi chez le peuple toscan que l'on trouvera ces locutions qui, désignant certaines particularités de la vie domestique, sont rarement consignées dans les livres et généralement ignorées.

L'éditeur a rendu un service véritable à son pays, en lui présentant cet opuscule, dans lequel un beau génie a déposé le résultat de ses études. C'est un essai sur les richesses de la langue toscane, que l'Italie ignore encore et dont le dictionnaire ne fait pas mention. L'éditeur a en même temps donné un bel exemple que s'empresseront de suivre tous les Italiens qui désirent imprimer à leur langue le cachet de l'unité et de l'originalité.

C. R.

199. The speaking french Grammar, etc. — Grammaire française formant une suite de 60 leçons dialoguées, spécialement propres à rendre la langue française facile à parler pour les Anglais. 3e *édition*, corrigée et augmentée; par J. V. Douville, prof. de Français. Un vol in-8°, cartonné. Londres et Paris, 1828; Bossange. Avec une *Clé* qui donne une explication, *en exemples*, de plusieurs des règles de son ouvrage, et des thèmes très-utiles, sur toutes ses diverses parties; un mince volume in-8°.

Pour composer cette grammaire, l'auteur s'est aidé des meilleurs ouvrages sur ce sujet; il a voulu mieux faire que Perrin et Levizac. Les bornes qui nous sont imposées ne nous permettent pas d'entrer dans un examen minutieux de cet ouvrage;

mais, après une lecture attentive, nous pouvons affirmer que ce livre est supérieur à ce que nous connaissons en ce genre : il est suffisamment savant sans être abstrait; il contient tout ce qui est nécessaire et rien de superflu; enfin, il est adapté aux facultés de la jeunesse. Il a encore un autre avantage, très-important à nos yeux, c'est d'être nettement et correctement imprimé.

Devons-nous critiquer quelques erreurs? Pourquoi M. Douville fait-il une règle de prononcer un gril, un *gri* — un coq d'Inde, un *co* d'Inde — le pluriel de neuf (nouveau) *neus* — le singulier de cerf, un *cer* ? etc.

On peut s'étonner aussi de retrouver dans une grammaire imprimée en 1828 tous ces noms anciens et barbares d'*infinitif, subjonctif, plusque-parfait, imparfait, prétérit*, etc. Fr. L.

200. Leben und Werke der Troubadours. —Vie et œuvres des Troubadours; ouvrage destiné à mieux faire connaître le moyen âge; par Fréd. Dietz. 614 pag. In-8°. Zwickau 1829; Schumann.

Il semble d'abord que cet ouvrage doit avoir peu d'intérêt pour la France qui possède les ouvrages de Millot, Sainte-Palaye, Papon sur les troubadours, le recueil de leurs poésies par M. Raynouard, des notices sur leurs vies dans l'*Histoire littéraire de la France*. Dans le fait, M. Dietz, qui a profité de tous ces travaux, a destiné son ouvrage aux Allemands, pour lesquels il avait déjà fait précédemment un travail sur la poésie des troubadours, qui ne nous est pas parvenu, mais dont nous avons parlé d'après les journaux allemands. (Voy. *Bulletin*, tome VIII, n° 27). Cependant son nouvel ouvrage peut intéresser aussi les Français; d'abord l'auteur a fait un choix judicieux parmi les matériaux abondans que lui offraient toutes ces sources; il passe en revue les principaux troubadours dans l'ordre chronologique; il donne sur leur vie, quelquefois aventureuse, autant de détails que leurs poésies ou d'autres ouvrages contemporains ont pu lui en fournir, et il cite et traduit des passages, quelquefois des pièces entières de leurs poésies, en transcrivant en note le texte original. Les compatriotes de M. Dietz désireraient peut-être que ces citations fussent plus nombreuses, et que l'auteur donnât réellement, comme il l'annonce dans le titre, les œuvres des

troubadours, sinon entières, au moins extraites en grande partie. A l'égard du texte original, M. Dietz assure ne s'être pas borné à extraire le recueil de M. Raynouard, et avoir consulté les manuscrits même; ce qui l'a mis à même de rectifier des erreurs commises par les auteurs qui, ayant écrit sur les troubadours, ont jugé quelquefois un peu légèrement de leurs œuvres, ou adopté trop bénévolement d'anciennes erreurs sur leur compte.

M. Dietz convient que la poésie des troubadours est imparfaite, mais il prie de considérer à quelle époque ils ont chanté, et il demande sur quels modèles ils auraient pu se former. Leurs défauts sont compensés d'ailleurs par des beautés sur lesquelles l'auteur n'a pas cru devoir appuyer : il s'est contenté de citer les meilleurs passages sans les soumettre à une analyse littéraire.

L'auteur commence la série des troubadours par Guillaume comte de Poitiers, et il la termine par Pierre III, roi d'Aragon, dont il ne cite qu'un seul *sirvente*, en renvoyant pour le reste à l'ouvrage de la *poésie des troubadours*; il semble qu'il eût été bon de fondre ces deux ouvrages en un seul, puisqu'ils sont liés intimement. M. Dietz a ajouté une ample table des matières, et dans les notes il cite les passages des chroniques et autres ouvrages historiques du moyen âge qui donnent quelques renseignemens sur les troubadours et sur les événemens auxquels font allusion quelques-uns de leurs *sirventes*. On peut donc louer le travail de M. Dietz comme un bon aperçu de l'histoire littéraire de la poésie des troubadours. D—G.

201. Ancien poème français sur la construction des murs de New-Ross, en Irlande, l'an 1265; tiré d'un manuscrit du Musée britannique; par Fréd. Madden. (*Archœologia or miscellaneous tracts, etc.*; Vol. xxii, p. 307.)

Ce poème se trouve dans un recueil de pièces diverses en prose et en vers, du commencement du 14e siècle, parmi les manuscrits d'Harley; comme dans une des ballades du volume le frère Michel Kyldare est nommé comme auteur, M. Madden présume que la plupart des autres pièces sont aussi de lui. Cependant on ne voit pas comment un moine irlandais aurait pu posséder assez de connaissances dans le français pour composer des vers dans cette langue : il est singulier, au reste, qu'un

événement d'un intérêt purement local ait inspiré au 13e siècle un poète français, et que la construction des murs d'une ville d'Irlande ait donné lieu à un poème en langue des *Trouvères.* Sans doute le poète a été témoin de l'événement qu'il chante, car il en décrit minutieusement toutes les circonstances. Une guerre féodale entre deux puissans barons du pays, nommés Fitz-Maurice et Walter Bourke, comte d'Ulster, guerre qui, selon l'historien Ware, fit répandre des torrens de sang en Irlande, détermina les bourgeois de la ville de New-Ross à travailler tous à fortifier leur ville pour se mettre à l'abri des attaques des deux partis. Les corporations d'arts et métiers, et les femmes même y travaillèrent. Le poète anonyme indique le nombre des artisans de chaque profession, et fait mention de toutes les localités, ce qui doit beaucoup intéresser les habitans actuels de New-Ross qui ne s'attendaient sûrement pas à recevoir d'un poète français la topographie de leur ville telle qu'elle était au 13e siècle. Pour nous, ce poème peut concourir à faire connaître l'état de la langue française à cette époque, et sous ce rapport il mériterait d'être réimprimé dans quelque collection d'anciennes poésies françaises, et d'être comparé avec d'autres monumens littéraires de la même époque. Voici le début :

Talent me prent de rimaunceir
S'il vous plet de escoteir;
Kar parole qe n'est oié,
Ne vaut pas un aillié.
Par ce vous prie d'escotér,
Si me oies ben aucer,
De une vile en Ireland,
La plus bele de sa grand,
Que je sache en nule tere.
Mais poure avoint de un gerre,
Qe fu par entre deus barouns :
Veici escrit amdeus lur nuns,
Sire Morice e sire Wauter.
Le noun de la vile voil nomer :
Ros le devez apeler, etc. D.

202. Fables de Lafontaine, avec notes et soixante-quinze figures gravées sur bois. *Édition parisienne.* 2 vol. in-32 de xxxii-336 et 440 pages ; prix, 7 fr. Paris, 1829 ; Crapelet.

Peu de livres sont aussi souvent lus, consultés et réimprimés

que celui que nous annonçons ici; c'est l'ami, le conseiller de tous les âges et de tous les rangs; il a des leçons pour tous, quoique tous ne soient pas également aptes à le comprendre et à l'apprécier, et qu'on ait surtout le tort de le mettre dans les mains de l'enfance, à laquelle sans doute le *bonhomme* ne pensait guère lorsqu'il composa ses fables immortelles. Cent fois commenté, éclairci par les gens de lettres et par les gens du monde, il semblerait que rien d'obscur, de douteux, ne devrait exister aujourd'hui dans son texte, que tant de réimpressions successives, sous toutes les formes et dans tous les formats, auraient dû purger des fautes que la négligence des premiers éditeurs a pu y laisser glisser. Tout au contraire, on est frappé de la négligence et de l'incurie avec lesquelles sont faites la plupart des nouvelles éditions que chaque année voit mettre dans la circulation. « C'est une *marchandise*, dit M. Crapelet, dont la librairie est toujours abondamment pourvue, parce qu'il n'en est pas dont le débit soit plus certain, plus durable, et par cela même dont la *fabrication* soit manifestement plus négligée et plus défectueuse. » A cette occasion, il signale une édition in-18, faite à Lyon en 1828, et dans laquelle on a supprimé plusieurs fables, ainsi que l'épilogue du livre VI, retranché des vers, altéré le texte, changé des notes, mutilé des phrases, sans qu'aucune ligne d'explication prémunisse l'acheteur contre une pareille déception.

Le nom de M. Crapelet, dont nous avons déjà eu l'occasion de louer et de recommander les entreprises littéraires, et qui soutient, avec un bien petit nombre de ses confrères, la juste réputation que nos imprimeurs avaient acquise dans toute l'Europe par la beauté et surtout la correction des ouvrages sortis de leurs presses, nous répondait d'avance de la supériorité que son édition de Lafontaine aurait sur toutes celles qui l'ont précédée. Notre attente n'a pas été trompée; cette édition, qui devrait porter le nom *d'européenne*, qu'elle obtiendra sans doute, au lieu de la simple désignation de *parisienne* qu'il lui a donnée, réunit à l'avantage d'être la plus fidèle et la plus correcte qu'on ait publiée jusqu'ici, celui d'un choix judicieux parmi les remarques et les commentaires dont La Fontaine a été l'objet, et dont l'absence se ferait sentir vivement pour les étrangers comme pour les nationaux, et les 75 figures sur bois qui l'accompagnent, et qui sont dues à l'heureuse alliance du

talent de M. Constant-Viguier, dessinateur, et de M. Godard fils, en font en quelque sorte une édition de luxe que son prix restreint met à la portée de toutes les fortunes.

Pour faire juger de l'excellent esprit dans lequel est fait le choix des notes et des commentaires qui accompagnent cette édition, nous citerons la note à laquelle a donné lieu cette réponse du Loup au Chien dans la fable v du livre I (T. Ier, p. 54).

> Attaché! dit le Loup: vous ne courez donc pas
> Où vous voulez? — Pas toujours; mais qu'importe? —
> Il importe si bien que de tous vos repas
> Je ne veux en aucune sorte,
> Et ne voudrais pas même à ce prix un *trésor*.

« On entend bien, dit M. Crapelet, qu'il s'agit ici d'un trésor qu'un loup peut apprécier, comme troupeau, gibier, etc., et non un trésor en espèces monnoyées. Mais un commentateur prétend que ce *trésor* dépare la fable; car, « que ferait un loup d'un trésor? » dit-il. Après une semblable remarque, je crois que les lecteurs peuvent prendre, sans regret, congé de tous les commentaires. » On voit, après cette critique, fort juste d'ailleurs, des commentateurs en général, que M. Crapelet aurait eu mauvaise grâce à les imiter; aussi pouvons-nous assurer, après une lecture consciencieuse, que nous n'avons rien trouvé que d'instructif et d'indispensable dans les notes conservées ou rectifiées par M. Crapelet, et dans lesquelles il s'est surtout appliqué, d'après le conseil de Voltaire, à expliquer les mots vieillis ou qui ont changé d'acception, et les locutions inusitées, dont le sens pouvait présenter quelque obscurité.

Cette édition est précédée de la *Notice* de M. Walckenaër, qui lui-même a donné, en 1827, une édition in-8° de *La Fontaine* (1), la meilleure et la plus correcte qui existât avant celle de M. Crapelet, et où cependant ce dernier a reconnu quelques légères fautes en la comparant avec l'édition originale de 1678. Je ne sais, du reste, si tout le monde l'approuvera d'avoir restitué à plusieurs mots une orthographe qui n'est plus usitée, et d'avoir imprimé, par exemple. (Tom. Ier, p. 165).

> L'une et l'autre trouva de la sorte son *conte*,

au lieu de son *compte* que portent toutes les éditions, *terracé* pour *terrassé* (*ibid.*, p. 168), *flouet* pour *fluet* (p. 179), *propette* pour *proprette* (Tom. II, p. 40), *appas* pour *appâts* (*ibid.*,

(1) Œuvres complètes de La Fontaine, en 6 vol. in-8°. Paris, L. Debure.

p. 152), *marets* pour *marais* (p. 364); je ne sais surtout s'il était bien nécessaire de rétablir les fautes réelles que portait l'édition de 1678, et d'écrire par exemple (Tom. I, p. 171 et 229) *prét à* pour *près de*, (p. 261) *arboriste* pour *herboriste*, lors même qu'il serait prouvé que ces fautes viennent du fait de Lafontaine lui-même, et non des copistes ou des imprimeurs. Malgré l'exemple d'un journal littéraire, qui s'autorisait récemment des incorrections de La Fontaine pour ériger en beautés les sottises de notre nouvelle école poétique, les fautes de langage sont des défauts dans un bon auteur comme dans un mauvais. Elles y sont même plus répréhensibles et plus dangereuses, en raison de l'influence plus grande qu'il peut avoir sur la littérature de son siècle. Ce ne sont plus là de ces heureuses négligences qui vont si bien, dit-on, au *bonhomme*. Des vers sans rime, des hiatus, des rimes défectueuses, des mots détournés de leur véritable acception, ne sont point des beautés, et M. Crapelet a bien fait de les signaler. Il est à propos même de faire remarquer, à ce sujet, que les fables où se trouvent ces incorrections ne sont pas les meilleures de Lafontaine, et de rappeler que celui-là n'est pas un digne appréciateur des beautés d'un auteur, qui ne sait pas aussi distinguer ses défauts.

Il nous reste à dire que, pour faciliter les recherches et les indications, les vers de chaque fable, dans l'édition que nous annonçons, sont numérotés de cinq en cinq, et que le chiffre de la fable et du livre est rapporté en tête de toutes les pages. Une table des fables par livre et par ordre d'impression termine chaque volume; mais il manque à cette édition une table par ordre alphabétique, dont ne saurait dispenser la *Table des sujets moraux traités dans les fables de Lafontaine*, que M. Crapelet a placée en tête du 1er volume; mais qui, à part le but spécial d'utilité que l'auteur a voulu lui donner, offre réellement un double emploi avec la table de chaque livre dont nous venons de parler, puisqu'elle est faite absolument dans le même ordre.

E. Héreau.

203. Cours théorique et pratique de Sténographie, précédé d'un Essai sur l'histoire de l'art; par A. Fossé. In-8° de 172 pages, avec 3 planches; prix, 3 fr. Paris, 1829; Firmin Didot.

Déjà, à l'occasion d'un *Nouveau système de Sténographie*,

publié, l'année dernière, par M. H. Prévost, nous sommes entrés dans des développemens assez longs sur le mérite et sur les inconvéniens des diverses méthodes abréviatives d'écriture employées jusqu'à ce jour (Voir le *Bullet.*, Tom. XI, p. 33-37). Des trois principales, l'*Okygraphie*, la *Tachygraphie* et la *Sténographie*, la dernière, telle que son inventeur, Taylor, l'a pratiquée, ou du moins avec des modifications peu importantes, est celle que M. Fossé a choisie comme base de ses leçons, qui sont au nombre de 10 dans l'opuscule que nous annonçons, et qui nous ont paru expliquées d'une manière très-satisfaisante. Nous ne reviendrons pas sur les objections que nous avons faites contre l'emploi de cette méthode, en particulier, et contre toutes les autres, en général. Il nous suffira de prendre note de cet aveu que nous trouvons dans la préface de M. Fossé : « Quelle que soit, dit-il (p. 3), notre confiance dans les moyens que nous allons exposer, il est essentiel de le dire, autant l'étude de la sténographie est facile, autant la pratique en est lente. Il ne suffira donc pas de comprendre et de retenir les principes de l'art, *il faudra les mettre en œuvre avec suite et persévérance*..... La patience et la ténacité ont plus à faire ici que l'imagination. » Nous n'avons pas dit autre chose, et nous ne pouvons que répéter le conseil que nous donnions, en terminant, à ceux de nos lecteurs auxquels le besoin de cette étude pourra se faire sentir, en les engageant à ne pas se borner aux préceptes écrits, mais à prendre du professeur des leçons orales et pratiques d'un art au moins aussi difficile que l'écriture ordinaire.

Mais le principal mérite de l'ouvrage que nous annonçons, celui qui devra le faire rechercher de tous les hommes instruits, qui voudront le placer dans leur bibliothèque à côté des meilleurs traités sur l'art de peindre la parole, c'est le soin que l'auteur a pris de nous donner une histoire complète de la sténographie et de tous les essais, dans ce genre, connus depuis les temps les plus anciens : «On s'étonnera peu, dit-il, qu'il n'existât pas encore une histoire de la sténographie, et la plupart des lecteurs s'étonneront bien plutôt que cet art, auquel on suppose assez généralement une origine contemporaine, ait une histoire. » Quelques auteurs ont voulu faire remonter jusqu'au *Notariacon*, ou 3e par-

tie de la cabale judaïque, l'invention des signes abréviatifs de l'écriture; mais Rabbi Nathan, qui en fait l'exposé dans son *grand aruch*, et qui dérive ce mot du latin *notarius*, dit que cette méthode consistait à n'écrire qu'une lettre de chaque mot, soit la première, soit la dernière; des consonnes ainsi choisies et rassemblées par l'intercallation de quelques voyelles arbitraires formaient des mots sans aucune signification réelle, qui devenaient techniques, mais pour les initiés: c'est ainsi, peut-être, que s'est formé le fameux *abracadabra*. M. Fossé a donc raison, selon nous, de considérer cette méthode plutôt comme une *criptographie* (écriture secrète), que comme un véritable système sténographique. L'écriture *hiératique*, employé par les Égyptiens pour remplacer par des signes de convention, beaucoup plus simples, la peinture d'un trop grand nombre de figures ou d'hiéroglyphes, n'était qu'une accélération relative, et non pas, non plus, une véritable sténographie. C'est aux Grecs qu'il faut arriver pour trouver l'origine d'une méthode abréviative, qui a pu donner l'idée de celles qui ont été employées par les modernes. Nous savons, en effet, qu'il y avait chez eux des *Tachéographes* (1) et des *Séméiographes* (2). Diogène-Laërce nous apprend même que Xénophon fut le premier qui recueillit avec des notes les discours prononcés en public (3); mais, ajoute M. Fossé, « ces *notes* même nous seraient inconnues, si plusieurs renseignemens ne nous donnaient à penser que ce sont précisément les mêmes dont Cicéron introduisit l'usage à Rome. »

Nous ne suivrons pas plus loin l'auteur dans cette dissertation intéressante, qui remplit les pages 9 à 88 de son opuscule, et dans laquelle on trouvera l'explication des notes tironiennes, ou du système abréviatif d'écriture de Tiron, employé dans nos anciens manuscrits. Nous engagerons nos lecteurs à le faire, persuadés qu'ils nous sauront gré de cette recommandation, et nous les prévenons qu'ils trouveront aussi, p. 65, 83 et 86, une biographie complète des auteurs anglais, allemands et français, qui ont écrit sur le même sujet, et parmi lesquels M. Fossé mé-

(1) *Qui velociter scribunt.*

(2) *Qui per signa scribunt.*

(3) *Quæ dicebantur notis excepta in publicum edidit* (*Vita Xenoph.*, l. II, § 48.

rite certainement d'occuper une des places les plus distinguées (1). E. Héreau.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

204. Rapport fait à l'Académie roy. des inscriptions et belles-lettres sur les collections relatives à l'Ethnographie et à la littérature orientale, rapportées de l'Inde, par M. Belanger.

(Le secrétaire perpétuel de l'Académie, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 25 septembre 1829.)

« Messieurs,

« Conformément à l'invitation qui vous a été faite par S. Exc. le ministre de l'intérieur, vous avez chargé une commission composée de MM. Chézy, Saint-Martin et moi, de prendre, conjointement avec les membres de votre bureau, connaissance des collections relatives à l'Ethnographie et à la littérature orientale, rapportées de l'Inde par M. Bélanger. Je vais avoir l'honneur de vous soumettre les résultats de l'examen auquel cette commission s'est livrée pour remplir vos intentions.

« M. Bélanger, médecin et naturaliste, attaché en cette dernière qualité à l'établissement colonial que la France a conservé sur la côte de Coromandel, partit de Paris le 9 janvier 1825, pour se rendre par terre à Pondichéry: il mit sept mois à traverser la Perse, s'occupa pendant un séjour à Schiraz, de rassembler des médailles et monnaies orientales, tant anciennes que modernes, visita les ruines de Persépolis et de Schahpour, et s'appliqua, dans toutes les occasions où il put explorer des monumens antiques, à décrire avec soin les objets qu'il ne pouvait représenter par des dessins.

« Il suivit le même procédé dans l'Hindoustan, et notamment

(1) Dans cette nomenclature se trouve l'indication de 2 ouvrages sur le même sujet qui ont paru depuis celui de M. Prévost, et que nous n'avons pas eu occasion de voir; ce sont, 1° la *Sténographie simplifiée*, par Marmet, 1828; 2° *Sténographie mise à la portée de tout le monde*, par MM. L. F. R. F. et B. Dutertre, 1829, in-8°.

à Eléphanta, dont il a examiné les excavations en avril 1827, et septembre 1828. Il a depuis séjourné près des ruines de Mahabalipourum, durant un temps suffisant pour se procurer des représeutations de monumens, des vues et des copies d'inscriptions. Dans un voyage à Madras qu'il fit vers la même époque, il put recueillir d'autres inscriptions provenant des monts Vindhias et de Vidjaynagar. Profitant du secours de quelques savans Européens versés dans la connaissance des langues de l'Inde, et aidé aussi par des naturels du pays, il s'est mis en état de joindre aux copies des inscriptions ainsi recueillies des traductions en anglais, et de composer des vocabulaires comparatifs de plusieurs idiômes indiens. Les mêmes soins l'ont occupé dans une course qu'il fit au Bengale et dans d'autres contrées orientales. La plus intéressante par les résultats qu'elle peut avoir pour les sciences, est celle qu'au mois de janvier 1828, il entreprit dans le pays des Birmans, récemment ouvert, par suite d'événemens connus, à l'active investigation et à la curiosité savante des voyageurs européens. Au mois de mai de la même année, il se rendit à Java, où il ne négligea pas l'occasion de tirer des Chinois qu'il y rencontra, les renseignemens qu'ils pouvaient lui fournir. Pendant tout le temps qu'il a mis à parcourir ces différens pays, M. Bélanger s'est constamment attaché à recueillir des productions naturelles, dont il a envoyé de nombreuses collections au Jardin du Roi, et son zèle, sollicité par les invitations que lui adressa la Société asiatique de Paris, s'est étendu à tout ce qui peut intéresser l'histoire, la littérature et les antiquités.

« La partie de ses collections qui, conformément aux vues du ministre, a été soumise à l'examen de votre commission, se compose :

« 1° De médailles et de monnaies orientales;

« 2° D'inscriptions copiées en différens lieux de l'Inde;

« 3° De plusieurs vocabulaires comparatifs de divers dialectes encore peu connus;

« 4° D'ouvrages traduits de l'anglais en hindoustan et exécutés à l'aide de la lithographie, dans les deux caractères, arabe et nagri, qui servent à rendre les sons de cet idiôme. Ces ouvrages roulent sur des matières relatives à l'histoire naturelle médicale et à l'art de guérir;

« 5° De 23 manuscrits birmans sur feuilles de palmier;

« 6° De deux ouvrages chinois, imprimés en Chine;

« 7° De deux idoles en pierre calcaire, représentant des divinités Bouddhiques, et de quelques figurines du même genre.

« A ces différens objets, M. Bélanger joint l'indication d'une grande quantité de notes sur les livres et les monumens du sud de l'Inde, qu'il n'a point communiqués à la commission, mais dont il a donné connaissance à M. Wilson, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, aux travaux duquel ces notes paraissent devoir être utiles.

« Enfin pour compléter l'énumération des monumens qui ont été recueillis par M. Bélanger, il faut faire mention d'une statue Gowtama, en albâtre, qu'il a précédemment, en 1828, envoyée à la Société asiatique de Paris, et de deux manuscrits, l'un en pali, en caractères carrés noirs, sur feuilles de carton doré, intitulé : le *Kammouwa*, et dont le sujet nous est connu par la notice que MM. Burnouf et Lassen ont donnée d'un autre manuscrit du même livre, appartenant à la Bibliothèque du Roi, dans leur *Essai sur le Pali;* et l'autre en pali et en birman, sous le titre d'*Angoustura excellente collection*, dont la composition est attribuée à Chakia-Moreni lui-même, et qui est regardée, suivant M. Judson, comme un des cinq grands livres moraux des Bouddhistes, parce qu'il contient en dix parties, l'exposition de la doctrine morale de Chakia, faite par lui-même à son disciple Ananda.

« Quelques mots suffiront pour mettre l'Académie en état d'avoir une opinion éclairée sur les divers genres d'objets dont sont formées les collections de M. Bélanger.

« 1° Les médailles et monnaies en fort petit nombre et d'une importance médiocre, ajoutent peu de choses à nos connaissances en fait de numismatique orientale; il suffira de faire mention des objets suivans :

« Quatre médailles sassanides en argent, des derniers temps, avec des légendes illisibles; une médaille arsacide en argent, de l'un des derniers rois, avec une légende pareillement illisible; deux monnaies d'argent sans légende, et sans attribution, qui paraissent appartenir à la Phénicie, ou à la Cilicie; quatre pièces de monnaie d'Assam, avec des légendes indiennes; deux pièces d'Arakam; une demi pagode de l'Inde méridionale avec

des légendes tamules et plusieurs monnaies musulmanes de peu de valeur;

« 2° Les inscriptions recueillies par M. Bélanger, sont au nombre de 7; elles sont en caractères devanagaris anciens, en nagri, en tamul. Plusieurs offrent une assez grande étendue, et la plupart sont accompagnées d'une traduction en anglais, faite, ainsi que nous l'avons déjà dit, avec le secours des savans européens.

« On sait quel est le genre d'utilité particulière aux inscriptions indiennes, rédigées pour l'ordinaire dans la vue de consacrer le souvenir d'une concession de terres faite par quelque prince à un temple ou à un établissement religieux: elles offrent des noms de rois, des dates, des indications d'événemens contemporains, et suppléent ainsi à l'absence des chroniques, au vague des traditions, à l'imperfection du système chronologique. Nous avons des raisons de penser que les inscriptions rapportées par M. Bélanger, étudiées sous ce rapport, pourraient offrir le genre d'intérêt historique qui fait rechercher avec avidité cette classe de monumens par les savans qui se dévouent à éclaircir les antiquités indiennes.

« 3° Les vocabulaires comparatifs sont peu considérables; mais, composés de mots judicieusement chosis, et dont le rapprochement peut jeter du jour sur les rapports et les différences de quelques idiômes de l'Inde. Malheureusement ce genre de composition n'a pu être établi par le voyageur qu'entre un nombre de dialectes fort petit, relativement au nombre considérable de ceux qui sont encore en usage dans l'Hindoutan.

« Ces dialectes sont: le bengali, le brids-bakh, le cingalais et le pusthen. Les vocabulaires pusthen et brids-bakh sont ceux que l'on consultera avec le plus d'intérêt, parce que ces langues sont encore fort peu connues, et qu'on n'a qu'une bien petite quantité de matériaux pour les apprécier.

« 4° Parmi les ouvrages d'origines européennes, dont M. Bélanger a rapporté les traductions en Hindoustan et Ourdou, rédigées sous l'influence du gouvernement britannique, il en est qui n'offrent que de simples objets de curiosité, puisque le fond en est connu d'avance, et que la langue dans laquelle on les a fait passer n'a guère qu'un intérêt commercial. Mais il en est six ou sept où l'on doit s'attendre à trouver des notions lo-

cales, soit sur des productions du sol, soit sur les maladies les plus communes dans ces contrées, et la commission indiquerait comme les plus remarquables sous ce point de vue, la notice sur le *cholera-morbus*, la traduction hindoustan de la Pharmacopée de Londres, dans laquelle on a dû faire entrer les synonymies de beaucoup de noms et êtres naturels; synonymies qu'il serait intéressant d'en extraire; un travail de M. Breton, surintendant de l'institution médicale dite des *natifs* à Calcutta, sur les poisons végétaux, et où l'on doit espérer de trouver pareillement beaucoup de renseignemens relatifs à la botanique et à la toxicologie de l'Hindoustan; un traité du même auteur, sur les poisons minéraux, qui se recommande par le même genre d'intérêt, et un opuscule sur le venin des serpens.

« 5° Les 23 manuscrits en langue birmane, sont sans contredit la portion la plus importante des collections de M. Bélanger. Au moment même ou l'idiôme des Birmans a commencé à fixer en Europe l'attention des savans, les moyens de l'étudier avec fruit nous sont arrivés de l'Inde, où deux vocabulaires et une grammaire ont été publiés par les Anglais de Calcutta. On sait que le birman est une des langues de l'Asie orientale, où l'on peut espérer de trouver les renseignemens les plus précis et les plus nombreux sur l'origine de l'histoire de la religion de Bouddha.

« Des indications qui ont été communiquées à votre commission, l'autorisent à supposer que dans le grand nombre de manuscrits de cette espèce que M. Bélanger a fait passer sous ses yeux, il y en a plusieurs qui se recommandent par la haute importance des sujets qui y sont traités. Les uns offrent des chroniques locales, de pays tels que Ava et l'Aracan, dont l'histoire a été jusqu'ici tout-à-fait enveloppée de nuages. D'autres sont des ouvrages philosophiques et religieux qui augmenteraient les connaissances que nous avons acquises sur le système théologique et métaphysique de l'Inde au-delà du Gange. Au nombre de ces derniers paraît devoir être placé le plus considérable de tous ces manuscrits; ouvrage remarquable déjà par une sorte de luxe extérieur, puisque la tranche des feuilles de palmier est dorée, et qui, de même que l'*angoustura*, dont nous avons parlé plus haut, paraît se composer d'un texte religieux en pali, accompagné d'un commentaire en langue vulgaire, c'est-à-dire en birman. L'étude à laquelle un jeune sa-

vant (M. E. Burnouf.) qui s'est procuré l'intelligence de ces deux idiômes, doit se livrer pour connaître à fond le sujet des manuscrits de la collection de M. Bélanger, nous apprendra plus positivement encore quel est le genre et le degré d'intérêt qui peut s'attacher à cette partie de sa collection.

« 6° Les deux ouvrages chinois ont arrêté fort peu de temps l'attention de vos commissions. L'un de ces ouvrages est un roman historique fort célèbre, intitulé : *L'Histoire des trois Royaumes*. L'autre, qui est aussi un roman historique, n'est pas complet. Ces deux objets n'ont aucune importance.

« 7° Enfin les deux idoles Bouddhiques fort analogues à celle dont la Société asiatique de Paris doit la possession à M. Bélanger, n'apprennent que peu de choses, parce que les relations des voyageurs qui ont parcouru l'Inde ultérieure ont fait connaître des milliers de représentations du même genre. Elles pourraient néanmoins trouver place dans quelqu'une des collections ethnographiques et archéologiques de la capitale. Quelques dessins représentant des bas-reliefs et d'autres sculptures, des ruines de Mahavalipouram, ne donnent pas une idée avantageuse de l'art indien, mais n'en sont peut-être que plus propres à faire juger le talent des artistes de ce pays, et le goût qui préside à leurs compositions allégoriques et mythologiques, deux points que les planches embellies par les gravures européennes présentent souvent sous un jour tout-à-fait faux.

« En résumé, la commission pense que plusieurs des objets rapportés par M. Bélanger, ont un intérêt assez grand pour l'histoire et la philologie des contrées orientales de l'Asie ; que ce voyageur a fait preuve de zèle et d'intelligence en les recueillant; qu'il doit être encouragé à faire jouir les savans du résultat de ses recherches, et de ceux des matériaux rassemblés par lui qui sont susceptibles de publication; et qu'en particulier les manuscrits birmans mériteraient d'être acquis par le Gouvernement, pour être ajoutés à ceux du même genre que possèdent nos bibliothèques, et qui doivent, avant peu, devenir le sujet d'études approfondies d'une haute importance pour le progrès de l'histoire et de la littérrture des peuples de l'Asie.

« *Signé* Chezy, St-Martin, Abel-Remusat, *rapporteur*.

L'Académie adopte les conclusions de ce rapport.

Certifié conforme,

Le secrétaire perpétuel, Dacier.

205. Costumes des XIIIe, XIVe et XVe siècles, extraits des monumens les plus authentiques de peinture et de sculpture, avec un texte historique et descriptif; par M. Camille Bonnard. Première édition française. Paris, 1829; l'auteur, rue du Faubourg-Montmartre, n° 10. Livraisons VII à XV. (*Voy. le Bullet.*; T. XI, n° 324.)

L'utile et belle entreprise de M. Bonnard se poursuit avec activité et se concilie de plus en plus la faveur de tous les gens éclairés et de tous les amis de l'art et de la science. Les nouvelles livraisons que nous annonçons n'offrent pas moins d'intérêt que les précédentes, et leur exécution se fait également remarquer par l'esprit de chaque dessin, et la bonne exécution de la gravure. Nous allons indiquer les sujets de chacune de ces livraisons.

VIIe. Une *noble Siennoise*, d'après une peinture de Domin. Bartoli, dans l'hôpital de Sienne; un *Chevalier du nœud*, ordre de chevalerie fondé en 1352 par Louis d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, extrait d'une pierre sépulchrale; un *Souverain Pontife*, extrait des miniatures d'un manuscrit de la bibliothèque de Sienne; un *Magistrat florentin*, d'après une miniature du magnifique manuscrit du Dante, de la bibliothèque du Vatican.

VIIIe. Une *jeune Italienne*, d'après Ambr. Lorenzetti; un *Chev. de Rhodes*, c'est le portrait de François Aringhieri peint par le Pinturicchio dans une des chapelles de la cathédrale de Sienne; un *Chartreux*, d'après un tableau d'Ambr. Lorenzetti; *Cimabue*, le maître de Giotto, d'après une peinture de Simon Memmi dans le chapitre des Espagnols de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence.

IXe. *Jeune Florentine*, d'après Taddeo Gaddi, dans l'église de Sainte-Croix de Florence; un *Juif* extrait d'un petit tableau de Sano di Pietro de l'Acad. des beaux-arts de Sienne; *Vue de la salle du tribunal de Balia* à Sienne, d'après nature, pour faire connaître la disposition des tribunaux dans les 13e et 14e siècles, dans la plupart des villes libres; un *Notaire*, d'après un petit tableau peint sur la couverture d'un ancien registre des archives de la Biccerna à Sienne.

X^e^. Un *Trésorier*, tiré du tableau précédent; une *Matronne siennoise*, d'après un tableau de Vanni conservé à l'Acad. des

beaux-arts à Sienne; un *Recteur de l'hôpital de Sienne*, d'après un tableau de Bartoli dans l'hôpital de la Scala; un *Noble Italien*, d'après un tableau de la cathédrale de Sienne.

XIe. *Noble Italienne*, extraite d'un tableau de Vanni; un *Chevalier français*, d'après le portrait sculpté sur son monument de Aimery Guill. Bérard, bailli de Narbonne, dans le cloître des Servites à Florence, monument précieux du 13e siècle, qui présente un costume complet de chevalier; *Chevalier de Rhodes*, d'après le portrait de Richard Caraccioli représenté sur sa tombe à Sainte-Marie-Aventine à Rome; *Pétrarque*, d'après le portrait de son ami Simon Memmi, dans le chapitre des Espagnols de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence.

XIIe. *Laure*, d'après le même peintre, dont M. Bonnard atteste l'authenticité ainsi que de celui de Pétrarque, contre l'opinion de Cicognara et du prof. Marsand, édit. des œuvres de Pétrarque, qui donnent une préférence exclusive à un prétendu portrait de Laure que possède le chev. Bellanti, à Sienne. M. Bonnard a reconnu que celui-ci n'est pas de Simon Memmi, mais qu'il est l'œuvre d'un peintre du xve siècle. Nous désirons que M. Bonnard ait occasion de voir un admirable portrait, que l'on assure être celui de Laure, dans la galerie célèbre du duc de Leuchtenberg à Munich. Ce tableau admirable comme peinture ne saurait jamais sortir de l'imagination de celui qui l'a contemplé, par l'étonnant caractère et l'expression donnée à la figure. Les mains sont, par leur exécution, ce que nous connaissons de plus parfait. Ce serait Laure sur le retour et dans le désespoir. La dernière planche de cette livraison représente un *costume militaire*, d'après un tableau de Matteo di Giovanni, de l'Acad. des beaux-arts de Sienne.

XIIIe. *Artisans*, en présence de l'un des notaires, des juges; *Marchands*, d'après la même miniature qui a fourni le sujet précédent; *Doge de Venise*, d'après les peintures de la salle du tribunal de Balia à Sienne; *Jeune Siennois*.

XIVe. *Jeune femme*, d'après un tableau de Lucas de Leyde, pour montrer l'analogie des costumes de femmes de France, de Hollande et d'Italie dans les xive et xve siècles; ce costume est, à peu de chose près, celui que la mode a consacré dans ces dernières années, à Paris; un *Apothicaire*, d'après Bartoli, dans l'hôpital de Sienne; *Costume plébéien*, d'après Simon Memmi.

XV°. *Noble Florentine*, d'après Taddéo Gaddi, dans le chapitre des Espagnols à Florence; *Jordan Orsini*, d'après un monument sépulchral presque ignoré, d'une église isolée de Monte Rotondo dans la Sabine; *Palais du Podestat*, à Florence; un *Sbire*, d'après la couverture d'un ancien registre de la Bicchérna à Sienne. D.

206. Description de l'Égypte. Antiquités. (*Mémoires et Descriptions.*) Tome II, 3e livraison, 2e et 3e sections, petit in-folio. Paris; imprimerie royale, 1829.

Cet ouvrage immense, entrepris à si grands frais et exécuté avec tant de luxe, est enfin terminé. Les deux sections que nous annonçons forment le complément de la troisième et dernière livraison, et renferment le reste du texte, sous le titre de *Mémoires et Descriptions.*—Le morceau placé en tête de la seconde section est une notice historique sur l'art de la verrerie; l'auteur, M. Boudet, pharmacien, s'efforce, au moyen d'une foule de passages d'auteurs anciens, de prouver que cet art prit naissance en Égypte. — Cette notice est suivie d'Observations sur les Pyramides de Giseh, et sur les monumens et les constructions qui les environnent, par M. le colonel Coutelle. L'auteur donne les dimensions de la grande pyramide; la ligne sur laquelle repose la première assise, mesurée avec l'exactitude la plus scrupuleuse, est de 232^m, 747; la hauteur verticale, prise assise par assise avec le plus grand soin, est, en y comprenant les deux marches ruinées du sommet de 139^m 117. Cette pyramide est bâtie sur un rocher élevé de près de 32 mètres (100 pieds) au-dessus des plus grandes eaux du Nil, et le volume total de ce monument gigantesque est de 2,662,628 mètres cubes. « Il est difficile, dit l'auteur, d'appareiller avec plus d'exactitude, d'établir des lignes plus droites, des joints plus parfaits que ceux que présente la construction intérieure de la grande pyramide. » — Viennent ensuite des remarques sur les signes numériques des anciens Égyptiens, fragment d'un ouvrage ayant pour titre : *Observations et recherches nouvelles sur les hiéroglyphes, accompagnées d'un tableau méthodique des signes*; par M. Jomard. L'auteur divise ses *Remarques* en trois parties, dont la première comprend la distribution des hiéroglyphes; la 2e la classification et le tableau des hiéroglyphes; la 3^e

des conjectures sur la valeur de plusieurs signes hiéroglyphiques. Ce morceau se termine par des observations assez étendues sur les signes de numération des Égyptiens. — Nous trouvons après les *Remarques* de M. Jomard un premier mémoire de M. Fourier sur les monumens astronomiques de l'Égypte. Les tableaux dont il s'agit sont au nombre de six : deux ont été trouvés à Denderah, deux à Esné, un à Hermonthis, et un à Thèbes. La dernière moitié de cette 2e section est occupée par la continuation de la *Description* proprement dite de l'Égypte ; elle comprend la description générale de Memphis et des pyramides, accompagnée de remarques géographiques et historiques, par M. Jomard, (chap. 18, part. I.) ; celle de la Babylone d'Égypte, par M. Dubois-Aymé (chap. 19) ; celle d'Héliopolis, par le même et M. Lancret (chap. 21) ; celle des ruines de Sân (*Tanis* des anciens), par M. Cordier (chap. 23) ; celle des principales ruines situées dans la portion de l'ancien Delta, comprise entre les branches de Rosette et de Damiette, par MM. Jollois et Dubois-Aymé (chap. 25.)

La 3e section de la présente livraison commence par la 2e *section* (que, pour éviter toute confusion de titres, nous aimerions mieux appeler 2e *partie*) du chapitre 18e formé, comme on l'a vu, de la description générale de Memphis et des pyramides ; ce morceau est en tout de 96 pages. La moitié au moins de cette dernière section est consacrée à d'autres descriptions, qui sont celles des antiquités de la ville et de la province du Kaire, par M. Jomard (chap. 20) ; des antiquités d'Athribis, de Thmuis et de plusieurs nomes du Delta oriental, par le même (chap. 22) ; des antiquités situées dans l'isthme de Suez, par M. Devilliers (chap. 24) ; des antiquités d'Alexandrie et des environs, par M. de Saint-Genis. Cette dernière description, en y comprenant l'appendice, n'a pas moins de 157 pages ; elle est suivie de celle de la colonne dite de Pompée, à Alexandrie, par M. Norry, architecte, qui, relativement à l'édifice dont la colonne a pu faire partie, se borne à rapporter les opinions émises à ce sujet. Après la description de la colonne, se trouve une Notice sur un grand monument souterrain, à l'ouest de la ville d'Alexandrie, par P. Martin ; ce morceau et le suivant forment chacun une suite au chapitre 26. L'auteur de la notice laisse indécise la question de savoir quelle était la destination de ce mo-

nument. M. Jomard a cru devoir insérer dans le volume un mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et moderne. Ne trouvant point dans l'histoire de documens certains, il veut interroger la nature, « force immuable qui brave les révolutions des empires. » Toutefois il ne dédaigne pas de consulter les auteurs; mais se fiant peu au témoignage d'Hérodote, de Strabon, de Tacite, de Diodore et de Josèphe, il aime mieux suivre Homère, dont le récit relatif aux cent portes de Thèbes (*Iliade* I, v. 381 seq.) lui semble beaucoup plus vraisemblable. Pourquoi l'auteur, invoquant l'autorité d'Homère, recuse-t-il celle de Théocrite; les fictions de l'un, en matière de statistique, ne valent-elles pas celles de l'autre? — La livraison se termine, quant au texte, par un morceau étendu, encore du laborieux M. Jomard, et intitulé Remarques et recherches sur les pyramides d'Égypte; nous trouvons, dans cette dissertation, des conjectures tant sur la destination de ces édifices que sur le nom même qu'ils portaient. Le volume est orné de planches gravées, représentant 1° l'inscription de Rosette en caractères démotiques 2° (assez inutilement) treize médailles trouvées en Syrie; 3° une carte d'Égypte sur l'échelle de $\frac{1}{500000}$; 4° une carte ancienne et comparée de la Basse-Égypte, sur l'échelle de $\frac{1}{500000}$. Enfin, pour peu qu'on attache d'importance au matériel d'un livre, on ne sera pas peu choqué de la manière bizarre dont a divisé les livraisons et rangé les chapitres de l'ouvrage; ce n'est pas sans quelque peine que nous nous sommes retrouvés dans ce vrai labyrinthe; il semble que l'éditeur se soit entendu avec le relieur aux dépens des acquéreurs. W.

207. Rapport sur les premières découvertes philologiques, faites à Alexandrie par M. Champollion jeune; par Joseph C. Arneth, conservateur du Cabinet R. et I. des médailles et antiquités à Vienne. (*N. Archiv f. Geschichte*, etc.; mars 1829, n° 25.)

Tout ce que nous avons trouvé de nouveau dans cet article se réduit à une note sur le Musée égyptien de Vienne; il se compose de 5 salles qui contiennent 140 stèles en pierre calcaire, quelques bustes en syénite très bien travaillés, 24 grands rouleaux de papyrus et 10 plus petits, 300 figurines en bronze, 10 momies humaines, enveloppées; plusieurs momies de crocodiles,

de poissons, de chats; 10 cercueils de momies, couverts de peinture; plus de 2000 petits objets. Dans la 4e salle, il y a quelques vases et des objets en or et en argent; enfin, dans la 5e salle, deux armoires renfermant les objets en bois et les figures en terre cuite. A l'entrée du Musée on a placé deux statues représentant Tafné (selon M. Champollion) assise, et trouvées par Belzoni, avec 16 autres, à Carnak; un cercueil couvert d'hiéroglyphes, avec son couvercle en granite; enfin on remarque encore dans le cabinet un sphinx à 4 têtes, du temps des Ptolémées. D.

208. DESCRIPTION DES MONUMENS DE RHODES; par le colonel ROTTIERS. Livr. 1 et 2, avec 10 pl. lithogr. In-4°. Francfort, 1828; Broenner.

Cet ouvrage est le fruit d'un voyage de recherches que l'auteur a fait en 1825 et 1826 à l'île de Rhodes, par ordre du roi des Pays-Bas. Le tout sera composé de 11 livraisons, chacune de 4 planches avec texte. Les planches des 2 premières représentent: Côte de l'île. — Ancrage devant le port. — Port de Saint-Paul ou d'Ambroise. — Fort de Saint-Nicolas. — Simboli. — Tombeau de Robert de Julliac. — Loge de Saint-Jean. — Façade et côté latéral de Saint-Étienne.

209. LETTERE D'ETRUSCA ERUDIZIONE. — Lettres sur les antiquités de l'Étrurie, publiées par F. INGHIRAMI. In-8°. Florence, 1828. (*Antologia, Giorn. di scienze*; sept. 1828, pag. 150; et *Nuovo Giorn. de' Letter.*; sept. et oct. 1828, p. 106.)

Au mois d'octobre 1826 on a trouvé près de Pérouse, parmi diverses antiquités étrusques, un disque à tige de bronze bien travaillé, parfaitement conservé et remarquable par deux noms, placés à côté de deux des figures qui y sont gravées et qu'on n'avait encore lus sur aucun monument. Le comte Vermiglioli en envoya un calque en plâtre au chevalier Inghirami, et lui écrivit que le disque méritait à double titre d'être publié et expliqué dans l'ouvrage qu'il composait sur les monumens étrusques. Il le méritait, tant par les particularités que nous venons d'indiquer, que parce qu'il pouvait fournir une preuve à l'appui de l'opinion de M. Inghirami, que ces instrumens devaient

être considérés, sinon comme des miroirs mystiques, du moins comme des miroirs destinés aux usages de la vie.

M. Inghirami reçut avec joie ce calque, mais il regretta de n'en pouvoir faire usage pour son travail, parce que la série des monumens pour laquelle il eût pu être utile était déjà achevée. M. Inghirami fit en conséquence un dessin du calque et l'envoya à M. Zannoni, antiquaire à Florence, le priant de lui faire connaître son opinion sur les figures et sur les noms du disque.

M. Zannoni a répondu à cette lettre d'une manière satisfaisante. Il pense qu'il était facile de trouver le nom de celle des figures du disque qui est à la gauche du spectateur, car la clef qu'elle tient dans la main droite, l'arc qui est dans la main gauche, la peau de lion dont ses épaules sont couvertes, et le cerbère couché à ses pieds, prouvent d'une manière irréfragable qu'elle représente Hercule. Ce Dieu regarde une femme qui, placée au milieu d'un tableau, pose de la main droite une couronne sur sa tête, et en prend une autre de la main gauche. Cette couronne est évidemment le prix des douze travaux du héros qui vainquit en dernier lieu Cerbère. Cette opinion est confirmée par la seconde couronne. Mais le héros ne pouvait pénétrer aux enfers sans avoir été préalablement initié aux mystères d'Éleusis qu'on appelait les grands mystères; et pour cela, il fallait que préalablement il se purifiât du sang des centaures qui avaient péri de sa main, et qu'il fût déclaré citoyen d'Athènes.

M. Zannoni examine ensuite le nom de l'Hercule du disque, il le trouve conforme à ceux d'un grand nombre de disques étrusques. Avant d'indiquer le nom de la figure de femme qui couronne le héros, il la compare à une autre figure de femme peinte sur un vase publié par Millin, et qui, placée devant le héros dans la main duquel on aperçoit une branche, tient dans la main droite une bandelette, et dans la main gauche la lance ou le sceptre. Millin voit dans cette figure Cérès ou une femme vouée à son culte, qui initie Hercule aux mystères d'Éleusis, et il se fonde sur la bandelette et sur la branche qu'il croit être de myrthe. Mais M. Zannoni soutient que ce prétendu myrthe est un laurier avec ses baies, symbole de la victoire et non de l'initiation, où l'on portait d'ailleurs une couronne et non une branche de myrthe. A l'appui de cette opinion, il cite le témoignage de plusieurs écrivains et des monumens qui le détermi-

nent à penser que la bandelette est présentée à Hercule comme au héros qui sortit vainqueur de tous les travaux que lui imposa Euristhée, soutenu par la puissante Junon; et que la femme armée du sceptre ou de la lance, qui la lui présente, est précisément cette déesse. Junon fut, il est vrai, dit-il, l'ennemie d'Hercule; mais il n'est pas moins certain que finalement il rentra en grace auprès d'elle. La femme qui le couronne sur le disque dont il s'agit a une forme de vêtement qui convient mieux à Vénus, qu'à Junon. Mais le commentateur fait observer d'après Homère, Callimaque et Pausanias, que les anciens considéraient quelquefois Vénus et Junon comme une seule et même divinité. La forme du vêtement n'est même pas étrangère à Junon dans les ouvrages de l'art, témoins la figure du vase de Millin, une médaille de Cos publiée par Montfaucon, et deux disques que M. Inghirami se propose d'expliquer. Junon, continue le savant antiquaire, fut une divinité révérée des Étrusques, qui, suivant Strabon, la nommèrent *Cupra*, du lieu de ce nom où elle eut un temple fameux. Or, pourquoi, dans le disque dont il est question, est-elle appelée *Myran?* Suivant M. Zannoni, Myran dérive du grec μύω *coeo*, *claudo* : il en conclut que Junon est appelée *Myran*, parce qu'à la vue d'Hercule sorti vainqueur de tous les dangers auxquels il fut exposé, elle resta muette d'admiration et cessa de le persécuter. Personne n'ignore, dit-il, que souvent les anciens donnèrent aux dieux un nom destiné à rappeler une circonstance particulière.

Le nom de la 3[e] figure du disque est Leintha, écrit probablement pour Lentha, qui peut se réduire à Létha, la déesse de l'oubli. Cette déesse, placée à côté de Junon et sans prendre une part active à ce tableau, semblerait indiquer que la reine des dieux a oublié tout ce qui lui rendait Hercule odieux. Du reste, il est fort difficile de parler de la langue étrusque malgré les règles qu'a proposées Lanzi, tant que l'on n'aura pas découvert d'autres monumens qui pourront être comparés entr'eux et à ceux que l'on possède déjà.

M. Inghirami remercia M. Zannoni des explications qu'il lui avait données, et afin de lui témoigner sa satisfaction, il lui envoya le dessin d'un autre disque appartenant au musée du chevalier Bacci d'Arezzo. Ce disque porte un nom tout nouveau dont il lui demanda l'explication, ajoutant qu'il s'occupait lui-

même de l'examen d'un disque étrusque dont M. le conseiller Dorow avait fait l'acquisition à *Chiusi*.

Dans sa réponse, M. Zannoni ajoute à l'explication du nouveau disque, celle d'un *Hermès* avec une inscription étrusque, trouvé au mois de décembre 1827, près de la *Rocchetta* sur les confins de Gênes, et appartenant, à ce qu'il paraît, à l'Étrurie centrale ou à ses environs. Il range cet Hermès dans la classe des dieux des chemins, qu'on représentait par des figures, et qu'il faut, dit-il, se garder de confondre avec les pierres et les troncs, quoique les anciens les confondissent dans leurs cérémonies. L'inscription de l'Hermès, dans laquelle il trouve ces mots *me consecravit Munius*, l'a déterminé à le considérer comme une divinité rurale. Il faut remarquer que le nom de Munius se trouve fréquemment sur les anciennes pierres, et que la désinence en est vraiment étrusque. Il passe ensuite au disque sur lequel sont tracées deux figures, l'une d'homme et l'autre de femme, ayant chacune une inscription. La figure de femme est toute nue, et le mot *Turan* dénote que c'est Vénus, car cette déesse était ainsi nommée par les Étrusques. Elle porte la main droite à la tête et appuie la main gauche sur le côté. Le bronze de la main droite étant un peu déterioré, on ne peut savoir à quoi la déesse l'emploie. L'autre figure est aussi nue, mais son bras gauche est couvert d'un manteau et de la main gauche elle tient une lance. M. Zannoni pense qu'elle représente Mars, opinion que confirme la présence de Vénus qu'on voit souvent à côté de ce Dieu dans les monumens de l'art, et de plus le nom *Avun* ou *Afun* qui lui est donné dans l'inscription. Ce nom dérive du grec αυω, *clamo, rebao;* et en parlant accidentellement du digamma éolien, placé entre les deux premières lettres du nom, il démontre, en s'appuyant de l'autorité de Denys d'Halicarnasse, que le digamma des Étrusques ne vient point des Éoliens, mais est une lettre ou une aspiration, pour ainsi dire, aborigène. Il prouve ensuite par des passages d'Homère, de Sophocle et de Plutarque, que l'épithète de hurlant convient parfaitement au dieu de la guerre, et son opinion est, qu'il ne faut pas s'étonner si ce dieu est indiqué dans le disque par un mot qui dénote une de ses qualités, car souvent Homère désigne un dieu par le nom d'une qualité qui lui est propre. Il ignore si les Étrusques avaient comme les Grecs un nom particulier pour

Mars; mais il lui suffit d'avoir démontré qu'ils lui ont donné celui qui exprime ses clameurs; et la découverte d'un mot nouveau lui paraît être une excellente acquisition pour une langue que l'on connaît si imparfaitement.

Les 5 lettres sont suivies de 3 planches. L'une représente le premier des deux disques indiqués, l'autre le second, et la dernière l'Hermès avec son inscription. C. R.

210. Del Teatro antico veronese. — De l'ancien Théâtre de Vérone, dédié à Michel-Ange Bovio; par le Dr Joseph Bennassuti, éditeur. In-4°. (*Biblioth. ital.*; n° CXLIII, nov. 1827, p. 285.)

L'antiquité de ce théâtre (dit le rédacteur) doit être certainement très-reculée, puisque personne ne peut assigner l'époque de sa fondation, et que l'on voit dans deux édits du roi Berenger, qui en parlent comme ayant déjà été restauré, l'autorisation qu'il donne aux citoyens de le démolir et détruire jusqu'à sa partie la plus solide. D'après les vestiges que l'on retrouve aujourd'hui, on peut affirmer en toute assurance qu'il a appartenu aux plus beaux temps de Rome. Les savans Véronais qui s'occupent d'en faire ressortir l'illustration, auront bien mérité des beaux-arts et de la patrie.

Ce théâtre fut pour la première fois dessiné par *Giovanni Carotto*, sur les ruines, qui, de son temps, étaient mieux conservées et en plus grand nombre. Les dessins de *Carotto*, gravés sur bois, servirent d'accompagnement à l'histoire des antiquités de Vérone, publiée par Torello Sarajna, en 1540, et furent séparément reproduits avec les mêmes planches de *Carotto*, par Paolo Ravagnati; une 3e édition en fut encore faite, en 1764, à Vérone, avec les mêmes planches en bois, par les frères Merlo.

L'opuscule dont nous parlons n'est qu'une réimpression de ces anciens dessins, qui sont réduits à une plus petite échelle; mais, comme ils ne présentaient aucune pureté dans les contours ni dans la gravure, ceux-ci seront peut-être préférés par les professeurs, vû qu'ils offrent plus de clarté, et que l'original dont ils sont empruntés avait été copié sur le *vrai*. Mais comme aussi les connaisseurs dans les arts sont en plus petit nombre que ceux qui jugent les choses sur l'appa-

rence de la belle exécution, c'eût été une erreur de reproduire l'ouvrage tel que le présentait l'original; c'est ce qui a engagé l'éditeur à faire graver de nouvelles planches sur cuivre, peut-être aussi dans la noble intention de faire connaître que, dans Vérone, sa patrie, existait un antique théâtre merveilleux par sa grandeur et son travail, et sous ce rapport il n'y a personne qui ne en lui sache bon gré. Cependant les artistes lui auraient été plus particulièrement redevables si, dans le plan, il eût mieux distingué les parties de l'*avant-scène*, de la *scène* même. Dans le dessin original de Carotto, la *scène* se trouve confondue, ou ombragée par la disposition des colonnes qui ornent l'*avant-scène*, et cette apparence masque un lieu plane et saillant absolument à *mur-plein*, que nous croyons être l'ancien emplacement où récitaient les acteurs. De même on ne voit point qu'on y ait indiqué les portes, ni la continuation des colonnes par lesquelles on jugerait de la distribution de toute l'*avant-scène*; au contraire, nous y trouvons marqués de petits escaliers à double issue, divisés sur trois espaces, derrière le mur que nous disons devoir former le long plan de l'avant-scène et qui fait partie de l'avant-scène même, et d'autres ouvertures sur le pallier des escaliers, indiquent de petites portes que l'on pourrait croire avoir été pratiquées pour servir d'issue aux acteurs sur la scène. De cette manière, nous ne pouvons concevoir quel était le rapport de la scène avec l'avant-scène, ni si la forme de l'avant-scène était la même que celle décrite par Vitruve, ou autres. Nous ne pouvons comprendre l'auteur (dit le rédacteur de la Biblioth. ital.) quand il dit, en parlant de la scène: « Les acteurs, d'après Carotto, entraient par la scène dans l'avant-scène, au moyen de trois portes, qui, dans la table n° 1, sont marquées de la lettre E », et ces portes, comme chacun peut le voir, sont marquées sur le plan par derrière la scène et non par devant l'avant-scène même; nous ne pouvons croire que ce soit celles destinées à l'usage indiqué par Carotto, mais qu'elles servaient à entrer sur la scène par le côté du portique externe, comme on le voit. Et de fait, nous avons sous les yeux le dessin de Carotto et nous y trouvons écrit: « Les grandes portes qui conduisaient à l'avant-scène sont larges de 10 pieds 1/2 chacune. Les portes par lesquelles on entre sur la scène en avaient 3. » Donc l'auteur a confondu ces portes avec les trois de l'avant-scène. Cette

observation démontre que tous les archéologues ne connaissent pas suffisamment ni les convenances de ce qu'ils entreprennent d'illustrer, ni les erreurs qu'ils commettent, et tombant des légèretés aux absurdités, sans s'en apercevoir, plongent ainsi les artistes dans les ténèbres, en leur laissant l'embarras de deviner ce qu'ils n'ont pu comprendre, ou qu'ils n'ont pu expliquer.

Dans les fouilles exécutées sur l'emplacement de ce théâtre, plusieurs fragmens précieux ont été trouvés et ont été donnés par le Dr *Silvio Fontana* à la Congrégation municipale. On les voit aujourd'hui à la Bibliothèque de cette commune. T. D.

211. Coup-d'oeil sur l'Histoire et sur les Inscriptions de Modène au temps des Romains. (*Nuovo Ricoglitore;* août 1828, cah. 44, p. 622.)

Les anciennes inscriptions de Modène, qui sont restées longtemps dispersées par la ville et dans les environs, et qui, par cette raison, sont peu connues et peu appréciées, ont été rassemblées et disposées convenablement dans un vaste local, par les soins et la munificence du prince, à la grande satisfaction des savans et des amateurs. Parmi les marbres, on remarque des sarcophages très-curieux, qui ont particulièrement fixé l'attention du savant archéologue Marini.

Vincenzi et Comp. ont entrepris de faire graver les dessins de ces marbres et de ces inscriptions, en 2 planches, accompagnées d'un texte descriptif.

L'ouvrage sera in-8°, et du prix de 20 cent. ital. par feuille.

T. D.

212. Les Ruines de Pompéi, d'après l'ouvrage publié à Londres, en 1829; dédiées à S. A. R. Madame, Duchesse de Berry. XIIe, XIIIe, XIVe livr. Paris, 1829; Roux, édit., rue de Chabrol, n° 30. (*Voy. le Bullet.,* Tom. X, n° 41).

Nous avons souvent donné à ce bel ouvrage les éloges qui lui sont dus, et nous ne saurions trop encourager les amis de la science et des arts à se procurer un livre qui remplace l'ouvrage cher et rare de M. Gell, et dont l'exécution mérite de plus en plus le suffrage des connaisseurs.

La XIIIe livraison offre une vue du *Tombeau rond* et du

Tombeau de Scaurus; une *vue intérieure de la Porte d'Herculanum;* des *peintures;* une *coupe générale* et des *détails de la maison de Salluste;* un *plan du Temple de Jupiter.*

La XIVe livraison offre une *vue restaurée du Camp des soldats*, la *vue d'un Carrefour*, une belle *peinture* en couleur, l'*élévation et la coupe du Tombeau de C. Quietus*, gravé sur pierre avec beaucoup de talent; le *plan de la maison de Pansa*, aussi gravée sur pierre.

La XVe livraison contient une *vue restaurée* de l'*Atrium de la maison Championnet;* une *vue du Tombeau de Calventius Quietus; vue de la maison des Vestales;* le *plan et la coupe d'un Atrium toscan*, gravé sur pierre; le *plan du Portique des Écoles*, aussi gravé sur pierre.

On doit louer l'éditeur d'avoir cherché à appliquer le procédé de la gravure sur pierre à celles de ces planches qui en étaient susceptibles, et surtout d'avoir si bien réussi dans cette tentative. D.

213. Les Ruines de Palmyre, autrement dite Tedmor au désert; par Robert Wood et Dawkins. Contenant une notice sur l'état ancien de Palmyre, et deux planches d'inscriptions grecques et palmyriennes, avec l'explication des planches. Un vol. in-4° de xiv et 120 p. de texte, 2 pl. d'inscriptions et 57 pl. grav. Vues des Ruines et dessins d'architecture. Publié en 15 livr. d'une feuille de texte et de 4 pl. Prix de chacune pour les souscripteurs, 1 fr. 25 c., et après la 8e livr., 1 fr. 50 c. On a tiré 50 ex. sur papier vélin satiné, cart. à la Bradel; prix double. Paris, 1829; Lugan, libr. édit.

Nous nous bornerons aujourd'hui à annoncer cet intéressant ouvrage sur une cité célèbre, dès l'antiquité, par la splendeur de ses magnifiques constructions. Les illustres débris de Palmyre offrent tant d'attraits et sont un sujet d'étude si instructif que cet ouvrage, très-bien gravé, doit être accueilli avec un grand empressement par les antiquaires, comme par les peintres et les architectes.

Nous attendons la publication prochaine des dernières livraisons, pour offrir à nos lecteurs un article étendu sur ce livre utile et beau, dont nous ne saurions parler aujourd'hui, car le

texte, par la manière dont l'éditeur l'a disséminé dans la 16e livraison, est interrompu à plusieurs reprises, et le commencement ne paraîtra qu'avec la dernière livraison. D.

214. Ruines présumées d'Occismor, en Bretagne.

On a découvert, dans la commune de Plunéventer (département du Finistère), des vestiges de maisons, voûtes, rues et places, formant, à ce que l'on croit, lors de l'occupation du pays par les Romains, la ville d'Occismor. Les premières recherches ont procuré un grand nombre d'urnes cinéraires en terre cuite et en verre, ainsi que quelques médailles. On présume que le gouvernement fera effectuer des fouilles dans ce terrain.

215. Cours d'antiquités monumentales, professé à Caen par M. de Caumont. (*Extrait du Prospectus.*)

En Normandie, le goût des recherches historiques a fait des progrès remarquables. D'une part, l'empressement que l'élite des antiquaires anglais met chaque année à visiter et à décrire les monumens de cette province, de l'autre l'impulsion donnée par la Société des antiquaires de Normandie, ont beaucoup contribué à produire cet heureux résultat.

Cependant, il faut l'avouer, peu de personnes encore possèdent des connaissances étendues en archéologie; presque toutes éprouvent une grande difficulté, lorsqu'il s'agit de classer chronologiquement les monumens, et de déterminer à quelles époques ils ont été élevés.

C'est afin de remplir cette lacune que M. de Caumont, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie, correspondant de l'Académie royale des antiquaires d'Édimbourg et de celle de Paris, s'est proposé de faire à Caen, à partir du 15 décembre 1829, un cours public et gratuit d'archéologie, et d'enseigner par quels principes on peut arriver à classer chronologiquement les monumens. Afin que les habitans des autres villes puissent aussi jouir des avantages de ce nouvel enseignement, le professeur publiera son cours; il se composera de 6 livraisons, dont chacune contiendra plusieurs planches, et que l'on pourra se procurer séparément. La première renfermera les leçons relatives aux antiquités celtiques; la 2e et la 3e traiteront des anti-

quités romaines ; la 4[e], la 5[e] et la 6[e] des antiquités du moyen âge. Prix de la souscription 6 fr. pour chaque livraison, et 6 fr. 50 c. par la poste. On souscrit à Caen, chez les principaux libraires ; à Paris, chez Lance.

216. DE MITRA EPISCOPORUM ; par A. M. CALCAGNI. In-4°. Venetiis, 1829 ; Molinari.

Après ce mémoire sur l'origine des mitres des évêques, l'auteur se propose de publier d'autres dissertations sur les vêtemens des papes et des prêtres de l'église catholique.

217. DESCRIZIONE E SPIEGAZIONE, etc. — Description et explication des bas-reliefs de la façade de la cathédrale de Crémone; extrait d'une lettre du baron de HAMMER. (*Antologia*; juin 1827, p. 81.)

A mon passage par Crémone, dit le baron de Hammer, j'ai vu avec admiration les bas-reliefs curieux de la façade de la cathédrale, monument des plus intéressans de l'architecture gothique en Italie. Mais ces bas-reliefs sont placés trop haut pour être vus distinctement, surtout pour ceux qui, comme moi, ne peuvent les observer que peu d'instans.

Jamais je n'aurais pu comprendre l'ensemble de ces figures sans la bienveillance de M. *Bart. de Soresina Vidoni*, qui les a fait dessiner, non sans beaucoup de peine, et m'a procuré ces dessins avec le même zèle qu'il a mis à publier les trésors des tableaux de l'intérieur de la cathédrale.

L'objet dont on traite ici est la zône supérieure de la façade, où l'on voit une procession de diverses figures dont quelques-unes sont mutilées par l'effet du temps. Cette zône de sculpture n'est autre chose qu'un zodiaque. Tous les signes (excepté un) s'y trouvent dans l'ordre naturel, et les figures qui les représentent sont ornées des attributs de l'agriculture ou des travaux domestiques qui se rapportent aux différens mois de l'année. Une chose singulièrement remarquable, c'est que les 12 signes ne se succèdent point dans l'ordre adopté en Europe, de *gauche* à *droite*, mais de *droite* à *gauche*, probablement pour en cacher la véritable signification aux profanes, lesquels se seraient scandalisés de voir, sur la façade de la cathédrale, un zodiaque imité de ceux qui sont figurés sur les temples égyptiens. Cette suppo-

sition paraît d'autant plus plausible, que le 1[er] signe, *Aries*, y manque, lequel, placé à la fin ou plutôt en tête de la façade, aurait pu trop facilement manifester la vérité à qui aurait voulu la découvrir.

La procession zodiacale s'ouvre (en procédant de la droite à la gauche) par trois figures. La 1[re] se reconnaît pour être une femme par la forme et la longueur de ses habits. Elle porte un vase destiné à mettre des parfums. La 2[e] joue de la flûte, et la 3[e] tient dans sa main trois choses qui paraissent être des fleurs. Le vin, les parfums, la musique et les fleurs viennent célébrer le printemps, *jeunesse de l'année*, *saison des fleurs*, *de la verdure et des nouvelles amours*. La dernière de ces trois figures est suivie ou (en s'exprimant dans le sens ordinaire, de la gauche à la droite) est précédée par un bœuf assez mal figuré, monté par un rustre avec le fouet à la main; c'est le *Taureau* zodiacal. Immédiatement après, on voit deux enfans assis sur une vigne; ce sont les *Gémeaux*, et le *Cancer* est attaché au dos de l'un des enfans. Si, à la première vue, on ne reconnaît pas le bœuf, qui, à cause de son cavalier, pourrait être pris pour un cheval ou un mulet, on reconnaît facilement le *Lion*, signe zodiacal qui suit celui de l'*Écrevisse*.

Entre ce signe et celui du *Lion*, sont figurés les travaux de la campagne pendant les mois où le soleil passe par le signe du Lion; l'un des deux hommes coupe le grain, et l'autre chasse les bœufs, qui, selon la manière antique et encore en usage dans l'Orient, en triturent les épis sous leurs pieds. A la moisson succèdent les préparatifs de la vendange; on voit le tonnelier qui va chercher le tonneau sur lequel une jeune fille est assise; c'est la *Vierge* du zodiaque qui vient après le *Lion*. A côté de la vierge est un vendangeur dont un compagnon tient la balance, et de celui-ci, commence la seconde série des signes du zodiaque. A cette figure est adossé le *Scorpion*, qui doit être bien endommagé ou qui a dû être bien mal dessiné, car il ressemble plutôt à un polype à mille pieds qu'à un scorpion, quoique l'ordre dans lequel les signes se succèdent jusqu'à la fin ne laisse aucun doute sur l'animal que cette figure doit représenter. Au pied de la vigne sur laquelle repose le scorpion, est un porc qui paît, tandis qu'un autre est mis à mort par deux hommes qui suivent. Ces emblêmes s'appliquent aux occupations qui se rapportent au

temps qui s'écoule depuis le scorpion jusqu'au *Sagittaire*, dont le dos touche au porc que l'on tue. Immédiatement après le *sagittaire*, on voit un homme qui taille un arbre, probablement pour faire sa provision de bois pour l'hiver qui approche, et dont le premier signe est le *Capricorne* qui est au pied de l'arbre.

Le capricorne tourne sa tête vers le dos d'un vieillard assis sur une charrette, tenant un verre à la main, et vis-à-vis de lui est un jeune garçon qui arrose quatre bandes de toile ou de soie. Ce vieillard avec sa tasse ou son verre à la main, ce jeune garçon qui verse de l'eau, ne laissent point de doute que l'on ait représenté le *Verseau* du zodiaque. Au-dessous du jeune garçon est un homme qui pioche la terre, et près de lui sont les *Poissons*, dernier signe par lequel finit le zodiaque, ou celui par lequel il commence, si l'on suit l'ordre de gauche à droite.

Ce zodiaque, comme objet profane, qui n'a aucun rapport avec l'iconographie chrétienne, se rapproche beaucoup des idées d'architecture des XIIIe et XIVe siècles, qui se retrouvent sur toutes les églises du moyen âge. Sans parler des sculptures des églises gothiques d'Angleterre, de France et d'Allemagne, je ne remarquerai que celles que j'ai vues dans mon voyage d'Italie : celles de *Ferrare*, *Modène*, *Plaisance*, *Fuornovi*, *Borgo-di-San-Donnino* et *Parme*.

Les sculptures des chapiteaux et du mur de l'église des Templiers de *Fuornovi* sont très-curieuses, celles de *San-Donnino* le sont également et non moins que celle du magnifique Baptistère de Parme; toutes méritent d'être dessinées et gravées, non-seulement pour l'illustration de l'histoire de la sculpture, mais encore comme preuve du mélange des idées chrétiennes et païennes, qui se rencontre sur les églises gothiques des premiers siècles. Ce ne peut être sans admiration que l'on considère le Baptistère de Parme. Cependant *Agincourt*, ni *Millin*, ne font pas la moindre mention des figures emblématiques de Mithra que peut y apercevoir quiconque le regarde. Au-dessus de la porte opposée à celle de la place, on voit la *Lune* et le *Soleil* chacun sur leur char, tels qu'ils sont figurés sur les temples connus de Mithra : le char du soleil est attelé de chevaux, et celui de la lune est attelé de bœufs. Ces figures, ainsi que beaucoup d'autres de ce tableau, pourront être l'objet de beaucoup de commentaires, lorsque M. Toschi en aura, comme on

peut l'espérer, publié les dessins. Ces figures ne sont pas, comme quelques-uns le prétendent, un caprice de l'architecte, mais elles sont toutes des symboles du baptême, lequel, comme on sait, se pratiquait aussi dans les mystères de Mithra.

Le zodiaque de Crémone et les figures emblématiques de Mithra du Baptistère de Parme, suffisent seuls comme preuves incontestables du sens caché que les architectes du moyen âge donnaient aux sculptures dont ils décoraient les façades des églises. T. D.

218. Traduction d'une inscription sur la grande cloche de Rangoon, avec des notes et des éclaircissemens; par le Rév. Hongs. (*Asiatic Researches;* 16e vol., 1828, p. 270.)

Cette cloche a été fondue, il y a 40 ans, sous le règne de Sangkoû, petit-fils d'Alung-Phoûra. Les travaux préparatoires ont duré deux ans et demi. Durant la dernière guerre, on avait essayé de la charger sur un vaisseau, qui a coulé. Elle demeura plusieurs mois dans le lit de la rivière, d'où elle fut retirée et remise à sa première place. L'inscription dont il est ici question est gravée en douze lignes de caractères fort larges autour de la cloche même. Elle est en birman, mêlée de quelques mots pâlis : à côté de la traduction on a donné le texte. On y célèbre d'abord les louanges de Gôtama : après de longs détails sur les vertus et la puissance du prince qui offre cette cloche, dont le son doit réjouir les esprits divins, on finit par dire qu'on espère que ce présent sera méritoire pour toute la famille royale, pour le roi, seigneur de l'éléphant blanc, pour ses concubines, sa noblesse, ses officiers et ses précepteurs. De pareilles cloches sont communément suspendues près des grands monumens, à quelques pieds au-dessus de terre : on leur fait rendre un son en les frappant à l'extérieur. L—s.

219. Mémoire sur quelques inscriptions puniques; par M. Étienne Quatremère. (*Nouveau Journal asiatique;* janvier 1828).

Dans le cours de l'année 1820, M. Humbert, agent hollandais à Tunis, apporta dans les Pays-Bas, entr'autres objets précieux, quatre pierres offrant des inscriptions phéniciennes ou puniques. Ces pierres, achetées par le roi des Pays-Bas, font

maintenant partie du Musée de Leyde. M. Humbert en publia d'abord le dessin, et M. Hamaker, professeur de langues orientales à Leyde, composa à cette occasion une dissertation fort savante. C'est sur les explications proposées par M. Hamaker, que roule le mémoire de M. Quatremère.

Chacune des pierres offre la forme d'un carré oblong, et se termine par une pointe pyramidale. Sur chacune on a sculpté une main levée, et ayant les doigts étendus. Ce symbole qui se retrouve sur quelques monumens grecs et romains, exprime ordinairement une imprécation ou une invocation aux dieux infernaux. Ici, suivant M. Quatremère, il indique un vœu adressé a quelque divinité. C'est ainsi qu'on rencontre souvent dans nos livres saints cette expression : *étendre ses mains vers Dieu*, pour dire : *lui demander sa protection et implorer son appui.*

Outre cette main et divers ornemens de fantaisie, une des pierres présente la figure d'un cheval; une autre celle d'un mouton; la troisième celle d'un vase. M. Quatremère croit reconnaître là l'offrande que le suppliant se proposait de présenter au dieu dont il réclamait la faveur.

Venons-en maintenant aux inscriptions. L'on sait que les monumens phéniciens et puniques, particulièrement les monumens à inscription, sont extrêmement rares. On sait qu'il a été jusqu'ici impossible d'arriver même à fixer la valeur de toutes les lettres de l'alphabet. Il n'est donc pas étonnant que les objets de ce genre aient donné lieu à des interprétations fort diverses.

Les quatre inscriptions étant à-peu-près semblables, nous nous contenterons de citer la première. Voici d'abord l'interprétation qu'en donne M. Hamaker.

Dominæ nostræ Tholath, et domino nostro, hero nostro, domino clementiæ tholad, propter sectionem uvarum (vel mistionem musti), *Hassobed filius abiam votum* (vel ex voto).

Cette interprétation offre quelque chose d'étrange et de peu naturel. Voici celle de M. Quatremère.

Dominæ nostræ Thalath, et domino nostro, hero nostro, Baal-Hamman, hoc quod vovit Ebedaschtoret (servus Astartes) *scriba, filius Ebedmilkar* (servi Milcaris).

Tholath ou Thalath est, selon M. Quatremère, le nom d'une divinité phénicienne qui répond à la Diane des Grecs. Baal-

Hammam rappelle certaines dénominations fort en usage dans la Bible.

L'interprétation de M. Quatremère paraît plus conforme au goût oriental et à l'objet de ces sortes de monumens. Il est certain que l'explication de M. Hamaker a été vivement attaquée, surtout en Allemagne, où les esprits s'occupent plus qu'ailleurs de questions semblables. Cependant, M. Hamaker, dans un nouvel ouvrage qu'il vient de publier, et qui, sous le titre de *Miscellanea phœnicia*, renferme la reproduction des divers monumens phéniciens et puniques découverts jusqu'ici, réfute avec beaucoup de force toutes les observations qu'on lui a adressées, et cherche à prouver que son explication est la seule bonne. Nous renvoyons le lecteur à ce qu'il dit.

Outre ces quatre inscriptions, M. Humbert avait rapporté d'Afrique la copie d'un monument portant à la fois des caractères puniques et des caractères d'un autre genre. M. Quatremère annonce à ce sujet un second mémoire qui n'a pas encore paru. R.

220. Sur deux anciennes inscriptions d'Urbisaglia; par Barthel. Borghesi. (*Giorn. arcad. di scienze*; vol. XCV, p. 163.)

La première de ces inscriptions était déjà connue au temps de Gruter, et fut reproduite depuis par Marini dans ses *Arvali*, p. 164, avec tant d'exactitude, qu'il n'a laissé aucune correction à faire.

La seconde était entièrement inconnue, quand le colonel Armandi en prit une copie et la communiqua à M. Filoni, qui fit part de cette découverte à M. Borghesi. L'inscription dont il s'agit a subi, au commencement de chaque ligne, quelques altérations qu'il est facile de réparer; la voici :

C. Salvio. C. F. VEL. LIBERALI
Nonio. BASSO. COS. PROCOS. PROVIN
*ciæ. Ma*CEDONIÆ. LEGATO. AVGVSTORVM
provinc. BRITANN. LEGATO. LEG. V. MACED.
*fratri a*RVALI. ALLECTO. AB. DIVO. VESPASIANO.
*et. divo. Ti*TO. INTER TRIBVNICIOS. AB. ISDEM.
allecto. INTER. PRÆTORIOS. QVINQ. IIII. P. C. HIC SORTE.
*procos. fac*TUS. PROVINCIÆ. ASIÆ. SE. EXCVSAVIT.

Ce Salvius Liberalis est l'orateur dont parlent Suétone et

Pline le jeune. Le premier de ces écrivains cite, de lui, un trait de courage. Chargé de la défense d'un accusé riche, nommé Hipparque, il s'écria devant Vespasien, qui assistait aux débats: « *Quid ad Cæsarem, si Hipparchus* H S *millies habeat?* » Non-seulement l'empereur ne s'offensa pas de cette liberté, mais encore il donna des éloges à l'avocat; et nous voyons, par l'inscription ci-dessus rapportée, qu'il le combla d'honneurs et de dignités. Il est très-probable que Salvius Liberalis fut exilé par Domitien et rappelé par Nerva, qui, comme l'atteste Dion Cassius, rendit à leur patrie les citoyens que le tyran son prédécesseur en avait éloignés. W.

221. SOPRA DUE FRAMMENTI, etc. — Dissertation historique et critique de Don P. SELETTI DE BUSSETTO, sur deux fragmens d'une ancienne inscription latine de Brescia, avec une lettre préliminaire et une appendice. In-8°. Milan, 1826; Sonzogno. (*Giornale Arcadico;* décembre 1826, Vol. XCVI, p. 303.)

Lorsqu'en 1492, on construisit le palais municipal de Brescia, on prit, pour faire la base d'un des pilastres du côté méridional de l'édifice, deux grandes pierres sur lesquelles sont gravées plusieurs lettres d'une forme si belle, qu'elles attirent les regards des amateurs de l'antiquité qui passent par là. Elles sont hautes de trente-deux centimètres, larges à proportion, et d'une forme très-élégante.

L'inscription, rétablie dans son intégrité d'après les conjectures les plus plausibles, est depuis long-temps expliquée d'une manière satisfaisante. Mais voilà qu'aujourd'hui l'abbé Seletti, qui paraît peu versée dans l'archéologie, prétend prouver: 1° que les deux pierres du palais municipal n'appartiennent pas à l'édifice découvert dans cet endroit, mais bien à un arc de triomphe qu'il dit avoir été érigé dans cette ville en l'honneur de Vespasien à l'occasion de ses victoires sur les Juifs; 2° que les deux fragmens nouvellement découverts ne peuvent s'unir à ceux dont il a été question plus haut, lesquels, selon lui, doivent être lus ainsi:

IMP. CÆSAR. VESPASIANUS. AUGUSTUS
PONT. MAX. TRIB. POT. II. IMP. VII. P. P. COS. III. CENSOR.
DE JUDÆIS.

3° Qu'ayant écrit en 1808 un mémoire dans lequel il prouva que les deux premières pierres devaient s'expliquer comme il le soutient dans la dissertation qu'il vient de faire imprimer, l'honneur de l'interprétation, attribuée au Dr Labus, doit, en conséquence, lui appartenir. Il cherche querelle à l'Athénée de Brescia pour avoir couronné l'écrit de celui-ci, et à l'assemblée municipale pour l'avoir publiée.

Au reste, introduire les Juifs dans cette inscription, supposer qu'elle fût mise sur un arc de triomphe, et que cet arc fût d'une hauteur extraordinaire, c'est-à-dire proportionnée à la grandeur des pierres et des caractères qui y sont gravés, tout cela nous semble tellement invraisemblable, que nous ne concevons pas que ces idées aient pu entrer dans la tête d'un homme raisonnable.

Mais si l'inscription ne peut avoir appartenu à un arc de triomphe, ni faire mention des Juifs, la chronologie à l'aide de laquelle l'abbé Seletti veut soutenir son opinion, est encore moins admissible. Il met le second tribunat, la septième acclamation et le troisième consulat avec la censure de Vespasien; ne songeant pas qu'aucune des inscriptions où il est question du 3e consulat de cet empereur, ne parle de sa dignité censoriale.

W.

222. Mémoire sur le préambule d'un Édit de l'empereur Dioclétien, relatif au prix des denrées dans les provinces de l'empire romain; accompagné de deux planches lithographiées; par M. Marcellin de Fonscolombe, membre de l'Acad. d'Aix. Prix, 4 fr. Paris, 1829; Dondey-Dupré.

L'édit et le préambule dont il est question dans ce mémoire, ont déjà été mentionnés dans le *Bulletin* (1). On a vu de quelle importance ce monument était pour la science économique des Romains pendant les premiers siècles de notre ère. M. de Fonscolombe, qui avait publié au sujet du préambule une savante dissertation dans le 3e volume du recueil des mémoires de l'Académie d'Aix, et qui, à cette époque, n'avait pas connaissance de l'édit proprement dit, a cru devoir reproduire son travail avec les modifications et les développemens convenables. Il s'est

(1) Voyez le cahier d'août 1826, n° 152, article de M. Champollion-Figeac.

borné cepeudant, comme dans le principe, au préambule, laissant aux savans qui ont l'avantage de posséder un dessin exact du reste du monument, le soin de traiter le sujet dans toute son étendue, et de lever les difficultés qui subsistent encore.

M. de Fonscolombe commence par donner la transcription du préambule, tel qu'il se lit sur une pierre conservée à Aix, en Provence; il corrige et supplée sa copie d'après les fragmens qui se trouvent sur l'inscription de Stratonicée. Tout ce travail a été fait avec beaucoup de soin, de science, de sagacité. Il serait cependant possible d'élever des doutes sur quelques-unes des restitutions; mais le texte est si obscur, qu'on ne doit pas espérer de le rendre clair et correct.

Vient ensuite la traduction française du préambule. On conçoit assez qu'un pareil texte ne comportait pas une version proprement dite; aussi le savant académicien d'Aix s'est contenté d'en donner une interprétation libre.

M. de Fonscolombe se livre ensuite à de longs développemens sur l'époque précise où l'édit a été rendu, sur la manière dont ces sortes d'ordonnances étaient promulguées, sur les causes qui purent donner lieu à cet édit, sur l'état de l'empire romain dans ce période de l'histoire, etc.

A la fin sont douze éclaircissemens traitant de ces mêmes objets, mais d'une manière plus érudite, et accompagnés des textes originaux.

Il est certain que la partie la plus curieuse du monument est l'édit proprement dit, et c'est précisément celle que M. de Fonscolombe a négligée. Sous ce rapport, on doit regretter que M. Champollion-Figeac n'ait pas publié le travail qu'il a fait à ce sujet, et qu'il annonce depuis très long-temps. Il est encore certain que quelques-unes des opinions de M. de Fonscolombe mériteraient d'être soumises à un nouvel examen. Quoiqu'il en soit, le mémoire qu'il a publié est rempli de notions instructives, et devient indispensable à toutes les personnes qui auront à s'occuper des mêmes matières.

Nous ajouterons que ce mémoire est dédié au savant orientaliste M. Reynaud, et c'est une garantie de plus pour l'exactitude de l'ouvrage.

R.

223. INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON. (*Archives historiques et statistiques du département du Rhône;* nos 7, 8 et 18, années 1825 et 1826.)

Des fouilles faites au milieu du siècle dernier à Lyon sur la montagne S. Irénée pour fonder le bel édifice des Génovéfins, avaient mis en évidence une foule d'inscriptions tumulaires extrêmement curieuses; tout récemment, en travaillant à l'agrandissement de l'église dite de St-Irénée, vingt-trois nouvelles inscriptions ont été mises au jour par les ouvriers. M. Cochard, qui parle de cette nouvelle découverte, assure que ces inscriptions sont inédites et que quelques-unes appartiennent aux époques de Rome où les arts étaient cultivés avec le plus de succès. Il les donne textuellement dans ses trois articles.

Une de ces inscriptions, qui toutes commencent par le D. M. (*Diis manibus*), est à la mémoire éternelle de Lucius Sabinus Amandus, vétéran de la légion 1re Minervienne. Januarinia Verina sa femme, Sabinus Victor son fils, et ses héritiers, lui ont élevé ce monument et l'ont dédié sub *ascia*.

Une autre à la mémoire de Titus Julius Virilis, vétéran de la 13e cohorte urbaine, décoré d'un congé absolu et honorable. Titus Julius Vérinus a érigé ce monument à son père très-cher et très-pieux, de concert avec Titia Hilara, et ils l'ont dédié sous l'*ascia*.

Une autre à Caius Julius Placidinus, vétéran de la vingt-deuxième légion de première création, la *Pieuse*, la *Fidèle* (1), porteur d'un congé absolu et honorable. Julius Primitius et Julia Digna, ses affranchis et ses héritiers, ont élevé ce cippe à leur patron très-grand et très-pieux, et l'ont dédié sous l'*ascia*.

Une quatrième est celle d'un monument qu'ont fait ériger, de leur vivant, pour eux et pour Ursa leur fille très-douce, qui a vécu vingt-quatre ans deux mois dix jours, Caius Tallonius Perungus, vétéran de la 8e légion, surnommée Auguste, ayant obtenu un congé absolu et honorable, et Pacata sa femme. Ce dernier monument est, comme les 2 autres, consacré sub *ascia*. L'ascia est une sorte de doloire qui se trouve sur un grand

(1) On a trouvé à Metz, en 1822, une inscription d'un vétéran de cette même légion.

nombre de monumens funèbres anciens. M. Cochard, en rappelant que l'abbé de Tersan ne voyait dans cet emblême que le signe caché des premiers chrétiens, invoque, pour corroborer cette opinion qu'il adopte, l'autorité de M. Artaud qui, dans sa description du Musée de Lyon, fait remarquer que l'*ascia* sur les tombeaux d'Arles est presque toujours accompagnée d'un niveau, emblême de l'égalité, tandis qu'à Rome, au rapport de Grivaud, les sépultures de chrétiens, celles surtout qui remontent au temps des persécutions, sont distinguées des sépultures païennes par des symboles divers, tels que le poisson, l'ancre, la colombe, la palme; usage qui, au reste, paraîtrait n'avoir pas été exclusif à Rome, s'il est vrai qu'un tombeau découvert à St.-Just en 1740, et dont il est mention dans le Tom. XVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait sa légende accompagnée d'une croix placée entre deux colombes et d'une figure d'aissette ou d'ascia.

Les inscriptions de St-Irénée offrent encore d'autres particularités dignes d'être remarquées par les antiquaires. Sur une, la figure de l'*ascia* est, contre l'usage, placée dans le cippe au-dessous de l'inscription, au lieu d'être au-dessus.

Sur une autre, on remarque que le graveur a mis *obtimo* pour *optimo*, changement de lettres qui est très-commun.

Une des légions est distinguée par le surnom de *Minervienne*, une autre par celui d'*Auguste*, une troisième est qualifiée de la *Pieuse*, la *Fidèle;* ainsi l'Europe moderne a vu ses troupes fuir devant les brigades françaises la *Terrible*, l'*Infernale*. Une légion est aussi désignée, sur une des inscriptions, la 22[e] *de la première création;* c'est encore notre vieille garde. Enfin, n'est-ce pas aussi des légions romaines que nous avons retenu l'usage de signaler, sur des congés absolus et honorables, le mérite des services rendus?

A l'occasion du nom d'*Amandus* qui se trouve dans la première inscription à la suite des prénoms Lucius Sabinus, M. Cochard cite deux autres inscriptions conservées à Lyon et qui portent le même nom, et il se croit fondé, par l'autorité de ces trois monumens découverts en divers temps, à conjecturer avec Menestrier et Brossette, que le tombeau appelé des *Deux Amans*, que l'on voyait encore en 1807 à côté du bâtiment de l'école

vétérinaire à Lyon, ne devait son nom qu'à deux prêtres du nom d'*Amandus*, à la mémoire desquels il avait été élevé. C'est ainsi que l'archéologie concourt à détruire les préjugés.

Une 5e pierre tumulaire porte deux inscriptions, l'une latine et l'autre grecque. L'inscription latine est aux mânes de Lucretia Valeria par Sextus Avius Hermeros, qui a fait construire ce tombeau de son vivant pour une épouse méritant tous ses regrets et pour lui-même, et il l'a dédié sub *ascia*. L'inscription grecque, placée au-dessous de la première et au bas du cippe, consiste en deux vers grecs disposés sur quatre lignes, et qui ne sont autre chose qu'une épigramme de l'anthologie qui peut se traduire ainsi : *L'envie est un grand mal, elle a néanmoins quelque chose de bon, car elle fait fondre les yeux et le cœur des envieux.* (Voy. le *Bulletin ;* Tom. IV, n° 214). On sait que cette épigramme a exercé la plume d'un grand nombre d'écrivains grecs, latins et français, qu'elle a paru pour la première fois dans l'ancien recueil dû à Constantin Céphalas, où elle figure parmi les épigrammes satyriques, et dans celui de Planude. Or, dit M. Cochard, si l'inscription de St-Irénée est, comme il le présume, du second ou, pour le plus tard, du 3e siècle de l'ère chrétienne, voilà pour cette épigramme une antiquité bien plus reculée que l'époque où elle fut insérée dans le recueil de Cephalas, le moins nouveau des deux qui viennent d'être cités. C'est encore un point bibliographique éclairé par l'archéologie.

On voit, dit M. Cochard, à la base de cet autel, une petite ouverture vraisemblablement pratiquée pour que la pierre pesât moins sur l'urne cinéraire enfoncée dans la terre, précisément à l'endroit où est l'ouverture, et il prend occasion de cette circonstance pour rappeler que les Païens exprimaient quelquefois, dans leurs épitaphes, le souhait que la terre fût légère aux morts; et il en cite une qui subsiste encore dans le bâtiment du Verbe Incarné, qui est terminée par ces mots *tibi terram lævem.*

Cette tendre sollicitude pour les morts s'exprimait aussi, sous le Bas-Empire, par les mots *have, vale.* M. Cochard produit trois monumens qui en font foi. Le premier est une tablette en pierre blanche trouvée à St.-Irénée, sur laquelle on lit :

Have
in æternum
Q. Anchari
æternum q
mariane
vale.

Le second est une inscription conservée au Musée de Lyon qui commence ainsi : *Have Modii. Have Gemina.*

Le 3[e] est une pierre tumulaire découverte à Besançon en 1695, dont l'inscription se terminait par ces mots : *Eusebi* HAVE *et* VALE.

Des libations, des guirlandes de fleurs entraient aussi dans les pratiques du culte des morts. Sur plusieurs des cippes déterrés à St-Irénée, on remarque la place où était fixé le bassin destiné aux libations, et la partie antérieure, lorsqu'elle n'est point dégradee, offre les plombières des clous auxquels on suspendait, aux jours de fêtes, des festons de feuillages.

Une dernière inscription, provenant des fouilles de St-Irénée, est aussi traduite par M. Cochard. Les Centonaires (*Centonarii*) ont rétabli à leurs dépens, par les soins de Fulvius Æmilianus, homme clarissime, le lieu que Julius Januarius avait donné à la république; inscription remarquable pour la ville de Lyon, en ce qu'elle confirme l'existance dans cette ville, du temps des Romains, d'un collége assez nombreux de Centonaires ou Centoniers, dont la profession, qui était militaire, consistait à fournir les tentes et les divers attirails dont on se servait alors à l'armée, et à veiller à la conservation de ces objets en prévenant les incendies, profession d'ailleurs assez honnête pour qu'on pût, parmi les Centeniers, être élevé à tous les honneurs. BOTTIN.

224. DESCRIZIONE DELLE MEDAGLIE ANTICHE GRECHE, etc. — Description des médailles antiques grecques, du Musée Hedervarien, arrangées d'après le système géographico-numismatique; par SESTINI. Partie III. In-8°. Florence, 1829; Piatti.

Cette 3[e] partie contient la suite des médailles de la Syrie et de la Perse, et celles des rois d'Égypte jusqu'aux rois de la Mauritanie, avec les autres provinces de l'Afrique.

225. Observations sur quelques médailles bactriennes et indo-scythiques; par M. de Schlegel. (*Nouv. Journ. Asiat.*; novembre 1828.)

On sait qu'après la mort du grand Alexandre et à la suite des guerres qui survinrent entre ses généraux, un guerrier d'origine grecque se rendit maître des contrées situées aux environs de l'Oxus. Ses successeurs subjuguèrent successivement les contrées situées au nord et à l'orient de la Perse et étendirent leurs conquêtes jusque dans la partie septentrionale de l'Inde. Plus tard, vers l'an 125 avant notre ère, ce royaume, attaqué à la fois par les Parthes et les Scythes, succomba, et des peuples d'origine tartare prirent la place des conquérans macédoniens.

Le savant Bayer publia, il y a environ un siècle, une histoire de ce royaume un moment florissant. Malheureusement il n'avait à sa disposition que quelques témoignages isolés d'auteurs anciens, et le nombre de médailles originaires de cette contrée était encore trop peu considérable pour qu'on pût s'assurer du nombre et de l'ordre des règnes.

Depuis cette époque, la numismatique a fait plusieurs découvertes importantes. Pour nous borner à celles dont il va être question ici, nous dirons que M. le major Tod, anciennement au service de la Compagnie anglaise des Indes, se trouvant dans l'Inde, eut occasion de recueillir, entr'autres objets précieux, plusieurs médailles bactriennes. A son retour en Europe, il publia le dessin et une explication, à la vérité incomplète, de ces médailles (Voy. les *Transactions* de la Société de la Grande-Bretagne et d'Irlande). M. de Schlegel, professeur de sanscrit à Bonn, et connu par des travaux importans sur l'Inde, a publié, à ce sujet, des observations qui jettent beaucoup de jour sur la matière.

Parmi les médailles découvertes par M. Tod, les unes appartiennent aux princes d'origine grecque, et portent des types et des légendes conformes au goût et au génie de la Grèce. La seule trace qu'elles aient conservé du pays où elles furent frappées, c'est qu'on remarque sur quelques-unes, concurremment avec la légende grecque, une légende en caractères bactriens. Il est deux de ces pièces qui portent les noms d'Apollodote et de Ménandre, deux princes dont il ne nous était parvenu au-

d'un monument. Ces deux médailles ont été trouvées par M. Tod, aux environs de la ville d'Agra.

Les médailles qui appartiennent aux princes d'origine tatare portent aussi des légendes grecques. Mais ces légendes n'offrent que des noms barbares. D'ailleurs les types, au lieu de retracer des sujets conformes aux doctrines religieuses de la Grèce, représentent en général des symboles de la mythologie indienne; ce qui prouve à la fois que les princes qui les firent frapper occupaient une partie du continent de l'Inde et avaient embrassé les croyances de cette contrée. Nous allons citer, d'après M. Schlegel, une de ces pièces.

Un homme debout, en costume barbare, et portant une tiare très-élevée, de forme cylindrique, avec des bandelettes flottantes. On y reconnaît la physionomie des Tatares, leur nez retroussé et leurs petits yeux enfoncés. De la main ganche, il jette de l'encens sur un autel, derrière lequel est érigé un trident; de l'autre côté, dans le champ, est un monogramme et une massue. Légende en caractères grecs barbares : .... ɛΔO-BIΓPIC BACIΛɛYC BACIΛɛωN.... (*Édobigris, roi des rois.*)

Revers : le dieu Siva, debout, tenant à gauche le trident, son attribut habituel, et s'appuyant à droite sur le bœuf Nandi. Légende en caractères bactriens ou pehlvis.

Voilà donc, s'écrie M. Schlegel, un monument de cet empire indo-scythique sur lequel nous avons si peu de donnée! Quelle étrange combinaison! Un khan tatare converti au culte brahmanique, régnant sur des provinces de l'Inde et de la Perse, et ayant des Grecs à sa cour qui lui donnaient les titres de *roi des rois.* Sa domination fut peut-être aussi étendue, ses conquêtes aussi fameuses que celles d'Attila; mais le nom du roi des Huns est encore répandu dans toute l'Europe, tandis que celui d'*Édobigris* est à peine déterré après deux mille ans. R.

226. Extrait d'une lettre de M. Erdmann, prof. à Casan. (*Nouv. Journ. Asiat.*; avril 1828.)

M. Erdmann, auteur d'un *Numophylacium*, ou description des médailles orientales du cabinet de l'Université de Casan, annonce que depuis la publication de son ouvrage, le cabinet de Casan s'est enrichi d'un grand nombre de médailles, particulièrement de médailles tatares; il promet de donner un supplément.

De plus, M. Erdmann avait publié un extrait de Nizami, relatif à une expédition faite par les Russes contre la ville de Berdaa en Arménie, dans le dixième siècle de notre ère. Depuis cette époque, M. Erdmann a eu communication de plusieurs copies manuscrites de Nizami, ce qui lui permettra, dans une seconde partie, de revenir sur le même sujet, et de donner de nouveaux renseignemens.

M. Erdmann se propose ensuite de publier une édition complète de l'histoire des Mogols par Raschid-Eddin, ouvrage du plus haut intérêt, dont il possède un manuscrit à peu près complet, et qui jusqu'ici avait été vainement annoncé par divers savans. R.

227. Beiträge zum Groschen-Cabinet, etc. — Supplémens au Cabinet Numismatique dit des *Gros* (*Groschen-Cabinet*), rangés d'après le système établi dans la collection des monnaies germaniques de Pohl; par Ch. J. Gaetz. 3 parties, in-8° de 1252 pp., avec 3 ½ feuilles de tables, et 2 planches gr.; prix, 2 thal. 18 gr. Dresde, 1827; Hinrichs. (*Beck, Allgem. Repertor. der Literat.*; 1828, vol. I, cah. 4, p. 242.)

Ce catalogue raisonné offre en premier lieu les monnaies des empereurs romains. L'auteur n'en parle que d'une manière très concise. Il a cru devoir en parler parce que ces empereurs ont cherché à conquérir l'Allemagne. Elles commencent par un *As libralis* en bronze, pesant 17 ½ onces. Ces monnaies n'offrent que 352 pièces. Viennent ensuite, dans l'ordre alphabétique, les monnais germaniques depuis Charlemagne jusqu'à François II, auxquelles se joignent celles de la monarchie autrichienne (celles des empereurs, des régens et des autres princes et comtes de cette monarchie), les monnaies des cercles de Bavière, de Franconie, de Souabe, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de Westphalie, de la Basse-Saxe, de la Haute-Saxe. Les tables offrent un aperçu des différens landgraves, princes, princes électoraux et princesses électorales de la maison de Saxe. L. D. L.

228. Delle Medaglie di Giunia Donata, etc. — Des Médailles de Junia Donata, femme de M. Cassianus Posthumus, tyran des Gaules. Mémoire lu à l'Académie de Lucques, le 26 mai 1827; par Jules Cordero, de Saint-Quentin. In-4° de 18 pages, avec une pl. Turin, 1827.

On a douté jusqu'à présent de l'existence de *Julia Donata*,

femme de Posthume, dont aucun historien n'a parlé. Son nom n'a paru que sur des médailles publiées par *Goltzius* et par *Chifflet;* mais il n'est pas certain que ces médailles soient antiques Celle qui fait le sujet de ce mémoire ne paraît pas douteuse à M. Cordero. Elle est d'une très-mauvaise conservation, et l'état même de vétusté dans lequel elle se trouve lui semble une preuve de son authenticité. Cette Julia Donata pourrait être fille de Julius Donatus, préfet de Rome pendant les années 257 et 259, et consul l'année suivante. Nous aurions à cette médaille l'obligation d'ajouter un nom de plus à la liste des personnages voués à l'oubli par le silence de l'histoire, et que les médailles seules nous ont fait connaître, tels que *Annia Faustina, Druentilla, Magnia Urbica, Barbia-Orbiana*, et les empereurs *Pacatianus, Nigrinianus*, etc.

Cependant il est à remarquer que beaucoup de médailles de Posthume ont été frappées sur celles de ses prédécesseurs, et que l'on en trouve où sa tête se voit par-dessus celle d'un Antonin, d'un Marc-Aurèle ou d'une Faustine. La médaille publiée par M. Cordero est tellement fruste, que l'on ne distingue point les traits de la femme qui est au revers; les lettres... IA.DO.... pourraient appartenir à une *Julia Domna;* et jusqu'à ce qu'on ait découvert une autre médaille bien conservée, où le nom se trouve en entier, et dont les caractères annoncent une antiquité incontestable, il sera permis de douter que l'on possède une *Julia Donáta*. Quoiqu'il en soit, le mémoire de M. Cordero est intéressant pour les amateurs de médailles romaines. (*Revue encyclop.;* nov. 1828, p. 439.)

229. Antiquités américaines.

« Il est bien reconnu que dans toutes les parties de l'Amérique du Nord qui ont été explorées, il reste des traces d'une population un peu plus avancée dans les arts qu'aucune de celles des Indiens qui végètent de nos jours sur nos frontières. Ces traces consistent principalement en levées de terre et en retranchemens, en rochers sculptés et en poteries grossières. On y a aussi remarqué d'autres objets qui ne se rapportent pas précisément à ces trois classes, mais en petit nombre; et, dans tous les cas, on est persuadé qu'un examen sévère ferait évanouir leurs prétentions à une haute antiquité.

Relativement aux trois classes mentionnées ci-dessus et notamment à la moins importante, celle des poteries trouvées par hasard dans tout le pays, entre le lac Supérieur, au nord-est, et les montagnes espagnoles, sur les limites du Nouveau Mexique au sud-ouest, nous devons remarquer qu'elles portent uniformément le caractère de la dernière barbarie; qu'elles sont faites d'une argile commune mêlée d'un sable grossier ou de gravier, quelquefois calcaire, mais généralement mêlé de cailloux. Elles paraissent avoir été moulées à la main, sans le secours de la roue, et ornées, si toutefois on a voulu les orner, dans le même goût et le même style d'exécution qui se rencontrent jusqu'à ce jour dans les poteries indiennes. On les faisait durcir en les exposant au soleil, et quand on voulait s'en servir pour y faire cuire des alimens, on y jetait des pierres brûlantes. Des vases en tout semblables, sont confectionnés aujourd'hui par les Indiens dans les parties les plus éloignées et les moins fréquentées du pays.

La langue des Ojibbeways donne des preuves assez évidentes pour convaincre un étymologiste que l'usage de cette poterie était très-ancien parmi eux. Dans les dialectes algonkins, un des noms substantifs les moins variables est le mot *terre* que Roger William écrit *auke ;* dans la langue des Naticks, il s'écrivait selon Elliot, *ohke.* La Hontan écrit en algonkin *acke* ou *ackonin* dans quelques dialectes des pays voisins. Dans Delaware, il est écrit *hacky*, selon Loskiel, et *hacki* selon Zeisberger. Maintenant les Ojibbeways le prononcent *aukie*; les Menoménies le prononcent *auka*; et il se prononce à peu près de même dans plusieurs autres dialectes. Leurs marmites, qui avaient sans doute été faites de terre, furent nommées, en conséquence, *aukeek* ou *ahkeek*, de terre; ou *auheek oance*, qui ressemble à la terre; et de nos jours ils nomment de même ces ustensiles. Quelquefois particularisant la substance dont elles sont faites, ils disent : *misquaw keek*, une marmite de cuivre, de *misquaw*, rouge, et d'*aukeek.* Il est digne aussi de remarque que dans la cérémonie du *meta* ou de lagrande médecine, la plus pompeuse, la plus solennelle comme aussi la plus ancienne de leurs fêtes religieuses, ils emploient ce qu'ils appellent le *metig waukeek*, bois de terre. C'est un long cylindre fait d'un tronc d'arbre,

à l'extrémité duquel ils attachent un morceau de cuir préparé, lequel, après avoir été mouillé, est battu avec un instrument qui ressemble à un petit marteau. Un de leurs chants religieux estimés commence ainsi: «*Metig waukeek nenoandowaw*, » « j'entends la marmite de bois.» Quelques peuplades l'appellent *bwoin ukeek*, ce qui paraît signifier la marmite à rôtir, peut-être parce que le cylindre, est quelquefois creusé par le feu. Le *taiwaigun* ou tambour, formé d'un large cercle de bois dont les deux bouts sont garnis de parchemin, est leur plus sonore et leur plus agréable instrument; ils s'en servent dans les *wawbenoes* et dans leurs différentes fêtes, mais ils n'en font jamais usage dans les cérémonies solennelles du *meta*. Ces étymologies autorisent à conclure que les vaisselles de terre existaient non-seulement avant l'introduction des marmites de métal, mais aussi avant l'usage des mortiers de bois creusés par le feu. Nous n'avons en conséquence aucun autre motif de rechercher si une race différente de celle des Indiens actuels a fabriqué ces sortes d'ouvrages.

Les rochers sculptés ou qui portent des caractères constituent la seconde classe des restes dont nous nous proposons de parler. Cette partie est enveloppée d'une grande obscurité. On a rarement parlé de ces restes, et ils ont plus rarement encore été décrits avec intelligence et fidélité. Les parties centrales de la grande vallée du Mississipi sont les pays dans lesquels on les a trouvés. Ils offrent une variété de figures creusées profondément, parmi lesquelles celles qu'on nomme *traces* d'hommes, de dindons, et de quelques autres animaux, sont les plus fréquentes. Ceux qui ont visité les diverses parties de l'immense chaîne de rochers calcaires qui borne l'horizon à l'ouest, et dans lesquels les chasseurs et même les habitans sédentaires, ainsi que des personnes bien instruites d'ailleurs, ont assuré qu'on trouvait non-seulement des serpens, des grenouilles, des tortues, mais des cornes de buffles, des nids de guêpes, des rayons de miel, des noix et même des pêches pétrifiés et profondément enterrés dans la pierre à chaux, ceux-là, disons-nous, ne seront pas surpris que des prototypes aient été imaginés pour toutes les cavités qui affectaient la forme de certains objets, soit qu'elles fussent exécutées par la main de l'homme, ou imprimées par quelque cause accidentelle. On nous a parlé avec autant de gravité des impressions qui se trouvent dans la roche calcaire

solide, de pieds d'hommes, et des traces du grand monstre qu'on n'a pas décrit, qui sauta du le sommet de l'Alleghany, dans la contrée au-dessous des grands lacs, où il vit aujourd'hui. Il ne serait pas étonnant que ces figures accidentelles très-remarquables, telles que celles qui se voient sur la cheminée d'une maison à Herculanum, sur le Mississipi, fussent, au premier aspect, prises pour des impressions de pieds d'hommes; mais après avoir examiné la carrière, nous nous sommes convaincus que ce ne sont que des matrices de pierres de corne; nous devenons en quelque sorte incrédules pour les autres restes qui ont le même caractère. Il existe cependant des preuves suffisantes pour convaincre les incrédules les plus obstinés, qu'il existe sur plusieurs rochers de l'État de Mississipi, et peut-être ailleurs, des inscriptions d'une antiquité irrécusable. Ces caractères, dont un semblable à la trace d'un homme, et un autre à trois lignes convergentes, représentant une patte de dindon, se rencontrent le plus fréquemment, ne pourront probablement se déchiffrer, quoiqu'ils semblent appartenir à une espèce de symbole ou peinture écrite, encore en usage chez les Indiens.

Les terres élevées en monceaux, si communes dans le pays du Mississipi, ont été examinées avec soin et décrites avec exactitude. Nous n'avons rien à en dire. (*Western Monthly Review*; nov. 1828, n° 6, p. 325.) Fr. L.

HISTOIRE.

230. Synopsis Historiæ universalis veteris in usum prælectionum academicarum; edidit Petrus Bosscha. Pars 1er, xiv et 236 p. in-8°. Deventer, 1827; van den Sigtenhorst. (*Letterkund. Magazin van Wetenschapp.*; 1828, n° IX, p. 391.)

La Ire partie commence aux temps les plus anciens et s'étend jusqu'à l'époque des guerres de Rome avec Carthage. Elle est divisée en deux grandes périodes, savoir: la période asiatique, qui embrasse les temps qui se sont écoulés depuis la création

du monde jusqu'à la fondation de la monarchie persanne par Cyrus; et la période des guerres des Perses avec la Grèce, qui s'étend depuis la mort de Cyrus jusqu'à celle d'Alexandre.

Le but de l'auteur de cet ouvrage a été de faciliter l'étude de l'histoire ancienne aux étudians des universités des Pays-Bas. L'abrégé de l'Histoire ancienne de Heeren, tout parfait qu'il est, s'adresse plutôt à des professeurs qu'à des élèves.

231. Ideen über die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Voelker der alten Welt. — Idées sur la politique, les relations et le commerce des principaux peuples de l'antiquité; par Heeren 1re et 2e parties, vol. I—IV, avec cartes. 4e édition corrigée. Goettingue 1824-26; Vandenhoeck et Ruprecht.

232. De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité; par A. L. Heeren, prof. d'hist. à l'université de Goettingue; traduit de l'allemand sur la 4e édit. enrichie de cartes, de plans et de notes inédites de l'auteur; par W. Suckau. Tom. Ier, 555 p. in-8°., avec une carte et un plan; prix, 7 fr. Paris, 1830 (1829); Firmin Didot.

L'ouvrage du savant professeur de Goettingue est depuis longtemps connu et apprécié; il a été traduit dans plusieurs langues, et il méritait d'être transporté aussi dans la littérature philologique de France. M. Heeren, ayant soin de se tenir au courant des découvertes archéologiques, a profité habilement des recherches savantes auxquelles se sont livrés les voyageurs récens en Asie et en Afrique; il en est résulté de nombreuses additions et rectifications dans la 4e édition, que l'auteur, vu son âge, annonce comme devant être vraisemblablement la dernière. M. Suckau nous paraît avoir traduit cet ouvrage avec fidélité; nous n'avons encore que le premier volume (l'ouvrage en aura huit); il comprend l'introduction et l'histoire de l'Asie occidentale, surtout de la Perse, à l'époque où cet empire s'étendait depuis les frontières de l'Inde jusqu'à celles de l'Asie mineure. Les institutions religieuses, civiles et militaires des anciens Perses sont développées avec une profonde érudition, et l'auteur profite habilement des monumens qui nous restent pour éclaircir es antiquités. M. Heeren a commenté les dessins que Ker Porter

a donnés récemment des ruines et surtout des monumens sculptés de Persépolis; un plan gravé, qu'il a ajouté à son texte, peut donner une idée de la grandeur de cet édifice. L'introduction du volume fait sentir ce que le commerce de l'Asie a, dans tous les temps, eu de fixe, en raison de la voie des caravanes, la seule praticable dans une grande partie de l'intérieur de l'Asie. L'auteur a extrait de la géographie tout ce qui peut contribuer à éclaircir l'histoire du commerce de l'ancienne Perse, de la Chaldée et de l'Asie mineure. Nous aurons le tableau intéressant de l'Inde dans un autre volume.

Le plan de l'ouvrage de M. Heeren est un peu vague; sous le mot *Verkehr* employé dans le texte original, on comprend toutes les relations pacifiques des nations, et il semble que c'est ainsi que l'auteur a entendu traiter sa matière; tout, excepté l'histoire des guerres et des invasions, peut entrer dans son cadre. C'est comme un tableau de l'état moral, religieux, commercial des peuples de l'antiquité; vaste sujet, qui, pour être bien traité, exige un homme familiarisé avec les auteurs de l'antiquité, avec les monumens et, en général, avec la philologie, et un esprit assez éclairé pour tirer parti des renseignemens que nous a légués l'antiquité, de manière à intéresser les générations actuelles. M. Heeren possède heureusement cette réunion de connaissances et de talens. Tous ses écrits et les cours d'histoire qu'il professe à l'université de Goettingue en fournissent la preuve; aussi ont-ils eu tout le succès qu'ils méritent, non-seulement en France, mais aussi à l'étranger. Nous engageons le traducteur et l'éditeur à ne pas se borner à une simple traduction, et à ajouter, selon l'exemple de M. Heeren, des notes qui contiennent les renseignemens fournis par les voyageurs et les érudits, dont les travaux récens ont jeté de nouvelles lumières sur les antiquités des peuples. Nous appliquons cette remarque surtout à la Chine, à l'Égypte, à l'Asie mineure et à l'intérieur de l'Afrique. Si M. Heeren donnait encore une nouvelle édition de son ouvrage, il l'enrichirait de tous ces nouveaux documens. Nous pensons que, sans se livrer à des dissertations philologiques, le traducteur et l'éditeur pourront mettre ce précieux ouvrage tout-à-fait au courant de la science. D—G.

233. ALLGEMEINES HANDWOERTERBUCH, etc.—Vocabulaire général de l'histoire et de la mythologie, dans une série alphabétique des personnages historiques, mythiques et les plus célèbres, depuis le commencement de l'histoire jusqu'à l'année 1825 ; par G. HASSEL. 1er vol. 1re divis., A—AV. 2e div. AP —BAD. 746 p. Gr. in-8°. Weimar, 1826 et 1827. (*Allg. Liter. Zeitung*; octobre 1828, p. 2,013.)

Ce vocabulaire, qui sera composé de 6 volumes, formera un répertoire de tous les ouvrages biographiques existans. L'auteur n'a point voulu donner des biographies complètes. Il s'est borné à de simples annotations en indiquant toutefois les sources auxquelles il a puisé. Il n'a pris de la géographie, de l'ethnographie, de l'archéologie et de la numismatique, que certains détails qui ont une liaison intime avec l'histoire. Les biographies sont presque toutes accompagnées d'un portrait, avec l'indication du nom de l'artiste qui l'a fait.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'abondance des matières que renferme cette compilation, il suffira de leur dire que les articles Adam et Albert contiennent l'énumération de 150 personnages, avec des biographies plus ou moins étendues.

C. R.

234. NOTICE SUR LES SECTES RELIGIEUSES DES INDIENS; par H. L. WILSON, secrétaire de la Société asiat. de Calcutta. (*Asiatic Researches;* 16e vol., p. 1 ; 1828.)

M. Wilson, cherchant à augmenter de plus en plus ces trésors de science que les Anglais de Calcutta ont déposés dans les *Recherches asiatiques*, y a inséré un long article sur les sectes religieuses de l'Inde. Cette matière était difficile à traiter, et même une certaine confusion est comme inhérente au sujet. Il était digne du secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, qui a déjà rendu tant de services aux lettres indiennes, d'employer son érudition et son esprit de critique à jeter quelques lumières sur un objet aussi intéressant et en même temps aussi obscur. Il y montre les Indiens de tout temps partagés en deux grandes sectes, dont l'une, savante et profonde, s'attachait à la théorie religieuse, et l'autre, simple et ignorante, à la pratique et au culte extérieur. Long-temps, l'hérésie n'exista que dans l'école

et parmi les docteurs, jusqu'à ce qu'enfin les Brahmanes, voyant que les principes contraires à leur foi s'étendaient parmi le peuple, devinrent persécuteurs; les fauteurs des idées hétérodoxes furent anathématisés. Les Bouddhistes furent presque anéantis; les Djênas échappèrent avec peine à la fureur de leurs adversaires; les Athées, disciples de Vrihaspati, n'ayant point de culte, se sauvèrent plus aisément.

M. Wilson s'est servi, dans son mémoire, des recherches de deux Indiens, qui ont écrit en persan; l'un est Sital Sinh, l'autre Mathurà Nàth. Il a également eu recours à un auteur hindi, nommé Nâbhâdji, qui vivait il y a 250 ans, et dont l'ouvrage, intitulé Bhakta mâlâ, a été continué par Nârâyan dâs et expliqué par Crichna dâs, en 1713.

Il a divisé son mémoire en deux parties; d'après les ouvrages d'Anandagiri et de Mâdhavâtchârya, il décrit d'abord l'état des sectes indiennes au XIIIe siècle, dans le temps où Sancara Atchâria cherchait à ramener l'unité en fait de doctrine religieuse. Puis il présente le tableau des sectes qui, depuis cette époque, se sont élevées dans l'Inde; il les partage en quatre grandes classes: les Vêchnavas ou adorateurs de Vichnou, les Sêvas ou adorateurs de Siva, les Sâctas ou adorateurs du principe féminin, et enfin les sectaires appartenant à différentes opinions. La 1re classe renferme 20 espèces de sectes, la 2e en renferme 9, la 3e 4 et la 4e 10.

M. Wilson s'attache particulièrement à développer ce qui regarde les Vêchnavas, et, sous ce rapport, son mémoire me paraît incomplet. Probablement son intention est de donner une suite à ces premiers renseignemens et de faire, sur les trois dernières classes, un travail analogue à celui qu'il a composé sur la première. Il passe successivement en revue les 20 espèces de Vêchnavas, indiquant le nom et l'époque des hérésiarques, les traits principaux qui distinguent leur doctrine, les légendes dont leur histoire est défigurée, et les signes caractéristiques que portent leurs disciples; on y lit surtout avec intérêt la vie du fameux Râmânandja; de Râmânanda, fondateur d'une secte monastique; de Djayadeva, auteur du Gêtagovinda et disciple de Râmânanda; de Cabir, que quelques-uns regardent comme un sectaire mahométan, et sur les opinions duquel on trouve, dans ce mémoire, de longs détails; de Vallabha, chef des Rou-

drasamprodayis; de Mirâ, qui, quoique femme, eut l'honneur de former une secte; de Modwâtchârya, qui établit des communautés où sont réunis, pour une vie toute contemplative, les hommes et les femmes; enfin de Tchêtanya, qui eut l'art de se faire des partisans en se déclarant contre la distinction des castes.

Ce mémoire, extrêmement instructif, a le mérite de mettre en ordre certaines notions, qui, jusqu'à présent, avaient été présentées d'une manière confuse, et de nous apprendre à mieux distinguer des choses qui nous offraient encore des doutes et des incertitudes. L—s.

235. De la religion dans la Chine.

On peut dire qu'en Chine le gouvernement tolère plutôt la religion qu'il ne l'établit. Le gouvernement tolère le lahoukeunisme, le budhisme et un mahométisme très-borné; mais il ne paie aucun des trois. Le confucianisme n'est pas une religion; c'est simplement un système de morale et de pure cérémonie. Le christianisme est la seule religion interdite par le gouvernement et par l'opinion publique, parce qu'il défend le culte des idoles et le concubinage, et rapporte tout à Dieu. Mais quoique le clergé chinois ne soit pas payé, il y est dans un sens plus restreint, une religion de l'état. Les magistrats sont en Chine les prêtres de l'état et exercent cette charge sans rétribution. En Chine les monastères sont souvent, selon les circonstances, transformés en hotelleries. Dans le temple appelé des *Houams*, les moines vont jusqu'à donner à dîner même à un fankwei, diable étranger de race européenne; mais ils en attendent d'ordinaire une récompense. Les officiers du gouvernement montrent parfois un très-grand zèle pour la religion nationale. A Macao, ils ont récemment célébré de grandes fêtes en l'honneur de la reine du ciel, et ces fêtes furent données par l'amiral du port, qui ouvrit la souscription par 100 liv. st. Elle s'éleva jusqu'à 11,000 dollars. Les officiers publics, les marchands de *hong*, les marchands de riz, les maçons, les petits merciers, les fermiers, les jardiniers, etc., hommes, femmes, enfans, contribuèrent à l'envi pour honorer la reine du ciel. Son temple, bâti sur le promontoire de Bar-Fort, et qui n'offrait que des ruines de briques éparses, a été reconstruit avec une façade imposante de granite. La vieille image de la reine, qui n'avait pas plus

d'un pied de hauteur, a été brûlée et a été remplacée par une nouvelle de même grandeur. Sur le chemin qui conduit au sommet de la colline, sont rangées dans un ordre bizarre les statues des dieux du pays, les pierres divines. Arrivé au sommet d'un roc immense, on lit gravés sur la pierre, en lettres rouges, ces mots : *Tae-yih.* « le grand. » Mais leurs philosophes n'ont pas encore décidé si cette cause première est physique ou intelligente. Au jour indiqué pour la dédicace de l'image de la reine et de diverses autres divinités, le comité du bâtiment et des réparations fit imprimer une invitation aux dieux et aux déesses de revenir dans leurs statues, lorsque les yeux de celles-ci seraient vivifiés par le contact du sang. C'est ainsi que les Chinois donnent la vie à des morceaux de bois et à des pierres.

Après cette consécration, des hommes, des femmes et des enfans de toute condition, au son des *gongs*, des tambours et des cymbales, et faisant flotter dans les airs des flammes et des pavillons, se pressèrent en foule pendant huit ou dix jours de suite sur la montagne; exposés à l'ardeur du soleil, ils se précipitaient les uns sur les autres pour offrir leurs hommages à la reine du ciel. Des chèvres, des porcs, de la pâtisserie, des fruits, des fleurs, du vin, fournis par tous les adorateurs, furent portés au nouveau séjour de la vierge, par le peuple qui formait cette bruyante procession. De jeunes femmes, vêtues en habit de cour, étaient portées sur des tables comme des nymphes des forêts. Les garçons et les filles se rendaient à cheval au palais de la reine. Cette reine du ciel était, d'après la tradition il y a environ 600 ans, une jeune femme nommée Jin, de la province de Fokien. Les dernières nouvelles de Nankin portent que l'empereur a déifié une autre vierge qui, pendant la dynastie de Sung, avait dissipé sa fortune à construire une jetée pour empêcher la mer d'envahir une province : cette digue, sur le point d'être terminée, fut emportée par le flux; alors, de dépit et de douleur, elle se jeta dans la mer et s'y noya. Mais les habitans à qui cette tradition était chère, l'invoquent depuis quelque temps, quand il leur arrive l'accident qui a causé sa mort; et ils ont déclaré au gouvernement du pays qu'ils ont de temps à autre aperçu des signes lumineux qui indiquaient la présence d'une divinité. Tseang, gouverneur de Canton, a rendu compte de ce fait à l'empereur, qui a accordé au peuple l'autori-

sation de lui élever un temple et de lui rendre les honneurs divins. Dans ces circonstances, la superstition engage le peuple dans des dépenses ruineuses. (*Asiatic Journal;* juin 1829, p. 734.)

236. Gedachten over het Verband, etc. —Considérations sur la civilisation religieuse et morale des Égyptiens; par M. P. Van Limburg Brouwer. In-8° de 351 pag. Amsterdam, 1828.

L'auteur, prof. de littérature ancienne à l'Université de Liége, et déjà connu par ses travaux sur Homère, Eschyle et Pindare, s'est particulièrement attaché dans cet ouvrage à prouver que des principes moraux se trouvent cachés sous les mystères religieux des Égyptiens. L'auteur appuie ces assertions sur les écrivains grecs, Hérodote, Diodore, Strabon, Plutarque, etc., aussi bien que sur les monumens de l'antiquité égyptienne, qui sont devenus intelligibles pour nous depuis les heureuses découvertes de MM. Young, Champollion, etc. (*Revue encycl.;* oct. 1829, p. 159.)

237. Erläuterung der Jüdischen Geschichte, etc.—Éclaircissement de l'histoire des Juifs jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains. In-8° de 251 pages. Tubingen, 1825; Osiander.

238. II. Erklærung schwererer Stellen. — Explication des passages les plus difficiles des prophéties de Jérémie; par le Dr J. Fr. Gaab. In-8° de 128 pages. Tubingen, 1824.

239. III. Jeremias vates è versione Judæorum, Alexandrinorum ac reliquorum interpretum Græcorum, emendatus notisque criticis illustratus à M. G. Leber Spohn. Vol. II. Post obitum patris edidit Fr. A. G. Spohn. In-8° de 480 pages. Leipzig, 1824; Barth. (*Heidelb. Jahrbüch. der Literat.;* 6e an. de la nouv. série; janv. 1826, p. 1.)

I. Suivant le journal allemand, il n'y a peut-être pas un seul paragraphe de cet ouvrage qui ne renferme des vues neuves et particulières à l'auteur. Ce qui doit encore en augmenter le prix, c'est que les recherches auxquelles s'est livré le savant anonyme, se réfèrent à une histoire encore couverte de ténèbres. Un grand nombre de passages cités dans le journal font

voir qu'il ne s'est pas borné à considérer son sujet sous le point de vue théologique, et qu'il a discuté le texte de la bible sous le rapport de l'histoire et de la philologie.

II. M. Gaab, dans l'écrit qui porte ce numéro, reste fidèle à sa manière d'exposer avec clarté et précision le résultat de ses doctes méditations. Le *Heidelberger Jahrbücher* exprime le vœu que le Würtemberg soit toujours assez heureux pour que ses prélats et ses conseillers des études sachent, comme Griesinger, Süsskind, Flatt, Gaab, etc., concilier une profonde érudition avec l'exercice de leurs importantes fonctions. C'est ainsi, ajoute-t-on, que les chefs du clergé rendront leurs décisions respectables comme leur caractère.

III. Le 3ᵉ ouvrage est, avec le précédent, celui qui, jusqu'à présent, peut être lu avec le plus de fruit pour l'intelligence du prophète Jérémie. Il atteste, de même que celui-ci, une étude approfondie des matières qui y sont traitées et des commentateurs grecs qui ont écrit sur l'exégèse de cette partie de l'Ancien Testament. W.

240. Geschichte der Israeliten, etc.—Histoire des Juifs, depuis le temps des Machabées jusqu'à nos jours, travaillée d'après les sources; par J. M. Jost, prof. à Berlin. Vol. I—VIII. In-8°. Berlin, 1821-1828; Schlesinger. (*Leipzig. Literatur Zeitung*; juillet 1828, p. 1345.)

Cet ouvrage, dont nous avons déjà parlé (Voy. *Bull.*), approche de sa fin. Le second volume commence par l'histoire de la Judée sous le joug des proconsuls romains. Le 9ᵉ livre, qui est le 4ᵉ de ceux que renferme ce volume, contient l'histoire des Juifs hors de la Palestine, depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à la destruction de Jérusalem. L'appendice s'étend principalement sur l'historien Joseph qui a servi de source à l'auteur pour toute cette partie de son travail, et qu'il apprécie parfaitement. Il le présente comme Israélite, comme homme d'état, comme général, comme captif romain, pour démontrer combien ces diverses qualités de l'homme ont dû influer sur son histoire. Dans le 3ᵉ volume, l'auteur s'occupe, en premier lieu, de la marche de la civilisation des Juifs. Il décrit l'école masorétique, c'est-à-dire l'école des traditions qui s'étaient conservées depuis Moïse jusqu'à Esra. A côté de cette école, se forma l'école phi-

losophique fondée par des Juifs qui avaient des relations fréquentes avec les Grecs, et l'école cabalistique qui recherchait un mystère dans chaque mot, même dans chaque lettre des saintes écritures. Le livre 11e nous fait connaître principalement les écoles savantes. On y voit paraître sur la scène les plus distingués des premiers rabins, et se développer tout le rabinisme avec une puissance très-forte. « Crains ton Rabbin à l'égal de Dieu? » Voilà ce que l'on enseignait aux Juifs dès leur première jeunesse. Celui qui combat son maître combat Dieu. Ces rabins altérèrent sensiblement le culte et les cérémonies religieuses des Juifs. Le livre 12e traite de l'histoire des Juifs sous l'empire romain, après la destruction de Jérusalem jusqu'à celle de Nethar. Déjà, sous l'empire de Trajan, commencèrent les persécutions contre les Juifs; puis on leur défendit d'approcher de la ville sacrée. Ce qui rendit impossible l'anéantissement total des Juifs, c'est qu'ils se disséminèrent dans la plupart des pays du monde alors connu, et fondèrent des communautés particulières, et de plus, lorsque l'ardeur de la persécution se fût un peu calmée, les rabins fondèrent des écoles, parmi lesquelles celle de Jamnia mérite surtout d'être remarquée. Le Sanhédrin, qui, depuis longtemps, était tombé en ruines, se reconstitua même de nouveau, dans la Tibériade. Mais les liens religieux contribuèrent surtout à tenir les Juifs unis. Lorsque Constantin embrassa le christianisme, la position où se trouvèrent les Juifs fut très-critique, quoique cet empereur ne voulût point les persécuter. La faveur que leur accorda Julien ne fut que de peu de durée. Le 15e livre, qui termine le 4e volume, expose l'histoire des Juifs dans l'empire des Perses et des Parthes, depuis la destruction de Bethar. Le 5e volume, qui devait embrasser les destinées des Juifs jusqu'au VIIe siècle, était le plus difficile à faire, soit parce que les sources manquaient à l'auteur, soit à cause de leur défaut de clarté. Ce volume contient l'histoire des Juifs dans l'Europe occidentale; mais la question de savoir quand et comment ils y sont arrivés reste toujours dans le domaine des conjectures. Toutefois, on les trouve, au commencement du VIe siècle, en Espagne, en France et en Italie, en grand nombre, et jouissant d'une grande considération. L'auteur explique d'une manière parfaite pourquoi les Juifs n'ont pas voulu se convertir au christianisme. Le mariage entre

les Juifs et les Chrétiens fut défendu. Justinien ne combattait, à la vérité, que le rabinisme, la mischnah et le talmud *jérusalémitique* écrit de 363 à 395; mais ce fut précisément à cause de cela qu'il ne fut pas d'une grande utilité aux Juifs, et la conduite de cet empereur les força à tenir d'autant plus opiniâtrement à ces livres. Le 5e volume se termine par l'histoire des Juifs dans l'Arabie, et l'essor rapide que prit l'islamisme ne fut pas sans une grande influence sur le judaïsme. A cette époque, les communautés israélites tombèrent en France; il en fut de même en Allemagne, car, depuis le IXe siècle, ils ne purent faire que le commerce d'objets mobiliers. En Espagne, au contraire, sous la domination des Arabes, ils gagnaient continuellement sous le rapport politique et intellectuel. C'est ce que le 20e livre développe plus amplement. Jamais, ni avant ni après eette époque (1000 à 1240), les Juifs ne jouirent d'une si grande considération, porte la page 217. Dans le 21e livre, on voit commencer en France cette série de persécutions atroces qui tendaient à l'anéantissement total de la race juive, uniquement parce qu'elle ne voulait reconnaître la parole de Dieu que dans la moitié la plus ancienne et la plus considérable des livres canoniques. L'introduction de l'inquisition en Espagne imprima le sceau à ce fanatisme chrétien. Dès ce moment, il sembla que les Juifs n'étaient pas des hommes. Ils appartenaient aux grands, corps et biens. Tout le 7e livre est rempli des cruautés exercées contre eux. Les récits les plus ineptes suffisaient pour qu'on se déchaînât contre eux. Pour s'en convaincre, il suffira de lire, page 294, quel fut le sort des Juifs à Berlin. La prise de Constantinople exerça une influence plus favorable sur leur destinée. Plusieurs des Juifs opprimés se réfugièrent en Orient, et le 8e volume est consacré à exposer la condition qu'ils y trouvèrent. D'après le 26e livre, aucun Juif n'y aurait subi une condamnation pénale; mais il n'y a non plus aucun exemple de conversion d'un Juif au christianisme. L'histoire des Juifs sous la chrétienté, depuis Charles-Quint jusqu'en 1740, termine le 8e livre. A partir de la guerre de 30 ans, leur sort commença à s'améliorer. Spinosa, quoique persécuté par eux, brille au milieu d'eux, de même que parmi tous les Chrétiens exempts de préjugés, comme un astre resplendissant. Les Juifs qui s'établirent en Amérique y trouvèrent appui et protection.

L'auteur finit par examiner l'existence des Juifs allemands et leurs rapports avec les Chrétiens, surtout en ce qui touche leur état moral et politique. Le 9[e] volume continuera cette exposition historique jusqu'en 1815. R.

241. DE LA MAGIE CHEZ LES ANCIENS. 1[er] article : *Chez les Grecs.* (*Classical Journal*; n° LXII, p. 185.)

Nous apprenons par Homère que les Grecs se livraient à la magie dès la plus haute antiquité; ce poète cite même plusieurs sortes de divination; la plus célèbre était la nécromancie, dont les cérémonies sont minutieusement décrites dans l'*Odyssée*: nous y voyons Ulysse passer de l'habitation de Circé dans une autre partie de l'Italie, pour consulter l'ombre de Tirésias, le prophète thébain. Le pays visité par le roi d'Ithaque était probablement peu éloigné de Cumes, où il existait, suivant Strabon, de temps immémorial, un oracle des morts, qui était en grande réputation dans la Grande-Grèce. Il était vraisemblablement situé près du lac Averne, dans un lieu considéré spécialement comme propre à des pratiques de nécromancie.

Si les traditions de l'antiquité méritent quelque confiance, on peut remonter plus haut qu'Homère pour trouver les premières traces de la magie grecque. La descente dans les enfers, d'Orphée cherchant Eurydice, signifie peut-être qu'il consulta quelque oracle sur le sort de sa femme. Cette supposition acquiert plus de poids par la circonstance que ce poète-musicien était un célèbre enchanteur. Dans Euripide, Ulysse se vante de connaître un des sortiléges d'Orphée, au moyen duquel un pieu s'enfoncerait de lui-même dans le crâne de Polyphême; et un autre passage du même auteur attribue à Orphée le pouvoir d'attirer irrésistiblement à lui, par l'art magique, les bêtes, les rochers et les arbres. Ce témoignage du tragique grec est confirmé par Pausanias, qui dit qu'Amphion était magicien. Ainsi, les murailles de Thèbes se seraient élevées moins par l'effet des accords de sa lyre que par des pratiques de sorcellerie. A ces magiciens, on peut joindre Musée, dont les chants, comme ceux d'Orphée, son maître, avaient la vertu de mettre ses ennemis à ses pieds et de rendre, en quelque sorte, les dieux dociles à la volonté de l'homme.

Outre l'oracle des morts dont on vient de parler, il en exis-

tait un en Épire d'une antiquité incontestable; car il était l'objet d'une haute estime dès le temps de Périandre, antérieurement à l'invasion de la Grèce par les Perses. Un troisième oracle nécromantique, établi à Héraclée, en Thrace, jouit un peu plus tard d'une grande célébrité. C'est ce dernier qu'alla, dit-on, consulter Pausanias de Sparte, pour appaiser l'ombre d'une fille qui le tourmentait cruellement, et qui, se rendant fictivement visible, prédit quantité de choses qui arrivèrent aux Lacédémoniens.

Une autre espèce de magie, l'une des plus anciennes chez les Grecs, consistait à changer les hommes en bêtes par le jus des herbes. Ulysse raconte que le palais de Circé était entouré d'ours, de lions et de tigres qui avaient été jadis des êtres humains; on sait que les compagnons de ce prince, après avoir mangé du pain pétri avec la liqueur fatale, furent changés en porcs par un coup de baguette de la magicienne, et que lui-même aurait partagé leur sort, si Mercure ne l'en avait garanti au moyen d'une autre herbe appelée *moly*. Médée n'était guère inférieure à Circé dans l'art de préparer les herbes; les cérémonies observées par cette fameuse enchanteresse sont décrites, dans le plus grand détail, par Ovide. Euripide nous a transmis là-dessus des documens non moins curieux. A ces deux magiciennes, Théocrite joint Périmède, nommée Agamède par Homère, et dont, au reste, on sait très peu de chose; il paraît qu'elle connaissait à fond les vertus occultes de toutes les herbes que produit la terre.

Après l'invasion des Perses, le mot *magie* commença à être en usage en Grèce; et, avec le nom, les Grecs apprirent les pratiques usitées par leurs ennemis de l'Orient. Osthanes accompagna Xerxès dans la malheureuse expédition entreprise par ce prince, et contribua puissamment à rendre beaucoup plus générale, parmi les Grecs, la connaissance de la magie, qui devint tellement en vogue, que l'étude de cet art fit entreprendre à plusieurs philosophes des voyages longs et périlleux. Pythagore, Empédocle et Démocrite visitèrent l'Orient dans ce but, et, à leur retour, ne communiquèrent ce qu'ils avaient appris qu'à un très-petit nombre de leurs disciples.

Les pythagoriciens égalèrent, dans la suite, les mages persans en effronterie. Ils prétendaient jouir, comme le fondateur de leur secte, du privilége de communiquer avec le monde invisible. Ils attribuaient, comme on sait, aux nombres une vertu surna-

turelle, et avaient une telle vénération pour le nombre *quatre*, qu'ils juraient par lui et le regardaient comme le plus efficace de tous. Ils considéraient encore, comme sacrées, quelques figures de géométrie qu'ils s'imaginaient ressembler à certaines divinités. C'est pourquoi les nombres et les figures magiques étaient en usage dans le culte des puissances célestes.

Ce n'est pas que Démocrite ajoutât foi aux pratiques de magie; mais il enseignait que la nature a une grande force productive cachée, bien supérieure à celle qu'on suppose à l'art. Ainsi, ce que d'autres attribuaient à l'influence de génies, il en faisait des effets de la sympathie et de l'antipathie, causes permanentes et occultes résidant dans tous les corps et produisant entre eux une attraction ou une répulsion perpétuelles. S'il niait l'existence de démons dans les plantes, ou l'origine divine des vertus qu'elles possèdent, il leur assignait un pouvoir plus étendu même que celui des divinités subalternes.

Quant à Empédocle, il professait une doctrine bien différente, et exerçait les arts magiques dans toute leur extravagance. Il prétendait soulever et calmer les tempêtes, et comptait sur la crédulité du vulgaire au point de se vanter de pouvoir ressusciter les morts. Il savait, à ce qu'il paraît, couvrir sa fourberie de beaucoup d'adresse, car Héraclide, disciple de Platon, affirme qu'il rendit la vie à une femme. Le premier, il établit une distinction entre les bons et les mauvais génies. Il enseignait qu'un grand nombre de ces divinités avaient péché, et qu'ils avaient été, en conséquence, chassés du ciel et condamnés à subir toute sorte de maux.

La magie avait fait de tels progrès du temps d'Hippocrate, qu'on l'employait dans le traitement de plusieurs maladies, surtout de celles dont la nature était alors inconnue. Mais le célèbre médecin s'élève avec force contre ces impostures, et dénonce à la postérité ce ridicule charlatanisme.

La suite de l'article dont nous donnons un extrait consiste dans des conjectures relatives aux mystères des anciens. Comme les opinions de l'auteur lui sont personnelles, et reposent uniquement sur des hypothèses, nous ne croyons pas devoir nous en rendre les interprètes, ni les consigner dans un recueil exclusivement destiné à l'exposition des faits constans ou, du moins, dont la vraisemblance approche de la certitude. W.

242. RES CYRENENSIUM A PRIMORDIIS INDÈ CIVITATIS usque ad ætatem qua in provinciæ formam à Romanis est redacta; novis curis illustravit Dr Joh.-Petr. THRIGE. E schedis defuncti auctoris edidit S. N. J. BLOCH. 371 pag. in-8°. Hafniæ, 1828; Gyldendal.

Cette nouvelle édition, ou plutôt cette refonte d'un premier essai composé par un jeune savant danois, enlevé depuis aux lettres, a déjà été mentionnée, mais sans détail; ayant en ce moment l'ouvrage sous les yeux, nous allons le faire connaître plus amplement.

Dans les prolégomènes, l'auteur examine d'abord quels sont les auteurs anciens qui ont laissé des renseignemens sur l'ancien état de Cyrène; il les divise en auteurs dont les écrits sont perdus, tel que Phavorinus d'Arles, qui a écrit un livre spécial sur cette république; et en auteurs que nous sommes encore à même de consulter, tels que Diodore, Justin, Athénée, etc. M. Thrige parle ensuite de la topographie et du sol de la Cyrénaïque. Il a profité de la relation du voyage de Della-Cella; il est mort trop tôt pour avoir connaissance des voyages de Pacho et de MM. Beechey dans ce pays, de même que Pacho a terminé son ouvrage et sa vie avant que la 2e édition de l'ouvrage de Thrige fût connue.

Après ces prolégomènes, l'auteur entre en matière. Reprenant les choses, pour ainsi dire, *ab ovo*, il fait, dans la 1re section, l'histoire de la colonie conduite de la Laconie à Théra, delà, en Afrique, à Cyrène. Il rassemble, en même temps, tous les traits mythologiques dont l'histoire de la colonie est entremêlée chez les historiens anciens. La 2e section est terminée par des recherches sur l'époque de la fondation de Cyrène. Il montre d'abord la discordance des auteurs anciens à cet égard, et les efforts des savans modernes pour les accorder, et il finit par conclure que Cyrène n'a pu être fondée plus tard que 620 ans avant l'ère chrétienne.

La 2e section traite de l'histoire de Cyrène sous la dynastie des Battiades; l'auteur traite accessoirement de l'origine de la ville de Barca et des peuples voisins de Cyrène. La section suivante nous fait voir Cyrène constituée en république, l'alliance des Cyrénéens avec Alexandre, et leur soumission sous le sceptre

de Ptolémée, fils de Lagus. Dans la 4ᵉ section, l'auteur conduit l'histoire de la Cyrénaïque jusqu'à l'époque où cette contrée fut incorporée dans l'empire romain, l'an 75 avant notre ère, après avoir été déchirée par les factions.

Une dernière section est destinée à retracer l'état religieux, moral et civil de l'ancienne Cyrénaïque. L'auteur y traite de la religion, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la langue et de la littérature des Cyrénéens, d'après ce que les auteurs anciens nous ont appris sur ces objets. Il n'a pu manquer de discuter la question épineuse relative au *sylphium*; il ne se prononce pour aucune plante; après avoir comparé ce que les anciens ont dit, il ajoute l'opinion du naturaliste Viviani, en avouant qu'il n'est guère possible de décider, avec sûreté, à quelle plante les anciens ont donné le nom de *sylphium*. La question sur la position des jardins des Hespérides, qui a occupé Pacho, ainsi que MM. Beechey, est à peine touchée par M. Thrige; mais l'auteur a cherché à fixer la position du fameux autel des Phillènes, qui formait la limite à l'ouest de la colonie.

Chaque section est subdivisée en plusieurs paragraphes; le plan de l'ouvrage est bien conçu, et le jeune auteur a déployé une grande érudition pour le bien remplir. Cette monographie historique de Cyrène conservera le nom de M. Thrige dans la littérature philologique. D—G.

243. Jo. Fr. Eberti dissertationes Siculæ; Tom. I. in-8°, xii et 235 p.; prix, 1 thal. Kœnigsberg, 1825; Unzer. (*Allg. Liter. Zeitung*; mai 1826, n° 108, p. 27.)

Regrettant qne l'histoire de la littérature et de la civilisation des Grecs ne parle nulle part de l'influence que les *tyrans* ont exercée en faveur des sciences et des arts, l'auteur a cru pouvoir remplir cette lacune en dirigeant son attention sur la Sicile, siége des tyrans grecs, dont l'influence, à cet égard, a été la plus prononcée. Son intention était conséquemment d'offrir, dans une série de traités, des matériaux propres à étendre la connaissance de l'état de la Sicile grecque, en examinant ce pays sous le rapport de sa population, de son gouvernement, de l'état des sciences, etc. Il paraît toutefois que l'auteur ne s'est pas tenu strictement au plan qu'il avait conçu dans le principe, vû qu'il ne s'est étendu que sur quelques questions relatives aux

monnaies, proverbes, auteurs, philosophes, dialectes, etc. Ce 1er volume renferme quatre mémoires, qui traitent de l'origine et de la signification du mot de *tyran*, de quelques auteurs qui ont écrit sur l'histoire des *tyrans, de Nymphiodore* de Syracuse et de ses fragmens du Périple.

Voici, en substance, le contenu du 1er mémoire, lequel paraît être fondé sur Reineccius. D'après le témoignage des anciens, et nommément d'après celui du sophiste *Hippias* d'Élis, ni *Homère*, ni *Hésiode*, ni aucun autre poète avant *Archiloque*, ne s'était servi du mot τύραννος. On paralyserait facilement les objections que l'on pourrait croire trouver à cet égard dans une hymne d'*Homère* et dans *Orphée*. Tous ceux qui furent plus tard nommés tyrans avaient porté, avant *Archiloque*, le nom de αἰσυμνῆται; un magistrat de Kimé portait encore ce nom à l'époque d'*Aristote*; c'est pour cela que ce philosophe parle des *Aesymnites* dans la constitution de cette ville. Quant à la signification du mot de tyran, les anciens poètes, ainsi que les historiens, se servaient indistinctement des mots τύραννος et βασιλεύς. Tantôt, les orateurs font entre ces deux mots une distinction limitée, tantôt ils les confondent. Ce n'est que dans les temps postérieurs que l'idée de cruauté s'attacha au mot de *tyran*. Le mot τύραννος a pris naissance dans la langue dorienne; plus tard, il fut introduit dans la langue générale des Hellènes, et, par des motifs métriques, κοίρανος fut changé en τύραννος. Dans *Polybe*, on trouve déjà l'idée de la cruauté attachée à ce mot.

Le 2e mémoire porte le singulier titre de « Jugement sur quelques écrivains qui ont ou qu'on peut dire avoir écrit sur l'histoire des tyrans (*aut egerunt aut egisse saltem dicendi sunt*). » Les annales des tyrans, dit l'auteur, ne se trouvent pas exposées dans des écrits particuliers; mais on les rencontre seulement entremêlées dans l'histoire générale ou spéciale des États. Il en excepte cependant les événemens relatifs aux tyrans de Sicile. L'auteur ne donne que l'énumération des écrivains qui ont parlé des tyrans ou de leur règne. Il les cite pêle-mêle, sans avoir égard à l'époque et à l'école auxquelles ils appartiennent. Il commence par les philosophes en citant *Aristote*, *Théophraste* et *Phanias*; viennent ensuite les historiens *Charon* de Carthage et *Batos* de Synope; après eux les rhéteurs *Anaxagore*, *Anaximène* et *Lysippe* d'Épire; puis les philosophes *Épicure*,

Chrysippe, *Anaxarque*, Denys d'Héraclée, surnommé Μεταθέμενος ou l'*Apostat;* enfin, les pythagoriciens *Diogène* et *Ecphantus*.

Dans le 3ᵉ mémoire, l'auteur parle de *Nymphiodore* de Syracuse, de son nom, de son époque, etc. Les résultats des recherches relatives à cet écrivain nous apprennent seulement qu'il doit avoir vécu entre la 95ᵉ et la 125ᵉ olympiade. En parlant de ses ouvrages, l'auteur démontre que l'écrit intitulé περίπλοι n'avait jamais formé un ouvrage séparé, mais qu'il faisait partie des Θαυμασίοι. C'est à cette occasion que M. Ebert s'étend sur la signification des mots de μερίπλοι, ἀνάπλοι, παράπλοι, θαυμασιος et θαυμαστὸς· Il s'attache à démontrer que c'est à tort que l'on soutient souvent l'existence de plusieurs ouvrages, tandis qu'ils ne sont qu'un seul et même écrit que les différens auteurs ont cité de diverses manières.

Le journal observe que, malgré la disposition vicieuse du plan ou plutôt malgré le dénuement de plan, cet ouvrage n'offre pas moins un répertoire très-utile relativement au sujet que l'auteur a traité. L. D. L.

244. **De Romanorum Ædilibus libri IV, quibus præmittuntur de similibus magistratibus apud potentiores populos antiquos, dissertationes duæ; auctore Dr Frid. Guil. Schubert, profes. à l'Univ. de Kœnigsberg. Gr. in-8° de xvi et 552 pag.; prix, 3 rthlr. Kœnigsberg, 1828; Borntræger. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1828, vol. II, cah. 1, p. 54.)**

Il y a environ 4 ans que l'auteur publia le prodrome de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, et dont la première moitié se trouvait déjà imprimée il y a 2 ans. Plus il est difficile d'offrir un exposé complet de cette dignité magistrale à différentes époques, et de donner une détermination exacte de l'étendue de ses attributions, et plus on découvre de zèle infatigable dans la recherche des matériaux disséminés et indispensables à une monographie de ce genre, plus on doit savoir gré à l'auteur de s'être chargé d'une pareille entreprise. Et en effet, l'ouvrage dont nous nous occupons présente tous les titres à notre reconnaissance. Le grand développement que l'auteur a donné aux résultats de ses recherches nous impose de nous borner à la simple indication des matières consignées dans son écrit. Livre

1er : *Ædilium muneris historia exterior.* Chap. 1er: De la nécessité et de l'origine des édiles et d'autres magistrats de ce genre dans un gouvernement bien ordonné. Chap. 2e : Des édiles chez les Indiens, Babyloniens, Phéniciens, Carthaginois et Égyptiens. Chap. 3e: De l'archonte Basileus (à Athènes), des préposés des mystères, des agoranomes, astynomes et d'autres magistrats semblables chez les Grecs, principalement chez les Athéniens (et aussi à Sparte, en Crète et à Thèbes). Chap. 4e: L'auteur nie l'existence des édiles chez les Latins ou sous les premiers rois romains; leurs fonctions se trouvaient alors partagées entre le roi et d'autres personnes. Chap. 5e : Après avoir fait connaître les matériaux qu'il a consultés et l'étymologie du mot d'*Ædilis*, l'auteur indique l'époque de la première institution des *Ædilium pleb.* et des *Curulium*, la différence entre ces deux dignités magistrales, leurs attributions administratives, leur considération, leurs prérogatives et leurs édits. Chap. 6e : *De Cerealium Ædilium nominatione, neque eosdem solummodo sub C. Julio Cæsare atque Octavio (Octaviano) Augusto creatos esse, illustratur.* A différentes époques après Octave, des édiles furent nommés pour l'approvisionnement des grains. Chap. 7e: L'auteur traite ici le dernier temps de l'édilité sous les empereurs, les édits de ces derniers ayant pour objet la restriction graduelle des édiles, et la nomination d'autres magistrats chargés de leurs fonctions administratives (jusqu'à la 3e année après J.-C.). Liv. II. *Ædiles romani, quotquot in scriptis veteribus aliisque antiquitatis monumentis reperiuntur, enumerantur.* Ch. 1er: *De Ædilitatis petitione, Ædilium creatione ac numero civiumque ornatorum progressibus in Romanorum republicâ administrandâ antè et post Ædilitatem acceptam.* (L'auteur produit ici également les *leges annales*). Chap. 2e : On trouve ici, dans l'ordre chronologique, les *Æd. pleb.* et les *Æd. cur.*, accompagnés de diverses explications. Livre III. *Ædilium munera ac curæ.* Chap. 1er : *Quonàmmodo ædium sacrarum curæ, deorum cultui ritè observando et scriptorum publicorum custodiæ præfuerint Ædiles?* (On détermine ici de même les fonctions diverses des censeurs et des édiles à l'égard des temples). Chap. 2e : *Ædilium curæ in ludis faciendis largitionisque ædilitiæ exempla eminentissima.* (On cite ici les fêtes et les jeux solennels sous la direction spéciale des édiles. Les frais occasionés par ces institutions sont considérables, surtout dans les derniers temps de la république). Chap. 3e : *Ædilium curæ*

in ædibus tàm publicis quàm privatis faciendis ac conservandis, in foro locisque publicis ornandis, deniquè in viis publicis, aquarum ductibus et cloacis observandis. (Les *quinqueviri muris turribusque reficiendis, quatuorviri viis in urbe, duumviri viis extrà urbem purgandis*, sont également mentionnés dans ce chapitre). Chap. 4ᵉ: Les fonctions des édiles à l'égard du commerce des grains et autres, de la culture des champs et de l'entretien des bestiaux, de la distribution des grains et de l'huile, de la restriction de l'usure et de l'administration des amendes. Chap. 5ᵉ: Leur sollicitude pour la tranquillité publique, le bien-être de l'État, les mœurs des citoyens et des étrangers dans les villes; leur surveillance sur les femmes publiques et leurs agens, les tavernes et les auberges. Chap. 6ᵉ: Les fonctions des édiles dans des cas imprévus et extraordinaires, la charge temporaire de découvrir les livres prohibés et de les brûler; et quant aux édiles curules, la surveillance des deniers publics. Livre IV. Chap. 1ᵉʳ: Leurs marques distinctives et leurs prérogatives. Chap. 2ᵉ: Leurs employés, *scribæ, præcones, viatores*. Il est également question ici des *Magistri vicorum*. L. D. L.

245. RAPHAELIS MECENATE J.-C. DE CASIBUS C. CAESARIS GERMANICI CONJUGISQUE AGRIPPINAE COMMENTARIUS. In-8°. Romæ, 1824; Contedini. (*Giornale arcadico*; février 1823, p. 248.)

Ne pouvant ici suivre l'auteur de cet écrit dans tous les détails qu'il expose, nous donnerons une idée du plan qu'il s'est tracé et du mérite de son onvrage. Il a recueilli et classé d'une manière convenable à son but, tous les passages des anciens, relatifs à son sujet; il en a formé un tout dont les parties sont parfaitement liées entr'elles. Son style, animé, nourri et assaisonné de pensées graves, fait reconnaître, du premier abord, l'auteur de *Messala* et d'*Agrippa*. La ressemblance du goût qui règne dans ces trois productions rappelle, dit le journal italien, ce distique appliqué aux trois grâces:

Par tribus est facies, qualem decet esse sororum;
Par tribus est actus, par quoque forma tribus.

Pour nous en tenir à l'ouvrage auquel se rapporte cet article, nous dirons que l'auteur raconte de la maniere la plus énergique et la plus touchante les malheurs des deux illustres époux qu'une jalousie sombre et une politique atroce poursui-

virent jusqu'au tombeau. Séjan, digne ministre d'un Tibère, fut accusé par la voix publique d'avoir fait mourir le vertueux Germanicus; et bien que la noirceur de l'âme de ce subalterne fût suffisante pour le porter à un crime aussi affreux, il est néanmoins probable qu'il ne fit qu'exécuter les ordres secrets de l'empereur, à qui la popularité de Germanicus, qui avait tant de droits à l'affection des Romains, donnait depuis long-temps de l'ombrage. M. Mecenate possède au plus haut degré le mérite de faire partager au lecteur les sentimens qu'il éprouve; on est pénétré d'horreur avec lui en lisant les pages sanglantes qui rendent à jamais exécrable le nom de Tibère.

L'auteur donne, en forme d'appendice, une série d'inscriptions relatives à l'histoire de Germanicus et d'Agrippine; il est le premier qui les ait réunis dans le même ouvrage. Il joint à ces documens la description de médailles sur le même sujet; de deux casques que l'on croit représenter Germanicus, de trois statues assises, qu'on pense être celles d'Agrippine, enfin de deux tables de bronze sur lesquelles sont gravées la maladie et la mort de Germanicus. Ces tables sont les seules qui restent de quarante-six qui furent trouvées dans les environs de Bonn; les autres, livrées à l'ignorance et à la barbarie d'un artisan, ont été fondues. Il est probable, comme le conjecture M. Mecenate, que ces bas-reliefs ornaient un des arcs de triomphe érigés en l'honneur de Germanicus, et dont parle Tacite, liv. 2, chap. 83, « *Arcus additi Romæ*, dit cet historien, *et ad ripam Rheni, et in monte Syriae Amano cum inscriptione rerum gestarum.* » W.

246. Esame critico, etc. — Examen critique, appuyé de documens inédits, de l'histoire de Dmitri, soi-disant successeur légitime d'Ivan Vassiliévitch; par Sébast. Ciampi, etc. Florence, 1827; Galetti. (*Antologia;* mai 1827, p. 153).

Entre les plus célèbres imposteurs qui se soient montrés sur la scène du monde, on ne sait si l'on doit donner la première ou la seconde place à ce Démétrius (Dmitri) qui osa se dire successeur légitime de Jean Basile (Ivan Vassiliévitch) et comme tel occuper momentanément l'empire de Russie. Les écrivains qui ont parlé de lui ne s'accordent pas entr'eux, et quelques uns, même, soutiennent sa légitimité. M. Ciampi s'est proposé

d'examiner et de confronter ces écrivains avec de nouveaux documens qu'il a recueillis, et de rechercher les intérêts, les raisons particulières qui ont pu guider les partisans de cette légitimité. Il semble résulter du judicieux examen de l'auteur (dit le rédacteur de l'*Antologie*) que, profitant de l'espèce de répugnance que l'on avait à obéir à Boris Godounof, élu successeur d'Ivan Vassiliévitch et de Fédor, les jésuites mirent en avant un fils supposé du premier, avec l'espoir et le désir de changer le culte religieux en Moscovie et de soumettre les Russes à l'obéissance du Saint-Siége apostolique, ce que Démétrius avait formellement promis en présence d'un grand nombre, à l'instance et dans la maison de Mr Rangoni, nonce apostolique près le roi de Pologne, qui avait notifié à Démétrius que, s'il voulait être secouru et protégé dans ses prétentions à l'empire, il devait faire abjuration du schisme moscovite et embrasser la foi de l'église catholique.

Cette imposture pouvait être pardonnable en raison de la pieuse intention, mais elle n'en était pas moins pour cela une imposture authentique, indigne de la sainteté de son objet. On ne négligea pas de signaler comme miraculeux le rappel du prince Démétrius, que l'on avait dit mort, au trône de son père dans une relation publiée à Venise, que l'auteur, d'après des documens et des lettres du jésuite *Possevin*, est fondé à reconnaître pour avoir été écrite par ce même prêtre, principal ordonnateur de cette pieuse supercherie. On composa donc une histoire de Démétrius et l'on dit que Boris, pour succéder à Basile, avait voulu faire mourir Démétrius, qui s'était retiré avec sa mère loin de la cour, mais que les assassins avaient été trompés par le gouverneur de l'enfant, qui, étant averti de leur coupable projet, avait substitué dans le lit de Démétrius un autre enfant qui fut étranglé à sa place. Le gouverneur qui l'élevait secrètement, sur le point de mourir, lui avait appris sa naissance et lui avait fait connaître qu'il était le successeur de Basile. Démétrius, après la mort de son gouverneur, s'était réfugié dans un monastère, puis, laissant là le capuchon, il était ensuite demeuré près de divers seigneurs où il avait été employé dans les plus vils offices de la cuisine; enfin il s'était manifesté comme fils de Basile au palatin de Sandomir, qui le protégea auprès du roi de Pologne, le fit instruire par les pères de la Compagnie de Jésus dans les rites de l'église romaine et lui

donna des secours d'argent et d'armes, l'ayant reconnu pour prince de Moscovie. La fable fut ourdie et conduite avec tout l'art et la prudence nécessaires, et la pompe, les armes, les promesses, les noces élevèrent le *protagoniste* sur le trône de Moscovie, où l'on tenta de le maintenir solidement.

Le Clerc, dans son *Histoire physique, morale et politique de la Russie*, rapporte que le faux Démétrius fut un certain *Otrepief*, fils d'un bourgeois de Galitz, qui étudiait à Moscou; ayant reçu la tonsure à l'âge de 14 ans, il changea son nom de Jacques en celui de Grégoire; dominé par les passions de l'âge, il quitta et changea successivement de couvens. Il fut secrétaire du patriarche Job, qui le conduisit à Moscou. Connaissant ce qui se disait de la mort supposée de Démétrius, il résolut de se faire passer pour l'héritier légitime de la couronne. Ses discours et sa conduite le rendirent suspect à Boris; il vint à l'apprendre, et pour éviter la colère du tsar, il s'enfuit et se rendit enfin près du prince Obrojeski, à Kieff, en qualité de chapelain, d'où, pour éviter la punition de ses désordres scandaleux, il quitta le couvent et l'habit et se refugia en Pologne auprès du prince Adam Vichnévetski, qui l'employa dans le service le plus abject. Afin d'effectuer son dessein, il feignit une grave maladie, il écrivit le rêve de sa souveraineté, et, cachant l'écrit dans son lit, il fit connaître sa condition à son confesseur. Ceci parvint à la connaissance du prince Adam. Il l'interrogea et n'en reçut que des réponses vagues. Le prince recommanda d'avoir grand soin du malade, qui se rétablit bientôt. La promesse d'introduire en Russie le culte catholique détermina le prince à faire quelques sacrifices pour lui. Cette nouvelle lui attira des partisans, et l'on commença à lever des troupes, et beaucoup de Russes passèrent sous ses drapeaux. Les jésuites, devenus ses conseillers, lui proposèrent le mariage avec une fille du palatin de Sandomir et en même temps préparèrent le père à donner son consentement. En reconnaissance, il confirma aux jésuites l'assurance de faire reconnaître en Russie le pape chef de toute l'église, et ceux-ci obtinrent pour lui, du pape Clément VIII, protection, recommandation et argent. On court aux armes et la fortune favorise le faux Démétrius. Boris meurt d'une colique en peu d'heures, et quelle qu'en fût la cause, on appella sa mort miracle et châtiment divin! On prononce et on exécute la

sentence de mort contre la femme et le fils du feu tsar, et le faux Démétrius est couronné tsar de Moscovie.

Quelques troubles excités contre lui ayant été appaisés on célébra ses noces avec la fille du palatin. Peu de jours après, une conjuration fut ourdie, elle avait pour chef Basile Chouiski. Démétrius est assailli dans sa propre chambre, il est traité comme un imposteur et on lui fait mille injures. Pour se sauver il assurait qu'il était leur légitime souverain comme l'eût affirmé, dit-il, sa propre mère. Une députation est envoyée à la veuve, qui vivait dans un monastère, pour l'interroger à cet égard; elle affirma qu'il était un imposteur. Ce fut la sentence de mort de Démétrius qui, abandonné à la fureur du peuple, fut maltraité, mis à mort et son cadavre brûlé. (1) T. D.

247. Die morgenlændische griechisch-russische Kirche. — L'église orientale, grecque-russe, ou Exposé de l'origine de cette église, de sa doctrine, de ses usages, de sa constitution et de son schisme; par H. J. Schmitt. In-8° de xii et 464 p., avec une planche lithographiée. Mayence, 1828; Muller.

248. Le monastère de la Transfiguration du Sauveur, en Russie. (*Sièverni Arkhif.* — Archives du Nord; février 1827, n° 3, p. 248).

Il existe en Russie un grand nombre de monastères, plus ou moins remarquables par leur importance, les richesses qu'ils renferment et les revenus qui leur sont spécialement affectés. Celui dont il est ici question, est habité par 19 moines, y compris l'Archimandrite supérieur de la communauté. Il est situé près de Staraïa Roussa, ville du gouvernement de Novogorod, et fut fondé par l'Igoumen (l'abbé) Martiri, que sa haute réputation de sainteté appela bientôt après à l'évêché de Novogorod. Ce vertueux prélat, en mémoire des momens heureux qu'il avait passés dans cette paisible retraite, y fit bâtir en 1198 l'église de la Transfiguration, dont il célébra lui-même la dédicace et dont il voulut que le monastère portât le nom. Sur l'emplacement que cette église occupait, on en a élevé, en 1442, une nouvelle à deux

(1) Nous n'avons fait que rectifier quelques erreurs de noms dans cet article; nous renvoyons, pour le sujet qu'il traite, à l'*Histoire russe de Karamzine*, où l'on trouvera, dans le Tom. XI, des renseignemens un peu plus circonstanciés, et un peu plus certains sur le *faux Dmitri*. E. H.

étages, dont la façade est décorée de peintures représentant l'image de plusieurs saints : l'intérieur est peint de la même manière; on y a figuré différens sujets tirés de l'Écriture sainte. Le monastère renferme encore deux autres églises, la Nativité et la Purification. Il est entouré de murailles et de palissades, dans l'enceinte desquelles se trouve un jardin cultivé par les moines. Des tourelles s'élèvent de distance en distanse, et sur le fronton de la porte principale, on remarque l'image du Sauveur avec cette inscription en langue Slavonne : « *Vciak ijé nadeiatcia na mia, da ne postiditcia vo véki. — Quiconque se fiera en moi, n'en rougira pas dans l'éternité.* » Les cellules restaurées en 1826 sont spacieuses et bien éclairées; celles des anciens sont plus hautes et d'une architecture élégante. A côté s'élève un corps de logis considérable, dans lequel on a fondé une école où 137 jeunes gens reçoivent les leçons de cinq professeurs placés sous la direction immédiate de l'Archimandrite. La religion est la base de leur éducation : on y enseigne aussi le russe, le slavon, le grec, le latin, la géographie et le chant.

Parmi les objets curieux qui appartiennent au monastère, il faut ranger, avant tout, les reliques embaumées de 40 saints auxquels on attribue le don des miracles. Elles y furent envoyées en 1806 par Ambroise métropolitain de Novogorod, et sont déposées dans l'église de la Purification, sur un catafalque surmonté d'un baldaquin richement décoré. Chaque année, à une certaine époque, la châsse qui les renferme est portée processionnellement autour du monastère. Le clergé de la ville et de 11 paroisses voisines assistent à cette cérémonie, qui attire toute la population des environs et un grand nombre de pélerins des gouvernemens circonvoisins.

Le monastère possède encore 2 images d'un grand prix, entourées de perles et de pierres précieuses. L'une d'elles lui a été donnée par Pierre-le-Grand, lors d'un voyage à Staraïa Roussa.

N. de Roguier.

249. Die Geschichte Pohlens. — Histoire de Pologne; par Alex. Bronikowski. 4 vol. in-18. Dresde, 1827; Hilscher.

Les journaux polonais louent cet abrégé; selon le *Dziennik Warszawski*, nº d'avril 1828, c'est le meilleur qui ait paru jusqu'à présent dans une langue étrangère. Les faits y sont

exposés fidèlement ; et la partie politique est bien traitée. Cependant on reproche à l'auteur de n'avoir pas su indiquer les causes qui ont amené la décadence de la Pologne. Pour cela, il aurait dû mieux étudier le règne de Sigismond III (1587-1632). C'est à cette époque que les lettres et les bonnes études commencèrent à tomber, pendant que l'anarchie s'introduisait dans la nation. En parlant des *Pacta conventa* Bronikowski est aussi tombé dans une erreur très-commune aux écrivains étrangers. La *Charte constitutionnelle* et les *Pacta conventa*, sont choses absolument distinctes. Les devoirs mutuels du roi et de la nation polonaise étaient clairement indiqués dans les lois du pays, tandis que les *Pacta conventa* n'exprimaient que des conditions passagères, relatives, non à la dignité royale, mais à la personne du monarque nouvellement élu. Telles étaient les promesses de reconquérir les provinces aliénées, de fonder une école militaire, d'équiper une flotte, etc. G-y.

250. Neuere Geschichte der Deutschen.—Histoire de l'Allemagne depuis la Réformation jusqu'à la Confédération germanique; par C A. Menzel. 1er vol., depuis le commencement des guerres de religion jusqu'à la paix religieuse de Nuremberg. In-8°, 486 p., Breslau 1826. (*Gœtting. gelehrte Anzeigen*; octobre 1828, n° 162.)

Le but de l'auteur a été d'exposer d'une manière saillante les causes qui ont tantôt favorisé tantôt entravé le développement de l'activité intellectuelle de la nation allemande, ainsi que celles qui ont influé sur son existence politique et morale, et déterminé la forme de son gouvernement civil.

Le point de vue sous lequel l'auteur a envisagé l'histoire de la réforme était déterminé d'avance par le plan qu'il avait adopté et suivant lequel elle ne devait former qu'une section de l'histoire générale de l'Allemagne. Il démontre à ses lecteurs que la cause de la réforme a été la cause de Dieu même, dont l'influence sur les résultats qu'elle a produits ne saurait être révoquée en doute. Exempt de tout esprit de parti théologique et politique, M. Menzel a tracé avec les couleurs de la vérité les portraits des hommes qui ont combattu dans cette lutte mémorable qu'avait fait éclater la grande cause de la réforme. — Luther surtout, dont la figure domine dans ce grand mouve-

ment religieux, est présenté sous son véritable jour, avec ses vertus et ses défauts; toutefois, l'auteur a jugé trop favorablement plusieurs de ses actes empreints de faiblesse et d'irrésolution, mais sans altérer les faits. C. R.

251. NEUES VATERLÆNDISCHES ARCHIV. — Nouvelles archives nationales, ou Mémoires historiques sur le royaume de Hanovre et le duché de Brunswick; fondées par SPIEL et continuées par Ernest SPANGENBERG. Année 1826, cah. 1-2, in-8° de 406 p., av. 1 lithogr.; prix de souscription, 12 gr. Lunebourg, Herold et Wahlstab. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; juin 1829, p. 1060.)

C'est à compter de 1826 que ce recueil a pris le titre de *Nouvelles archives*. Les deux premiers cahiers ci-dessus ne renferment pas de mémoires bien étendus; mais la plupart de ceux qui s'y trouvent sont fort intéressans, principalement sous le rapport statistique.

252. VERSUCH EINER ENTWICKLUNG, etc. — Essai d'un traité sur la langue, l'origine, l'histoire, la mythologie et les rapports civils des Livoniens, Lithuaniens et des Esthoniens, etc. Avec une carte topographique de ces pays au commencement du 13e siècle, et un grand nombre de tableaux; par J. L. de PARROT. 2 vol. in-8°. Stuttgart, 1828; Hoffmann. (Voy. *Bullet.*, 1829, Tom. XI, n° 76.)

Frappé de la ressemblance entre les mots des langues romanes et ceux des langues parlées par les Livoniens et Esthoniens, M. Parrot a été amené à croire que ces langues ont pu avoir une même origine. Il a recherché les causes de cette analogie, il l'a établie dans un grand nombre de tableaux où les mots livoniens et esthoniens sont mis en parallèle avec les mots correspondans qui se trouvent dans les langues de l'Europe et de l'Asie. Ces recherches ont suggéré à l'auteur un système qui lui est particulier : c'est que selon lui les Celtes, en venant de l'Asie en Europe, ne se sont pas bornés à peupler les Gaules, ils y ont propagé leur langue : c'est ce que M. Parrot veut prouver par la ressemblance entre les idiômes des bords de la Duna et le bas-breton qu'il regarde comme l'ancien celtique, ou du moins provenant de cet idiôme depuis long-temps

éteint. Dans ses tableaux, le bas-breton est partout mis en regard des mots d'une douzaine d'autres langues. Ce travail est curieux, mais il faudrait mieux connaître l'ancienne langue des Celtes pour pouvoir admettre en sûreté le système de l'auteur.

Il ne s'est pas borné à des recherches sur la langue des pays du nord qu'il a visités; il entre aussi dans beaucoup de détails sur leur ancienne histoire et sur la mythologie ou sur l'idolâtrie qui, dans les temps barbares, leur tenait lieu de religion. Tous ces détails paraissent généralement choisis dans de bonnes autorités. Ce que l'auteur dit des anciens usages de ces peuples présente beaucoup d'intérêt, et paraît également avoir été tiré de bonnes sources. En général, l'auteur a fait de grandes recherches, et si l'on ne peut admettre sans de nouvelles preuves ses assertions ou conjectures sur l'origine des Esthoniens et Livoniens, on trouve au moins beaucoup d'instruction dans ce qu'il a rassemblé au sujet de ces peuples regardés généralement comme étant d'origine finnoise. D.

253. Lutte entre la ville de Liége et les ducs de Bourgogne, et destruction de la ville en 1468, d'après le récit manuscrit d'Onfroi, légat du pape; par le Dr Estrup. (*Nordisk Tidsskrift for Historie, Literatur og Konst*; 1828, vol. II, cah. 2 et cah. 3)

Philippe de Commines était jusqu'à présent la principale source pour l'histoire des insurrections des Liégeois contre leur évêque et contre Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. M. Estrup, savant danois, ayant fait à Rome l'acquisition d'un manuscrit inédit, intitulé *Honofrii Tricaricensis episcopi, de rebus in suâ legatione germanicâ gestis et civitatis Leodiensis excidio commentarium primum*, a cru devoir comparer le récit de ce témoin oculaire avec celui des historiens français et bourguignons, et refaire d'après cela l'histoire de ces troubles.

Après plusieurs années de querelles entre le puissant évêque de Liége, et la ville, fière de sa liberté municipale; querelles auxquelles le duc de Bourgogne prenait part, pour avoir la souveraineté sur cette riche cité et sur son territoire, il avait été fait une convention de paix ou de trève entre les parties; le pape avait envoyé son légat Onfroi, évêque de Tricarie, à Liége, pour appaiser les dissensions qui concernaient les af-

faires ecclésiastiques. Onfroi décrit son entrée solennelle dans la ville, et l'empressement des bourgeois d'accepter sa médiation. Cependant Charles, duc de Bourgogne, ayant vaincu les troupes liégeoises, avait dépouillé la ville de toutes ses franchises, l'avait soumise à sa domination, avait exilé les partisans des franchises municipales, et imposé des contributions de guerre tant aux ecclésiastiques qu'aux laïques. L'évêque, Louis de Bourbon, homme faible et sans caractère, n'osait se plaindre; mais le légat, sollicité par le clergé, alla trouver le duc et demanda que les priviléges de l'église fussent respectés. Charles ne tint aucun compte des représentations du légat. Les bannis, soutenus par Louis XI, roi de France, rentrèrent avec les armes à la main; l'évêque refusa de siéger dans la ville; Onfroi ayant la confiance des bourgeois le sollicita en vain de revenir; les épiscopaux et les bourgeois en vinrent plusieurs fois aux mains. A Tongern, l'évêque fut surpris par les Liégeois, et les exhortations du légat seules furent capables d'engager les bourgeois à épargner le prélat et sa suite. Cependant Charles-le-Téméraire ayant fait prisonnier son ennemi Louis XI, le força de l'accompagner pour être témoin de la vengeance qu'il allait prendre de la ville de Liége, ancienne alliée du roi. En vain Onfroi voulut entamer des négociations avec le duc de Bourgogne. On le fit prisonnier quand il approcha du camp, et Charles-le-Téméraire lui fit conseiller de s'en aller en Allemagne. Le légat termine son écrit au milieu du récit de la prise d'assaut et de la destruction de Liége; événement qui, au reste, est suffisamment connu par l'histoire de Philippe de Commines.

D—G.

254. True stories from the history of England, etc. — Histoires véritables tirées de l'histoire d'Angleterre; par John James M' Gregor. In-8° de 353 p. Dublin, 1829; Curry.

Ce livre est une imitation (et très-recommandable) des *Contes d'un grand père*, de Walter Scott. Il commence par l'histoire des premiers temps de l'Irlande, laissant de côté ce qu'on en a écrit de fabuleux, dont il ne donne qu'une très-courte notice. (*Athenæum*; 18 mars 1829.)

255. **History of the commonwealth of England, etc. — Histoire de la république d'Angleterre, depuis son commencement jusqu'au rétablissement de la royauté; par Will. Godwin.** 3 vol. in-8° de 496, 696 et 616 p. Londres, 1824-1827; Colburn. (*Monthly Review;* juillet 1824, p. 242, et juin 1826, p. 146.—*Litterary chronicle;* 30 juin, 7 juillet et 14 juillet 1827.)

Les journaux anglais cités ne font pas l'éloge de l'ouvrage que nous annonçons; d'abord, on reproche à l'auteur une présomption et une arrogance qui le portent à se croire le premier qui ait fait connaître exactement les personnages dont il parle, et à déverser un injuste mépris sur les historiens qui l'ont précédé dans la même carrière. M. Godwin semble en effet croire qu'il lui était exclusivement réservé de combler ce qu'il nomme une lacune dans les annales de l'Angleterre; quoique le période qu'embrasse son Histoire soit aussi le sujet d'un ouvrage publié il y a plus de cinquante ans, et dont les matériaux proviennent des mêmes sources que celles où il a puisé, c'est-à-dire des journaux du parlement; nous voulons parler de l'Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier, jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre, par Catherine Macaulay. Il est probable que M. Godwin n'a pas lu ce livre; car il n'aurait pas affirmé aussi formellement que le caractère et les actes des hommes qui étaient alors au timon des affaires n'avaient pas encore trouvé d'historien capable de les retracer. Ou bien, s'il a lu cet ouvrage, il aurait au moins dû le citer : la probité lui en faisait un devoir impérieux; vû qu'il s'agit d'une production au moins égale à la sienne sous tous les rapports. Cette omission très-déloyale s'étend à l'ouvrage de M. Brodie, dont l'Histoire de M. Godwin ne laisse pas même soupçonner l'existence.

Le 1er volume finit au mécontentement qui éclata parmi les officiers de Charles Ier, après la malheureuse bataille de Naseby; le second embrasse les événemens importans qui se passèrent depuis l'abolition de la royauté jusqu'à la mort du roi : c'est assurément une des époques de l'histoire d'Angleterre les plus intéressantes et où les faits se pressent le plus étroitement. M. Godwin paraît plaider avec chaleur la cause des presbyté-

riens et faire ressortir avec animosité les griefs que le peuple pouvait avoir contre le parti royaliste. L'auteur, loin d'être impartial, montre une passion souvent aveugle pour la cause qu'il se croit obligé de défendre. — Au reste, le mérite littéraire ne rachète pas chez lui les défauts qu'on peut lui reprocher comme historien; des contradictions, des redites fatigantes, des inepties, des incorrections de style assez grossières font de son ouvrage, si l'on s'en rapporte au *Monthly Review*, une production aussi peu estimable pour la forme que pour le fond.

W.

256. Geschiedkundige Anteekeningen. — Remarques historiques sur l'administration de la justice criminelle à Amsterdam, particulièrement au 16e siècle; par J. Koning. 1 vol. gr. in-8° de 204 p. Amsterdam, 1828; van der Hey et fils. (*Vaderl. Letteroeffening.*; octobre 1828, p. 520.)

Quand on considère l'influence que la législation et l'instruction criminelle exercent sur le sort de l'homme social, on ne saurait refuser des éloges aux écrivains qui consacrent leurs veilles au perfectionnement de ces deux branches importantes du droit politique des nations, et assurément le moyen le plus efficace pour prévenir le retour des abus et des monstruosités qui caractérisent le droit criminel du moyen âge, c'est d'en retracer l'effrayant tableau. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs a été conçu dans ce but éminemment philosophique.

L'auteur a divisé son travail sur l'administration de la justice criminelle à Amsterdam en plusieurs sections dans lesquelles il a consigné ses remarques; aux sections il a joint plusieurs appendices.

Il traite successivement des prisons ou maisons d'arrêt où l'on enfermait les accusés; des interrogatoires et des jugemens; des diverses peines; de la manière dont on traitait les prisonniers décédés et les individus qui se suicidaient. Les appendices contiennent des sentances et des procès criminels, etc., depuis l'an 1581 jusqu'à l'an 1786.

M. Koning a exposé d'une manière très-fidèle les temps où il a puisé les faits qui composent son intéressant ouvrage.

C. R.

257. Das Erbrecht. — Du droit de succession et de ses développemens dans l'histoire du monde, fragment de l'histoire universelle du droit; par Edouard Gans. 1er et 2e vol. in-8°. Berlin, 1825. (*Revue française;* mai 1828, n° 3, p. 191.)

L'auteur de cet ouvrage paraît avoir écrit sous l'inspiration d'idées philosophiques fortement enracinées chez lui. L'histoire n'est pour lui que la confirmation d'une théorie. Il a voulu y importer les opinions du célèbre Hegel, son maître. Dans sa préface, il attaque vivement ce qu'on nomme en Allemagne l'*école historique ;* il lui fait son procès sans aucun ménagement, lui reproche son ignorance absolue de toute philosophie, et l'accuse de ne tenir aucun compte de la raison et de la liberté de l'homme, de ne voir dans le droit qu'une série de coutumes et de mœurs, d'en bannir le principe intelligent et *divin*, enfin, de sacrifier toujours le présent au passé.

M. Gans a conçu et émis des idées grandes et vraies; mais malheureusement il veut faire de l'histoire *à priori.* Avant toute observation, il a des opinions arrêtées, des jugemens irrévocables; il commence par édifier un système, et prétend y assujétir les faits bon gré mal gré. On comprend dès-lors qu'on ne trouvera pas dans son livre une histoire véritable, mais des vues saillantes, des aperçus neufs et ingénieux, un dogmatisme fier et tranchant.

L'auteur ne s'attache pas d'abord aux premiers temps et aux premiers peuples; il prend position dans le centre de la réalité qu'il place à Rome. De là, il remonte aux époques antérieures à l'empire romain et passe en revue l'Inde, la Chine, la Judée et l'Arabie; puis revient à Rome, d'où il pénètre dans le monde moderne.

Au reste, M. Gans n'écrit pas une histoire universelle du droit, mais seulement un fragment de cette histoire, relatif au droit de succession considéré dans toute la suite de l'histoire du monde. Le vice radical de son système se fait notamment sentir dans l'examen qu'il entreprend de ce droit chez les Hindous, dont la législation a, quoi qu'il en dise, éprouvé des vicissitudes, et a subi des altérations qu'il semble méconnaître. Il nie que le testateur ait, en Chine, une liberté entière et absolue de disposer de ses biens; parce que cette volonté, natu-

rellement variable, contrarie ses idées d'immobilité attribuée assez gratuitement par lui aux peuples de l'Asie.

Toutefois, il a suivi, pour les Juifs, une méthode différente; il a soin de distinguer ici les temps et les changemens qu'ils ont apportés dans les institutions du peuple hébreu. On s'aperçoit que c'est un israélite et un israélite orthodoxe qui a tracé ces lignes. Il ne pouvait suivre une autre méthode que celle que lui prescrivait le Pentateuque.

L'Arabie est la dernière contrée que visite notre historien; il passe en Grèce sans avoir parcouru la Perse, qu'il se contente de saluer par quelques mots fort vagues. Il s'étend assez longuement sur la jurisprudence athénienne, et engage avec M. Bunsen une assez vive polémique sur plusieurs points de la succession *ab intestat*, que ce dernier borne au 3e degré, tandis que M. Gans la représente comme illimitée. Il y aurait, dit celui-ci, une contradiction choquante à étendre indéfiniment la succession des collatéraux et à resserrer aussi étroitement celle de la ligne directe.

M. Gans, fidèle à son système exclusif, prétend y plier le droit romain; s'il admet comme vrais les faits constans et les opinions accréditées, il les érige en preuves et en conséquences de sa doctrine. Quelquefois il soutient des propositions que contredisent les témoignages historiques les plus positifs : quand, par exemple, il veut que le testament n'ait été, à Rome comme à Athènes, qu'une sorte d'adoption. De temps en temps, ses aperçus sont d'une subtilité et d'une bizarrerie qui n'ont rien à reprocher à la scholastique du moyen âge.

Si nous considérons en somme le livre de M. Gans, nous avouerons qu'il est impossible de n'y pas reconnaître des idées neuves, grandes, élevées, tellement élevées même qu'on les perd de vue. Les bases de son travail sont larges et éminemment philosophiques. Mais trop souvent il rebute par son obscurité; on voit avec peine le ton d'aigreur et l'amertume qui règnent dans sa critique de l'école historique; l'ouvrage présente des omissions graves, et a l'inconvénient de ne traiter qu'un point de jurisprudence, important sans doute, mais enfin qui, par sa simplicité, empêche l'auteur de se livrer à des considérations générales sur les lois fondamentales qui doivent régir toute société humaine. Bref, ce livre, par une association de

qualités fort différentes et même opposées entr'elles, est propre à faire naître chez le lecteur deux sentimens non moins différens, le dégoût et l'admiration. W.

258. SERAPHIMER ORDENS HISTORIA. — Histoire de l'ordre du Séraphin; par G. W. de TIBELL, lieut. gén. etc. Première époque depuis l'année 1285 jusqu'à l'année 1748. Stockholm, 1826. (*Gœtting. gelehrte Anzeig.*; juillet 1828, p. 1049).

Cet ouvrage est précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur indique rapidement les sources où il a puisé l'usage qu'il en a fait, et donne une idée générale du sujet qu'il a traité. L'ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le chapitre premier, l'auteur examine la question relative à la fondation première de l'institution de la chevalerie suédoise dans le moyen âge, ainsi qu'à la création des chevaliers qui eut lieu plus tard. Le Roi Magnus I, surnommé Ladulas, fonda en 1285, à l'occasion d'une solennité qu'il avait instituée pour consacrer le souvenir de la nomination de son fils comme successeur à son trône, laquelle avait eu lieu en 1284, l'ordre de chevalerie, qui toutefois ne reçut un nom particulier que plus tard. Le fils du roi, alors âgé de cinq ans, fut le premier que le monarque créa chevalier. Le fils du roi donna ensuite l'institution au duc Albert de Brunswick et à quarante autres guerriers. Avant l'année 1285, on ne trouve le titre de chevalier dans aucun acte authentique, quoiqu'il y eût déjà depuis quelque temps en Suède des chevaliers appartenant à l'ordre général de la chevalerie. Les insignes de l'ordre, qui, dans le principe, consistaient en une chaîne dont les anneaux représentaient des têtes de séraphins, furent quelquefois modifiés, mais ils n'éprouvèrent jamais un changement notable. Gustave Adolphe fut le premier roi de Suède qui donna des diplômes de chevalier jusqu'en l'année 1748. L'ordre des chevaliers du séraphin fut l'unique en Suède, si l'on excepte celui que la reine Christine fonda en 1653, mais qui cessa avec son règne. Mais en 1748, sous le règne du roi Frédéric, en faveur duquel son épouse, la reine Ulrique Éléonore avait abdiqué dans l'année 1720, on créa, en vertu d'un acte secret du conseil, deux nouveaux ordres de chevalerie, savoir : celui du Glaive et de l'Étoile du nord; dès-lors l'ordre du Séraphin fut destiné à à être la récompense

des services les plus importans que rendraient les hauts fonctionnaires de l'état. L'ordre du Glaive fut réservé pour les services militaires, et l'ordre de l'Étoile du nord pour les services civils. Dans le chapitre second, l'auteur examine la nature de la Société des chevaliers suédois, fondée par le roi Magnus I, et soulève la question de savoir si cette Société formait une institution de l'état, ou si elle appartenait au contraire à la chevalerie en général. Il pense que l'ordre fondé par Magnus Ladulas était une institution nouvelle, une compagnie dans laquelle un chevalier n'en pouvait pas faire entrer un autre, mais le roi seul; l'ordre était donc une institution de l'état. Voici par quels statuts l'ordre du Séraphin se distinguait d'une manière notable des autres ordres de chevalerie : c'était une loi fondamentale de l'ordre, qu'un chevalier offensé personnellement ou dans la personne d'un de ses subordonnés, par un autre chevalier, ne pouvait pas se venger lui-même; toute contestation devait être décidée par le roi. Les veuves, les orphelins et les vieillards étaient placés sous la protection immédiate du roi, et quiconque les offensait, était tenu de payer une amende de 80 marcs. La peine était prononcée par le roi lui-même. Les faibles et les opprimés sont placés, non sous la protection des chevaliers, mais de la loi; c'est déjà là un point par lequel l'ordre se distingue d'une manière sensible des ordres de chevaleire en général; mais l'auteur démontre qu'il en diffère encore sous une foule d'autres rapports. Toutefois on remarque que l'ordre des chevaliers du Séraphin est le plus ancien de tous les ordres de chevaliers politiques de toute l'Europe. Le chapitre troisième est consacré à l'examen de la durée uniforme et non interrompue de l'ordre. L'auteur y démontre qu'il s'est toujours maintenu intact. Le chapitre quatre traite de la dénomination et des insignes de l'ordre. Pendant long-temps les membres de l'ordre ont eu la seule dénomination de chevaliers du roi de Suède ou de chevaliers; dénomination suffisante, parce que, pendant des siècles, il n'y eut en Suède que ce seul ordre de chevalerie. On ne peut indiquer l'époque précise où l'ordre a reçu sa dénomination actuelle. L'auteur pense que la dénomination a été prise des insignes de l'ordre, et il croit, non sans quelque raison, que ces insignes consistant dans une chaîne d'or ornée d'anneaux représentant des têtes de séraphins, ont été

les insignes primitives de l'ordre. Outre cette chaîne d'or, les chevaliers portaient comme marques de leur dignité un manteau d'hermine, une ceinture et des éperons d'or. Dans le cinquième chapitre, l'auteur examine si l'ordre actuel du Séraphin est une institution nouvelle, inconnue avant l'année 1748, ou s'il n'est qu'une institution renouvelée ; et il pense, d'après des raisons convaincantes, que l'ordre n'est qu'une institution renouvelée. Le roi est grand-maître de l'ordre, han og ei nagon annay (lui et aucun autre). Les princes de la famille royale naissent chevaliers de l'ordre du Séraphin. Le sixième chapitre contient une désignation alphabétique des personnes qui ont été investies de la dignité de chevalier pendant la première période de l'ordre. Il y en a environ 600.

259. GESCHIEDENIS DER HEKSENPROCESSEN. — Histoire des procès de Sorcières; par J. SCHELTEMA. Un vol. gr. in-8°, XVI, 312 et 101 p. Harlem, 1828; Loosjes. (*Vaderl. Letteroeff.*; octob. 1829, p. 573).

On peut considérer cet ouvrage comme un des plus intéressans qui ait paru depuis long-temps. Le lecteur qui n'a point étudié cette branche spéciale de l'histoire de la législation pénale, que l'auteur a traitée, voit s'ouvrir devant lui un monde nouveau. L'ouvrage est divisé en cinq parties.

Dans la première, l'auteur parle de l'introduction du procès des sorcières, en 1484, et de sa confirmation ultérieure par un code de lois qui reçut le nom de HEKSENHAMER, ou marteau des sorcières.

C'est un phénomène bizarre dans l'histoire du monde, que ces nuages sombres qui viennent obscurcir l'éclat brillant de la vérité, cherchant à pénétrer dans l'esprit des hommes! C'est ainsi que la renaissance des lettres en Italie et en Allemagne, a été immédiatement suivie d'une persécution systématique contre les sorciers, persécution qui fut principalement déterminée par une bulle que le pape Innocent VIII lança contre une association, ou pacte ayant pour objet un prétendu commerce avec le diable.

La seconde partie de l'ouvrage expose les développemens ultérieurs du procès des sorcières, et contient d'amples détails sur les absurdités et les folies dans lesquelles tombaient les juges

et les accusés, chose inconcevable : souvent les accusés se reconnaissaient spontanément coupables des crimes imaginaires qu'on leur imputait. La torture extorqua sans doute beaucoup d'aveux, car les juges jouissaient, à cet égard, de la plus grande latitude : l'un d'eux disait qu'il appliquerait à la question le pape lui-même, si jamais il était traduit devant lui.

La trosième partie de l'ouvrage embrasse l'histoire du procès des sorcières, depuis son origine en Hollande jusqu'à la mort de Wier, en 1588. L'auteur n'a pu recueillir de nombreux documens sur ce sujet; toutefois il paraît que les sentences de mort, pour crime de sortilége, ont été introduites en Hollande plus tard que partout ailleurs, et qu'elles n'ont jamais été aussi nombreuses que dans les autres pays. Avant la bulle d'Innocent VIII, les sorciers n'y étaient condamnés qu'à l'exposition et au bannissement.

La quatrième partie embrasse l'histoire des procès des sorcières dans le reste de l'Europe, depuis l'année 1588. L'esprit se refuse à croire, que pendant le 17me siècle, la superstition ait fait périr tant d'hommes; et ce n'est pas seulement dans le midi de l'Europe, que les supplices et la torture effraient les regards, dans les pays protestans qu'éclaire le flambeau de l'évangile, on voit monter au ciel la flamme des buchers sur lesquels on brûle de prétendus sorciers. En Suisse, une jeune fille est décapitée en 1582, dans le district protestant de Glaris, pour crime de sortilége. Elle avait été accusée par ce prédicateur qui déshonora le nom de Ewingle. Dans un autre pays, on pend un malheureux pour avoir montré les marionnettes qu'on regardait comme un artifice du diable. En 1670, il y eut en Normandie une persécution générale contre des bergers soupçonnés de sorcellerie. Enfin Jacques I.er, roi d'Angleterre, écrivit une défense très-étendue de la chasse aux sorciers, et le célèbre Voetius soutint ce livre en Hollande.

Nous pourrions ajouter d'autres exemples, mais ceux que nous avons cités nous semblent devoir suffire. Nous dirons seulement que les dominations ecclésiastiques de l'Allemagne, dont l'abolition fut un des grands bienfaits de la révolution française, se faisaient remarquer par leur esprit de persécution et leur cruauté.

Au milieu de ces ténèbres épaisses que le roi Jacques Ier

et le jésuite del Rio cherchaient à maintenir, pour assurer l'empire du démon, la vérité et l'humanité ne manquèrent pas d'éloquens défenseurs. Tels furent Cornélius Loos de Gouda, l'anglais Regnald Scott, le vertueux jésuite Spee, et surtout le fameux Balthazar Bekker.

L'auteur fait remarquer, au commencement de la cinquième partie de son ouvrage, que les Provinces-Unies des Pays-Bas ont eu la gloire d'abolir les procès contre les sorcières, un siècle plutôt que les autres nations européennes. En effet, le supplice que subirent, en 1595, à Utrecht, quatre victimes convaincues de sortilège, fut le dernier.

L'ouvrage se termine par un discours philosophique de l'auteur, et par un appendice qui se compose de la bulle du pape Innocent VIII, et de quelques arrêts de mort rendus en matière de sortilége.

Nous n'hésitons pas à considérer cette production comme très-importante pour l'histoire du droit criminel en Europe.

C. R.

260. Storia di Milano, etc. — Histoire de Milan; par le Comte P. Verri; continuée par le baron Custodi. Tom. 4.e, in-8°. Milan, 1825; Destefanis. (*Antologia*; nov. 1826, p. 242. — *Nuovo ricoglitore*; avril 1826, p. 276).

Le dernier des deux journaux italiens cités, porte un jugement sévère, mais qui paraît impartial et éclairé sur l'ouvrage de Verri; et, pour en faire ressortir les défauts avec plus d'évidence, il le compare avec celui de Rosmini sur le même sujet. Nous allons rapporter les principaux traits de ce parallèle, puisque telle est la méthode adoptée par le critique.

Verri prétend que Théodoric, tout arien qu'il était, protégea les catholiques contre toute violence, et leur laissa le libre exercice de leur religion. Rosmini affirme, au contraire, et prouve par des témoignages, que la mémoire de ce prince serait toujours chère aux Italiens, s'ils pouvaient oublier les persécutions qu'il fit souffrir, en qualité d'arien, aux catholiques et au pontife Jean IV, et le meurtre de deux illustres sénateurs, Symmaque et Sévérinus Boethius.

Les Lombards, dit Verri, se rendirent, sans opposition, maîtres de Milan et d'autres villes; Pavie seule se défendit. Voici ce que nous lisons dans Rosmini : « Mantoue arrêta leur

armée pendant plusieurs mois, et il est douteux qu'ils s'en soient emparés à cette époque; il est certain qu'ils échouèrent devant Crémone.

Le fait suivant, essentiel à l'histoire de Milan, et rapporté par Rosmini, est omis par Verri : L'an 661, après la mort du roi lombard Aribert, ses deux fils Bertarète et Godebert, comme il l'avait réglé par son testament, se partagèrent ses états en deux parties égales; le premier fixa sa résidence à Milan, et le second à Pavie.

Pour montrer comment l'histoire d'une seule ville se rattache à celle de l'Italie entière, nous citerons un passage de Verri, que nous tirons du troisième chapitre. « La diète s'étant assemblée en Allemagne l'an 887, prononça la déchéance de Charles-le-Gros, et voulut élever à l'empire Arnolphe, son neveu; mais les Italiens, qui n'avaient point été appelés à concourir à l'élection, protestèrent contre ce choix. » Comment, se demande le lecteur, les Italiens avaient donc le droit de voter dans l'élection de leur monarque? Verri ne prend pas la peine d'éclaircir cette circonstance. Ouvrez Rosmini, vous y verrez ce qui suit : « Les rois français faisaient toujours leur résidence à Pavie, mais n'étaient plus, comme sous les rois lombards, élus par la diète générale du royaume; l'élection avait lieu en France, avec la participation toutefois des Italiens, parmi lesquels l'archevêque de Milan tenait le premier rang. »

L'inexactitude et l'insuffisance ne sont pas les seuls défauts qu'on ait à reprocher à Verri. Son style est dur, sec et rebutant par sa brusquerie ou son affectation; le critique le compare à de l'argile, tandis qu'il assimile à de l'argent celui de Rosmini.

Nous dirons quelques mots de la continuation de l'Histoire de Verri par le baron Custodi, continuation faite d'après les matériaux laissés par Verri, et que le chanoine Frisi avait déjà essayés et fait imprimer en partie. Le critique établit ici encore une comparaison entre le travail des deux continuateurs, et se montre d'autant plus rigoureux envers le baron Custodi, que celui-ci affecte de dédaigner l'ouvrage du bon chanoine.

Le premier commence ainsi la description de la bataille dans laquelle François I.er fut fait prisonnier : « Le duc de Bourbon et le marquis de Pescara ayant persisté dans la résolution de hasarder la bataille.... » Frisi donne les motifs de cette

résolution, et dit qu'ils y furent contraints par l'impossibilité où ils se trouvaient de payer les soldats, ne recevant plus d'argent de l'empereur.

Au reste, il paraît que l'ouvrage de M. Rosmini n'a point été apprécié à sa juste valeur par ses compatriotes, du moins le critique, auteur de l'article que nous tirons du *Nuovo ricoglitore*, trouve que les étrangers lui ont rendu plus de justice, et cite deux articles français insérés, l'un dans le *Moniteur*, l'autre dans le *Journal des Débats*, qui parlent avec éloge de son auteur préféré; mais l'allemand Franck Splitz est loin de lui être favorable. « Il ne manquait, dit le journal italien, à la défense de Rosmini, que d'avoir un Franck Splitz pour censeur.

W.

261. Histoire de la maison de Savoie. 3 vol. in-8° de 463, 590 et 688 pp. Turin, 1826.—1827; Alliana et Paravia. (Voy. *Bulletin*; sept. 1829, n° 70.)

Nous arrivons au second volume de l'Histoire de la maison de Savoie. Cette partie de l'ouvrage comprend une série de quatorze ducs, dont le premier, Amédée VIII, commença à régner en 1391, et acquit la souveraineté du comté de Genève, et plus tard la vallée de Domo-d'Ossola. En 1416, la Savoie fut érigée en duché par l'empereur Sigismond. Amédée, après la mort de son beau-frère Louis en 1418, hérita de la principauté du Piémont, qui depuis cette époque ne sortit plus de la maison de Savoie, qu'à la fin du 18.e siècle. Ainsi, les domaines d'Amédée s'étendaient du lac de Neufchâtel à la Méditerranée. La peste fit, sous le règne d'Amédée VIII, des ravages en Italie. Turin fût en proie à ce terrible fléau, « dont les gouvernemens, dit M. Frézet, savent si bien nous garantir aujourd'hui.» Le duc de Savoie, pour éloigner la peste, fonda des couvens, et persécuta « avec un redoublement de zèle, » les hérétiques, qui, bien entendu, avaient attiré sur le pays la vengeance du ciel. Une conspiration se forma contre Amédée, qui faillit même être assassiné; M. Frézet assure que ce fut le ciel qui le sauva; toujours est-il que, dégoûté des choses de ce monde, le duc alla s'enfermer dans l'abbaye de Ripaille, qu'il avait fondée, et où il fut suivi par six des principaux seigneurs de sa cour. Ce ne fut pas proprement une abdication, car il consacra, dans sa

retraite, deux jours par semaine aux affaires du gouvernement. M. Frézet s'attache à justifier Amédée de l'imputation dont il fut l'objet, et qui donna lieu à un dicton populaire. Que ce prince-moine *fît ripaille* ou non, c'est ce dont la postérité se met fort peu en peine. On sait, d'ailleurs, qu'il fut élevé à la papauté, et qu'il prit le nom de Félix V. Il existait à Avignon un autre pape nommé Eugène VI, qui ne voulut pas céder la tiare à l'élu du concile de Bâle. Félix, voyant que tôt ou tard son autorité spirituelle serait méconnue, aima mieux s'exécuter volontairement : il se démit du pontificat, et mourut en 1441.

Louis, fils et successeur d'Amédée VIII, gouvernait déjà l'état du vivant de son père, mais sous la direction de celui-ci, qui, du fond de son cloître, exerçait l'autorité suprême, et garda le pouvoir souverain jusqu'à son exaltation, en 1439. Sous l'inepte successeur d'Amédée, le duché de Savoie ne fut qu'un théâtre d'intrigues, de discordes, de dilapidations et de guerre civile. Maîtrisé par un insolent favori, il fut le jouet de sa cour; ne sachant faire ni la guerre ni la paix, il fut toujours contraint d'adhérer à des traités humilians et ruineux. Son règne n'offre que faiblesse et inertie. Il ne montra quelque fermeté que contre un fils rebelle (le comte de Bresse, depuis Philippe-Sans-Terre), qui, il est vrai, n'avait que trop encouru la sévérité paternelle par ses odieux excès. Louis, naturellement valétudinaire, termina, en 1465, des jours remplis d'amertume.

Amédée IX, fils de Louis, se trouva, à son avénement, dans une position difficile. Pressé, d'un côté, par Louis XI, roi de France, de s'unir à lui contre les grands feudataires; sollicité, de l'autre, par ceux-ci d'accéder à la ligue qu'ils avaient faite contre le monarque, son caractère pacifique et sa santé débile l'eussent naturellement porté à rester neutre : il se déclara enfin pour le roi, et lui fournit quelques troupes qui contribuèrent au gain de la bataille de Montlhéri. Le défaut d'énergie et l'état maladif de ce prince devinrent, comme sous le règne précédent, des occasions de troubles et de guerre civile. La division éclata dans la famille ducale : les trois frères d'Amédée se formèrent un puissant parti contre la duchesse, à qui son mari avait confié le gouvernement. Enfin l'harmonie se

rétablit par des concessions réciproques; et le duc mourut en 1472, après un règne fort triste, mais signalé par de nombreux actes de bienfaisance; d'autres ajoutent par des miracles. Toujours est-il qu'Amédée reçut le surnom de *bienheureux* (*beati qui lugent*).

Philibert Ier n'avait que huit ans, quand il perdit son père et mourut lui-même à peine âgé de dix-huit ans. La régence de sa mère Yolande fut non-seulement agitée, mais désastreuse pour l'état, qui fut, à cette époque, déchiré par quatre factions ennemies.

Charles Ier, surnommé le *guerrier*, commença à régner en 1482. Il réunissait à une instruction solide un courage et une fermeté qui promettaient à ses sujets le rétablissement de l'ordre et de la paix intérieure. En effet, s'il ne put éteindre les dissensions intestines, il parvint du moins à imposer silence aux factions. Nous ne nous arrêterons pas à discuter ou à établir les droits des ducs de Savoie sur les prétendus royaumes d'Arménie, de Chypre et de Jérusalem, nous remarquerons seulement que Charles fut le premier qui se déclara souverain de ces trois contrées. Ce prince mourut en 1489.

Charles II, son fils et son successeur, mourut à l'âge de neuf ans, après en avoir régné huit sous la tutelle de sa mère, assistée d'un conseil composé des grands de l'état. Cette régente sut maintenir la paix dans les états de son fils au milieu de la guerre qui embrâsait alors l'Italie; car c'est à cette époque que Charles VIII, roi de France, conçut et exécuta sa téméraire expédition de Naples.

A Charles II, succéda, à l'âge de 58 ans, Philippe-Sans-Terre, son grand-oncle, dont il a été question plus haut. Ce prince, à de grands vices, joignait d'éminentes qualités et un esprit supérieur. S'il fut sujet rebelle, il fut souverain juste et clément. Epuisé par les fatigues d'une vie orageuse, il n'occupa le trône que dix-huit mois et le laissa en 1497 à Philibert II, dit *le beau*, qui, après un règne assez heureux, mais fort court (quoiqu'encore assez long pour persécuter les Vaudois), le transmit, en 1504, à Charles, troisième du nom.

Ce dernier était un prince dont la douceur et la justice auraient suffi dans des temps paisibles pour faire le bonheur de son peuple; mais, dépourvu d'énergie et de courage, il ne sut

se faire respecter, ni de ses sujets, ni des princes ses voisins. Il aima mieux, comme certains empereurs grecs, acheter la paix, que de repousser par les armes une agression injuste. M. Frézet fait sur cet acte de pusillanimité une réflexion qui nous semble fort juste. C'est ainsi, en effet, que les derniers descendans des Césars vidaient leur trésor, perdaient leurs provinces et flétrissaient leur honneur. Charles III, qui tourmenta de son mieux les hérétiques, fut surnommé *le bon*, et mourut à Verceil en 1553.

Emmanuel Philibert, son fils, prit alors les rênes du gouvernement. Ayant embrassé le parti de l'empereur contre la France, il fut d'un grand secours à Charles-Quint et à Philippe II, son fils, pour qui il gagna la fameuse bataille de Saint-Quentin. M. Frézet dit qu'Emmanuel « fut des premiers à apprécier le mérite naissant de la Société de Jésus, qu'on a surnommée un *séminaire d'apôtres.* » — Quoiqu'en dise notre historien, le duc de Savoie fit un acte de despotisme en supprimant les états généraux, la seule garantie qu'eût le peuple contre l'arbitraire et les vexations. La postérité voit avec plaisir que son fanatisme échoua devant Genève, qu'il prétendit réduire, et dont il leva ignominieusement le siége. Il mourut en 1580, après être rentré en possession de quelques villes du Piémont, occupées par les Français et les Espagnols. On lui donna le surnom de *Tête-de-Fer,* « toujours pris, à son égard, dans une honorable acception. »

Le règne de Charles-Emmanuel, son fils, fut fécond en grands événemens. Né avec un courage élevé, une âme ardente et un génie plus vaste que ses états, il était tourmenté de l'ambition d'étendre ses domaines. Des exploits éclatans furent suivis par de grands revers. A l'exemple de ses ancêtres, il imagina aussi de tourmenter ceux qui adoraient Dieu autrement que lui; ses tentatives contre Genève ne furent pas plus heureuses que celles de son père. Il est d'ailleurs très-probable que le désir de posséder une ville aussi importante, entrait pour beaucoup dans ses vues hostiles. Pour se procurer l'alliance de ses voisins, il fallait bien se couvrir du manteau de la religion; c'est encore sous ce précieux voile qu'il s'empara du marquisat de Saluces. Il ne put se soutenir en Provence, d'où le chassèrent et l'inimitié des habitans et le duc de Lesdiguières, qui lui fit long-temps

une guerre dans laquelle la ruse n'eut pas la moindre part. Il vint à Paris auprès de Henri IV et y entama, au sujet du marquisat, des négociations qui furent suivies de l'invasion de la Savoie par les Français. Il profita ensuite de la paix pour persécuter les protestans, proscrivit l'exercice public de leur culte, expulsa les ministres, et (ce qui valait encore mieux) rendit à l'Église les biens qu'elle avait perdus. Il employa des moyens odieux pour extirper le calvinisme en Savoie. Ayant voulu encore une fois s'emparer de Genève, il y essuya une nouvelle humiliation, car il fut repoussé avec perte. Après des guerres multipliées, Charles-Emmanuel mourut en 1630, laissant la renommée d'un guerrier vaillant et d'un habile général, mais d'un despote ambitieux, téméraire et orgueilleux.

Le trône ducal fut alors occupé par son second fils, Victor-Amédée, qui hérita de la guerre que son père soutenait contre la France. Jules Mazarin (depuis premier ministre de France) négocia la paix entre les puissances belligérantes. Mais les prétentions excessives du cardinal de Richelieu rallumèrent une guerre mal éteinte. Après quelque temps employé en négociations, en intrigues, en vaines discussions, le duc de Savoie fit alliance avec la France et entra dans le Milanais. — Sur ces entrefaites, Victor-Amédée mourut d'une maladie violente.

Son fils François-Hyacinthe, qui lui succéda en 1637, à l'âge de cinq ans, mourut un an après son avénement. Son règne n'est guère remarquable que par le projet audacieux que conçut le cardinal de Richelieu de s'emparer de Verceil et d'enlever la régente avec ses deux fils, comme gage de l'alliance conclue entre la Savoie et la France. Mais le maréchal de Créqui, commandant l'armée française en Piémont, refusa de se prêter à ce coup de main, dont les suites auraient pu devenir fatales à la France, par l'indignation qu'il n'eût pas manqué d'exciter en Europe.

La couronne passa alors sur la tête de Charles Emmanuel II, frère du précédent, et âgé seulement de quatre ans. Les troubles et les dissensions intestines qui accompagnent d'ordinaire les régences, se renouvelèrent ici avec plus de fureur que jamais. Le cardinal de Richelieu soufflait le feu de la guerre civile par les moyens les plus odieux, dans le but, sans doute, de faire du Piémont une province française. Charles mourut en 1675,

après avoir recouvré la libre possession de ses états occupés par les Français et les Espagnols. Les premiers cependant gardèrent Pignerol.

Nous abordons la troisième époque de l'Histoire de la maison de Savoie. C'est, comme nous l'avons annoncé, celle qui comprend les princes de cette famille qui ont porté le titre de roi, et qui ont joué, comme tels, un rôle beaucoup plus important sur la scène politique de l'Europe.

Victor Amédée II, premier roi, fut le fondateur de la monarchie sarde. Toutes les années de son règne furent employées à l'accroissement de sa puissance. Soit par crainte, soit par espérance, il se rendit, en 1685, complice de l'intolérance de Louis XIV, non-seulement en défendant l'entrée de ses états aux calvinistes chassés de leur patrie par la révocation de l'Edit de Nantes, mais encore en faisant aux Vaudois une guerre non moins horrible que les Dragonnades. Comme s'il eût fait l'expédition la plus glorieuse, Victor-Amédée « fit un voyage de plaisir à Venise » pour savoir quel parti il devait embrasser dans les événemens qui se préparaient alors. On sait que, peu satisfait des procédés de Louis XIV à son égaad, il accéda à la ligue d'Augsbourg; que Catinat gagna la bataille de Staffarde contre l'armée Austro-Piémontaise; que, sur l'ordre de Louvois, le maréchal français mit à feu et à sang le Montferrat et le Piémont. Victor trouva alors dans les Vaudois un dévouement qu'il ne méritait pas; ceux-ci firent aux Français une guerre d'escarmouche des plus dangereuses. Dans toute la guerre de la succession d'Espagne, Victor-Amédée joua un rôle fort équivoque; il changea de parti trois ou quatre fois. En 1713, par suite du traité d'Utrecht, Victor-Amédée devint possesseur de la Sicile, domaine auquel était attaché le titre de roi, mais dont il fut obligé de se dessaisir cinq ans après, pour recevoir en échange l'île de Sardaigne. Après un long règne, dont la fin fut heureuse et paisible, il abdiqua la couronne en 1730, après avoir régné 55 ans.

Charles-Emmanuel III, son fils, vit le commencement de son règne troublé par un incident qui pouvait avoir les suites les plus graves. Pressé par les instances de la marquise de Spigno, seconde Maintenon, femme hautaine et ambitieuse, l'ancien roi voulut revenir sur son abdication et reprendre les rênes de

l'état. Charles-Emmanuel, fort peu disposé d'ailleurs à descendre du trône, assembla, à minuit, un conseil composé des grands du royaume, qui tous opinèrent pour le maintien de la couronne sur sa tête. Cependant Victor-Amédée faisait de vaines tentatives pour s'assurer de la citadelle de Turin. L'habitude qu'avait l'armée de le voir à sa tête inspirait la crainte d'une guerre civile; il fallait prendre un parti violent, sans doute, mais indispensable. Le roi, vaincu par les sollicitations de son premier ministre, signa, « les larmes aux yeux et d'une main tremblante, » l'ordre d'arrêter son père et de le transférer au château de Rivoli, où celui-ci mourut en 1732. Dans les guerres auxquelles il prit part, Charles-Emmanuel, comme son père, eut alternativement pour alliés ou pour ennemis les Français et les Autrichiens. Enfin, après un règne assez prospère, il mourut en 1773, à l'âge de 72 ans. La plupart des historiens font l'éloge de l'administration de ce prince.

A l'avénement de Victor-Amédée III, fils de Charles-Emmanuel, l'Europe jouissait d'une paix profonde, qui paraissait devoir être durable. Son règne fut en effet heureux et tranquille jusqu'au commencement de la Révolution française. Les idées républicaines, qui avaient triomphé chez nous, se propagèrent avec rapidité dans les pays voisins. Quoique des émeutes eussent éclaté dans plusieurs parties du royaume de Sardaigne, Victor-Amédée, d'un caractère timide, aima mieux se tenir sur la défensive que de céder aux sollicitations des émigrés français, qui le pressaient de se mettre en campagne. Néanmoins, il fut déclaré ennemi de la France, et ses états furent envahis; il perdit dans l'espace d'un mois la Savoie et le comté de Nice, à la vérité fort mal défendus. Il se décida enfin à remplacer des généraux ineptes par le comte de Saint-André, qui tint tête aux Français. Presque réduit à ses propres ressources, il organisa une armée que M. Frézet fait monter à 60,000 hommes. Cependant Louis XVI, précipité du trône, avait perdu malheureusement la vie. L'Europe se coalisa contre la France; et les alliés remportèrent une victoire à Neerwinde. Cet avantage et l'apparence formidable de la coalition donnèrent de l'assurance au roi de Sardaigne, qui résolut d'agir offensivement. Son armée eut d'abord d'assez brillans succès contre le général Brunet; mais Kellermann, le vainqueur de Valmy, alla rétablir nos af-

faires en Savoie; Dumas et Masséna parvinrent à fixer la victoire sous nos drapeaux. Les progrès journaliers de l'armée française répandirent l'épouvante dans la capitale du Piémont. Il s'y forma deux partis : l'un, porté à la paix, inclinait fortement à une alliance avec la République; l'autre, repoussant toute transaction avec les idées libérales, voulait, quoiqu'il dût en coûter, pousser la guerre avec vigueur. Ce dernier l'emporta. « Si ce n'était pas le parti le plus sûr, c'était du moins le plus honorable » dit M. Frézet, avec une naïve bonne-foi. Quoiqu'il en soit, l'armée austro-sarde redoubla d'efforts pour éloigner le danger qui menaçait le cœur du royaume; elle obtint, dans les Alpes liguriennes, un avantage assez marqué, qui devait être suivi d'une sanglante défaite à Loano, où les Français, sous la conduite de Schérer et de Masséna, firent des prodiges de valeur. Enfin, Buonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. Dès lors, comme on sait, la guerre ne fut presque qu'une suite de victoires pour nos armes. La consternation régnait à Turin; cependant les partisans de la guerre étaient toujours les plus forts. Dans cette extrémité, le roi convoqua un conseil extraordinaire. Le cardinal Costa, qui en faisait partie, émit des opinions pacifiques qui prévalurent. En conséquence, un armistice fut conclu avec l'armée française. Il fut signé, le 15 mai 1796, un traité par lequel Victor-Amédée cédait à la République une grande partie de ses états. Cinq mois après, ce prince mourut à l'âge de 70 ans.

Charles-Emmanuel IV, son fils, monta sur un trône ébranlé par une guerre désastreuse et environné des plus grands dangers. Charles-Emmanuel conclut avec la France une alliance offensive toute en faveur de celle-ci, et sur la durée de laquelle un prince peu clairvoyant pouvait seul se faire illusion. Le Piémont était en proie à la guerre civile et aux plus affreux désordres; Turin fut le théâtre d'excès révoltans auxquels donnèrent lieu l'imprudente légèreté de quelques officiers français, et surtout le caractère haineux et vindicatif des Italiens. — Cependant il se formait contre la France une nouvelle coalition; Souwaroff accourait à la tête d'une armée russe; Naples et l'Autriche étaient en armes; dès-lors l'arrêt qui précipita Charles-Emmanuel du trône fut prononcé par le Direc-

toire, et une armée française inonda le Piémont. Le roi se récria contre ces mouvemens hostiles et adressa au peuple une déclaration empreinte de la frayeur dont il était saisi. Le gouvernement français, fort de ses victoires, signifia à Charles-Emmanuel l'ordre de céder à la république le peu de terre qui lui restait sur le continent. Le malheureux roi fit entendre les derniers accens de la douleur et se soumit à cette dure injonction. Le cœur navré, il quitta sa capitale et son royaume, et après avoir parcouru quelques parties de l'Italie, il s'embarqua à Livourne pour l'île de Sardaigne. Sur le vaisseau qui le portait, il fit rédiger par le chevalier de Balbe une protestation pleine de noblesse, qui mécontenta la France. Celle-ci, selon M. Frézet, « épia l'occasion de l'en punir en allumant le feu de l'insurrection au nord de l'île. » — Cependant les Français essuyaient des revers en Italie; l'armée combinée des Russes et des Autrichiens faisait des progrès rapides et alarmans pour la domination française. Les alliés étaient maîtres de Turin. Souwarof fit parvenir cette nouvelle à Charles-Emmanuel, et l'invita à rentrer dans ses états. Celui-ci arriva en Italie et resta quelques temps à Florence. Mais la mésintelligence s'était mise entre les généraux russe et autrichien et entre leurs cabinets respectifs. En outre, la révolution du 18 brumaire avait éclaté; et Buonaparte était chef du gouvernement. Nous ne retracerons pas ici la magnifique campagne d'Italie, si glorieuse pour le premier consul; il n'est personne qui n'en connaisse les moindres détails. Ces brillans succès firent évanouir le peu d'espoir qui restait au roi de Sardaigne; ce prince abdiqua en 1802, à Rome, où il mourut en 1819.

Son frère, Victor-Emmanuel, duc d'Aoste, lui succéda. Pendant la plus grande partie de son règne, il dut se contenter de son île de Sardaigne; car tous ses états faisaient partie de l'empire français. Vainement il sollicita l'intervention, en sa faveur, des cours étrangères; il n'obtint que des démonstrations d'amitié, des paroles évasives ou des refus positifs dictés par la terreur que répandait Napoléon. Il s'occupa assez activement de l'organisation administrative, judiciaire et militaire de la Sardaigne, et publia des édits dont on doit reconnaître la sagesse. Ainsi, on peut dire que l'île gagna beaucoup au détrônement de son roi. Enfin, la restauration de 1814, qui rendit

plusieurs couronnes à leurs anciens possesseurs, donna à Victor-Emmanuel plus de domaines qu'il n'en avait perdus, car l'état de Gènes lui échut en partage. Cependant M. Frézet trouve cette restauration incomplète; mais le traité de Vienne, conclu en 1815, ne lui laisse plus rien à désirer.

Nous terminerons ici l'analyse de l'histoire de la maison de Savoie. Nous n'avons pas besoin de dire dans quel esprit cet ouvrage est composé. L'ensemble de cet article doit l'avoir assez fait connaître. M. Frézet, « prêtre de l'ex-congrégation enseignante de St.-Joseph de Lyon », ne peut être soupçonné d'attachement au régime constitutionnel; nous n'avons que trop souvent reconnu sa prédilection pour le pouvoir absolu; il ne néglige aucune occasion de montrer son estime et son affection pour une société trop fameuse, dont il fait probablement partie. Toutefois son livre, bien que le style en soit prolixe, lourd et même incorrect, est loin de manquer d'intérêt. Le règne de chaque prince est accompagné d'un tableau chronologique des personnages contemporains les plus célèbres dans tous les genres ou des événemens qui ont signalé les époques auxquelles ils appartiennent. Quoi que ce ne soient, en général, que de simples indications de noms propres, de faits et de dates, cette partie accessoire de l'ouvrage peut néanmoins être considérée comme le complément de l'histoire générale et synchronistique de l'Europe, que l'auteur paraît avoir voulu présenter en écrivant celle des princes de Savoie. E. C. D. A.

262. Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon, sous le siècle de Louis XIV et la Régence, etc., etc. 8e livraison, composée des Tom. XV et XVI. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. Paris, 1829; Sautelet. (1)

Les éditeurs de cet ouvrage ont rempli leurs engagemens envers le public avec une fidélité scrupuleuse et qui mérite d'être citée en exemple à ceux qui publient des ouvrages par souscription; mais cette ponctualité nous a mis nous-même en défaut, et ne nous a pas permis de les suivre et de consacrer, comme nous l'avions projeté, un article spécial à l'examen de

(1) Cette publication doit être incessamment terminée par celle d'un volume de table imprimé en petit texte à deux colonnes, et dont le prix égal à celui d'une livraison, sera de 14 fr.

chacune des livraisons des mémoires *authentiques* les plus curieux que l'on ait publiés depuis long-temps. Nous y reviendrons, dans un article d'ensemble, où nous essaierons de faire apprécier le genre de mérite qui caractérise les 16 volumes dont ils se composent, et surtout l'utilité que les historiens futurs de notre histoire peuvent en retirer. En attendant, nous citerons ici le jugement d'un journal, dont les éloges ne seront sans doute récusés par personne, puisqu'ils sont en même temps l'expression générale des sentimens que la lecture des *Mémoires de St.-Simon* a fait naître chez les lecteurs de tous les partis. La *Quotidienne* du 16 déc. dernier a dit de cet ouvrage, et nous aimons à redire après elle, « qu'on y trouve porté au plus haut degré le genre d'intérêt que l'on cherche dans les mémoires ...., qu'il est certain que nul ouvrage n'a encore mieux fait connaître la fin du grand siècle ....; enfin, que nul ne saurait rendre davantage le lecteur contemporain des événemens qu'on lui raconte. » E. H.

263. Annuaire historique universel pour 1828, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'état et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; une *Chronique* offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc., et des *Notes* pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts; par C. L. Lesur. (11e année.) Un fort volume in-8° de v-711 et 272 pages; prix, 12 fr. Paris, 1829; Thoisnier-Desplaces.

La réputation de ce livre est faite, et sa place est marquée dans toutes nos bibliothèques; ou plutôt, il offre à lui seul une bibliothèque indispensable à tous ceux qui, par goût ou par devoir, veulent se tenir au courant des événemens de la politique contemporaine, chez les différens peuples de la terre, et de tous les faits importans qui sont du domaine de l'histoire. Ses deux premières et principales parties, savoir : l'*Histoire de France*, en 13 chapitres (p. 1 à 310), et l'*Histoire étrangère*, en 11 chap. (p. 311 à 711), sont traitées avec un soin tout particulier par l'auteur, qui a eu pour aide, en 1828, M. H. Davenne pour la partie analytique de la *Session législative de France* et pour la *Chronique*.

Cette dernière partie, qui occupe les p. 195 à 246, ainsi que la suivante, qui est consacrée, sous le titre de *Notes*, aux ciences, aux lettres et aux arts (p. 247 à 256) nous semblent encore susceptibles de perfectionnemens. Il vaudrait peut-être mieux renoncer tout-à-fait à donner un tableau de la situation de la France sous ce dernier rapport, que de se borner à une esquisse aussi pâle et aussi incomplète. Et toutefois, dans les 10 pages qu'occupe ce tableau, on peut encore trouver des longueurs, ou du moins des redites, car on y revient quelquefois sur des séances académiques ou des premières représentations d'ouvrages dramatiques dont il a déjà été parlé dans la *Chronique*. Il nous semble que ces deux parties pourraient être combinées de manière à ne point former de double emploi, et que tous les faits littéraires, par exemple, dont l'importance chronologique est moins grande que celle des faits historiques, devraient être réservés pour la partie scientifique, au lieu d'être placés, à leur date, dans la *Chronique*, comme on persiste à tort, selon nous, à le faire. Cette dernière partie, que son titre caractérise parfaitement, ne devrait présenter que les faits importans dans l'ordre historique et politique, et il vaudrait mieux omettre une date dans l'ordre chronologique de l'année que de surcharger cette date d'un document qui lui est tout-à-fait étranger (1). Nous trouvons, par exemple, dans la *Chronique* (p. 200) la statistique des professions à Londres, (p. 204) un extrait des *Observations médicales* de notre estimable collaborateur M. Villermé, sur la *taille moyenne des habitans de Paris*, enfin (p. 245) des extraits du tableau qu'un autre de nos plus savans collaborateurs, M. Balbi, a publié sous le titre de la *Monarchie française comparée aux principaux États*

(1) C'est aussi le reproche que nous adresserons à un autre ouvrage publié cette année pour la première fois, sous le titre d'*Annales contemporaines*, par M. E. D., avocat à la Cour royale de Paris, et dont il n'a encore paru que 3 vol. in-18 (il devait y en avoir 4 par année, un pour chaque trimestre; prix, 8 fr., et 10 fr. par la poste, *au profit d'une colonie d'indigens.* Paris, au bureau des *Annales*, rue Neuve de Luxembourg, n° 15). Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui a pour second titre: *Précis des événemens les plus mémorables qui se sont passés sur la surface du globe dans le cours de* 1828, quand nous aurons reçu le dernier volume de l'année.

du monde. Or, ces documens, que les lecteurs de l'*Annuaire* ne peuvent que savoir gré sans doute à M. Lesur d'avoir recueillis, ne sont point du ressort d'une Chronique, et devraient plutôt trouver également leur place dans la partie scientifique, qui pourrait ainsi recevoir toute l'extension et tout l'intérêt désirables.

Nous nous sommes étendu sur cette observation critique, parce qu'elle est presque la seule que l'on puisse aujourd'hui adresser à un ouvrage devenu indispensable à toutes les grandes bibliothèques et à tous les hommes d'état de l'Europe, ouvrage qui a laissé bien loin derrière lui ceux qui ont pu lui servir de modèle, et le seul sans doute où l'on trouve, outre l'appréciation impartiale des faits, dans la partie historique, cette foule de documens importans que l'auteur réunit chaque année dans son *Appendice*, et qui occupent dans le volume que nous annonçons 194 pages, partagées entre la France et l'étranger. E. H.

264. Sur l'épouse de Henri Ier, Roi de France; par M. Roussof. (*Sinn otiétschestva. — Le fils de la patrie;* 1824, n° 46 et 47.)

On lit, dit M. Roussof, sur une carte généalogique des rois de France : *Henri* Ier *naquit en* 1005, *fut couronné à Reims en* 1027, *se maria en* 1044, *et mourut en* 1060. *Il eut pour épouse Anne de Russie* (*de Rusi*), *fille d'Elbe* I. D'après les historiens français eux-mêmes, les Russes ont admis comme vérité historique, que cette princesse Anne était fille d'Yaroslaf Vladimirovitch; cependant la patrie de cette reine est jusqu'à présent mise en France au nombre des problèmes historiques.

Dans un livre intitulé : Mémoires et anecdotes des reines de France, par Radier; Amsterdam, 1776, on trouve la généalogie et tous les détails concernant Anne, femme de Henri Ier, et vingt passages des histoires normandes font tous mention d'Anne, princesse de Russie (1). Il serait difficile de rencontrer quelque détail qui ait échappé à la scrupuleuse attention de l'his-

(1) Histoire de Normandie, par Gabriel de Moulin; publiée en 1631. Il y est dit : Raoul, comte de Normandie (le même que Raoul de Créqui), avait pour femme Agnès, fille de George-le-Slavon, roi de Russie, veuve du roi Henri et mère de Philippe.

toriographe de Russie ; tout a été examiné, compulsé par lui, jusqu'au nom d'Elbe ci-dessus mentionné, et plus de cent historiens s'accordent à dire qu'Anne était une princesse russe, mais aucun d'entr'eux n'affirme, ne dit même que la patrie de la reine Anne fût le pays situé sur le Volkhof ou le Dnieper, ou cette Russie qui eut jadis pour capitales Novgorod et Kief. En France, les Ruthéniens passaient seulement pour d'anciens peuples de l'Aquitaine, où se trouvent aujourd'hui Rhodez ou le Rouergue ; et quoique César les distingue des Gaulois, quoique Danville, dans ses Commentaires sur César, publiés à Amsterdam en 1763, pag. 46, ait décrit d'une manière fort exacte les frontières de Ruthénie, quoiqu'enfin Cambden, dans sa Description de l'Angleterre, dise, pag. 39, que les Walles anglais, les Wallons belges et les Valaques du Danube (1), soient de même origine, cependant ils ne prétendent pas que les Ruthéniens qui, selon nous, sont des Russes, soient restés en France sous le même nom jusqu'au onzième siècle. D'après des recherches historiques plus modernes, celles nommément de 1726, il existait en France des colonies nommées *Rousses*, l'une en Languedoc, composée de 1192 habitans, l'autre en Franche-Comté, forte de 325 individus. Dans le Gallia Christiana, publié à Paris en 1715, l'éparchie russe, qui y commence vers l'an 450, selon l'histoire ecclésiastique, y est énumérée avec beaucoup d'exactitude, et la liste chronologique de ses archevêques va jusqu'au-delà du XIIe siècle.

1.	Amantius.
2. 506.	Quintian.
3. 535.	St.-Dalmat.
4. 583.	Théodose.
5.	Innocent.
6.	Bogdau (Deus dedit).
7.	Vere.
8.	Arède (Aredus).

(1) Dans un autre passage, contre l'opinion de Schlœzer et de Jean Potosky, l'auteur promet de prouver que Nestor a eu raison de placer les Valaques de son temps près des Angles, c'est-à dire dans la Zélande où est maintenant l'île de Walcheren (Walachria). Voy. le cours de géographie de Ziablowsky, Tom. II, p. 222...... Nous transcrivons ces opinions singulières pour faire voir qu'en Russie comme ailleurs on s'égare dans les recherches sur l'origine des peuples.

9. .... Farald.
10. 862....... Élizachar.
11. 865....... Aimar.
12. 887....... Fromard.
13. 900....... Gausbert.
14. 922....... Bogdan II.
15. 933....... Youri ou George (*Jurius seu Georgius*.)
16. .... Aimar II.
17. .... Manga-Fred.
18. .... Bogdan III.
19. 1023...... Arnold.
20. 1052...... Pierre.

L'éparchie renferme en tout une liste de 58 archevêques; mais on ne remarque pas qu'il y soit fait mention de *Robert de Russie*, cité par Bellarmin au nombre des écrivains ecclésiastiques du XIIIe siècle (1280), non plus que de Loukian, évêque russe, et *Toparchus* qui assista en 431 au Conseil d'Éphèse; quelques-uns prétendent que cette liste est celle des archevêques aquitains, parce qu'il existe encore dans cette province des traces d'ancien langage slavon : par ex., la ville d'Alesia a pris son nom du mot *Lèsse* (forêt), les rivières Soulga ou Soula, le Doubs et Roussa ont exactement les mêmes dénominations. Nous lisons dans un passage : *Wilgelmus sectorferri hoc cognomen adoptus est quod loricatum Normanum in certamine ense proprio nomine* CORTO *durissimo per media pectoris et ventris secuit unâ* (*tantùm*) *percussione*. Conséquemment le *Corte* ou le diminutif *Kortik*, en usage chez les Slavons du Danube et de Russie, l'était également chez les Russes d'Aquitaine.

Mais revenons à Elbe Ier. On trouve dans le Dictionnaire historique de Moréri une généalogie abrégée du comte russe Elbe; mais ce Dictionnaire, non plus qu'Anselme, dans son Recueil de toutes les généalogies des maisons souveraines de France, ne disent point qu'il y ait eu une princesse Anne accordée en mariage au roi Henri. Le Suédois Belzenstiern, dans son livre ayant pour titre : Généalogie d'Anne, reine de France, publié en 1740, s'appuie d'abord sur l'histoire ecclésiastique d'Adam de Brême, imprimée en 1592, dont le Scholiaste dit nommément que Hérald, à son retour de la Grèce, épousa une fille

de Herzlef, roi de Russie; que la seconde fut donnée à André, roi de Hongrie, qui en eut Solomon; et que la troisième fut mariée à Henri, roi de France et des Français. Mais peut-être le Scholiaste d'Adam de Brême a-t-il confondu le Henri d'Allemagne et celui de France, qui tous deux étaient Francs. Il y avait alors à la cour de Henri, roi d'Allemagne, des ambassadeurs russes pour un mariage qui ne fut point réalisé, et, dans la Chronique de Lambert d'Aschaffenbourg, on lit ce qui suit sous la date de l'an 1043: « *Rex (Henricus) incarnationem domini Goslariæ celebravit... Ibi inter diuersarum prouinciarum Legatos, Legati Russorum tristes redierunt, quia de filiâ regis sui, quam regi Henrico nupturam speraverunt certum repudium reportabant.*

D'un autre côté, dans un livre intitulé: *Rerum Boicarum scriptores, Offelii*, 1763, on trouve le passage suivant, pag. 374: en 1043, *legati Rusonum Henrico regi magna dona detulerunt, sed majora recipientes abierunt.*

Qu'est-ce que la Rouzara? même ouvrage, pag. 725.

Rusara Marcha erat ad eum locum quem uocant Cidalaribach in Sattum Enissæ fluvii inter Danubium et Ibisiam atque Hurilam.

Voici encore un autre passage non moins convaincant, me dit-il, pag. 665.— *Agnès regina Franciæ obiit filia ducis Meraniæ Bertoldi.*

Mais comment intrépréter ce passage comme se rapportant à l'Agnès russe, dont nous parlons, tandis que le passage ci-dessus démontre assez clairement que les ambassadeurs russes qui se présentèrent au roi Henri III étaient venus non des bords du Dnieper ou de ceux du Volkhof, mais bien des environs du Danube, formant une province du royaume de Henri, qui n'exista jamais sur les rives du Dnieper?

A l'appui de l'opinion généralement adoptée par les Russes, voici encore un témoignage que Schlœzer lui-même regarde comme authentique, comme indubitable, et surtout comme inappréciable pour l'histoire de Russie: l'éditeur d'une légende trouvée dans le ci-devant couvent des Bénédictins de Blaubeuern, dans le royaume de Würtemberg, a rencontré dans un vieux manuscrit de l'Église catholique-romaine de St.-Audomar, le post-scriptum suivant:

Anno incarnati Verbi 1048, *quando Henricus, rex Francorum misit in Rabastiam Catalaunensem Episcopum Rogerum pro filiâ regis, illius terræ Anna nomine, quam debebat ducere uxorem, deprecatus est Odalricus præpositus S. Mariæ Remensis ecclesiæ, eumdem Episcopum, quatenùs inquirere dignaretur, utrùm in illis partibus esset Cersona, ubi Sanctus Clemens requiescere legitur; vel si adhuc mare partiatur die natali ejus et pervium esset euntibus, quod et fecit; nam a Rege illius terræ scilicet Ierosolano hoc didicit, et cæt.*

Mais ce post-scriptum est bien loin d'avoir la-même force que le passage précité, et l'événement rapporté à l'année 1048, serait effectivement postérieur au XVe siècle, car il n'y a eu que deux papes Jules, qui tous deux ont occupé le St.-Siège dans le XVIe siècle; le premier sous le nom de Jules II en 1503, et le second sous celui de Jules III en 1550. Quant à Jules Ier, qui était évêque de Rome en 335, son nom ne figure point sur la liste des souverains pontifes. Et en outre, y a-t-il jamais eu dans le Würtemberg une église de St.-Audomar? on fait bien mention d'Audomar dans la Chronique de Guillaume de Nangis, moine du couvent de St.-Denis, et imprimée en 1588 : sous la rubrique de l'an 987 il y est bien dit :

In gestis enim Sanctorum Richarii et Ualerici legitur, quod Huho magnus Comes Parisiensis pater istius Huhonis, ipsorum Sanctorum corpora quæ translata ab ecclesiis suis in Flandriam fuerunt, et reposita in ecclesiâ Sancti Bertini apud Sanctum Audomarum, terrore Normannorum, qui tunc Franciam vastabant, per visionem admonitus, ad suas fecit ecclesias reportari.

Mais il est fort douteux qu'il ait jamais existé une église de St.-Audomar, puisque le corps de ce Saint se trouvait dans celle de St.-Bertin. (1)

On parle ensuite de la Robastie, dont le roi, selon une autre chronique, était George-le-Slavon, roi des Ratiens (Georgius Sclavus Rex Ratiorum); mais ce nom est à peine historique : Ptolémée seul indique dans la Scythie, de ce côté du fleuve Imaï, vers les sources orientales du Ra, aujourd'hui le Volga, des peuples appelés Robostsi ou Robastsi. Le même géographe parle également de Ratiast, la Limoges actuelle, ville d'Aquitaine, mais jamais il n'a fait mention, lui non plus que d'au-

(1) L'auteur russe ignore que l'abbaïe de St.-Bertin était à St.-Omer, en latin *apud Sanctum Audomarum*.

tres, d'un peuple Ratsien ou Ratien. Il dit seulement, L. 2, ch. 7, *Ratiastuno : Lemouicum urbs vulgò Limoges.* Ch. Etienne : *Lemouices* (1) *bonne ville de la première Aquitaine, dans l'exarchat des Gaules, capitale du Limousin, sur la Vienne, évêché dès le 3e siècle sous la métropole de Bourges.* Conséquemment si George-le-Slavon, roi des Ratiens, n'est pas de pure invention, il doit avoir eu ses états dans l'Aquitaine, sur la Vienne, et non aux sources du Volga ou de la Kama. De plus, qu'on lise attentivement le Suédois Belzenstiern : cet historien affirme, d'après un annaliste anonyme d'Aquitaine, que le père de la reine Agnès s'appelait Iourischlot; mais l'Aquitaine est justement le pays où se trouvait la Russie française, et dont la maison *de Russi* est originaire. Par quel hasard une chronique de la Russie d'Aquitaine aurait-elle été parler des affaires de la Russie scythe. Selon M. Roussof les mille opinions émises dans l'histoire de l'épouse du roi Henri Ier, du moins les principales, c. à d. ses différens noms d'Anne, d'Agnès ou de Gertrude; les diverses époques de son mariage, 1036, 1044 ou 1051; les différens noms de son père, que l'on nomme tantôt Yaroslaf, tantôt George ou Jules Claude, tantôt enfin Jarodislaf, Guertslef, Guérisklo ou Yourichlott, tantôt même Gautier, selon Aymons et Chappuy; les noms également très-différens de l'évêque qui fut envoyé pour la demander en mariage, et que l'on nomme tantôt Gautier, Valter ou Roger, toutes ces erreurs proviennent uniquement de ce que l'on a confondu la Russie d'Aquitaine avec la Russie de Scythie, et surtout de ce que la plupart des manuscrits sont controuvés.

« Cela n'est pas étonnant, poursuit M. Roussof, puisque les premières notions que les Français ont eues de la Russie Scythe ou la Moscovie ne remontent pas au-delà de l'année 1574. Mais pour s'assurer des faits, il lui semble indispensable de confronter les autorités : par exemple, la vieille histoire de Mézeray dit bien que la reine Anne était fille d'Yaroslaf, et petite-fille de Vladimir. Dans les Grandes Annales et Histoire générale de France de Belford, ouvrage bien plus ancien (1579) et antérieur de seize ans à Adam le Scholiaste, vous lisez que Anne était fille de George, roi ou tsar de Russie. Il reste maintenant la chronique plus ancienne encore de Saint Denis, imprimée

(1) Mais il y avait en Poméranie un peuple *Lemovii.*

sans année et en lettres gothiques, et que les savans rapportent à l'année 1514. Il n'y est fait mention ni de Georges ni d'Yaroslaf, et les circonstances du mariage y sont exposées de la manière suivante :

« *De la Niepse Henri l'Empereur d'Allemagne que le Roi avait épousée eut une fille q'asse tost après mourout. La mère mesme ne vesquit pas depuis longuement, et le Roy ne vouloit estre sans femme envoya Gaultier leuesque de Meaux au Roi de Roussie, et lui mandoit qu'il lui envoyast une sienne fille qui auoit nom Anne, et celluy, qui moult en fut le fit volontiers; et quant elle fut venue le Roi manda ses Barons, et la espousa solempnellement.*

« L'évêque lui-même suppose que Henri, redoutant le sort de son père et qui ne pouvait se marier à aucune des princesses européennes d'alors, envoya demander la fille d'Yaroslaf, prince de Russie. Si les suppositions pouvaient, dit M. Roussof, tenir lieu des vérités historiques, on pourrait vous en faire une bien mieux fondée et bien plus conforme aux circonstances de cette époque. C'est qu'effectivement Henri épousa Anne, princesse de la maison souveraine française *de Russie.* Les papes ne consentirent point à cette union, mais, fort embarrassés alors par les événemens politiques, ils ne purent pas s'y opposer publiquement, si bien que Henri vécut fort paisiblement avec son épouse. Admettons, d'un autre côté, qu'une alliance avec Yaroslaf n'eût pas été désagréable à Henri; mais Yaroslaf aurait-il obéi à un ordre (mandatum) de Henri? Ensuite, pour parvenir jusqu'à ce prince, il fallait avoir des relations avec beaucoup d'autres souverains, demander au pape son consentement à ce que la princesse embrassât la religion romaine, et toutes ces circonstances sont tellement importantes, tellement indispensables qu'elles n'auraient certainement pas été omises par les annalistes français. »

265. **Histoire de Philippe-Auguste**; par M. **Capefigue**. Tom. III et IV. In-8°; prix des quatre vol., 30 fr. Paris, 1829. (Voy. le *Bulletin*, Tom. XII, n° 210.)

Déjà dans un premier article, nous avons rendu compte des deux premiers volumes de cet ouvrage. Il nous reste à parler des deux derniers.

Le troisième volume s'ouvre par la guerre religieuse des Albigeois. Les erreurs des Manichéens s'étant répandues dans le Languedoc et une grande partie du midi de la France, le pape s'efforça, par tous les moyens possibles, d'extirper l'hérésie, et les armes furent mises aux mains des habitans du nord. Philippe-Auguste était alors occupé de ses démêlés avec Jean-Sans-Terre, roi d'Angleterre; aussi ne prit-il d'abord aucune part à cette lutte déplorable; mais il permit à ses barons de prendre les armes, et tout le midi de la France fut ensanglanté. Les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges furent dépouillés de la plus grande partie de leurs domaines.

Cependant Philippe-Auguste, par ses confiscations sur quelques-uns des vassaux de la Couronne et par l'artifice de sa politique, avait mécontenté plusieurs de ses barons. D'un autre côté, le clergé, par ses richesses et son luxe, avait excité la convoitise des gens de guerre. Comme le roi était toujours en guerre avec Jean-Sans-Terre et Othon de Brunswick, empereur d'Allemagne, les ennemis du roi au-dedans et au-dehors du royaume se réunirent ensemble, et il ne s'agit de rien moins que de se partager les dépouilles de la France. Philippe-Auguste, dans cette situation critique, conserva la fermeté de caractère qui convenait à son rang; il fit un appel à ses vassaux fidèles, ainsi qu'aux communes qui prenaient chaque jour une nouvelle importance, et la cause de la France triompha dans les plaines de Bouvines.

Philippe-Auguste put alors donner à ses vues d'ambition toute l'extension qu'il voulut. Déjà une fois le roi Jean, par suite de ses brouilleries avec le pape, avait été excommunié et déclaré déchu du trône, et Louis, fils de Philippe-Auguste, avait été appelé à régner sur l'Angleterre. Jean, s'étant ensuite aliéné ses barons et son clergé, vit une grande partie de son peuple s'élever contre lui, et un prince français fut proclamé dans Londres. Mais Jean mourut peu de temps après; les Anglais ne tardèrent pas à éprouver pour le fils les sentimens qu'ils avaient refusés au père, et le fils de Philippe-Auguste fut obligé de repasser en France, deçu dans ses espérances.

Pendant ce temps la guerre continuait dans le Languedoc; l'aversion des peuples du midi contre les peuples du nord ne cessait de s'accroître. Les anciens souverains du pays furent de

nouveau proclamés ; le comte de Montfort fut tué, et la contrée recouvra quelque tranquillité.

A la même époque plusieurs chevaliers français s'illustrèrent par de brillans exploits en Syrie, en Palestine, en Italie et dans l'empire grec. Dans ce siècle de guerres et de révolutions, il n'était pas rare de voir des empires changer de maîtres, des dynasties s'éteindre, de simples soldats ceindre le diadême ; et les chevaliers parcouraient le monde, cherchant de glorieuses aventures.

En même temps Philippe-Auguste cherchait à favoriser et à régulariser le mouvement qu'éprouvait la société pour se classer et améliorer son sort. De temps en temps il publiait des édits à ce sujet.

A la fin la santé de Philippe-Auguste s'affaiblit, et il mourut en 1223, après un règne de quarante ans.

L'ouvrage de M. Capefigue est terminé par un tableau du caractère général des douzième et treizième siècles, de l'état des mœurs parmi les différentes classes de la société, de la situation des lettres, des arts et du commerce.

Aucune époque de notre histoire, comme on voit, n'était plus fertile en événemens. M. Capefigue, sans se borner à la personne de Philippe-Auguste, comme semblerait l'indiquer le titre, a entrepris d'embrasser le sujet dans toute son étendue, et a fait une véritable histoire de France sous le règne de ce prince. Il s'exprime ainsi en finissant : « Mon dessein a été de faire connaître et de résumer, pour ainsi dire, en un seul règne toute cette merveilleuse société du moyen âge, dont les mœurs, les lois, les opinions ne nous ont été décrites que d'une manière imparfaite. Le caractère de Philippe Auguste s'est fondu dans ce grand tableau. On ne s'est pas assez arrêté sur la grande influence que le douzième et le treizième siècles ont eue sur la réforme générale du quinzième ; j'ai cherché à la faire ressortir en exposant les faits, les opinions, la marche de la liberté rationnelle, la décadence de l'église. J'ai vu la puissance papale faisant un dernier effort, mais travaillée par mille germes de mort ; la royauté cherchant à s'établir sur des bases fixes et régulières ; un nouvel élément de liberté pénétrant dans la société par l'association de la classe bourgeoise enfin, un notable progrès dans les voies de l'indépendance et de la raison générale. »

Il est certain que cet ouvrage présente l'état de la société et les événemens de l'époque sous un point de vue nouveau. On y voit les diverses classes d'hommes en action, les diverses races en scène, et chacune y conserve son caractère particulier. L'auteur, pour rendre l'effet encore plus frappant, a cherché à paraître le moins possible, et, dans toutes les occasions, il a fait parler les écrivains du temps. Seulement, il a, ce nous semble, trop prodigué les citations : « J'ai dû, dit M. Capefigue, donner les faits dans leurs plus petits détails; car je n'ai jamais compris la possibilité de juger un siècle, sans entrer dans les plus intimes secrets de la vie publique et privée. » Mais plus d'une fois ces citations portent sur des choses insignifiantes, et ne font que rallentir l'intérêt. Elles ont un autre inconvénient; c'est que le caractère principal, qui est celui de Philippe-Auguste, étant déjà en partie effacé par cette multitude de personnages et de scènes qui se pressent les uns les autres, disparaît presque en quelques endroits.

M. Capefigue a porté ce goût de citations jusques dans les endroits où il parle lui-même, et on voit à tout instant revenir dans son récit des expressions qui étaient usitées dans le moyen âge, mais qui aujourd'hui sont vieillies ou devenues triviales. Il nous semble qu'un écrivain doit se montrer fidèle à son siècle, surtout quand son siècle a acquis une supériorité incontestable de langage et de lumières.

Enfin, M. Capefigue, outre quelques erreurs de faits qui lui ont échappé, nous semble avoir été bien sévère sur certaines matières religieuses et politiques. Par exemple il s'exprime ainsi sur la religion catholique : » Le catholicisme n'existe pas là où il n'est pas la source unique du pouvoir. Comme il forme une hiérarchie et un gouvernement, sa destinée est de régner ou de périr. Qu'un pontife capable monte dans la chaire de Saint-Pierre, et il peut ébranler toutes les royautés catholiques; qu'un homme fort vienne sur le trône, et le catholicisme est menacé. Il y a donc lutte entre deux principes inconciliables, celui d'une puissance civile, et d'un gouvernement ecclésiastique. »

M. Capefigue annonce une histoire de Louis XI. « Ce que Philippe-Auguste, dit-il, avait commencé, Louis XI l'a mis à fin. Le quinzième siècle a été comme le complément du treizième. Ce sont deux époques qu'on ne peut séparer. » R.

MÉLANGES.

---

266. ANEKΔOTA, etc. — Anecdota Græca, è codicibus regiis descripsit, annotatione illustravit J. Fr. Boissonade. Parisiis, excusum in Regio Typographeo, Regis permissu, 1829. Vol. I.

Le mot grec Ἀνέκδοτα n'a point l'acception que nous donnons vulgairement en français au mot *Anecdotes*, comme le rend mal à propos l'abbé Mongault, dans sa traduction des lettres à Atticus (II. 6 et XIV 17); ce mot doit s'entendre, en général, des ouvrages non encore publiés; de sorte que le sens de ce titre est réellement : *Divers morceaux inédits de littérature grecque, tirés des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et enrichis d'un commentaire, par J. Fr. Boissonade.*

Le savant éditeur de cette collection a pris pour épigraphe ce passage de Saint-Jean : Συναγάγετε τὰ περισσεύσαντα κλάσματα, ἵνα μή τι ἀπόληται (XI. 12). *Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.* En effet, rien n'est à négliger : de l'auteur le plus obscur, on peut recueillir d'utiles renseignemens pour l'histoire et pour la langue; l'essentiel est de savoir bien mettre en œuvre; sous ce rapport, le tact délicat, le jugement exquis, et les connaissances profondes de M. Boissonade, ne laissent rien à désirer.

Avant que de donner une idée de cette partie importante de son travail, faisons connaître succinctement les pièces que renferme ce premier volume.

On peut le diviser en trois parties :

La première renferme plusieurs recueils de pensées diverses, tirées soit des auteurs ecclésiastiques, soit des philosophes païens; le premier de ces recueils a été fait par un moine, nommé Jean Georgide; les pensées en appartiennent toutes à des auteurs chrétiens, tels que St-Basile, Saint-Grégoire de Nazianze, Eusèbe, les Proverbes, l'Ecclésiaste, etc. Les quatre suivans, qui ne portent pas de noms d'auteurs, présentent à peu près le même caractère. Le sixième comprend les pensées des sept

Sages de la Grèce; le septième contient les réponses que firent les neuf Sages indiens à Alexandre; elles sont à peu près les mêmes que celles que rapporte Plutarque, dans la Vie d'Alexandre (Plut. IV, p. 142, éd. Reisk.) Le huitième, écrit en vers, contient des pensées de Ménandre et de Philistion. Quant à ce dernier nom, je regrette que l'auteur n'ait pas dit quelques mots sur la question traitée par Meinecke, dans sa préface des fragmens de Ménandre (p. IX), où il établit que souvent le nom de *Philémon* s'est confondu avec celui de *Philistion*. Le neuvième recueil renferme les pensées de Ménandre seulement. Enfin le dixième comprend des vers de Léon Barvalis (V. p. 399), qui était revêtu de la charge de proto-secrétaire. Ce sont des préceptes appartenant spécialement aux idées du Christianisme. Cette première partie va de la page 1 à la page 161.

La seconde partie contient des ouvrages originaux d'une certaine étendue. Le premier est une composition du rhéteur Libanius, exprimant les lamentations d'un homme riche autrefois, et qui, dans sa pauvreté, finit par invoquer la mort. Le second est un recueil de pensées stratégiques, rédigées par Aristote à l'usage d'Alexandre. Les artistes qui choisissent leurs sujets dans l'antiquité, et qui sont curieux d'observer fidèlement les usages de chaque époque, y trouveront que du temps d'Alexandre, les archers attiraient la corde de l'arc au niveau de la tempe, de manière à viser à un but, tandis que dans les siècles héroïques, l'archer attirait la corde de l'arc au niveau de la mamelle et se contentait de lancer sa flèche au hasard dans la foule; ἐν ὁμίλῳ, ou καθ' ὅμιλον, comme s'exprime souvent Homère (Il. δ 126, 269-70). J'ai remarqué aussi dans cette pièce les expressions φάλαγγες δίςομαι, ἀντίστομαι, ἀμφίστομοι, qui sont venues sans doute de cette phrase homérique πολέμου ςόμα et qui servent à l'expliquer par le *front de l'armée* (*Voyez* mes Obs. sur le V. 8 du dixième livre de l'Iliade).

Viennent ensuite trois opuscules de Psellus. 1° Un poème sur la médecine, divisé en deux parties. La première contient des préceptes généraux sur l'usage et la nature de certains alimens; la seconde, intitulée *des prognostics,* décrit les symptômes tirés du pouls, de l'état de fièvre, etc., et parle des phénomènes qui accompagnent un grand nombre de maladies. 2° Un dictionnaire sur les mots nouveaux introduits dans la médecine, plu-

sieurs de ces mots ne sont pas rapportés dans le Trésor d'Henri Étienne, tels que σκύτα pour κεφαλή; ὀβλιτρησμὸς pour ἀπορία; ἔρριψις pour κατάπτωσις; ἱππάβη vel ἱππάκη pour Τυρὸς ἵππειος, etc. 3° Un traité sur l'agriculture, où sont divers préceptes sur la culture du blé, sur la greffe des arbres, sur les époques de l'année où il faut se livrer à ces travaux.

A Psellus succèdent quatre discours de Théodore Hyrtacène. Le premier est adressé à l'empereur Andronic l'Ancien; le second, est l'oraison funèbre de Michel Paléologue; le troisième, l'oraison funèbre d'Irène; et le quatrième est adressé à Nicéphore Choumnos, qui remplissait une place de secrétaire auprès de l'empereur. Le caractère de cet écrivain est l'emphase et l'exagération. Ces discours ne sont souvent qu'une suite d'exclamations sur les grands dont il déplore la perte. L'histoire sacrée, la mythologie sont tour-à-tour employées avec les formes les plus outrées. Le style ne manque pas parfois d'une certaine pompe, mais l'enflure des idées amène presque toujours celle des expressions, et jamais une véritable douleur n'a parlé un pareil langage.

On retrouve une partie de ces défauts dans deux discours de ce Nicéphore Choumnos, secrétaire, auquel Théodore avait adressé son quatrième monologue. Le premier discours de Nicéphore contient des consolations à sa fille, veuve du fils de l'empereur. Le sentiment religieux qui règne dans cette composition, et qui semble sincère, a fait disparaître un peu la phraséologie du rhéteur, qu'on remarque dans les ouvrages précédens. Le second discours est consacré aussi à des consolations que Nicéphore adresse à l'empereur lui-même sur la mort de son fils. C'est toujours une suite de lamentations, où l'on retrouve l'expression assez vraie de quelques sentimens chrétiens.

Cette seconde partie du volume est terminée par les éloges de Michel Paléologue, et d'Andronic Paléologue, l'un et l'autre sont l'ouvrage de Grégoire de Cypre, écrivain supérieur aux deux précédens, et qui, de son temps, jouissait d'une grande réputation. Grégoras Nicéphore, cité par Fabricius (X. 105, *vet. ed.*), dit que Grégoire de Tours ressuscita le langage attique, enseveli depuis long-temps dans l'oubli. En effet, son style ne manque ni de fermeté, ni d'abondance; il loue les empereurs auxquels il s'adresse sur des faits dignes d'éloge. C'est

ainsi qu'il nous représente Andronic, visitant lui-même les prisons, voyant tout de ses propres yeux, rendant à la liberté ceux qui gémissaient dans les fers, et, au lieu de mettre à mort les criminels, préférant les employer utilement (p. 385 et 387). Sans contredit, ces deux morceaux de Grégoire de Cypre sont les plus importans de ce volume. (Cette seconde partie va de la page 162 à la page 393). Enfin, dans la troisième partie, sous le titre courant d'*Appendices*, l'éditeur a réuni plusieurs singularités qui ne manquent ni d'agrément, ni d'intérêt. 1° Des espèces de proverbes, soit pour exprimer l'impossibilité de certaines entreprises, telles sont les pensées suivantes: *semer sur le rocher*, *écrire dans l'eau*, *laver un éthiopien*, *tondre un œuf*, *parler à un sourd*, etc.; soit, pour exprimer ce qui se porte naturellement vers un objet: *un courrier dans la plaine*, *l'aigle sur sa proie*, *le tranchant vers la meule*, etc., etc. 2° Quelques opuscules de ce même Léon Bardaly, proto-secrétaire, dont on trouve déjà des vers dans la première partie, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. Ces opuscules sont des vers sur le jugement dernier; des inscriptions pour des tombeaux; des vers sur un vase d'argent, et une lettre en prose, adressée à Métochite, grand *logothète*. 3° Un petit traité sur les adverbes grecs. 4° Un recueil de tournures attiques, recueillies par Planude. 5° Des mélanges où sont quelques éclaircissemens sur certains mots; des pensées sur divers sujets, sur la Vierge, sur l'Évangile, sur la fête appelée *Néoménie*, sur une foule de particularités qui, selon les anciens, avaient lieu pendant la lune ascendante, etc., etc. 6° L'histoire d'un rat, plaisanterie racontée avec esprit, et qui présente une critique fine, mais modérée, des ordres monastiques. 7° Une pièce de vers sur Adam, par Ignatius. C'est une *paraphrase* des premiers chapitres de la Genèse. 8° Enfin des *variæ lectiones*, données par Planude, sur le *poëme nouthétique* de Procylide. Cette troisième partie comprend depuis la page 394 jusqu'à la page 462.

Maintenant, après avoir dit de quoi se compose ce volume, je voudrais mettre le lecteur à même d'apprécier avec justesse le mérite des notes qui accompagnent les ouvrages dont je viens de parler; je voudrais faire connaître avec détail, cette exactitude dans les recherches, cette érudition variée dans la correction et la comparaison des textes, surtout ces observations

qui révèlent une étude si approfondie, et où l'auteur semble se jouer avec les plus grandes difficultés, tant la langue grecque lui est familière; mais une simple analyse ne peut tout au plus que placer sur la voie; il faut soi-même se familiariser avec ce trésor de connaissances philologiques et fouiller cette mine abondante pour s'en former une juste idée. Je me contenterai donc d'indiquer ici quelques-unes des corrections de l'auteur, et quelques-unes de ses conjectures pour le rétablissement des lacunes. Ne pouvant tout citer, je me bornerai à donner quelques exemples.

A la page 5, ligne 7, l'auteur adopte avec raison εὐβουλίας au lieu de εὐβουλείας du manuscrit.

P. 32 *ad Calcem :* quoique l'auteur laisse subsister εὑρετής, je crois avec lui que εὑρετίς est préférable, comme se rapportant à ἀσέβεια.

P. 56, l. 4. ἵνα μὴ ἐξαρθῇς, le subjonctif est indispensable ici, au lieu d'ἐξαρθεὶς du manuscrit.

P. 125, l. 14, ἀδικεῖς proposé par l'auteur, est réclamé par le mouvement de la phrase, après μὴ ἐκφάνῃς, au lieu de ἀδικεῖ du manuscrit. ἀδικεῖς, comme plus rapproché du texte, est préférable à ἀδικεῖ γὰρ τοῦτο, aussi proposé par l'auteur, et donnant un sens complet.

P. 141, l. 13, οἰκέτας ἐλέει. L'auteur croit qu'il faut lire ἱκέτας, et avec raison; car c'est surtout le suppliant qui est digne de pitié. Sans doute, comme dit Jupiter dans Homère, de tous les êtres, l'homme est le plus malheureux. Οὐ μὲν γάρ τί πού ἐστιν ὀϊζυρώτερον ἀνδρὸς πάντων (*Il.* ρ. 446). Mais ici, en généralisant l'idée, on l'affaiblit.

P. 147, l. 7. La correction Χρόνος οὐχ ἴσως ἐστὶν me semble fort heureuse, au lieu de χρόνος γὰρ οὗτος ἐστὶν, qui ne présente pas un seul bien net.

P. 149, l. 6. Au lieu de νόμῳ, qui n'est pas admissible dans le second vers d'un distique de Ménandre, l'auteur propose λόγῳ ou φθόνῳ. J'aurais proposé νόῳ, si la contraction attique νῷ n'était pas de rigueur, surtout dans les comiques. (*Cf. Greg. Corinth.* 481, ed. Schaef.)

P. 168, l. 16 et 19. χρυσοπάστους et στιλπνότητος me semblent incontestables, au lieu de χρησοπάστους et στυλπνότητος, qui sont, je crois, des fautes de copistes.

P. 21, dernière ligne. J'admets tout-à-fait la conjecture de l'auteur qui pense que l'addition des mots μικρόν τι après δικαιοσύνη est indispensable pour complèter le sens.

Les lacunes des pages 136-7 me semblent aussi très-heureusement rétablies, soit d'après les propres conjectures de l'auteur, soit d'après d'autres passages déjà connus. Voyez aussi pages 255 et 256, etc., etc.

Un des grands mérites de ces notes, c'est de donner l'exacte indication des sources, quand les auteurs empruntent des phrases aux anciens, ou même quand ils y font de simples allusions, ce qui est fréquent dans les discours de Théodore Hyrtacène, et dans ceux de Grégoire de Cypre. L'auteur y fait preuve d'une grande étude des textes sacrés. Quelquefois même il corrige avec succès les indications qui se trouvent dans les ouvrages du manuscrit, c'est ainsi qu'il restitue à Isocrate une pensée que Jean Georgide attribue à Esope (P. 17, note 5).

Un point sur lequel il faut insister, c'est la correction et l'exactitude qu'à mises l'auteur à l'impression de son ouvrage; quoique toutes matérielles, chacun sait combien ces qualités sont indispensables; mais ceux qui publient des ouvrages grecs, chargés de renvois et de citations, savent seuls ce qu'il en coûte de soins et d'attentions pour éviter les erreurs typographiques. Je n'en ai trouvé que deux dans l'ouvrage de M. Boissonade, c'est-à-dire dans un volume in-8° de près de 480 pages. Je les indique ici dans le cas où l'auteur ne les aurait pas aperçues : page 9, note 1, au lieu de XIII, lisez XV, et à la p. 340, l. 6., lisez σκῆπτρον au lieu de σπήπτρον.

J'observerai aussi que cette pensée de Sextus Θυσία τῷ θεῷ γνώμη ἀγαθὴ, p. 47, se rapporte plutôt au vers. 17 du ps. 51. Θυσία τῷ θεῷ πνεῦμα συντετριμμένον qu'au passage indiqué par l'auteur, à la note 6.

L'auteur, vers la fin de la page 9, a raison de substituer le nom de Démosthènes à celui d'Aristote, donné par Jean Georgide, parce qu'en effet, la pensée appartient à Démosthènes et non à Aristote; mais peut-être aurait-il dû rapporter le texte intégral de Démosthènes qui présente, du moins dans l'édition in-folio de Jérôme Wolf, des variantes assez essentielles, avec le texte donné par Jean Georgide.

Relativement à ce mot d'Androcyde ἐπὶ χοίνικος μὴ καθίζου, peut-être fallait-il citer ce passage de l'Odyssée :

. . . . ὃυ γὰρ ἀεργὸν ἀνέξομαι, ὅς κεν ἐμῆς γε
Χοίνικος ἅπτεται (τ. 27.)

Car, c'est de là, je crois, qu'est venu le proverbe cité par Androcyde, de là aussi l'acception de Τροφὴ donnée au mot Χοῖνιξ. (Cf. Eusth. p. 1853, l. 59-60.)

Les amis de M. Boissonade ont parfois regretté qu'il n'appliquât pas sa rare érudition aux principaux ouvrages de la littérature grecque. (V. le Journ. des savans; 1820, p. 272.) M. Boissonade a noblement répondu à ces justes vœux en publiant son *Sylloge des poètes grecs*, (V. le *Bullet.* T. XI p. 134). Mais, quels que soient les auteurs qu'il se charge de nous faire connaître, toujours est-on sûr de trouver dans les ouvrages qu'il publie un jugement sûr, une critique ingénieuse, un savoir étendu et un travail consciencieux. M. Boissonade est du petit nombre de ceux qui, en France, soutiennent l'honneur de notre érudition littéraire aux yeux de tous les hommes éclairés de l'Europe. DUGAS-MONTBEL.

267. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA.

Dans la séance du 2 juillet 1829, et sous la présidence de M. C. Grey, il a été fait lecture d'un mémoire offrant le plan d'un alphabet universel, par John Tytler.

M. Tytler pense qu'une méthode de prononcer correctement les mots des langues orientales rendus par des caractères romains, ou de composer un alphabet que pourraient lire des Européens pour correspondre avec les Orientaux, est désirée plus vivement de jour en jour. Nos relations de plus en plus fréquentes avec cette partie du monde, rendent la conversation un objet très-important, c'est-à-dire, le moyen de rendre les mots européens par des caractères orientaux. M. Tytler fait remarquer que les philologues, en général, n'ont pas examiné avec beaucoup d'attention l'avantage que l'on pourrait retirer des nombreux alphabets usités maintenant en Europe, qui presque tous sont distincts, et qu'on peut promptement reconnaître les uns d'avec les autres. Nous avons d'abord une couple d'alphabets en romain, grandes et petites capitales, une couple de caractères italiques d'allemand, de grec et d'autres alphabets écrits; c'est-à-dire, qu'il n'y a pas moins de dix alphabets bien distincts; on en peut doubler le nombre tout d'un coup, en les

fondant dans cette forme que les imprimeurs appellent lettres blanches, ou qui ont deux traits minces au place d'un seul trait épais. Ce nombre pourrait encore se doubler par des lettres de fantaisie dont nous nous servons accidentellement. Nous n'avons donc guères moins de quarante alphabets distincts, et le nombre pourrait facilement s'étendre infiniment. Quoique les grammairiens n'aient pas profité de l'abondance des caractères, les mathématiciens ont, et dans le calcul différentiel spécialement, différentes classes de quantités, et les algébristes les particularisent par des variations d'alphabets. On ne peut alléguer aucune objection raisonnable contre l'usage qu'en feraient les grammairiens pour exprimer, quand cela serait nécessaire, les différentes classes des sons. M. Tytler cite en preuve l'usage des caractères grecs et romains par les algébristes modernes. Les lettres, strictement ainsi appelées, de l'alphabet arabe, peuvent se diviser en deux sortes: 1° celles qui ont des sons qui correspondent avec ceux des alphabets d'Europe; 2° ceux qui n'en ont pas. M. Tytler propose de représenter universellement la 1re classe par les lettres romaines capitales; et l'on peut encore les sousdiviser en deux assortimens de lettres, celles dont les sons restent invariables, c.-à-d. les consonnes particulières, et celles dont les sons varient suivant la voyelle qui les modifie. Ce sont les lettres douces ou les voyelles longues, *alif*, *wao* et *ya*. La 1re classe n'a besoin que d'un caractère romain pour représenter chaque lettre. La 2e classe requiert un caractère romain différent pour convenir à chacun de ses sons, de manière cependant que ces caractères romains ne soient appliqués à nul autre qu'aux seules lettres arabes.

A l'assemblée tenue le 12 novembre 1828, on a fait part de détails sur les montagnes des Neilgherries, tirés des archives de la Société de médecine de Madras, ainsi que des observations sur leurs traits météorologiques, communiquées par le gouvernement.

268. Société des Antiquaires d'Écosse.

A l'assemblée du 28 mai 1828, M. Samuel Woodward a lu un mémoire sur les tours rondes des églises de Norfolk et de Suffolk. Il a lu ensuite un mémoire contenant des remarques sur l'état actuel du château de Norwich. On a lu en outre une

partie d'un mémoire sur l'origine et l'usage des cloches, par M. Britton.

A l'assemblée du 21, le Dr Meyrick a lu un mémoire très-intéressant sur une ancienne croix de parties réunies : l'auteur a présenté des remarques sur la croix en usage chez les Romains pour l'exécution des criminels; et prouvé qu'elle était ce qu'on appelle de nos jours croix de St.-André, ou ce que, dans le blason, on appelle le *saltier*.

Dans la neuvième assemblée de cette session, la proposition ingénieuse de M. Hey pour ouvrir le grand temple d'Absembal (ou Ipsamboul en Nubie), a été fortement recommandée comme méritant d'être encouragée. Parmi les objets offerts se trouvait une variété d'antiquités de sir G. Murray, qui avaient été envoyées à l'honorable secrétaire par M. Warrington, consul d'Angleterre à Tripoli. (*Literary Gazette ;* nos 641 et 645, mai 1829, p. 289.)

269. Sujet de prix proposé par la Société roy. des sciences, à Copenhague, pour la fin de 1830.

Examinetur atque describatur politicus et ecclesiasticus regni Lombardici in Italiâ status; exponatur, qualis fuerit ingeniorum in hoc populo cultus, qualia monumenta, quales artis reliquiæ, quæ ei tribuuntur; noteturque quid et quatenùs, quæ ex tali disquisitione eruantur, observata conferre queant ad illustrandam traditionem de Longobardis, olim in nostro septentrione habitantibus. (*Dansk Liter. Tidende ;* 1829, n° 38.)

270. Athénée I. et R. italien de Florence. (*Antolog.;* n° 81, septembre 1827, vol. 27, p. 149.)

Dans un mémoire lu par M. *Giuseppe Rosso* sur l'architecture du moyen âge, il découvre les origines de l'architecture germanique; il décrit les causes particulières à cette époque, qui ont donné naissance dans toute l'Europe à tant de magnifiques monumens spécialement destinés au culte sacré, et les moyens qui furent alors employés. Les premiers sont les corporations d'arts et métiers; il est démontré que, au milieu de la décadence de la plupart des connaissances humaines, l'architecture pratique se tint toujours à une hauteur digne d'elle, ce qui est prouvé par les monumens qui montrent dans cet âge une grande connaissance de la statique et de la mécanique.

L'honneur appartient à l'Italie d'avoir propagé l'architécture dans le nord de l'Europe par le moyen du clergé, qui avait des rapports continuels avec Rome, et des Italiens qui s'établirent dans quelques parties, ou qui y furent appelés; ce qui est confirmé par l'observation que dans le Nord l'architecture ne se développe point graduellement, mais y demeure adulte. La Toscane ne fut pas moins honorée sous ce rapport, l'on peut affirmer que le goût de l'architecture romaine ne s'y est jamais éteint, et que si la Toscane fut la dernière à abandonner les principes du XIIe siècle, cette période fut courte, et bientôt après Brunellesco rendit l'architecture à sa première splendeur.

271. De l'Université de Liége.

L'Université de Liége est placée sous l'inspection de huit curateurs formant un collége. L'échevin de ce collége de curateurs n'exerce pas sur les affaires internes de l'Université une aussi haute influence que les curateurs des Universités allemandes. Le rôle de ces fonctionnaires est plutôt passif qu'actif.

Les professeurs ne sont responsables qu'envers le Roi et les ministres seuls de leur conduite et de leurs actions.

L'Université compte 4 facultés, savoir la faculté de droit, celle de philosophie et des lettres, celle de médecine et celle des sciences mathématiques et physiques qui remplace la faculté de théologie.

Il y a, outre l'Université, un collége royal sous la surveillance d'une Commission administrative, avec 10 professeurs. Une Commission provinciale surveille les écoles primaires et moyennes.

La Société d'encouragemeut pour l'instruction élémentaire, a été fondée pour favoriser les progrès de cet enseignement. Viennent ensuite l'École royale de musique, l'Académie royale de dessin, l'École primaire royale, les Écoles gratuites pour les garçons; la Société d'instituteurs, l'Institut des sourds-et-muets, l'École gratuite pour la classe ouvrière, l'Association pour l'amélioration physique et morale de la classe mal aisée, l'École spéciale de commerce, d'agriculture et d'industrie, l'École normale d'enseignement mutuel, Arts et métiers, enfin l'Établissement orthopédique.

Liége compte deux Sociétés savantes. La Société des sciences naturelles et la Société d'émulation. Elle a aussi une Société

des beaux-arts qui porte le nom de Société de Grétry, parce que Grétry en fut le fondateur.

Il est facile de voir par l'énumération que nous venons de faire, que les élémens d'un nouvel ordre de choses, et que les germes d'amélioration et de perfectionnement ne manquent pas à la ville de Liége. Quant à l'Université, on annonce qu'elle éprouvera d'importantes réformes, de même que les autres Universités du royaume des Pays-Bas. (*Leipzig. Lit. Zeitung*; oct. 1828, p. 2025. C. R.

272. Die Vorzeit. — Le Passé. Recueil rédigé par le D. Justi. Année 1828. Marbourg. Avec une gravure et des lithographies. (*Gœttingische gel. Anzeigen*; nov. 1828, p. 1742.)

Les articles de ce recueil qui nous ont paru dignes d'attention sont deux biographies, l'une de Guillaume V, Landgrave de Hesse Cassel, l'autre de Gustave Adolphe, qui combattit si vaillamment et avec tant de zèle pour la cause des protestans d'Allemagne. Nous y avons également remarqué une histoire de l'Université de Giessen, fondée en 1607, par le Landgrave Louis V. L'auteur est entré sur ce sujet dans des détails pleins d'intérêt. A son origine, l'Université eut à lutter contre de graves difficultés. Le prince n'avait affecté à son entretien que les revenus des domaines des Antonites, à Giessen et à Grünberg, et il n'y joignit que plus tard les revenus d'autres biens appartenant à des couvens. La ville de Giessen accorda une subvention annuelle de 150 fl. Les diverses matières de l'enseignement furent confiées à des professeurs protestans qui avaient été bannis de Marbourg pour cause de religion. Ils recevaient de 60 à 70 florins par trimestre, ainsi que des denrées. Un pareil traitement paraissait si considérable aux habitans de Giessen, qu'on y disait proverbialement: il peut vivre comme un professeur, on croirait qu'il est le fils d'un professeur. Ce n'est qu'en 1811 que les honoraires des professeurs ont été augmentés. Les désastres de la guerre de 30 ans obligèrent l'Université à se transporter à Marbourg. Mais des symptômes de maladies contagieuses ayant éclaté dans cette ville, il fallut qu'elle retournât, pour une année, à Giessen. Le recueil se termine par la description d'une ancienne fortification près de Dreghausen, dans la Hesse supérieure, que l'auteur attribue aux Romains; mais ce n'est

qu'une hypothèse; des fortifications de ce genre se trouvent disséminées dans toute l'Allemagne, et sont incontestablement d'origine germanique. Il en est de même dans certaines contrées où les Romains ne se sont point établis, et qui se font remarquer par des travaux de maçonnerie. C. R.

273. FRIESCH JIERBOECKJE FOR IT JIER 1829.—Almanach frison pour l'année 1829, publié par la Société frisonne d'histoire, de géographie et de philologie. 1re année. 1 vol. petit in-8°, XVIII et 65 p. Leuwarden; Suringar. (*Vaderl. Letter. oeffening*, juin 1829, p. 325.)

Cet almanach doit être considéré comme un essai qui mérite des encouragemens; toutefois, il serait à désirer qu'on pût adopter un système d'orthographe plus uniforme que celui qu'ont suivi les auteurs de ce livre intéressant. Ce manque d'uniformité rend la lecture et l'intelligence du sens plus difficile, surtout pour ceux qui ne se sont pas familiarisés, dès leur enfance, avec le frison. Gysbert lui-même sentait et reconnaissait la difficulté de l'orthographe. On peut, à son exemple, lier les consonnes suivant le mode qui semble coïncider le plus avec la prononciation qui est aujourd'hui en usage. Cependant, toute difficulté ne disparaîtra pas pour cela, car la prononciation n'est point partout la même dans le pays de Frise.

Nous indiquerons quelques-unes des pièces qui composent cet almanach.

Libben-sehets fen minno fen Cœhorn trog. J. van Leeuwen.
Forteltjes fen master ale Byfoettrog. E. Halbertsma.
Jyn it album fen de Jonker. B. T. van Heemstra.

On ne pouvait assurément exiger que tout, dans cet almanach, fût également parfait. Les Forteltjes (contes) de M. A. Bijvoet fourmillent de ces traits originaux qui caractérisent certains paysans frisons.; mais les Esquisses sur la vie de Coehorn doivent naturellement contenir une foule de choses que l'on ne peut que difficilement exprimer dans le frison des paysans.

Nous espérons que l'almanach que les auteurs nous donneront pour l'année 1830 sera plus parfait que celui de 1829. C. R.

274. ARCHIVES POUR L'HISTOIRE CIVILE ET LITTÉRAIRE DES PAYS-BAS, publiées par le baron DE REIFFENBERG; T. IV, second semestre de 1827. 4 cah.

Dans le cahier de juillet, nous remarquons d'abord un article relatif à Jean-Baptiste Rousseau, et dans lequel on s'at-

tache à fixer l'époque précise de la naissance et de la mort de ce poète. Selon plusieurs écrivains, il mourut le 17 mars 1741 : ce qui est d'autant plus vraisemblable, que le registre des décès du couvent des Carmes déchaussés, établi à Bruxelles où Rousseau s'était retiré, atteste qu'il fut inhumé le 18 du même mois. Toutefois, cette date n'a rien de précis, quant au décès; et le vague ne règne pas moins sur l'époque précise à laquelle naquit le Pindare français. Moréri, Ladvocat et Chaudon placent sa naissance en 1669; et la *Biographie universelle*, en 1670. Ces deux indications sont inexactes. L'auteur d'une lettre insérée dans l'*Année littéraire* de Fréron (1779, T. I, p. 351), ayant eu la curiosité de consulter les registres de naissance de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, y vit que J. B. Rousseau, né le 6 avril 1671, à onze heures du soir, fut baptisé le 12.

Un autre article nous apprend, d'après don Christoval Calvete de Estrella, qu'en 1549, Philippe II, passant par Bruxelles, fut régalé d'un concert de chats, réglé comme il suit : Un ours assis touchait un orgue composé, non de tuyaux, mais d'une vingtaine de chats enfermés séparément dans des caisses étroites où ils ne pouvaient se remuer. Leurs queues sortaient par le haut et étaient liées avec des cordes attachées au registre de l'orgue; et à mesure que l'ours appuyait sur les touches, il tirait ces cordes, et, par conséquent, la queue des chats, auxquels la douleur faisait miauler des basses, des tailles et des hautes-contre, selon l'air que l'on voulait jouer; et cela, avec tant de justesse, dit le journal, que cette musique grotesque ne faisait pas un faux ton. Au son de cet orgue, dansaient des enfans déguisés en ours, en singes, etc. Cette espèce de concert fut renouvelée dit-on à Londres, il y a vingt et quelques années. On lit dans les *Annales d'Aquitaine* (1), que l'abbé de Baigne donna à Louis XI une symphonie de porcs, que l'on faisait mélodieusement crier en les piquant d'un aiguillon : ce qui divertit beaucoup le roi et sa cour.

L'article suivant est relatif à une notice de M. Raoux sur un passage remarquable de la chronique de Sigebert de Gembloux, concernant l'autorité que s'arrogeaient les papes sur les couronnes des rois. M. Raoux remonte à l'origine des prétentions

(1) Poitiers, 1644, in-fol., p. cxxx, verso.

des pontifes, et la rapporte au fougueux Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII. Sigebert ne craint pas de traiter ce pape, non-seulement de novateur, mais d'hérétique. Aubert Lemire, éditeur de la chronique, a bien soin de renvoyer le lecteur à Baronius, célèbre champion de l'ultra-montanisme. La manière dont le savant conseiller d'état a traité son sujet, ne laisse, du reste, aucun doute sur son orthodoxie. Suit une lettre écrite par Charles-Quint à la ville d'Anvers. L'empereur, se voyant obligé de soutenir une guerre fort onéreuse contre les Français, qui s'étaient déjà rendus maîtres de quelques places des Pays-Bas, recourt à ses *chers et bien aimez les bourgmestres, échevins, conseils et rentemaistres de sa bonne ville d'Anvers*, pour en obtenir des subsides. Cette lettre est celle d'un emprunteur nécessiteux : elle est pleine de complimens pour ceux à qui elle est adressée. Ce n'est, d'ailleurs, ni la première ni la dernière fois que les souverains ont prodigué les caresses aux gens dont ils avaient besoin, sauf à se ménager ensuite des griefs contr'eux pour se dispenser de la reconnaissance. La lettre est apostillée de la main de l'empereur, qui dit en finissant : *Vous ne men trouveres ingrat.*

Le cahier d'août n'offre rien de remarquable; cependant nous y avons lu avec plaisir un passage tiré d'un écrit de M. Van Heusde, et dans lequel ce savant prend chaudement contre les gens du monde et les beaux esprits, la défense des hommes qui se livrent avec ardeur aux pénibles travaux de l'érudition, et s'imposent volontairement toutes sortes de fatigues et de privations par amour pour la science, à laquelle ils sacrifient santé, repos et fortune. Ce noble dévouement est d'autant plus digne de louanges qu'il devient tous les jours plus rare. Il n'est pas un homme sensé qui ne dise avec Despréaux :

Laissez dire les sots, le savoir a son prix.

Des articles dont se compose le numéro suivant, les uns ont déjà été extraits pour le *Bulletin*, les autres (et c'est la majeure partie) méritent à peine d'être mentionnés. Cependant nous croyons devoir annoncer la publication, d'après le plan du P. Lelong et de Favret de Fontette, d'un catalogue de tous les écrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas. Cette compilation, faite par M. Imbert, est déjà avancée. Il existe à la bibliothèque de Bruxelles deux essais en ce genre : l'un est de M. Custis, l'autre, en six volu-

mes, est dû à M. Verdussen et a pour titre: *Catalogus scriptorum rerum belgicarum.*

Le cahier d'octobre, qui comprend les 4e, 5e et 6e livraisons, et représente seul tout le dernier trimestre de 1827, offre dans quelques parties plus d'intérêt que les deux précédentes. Nous citerons une notice extraite du *Journal de Gand* sur Philippe d'Artevelde, que les Gantois, révoltés contre le comte Louis de Mâle, leur souverain, élurent pour dictateur et mirent à la tête de l'insurrection. Ce chef populaire assembla cinq mille bourgeois et marcha sur Bruges qui avait ouvert ses portes au comte. Celui-ci, avec une armée de quarante mille hommes, attaqua les Gantois dont la valeur et le désespoir, suppléant au nombre, leur donnèrent une victoire complète. Bruges fut punie de sa défection par le pillage; et Philippe, de retour à Gand, obtint les honneurs du triomphe et fut proclamé *père et libérateur de la patrie.* Cette guerre, d'abord circonscrite dans un espace resserré, arma les Anglais contre les Français, et se termina par la bataille de Rosebèque, qui fut gagnée par ceux-ci. Les Flamands, qui s'étaient ligués avec Richard, roi d'Angleterre, furent taillés en pièces; le dictateur fut trouvé enseveli sous un monceau de soldats qui avaient péri en le défendant. Il respirait encore. On ne l'aurait point reconnu, si un Gantois ne l'eût indiqué au vainqueur, qui lui offrit la vie et sa grâce, à condition qu'il changerait de parti. Mais Philippe d'Artevelde, indigné de cette proposition, la rejeta avec fierté. Il ne voulut point souffrir qu'on pansât ses blessures et mourut en héros.

Nous trouvons ensuite un article sur l'imposture littéraire de G. Heerkens, de Groningue, qui publia, en 1787, un grand in-8° de XCIV et 164 pages, intitulé *Ger. Nicolai Heerkens Groningani Icones.* Dans la préface, il annonce pompeusement la découverte du manuscrit d'une tragédie ancienne, ayant pour titre *Tereus*, et qu'il attribue, avec une assurance imperturbable, à Lucius Varius, poète du siècle d'Auguste. Il voulut même dédier au roi de France l'édition de cette pièce, et demanda qu'elle fût imprimée au Louvre. Mais il eut la maladresse d'insérer dans le livre précité le prologue et quelques fragmens de la prétendue tragédie ancienne. L'abbé Morelli, qui, à une connaissance profonde, joignait un tact sûr et une grande sagacité, reconnut la fraude et la dénonça au monde savant dans

une lettre adressée à Villoison. Quoiqu'il en soit, la tragédie fut imprimée, sous le titre de *Progné*, d'abord à Venise, en 1558, puis à Rome, en 1638. Il est constant aujourd'hui que l'auteur de cette pièce est Grégoire Corrario, Vénitien et protonotaire apostolique. Le même cahier renferme une notice historique sur le Sas de Gand, qui doit son existence à un port avec des écluses (*Sassen*), construit à peu de distance de Gand, et qui n'est même qu'une branche du canal de cette ville. On fait remonter l'origine du Sas à l'année 1566. W.

375. Biographie du royaume des Pays-Bas ancienne et moderne, ou Histoire abrégée, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée des Belges et des Hollandais qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, etc. Tom II. (3e livraison). In-8°; prix, 3 fr. 17 c. Liége, 1829; Veuve Desoër.

376. Bildnisse ausgezeichneter Griechen und Philhellenen, etc.—Portraits des Grecs et des Philhellènes les plus célèbres, suivis de quelques vues et costumes dessinés d'après nature et publiés par Charles Krazeisen, lieut. en 1er au régiment du Roi, de S. M. le roi de Bavière. 7e livraison. In-fol. de 4 pl. lithogr. avec une feuille de texte à deux colonnes; texte allemand et français; prix de chaque livraison, 4 flor. (8 fr. 60 cent. Munich, 1829; à la librairie de la Soc. du *Bullet. universel* de M. Cotta, et chez M. Selb.

Livraisons I à VI.

L'auteur de cet ouvrage, après avoir séjourné quelque temps en Grèce avec le lieut. col. Heideck et plusieurs autres officiers bavarois, de retour dans sa patrie, a voulu offrir aux amis de la cause des Grecs les fruits des travaux de ses loisirs en Grèce. Il avait rapporté une collection de portraits dessinés par lui, d'après nature, des Grecs et des philhellènes les plus marquans dans l'histoire de la régénération de la Grèce, et nombre de costumes et de vues pittoresques. Il a pensé à faire un choix pour leur publication; telle est l'origine de l'ouvrage que nous annonçons. L'intérêt général qu'inspire le sort des Grecs, la gloire que se sont acquise un certain nombre d'entre eux dans les conseils ou sur le champ de bataille, celle de plusieurs philhellènes de diverses nations qui ont généralement versé leur sang ou excité le zèle des nations pour ce peuple malheureux, la vérité de res-

semblance des portraits, la naïveté du récit de l'auteur, l'excellente exécution lithographique des planches qui ornent cet ouvrage, doivent lui mériter l'accueil le plus flatteur des artistes, et des philhellènes de tous les pays. Ces planches sont lithographiées par MM. Hanfstængl et Hohe, deux des plus habiles dessinateurs de Munich; elles sortent des ateliers de M. Selb. Chaque livraison offre trois portraits, une vue ou un costume, avec le texte correspondant et une couverture imprimée. Presque tous les portraits offrent, au bas du buste de chacun d'eux, le *fac simile* de leur signature. Nous allons donner une idée de chacune des livraisons déjà publiées.

Ire livr. Portraits 1° de Colocotroni, chef des forces militaires de la Morée, célèbre surtout par la défaite de l'armée de Dramali, qui avait envahi le Péloponèse à la tête de 30,000 hommes; 2° G. Tombasi, vice-amiral; 3° Thomas Gordon, écossais, le premier de ses compatriotes qui vint porter secours aux Grecs, et qui leur a rendu les services les plus importans.—Vue de Napoli de Romanie, la plus importante forteresse de la Morée, et c'est à proprement parler une vue de la situation du fort Palamides qui domine cette ville.

IIe livr. Portraits, 1° Nikitas neveu de Colocotroni et l'un des généraux grecs les plus distingués; 2° G. Conduriottis, l'un des primats d'Hydria. Ce riche négociant, lors de l'insurrection des îles de l'Archipel, fournit 10 vaisseaux à la flotte; il souscrivit, pour 1821, pour une somme de 600,000 fr. pour son entretien; 3° le capitaine Hastings, dévoué à la cause des Grecs dès le commencement de la guerre.—Vue du fort de Bourdzi, vis-à-vis Napoli de Romanie, avec un mistik grec sur le 1er plan.

IIIe livr. Portraits, 1° A. Mavrocordato, ancien ministre du prince Karadscha, ancien hospodar de Valachie, son oncle, nommé président du pouvoir exécutif en 1822; 2° Makrijanni, célèbre général grec; 3° Nicodemos, l'un des capitaines de brûlots grecs les plus distingués.—Vue d'Égine, charmant tableau plein de grâce et d'intérêt.

IVe livr. Portraits, 1° Karaïskakis, l'un des plus illustres généraux grecs; 2° Milaïtis, un des primats d'Ypsara, l'un des membres de la régence avant l'arrivée du comte Capo-d'Istria; 3° Zaïmis, président du gouvernement en 1825.—Vue de l'Acropolis d'Athènes, prise des hauteurs de Phalère; le Mont Hymète termine le dernier plan.

Ve liv. Portraits, 1° MIAULIS, amiral de la flotte grecque, dont le nom est si justement célèbre; 2° MAVROMICHALIS fut déuté à Vérone en 1822, et depuis, membre de la régence; 3° BAILLY, notre intéressant et généreux compatriote, dont les talens et les services, un moment méconnus, ont enfin été appréciés.—VUE DU PIRÉE ET DU COUVENT DE SAINT-SPIRIDIONE; le fond de ce tableau représente l'île de Salamine, aujourd'hui Colouri.

VIe liv. Portraits, 1° CANARIS, dont la modestie, la simplicité égalaient l'intrépide bravoure; 2° G. SILLINI, qui a présidé l'assemblée nationale en 1827; 3° A. SCHILCHER, l'un des braves compagnons de l'auteur et du lieut. col. Heideck, mort en Grèce. —Tableau : *un capitaine combattant avec ses Pallicares,* composition pleine de poésie, d'élévation et de vie, que nous signalons aux artistes pour la reproduire sur la toile. D.

277. THE BOOK RARITIES IN THE UNIVERSITY OF CAMBRIDGE.— Raretés bibliographiques à l'Université de Cambridge; avec des lettres inédites, des notes biographiques, littéraires et archéologiques; par le Rév. C. H. HARTSHORNE. 559 p. in-8°. Londres, 1829; Longmann. (*Literary Gazette;* 12 déc. 1829.)

En Angleterre, on aime beaucoup les curiosités bibliographiques. L'ouvrage de M. Hartshorne tend à satisfaire ce goût. L'auteur fait connaître des livres curieux, entr'autres un vieux traité de cranologie, de vieux almanachs; il insère beaucoup d'anecdotes littéraires; il copie des lettres initiales, des cadres ornés, des arabesques, des culs de lampe, des portraits et des vues de monumens. D.

278. DZIEIE BIBLIOTEK.—Histoire des bibliothèques; par Joac. LELEWELL. Varsovie.

Cet ouvrage n'a pas encore paru; le savant auteur en a publié, dans le *Dziennik Warszawski,* nos 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39 et 40, des extraits qui font vivement désirer qu'il publie bientôt son travail. Il divise son *Histoire* en 2 périodes: la 1re comprend les bibliothèques formées de livres manuscrits; la 2e les considère après l'époque où l'art typographique fut inventé.

Ire *période.* Bibliothèques formées de livres manuscrits. Voici les sous-divisions qui partagent cette période.

1° Bibliothèques en Orient, jusqu'à l'an 333 avant J.-C.

2° Bibliothèques des républiques en Europe, jusqu'à la même époque.

3° Bibliothèques des rois grecs, depuis l'an 333 jusqu'à l'an 80 avant J.-C.

4° Bibliothèques érigées à Rome, depuis l'an 168-30 av. J.-C.

5° Bibliothèques des empereurs romains, depuis l'an 30 avant J.-C. jusqu'à l'an 240 de l'ère chrétienne.

6° Destruction des bibliothèques, depuis l'an 48-565 de notre ère.

7° Bibliothèques ecclésiastiques, depuis l'an 550-770.

8° Bibliothèques de l'empire grec, depuis 560-860.

9° Bibliothèques arabes et mahométanes, depuis 750-850.

10° et 11° Bibliothèques latines en Europe, depuis 770-940.

12° Bibliothèques grecques depuis 860-1203.

13° Bibliothèques arabes, mahométanes et orientales, depuis 900-1200.

14° Bibliothèques latines, depuis 940-1250.

15° Bibliothèques latines et grecques, depuis 1203-1350.

16° Bibliothèques en Angleterre et en Italie, depuis 1350-1500.

17° Bibliothèques en-deçà des Alpes, même époque.

18° Résumé des notices sur les bibliothèques formées de livres manuscrits.

IIe *période.*

Bibliothèques formées de livres imprimés.

Voici les sous-divisions de cette période.

1° Bibliothèques ecclésiastiques et profanes en Allemagne, 1462-1560.

2° Bibliothèques en Italie, 1492-1544.

3° Établissement des bibliothèques en général et des bibliothèques polonaises en particulier, 1500-1650.

4° Bibliothèques en Europe, 1544-1750.

5° Bibliothèques des Jésuites et bibliothèques profanes en Suède et en Russie, 1600-1795.

6° Bibliothèques en Espagne et en Portugal, 1550-1790.

7° Bibliothèques en Italie, en Belgique et en Hollande, 1600-1790.

8° Catalogues de bibliothèques imprimés depuis 1575. Bibliothèques de la Grande-Bretagne, 1600-1790.

9° Ordre et système de bibliothèques et bibliothèques en France, 1630-1790.

10° Bibliothèques particulières en France et en Angleterre, 1630-1793.

11° Bibliothèques publiques, ecclésiastiques et bibliothèque royale à Paris, 1655-1793.

12° Bibliothèques particulières et librairie en Allemagne, 1648-1790.

13° Bibliothèques publiques en Allemagne pendant la même époque.

14° Système de bibliothèques, de bibliographie et science du bibliothécaire en Allemagne, 1750-1820.

15° Bibliothèques en Danemark, en Suède, depuis 1648, et en Pologne, depuis 1750-1795.

16° Accroissement comparatif de différentes bibliothèques, depuis 1750.

17° Ruine des bibliothèques appartenant aux Jésuites et à d'autres corporations religieuses, depuis 1773.

18° Érection de nouvelles bibliothèques publiques, améliorations dans le système bibliographique, depuis 1793.

Ce bel ouvrage peut être regardé comme classique; il fait honneur au savant Lelewell, déjà si connu par ses profondes recherches sur l'histoire et les antiquités. Son histoire des bibliothèques sera d'autant plus recherchée, qu'il cite les sources où il a puisé; cela facilite les recherches que les bibliothécaires et les savans auront le dessein de faire sur la partie du travail qui peut les intéresser.

Ne pouvant suivre Lelewell dans un travail aussi étendu, nous nous contenterons de recueillir ici quelques particularités qu'il nous fait connaître sur les bibliothèques de la Pologne et de la Russie.

La bibliothèque de l'Université de Cracovie s'enrichit dans le 16e siècle par les dons que lui offrirent ses professeurs et l'évêque Tomicki. En peu de temps elle eut au-delà de deux mille manuscrits et un bien plus grand nombre de livres imprimés. La bibliothèque de l'Université de Wilna, appartenant aux Jésuites, était très-considérable; son principal bienfaiteur fut le roi Sigismond-Auguste. Les princes de Radziwill avaient établi une riche bibliothèque dans leur château de Nieswiza, en Lithuanie;

Catherine II ayant jugé à propos, en 1772, de s'en emparer, la fit transporter à Saint-Pétersbourg.

D'autres seigneurs polonais avaient également de riches bibliothèques. On cite en preuve une sentence rendue en 1562 par le tribunal de Sochaczew, qui condamna une veuve à restituer à ses enfans la bibliothèque dont elle s'était emparée. On y trouvait tous les auteurs classiques grecs, latins, les Pères de l'Église, et beaucoup de livres de controverse.

Le roi Sigismond Ier, mort en 1548, avait rassemblé, dans sa résidence de Wilna, une bibliothèque particulière, qui comprenait, en manuscrits et imprimés, quarante ouvrages latins, vingt en langue ruske, et quelques autres en bohémien et polonais. On ne sait ce que cette bibliothèque est devenue. Celle de Sigismond II, dit Auguste, était beaucoup plus considérable. La reliure des livres portait cette inscription : *Monumentum Sigismundi Augusti.* Les guerres avec les Suédois furent fatales aux bibliothèques de la Pologne. En 1623 jusqu'en 1631, ils firent transporter à Stockholm les bibliothèques que les Jésuites avaient établies à Riga, à Braunsberg, et celle que le cardinal Hosius avait fondée à Heilsberg. Les bibliothèques des Jésuites et des Bernardins de Posen éprouvèrent le même sort. A Wilna, on avait caché la bibliothèque; les Suédois la découvrirent et l'emportèrent. En 1661, après la paix d'Oliva, ils rendirent quelques livres; mais ils ne purent restituer tant de bibliothèques particulières qu'ils avaient livrées aux flammes.

En 1714, Pierre-le-Grand fit enlever en Livonie et transporter à Pétersbourg les restes des bibliothèques qui avaient échappé aux recherches des Suédois. La bibliothèque de l'Académie de Saint-Pétersbourg, que l'on ouvrit au public en 1725, fut augmentée par les achats que l'on fit en Hollande. Le maréchal Bruce lui fit don de 1,500 vol. En comparant le catalogue de 1742 avec celui de 1766, on voit que pendant 24 ans elle acquit à peine 2,000 vol. C'est là que fut placée, en 1772, la bibliothèque des princes de Radziwill. Après ces acquisitions, cette bibliothèque de l'Académie n'a guère aujourd'hui plus de 110 mille vol. On y trouve beaucoup de manuscrits arabes, persans, turcs, syriaques, et dans les autres langues asiatiques.

La bibliothèque que l'impératrice Catherine établit à l'Ermitage ne contient que les ouvrages de Voltaire, de Diderot,

d'Alembert et des philosophes et écrivains du XVIIIe siècle.

La bibliothèque de l'Amirauté et celle du monastère de S. Alexandre Newski sont plus considérables. La bibliothèque impériale, qui l'emporte sur toutes les autres, n'a que 300,000 vol. imprimés et 12,000 manuscrits. Ce qu'elle a de mieux lui vient de la bibliothèque Zaluski, dont nous parlerons plus bas.

Le triste souvenir de cette dernière collection nous ramène aux bibliothèques de la Pologne. Stanislas Auguste aimait les sciences et les lettres. Il fit dans son palais un recueil précieux de livres et de manuscrits. Les universités de Cracovie et de Wilna n'avaient que des fonds très-modiques; le dévouement des professeurs et des particuliers y suppléa.

Mais rien n'égale ce qu'ont fait les Zaluski pendant le siècle dernier. Joseph André était référendaire, ensuite évêque de Kiow; André Stanislas son frère, évêque de Cracovie, joignit à sa bibliothèque celles du roi Jean Sobieski et du primat Olszewki, dont il avait fait l'acquisition. Son frère Joseph André consacra tous ses soins et ses revenus à l'agrandissement de la bibliothèque commune. Continuellement il recevait des transports de livres venant de l'Allemagne, de la Hollande, de la France et de l'Italie. Il faisait visiter les bibliothèques des monastères, des couvens, des chapitres et celles des particuliers. Quand il ne pouvait acheter, il faisait copier ou prendre des notes. Il s'enlevait pour ainsi dire le nécessaire afin de pouvoir fournir aux frais énormes qu'occasionaient tant d'acquisitions. Son dîner était celui d'un *pauvre bourgeois*, et pour son souper il ne mangeait qu'un *morceau de pain avec un peu de fromage*. C'est par de tels sacrifices et par le concours de son frère, qu'il parvint, dans l'espace de 30 ans, à réunir 300,000 volumes et plusieurs milliers de manuscrits. En comparant les catalogues des bibliothèques de Vienne et de Munich, pendant la même époque, on se convaincra, que quoique soutenues par la munificence des deux souverains, toutes les deux réunies, elles n'ont point acquis ce que deux particuliers firent par le moyen de leurs épargnes. Depuis l'an 1746, les Zaluski ouvrirent leurs bibliothèques au public. En 1794, Souwarow la fit transporter à Saint-Pétersbourg par ses Cosaques.

En Pologne, les Jésuites ne furent dispersés qu'en 1772. La

commission d'instruction publique, nommée par le roi et la diète, s'empara de leurs bibliothèques. Celle qu'ils avaient à Cracovie fut donnée à l'université; celle de Varsovie à la bibliothèque des Zaluski; celle qu'ils avaient à Wilna, à leur maison de Saint-Jean, fut, ainsi que celles de Grodno, de Kroz, de Kowno, de Sluck, données à l'université de Wilna. Les Jésuites avaient deux autres maisons à Wilna, celle de St. Raphaël et celle de Saint-Ignace. La bibliothèque de celle-ci fut donnée au séminaire diocésain, et l'autre aux Piaristes. Celle de Kalisck fut réunie à celle du collége, et celle du Luck fut donnée au chapitre. Celle de Przemysl, enrichie par les dons des évêques, fut dilapidée. Celle de Polock était très-renommée. L'université s'en empara, et en 1807 l'archevêque de Gnesen, Raczynski, y ajouta sa bibliothèque. Les Jésuites ayant été, en 1809, chassés de la Russie, la bibliothèque qu'ils avaient formée à Polock fut en grande partie dilapidée; le collége des Piaristes a ramassé les restes. G. G.

279. Édition très-rare de poésies lyriques de Pétrarque, décrite avec des éclaircissemens; par M. Dom. de Rossetti. (*Antologia*; mars, 1826, n° LXIII, p. 136.)

Cette édition, qui n'est ni belle ni bonne, et dont l'extrême rareté paraît faire tout le mérite, est de format in-8°, et imprimée sur de mauvais papier fortement collé, jaunâtre et portant pour marque une espèce de balance renfermée dans un cercle et suspendue à un crochet qui est en dehors. Les caractères typographiques sont romains, mais informes et inégaux. L'encre ne vaut pas mieux que le papier et l'impression; la justification n'est nullement observée, et le texte est incorrect. M. de Rossetti a deux exemplaires de cette édition; et il en indique encore deux dont l'un appartient au comte Gaetan Melzi, et l'autre à lord Spencer. Il a joint à sa description un *fac-simile* où l'on voit des caractères de différente grosseur, des lettres fautives ou renversées, des lignes et des marges tortueuses. L'auteur trouve que l'édition dont il s'agit ressemble surtout à celle qui parut à Venise en 1473, et que l'on attribue à Jenson; cependant elle n'a de rapport avec celle-ci que l'ordre dans lequel les morceaux de poésies sont disposés, et offre de grandes différences quan aux caractères, au matériel et à l'exécution. Il est possible au

reste que l'édition de M. de Rossetti soit une imitation grossière de celle du 15[e] siècle, dont nous venons de parler. W.

280. Korte Schets, etc. — Esquisse des progrès rapides de l'imprimerie dans les Pays-Bas au 15[e] siècle, et de son perfectionnement dans les 16[e] et 17[e] siècles; par le baron Van Westreenen van Tiellandt. Grand in-8°, 37 p. Lahaye et Amsterdam, 1829; Van Cleef. (*Vaderlandsche Letteræffening.*; août, 1829, p. 449.)

Ce mémoire a été lu en 1824 devant la classe des beaux arts et des sciences de l'Académie de La Haye.

L'auteur ne pouvait, à la vérité, faire entrer dans une simple esquisse tout ce qui avait trait à son sujet, cependant il aurait trouvé dans les ouvrages de *Panzer*, *Lambinet*, *Konang*, *Delprit* et autres, des choses dont il eût pu profiter sans excéder les limites ordinaires d'un mémoire.

Son travail n'en est pas moins estimable, surtout pour ceux qui, ne possédant pas les ouvrages que nous venons de citer, désireraient connaître les villes du royaume des Pays-Bas où l'imprimerie s'est développée après qu'elle eût été découverte à Haarlem.

L'auteur pense que *Nicolas Ketelaer* était originaire de Haarlem, et que *Gérard de Leempt* appartenait à la famille Leemput de Haarlem (1). Il croit aussi que J. Andrieszoon, qui imprimait à Haarlem en 1483 ou 1486, était un arrière petit-fils de *Lourens Janszoon Koster*. Ces opinions tendent à assurer à la ville de Haarlem la gloire d'avoir inventé l'imprimerie; prétention que les partisans de Mayence n'ont combattue que par des contradictions et des subtilités.

L'auteur prétend qu'à l'époque de la destruction de l'imprimerie de Mayence, en 1462, les ouvriers de cette imprimerie transportèrent leur industrie dans les Pays-Bas et y perfectionnèrent cet art. Le recueil hollandais ne partage pas cette opinion, il se réfère sur ce point à l'ouvrage d'Ébert, qui reconnaît et démontre que dans les Pays-Bas les premières imprimeries ont une origine nationale. On reproche aussi à l'auteur d'avoir oublié de faire mention de W. et J. Blaeu, imprimeurs

(1) Ils ont publié en 1473 un ouvrage à Utrecht.

célèbres d'Amsterdam, lorsqu'il a donné la liste des imprimeurs hollandais qui ont répandu le plus d'éclat sur leur art pendant le 17ᵉ siècle. C. R.

281. Lettres lyonnaises. Première lettre : Librairie de Lyon sous les Romains, à M. C.... libraire et homme de lettres à Lyon. — 2ᵉ lettre : Origine et premiers essais de l'imprimerie a Lyon, à M. Mathieu Bonafous de Lyon à Turin. (T. II des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône.*)

Pline le jeune écrivant à Geminius (IX, 11), s'exprime ainsi : Je ne savais pas qu'il y eût des libraires à Lyon, et j'en ai d'autant plus de plaisir d'apprendre que mes livres s'y vendent. *Bibliopolas Lugduni esse non putabam.* Partant de ce mot *bibliopolas*, que Sacy a rendu par celui de *libraires*, l'auteur de la lettre que nous analysons, en conclut que la librairie a été non seulement une des branches les plus florissantes du commerce à Lyon, mais qu'elle est encore une des plus anciennes de celles qu'on y cultive, parce que, dit-il, il est à présumer que, puisqu'il y avait à Lyon des *bibliopolæ*, il y avait aussi des *librarii*, autrement dits *scribæ*, qui n'avaient rien de commun avec les libraires d'à présent, mais qui étaient en quelque sorte ce que sont nos imprimeurs, puisque c'étaient eux qui faisaient les livres, non en les multipliant par la presse mécanique avec des caractères mobiles, cette admirable invention n'existant pas encore, mais en reproduisant les exemplaires par la voie longue et pénible de l'écriture. Le passage de Pline est formel pour le commerce des livres, mais l'existence, dès ces temps reculés de *librarii*, de copistes, faiseurs de livres, reposerait tout-à-fait sur la foi des conjectures, sans le secours de deux inscriptions antiques conservées au musée de Lyon, placées fort à propos dans une note au bas de la lettre, rappelant qu'il y a eu à Lyon un papetier nommé *Vitalinus Felix*, *negotiator lugdunensis artis cartariæ*, et surtout un *Æmilius Venustus*, soldat de la 35ᵉ légion, qui portait le titre de *librarius ejusdem legionis.*

Continuant ses recherches patriotiques sur la même matière, l'auteur, dans une deuxième lettre intitulée, *origine et premiers essais de l'imprimerie à Lyon*, puise dans un excellent mé-

moire de l'abbé Costanzo Gazzera, dont le *Bulletin* a déjà parlé en détail (1) de nouvelles lumières et des détails vraiment curieux sur plusieurs points relatifs à l'histoire de l'imprimerie dans la ville de Lyon, et passe en revue, avec son guide, quelques-unes des éditions les plus anciennes et les plus rares que revendiquent les presses de Lyon. La première est un *liber domini francisci petrarche panormitani oratoris celeberrimi de vitâ solitariâ*, petit in-4° de 6 feuillets sans date et sans nom de ville ni d'imprimeur, dont les pages ne sont ni chiffrées ni munies de points de réclame, et qui n'a ni virgules, ni points d'interrogation, ni diphthongues.

La seconde édition lyonnaise de la bibliothèque de Turin, que cite M. Gazzera, est l'*Exposition de la Bible* imprimée par les soins du père Julien Macho, livre peu connu, quoiqu'il ait été décrit par Laire qui l'appelle *opus longè rarissimum et penitùs ignotum*, petit in folio à deux colonnes, caractères semi-gothiques mais grands et nets, feuilles avec signatures mais non chiffrées, laissant en blanc la place des majuscules initiales, et offrant çà et là de petites et grossières figures en bois répandues dans le volume. Laire le croit imprimé par Bruyer (2) en 1477, M. Gazzera le place à l'année 1474, et l'attribue à Guillaume Leroy. Le papier est marqué d'un vase à anse et de la roue dentée.

Cette dernière marque est aussi dans le papier des livres suivans de la bibliothèque de Turin : *Speculum vitæ humanæ completum et finitum in civitate Ludini..... per magistrum Guilermum Regis..... anno..... M. CCCC. LXXIIIIIII*, in-folio, majuscules enluminées, les titres et les argumens écrits avec du cinabre.

Le miruer historial fait et imprimé à Lyon sur le rosne, en la maison de maistre Bartholomyeu Buyer, citoien de Lion, et fini le dernier jour de juillet mil quatre cens lxxix, *in-folio*, *lettres initiales* grossièrement gravées en bois, papier à roue dentée.

L'*Arbre des batailles*, achevé d'imprimer à Lyon le 22 décembre 1481, in-folio.

(1) Voy. le *Bulletin*; Tom. IV, année 1825, n° 189.

(2) Il paraît certain qu'il y a ici une erreur qui a été partagée par M. de la Serna; que B. Buyer, conseiller de ville, n'était point imprimeur, mais que, protecteur éclairé des lettres, il avait reçu Guillaume Leroy dans sa maison pour favoriser ses éditions.

Le Pélerin de vie humaine, etc., lequel a été imprimé à Lyon sur le Rhône, édition de 1446, par Mathis Husz, et de 1499, par Pierre Virgin, in-folio, titre d'une version en prose d'un ouvrage en vers, par frère Guillaume de Guilleville, de l'abbaye de Chaalis.

Les expositions des évangiles en francoys, avec gravures en bois, petit in-folio gothique sans date, sans nom de ville ni d'imprimeur, feuillets avec signatures mais non chiffrés.

Pontus et la belle Sidoyne, imprimé par Caspar Ortuin, à Lyon; in-folio, caractère gothique avec signatures, mais sans chiffres ni registres. Ces deux volumes, ignorés de Panzer, sont aussi sur papier à roue dentée, ainsi que les deux éditions de Lyon du *liber qui compotus inscribitur una cum figuris*, etc., in-4°, 1489, Joannes à Prato (1) et sans date, pour la seconde édition Martin Havart; *l'opus super quatuor libros sententiarum de Varrilong*, Lyon, 1339, in-folio.

Enfin, l'exact et soigneux Fossi, parmi le petit nombre d'éditions lyonnaises qu'il a décrites dans son catalogue des éditions du XVe siècle de la bibliothèque Magliabecchi, dit, en parlant de celle des *cent nouvelles*, imprimée à Lyon, par Olivier Arnoullet, in-4° avec figures en bois, *inter chartæ signa rota uncis prædita in extremâ parte circumferentiæ adparet.*

M. Gazzera ne pouvait pas terminer une dissertation où il avait eu occasion de parler de tant d'éditions faites à Lyon, sur *papier à roue dentée*, sans conclure qu'il y avait probablement à Lyon, ou dans les environs de cette ville, des papéteries qui avaient adopté la marque de la roue dentée. En effet, comme il paraît certain que la fabrication du papier avait été introduite en France dès l'année 1340, qu'en 1480 il existait à Saint-Martin de Gemens, à une lieue de Vienne, un moulin à papier; pourquoi la ville de Lyon, ville bien plus importante, étant dans le voisinage, et qui, une des premières avait accueilli l'imprimerie, n'aurait-elle pas eu, dès les premiers temps, sous sa main des usines produisant la principale matière de la typographie, du papier?

Bottin.

(1) Dans le Catalogue, que j'ai rapporté d'Allemagne, des éditions antérieures à l'an 1500, appartenant à la bibliothèque académique d'Ingolstadt, je trouve, sous la même date de 1489, une édition du *Catholicon*, in-folio, attribuée à Joannes de Prato, et faite à Lyon. B.

282. Bibliothèque publique de Laon (département de l'Aisne.)

Le nombre des livres imprimés de cette bibliothèque est d'environ 18,000 ; et celui des manuscrits, de plus de 500. Plusieurs de ces derniers sont précieux, tant pour la beauté de leur exécution, que pour le mérite des ouvrages qu'ils contiennent. Les lettres manuscrites d'Eginhard, que possédait la bibliothèque de Laon, ont été cédées au gouvernement en échange contre d'autres livres, et se trouvent maintenant à la Bibliothèque du Roi. Sans parler des cartes de géographie et des globes célestes ou terrestres, l'établissement offre une collection numismatique de 5 à 600 médailles antiques et du moyen âge. Parmi celles-ci, se trouve un bon nombre de celles qu'on appelle *Monnaies des Barons*. Les curieux remarquent encore une collection intéressante d'antiques dont fait partie une belle momie égyptienne. Nous signalerons un autre genre de richesses, pour lequel aucune bibliothèque peut-être ne saurait rivaliser avec celle de Laon ; c'est une collection d'autographes de 3 à 4000 pièces, formant 17 ou 1800 articles différens. Font partie de ce recueil isographique, des chartes ou diplômes des rois de France, de la seconde et de la troisième races, des écritures ou des signatures de différens princes, de Napoléon, de sa famille et des grands personnages de sa cour ; des lettres ou des actes de ministres français ou étrangers, des plus célèbres généraux, des écrivains les plus distingués, etc.. W.

283. Description de la Bible écrite par Alchuin, de l'an 778 à 800, et offerte par lui à Charlemagne le jour de son couronnement à Rome, l'an 801. Par son propriétaire M. J. H. de Speyr-Passavant. 105 pag. In-8°; prix, 4 fr. Paris, 1829; Jul. Fontaine.

Depuis quelque temps les journaux de Paris ont parlé à plusieurs reprises d'un très-beau manuscrit que M. Speyr-Passavant de Bâle a porté en France, comme étant la bible autographe qu'Alchuin présenta à Charlemagne. Beaucoup de savans ont vu et examiné ce manuscrit, et ils ont été invités ensuite à donner leur avis. Le propriétaire a fait imprimer toutes leurs attestations à la suite de la description du manuscrit en question. Ces certificats ne sont pas tous concluans, et ne viennent pas

tous de personnes capables de juger en connaissance de cause de l'authenticité d'un pareil monument paléographique. Les uns assurent avoir vu et examiné le manuscrit *avec plaisir*, *avec vénération*; d'autres le regardent comme un monument *très-ancien*, ou bien *provenant du temps des Carlovingiens*; d'autres enfin se prononcent clairement pour l'identité du manuscrit avec la bible qu'Alcuin fit ou fit faire pour Charlemagne. Beaucoup de savans ont exprimé le vœu que le manuscrit fût acquis par le gouvernement français pour un des dépôts littéraires de Paris. M. Speyr-Passavant donne au commencement de sa notice l'histoire présumée de ce beau volume qu'enrichissent des dessins curieux, et qui contient en outre des épigrammes d'Alcuin. Après la sécularisation du monastère de Prum auquel il a pu être donné par un des derniers Carlovingiens qui se fit moine, la bible, dite d'Alcuin, fut porté par des bénédictions de ce couvent à Moutier-Grand-Val, dans l'évêché de Bâle; à la vente des effets de ce couvent il fut acquis par un magistrat du pays, et c'est des mains de celui-ci que le manuscrit a passé dans les mains de M. Speyr-Passavant qui désire actuellement le céder au gouvernement français. Le propriétaire ne dissimule pas que deux savans, l'un Suisse et l'autre Allemand, soutiennent l'un que le manuscrit est du 9e, et l'autre qu'il est du 10e siècle. Nous aurions désiré que les preuves pour et contre cette assertion fussent discutées contradictoirement, et que le propriétaire eût cité les textes relatifs à la bible d'Alcuin, et ajouté un fac similé d'une page du manuscrit; il a probablement été retenu par la crainte de donner trop d'extension à une simple notice. Il est à présumer d'ailleurs que si le gouvernement a le désir de faire l'acquisition du manuscrit, il fera examiner d'avance la valeur paléographique de ce monument littéraire. Quel que soit au reste l'auteur ou l'écrivain du manuscrit, on ne peut nier que ce ne soit un volume curieux, et digne de faire partie d'une grande bibliothèque.

D—G.

284. Voyage de M. Champollion le jeune en Égypte.

15e Lettre. — *Thèbes, le 18 novembre 1829.*

En quittant le noble et si élégant palais de Sésostris, *le Rhamésséion*, et avant d'étudier avec tout le soin qu'ils méritent les

nombreux édifices antiques entassés sur la bute factice nommée aujourd'hui *Médinet-Habou*, je devais, pour la régularité de mes travaux, m'occuper de quelques constructions intermédiaires ou voisines qui, soit pour leur médiocre étendue, soit par leur état presque total de destruction, attirent beaucoup moins l'attention des voyageurs.

Je me dirigeai d'abord vers la vallée d'*El-Assasif*, située au nord du Rhamésséïon, et qui se termine brusquement au pied des rochers calcaires de la chaîne libyque : là existent les débris d'un édifice au nord du tombeau d'Osymandyas.

Mon but spécial était de constater l'époque encore inconnue de ces constructions et d'en assigner la destination primitive; je m'attachai à l'examen des sculptures et surtout des légendes hiéroglyphiques inscrites sur les blocs isolés et les pans de murailles épars sur un assez grand espace de terrain.

Je fus d'abord frappé de la finesse du travail de quelques restes de bas-reliefs martelés à moitié par les premiers chrétiens; et une porte de granit rose encore de bout au milieu de ces ruines en beau calcaire blanc, me donna la certitude que l'édifice entier appartenait à la meilleure époque de l'art égyptien.

Cette porte, ou petit propylon, est entièrement couverte de légendes hiéroglyphiques. On a sculpté sur les jambages, en relief très-bas et fort délicat, deux images en pied de Pharaons revêtus de leurs insignes. Toutes les dédicaces sont doubles et faites contemporainement au nom de deux princes : celui qui tient constamment la droite ou le premier rang, se nomme Aménenthé ; l'autre ne marche qu'après, c'est Thouthmosis IIIe, nommé *Mœris* par les Grecs.

Si j'éprouvai quelque surprise de voir ici et dans tout le reste de l'édifice, le célèbre Mœris orné de toutes les marques de la royauté, céder ainsi le pas à cet Aménenthé qu'on chercherait en vain dans les listes royales; je dus m'étonner encore davantage, à la lecture des inscriptions, de trouver qu'on ne parlât de ce roi barbu, et en costume ordinaire de Pharaon, qu'en employant des noms et des verbes au féminin, comme s'il s'agissait d'une reine. Je donne ici pour exemple la dédicace même des propylons.

« L'Aroéris soutien des dévoués, le roi seigneur, etc., soleil

dévoué à la vérité ! (*Elle*) a fait des constructions en l'honneur de son père (le père d'*elle*), Ammon-Ra, seigneur des trônes du Monde ; *elle* lui a élevé ce propylon (qu'Ammon protège l'édifice !) en pierre de granit : c'est ce qu'*elle* a fait (pour être) vivifiée à toujours. »

L'autre jambage porte une dédicace analogue, mais au nom du roi Touthmosis IIIe, ou Mœris.

En parcourant le reste de ces ruines, la même singularité se présenta partout. Non-seulement je retrouvai le prénom d'Aménenthé précédé des titres *le roi souveraine du Monde*, mais aussi son nom propre lui-même à la suite du titre *la fille du soleil*. Enfin, dans tous les bas-reliefs représentant les dieux adressant la parole à ce roi Amenenthé, on le traite en reine comme dans la formule suivante :

« Voici ce que dit Amon-Ra, seigneur des trônes du Monde, *à sa fille chérie*, soleil dévoué à la vérité : L'édifice que tu as construit est semblable à la demeure divine. »

De nouveaux faits piquèrent encore plus ma curiosité : j'observai surtout dans les légendes du propylon de granit, que les cartouches prénoms et noms propres d'Aménenthé, avaient été martelés dans les temps antiques et remplacés par ceux de Touthmosis IIIe, sculpté en surcharge.

Ailleurs, quelques légendes d'Aménenthé avaient reçu en surcharge celles du pharaon Touthmosis IIe.

Plusieurs autres enfin offraient le prénom d'un Touthmosis encore inconnu, renfermant aussi dans son cartouche le nom propre de femme Amensé, le tout encore sculpté aux dépens des légendes d'Aménenthé, préalablement martelées. Je me rappelai alors avoir remarqué ce nouveau roi Touthmosis, traité en reine, dans le petit édifice de Touthmosis IIIe à Médinet-Habou.

C'est en rapprochant ces faits et ces diverses circonstances, de plusieurs observations du même genre, premiers résultats de mes courses dans le grand palais et dans le propylon de Karnac, que je suis parvenu à compléter mes connaissances sur le personnel de la première partie de la XVIIIe dynastie. Il résulte de la combinaison de tous les témoignages fournis par ces divers monumens, et qu'il serait hors de propos de développer ici :

1°. Que Touthmosis Ier succéda immédiatement au grand

Aménothph Ier, le chef de la XVIIIe dynastie, l'une des Diospolitaines;

2° Que son fils Touthmosis. Il occupa le trône après lui et mourut sans enfans;

3°. Que sa sœur Amensé lui succéda comme fille de Touthmosis Ier, et régna 21 ans en souveraine;

4°. Que cette reine eut pour premier mari un Touthmosis, qui comprit dans son nom propre celui de la reine Amensé son épouse; que ce Touthmosis fut le père de Touthmosis IIIe ou Mœris, et gouverna au nom d'Amensé;

5°. Qu'à la mort de ce Touthmosis, la reine Amensé épousa en secondes noces Aménenthé, qui gouverna aussi au nom d'Amensé, et qui fut régent pendant la minorité et les premières années de Touthmosis IIIe ou Mœris;

6°. Que Touthmosis IIIe, le Mœris des Grecs, exerça le pouvoir conjointement avec le régent Aménenthé, qui le tint sous sa tutelle pendant quelques années.

La connaissance de cette succession de personnages explique tout naturellement les singularités notées dans l'exámen minutieux de tous les restes de sculptures existans dans l'édifice de la vallée d'*El-Assasif*. On comprend alors pourquoi le régent Aménenthée ne paraît dans les bas-reliefs que pour y recevoir les paroles gracieuses que les Dieux adressent à la reine Amensé, dont il n'est que le représentant; cela explique le style des dédicaces faites pour Aménenthé, parlant lui-même au nom de la reine, ainsi que les dédicaces du même genre, dans lesquelles on lit le nom de Touthmosis, premier mari d'Amensé, qui joua d'abord le premier rôle passif, et ne fut, comme son successeur Aménenthé, qu'une espèce de figurant du pouvoir royal exercé par la reine.

Les surcharges qu'ont éprouvées la plupart des légendes du régent Aménenthé, démontrent que sa régence fut odieuse et pesante pour son pupile Touthmosis IIIe. Celui-ci semble avoir pris à tâche de condamner son tuteur à un éternel oubli. C'est en effet sous le règne de Touthmosis IIIe que furent martelées presque toutes les légendes d'Aménenthé, et qu'on sculpta à la place soit les légendes de Touthmosis IIIe, dont il avait sans doute usurpé l'autorité, soit celle de Touthmosis, premier mari d'Amensé, le père même du roi régnant. J'ai observé la destruc-

tion systématique de ces légendes dans une foule de bas-reliefs existans sur divers autres points de Thèbes. Fût-il l'ouvrage immédiat de la haine personnelle de Touthmosis IIIe, ou une basse flaterie du corps sacerdotal ? C'est ce qu'il nous est impossible de décider ; mais le fait nous a paru assez curieux pour le constater.

Toutes les inscriptions du monument d'*El-Assasif* établissent unanimement que cet édifice a été élevé sous la régence d'Amenthé, au nom de la reine Amensé et de son jeune fils Touthmosis IIIe. Cette construction n'est donc point postérieure à l'an 1736 avant J.-C., époque approximative des premières années du règne de Touthmosis IIIe, exerçant seul le pouvoir suprême. Ses sculptures comptent donc déjà plus de 3,500 ans d'antiquité.

Il résulte de ces mêmes dédicaces et des sépultures qui décorent quelques-unes des salles non détruites, que l'édifice intérieur était un temple consacré à la grande divinité de Thèbes, Amon-Ra, le roi des dieux, qu'on y adorait sous la figure spéciale d'Amon-Ra-Pneb-enné-ghet-en-tho, c'est-à-dire, d'Amon-Ra, seigneur des trônes et du Monde ; j'ai retrouvé dans Thèbes plusieurs autres temples dédiés à ce grand être, mais sous d'autres titres qui lui sont également particuliers.

Ce temple d'Amon-Ra, d'une étendue assez considérable, décoré de sculptures du travail le plus précieux, précédé d'un Dromos et probablement aussi d'une longue avenue de Sphinx, s'élevait au fond de la vallée d'El-Assasif. Son sanctuaire pénétrait pour ainsi dire dans les rochers à pic de la chaîne libyque, criblée comme le sol même de la vallée, d'excavation plus ou moins riches, qui servaient de sépulture aux habitans de la ville capitale.

Cette position du temple au milieu des tombeaux, et les plafonds, en forme de voûtes, de quelques-unes de ces salles, ont récemment trompé quelques voyageurs, et leur ont fait croire que cet édifice était le tombeau de Mœris (Touthmosis IIIe) ; mais tous les détails que nous avons donnés sur la construction et la destination de cet édifice sacré, détruisent une telle hypothèse. Ses divisions et ses accessoires nous le feraient reconnaître pour un véritable temple, à défaut des inscriptions dédicatoires qui le disent formellement. Sa décoration même et

le sujet des bas-reliefs qui ornent les parois des salles encore subsistantes, n'ont rien de commun avec la décoration et les scènes sculptées dans les hypogées et les tombeaux. On y retrouve, comme dans les temples et les palais, des tableaux d'offrandes faites aux dieux ou aux rois, ancêtres du Pharaon fondateur du temple. Quelques bas-reliefs de ce dernier genre présentent un grand intérêt, soit en confirmant des détails précieux sur les familles des premiers rois de la XVIIIe dynastie. Je citerai d'abord, et à ce sujet, plusieurs tableaux sculptés et peints représentant Touthmosis, père de Touthmosis IIIe, et le Pharaon Touthmosis IIe recevant des offrandes faites par leur fils et neveu Touthmosis IIIe; en second lieu, un long bas-relief peint occupant toute la paroi de gauche de la grande salle voûtée, au fond du temple, dans lequel on a figuré la grande *bari* sacrée ou arche d'Amon-Ra, le dieu du temple, adoré par le régent Aménenthé, ayant derrière lui Touthmosis IIIe, suivi d'une très-jeune enfant richement parée, et que l'inscription nous dit être sa fille, *la fille du roi qu'elle aime, la divine épouse Rannofré.* En arrière de la *bari* sacrée, et comme recevant une portion des offrandes faites par les deux rois agenouillés, sont les images en pieds du Pharaon Touthmosis Ier, de la reine son épouse Ahmosis et de leur jeune fille Sotennofre. L'histoire écrite ne nous avait point conservé les noms de ces trois princesses; c'est là que je les ai lus pour la première fois. Quant au titre de divine épouse, donné à la fille de Mœris encore en bas âge, il indique seulement que cette jeune enfant avait été vouée au culte d'Aménenthé, étant du nombre de ses filles d'une haute naissance, nommées *Pallades* et *Pallacides*, dont j'ai retrouvé les tombeaux dans une autre vallée de la chaîne libyque.

Ce temple d'Amon-Ra, terminant une des vallées de la nécropole de Thèbes, reçut à différentes époques soit des restaurations, soit des accroissemens sous le règne de divers rois successeurs d'Aménenthé et de Touthmosis IIIe. J'ai retrouvé, en effet, dans les pierres provenant des diverses portions du temple, et dont on s'est servi dans les temps peu anciens pour la construction d'une muraille contre laquelle appuie aujourd'hui le jambage de droite du propylon de granit, des parties d'inscriptions mentionnant des embellissemens ou des restaurations de l'édifice,

sous les règnes des rois Horus, Rhamsès-le-Grand et son fils Ménephtha II*, comme les fondateurs même du temple.

Enfin, la dernière salle du temple ayant servi de sanctuaire, est couverte de sculptures d'un travail ignoble et grossier; mais la surprise que j'éprouvai à la vue de ces pitoyables bas-reliefs, comparés à la finesse et à l'élégance des tableaux sculptés dans les deux salles précédentes, cessa bientôt à la lecture de grandes inscriptions hiéroglyphiques, constatant que cette belle restauration-là avait été faite sous le règne et au nom de Ptolémée Evergète II et de sa première femme Cléopâtre. Voilà une des mille et une preuves démonstratives contre l'opinion de ceux qui supposeraient que l'art égyptien gagna quelque perfection par l'établissement des Grecs en Égypte.

Je le répète encore, l'art égyptien ne doit qu'à lui-même tout ce qu'il a produit de grand, de pur et de beau; et n'en déplaise aux savans qui se font une religion de croire fermement à la régénération spontanée des arts en Grèce, il est évident pour moi, comme pour tous ceux qui ont bien vu l'Égypte, ou qui ont une connaissance réelle des monumens égyptiens existans en Europe, que les arts ont commencé en Grèce par une imitation servile des arts de l'Égypte, beaucoup plus avancés qu'on ne le croit vulgairement à l'époque où les premières colonies égyptiennes furent en contact avec les sauvages habitans de l'Attique ou du Péloponèse. La vieille Égypte enseigna les arts à la Grèce, celle-ci leur donna le développement le plus sublime : mais sans l'Égypte, la Grèce ne serait probablement point devenue la terre classique des beaux-arts. Voilà ma profession de foi toute entière sur cette grande question. Je trace ces lignes presqu'en face des bas-reliefs que les Égyptiens ont exécutés, avec la plus élégante finesse de travail, 1700 ans avant l'ère chrétienne. Que faisaient les Grecs alors!.... Mais cette question exigerait des volumes, et je ne fais qu'une lettre... Adieu.

Seizième lettre.

Thèbes, le 20 juin 1829.

J'ai donné toute la journée d'hier et cette matinée à l'étude des tristes restes de l'un des plus importans monumens de l'ancienne Thèbes. Cette construction, comparable en étendue à l'immense palais de Karnac, dont on aperçoit d'ici les obélisques sur l'autre rive du fleuve, a presqu'entièrement disparu;

il en subsiste encore quelques débris, s'élevant à peine au-dessus du sol de la plaine exhaussée par les dépôts successifs de l'inondation, qui recouvrent probablement aussi toutes les masses de granit, de brèches et autres matières dures employées dans la décoration de ce palais. La portion la plus considérable étant construite en pierres calcaires, les barbares les ont peu à peu brisées et converties en chaux pour élever de misérables cahutes; mais ce que le voyageur trouve encore sur ses pas, donne une bien haute idée de la magnificence de cet antique édifice.

Que l'on se figure, en effet, un espace d'environ 1,800 pieds de longueur, nivelé par les dépôts successifs de l'inondation, couvert de longues herbes, mais dont la surface déchirée sur une multitude de points, laisse encore apercevoir des débris d'architraves, des portions de colosses, des fûts de colonnes et des fragmens d'énormes bas-reliefs que le limon du fleuve n'a pas enfouis encore ni dérobés pour toujours à la curiosité des voyageurs. Là ont existé plus de dix-huit colosses dont les moindres avaient vingt pieds de hauteur; tous ces monolithes, de diverses matières, ont été brisés, et l'on rencontre leurs membres énormes dispersés çà et là, les uns au niveau du sol, d'autres au fond d'excavations exécutées par les fouilleurs modernes. J'ai recueilli, sur ces restes mutilés, les noms d'un grand nombre de peuples asiatiques dont les chefs captifs étaient représentés entourant la base de ces colosses représentant leur vainqueur, le Pharaon Aménophis, le 3e du nom, celui même que les Grecs ont voulu confondre avec le Memnon de leurs mythes héroïques. Ces légendes démontrent déjà que nous sommes ici sur l'emplacement du célèbre édifice de Thèbes connu des Grecs sous le nom de *Memnonium*. C'est ce qu'avaient cherché à prouver, par des considérations d'un autre genre, MM. Jollois et Develliers, dans leur excellente Description de ces ruines.

Les monumens les mieux conservés au milieu de cette effroyable dévastation des objets du premier ordre dont il me reste à parler, établiraient encore mieux, si cela était nécessaire, que ces ruines sont bien celles du Memnonium de Thèbes, ou palais de Memnon appelé *Aménophion* par les Égyptiens, du nom même de son fondateur, et que je trouve mentionné dans

une foule d'inscriptions hiéroglyphiques des hypogées du voisinage où reposaient jadis les momies de plusieurs grands officiers chargés, de leur vivant, de la garde ou de l'entretien de ce magnifique édifice.

C'est vers l'extrémité des ruines et du côté du fleuve que s'élèvent encore, en dominant la plaine de Thèbes, les deux fameux colosses, d'environ 60 pieds de hauteur, dont l'un, celui du Nord, jouit d'une si grande célébrité sous le nom de *colosse de Memnon*. Formés chacun d'un seul bloc de grès-brèche, transportés des carrières de la Thébaïde supérieure, et placés sur d'immenses bases de la même matière, ils représentent tous deux un Pharaon assis, les mains étendues sur les genoux, dans une attitude de repos. J'ai vainement cherché à motiver à mes yeux l'étrange erreur du respectable et spirituel Denon, qui a voulu prendre ces statues pour celles de deux princesses égyptiennes. Les inscriptions hiéroglyphiques encore subsistantes, telles que celles qui couvrent le dossier du tronc du colosse du Sud et les côtés des deux bases, ne laissent aucun doute sur le rang et la nature du personnage dont ces merveilleux monolithes reproduisaient les traits et perpétuaient la mémoire. L'inscription du dossier porte textuellement : « L'Aroëris puissant, le modérateur des modérateurs, etc., le roi soleil, seigneur de vérité (ou de justice), le fils du soleil, le seigneur des diadèmes, Aménothph, modérateur de la région pure, le bien-aimé d'Amon-Ra, etc., l'Horus resplendissant, celui qui a agrandi la demeure....... (lacune) à toujours, a érigé ces constructions en l'honneur de son père Ammon ; il lui a dédié cette statue colossale de pierre dure, etc. » Et sur les côtés des bases on lit en grands hiéroglyphes de plus d'un pied de proportion, exécutés, surtout ceux du colosse du Nord, avec une perfection et une élégance au-dessus de tout éloge, la légende ou devise particulière, le prénom et le nom-propre du roi que les colosses représentent :

« Le seigneur souverain de la région supérieure et de la région inférieure, le réformateur des mœurs, celui qui tient le monde en repos, l'Horus qui, grand par sa force, a frappé les Barbares, le roi soleil seigneur de vérité, le fils du soleil, Aménothph, modérateur de la région pure, chéri d'Amon-Ra, roi des Dieux. »

Ce sont là les titres et noms du troisième Aménophis de la dix-huitième dynastie, lequel occupait le trône des Pharaon vers l'an 1680 avant l'ère chrétienne. Ainsi se trouve complètement justifiée l'assertion que Pausanias met dans la bouche des Thébains de son temps, lesquels soutenaient que ce colosse n'était nullement l'image du Memnon des Grecs, mais bien celle d'un homme du pays, nommé *Ph.-Aménoph.*

Ces deux colosses décoraient, suivant toute apparence, la façade extérieure du principal pilône de l'Aménophion; et malgré l'état de dégradation où la barbarie et le fanatisme ont réduit ces antiques monumens, on peut juger de l'élégance, du soin extrême et de la recherche qu'on avait mis dans leur exécution, par celles des figures accessoires formant la décoration de la partie antérieure du trône de chaque colosse. Ce sont des figures de femmes debout, sculptées dans la masse même de chaque monolithe, et n'ayant pas moins de 15 pieds de haut. La magnificence de leur coiffure et les riches détails de leur costume, sont parfaitement en rapport avec le rang des personnages dont elles rappellent le souvenir. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur ces statues formant en quelque sorte les pieds antérieurs du trône de chaque statue d'Aménophis, nous apprennent que la figure de gauche représente une reine égyptienne, la mère du roi, nommée *Tmau-Hem-Va*, ou bien Maut-Hem Va, et la figure de droite, la reine épouse du même Pharaon, *Taïa*, dont le nom était déjà donné par une foule de monumens. Je connaissais aussi le nom de la femme de Touthmosis IV, *Tmau-Hem-Va*; mère d'Aménophis-Memnon, par les bas-reliefs du palais de Louqsor, mentionnés dans la notice rapide que j'ai crayonnée de cet important édifice.

Sur un autre point des ruines de l'Aménophion, du côté de la montagne Libyque, à la limite du désert, et un peu à droite de l'axe passant entre les deux colosses, existent deux blocs de grès-brèche, d'environ trente pieds de long chacun, et présentant la forme de deux énormes stèles. Leur surface visible est ornée de tableaux et de magnifiques inscriptions formées chacune de 24 à 25 lignes d'hiéroglyphes du plus beau style, exécutés de relief dans le creux. Il est infiniment probable que ces portions qu'on aperçoit aujourd'hui sont les dossiers des siéges de deux groupes colossals renversés et enfouis la face contre

terre : j'ai manqué de moyens assez puissans pour vérifier le fait.

Quoi qu'il en soit, les tableaux sculptés sur ces masses effrayantes nous montrent toujours le roi Aménophis-Memnon, accompagné ici de la reine Taïa son épouse, accueillis par le dieu Amon-Ra, ou par Phtah-Socharis ; et les deux inscriptions sont les textes expressément relatifs à la dédicace du Memnonium ou Aménophion aux dieux de Thèbes par le fondateur de cet immense édifice.

La forme et la rédaction de cette dédicace, dont j'ai pris une copie soignée malgré une foule de lacunes, sont d'un genre tout-à-fait original et m'ont paru très-curieuses. On en jugera par une courte analyse.

Cette consécration du palais est rappelée d'une manière tout-à-fait dramatique ; c'est d'abord le roi Aménophis qui prend la parole dès la première ligne et la garde jusqu'à la treizième. « Le roi Aménothph a dit : Viens, ô Amon-Ra, seigneur des trônes du Monde, toi qui résides dans des régions de Oph (Thèbes) ! contemple la demeure que nous t'avons construite dans la contrée pure, elle est belle : descends du haut du ciel pour en prendre possession ! » Suivent les louanges du dieu mêlées à la description de l'édifice dédié et l'indication des ornemens et décorations en pierre de grès, en granit rose, en pierre noire, en or, en ivoire et en pierres précieuses, que le roi y a prodigués, y compris deux grands obélisques dont on n'aperçoit plus aujourd'hui aucune trace.

Les sept lignes suivantes renferment le discours que tient le dieu Amon-Ra, en réponse aux courtoisies du Pharaon. « Voici ce que dit Amon-Ra, le mari de sa mère, etc. : Approche, mon fils, soleil seigneur de vérité, du germe du soleil, enfant du soleil, Aménothph ! J'ai entendu tes paroles et je vois les constructions que tu as exécutées ; moi qui suis ton père, je me complais dans tes bonnes œuvres, etc., etc., etc. »

Enfin, vers le milieu de la 20ᵉ ligne commence une troisième et dernière harangue ; c'est celle que prononcent les dieux en présence d'Amon-Ra, leur seigneur, auquel ils promettent de combler de biens Aménothph son fils chéri, d'en rendre le règne joyeux en le prolongeant pendant de longues années, en récompense du bel édifice qu'il a élevé pour leur servir de de-

meure; palais dont ils déclarent avoir pris possession après l'avoir bien et duement visité.

L'identité du Memnonium des Grecs et de l'Aménophion égyptien n'est donc plus douteuse; il l'est bien moins encore que ce palais fût une des plus étonnantes merveilles de la vieille capitale. Des fouilles en grand, exécutées par un Grec nommé Iani, ancien agent de M. Salt, ont mis à découvert une foule de bases de colonnes, un très-grand nombre de statues léontocéphales en granit noir; de plus, deux magnifiques sphinx colossals et à tête humaine, en granit rose, du plus beau travail, représentant aussi le roi Aménophis IIIe. Les traits du visage de ce prince portant, ici comme partout ailleurs, une empreinte de physionomie un peu éthiopienne, sont absolument semblables à ceux que les sculpteurs et les peintres ont donnés à ce même Pharaon dans les tableaux des stèles du Memnonium, dans les bas-reliefs du palais de Louqsor, et dans les peintures du tombeau de ce prince dans la vallée de l'Ouest à Biban-el-Molouk, nouvelle et millième preuve que les statues et bas-reliefs égyptiens présentent de véritables portraits des anciens rois dont ils portent les légendes.

A une petite distance du Ramesseïon existent les débris de 2 colosses en grès rougeâtre: c'étaient encore deux statues ornant probablement la porte latérale nord de l'Aménophion; ce qui peut donner une juste idée de l'immense étendue de ce palais dont il reste encore de si magnifiques vestiges. Je ne me suis nullement occupé des inscriptions grecques et latines qui tapissent les jambes du grand colosse du nord, la célèbre *statue du Memnon;* tout cela est bien moderne: ceci soit dit sans qu'on en puisse conclure que je nie la réalité des harmonieux accens que tant de Grecs et de Romains affirment unanimement avoir ouï moduler par la bouche même du colosse, aussitôt qu'elle était frappée des premiers rayons du soleil. Je dirai seulement que, plusieurs fois, assis, au lever de l'aurore, sur les immenses genoux de Memnon, aucun accord musical sorti de sa bouche n'est venu distraire mon attention du mélancolique tableau que je contemplais, la plaine de Thèbes, où gissent les membres épars de cette aînée des villes royales. Il y aurait matière à d'éternelles réflexions; mais je ne dois pas oublier que je ne suis qu'un voyageur passager sur ces antiques ruines-........ d'autres encore m'appellent plus loin........ et puis la France...... Adieu.

TABLE

DES ARTICLES DES CAHIERS RÉUNIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1829.

Philologie, Ethnographie.

Archæologie.

Histoire.

Mélanges.

FIN DU TOME XIII.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES ET DES AUTEURS,
POUR L'ANNÉE 1829.

NOTA. Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes les numéros des articles.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

T

U

V

W

X et Y

Z

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Tome XI, page 323, ligne 2, au lieu de *Lichtlen*, lisez : *Leichtlen*.
Page 402, ligne 35, après 256, ajoutez *bis*.
Tome XIII, page 443, ligne 3e. du bas, 18 novembre, lisez : 18 juin.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, No. 4, PLACE DE L'ODÉON.




Digitized by Google

